5¢ Saint Simplice — Ensoleillé et très do — MAXIMUM : 40

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

LA PRESSE
Le plus grand quotidien français d'Amérique
EDITION PROVINCIALE
77e ANNEE — No 117
MONTREAL, JEUDI 2 MARS 1961
4 CAHIERS — 68 PAGES



En radeau de caoutchouc et sous un camouflage, ces soldats congolais font des manoeuvres sur un lac près de Léopoldville. Entraînés à la guérilla, ces soldats constituent le noyau d'élite des forces du général Mobutu.

Les revenus du Québec liés à la réponse d'Ottawa

Budget avant le congé de Pâques

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean Lesage a annoncé que le gouvernement a l'intention de suspendre les travaux de l'Assemblée législative du vendredi 24 mars au mardi 11 avril. On sait que la fête de Pâques tombe, cette année, le 2 avril.

M. Lesage qui, en plus d'être premier ministre, détient le porte-feuille des Finances, croit pouvoir prononcer son "discours sur le budget" avant la fin de mars.

Comme il l'a expliqué au chef de l'opposition M. Antonio Talbot, il doit auparavant attendre la réponse d'Ottawa aux deux contrepropositions formulées par notre province lors de la conférence fiscale de la semaine dernière.

L'attitude des dirigeants fédéraux devant les suggestions du Québec peut, en effet, avoir des répercussions sur les revenus provinciaux au cours du prochain exercice financier 1961-1962.

L'exercice 1960-1961 se terminera le 31 mars. Il est fort peu probable que la députation ait, d'ici là, le temps d'approuver les prévisions budgétaires qui lui sont soumises par les différents départements ministériels et qui prévoient pour $793,725,844 de dépenses gouvernementales durant les douze mois commençant le premier avril 1961.

Dans le cas où les crédits demandés par le chef du gouvernement et par les autres membres du cabinet provincial ne seraient pas encore étudiés et votés à la fin du mois courant, il faudra qu'avant la suspension de ses travaux pour Pâques, la Chambre basse mette néanmoins une certaine somme à la disposition de l'autorité provinciale afin de permettre aux rouages de l'administration de fonctionner normalement jusqu'à l'adoption définitive du budget.

A la veille de l'offensive du Colonel Mobutu

Centaines de défections dans l'armée congolaise

LEOPOLDVILLE, (PC-PA-Reuters) — Selon certains rapports, des centaines de soldats congolais seraient passés des rangs du colonel Joseph Mobutu à ceux des lumumbistes.

Ces défections sont survenues dans la province d'Equateur, où M. Mobutu se préparait à déclencher une offensive d'envergure contre la province voisine (Orientale), château-fort des forces loyales à feu Patrice Lumumba.



Jomo Kenyatta

Au Kenya

Kenyatta bientôt libéré ?

(PC) — La formation d'un Parlement dominé par les Noirs au Kenya a ouvert la voie au retour éventuel à la tête de cet Etat africain d'un ancien chef Mau Mau.

L'ombre de Jomo ("lance brûlante") Kenyatta a hanté cette colonie britannique de l'Afrique tout au cours des élections alors que les divers partis nationalistes qui se livraient la lutte réclamaient la libération de Kenyatta.

Le chef rebelle barbu, maintenant âgé de 63 ans, a été tantôt emprisonné, tantôt en résidence surveillée, au nord de la colonie, au cours des sept dernières années, en raison de

Voir AU KENYA en page 2

Jusqu'à présent, les rapports sur ces défections sont assez vagues. Un porte-parole des Nations unies a révélé qu'un officier de l'armée de M. Mobutu à Coquilhatville, capitale de la province d'Equateur, avait déclaré qu'une compagnie s'était rendue aux forces lumumbistes et que deux autres compagnies avaient évacué la capitale en criant des slogans pro-lumumbistes.

Iléo veut expulser le communisme du Congo

Pendant ce temps, le premier ministre congolais Joseph Iléo promettait solennellement d' "expulser le communisme du Congo", cependant que des troupes congolaises désarmaient et battaient de petits groupes de soldats de l'ONU.

A Elisabethville, des informateurs proches de l'ONU ont exprimé leur alarme devant la possibilité de nouvelles attaques contre les Blancs dans la province de Kivu, dominée par les lumumbistes. On rapporte que le nombre des Européens arrêtés et brutalisés est en progression constante.

Le premier ministre Iléo a dénoncé le communisme en commentant le pacte militaire qu'il avait signé la veille avec le président du Katanga, M. Moise Tschombé et le président du Sud-Kasai, Albert Kalondji. "Nous allons expulser le communisme du Congo, a-t-il ajouté. "Le peuple congolais est 200 p. 100 anticommuniste".

Le général Mobutu, dont la résidence est située à Equateur, y concentre ses forces armées depuis plusieurs semaines. Selon des rapports parvenus la semaine dernière, 1,000 soldats s'y trouvaient.

Toutefois, M. Antoine Gizenga, leader congolais qui jouit de l'appui des communistes, a ordonné l'évacuation de ses militaires cantonnés à Stanleyville, capitale de la province Orientale, avant que M. Mobutu ne déclenche son offensive.

Craintes

Certains des soldats de M. Gizenga ont pénétré dans la province d'Equateur. D'autres se sont dispersés dans la province de Kivu et le gouvernement central du Congo a craint que ceci ne donne lieu à une marche en masse sur Léopoldville.

Le mouvement des troupes lumumbistes en Equateur a été connu alors que des rapports voulaient qu'une activité sans relâche règne au sein de l'armée de M. Mobutu. Selon les rapports d'hier, la compagnie qui s'est rendue aux forces lumumbistes était cantonnée à l'extérieur de Boende.

Cependant, on n'a pu confirmer les rumeurs selon lesquelles le général Mobutu aurait récemment tenu une rencontre avec le général Victor Lundula, commandant des troupes lumumbistes.

M. Dayal remplacé ?

NATIONS-UNIES, N.Y. (PA-AFP) — Le secrétariat de l'ONU a qualifié de "pures hypothèses" les rumeurs selon lesquelles M. Pier Spinelli, de nationalité italienne, directeur de l'Office européen des Nations unies à Genève, serait nommé prochainement successeur de M. Rajeshwar Dayal comme représentant spécial du secrétaire général au Congo.

On sait que le gouvernement central du Congo a reproché à M. Dayal d'avoir semblé favoriser le groupe politique de feu Patrice Lumumba. Le président Kasavubu a refusé de rencontrer en personne le diplomate de l'Inde.

Selon des rumeurs non confirmées, M. Spinelli pourrait en revanche être désigné par M. Hammarskjold pour examiner avec le gouvernement belge des modalités d'exécution de la dernière résolution du Conseil de sécurité sur le Congo.

Départ soudain de M. I. Berendsen

D'autre part, des porte-parole de l'ONU ont révélé que M. Ian

Voir M. DAYAL en page 2

Vosburgh transféré à Bordeaux

SWEETSBURG. (DNC) — Abel Vosburgh, journalier de 63 ans, du village de Noyan (Missisquoi), habite une cellule de la prison de Bordeaux depuis samedi dernier. C'est une procédure normale que de détenir à Bordeaux tout prévenu accusé de meurtre dans le district judiciaire de Bedford.

M. Henri Campbell, gouverneur de la prison de Sweetsburg, a déclaré à LA PRESSE que le prévenu avait eu une conduite exemplaire durant sa détention à Sweetsburg, qu'il se trouvait même heureux et semblait toujours calme, dormait très bien et appréciait les repas qu'on lui servait.

Vosburgh était gardé dans une cellule isolée, à Sweetsburg. Il attendra maintenant à Bordeaux les décisions de l'hon. juge Louis-Philippe Cliche, de Sherbrooke, à la suite de la demande d'un changement de venue de la part du procureur de la défense, Me John Gotlieb, de Montréal. L'inscription de cette requête fut présentée en Cour supérieure, à Sweetsburg, devant le juge Cliche, qui a pris les arguments en délibéré, réclamant des deux procureurs, Me Gotlieb et Me Claude Noiseux, de Cowansville, procureur de la Couronne, des plaidoyers par écrit pour soutenir leur thèse.

Me Gotlieb prétend que la publicité qui a entouré la tragédie de Noyan, (en marge de laquelle le prévenu est accusé d'avoir causé la mort de sa femme et de onze de ses 15 enfants) est préjudiciable à son client et qu'il ne pourrait obtenir, à Sweetsburg, un jury impartial, par suite des articles parus dans les journaux de la région.

De plus, Me Gotlieb croit qu'il serait essentiel pour les fins de la justice d'instruire le procès de Vosburg devant une cour de la métropole avant l'été. Autrement, au palais de justice de Sweetsburg, la cause ne pourra procéder avant les assises d'octobre. Pendant ce temps, Vosburg est forcément incarcéré.

Par contre, Me Noiseux prétend que les journaux de la métropole ont exploité la tragédie et le crime reproché à Vosburgh avec beaucoup plus de détails incriminants que les périodiques de la région de Noyan et que conséquemment, le choix des jurés impartiaux ne pourrait s'effectuer plus facilement à Montréal qu'à Sweetsburg.

M. Fulton songe au cas des loteries

OTTAWA (DNC) — Le procureur général du Canada, M. Davie Fulton, n'a encore eu aucun entretien officiel avec ses collègues des provinces au sujet des loteries.

C'est ce qu'il a assuré, hier, en réponse à une question du député de Maisonneuve-Rosemont, M. Jean-Paul Deschatelets. Une modification au code pénal permettrait l'établissement de loteries et le ministre assure que son bureau s'intéresse à ce sujet.

Toutefois, ajoute-t-il, même s'il y a parfois des discussions relatives aux loteries, elles n'ont aucun caractère officiel.

Au Sahara, en avril

La France détonera une autre bombe atomique

PARIS. (Reuters-AFP) — M. Pierre Messmer, ministre des Forces armées, a déclaré hier que la France procédera à sa quatrième expérience nucléaire dans le désert du Sahara le mois prochain. Toutefois il ne s'agirait pas d'une bombe à hydrogène.

Devant la commission de défense de l'Assemblée nationale, M. Messmer a dit que la question d'une explosion d'une bombe thermonucléaire soulevait le problème de trouver un endroit convenable.

Le ministre a ajouté qu'une expérience thermonucléaire aurait lieu au-dessus de la mer et non à Reggane, dans le sud du désert du Sahara.

Selon un autre membre de la commission, M. Messmer aurait dit que la France avait présentement recueilli tous les renseignements requis grâce à la présente série d'expériences.

Au programme nucléaire, il ne reste qu'une seule expérience à tenter au site de Reggane. Par la suite, il y aura des explosions souterraines dans la région des montagnes de Hoggar, près de Tamanrasset.

La France offre de négocier, sans condition, avec le FLN

PARIS. (PA-AFP-UPI) — Pendant le "petit sommet" tenu hier soir à Rabat par trois chefs du monde arabe en vue de rétablir rapidement la paix en Algérie, la France a annoncé qu'elle était disposée à négocier directement avec les rebelles algériens, sans poser de conditions préalables.

Cette offre, qui indique un nouvel assouplissement de la politique française, est la plus généreuse qui ait été faite jusqu'ici aux dirigeants de la rébellion algérienne. Elle a été rendue publique par le ministre de l'Information, M. Louis Terrenoire, au cours d'une conférence de presse en marge des récents entretiens entre le général de Gaulle et le président Bourguiba, de la Tunisie.

M. Terrenoire a déclaré que le gouvernement français est prêt à discuter avec les diverses tendances algériennes, notamment avec le F.L.N., les conditions de l'autodétermination. Le ministre a donné ainsi à entendre que la France n'exige plus que les pourparlers de paix ne soient entrepris qu'après un cessez-le-feu ou en relation avec une telle mesure.

Il a ajouté qu'au cours des entretiens, de Gaulle a dit au président Bourguiba que "le destin de l'Algérie devra être décidé par les Algériens eux-mêmes et par eux seuls, s'exprimant par la voie du suffrage universel".

Conférence maghrebine

Tandis que M. Terrenoire faisait part de la nouvelle offre de son pays, le roi Hassan II du Maroc, le président Bourguiba et M. Ferhat Abbas, chef des insurgés algériens, tenaient une conférence au palais royal de Rabat afin de discuter le problème algérien et l'unité du Maghreb, groupe de pays de l'Afrique septentrionale qui comprend le Maroc, l'Algérie, la Lybie et la Tunisie.

Au cours de la réunion, le président Bourguiba a invité les rebelles algériens à coopérer avec le général de Gaulle afin de ramener la paix dans leur pays.

Dans les milieux français, on prévoit que si les rebelles réagissent favorablement à l'appel de M. Bourguiba, des négociations pourront être entreprises d'ici deux semaines. Elles conduiront éventuellement à une rencontre personnelle entre de Gaulle et M. Ferhat Abbas.

Dans l'intervalle, de nouveaux actes de violence ont été signalés, hier, en Algérie où Musulmans et Européens attendent avec anxiété le résultat des entretiens entre les chefs d'Etat. Quatre autres personnes ont perdu la vie au cours d'attentats terroristes.

Nouvelle note de "H" à la Belgique

Retrait immédiat du Congo de tout le personnel belge



Tom Mboya

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI-Reuters) — Le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjold, a discuté hier avec le Comité consultatif sur le Congo d'une nouvelle note à l'adresse de la Belgique dans laquelle les Nations unies insisteront sur le retrait immédiat de tout le personnel militaire et politique belge de même que sur celui des troupes mercenaires au Congo.

Dans sa réponse à une note antérieure, la Belgique avait manifesté sa volonté d'évacuer ses troupes encore cantonnées dans certaines bases militaires congolaises, tout en précisant que le retrait de conseillers politiques appelés par le gouvernement central congolais présentait des difficultés.

On mande de Bruxelles que le gouvernement belge a promis à l'ONU de retirer, avant le 15 mars, ses troupes des bases de Kamina et de Kitona et de prendre des mesures pour rappeler le personnel militaire et para-militaire engagé par les autorités congolaises.

La Belgique "prête à collaborer"

Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, les autorités belges ont également promis de faire cesser le recrutement de Belges par la Légion étrangère congolaise et d'"inviter" les mercenaires belges à revenir au pays.

La lettre demande que le commandement de l'ONU au Congo prenne des mesures de sécurité plus sévères en vue de protéger la vie de plus de

Voir CONGO en page 2

La Légion étrangère dans Oran

ORAN, Algérie. (UPI-AFP-Reuters). — Des troupes de la Légion étrangère ont été dépêchées hier à Oran pour mettre fin aux manifestations de violence contre la France qui ont fait quatre victimes au cours des 24 dernières heures. Elles ont installé des nids de mitrailleuses aux coins de rues du quartier musulman, peu après qu'un bandit non identifié eut assassiné un musulman pro-Français dans la banlieue de la ville. La police a annoncé en même temps l'arrestation de trois jeunes musulmans, présumés coupables du meurtre de deux Françaises, mardi. Les deux femmes ont été brûlées vives dans leur voiture renversée par des émeutiers musulmans.

Le plan Kennedy de bon augure pour le Canada

WASHINGTON (PC) — On a appris, hier, de sources compétentes que le désir manifesté par le président Kennedy d'augmenter les armements classiques des Etats-Unis se traduira vraisemblablement par l'octroi au Canada d'un nombre plus élevé de contrats pour la défense.

On prévoit que dans le projet qu'il doit soumettre prochainement au Congrès, M. Kennedy insistera sur le besoin de nouveaux véhicules militaires et chars d'assaut et réclamera également plus de radars pour les troupes terrestres.

Un porte-parole canadien a déclaré qu'il a déjà parlé avec des représentants américains de "deux ou trois choses" que le Canada serait en mesure de produire. "Les perspectives sont des plus encourageantes", a-t-il affirmé.

Le porte-parole, tout en refusant de divulguer les projets des autorités canadiennes, a cependant laissé entendre qu'ils avaient peut-être trait à la fabrication de véhicules destinés à accroître la puissance d'attaque des petites unités terrestres.

L'enquête sur les "goofballs"

M. Monteith n'a pas encore été invité par M. Drapeau

OTTAWA, (DNC) — Le ministère fédéral de la Santé n'a encore reçu aucune invitation à envoyer un représentant à la réunion que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a convoquée pour étudier les moyens à prendre afin de délivrer la Métropole des "goofballs".

Interrogé hier par M. Romuald Bourque, député d'Outremont, le ministre de la Santé, M. Monteith, a répondu qu'il n'avait pas reçu d'invitation à assister à la réunion. Néanmoins, a-t-il assuré, son ministère suit de très près cette question qu'un comité spécial étudie.

Après la conférence fiscale (II)

La formule de péréquation Diefenbaker, corrigée, ne serait pas si dommageable

par Vincent PRINCE

Le premier ministre Diefenbaker a choqué toutes les provinces, sauf l'Ontario, avec sa nouvelle formule de péréquation présentée à la conférence fiscale de la semaine dernière.

On a critiqué cette formule pour deux raisons fondamentales :

1. Elle amène une égalisation des revenus des provinces par le "milieu" au lieu du "sommet". Ca n'est plus de l'égalisation, c'est de la "moyennisation", a dit M. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan. "On a tué le principe même de la péréquation", a proclamé M. Jean Lesage.

2. Elle signifie, dans la pratique, beaucoup moins d'argent pour les provinces jusqu'ici reconnues comme "provinces pauvres". C'est évidemment là un défaut impardonnable.

But de la péréquation

La formule de péréquation actuelle a été imaginée par le gouvernement St-Laurent. Son but : placer toutes les provinces à peu près sur un pied d'égalité, faire des contribuables de toutes les parties du pays des Canadiens "à part entière", comme dirait le général de Gaulle.

Un seul facteur dans cette formule : la moyenne du rendement des trois impôts classiques (revenu des particuliers, profits des compagnies et successions) dans les deux provinces les plus riches de la Confédération, soit l'Ontario et la Colombie-Britannique. Cette moyenne est d'environ $45 par tête de population. Il s'agit, ensuite, de calculer le rendement par capita de ces trois mêmes impôts dans chacune des autres provinces et d'ajouter le montant nécessaire pour l'élever à cette moyenne de $45 par tête. Ainsi, dans le Québec, le rendement des trois impôts par tête est d'environ $29. La différence avec la moyenne des deux provinces les plus riches est donc de $16. Pour obtenir le paiement de péréquation auquel notre province aura droit, on multiplie simplement ce $16 par le nombre des citoyens.

A moins de prendre comme base de calcul le rendement des trois impôts en question dans la province la plus riche, la formule pouvait difficilement être plus généreuse pour les provinces Le fait est que les paiements de péréquation, en vertu de cette formule, ont effectué une montée en flèche depuis leur institution, en 1957-1958. Québec en retira $36,000,000 pour la première année, alors que, pour 1960-1961, ou l'année en cours, ce sera à peu près le double. Et la montée aurait continué.

La nouvelle formule

En opposition à celle-ci, la nouvelle formule présentée par M. Diefenbaker, jeudi dernier, tient compte d'un deuxième facteur, c'est-à-dire qu'elle fait entrer en ligne de compte également les revenus provenant des droits prélevés par les provinces sur l'exploitation de leurs richesses naturelles, ou, pour être plus précis, de la moitié du rendement de ces taxes particulières. De plus, le barème n'est plus le rendement de ces sources de revenus dans les deux provinces les plus riches, mais le rendement moyen du pays, la moyenne nationale.

Illustrons cette formule en prenant le cas du Québec. La moyenne du rendement, dans les dix provinces, des trois impôts classiques est de $34.54 per capita, contre $29.78 pour Québec. La moyenne du rendement, dans les diverses provinces encore, de la moitié des revenus provenant de l'exploitation des richesses naturelles, s'établit, d'autre part, à $7.73 per capita, contre $3.24 au Québec. Dans le premier cas, Québec est de $4.76 en deçà de la moyenne nationale; dans le deuxième, de $4.49. Si l'on additionne ces deux montants, soit $4.76 et $4.49, on en arrive au chiffre de $9.25. Ce $9.25 multiplie par notre population de 5,100,000 habitants donne, en d'autres termes, le montant des paiements de péréquation auxquels nous avons droit en vertu de la formule Diefenbaker, soit environ $47,000,000.

Elément de justice

C'est beaucoup moins intéressant que la formule actuelle . . . pour les provinces. Evidemment, il y a les garanties qui empêcheront les paiements de péréquation de baisser (ils auraient monté autrement, toutefois) au cours des cinq prochaines années, mais il s'agit

Voir LA FORMULE en p. 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	17 à 28
Comiques	10
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	63
Editorial	4
Finance	60 et 61
Horoscope	10
Les Tribunaux	30
Loisirs et Récréation	64
Mots croisés	10
Radio et Télévision	10
Session fédérale	31
Spectacles et Concerts	12
Sports	56 à 59 et 67
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5



AU KENYA

SUITE DE LA PAGE 1

son rôle de premier plan au sein de la société secrète Mau Mau. Cet organisme clandestin a terrorisé la colonie pendant plusieurs années avant que l'armée britannique ne parvienne à écraser complètement les rebelles.

Les élections

L'Union nationale africaine, dirigée par Tom Mboya, dont le parti a remporté 16 des 33 sièges "ouverts" du Parlement de 65 membres, a réclamé à grands cris, tout au cours de la campagne électorale, la libération de Kenyatta. Le parti rival, l'Union démocratique africaine, un mouvement nationaliste plus modéré, en a fait autant.

Les deux partis réclament l'ancien leader Mau Mau comme chef du nouveau gouvernement du Kenya. Mais le gouverneur de la colonie, sir Patrick Renison, a déclaré que le prisonnier politique ne sera pas libéré avant que le nouveau gouvernement ait fait ses preuves.

Fort de son succès électoral, Mboya a affirmé que Kenyatta doit être libéré "avant qu'un conflit majeur n'éclate entre le gouverneur britannique et le nouveau gouvernement" à prédominance noir du Kenya dont la population européenne compte moins de 100,000 habitants contre 6,000,000 d'indigènes.

La composition exacte du nouveau gouvernement demeure obscure puisque aucun parti ne détient la majorité des sièges. Une alliance quelconque sera essentielle. Bien que l'Union nationale africaine compte plus de sièges que tout autre parti, la balance des forces en présence sera à tel point égale qu'il ne sera pas facile de former un gouvernement stable.

M. DAYAL

SUITE DE LA PAGE 1

Berendsen, principal représentant des Nations unies au Katanga, a soudainement quitté Elisabethville hier soir, peut-être pour n'y plus revenir.

Le départ subit du Néo-Zélandais a pris le gouvernement katangais par surprise. Aucune annonce officielle n'en a été faite, mais on a dit que M. Berendsen se rendra probablement aux quartiers généraux de l'ONU pour une assez longue période et prendra ensuite des vacances.

M. Berendsen, qui a agi comme représentant de l'ONU au Katanga depuis le mois d'août dernier, a appuyé à plusieurs reprises le Katanga contre l'ONU à Léopoldville.

2e exercice "Tocsin" au début de mai

De notre édition finale d'hier

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a annoncé hier la deuxième d'une série d'exercices annuels pour mettre les mesures d'urgence à l'épreuve et en pratique. L'exercice, connu sous le nom de "Tocsin", aura lieu au début de mai. C'est l'organisation des mesures d'urgence qui en sera chargée.

Cette série d'exercices a pour objet d'expérimenter les mesures d'urgence nécessaires pour la survivance nationale et le fonctionnement ininterrompu du gouvernement à tous les échelons, ainsi que de faire l'essai de mesures déjà élaborées et d'attirer l'attention sur les omissions qui pourraient encore exister dans les plans et préparatifs.

Lors du premier exercice Tocsin au mois de mai dernier, on a insisté sur l'essai de moyens destinés à assurer un personnel au gouvernement d'urgence, ainsi que sur l'utilisation des communications d'urgence, de même que du système d'avertissement en cas d'attaque, à l'exclusion des sirènes, en vue de garantir la survivance de la population. Cette année, on étudiera particulièrement les problèmes concernant l'organisation et le fonctionnement du gouvernement avec des moyens d'urgence aussi bien que le système d'avertissement, y compris les sirènes et la radiodiffusion d'urgence.

L'exercice comprendra aussi l'étude de quelques problèmes de gouvernement qui devront être résolus après une attaque.

L'exercice se fondera sur la présomption d'une attaque nucléaire sur le Canada par une force composée principalement d'avions pilotés, comme ce fut le cas pour l'exercice de l'an dernier. Chacun des dix gouvernements provinciaux, plus de trois cents municipalités, l'armée et le gouvernement fédéral ont participé au dernier exercice.

CONGO

SUITE DE LA PAGE 1

2,000 enfants belges au Katanga et de plus de 1,000 autres à Léopoldville, capitale du Congo.

La lettre, qui est une réponse à la note de M. Hammarskjold en date du 22 février, précise que le gouvernement belge est prêt à collaborer à la mise à exécution de la résolution du Conseil de sécurité qui exige le retrait du Congo de tout le personnel militaire et des conseillers politiques étrangers.

LA FORMULE

SUITE DE LA PAGE 1

ici de comparer simplement deux formules.

Est-ce à dire que la proposition Diefenbaker est en tout point inférieure à la formule actuelle. Nous ne le croyons pas. Nous sommes d'avis, au contraire, qu'il n'est que juste de tenir compte, dans les paiements de péréquation, du rendement des redevances imposées sur l'exploitation des richesses naturelles. Avec la formule actuelle, il arrive qu'une province, comme l'Alberta, retire de forts montants de péréquation, alors que ses citoyens ne sont pas tellement taxés, les redevances sur les puits de pétrole y pourvoyant amplement. Par contre, l'Ontario, qui ne reçoit aucun paiement de péréquation, doit assujettir ses contribuables à des taxes beaucoup plus élevées. La chose ne semble pas tellement équitable.

Correctifs possibles

Evidemment, M. Lesage et M. Douglas ont raison quand ils soutiennent que la nouvelle formule viole le principe d'égalisation. Ce que l'on veut obtenir de cette formule, encore une fois, c'est que le citoyen de Terre-Neuve, par exemple, n'ait rien à envier au Canadien le plus favorisé. Le citoyen le plus favorisé c'est celui de la province la plus riche. Il faut donc baser la péréquation sur cette dernière, ou, tout au plus, sur la moyenne des deux plus fortunées, comme c'est le cas actuellement.

Mais la formule Diefenbaker pourrait être améliorée pour tenir compte de ce juste point de vue. Rien n'empêche, en effet, d'inclure le facteur des richesses naturelles et de baser les paiements d'égalisation en tenant compte du rendement de toutes ces cources de revenus dans la ou les deux provinces les plus riches. Il y aurait aussi, sans doute, quelques autres petites retouches à faire pour faire donner à cette formule le rendement voulu en dollars et cents, mais ceci ne devrait pas être un obstacle majeur.

Alors, pour tout résumer, la nouvelle formule, telle que présentée par M. Diefenbaker nous apparaît inférieure à la formule actuelle. Par contre, elle possède un élément nouveau, qui, les corrections étant apportées, pourrait la rendre supérieure à celle imaginée et mise au point par le gouvernement St-Laurent. Voudra-t-on apporter ces corrections? L'avenir évidemment pourra nous contredire, mais les indices ne sont sûrement pas trop prometteurs pour l'instant.

DEMAIN :

La peur fera-t-elle reculer Ottawa ?

Emoi à New York:

Une fillette disparaît alors que le sadique Thompson passe en cour

NEW YORK. (PA,AFP,UPI) — Une semaine après le meurtre et le viol d'une fillette de 4 ans, Edith Kiecorius, par un sadique, une seconde fillette a disparu à New York.

La police a immédiatement organisé une vaste battue pour retrouver Donna Marie Michele, 10 ans, qui n'est pas rentrée de l'école hier soir. Elle habite le quartier du Bronx, au nord de la ville.

Des enfants ont retrouvé ses livres près de l'East River, l'un des cours d'eau qui sillonnent New York. Donna avait eu de mauvaises notes à l'école, et certains croient qu'elle aurait eu peur de l'avouer à ses parents.

C'est mercredi de la semaine dernière que la petite Edith Kiecorius avait été violée et tuée. L'assassin présumé qui a été appréhendé mardi est passé en cour hier sous l'accusation d'homicide.

Cautionnement refusé

Le juge Louis Wallach a remis la cause à demain afin de donner à l'accusé Fred Thompson le temps de se trouver un avocat. Cependant tout cautionnement a été refusé à l'inculpé.

Demain l'accusé plaidera automatiquement non coupable. Cette procédure est obligatoire dans l'Etat de New York où toute accusation pouvant conduire à la peine de mort oblige l'accusé à plaider non coupable.

M. Joseph Freitas, chef de police de North Smithfield, au Rhode Island, se rendra à New York aujourd'hui afin de questionner Thompson au sujet du meurtre en 1924 de Viola Aiken, une fillette de trois ans, qui fut violée par un maniaque qu'on n'a jamais pu identifier.

Lancement du Letitia

ABERDEEN. (PC) — Le paquebot de 6,500 tonnes "Letitia" de la compagnie Donaldson a été lancé dernièrement. Il fera le service dans l'Atlantique du Nord, la Voie maritime du St-Laurent et les Grands-Lacs.

Washington consacre $1 milliard pour venir en aide aux chômeurs

WASHINGTON. (PA) — La Chambre des représentants a approuvé un projet de loi du président Kennedy consacrant près de un milliard ($1,000,000,000) pour venir en aide aux chômeurs américains qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage.

C'est la première mesure d'importance majeure, visant à combattre la récession économique, à être adoptée par l'une ou l'autre branche du Congrès américain depuis l'accession de M. Kennedy à la présidence. Le projet de loi sera soumis au Sénat la semaine prochaine. Le gouvernement américain espère être en mesure d'accorder des prestations additionnelles à compter du 1er avril. Le projet de loi s'étend sur une période de deux ans, rétroactive au 30 juin. On estime que plus de 3,000,000 de chômeurs pourront bénéficier de cette mesure.

Ne troublons pas celui qui dort

Lorsqu'une voiture circule la nuit, son conducteur doit éviter de troubler le sommeil paisible des habitants de la ville comme ceux de la campagne. L'avertisseur ne doit être utilisé la nuit que très brièvement et en cas d'absolue nécessité. Il est également très mal d'arrêter quelque part pour prendre un ami et de se servir d'un avertisseur à coups redoublés. Pensons un peu aux voisins et faisons acte de civisme en ne troublant pas la quiétude d'un arrondissement.

Problème de l'eau à St-Jérôme

Forage d'un puits d'essai au coût de quelque $10,000

ST-JEROME. — La longue série de rencontres et de pourparlers des conseillers de St-Jérôme a connu son dénouement à l'assemblée régulière du conseil lorsqu'il fut proposé par M. Roland Lauzon, appuyé par M. Albert Gascon, d'accorder un contrat de plusieurs milliers de dollars à la firme Laurentide Diamond Drilling Ltd, pour le forage d'un puits d'essai de 8 pouces, au nord de St-Jérôme.

De $16.50 à $33 le pied

Par la résolution du conseil, la compagnie Laurentide Diamond Drilling Ltd est autorisée à faire un forage d'essai d'après les prix fixés dans l'ordre. Les premiers 100 pieds coûteront $16.50, les deuxièmes 100 pieds coûteront $22, les troisièmes 100 pieds coûteront $27.50 et par la suite, ce sera à raison de $33 le pied.

Les conseillers estiment que ce forage ne coûtera pas plus de $10,000 et pourra procurer une bonne idée des résultats qu'apporteraient d'autres forages.

A ce moment-là, soit dans environ un mois, car c'est le délai qu'a donné le conseil à l'entrepreneur, le conseil devra accepter ou refuser l'offre pour le creusage de trois puits pour obtenir trois millions de gallons d'eau par jour.

Les membres du conseil ont cependant ajouté une condition à l'offre de Laurentide Diamond Drilling Ltd. Cette compagnie doit inclure l'installation du puits et des pompes dans les prix qu'elle a fixés.

Il faudra maintenant que les ingénieurs de la ville s'occupent avec la Laurentide Diamond Drilling d'obtenir les droits de passage avant de faire tout forage.

Conférence de presse de Kennedy

Augmentation possible des armes classiques

De notre édition finale d'hier

WASHINGTON, (PA, UPI, AFP) — Le président Kennedy a déclaré à sa conférence de presse, hier, que le secrétaire à la Défense, M. Robert S. McNamara, avait recommandé une augmentation des armements conventionnels pour les forces militaires des Etats-Unis. Il a cependant précisé qu'aucune proposition n'avait été faite pour que son pays renonce à compter sur les armes nucléaires.

Selon l'agence France-Presse, le président a déclaré que le gouvernement américain proposera une augmentation des armements conventionnels, ajoutant que le but des Etats-Unis est de renforcer les forces conventionnelles non seulement en Europe occidentale, mais également dans le monde entier.

M. Kennedy a par ailleurs exprimé l'espoir que les Etats-Unis auront terminé cet été leur étude sur le désarmement et qu'ils seront alors en mesure d'arriver à un accord avec l'URSS qui diminuerait les tensions dans le monde.

Le président a souligné que le gouvernement ne pourra se prononcer avant environ deux semaines sur la recommandation de M. McNamara.

Résumé de la conférence

Voici les autres points les plus importants de sa conférence de presse :

Désarmement — Le premier objectif des Etats-Unis est de réaliser un accord sur l'arrêt des expériences nucléaires.

Récession — Il est impossible de prédire pour le moment si la récession a atteint son point maximum et si l'économie américaine va reprendre son élan. Au cours de la semaine écoulée, pour la première fois depuis juillet, aucune fuite d'or n'a été enregistrée, ce que justifie le retour à la confiance envers le dollar.

Corps de paix — Un ordre exécutif signé aujourd'hui crée à titre temporaire un premier élément du "Corps de paix" destiné à aider les pays sous-développés. Cet organisme sera constitué surtout de jeunes.

Visite d'Adenauer — Le chancelier de l'Allemagne occidentale visitera Washington les 12 et 13 avril à l'invitation du président américain.

Nouveau! LA MAISON AU 1,000,000 de TUILES VOUS OFFRE



12 PIEDS DE LARGE!

LE PLUS VASTE CHOIX DE MOTIFS DE VINYLE SANDRAN!

1.98 LA V. C.

Aussi, disponibles dans les largeurs de 2 et 3 vges $1.79 LA V.C.

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES

• BROADLOOM
• CERAMIQUE

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

15 est, rue BERNARD (près St-Laurent) CR. 4-5528
1504 rue BLEURY (près Ontario) VI. 2-8871
Centre d'achats Pont-Mercier (boul. Lafleur) DO. 6-7705

Tous les magasins ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — toute la journée le samedi.
Le magasin du centre d'achats est ouvert le jeudi jusqu'à 9 p.m.

AGUERE

Ecoulement FINAL!

235 MANTEAUX

JAQUETTES • CAPES • ETOLES DE FOURRURES

sacrifiés

AUX PLUS BAS PRIX JAMAIS VUS!

Profitez de ces réductions sensationnelles pour économiser sur l'achat de superbes fourrures, pour cet hiver . . . et l'hiver prochain.
UN LEGER DEPOT réservera tout article jusqu'à l'automne prochain, sans aucuns frais.



Quelques spéciaux formidables:

6 MANTEAUX DOS RAT MUSQUE	teint	345.00	175.00
9 MANTEAUX MOUTON RASE	teint garnis vison, castor	315.00	195.00
4 MANTEAUX CHAT SAUVAGE RASE		445.00	275.00
3 MANTEAUX MOUTON DE PERSE	gris garnis vison	445.00	275.00
1 MANTEAU MOUTON DE PERSE	gris garni vison saphir	495.00	345.00
2 MANTEAUX MOUTON	de Perse teint brun unis ou garnis vison	595.00	345.00
8 MANTEAUX MOUTON	de Perse teint noir unis ou garnis vison	595.00	345.00
2 MANTEAUX CASTOR CANADIEN		595.00	345.00
10 MANTEAUX MOUTON	de Perse teint noir toutes grandeurs	545.00	345.00

ETOLES et JAQUETTES

6 ETOLES FLANCS RAT MUSQUE TEINT		95.00	40.00
3 ETOLES ECUREUIL TEINT		245.00	125.00
4 JAQUETTES MOUTON DE PERSE	gris unies ou garnies vison	295.00	145.00
6 JAQUETTES MOUTON	de Perse teint brun unies ou garnies	395.00	245.00
CAPES VISON SAPHIR, PASTEL		295.00	195.00
ETOLES VISON SAUVAGE,	pastel, peaux allongées	445.00	295.00
ETOLES VISON SAUVAGE	qualité surchoix	895.00	595.00
ETOLES VISON PASTEL	qualité surchoix	895.00	595.00

EXTRA-SPECIAL:

9 CAPES ET ETOLES DIVERSES		95.00	45.00

EXTRA-SPECIAL:

2 MANTEAUX LOUTRE	canadienne garnis vison, 16-18 ans	995.00	595.00
3 MANTEAUX	mouton de Perse teint noir, large col vison, qualité surchoix	845.00	545.00
3 MANTEAUX MOUTON	de Perse gris, large col vison saphir	875.00	625.00
2 MANTEAUX CASTOR CANADIEN		1395.00	850.00
2 MANTEAUX LOUTRE LABRADOR		1395.00	945.00
1 MANTEAU PHOQUE	garni vison Lutetia	1495.00	945.00

TOUT SOUS LE MEME TOIT : MAGASIN, ATELIER, ENTREPOSAGE.

Ouvert les JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9.30 hrs

AGUERE Limitée

787 est, rue MONT-ROYAL -- LA. 6-6611

(angle St-Hubert)

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 117 MONTREAL, JEUDI 2 MARS 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Une initiative de la police de Montréal intéresse la province

Une procédure uniforme pour les agents de la circulation

par Lucien CHAMPEAU

Une initiative de la police de Montréal dans le domaine de la circulation attirera bientôt dans nos murs plus d'une centaine de policiers venus des quatre coins de la province.

Cette idée, qui deviendra réalité lundi prochain, a reçu un accueil fort intéressé d'un peu partout.

Des corps de police aussi éloignés que ceux de Causapscal, Matane, ou plus près comme celui des Trois-Rivières, ont déjà annoncé qu'ils enverront au moins 47 représentants. Et les adhésions continuent.

Le projet, lancé par le directeur intérimaire Ernest Pleau et l'inspecteur-chef Jean-Paul Gilbert, a pour but d'uniformiser le comportement des agents dans les causes ayant trait à la circulation.

Des spécialistes, policiers, avocats, ingénieurs et même un médecin-légiste, donneront des cours qui s'étendront du 6 au 10 mars entre 9 a.m. et 5 h. p.m., à la nouvelle école de la police, au no 3030, rue Viau.

Le programme est agencé de manière à couvrir toutes les sphères de la circulation : détection des défectuosités d'un véhicule; chauffards; dangers de la route; collisions, etc.

Des cours expliqueront la méthode de procéder dans le cas d'un accident; la détermination des causes de l'accident; les lois routières; le comportement du policier à l'égard d'un violateur; les enquêtes de circulation et les causes d'ivresse au volant.



NOUVEAU CORONER — L'hon. juge PAUL-EMILE COTE (à gauche), de la Cour supérieure, a fait prêter serment hier matin à Me MARCEL TRAHAN, C.R., qui occupera dorénavant le poste de coroner conjoint de Montréal, à la place du Dr A.-B. Clément. Me Trahan était greffier de la Cour du bien-être social depuis 18 ans, et il avait également été nommé, il y a quelques années, juge suppléant de cette même cour. photo LA PRESSE

Les dons aux oeuvres

Du cent pour un pour vos dollars

Des rapports substantiels des paroisses parvenus hier matin au quartier général de la Fédération des oeuvres de charité ont provoqué un bond au thermomètre de la campagne de souscription qui, même si elle a été quelque peu retardée par la tempête de dimanche dernier et ses conséquences, s'annonce assez encourageante.

En effet, le montant recueilli atteint aujourd'hui $425,511, ou 23 pour cent de l'objectif minimum de $1,850,000 indispensable au soutien de toutes les oeuvres de la Fédération.

Cette somme peut paraître fantastique à ceux qui ne sont pas familiers avec ce vaste réseau d'agences sociales, explique M. Roger Robert, président général de la campagne, mais tous ceux qui en connaissent le fonctionnement et les magnifiques réalisations s'étonnent, au contraire, que la Fédération puisse accomplir tant de choses avec ce budget relativement modeste.

Plus de la moitié de l'objectif est en effet consacrée à ses deux oeuvres majeures : la Société de service social aux familles et la St-Vincent-de-Paul. Les 32 autres doivent être alimentées avec moins d'un million, ce qui nécessite une administration générale ferme et prudente.

Parmi ces 32 oeuvres, qui n'a entendu parler des bienfaits des sept colonies de vacances, pour lesquelles il faut trouver près de $150,000 ; de la Société des infirmières visiteuses, qui a besoin de $168,000; de l'Aide aux infirmes, pour qui il faut $20,000 ? Mais d'autres agences, tout aussi nécessaires et tout aussi efficaces, sont peut-être moins connues.

Sait-on que le Carrefour des jeunesses féminines protège les adolescentes en danger moral et physique et qu'il s'agit là d'une oeuvre-pilote d'une extrême importance ? Sait-on que l'Accueil des jeunes, centre d'observation et d'orientation pour garçons de 14 à 17 ans, accomplit un bien immense et a besoin de $44,000? Sait-on que depuis la fondation de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, 24,000 anciens détenus et hommes seuls désemparés, dont plus de 7,200 ont été réhabilités, sont passés par sa porte accueillante ?

Une chose est certaine, ajoute en terminant le président, par un dollar n'est dépensé inutilement à la Fédération et chacun de ces dollars versés par le public rapporte cent pour un.

faits divers

Tué par une pelle mécanique

Un homme dans la cinquantaine a été déchiqueté par une pelle mécanique, peu après 3 h. p.m. hier, à l'intersection des rues Ste-Catherine et Jeanne-Mance, sur les chantiers de la Place des Arts.

L'homme, que la police de Montréal n'a pas encore réussi à identifier, ramassait des bouts de fil de cuivre au moment de la tragédie. Les ouvriers venaient tout juste de l'avertir de ne pas demeurer à cet endroit, mais il avait apparemment passé outre à leur ordre.

Il est mort avant que l'ambulance n'ait eu le temps de le conduire à l'hôpital, et son cadavre a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent pour enquête.

Dans une souffleuse

Un bambin a été broyé par une souffleuse à neige, à l'Abord-à-Plouffe, hier après-midi. La victime a été identifiée comme étant Nicola Falco, 3 ans, du 545, 90e Avenue, à l'Abord-à-Plouffe.

Selon la version de la police, Nicola et son frère marchaient

Voir FAITS DIVERS en page 13

L'affaire Birrell

Cinq Montréalais impliqués dans une escroquerie de $2,000,000

NEW YORK. (PA) — Onze personnes, dont cinq Canadiens et le financier Lowell M. Birrell, ont été accusées, hier, par un jury fédéral d'avoir escroqué une somme de $2,000,000 provenant de la vente d'actions de la Doeskin Products Incorporated.

Les Canadiens impliqués dans cette affaire, tous des Montréalais, sont Samuel J. Smiley, Fred Tabah, Louis A. Schnider, Harry Workman et Joseph Leznoff.

Leur co-accusé, le financier Birrell, est présentement au Brésil où il s'est enfui en 1959 afin de ne pas avoir à répondre devant la Justice à un imposant dossier l'accusant d'avoir détroussé des actionnaires de plusieurs millions de dollars au cours de diverses transactions.

Birrell, qui est citoyen américain, est déjà recherché à New York sous l'accusation d'avoir volé plus de $14,000,000 par des combines à la bourse.

La police de Los Angeles le recherche également. Dans cette dernière ville, Birrell aurait trompé 4,500 personnes désireuses d'acquérir des actions de la "Equitable Loan Company".

Le procureur adjoint de New York, Me Jerome J. Londin, a expliqué que l'affaire Doeskin consiste en la vente frauduleuse de 1,070,000 actions de la Doeskin. Cette transaction aurait eu lieu à La Havane, en 1957. Les $2,000,000 recueillis auraient abouti presque en entier dans les poches de Birrell.

Peu avant la vente, Birrell avait été obligé d'abandonner la direction de la Doeskin. Me Londin a déclaré que Birrell l'avait effectuée en vue de garder son emprise sur cette société.

A la PP à Québec

M. Descent assume ses fonctions

M. Lucien Descent, ancien policier de la Gendarmerie royale du Canada, où il a travaillé durant plus de 20 ans, a commencé hier de remplir la tâche de directeur adjoint de la Sûreté provinciale pour la division du Québec. Il aura son quartier général à Québec même.

M. Lucien Descent succède au lieutenant-colonel Léon Lambert, âgé de 73 ans, qui a pris sa retraite hier après une carrière de 30 ans. On s'attend que M. Lambert soit nommé titulaire d'un poste dans le département du procureur général de la province.

On sait que M. Descent, qui connaît le Québec pour y avoir travaillé la majeure partie de sa carrière, avait démissionné l'an dernier pour être aussitôt invité par le directeur de la Sûreté provinciale, M. Josaphat Brunet, et ancien surintendant à la Gendarmerie, à se joindre à lui.

Dès son entrée en service, hier matin, M. Descent a dit qu'il n'avait aucune déclaration à faire aux journalistes.

"Il n'y a aucun doute, a-t-il dit toutefois, que nous avons plusieurs projets à l'étude, mais toutes les informations concernant la réorganisation de la Sûreté doivent émaner directement du directeur Brunet.

Un délai aux automobilistes retardataires

Ouf ! Plusieurs automobilistes montréalais l'ont échappé belle puisque le directeur de la Sûreté provinciale, M. Josaphat Brunet, vient de leur accorder un délai de quelques jours, jusqu'à vendredi, pour se procurer et changer les plaques déjà périmées de 1960.

On sait que la date-limite avait été fixée au 28 février, à minuit. Un grand nombre avaient retardé d'obéir à la loi, pour diverses raisons, dont une n'a pas été mentionnée : la négligence !

Dès hier matin, la police provinciale commençait de se montrer implacable et sévissait contre les retardataires. Les coupables se voyaient alléger de leurs vieilles plaques et recevaient une sommation.

Maintenant qu'un délai vient d'être accordé, ceux qui n'auront pas vu venir vendredi ne s'en prendront qu'à eux-mêmes . . .

Un garçon de 7 ans sauve son copain

HULL. (PC) — Un garçon de sept ans a sauvé hier un camarade qui s'était enfoncé sous la glace d'un ruisseau.

Pierre Charron essaya par deux fois de tirer de l'eau glacée son copain Pierre Lacelle avant d'y réussir, enfin, à l'aide d'une branche d'arbre.

Pierre Lacelle fut mené à l'hôpital, mais put regagner plus tard la demeure de ses parents, M. et Mme Fernand Lacelle.

Déclin de la construction depuis janvier

Montréal a émis, au cours de février, 341 permis de construction d'une valeur totale de $5,822,850, comparativement à 375 permis d'une valeur de $6,196,850 pour le même mois, en 1960.

Jusqu'ici, depuis le 1er janvier, le service des permis et inspections de la ville a émis 566 permis (valeur: $11,616,025) comparativement à 583 (valeur: $17,502,150) pour la même période de l'an dernier.

Les 341 permis émis en février dernier fourniront 538 nouveaux logements aux Montréalais.

Le permis le plus important accordé le mois dernier est de l'ordre de $1,500,000 pour la construction d'un auditorium au collège Loyola.

L'évaluation des emplois dans les hôpitaux débute

Ces jours derniers avait lieu, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la 1ère réunion de la Commission générale constituée pour procéder à l'évaluation des emplois hospitaliers.

Près d'une centaine de personnes y représentaient les hôpitaux participant à ce vaste projet, ainsi que plusieurs associations hospitalières professionnelles et syndicales. Toutes les régions du Québec et toutes les catégories d'hôpitaux y avaient des délégués.

Cette journée, présidée par le directeur du projet, le R.P. Hector-L. Bertrand, S.J., directeur général du Comité des Hôpitaux du Québec, — et qui comptait au nombre des observateurs le Dr Jules Gilbert, directeur du service de l'Assurance-hospitalisation, et M. Gérard-U. Maurice, M.R.I., conseiller technique et conférencier au service des Cours de rationalisation du travail au ministère de la Jeunesse, — a été consacrée, entre autres sujets, au rappel des consignes et directives, et à l'arrêt définitif de la procédure et du statut des membres (participants ou observateurs) et des associations (professionnelles ou syndicales) au sein de la Commission générale.

Encore deux embâcles

Deux embâcles séparent encore les brise-glace du port de Montréal. Hier, le "D'Iberville" et le "Ernest-Lapointe" ont terminé le déblaiement du lac St-Pierre et ont gagné Sorel pour s'attaquer au premier embâcle, à Lanoraie. L'autre embâcle se trouve entre Cap St-Michel et Varennes et s'étend sur une longueur de 1½ mille.

On s'attend, si tout va normalement, que les deux navires entrent à Montréal-Est au cours de la journée.

L'Hydro a presque gagné mais les difficultés de la Bell augmentent

A 7 h. 30, hier matin, l'Hydro-Québec rétablissait le dernier circuit électrique. Mais qu'on ne se trompe pas, il reste encore à régler des cas individuels, tels que les fils primaires et secondaires conduisant l'électricité directement à la maison. C'est ce que les électriciens de l'Hydro-Québec appellent les "raccordements" et il en resterait presque 4,000 à effectuer.

Le porte-parole a déclaré que les équipes avaient été divisées et que les travaux devraient être complètement terminés sous peu.

Telle est donc la situation dans la ville de Montréal et la région desservie par l'Hydro-Québec, région qui fut de beaucoup plus affectée par la panne d'électricité.

Par ailleurs, la société de téléphone Bell signale que ses difficultés semblent s'accroître.

La compagnie a ajouté que le nombre d'appareils téléphoniques hors de fonctionnement s'élevait à 13,400. De plus, 1,300 poteaux de cette compagnie ont été brisés au cours de la tempête qui s'est abattue en fin de semaine sur la métropole.

Des lampadaires de rue demeurent allumés le jour

Diogène avait son fanal . . . Montréal a ses lampadaires de rue.

Quoi de plus juste pour expliquer qu'en maints endroits de la ville, on a vu des lampadaires de rue demeurer allumés "des journées entières", alors que pendant trois jours, des maisons et des édifices étaient plongés dans l'obscurité, privés de chauffage, faute . . . d'électricité.

L'Hydro-Québec a pourtant demandé à la population de ménager l'électricité pour hâter le rétablissement complet du service !

Première réaction : Montréal s'en fout . . . ne voit pas à son affaire.

Mais, en remontant à la source du courant, on ne trouve pas si bête l'idée de maintenir les lampadaires de rue allumés en plein jour . . . comme Diogène.

D'abord soulignons que si la ville de Montréal est propriétaire des poteaux et des lampadaires, c'est l'Hydro-Québec qui assume la responsabilité d'assurer le fonctionnement du réseau d'éclairage de rue, de mettre le courant ou de le couper.

Un porte-parole de l'Hydro nous a donc expliqué comment fonctionne la distribution de l'électricité dans les rues. D'abord, notons que cette distribution se fait au moyen de circuits indépendants des circuits alimentant les maisons et les édifices.

Chaque circuit est muni d'un commutateur automatique appelé "oeil magique", qui met le courant lorsque le soir vient et le coupe à l'aube, lorsque la clarté du jour est suffisante.

Par ailleurs, afin d'assurer la protection des citoyens, cet

Voir LAMPADAIRES en p. 13

Procès d'un maire pour libelle

Le député Lavoie dit avoir été exposé au mépris, au ridicule

par Maurice MORIN

Le notaire Jean-Noël Lavoie, député libéral de Laval au Parlement de Québec, maire de l'Abord-à-Plouffe et marguillier de sa paroisse, qui a porté plainte contre le maire Emile Demers, de Renaud, en marge du référendum qui s'est déroulé dans cette municipalité, le 16 janvier dernier, l'accusant de libelle diffamatoire, a été le dernier témoin de la poursuite, hier après-midi, devant le juge T.-A. Fontaine.

Puis, Me Guy Favreau, C.R., avocat de la défense, a présenté une motion de non-lieu qui a été rejetée séance tenante par le tribunal. Me Favreau a ensuite commencé de faire entendre ses témoins.

L'instruction du procès, qui suscite un intérêt toujours grandissant dans tout le comté de Laval et tout particulièrement dans les diverses municipalités de l'île Jésus, s'est poursuivie aujourd'hui, mais cette fois-ci dans la vaste enceinte des Assises.

A en juger par l'assistance d'hier en chambre no 2 de la Correctionnelle, il y aura encore affluence en Cour du banc de la reine.

Hier, l'instruction commencée vendredi dernier devait se continuer en chambre no 4, mais comme le juge Omer Legrand y siégeait, il a fallu recourir à une autre cour. Et ce fut une ruée générale vers la chambre no 2, où tout le monde tentait d'avoir un siège.

Le député Jean-Noël Lavoie a été le dernier témoin de la Couronne, entendu par Me Claude Wagner, représentant le ministère public, assisté de Mes Adolphe Prévost et Paul Trudeau, ces derniers agissant pour la poursuite privée.

Le notaire Lavoie se plaint qu'un article publié le 23 janvier, sept jours après le référendum, dans un hebdomadaire du comté de Laval, tirant à 20,000 exemplaires, par le Comité des "non", donc le comité qui a fait campagne contre le référendum, l'a exposé au mépris public, à la haine de ses commettants. Par un vote majoritaire, les contribuables se sont prononcés en faveur de la fusion de leur ville de Renaud à celles de l'Abord-à-Plouffe et de Saint-Martin.

Mais le bill adopté subséquemment par le comité des bills privés de l'Assemblée législative et en vertu duquel la nouvelle municipalité aurait nom ville de Chomedey, n'a pas encore été soumis au Comité des bills privés du Conseil législatif, pour prendre force de loi.

Il ne le sera pas tant que l'affaire qui est présentement devant le juge Fontaine n'aura pas été jugée définitivement.

Le député Lavoie a apporté une dénégation complète aux allégués contenus dans l'article de l'hebdomadaire qui fait l'objet du litige.

"En aucune façon, en aucune manière, je n'ai été invité par les trois constables spéciaux à sortir du bureau de scrutin où il y avait trois polls", a-t-il affirmé.

"Ces trois polls se trouvaient dans une maison de ville de Renaud", a-t-il poursuivi.

"Le maire Demers, l'accusé, l'échevin Roland Sauriol, six ou sept autres personnes, moi-même compris, nous nous trouvions dans la cuisine et non dans les polls proprement dits. Les conseillers juridiques s'y trouvaient également et à un certain moment un des présidents du scrutin a suggéré que tout le monde quittât les lieux, à l'exception des avocats".

"J'ai été le premier à acquiescer. Tout le monde est sorti, je le répète, et "sans argument, aucun".

Voir M. LAVOIE en page 13

Un policier spécial admet avoir été déjà condamné pour vol...

C'est le policier spécial Roger David, 2800 boul. Langelier, appt 3, Montréal, attaché à l'agence spéciale de détectives "Atlas", qui a admis avoir déjà été condamné pour vol.

Il avait prêté son serment d'office le 13 janvier, devant le juge Paul Hurteau, de la Cour des sessions de la paix.

Me Wagner, en contre-interrogatoire, lui montre une feuille et lui demande à brûle-pourpoint :

"N'avez-vous pas déjà été condamné pour vol?"

"Oui, répond le témoin. Mais j'aime autant l'oublier. Oui j'ai été condamné à deux mois pour vol, à Lachine, en 1947. J'étais bien jeune et j'ai payé ma dette à la société."

Le témoin continue en disant qu'il avait pénétré dans une maison privée avec une fausse clef. Enfin, il affirme n'avoir pas été armé, le jour du scrutin.

"Vous constaterez, a répliqué Me Favreau, avocat de la défense, que ce témoin est digne de foi, qu'il n'a pas craint de dire la vérité."

Le dernier témoin de l'après-midi est le maire Demers. Il ne sera pas long, puisqu'il sera de nouveau entendu aujourd'hui.

Il admet avoir nommé les cinq policiers spéciaux, le 13 janvier, avoir signé une formule contenant chacune le nom du policier et dans laquelle il était dit "que le constable spécial engagé est exempt de toute condamnation en matière criminelle". Et le maire a terminé par la phrase que voici :

"Mon avocat avait demandé à chacun d'eux s'il possédait un dossier judiciaire et il lui avait répondu : "non".

L'aide à l'habitation

M. Lesage ne propose rien pour les familles économiquement faibles

-- M. Michel Chartrand

Les difficultés d'application de la Loi d'aide à l'habitation ne sortent pas de mon imagination, comme l'a prétendu M. Lesage. On s'en rendra compte en sachant que, la semaine dernière encore, l'Office du crédit agricole ne savait que répondre : On attend des instructions de Québec et que la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) se refusait à essayer d'interpréter la loi provinciale. Pendant ce temps, des milliers de gens qui se croyaient autorisés à profiter de la ristourne provinciale ne savaient sur quel pied danser. Même chose pour les constructeurs et les acheteurs éventuels".

M. Michel Chartrand, leader du PSD du Québec, s'est dit hier soir fort heureux que le "gouvernement Lesage-Marler" ait enfin précisé ses intentions à ce sujet et a déclaré que personne ne sera plus heureux que lui (à part les bénéficiaires, bien sûr) si Québec décide d'améliorer la présente loi.

Là-dessus il cite un passage du rapport de la Commission Tremblay : "On a observé que la législation fédérale et provinciale en faveur de l'habitation répond davantage aux besoins et aux ressources de la classe moyenne qu'à ceux de la classe ouvrière".

"Dans sa conférence de presse intempestive, poursuit M. Chartrand, le chef du gouvernement libéral Lesage-Marler n'a rien proposé pour résoudre le problème des nombreuses familles à revenus minimes qui habitent des maisons ne répondant pas aux normes de l'hygiène et de la sécurité. Ces gens habitent des taudis parce qu'ils ne peuvent

Voir M. CHARTRAND en p. 13

Montréal et Radio-Canada

L'entente signée à la mi-mai

Des représentants de la Société Radio-Canada étaient à l'hôtel de ville, hier après-midi, pour s'entretenir avec les membres du comité exécutif du centre de télévision et de radio projeté dans le quadrilatère borné par les rues Dorchester, Amherst, Craig et Papineau.

On a appris, à l'issue de l'entretien, que les représentants de la Ville et de Radio-Canada espèrent qu'une entente sera signée vers la mi-mai.

L'accord approuvé l'été dernier par le conseil municipal n'a encore été signé ni par les représentants de la Ville ni par ceux de Radio-Canada.

Les délégués de Radio-Canada s'étaient rendus à l'hôtel de ville, hier, à l'invitation de l'autorité municipale, qui a reçu l'assurance que cet organisme est encore intéressé à centraliser ses bureaux et ses studios dans le quadrilatère Dorchester-Amherst-Craig-Papineau.

"On a établi la procédure à suivre pour mettre le projet à exécution", a commenté M. Lucien Saulnier, président du comité.

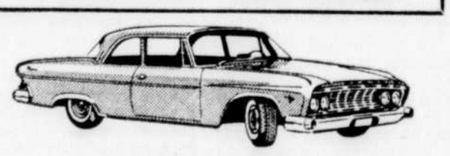
Les délégués de Radio-Canada étaient le colonel René-P. Landry, vice-président et adjoint au président, ainsi que MM. Gérard Lamarche, directeur de la division du Québec et des réseaux français, et Gérard Léger, architecte en chef adjoint.

FAITES VOS PROPRES BIJOUX



EMAUX SUR CUIVRE
Pièces de cuivre de toutes formes et de toutes grandeurs
SPECIAL ENSEMBLE POUR COMMENÇANT. Fire Brite No 500. Trousse de joaillerie. Un modèle réduit pour débutants et enfants, parfait pour traiter la joaillerie ; le diamètre de l'élément chauffant est d'environ 2½", le couvercle métallique à manche isolé a une ouverture qui permet de suivre l'opération de manière continue ; le tout comprend flancs de cuivre, petites pièces de joaillerie, couleurs émail, feuille d'amiante, pinceau, spatule, tamis pour l'émail. SPECIAL 5.95
Poudre transparente et opaque.
½ oz .25
1 oz .75
Autres ensembles complets
No 1000 14.95
No 1300 20.95
LE COIN DU HOBBY
4146 EST, STE-CATHERINE près PIE IX L'oiseau Bleu LA. 7-3456

VOUS RECEVREZ PLUS CHEZ
TRANS ISLAND MOTORS
sur une CHRYSLER — DODGE — VALIANT

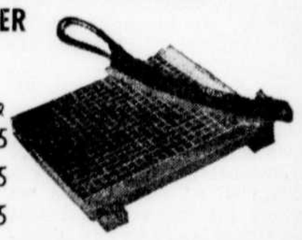


ACHETEZ UNE
DODGE MAINTENANT
Tant qu'il y en aura !
DODGE '60... $2064
COMPRENANT : chaufferette, radio, undercoating, miroir, etc. Démonstrateurs de compagnie avec garantie d'auto neuve.
DODGE '60 Custom Polara
SEDAN 4 PORTES, valeur originale $4,525.
MAINTENANT $2955
COMPRENANT : servo-direction — servo-freins — transmission automatique — gicleurs à vitre — undercoating — radio — auto d'exécutif de compagnie.
TRANS ISLAND MOTORS LTD.
"ACHETEZ avec CONFIANCE — Prenez fièrement le volant"
Dépositaire : CHRYSLER — DODGE — VALIANT
5400, boulevard DECARIE
HU. 8-9171 OUVERT JUSQU'A 10 HEURES P.M.



ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG
Analyses complètes des urines $2.00
Détermination de grossesse $5.00
Nous cueillons les spécimens à domicile sans frais additionnels
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS
TRANCHE-PAPIER
Lame en acier trempé, règle graduée MARQUE "PREMIER" CARD CUTTER
LAME 8" $9.50 AVEC GUIDE $6.95
LAME 12" $15.00 AVEC GUIDE $10.95
LAME 15" $27.50 AVEC GUIDE $20.95



LIBRAIRIES PILON INC.
750, rue Beaubien CR. 4-6487* — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261* — 800, rue Mont-Royal E. LA. 4-3081
851, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

AUX 4 COINS DE LA VILLE IL Y A UN M. MUFFLER



NORD : 2535 boul. LAURENTIEN près de Canadair
SUD : CRAIG, angle Amherst
EST : 1295 BELLECHASSE bureau-chef
OUEST : 6260 ch. UPPER LACHINE
SPECIALISTES dans l'installation de SILENCIEUX ET TUYAUX D'ECHAPPEMENT pour toutes autos
• PRODUIT supérieur
• GARANTIE supérieure
• SERVICE supérieur
INSTALLATION GRATUITE en 15 minutes
Consultez nos Spécialistes pour une INSPECTION GRATUITE
PLUS DE 37,000 PIECES
ASSORTIMENT DE 800 GENRES DE SILENCIEUX ET 1,400 TUYAUX D'ECHAPPEMENT POUR TOUTES MARQUES D'AUTOS
OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI, 5 h. 30 p.m.
Estimés gratuits aux 4 succursales ou par téléphone CR. 3-1561
MUFFLERS SALES & SERVICE
C. DESPATIE, prés.

PAGE 4

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, JEUDI 2 MARS 1961 — No 117

Un ministère nécessaire

La création d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales est plus opportune que jamais. Un tel ministère aurait dû exister depuis longtemps. Mais la façon dont a tourné la conférence fiscale de la semaine dernière en rend la nécessité évidente. Qu'on l'appelle ministère des Affaires fédérales-provinciales, comme l'a baptisé le gouvernement, ou ministère des Affaires intergouvernementales, comme le voudrait l'opposition, cela n'a guère d'importance : c'est la chose qui compte, bien plus que le nom. Mais il importe, comme le veut le projet de loi, que ce département serve de liaison avec les autres provinces et pas seulement avec la capitale fédérale.

L'opposition s'inquiète de certaines modalités du projet de loi. Elle se demande, par exemple, si le ministre de la Voirie, celui des Travaux publics et leurs collègues devront passer par ce nouveau ministère pour négocier avec Ottawa des accords relevant de leur autorité ou s'ils traiteront directement, comme ils l'ont fait jusqu'ici, avec le ministère correspondant du gouvernement fédéral. Cela peut avoir son importance, mais ce n'est pas primordial. Car les modes de communications se mettront au point à l'expérience et il sera toujours possible de changer la façon de procéder pour en adopter de meilleures et de plus efficaces.

Ce qui compte, à nos yeux, c'est qu'un ministre, assisté de services compétents et spécialisés, consacrera désormais toute son attention au problème de plus en plus complexe, s'il n'est pas déjà devenu inextricable ou même insoluble, des relations entre les provinces et le gouvernement fédéral. Jusqu'ici, cette tâche appartenait collectivement au Cabinet et, en particulier, au premier ministre. Mais ni ce dernier ni le Cabinet dans son ensemble ne pouvaient y consacrer tout leur temps et ils n'avaient pas, pour les conseiller dans ce domaine, de fonctionnaires spécialisés dont ce fût la tâche principale. Et lorsque le problème surgissait, périodiquement, ils devaient laisser de côté tout le reste pour se plonger dans l'énigme fiscale.

Il en allait de même à Ottawa d'ailleurs, de sorte qu'à chaque réunion intergouvernementale chacun arrivait sans préparation suffisante. De là toutes les solutions provisoires, pas assez mûries, souvent bâclées que nous avons connues depuis plus de quinze ans et qui n'ont fait qu'envenimer les choses au lieu de les améliorer. De là aussi la tendance à faire de questions purement financières et constiutionnelles des querelles politiques.

L'expérience a démontré que le comité intergouvernemental de fonctionnaires qui devait poursuivre le travail des ministres entre les conférences était nettement insuffisant parce qu'il ne se réunissait pas assez fréquemment, n'avait pas assez d'autorité, ses membres devant ajouter cette tâche à leurs fonctions ordinaires. Si le gouvernement fédéral et les autres provinces créaient à leur tour un tel ministère, le problème des relations intergouvernementales serait constamment à l'étude au lieu de l'être spasmodiquement et il y aurait peut-être des chances de rendre ces relations plus normales.

Ce n'est plus une plaisanterie

Les médecins ont été fort malmenés par Molière... et ne s'en portent pas plus mal. C'est Charlie Chaplin qui, le premier, a osé se moquer de l'agent de police et il semblerait que le génial comédien ait porté des coups qui ont marqué. Dans notre province et à Montréal notamment, il faut bien admettre que les agents provinciaux et municipaux n'ont pas toujours la cote d'amour. Les agents de la P.P. sont souvent l'objet du sarcasme populaire et le policier montréalais reçoit lui aussi des traits qui ne sont pas toujours tendres.

Faisons la part de l'exagération et des colères d'une population très "soupe au lait" et précisons que l'agent, tant provincial que municipal, est un gardien de la paix tout autant valable chez nous qu'il peut l'être ailleurs.

Mais des réformes s'imposent. Plus exactement une revalorisation du corps policier. A la Police provinciale, le nouveau directeur, M. Josaphat Brunet, est déjà à l'oeuvre et, en inculquant à ses hommes les traditions qui font l'honneur et le prestige de la Gendarmerie royale, on sera d'accord pour reconnaître qu'il ne fait pas fausse route. Or, l'exemple entraîne et voilà que le comité exécutif de Montréal, qui s'apprête à recommander le budget le plus considérable de toute l'histoire du service de la police, entend que le futur policier soit plus instruit, plus grand et mieux entraîné. L'entraînement sera de quatre mois au lieu de trois ; on exigera le certificat d'études de 10e année au lieu de la 9e et, enfin, il faudra 5 pieds 9 pouces au lieu de 5 pieds 8 pouces. D'aucuns pourront rire. Certes, les blagues sont faciles; il reste que Montréal se doit d'avoir un corps policier de premier ordre et que des exigences plus rigides s'imposent pour l'obtenir.

Le monde policier a évolué comme tout le reste. Il est fini depuis belle lurette le temps où l'agent faisait sa ronde à pied, était salué par les boniches du quartier, s'intéressait aux jeux des bambins et n'avait qu'à froncer les sourcils pour mettre à la raison les mauvais garnements... si par hasard il s'en trouvait. Le banditisme a évolué lui aussi ; les mauvais garçons opèrent en bandes organisées sous la conduite d'un chef et de lieutenants. Ce ne sont pas les armes qui manquent, non plus. Le vol à main armée s'exécute en un tournemain, l'effraction d'une porte est une petite affaire et s'il s'agit d'un coffre-fort doublement blindé, n'ayez crainte, des spécialistes sont là pour ça. Donc, le policier doit être d'attaque. Du jeune cadet au limier le plus célèbre, l'agent de la paix doit faire ses classes et l'autorité qui l'emploie lui fournir, outre l'armement de protection ad hoc, le dispositif d'enquête et de poursuite le plus efficace, le plus scientifique.

Faire la police d'une ville n'est plus une plaisanterie. Les escarpes ne badinent plus et un récent fait divers nous a révélé que l'échange de balles sur le parquet d'une banque s'inscrit désormais dans les normes d'une vie à laquelle un projectile peut mettre fin sans avis.

Le comité exécutif a grandement raison de vouloir étoffer notre corps policier et, surtout, de le débarrasser des tâches insignifiantes (dresser les contraventions pour le stationnement, par exemple) afin que le policier puisse fournir le maximum de rendement dans un rôle devenu aussi nécessaire qu'il est parfois dangereux d'exécution. Trois cents policiers de plus, ce n'est pas trop. On ne peut tout de même pas se donner des airs de métropole et se satisfaire d'un effectif policier suffisant à peine aux besoins d'une ville d'importance moyenne.

Puis, à la fin du compte, il y a le citoyen, dont les contributions augmentent sans cesse et qui entend en avoir pour son argent. Celui qu'il a versé à la ville est bien gardé : il veut qu'il en soit de même de celui qui lui reste.

Roger CHAMPOUX

Enrôlons-nous, c'est l'heure!

Voulons-nous que les Sociétés St-Jean-Baptiste parlent avec autorité au nom des Canadiens français ? Voulons-nous qu'elles soient l'écho fidèle des voeux et des volontés de notre groupe ethnique ? Il faut alors les appuyer, participer à leur action, suivre de près leur activité, de façon à leur insuffler le plus de vigueur possible. Comment y arriver ? Comment fortifier le mouvement ? Mais le moyen le plus simple et le plus efficace est tout désigné : en devenir membre !

L'occasion s'offre. Cette semaine, c'est la période de recrutement de nouveaux membres des différentes unités qui composent la grande Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. C'est le moment d'y entrer, de participer à ses réunions, de prendre part aux délibérations.

Une société peut être excellente en principe ; elle peut se glorifier d'une origine noble et ancienne ; elle peut compter à son crédit de nombreuses et importantes réalisations. Encore faut-il qu'elle repose sur un grand nombre d'adhérents. Autrement, son action ne pourra pas être aussi effective et son influence aussi imposante. Plus nos sociétés nationales compteront de membres, plus elles réuniront d'hommes de tout âge et de tout rang, et plus elles seront les logiques porte-parole de la population canadienne-française et plus elles pourront élever la voix avec assurance et vigueur lorsqu'il s'agira de préconiser telle ou telle intiative ou de protester contre telle ou telle mesure.

Faire partie de sociétés patriotiques comme la Saint-Jean-Baptiste constitue une sorte de devoir de solidarité. L'action personnelle, la protestation individuelle n'est pas à négliger, mais l'action ou protestation collective peut obtenir des résultats beaucoup plus rapides et étendus. Seul, vous crierez souvent dans le désert. Allié à mille, dix mille, cent mille compatriotes, vous avez chance de faire triompher vos idées et vos projets, du moment qu'ils sont raisonnables et que les conseils des sociétés St-Jean-Baptiste les approuvent.

L'atmosphère des réunions des Sociétés St-Jean-Baptiste a bien changé. Il fut un temps où on disait malicieusement que c'était l'occasion de fumer tranquillement une pipe avec des amis. Aujourd'hui, les séances sont animées ; les jeunes y jouent un rôle de plus en plus grand ; les questions débattues sont plus variées et plus vastes. Ce sont de véritables forums où tous ont à gagner.

Ne l'oublions pas : c'est la semaine du recrutement ; enrôlons-nous dans l'une ou l'autre de nos Sociétés St-Jean-Baptiste, porte-parole des Canadiens français.

Alfred AYOTTE



LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Pour la loterie

Monsieur le Rédacteur,

Je vous félicite du sondage que vous avez organisé sur la loterie par les moyens de la Presse et du poste CKAC. Votre journal est devenu l'un des quotidiens les plus intéressants parce qu'il est libre.

Un certain Monsieur (dont j'ai oublié le nom) a suggéré dans la Presse, qu'on prête l'argent sans intérêt pour 5 ans au gouvernement pour qu'en retour il le prête aux hôpitaux et aux écoles à 2% d'intérêt. De cette façon le gouvernement serait en mesure de défrayer les dépenses des hôpitaux.

Combien de temps faudrait-il pour mettre fin à ce système d'emprunt avec intérêts pour des services publics ? On passe des générations à payer des dettes de ponts, routes, hôpitaux, écoles, églises, etc., sans y parvenir.

Avec une loterie basée sur celle d'Irlande, on devrait pouvoir payer une partie des dettes qui nous écrasent.

Sans Intérêt.

Pour ou contre l'impôt fédéral

Monsieur le Rédacteur,

L'impôt n'est pas une invention moderne il existe depuis toujours sous des formes variées.

Au moyen âge, par exemple, les serfs étaient obligés de travailler gratuitement un mois par année sur les terres du seigneur, qui lui, en retour, assurait la protection de ses sujets.

Avant de nous scandaliser devant la servilité des serfs ou de faire des gorges chaudes sur notre brillante civilisation d'aujourd'hui, demandons-nous donc si nous avons plus de liberté aujourd'hui devant notre seigneur moderne qui est le gouvernement "canadien".

Comme Canadiens français devons-nous nous réjouir de la façon dont notre soi-disant gouvernement national dépense le fruit de nos sueurs ? Il n'est pas nécessaire d'être professeur à l'Université Laval pour comprendre le processus diabolique d'anglicisation systématique.

Pourquoi payons-nous des impôts? 1° Pour entretenir la Royal Canadian Navy, la Royal Canadian Air Force, la Royal Canadian Army et tous les autres "Royal Regiments";

2° Pour l'anglicisation de toutes les autres provinces, actuelles et des autres à venir, à l'exclusion de la **réserve** du Québec, créée en 1867.

3° Pour une immigration contrôlée à la "ferclos" ou à la "piqueurguil".

4° Pour la dénationalisation des Canadiens français, grâce à la complicité ou à l'immobilisme inné de Radio-Canada.

5° Pour le favoritisme commercial dont profitent l'Angleterre et le Commonwealth, au détriment des pays de langue française.

6° Pour l'anglicisation systématique du fonctionnarisme, non seulement à Ottawa mais aussi au Québec. Il ne suffit pas d'avoir une plaque bilingue à la porte d'un édifice pour que le français soit respecté à l'intérieur !

Devons-nous en conclure que le silence perpétuel de nos représentants canadiens-français est un gage de sécurité face au danger d'assimilation qui nous menace toujours ?

Alphé Daviau,
11970, Albert-Duquesne,
Montréal-Nord.

Trop jeunes

Monsieur le Rédacteur,

Etudiantes à l'école Ste-Marguerite de Laval-des-Rapides, nous tenons à faire une mise au point, au sujet de l'opinion émise par un groupe d'étudiantes "indignées" de notre école, dans une lettre parue dans vos colonnes et portant sur l'émission de M. Lemelin. Nous ne venons pas le défendre car il est de taille à se défendre lui-même.

Ce n'est pas à 15, 16, ou même 17 ans que l'on a la compétence voulue pour critiquer d'une façon constructive une émission de télévision ou un auteur. Voilà où nous ne sommes pas d'accord. La critique est un art, l'art de juger, et le jugement, à cet âge, n'a pas encore atteint sa maturité.

Il reste cependant que nous bannissons le parler joual et la vulgarité, c'est évident. Mais pourquoi s'attaquer à la télévision ? C'est dans les foyers tout d'abord que doit se faire cette épuration de la langue française mais il ne faut pas confondre le parler joual constitué d'angliscismes avec cette langue régionale légitime au Québec canadien-français.

Etudiantes

L'enfance pauvre et dénuée de tout

Monsieur le Rédacteur,

Pour la célébration du dixième anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme, l'UNESCO a voulu souligner cette année l'importance des Droits de l'Enfant. Déclarations et célébrations fort solennelles, mais qui nous semblent bien platoniques, bien inopérantes, à nous qui travaillons auprès de l'enfance dans les pays qu'on se plaît à dénommer "sous-développés" en langage de salons, de conférences ou de studios.

En 1950, j'arrivais en terre Igala, district de Nigéria.

L'enfant pauvre de la crèche m'apparut dans sa cruciale signification. Dans la nudité, dans l'ignorance, sur la terre battue de sa case, reposait l'enfant Igala.

Depuis onze ans, avec des moyens de fortune, j'ai pu semer le territoire Igala d'écoles de brousse, écoles rudimentaires s'il en fut, mais parmi mes premiers bambins je suis déjà en mesure de recruter des maîtres d'école, des catéchistes, des infirmiers, et un bon nombre fondent des foyers chrétiens.

Non seulement il me faut aujourd'hui multiplier ces écoles primaires, mais fonder des collèges, écoles supérieures, normales et techniques.

Ces professeurs indigènes, il faut que je puisse leur donner un salaire convenable, il faut aussi que j'en prépare d'autres. La masse Igala aspire à l'instruction. L'effort d'une génération fera passer ce district au niveau des vieux Etats indépendants si on leur accorde aide et encouragement.

Sur la route du retour pour une autre période de cinq ans en Nigéria, je médite sur la grande générosité de mes compatriotes, sur l'urgence de procurer l'instruction à mes Igalas, pour les mettre en mesure de vivre une vie d'homme libre et de préparer à ce pays les cadres qui lui permettront de se gouverner.

D'avance je vous remercie pour tous les envois que vous pourrez faire en faveur de mes jeunes Igalas à l'une de ces deux adresses à votre choix :

"SPIRITAINS", magazine des Pères du St-Esprit
3136 Le Boulevard
de Westmount,
Montréal 6, P.Q. - Canada

ou

Procure de la Mission
de Kabba,
2555 Chem. de Quatre Bourgeois
Ste-Foy, Québec 10 - Canada.

Soyez assuré, avec toute ma reconnaissance, de mes humbles prières à vos intentions comme de celles de vos petits protégée Igalas.

Le Père Léo Leblanc, c.s. sp.
Missionnaire en Nigéria

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement . . . trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis, l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

Universités régionales

Monsieur le Rédacteur,

Un article paru le 14 février dans La Presse (projet d'université aux Trois-Rivières) souligne que "ce dont le peuple canadien-français a peut-être le plus besoin, c'est le contact constant avec une vie intellectuelle intense qui soit pour lui un foyer toujours présent". On y parle d'enseignement approprié au milieu où est située l'université, ainsi que de l'impossibilité pour beaucoup de jeunes de se transporter ailleurs pour aller étudier. Tout cela est vrai. Il faudrait donc plusieurs universités régionales, en plus de celles que l'on a déjà pour aider la jeunesse et la population de ces régions.

En plus, dans une agglomération comme la nôtre, il faudrait non pas seulement deux institutions universitaires mais plusieurs, pour répondre adéquatement aux besoins.

De grâce, évitons à tout prix la situation où se débat la France, où la Sorbonne tentaculaire et despotique contrôle tout l'enseignement supérieur. Et tout le monde en souffre.

L'on s'imagine en certains milieux que le laïcisme serait le remède à tous nos maux. Il faut s'entendre; si l'on veut dire par là, indépendance complète des clercs et de l'Eglise, nous n'en voulons pas. Le triste exemple de notre mère patrie est là pour nous avertir du danger qui nous menace. Cela nous coûterait bien trop cher d'ailleurs.

Il y a toutefois un certain laïcisme bien à sa place, comme chez les dirigeants de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, qui nous font grand honneur. Ils ont toujours diffusé la pensée de l'Eglise en matière économique et sociale et introduit dans l'enseignement des préoccupations d'ordre moral remarquablement élevé. (Relations, déc. 1960).

Des laïcs comme ceux-là, nous n'en aurons jamais trop. De plus, ils sont d'une qualité tout à fait exceptionnelle.

A. Gervais
Montréal

A la mémoire de Lemoyne

Monsieur le Rédacteur,

Le voyageur qui passe angle chemin de Chambly et rue St-Charles, à Longueuil, remarque une affiche "A VENDRE". On offre en vente le terrain même où Lemoyne avait construit son premier manoir. Un peu plus et l'on aurait inscrit: "Site historique à vendre".

A l'instar des chefs de la synagogue qui ne savaient que faire, jadis, des trente deniers, les pontifes de la cité de Longueuil, aujourd'hui, sont embarrassés du champ... du potier ! En 1953, ils ont acheté une propriété pour y établir, disaient-ils, des "bureaux et un musée". Ils n'en ont rien fait. Naïfs, ils ont cru un temps pouvoir y construire un bureau d'enregistrement. Nenni. Désappointés et aux abois, ils en ont fait un lieu de stationnement. Voici qu'ils veulent maintenant le vendre !

Longueuil présentait naguère l'exemple, unique en Nouvelle-France, d'une fondation seigneuriale, avec un fort flanqué de quatre tours que réunissait un mur de maçonnerie incluant corps-de-garde, château, chapelle et diverses constructions fonctionnelles. Le texte de l'érection de Longueuil en baronnie, signé par Louis XIV lui-même, stipule que tout cela avait coûté à LeMoyne plus de 60,000 livres de son argent personnel. Et c'était pour la défense commune. Le Roi ajoutait "La dite seigneurie est à présent une des plus belles de tout le pays et la seule fortifiée et bastie de cette manière". Les huit derniers mots sont à souligner, même si nos historiens ne l'ont pas fait jusqu'ici.

De tout cela, il ne reste que le champ du . . . potier ! N'importe où ailleurs, chez nous, il y a belle lurette qu'on aurait profité des souvenirs du passé pour reconstruire, attirer les touristes et ainsi faire de l'argent, tout en honorant les aïeux. A Longueuil, on n'a cure de tout cela: on veut vendre le petit peu qui reste. C'est vraiment de l'impudence. C'est proprement scandaleux, et puis imbécile !

Longueuil, avec les années, pourrait devenir le Williamsburg du Québec. Ce pourrait être, en profitant des circonstances, la réplique au Québec de l'Upper Canada Village que l'on construit présentement entre Cornwall et Morrisburg. Et pourquoi pas? Mais encore faudrait-il savoir ce dont il s'agit, en parler, concevoir des plans et tenter des réalisations. Celles-ci mettraient Longueuil sur la carte géographique des touristes. Autrement, Longueuil ne sera toujours qu'un obscur faubourg de Montréal, sans personnalité ni richesse propres.

On a fêté le tricentenaire de la concession initiale de la seigneurie. Que reste-t-il de cette célébration ? Rien. Et cependant, dès 1913, le Frère Marie-Victorin lançait l'idée d'ériger un monument à Lemoyne. Il écrivait alors : "Le site idéal serait l'ancien presbytère, emplacement de la maison bâtie par Lemoyne, et où ont grandi ses illustres enfants ; le lieu est historique, la vue superbe et c'est le centre de Longueuil. Enfin, d'être à l'ombre de l'Eglise ne saurait déplaire à celui dont la foi et les vertus ont fait l'admiration de la colonie naissante".

Qu'on se souvienne du socle surmonté d'un point d'interrogation qui illustrait les programmes des séances publiques du Collège, il y a trente ans. Ce point d'interrogation subsiste toujours. A quand un monument à Lemoyne ?

Paul Boucher, B.Sc.S.

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Dans les pas de son père?

NEW YORK — La presse de grande information new yorkaise formule le voeu dans ses colonnes éditoriales que le successeur du roi du Maroc qui vient de mourir fasse preuve des mêmes qualités que son père.



"Le roi Mohammed, écrit le **TIMES**, avait le style qu'il fallait ainsi que le jugement nécessaire à un véritable chef. Il s'était attelé courageusement pendant de nombreuses années au harnais de son pays et l'histoire trouvera sans doute qu'il conduisit celui-ci surtout dans la bonne direction. Les espoirs de son pays résident maintenant en son fils, le roi Hassan II. Les voeux du monde l'accompagneront pour un règne couronné de succès."

Par ailleurs, le **HERALD TRIBUNE** écrit : "Le Maroc tient son indépendance de la France depuis 1956 et, malgré son appui avoué aux rebelles algériens, malgré les restrictions imposées aux mouvements de la minorité juive et, par-dessus tout, malgré sa tolérance sur son sol d'armes et de techniciens soviétiques — tous destinés à atteindre l'Algérie — qui ont pu laisser planer certaines inquiétudes, le roi Mohammed V n'a jamais abandonné ses liens avec l'Ouest. Et le **HERALD** de conclure : "Il faut espérer que ces liens seront conservée et même renforcés par le jeune roi Moulay Hassan II."

Nouveau chapitre ouvert au Maroc

NEW YORK — Analysant les perspectives marocaines au lendemain de la mort de Mohammed V, le **NEW YORK TIMES** écrit dans un éditorial: "Les funérailles de Mohammed, le roi bien-aimé et respecté du Maroc, ont mis fin à un chapitre de l'histoire et en ont inévitablement ouvert un nouveau. Tous les milieux compétents sont d'accord pour dire que l'avenir est incertain et que le roi Hassan II fait face à de graves difficultés. Dans un sens, la transition pourra être aisée. Le roi Mohammed s'était retiré depuis longtemps de la conduite directe du gouvernement. Il se maintenait au-dessus des factions, cherchant à réaliser un maximum de stabilité et de modération, laissant l'élaboration et l'exécution de la politique à son fils, le prince Moulay Hassan, qui est à présent roi."

Le quotidien rappelle alors la politique passée du prince, qui n'a été ni pro-communiste ni pro-occidentale, et ne semble pas devoir maintenant adopter l'une ou l'autre de ces attitudes extrêmes : "Le roi Hassan est, avant tout et par nécessité en ce moment, un nationaliste africain."

Il retire ses troupes du Congo et aide le rebelles algériens, mais, pour ce qui est d'une guerre globale, il pratique la politique du "non-alignement". Le **TIMES** conclut : "Dans l'ensemble, ces politiques sont compréhensibles. Les problèmes réellement épineux sont ceux de la politique intérieure et de l'économie. La manière dont ils seront abordés dépendra du tempérament et de la compétence du roi Hassan et de la loyauté de ses sujets. Le nouveau roi devra être fort pour effectuer les réformes nécessaires et maintenir la paix intérieure."

Vers le dénouement?

NEW YORK — Le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** se réjouit du résultat apparent de l'entrevue de Gaulle-Bourguiba, estimant que le communiqué final est l'indice d'un grand progrès vers le dénouement de la guerre algérienne.

Le journal souligne que la franchise avec laquelle le communiqué traite du problème algérien "démontre de manière très encourageante la bonne foi et la sincérité avec laquelle on s'occupe enfin du problème. Dans un sens, ce moment est inévitable depuis le fameux discours de de Gaulle en septembre 1959, promettant l'autodétermination pour l'Algérie. Mais le chemin depuis n'a été ni droit ni facile, car une résistance s'est fait sentir de la part des extrémistes, tant parmi les colons français que les rebelles algériens. Et même maintenant, il n'est nullement certain que ceux-ci acceptent, même de mauvaise grâce, la solution qui semble se préparer.

"Le communiqué de Gaulle-Bourguiba fait état des possibilités et de l'espoir d'une évolution positive et rapide. Il reste à voir par quelles politiques et procédures cet espoir se concrétisera. Mais il ne semble pas faire de doute qu'il y aura des conversations directes et détaillées entre les Français et le FLN . . . Il est même possible que de tels contacts aient été pris pendant ou avant l'entrevue de Gaulle-Bourguiba."

Le journal rappelle ensuite les nombreuses déceptions depuis la conférence de Melun et conclut : "Peut-être y en aurait-il d'autres ? Mais les deux camps savent que le but est en vue, et la conférence de Rambouillet signifie qu'une borne de plus a été atteinte."

Londres et l'Europe unie

LONDRES — La Grande-Bretagne ne sera admise dans le Marché commun que si elle se rallie à la conception d'une Europe politiquement unie, aboutissant à une fédération, écrit le **GUARDIAN.**

Condamnant le discours prononcé vendredi soir à Cardiff par le ministre britannique du Commerce, M. Reginald Maudling, le journal estime qu'il serait faux de croire, comme M. Maudling, que le Royaume-Uni pourrait se contenter de faire sienne la thèse du général de Gaulle sur "l'Europe des patries".

En fait, poursuit le **GUARDIAN**, c'est nous qui demandons à entrer dans le Marché commun bien plus que le contraire.

"Il y a plus grave. Bien que le Traité de Rome n'en fasse pas expressément état, la notion de fédération (européenne) lui était liée dans l'esprit de ses auteurs. Même s'il lui manque une forme concrète, "l'idée européenne" reste la dynamique qui anime le Marché commun. A moins que nous ne prouvions notre volonté de partager cet idéal, notre demande d'entrée dans le Marché commun se heurtera à un refus. Le discours de M. Maudling ne peut avoir qu'un effet contraire à celui que recherchait le ministre, car il rencontre les soupçons vis-à-vis des objectifs de la Grande-Bretagne."

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Espoir prudent pour le Congo

NEW YORK. — L'accord militaire entre M. Kasavubu et M. Tchombé pour résister au communisme au Congo, et la conférence qu'ils projettent à Madagascar la semaine prochaine doivent susciter un "espoir prudent", écrit le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** dans un éditorial.

Mais, poursuit le journal, ce ne doit être qu'un espoir très prudent, car l'accord semble dirigé moins contre M. Gizenga que "contre la résolution de l'ONU demandant le désarmement des diverses factions cherchant avec acharnement à se massacrer les unes les autres".

En fait, l'ONU risque de se trouver prise entre les armées opposantes, sans disposer des moyens de rétablir l'ordre. Le quotidien newyorkais ajoute : "Il est tout juste possible que l'hostilité à l'ONU devienne l'élément d'unité entre les dirigeants congolais le plus puissant que l'on ait vu jusqu'à ce jour. S'ils sont tous d'accord pour l'établissement d'un front commun contre M. Hammarskjoeld, ce front pourrait alors devenir la charpente d'un gouvernement viable".

Le **HERALD TRIBUNE** estime toutefois que cette théorie n'est pas à envisager très sérieusement, car "si les Congolais s'unissent contre l'ONU, ce ne sera que parce que l'ONU, tel un arbitre à un match de catch, gâche la partie. Après le départ de l'ONU, il est très probable que les Congolais retourneraient sans contrôle à leurs sauvegeries de tribus, plutôt qu'ils ne se réuniraient dans une ambiance de résolution pour reconstruire leur Etat. La seule solution pour l'immédiat est que l'ONU insiste sur le désarmement général, non seulement pour empêcher qu'une guerre civile ne s'étende et ne provoque une seconde Corée, mais pour empêcher une guerre contre l'ONU elle-même."

SERVICE FRANCE-PRESSE



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Suggestion

Monsieur le Rédacteur,

BRAVO ! et sincères félicitations pour la campagne soutenue (que vous mènerez à bon terme, je le crois sincèrement) en faveur du bon parler français au Canada.

Et, pour rester dans ce domaine, à Montréal, qu'il me soit permis de proposer de faire changer le nom du boulevard Dorchester en celui de boulevard Ville-Marie, à l'occasion de la création de la "Place Ville Marie".

Secrétaire,
Montréal.

Assez de ridicule

Monsieur le Rédacteur,

"Le temps des moutons est révolu, n'en déplaise à la St-Jean-Baptiste". C'est ainsi que terminait sa lettre monsieur **Assez ridicule.** Il me semble assez ridicule avec les propos qu'il émet. Tout au long de sa lettre, il nous demande de cesser de faire comme les autres, nous, les fervents de l'indépendance en l'occurrence, et de nous unir au grand mouvement d'option pour la majorité. Nous unir et opter, cela veut dire suivre. Pour ce monsieur, c'est suivre les Anglais.

Parce qu'un grand mouvement d'indépendance se fait sentir dans la province, parce que nous, Québecois de langue française, voulons réagir et ne plus suivre cette boiteuse Confédération qui se fait vieille, parce que nos gens prennent conscience d'eux-mêmes et de leur force, de la force d'un peuple de même foi et même langue, vous voulez que l'on suive tout doucement, et sans dire un mot, les Anglais. Non, vous dira une bonne partie de la population du Québec. Assez de ridicule. Je sais qu'il y aura toujours de l'opposition et il nous en faut. C'est ainsi que l'on pourra mieux combattre et qu'un jour l'on pourra dire : "Je vis dans un petit pays français, indépendant et heureux. Je vis au Québec.

Robert Langevin,
4350, boul. Levesque,
L'Abord-à-Plouffe.

Bien faire et bien dire

Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais par l'entremise de votre journal, répondre à Virginie Dussault de Témiscamingue et à tous ceux qui sont contre le mot "joual" pour désigner notre jargon québécois.

Ce mot est à l'égal de notre langue. Je constate que nombre de Canadiens ont peur de voir la vérité en face. Ou bien alors, l'effort pour parler correctement leur langue est trop pénible pour qu'ils s'y emploient. De même que la maxime "Ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait" est à quelques exceptions près acceptée de tous, "Ce qui mérite d'être dit, mérite d'être bien dit" est tout aussi valable.

Les rrr gutturaux prononcés à la française, comme vous le dites, ne vont pas obligatoirement de pair avec le bon parler. Il y a un juste milieu en tout. Nous nous devons de bien parler mais surtout de ne pas parler "à la française". Nous ne voulons pas un dialecte français mais un dialecte canadien-français. Bien parler ne veut pas dire parler avec affectation, mais plutôt bannir des conversations les anglicismes et les mots mal ou à demi prononcés.

Je ne vous blâme pas, madame, d'être fière de l'histoire de notre pays, je le suis aussi. Ce que je ne comprends pas dans votre lettre, c'est une phrase comme celle-ci : "Ce n'est pas aux accents de la capricieuse syntaxe que la province de Québec s'est défrichée et colonisée." Je ne sais si le Témiscamingue est un pays de colonisation, mais je dois vous dire que la majorité du Québec est déjà défrichée depuis assez longtemps. Et ne pas vouloir se refranciser sous prétexte que "la forêt était dense, les érables solides et les grands pins du nord récalcitrants", cela dénote une étroitesse d'esprit inadmissible.

Si, comme vous le dites, les jurons étaient nécessaires aux efforts soutenus de nos bûcherons, je trouve qu'on a soutenu l'effort un peu trop longtemps. Si vous croyez que les jurons de nos bûcherons d'antan étaient inoffensifs, ils n'étaient sûrement pas nécessaires.

Il n'est peut-être pas trop tard pour changer la réputation du Québec qui est celle d'une population de sacreurs. Vous n'êtes pas sans le savoir.

En parlant bien, les gens prendront confiance en eux. Le goût de l'instruction et de l'éducation suivra de près, et toutes les portes s'ouvriront devant les Canadiens français; car beaucoup de grands hommes ne voient pas le jour à cause de notre insouciance.

Monique Leblanc
Montréal

Négativisme

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques mois je lis sans toujours comprendre les savantes considérations des professeurs des universités de langue française, considérations qui peuvent se résumer par NON aux jésuites, NON à Trois-Rivières, NON à Chicoutimi, ou encore "il ne faut pas que ça change". Ça sent le négativisme, même si les psychologues nous disent que ce symptôme disparaît vers l'âge de trois ans et demi environ, les cas de plus longue durée étant référés aux hôpitaux mentaux.

Il semblerait qu'il n'y aurait pas grand-chose à ajouter après tout ce qui a été écrit. Et pourtant j'aimerais poser des questions et faire des suggestions à ces messieurs.

A mon sens il y a deux sortes d'universités. Les grandes, qui en plus de former des scientistes font des découvertes comme celles de Best et Banting, et les petites, qui forment les ingénieurs, chimistes, médecins, etc., mais qui ne se préoccupent pas du prestige et de la gloire comme dans le cas Best-Banting.

Ce que le peuple veut, ce peuple qui a son gros mot à dire puisque c'est lui qui paie, ce n'est pas **peu** de grands savants canadien-français (y en a-t-il déjà eu ?), mais **beaucoup** d'ingénieurs, chimistes, médecins, etc.

Dans une province en retard comme la nôtre, pourquoi ne pas se contenter de la science actuelle, quitte à remettre la gloire à plus tard ? La France par exemple ne s'est-elle pas trouvée longtemps trop pauvre pour faire des recherches atomiques et spatiales ?

Le gouvernement de Québec verse des millions aux universités de Montréal et Laval pour, entre autres choses, permettre aux étudiants de Trois-Rivières, Chicoutimi et d'ailleurs de fréquenter les universités Laval et Montréal. Pourtant tout le monde paie des taxes provinciales. Est-ce du favoritisme ?

Dans le prospectus de l'Université McGill 1952 on lit qu'il en coûte environ $700 par année à un étudiant de l'extérieur en sciences appliquées (logement et pension inclus). Multipliez ce chiffre par le nombre d'étudiants de l'extérieur et vous verrez quelle "industrie touristique étudiante" ça fait.

La mode est à la laïcisation dans l'enseignement. J'en suis, mais par étape.

La direction actuelle de nos universités françaises est cléricale. Même le projet d'université (j'ai personnellement entendu parler de ce projet en mars 1956) de Trois-Rivières serait à direction cléricale. Mais qui a assez d'initiative pour lancer un tel projet ?

Je n'ai pas encore entendu parler que des laïcs aient soumis au gouvernement provincial un projet d'université à direction laïque.

Puisque nos universités ont une charte provinciale et l'aide provinciale et fédérale, qu'est-ce qui peut empêcher une assemblée législative toute-puissante en ce domaine de remercier (dans un sens non péjoratif) graduellement les dirigeants cléricaux, quand cela paraîtra sage ?

Gilles Julien

Deux cultures

Monsieur le Rédacteur,

Il est dommage que le jeune étudiant qui a signé J. Forest n'ait pas vu la réception des "Kinsmen" à laquelle assistait M. Gaubiac. Il eût été édifié et aurait constaté qu'en fait de culture il y a en effet un océan qui sépare Montréal de Paris.

Robert Momer

De l'inédit

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre à messieurs Jacques Normand et Roger Baulu un peu de remerciements.

Grâce à eux j'ai réappris le 15 février que Madame du Barry (représentée de stupide façon, à l'émission télévisée de 11 heures du soir) couchait avec Louis XV.

Je me sens aujourd'hui beaucoup plus cultivé, et ça m'a fait plaisir de me remettre à la mémoire les études classiques partielles que j'ai faites. On dit que la culture classique est ce qui reste quand on a tout oublié. Je suis fier de la mienne, étant donné que j'ai quasiment tout oublié. En tout cas, l'émission Baulu-Normand s'annonce pour être quelque chose de réconfortant.

J. A. Ménard
Granby

L'essentiel, d'abord

Monsieur le Rédacteur,

Bravo à Virginie Dussault. Paroles intelligentes que les siennes et vraiment patriotiques.

En effet la dénonciation du "joual" est injuste, et inopportune. Non pas que ce soit mal de vouloir améliorer le langage, mais chaque chose à sa place et chaque chose en son temps. Même le bon parler et la refrancisation doivent passer après la tâche certainement plus importante de la libération nationale, qui pourra se faire en "joual" s'il le faut, mais qui doit se faire avant toute autre chose.

Avec la liberté et l'indépendance viendra la puissance économique, et par surcroît le bon parler français. Auparavant, il faut briser les fers de ce malheureux peuple et le libérer de toute exploitation.

Les "Ti Jos. Connaissant" qui s'escriment à dénoncer la moindre tare de notre peuple ne savent-ils pas que la plénitude du pouvoir politique, soit l'indépendance, est condition essentielle et préalable de toute grandeur?

Pourquoi certaines lèvres ne savent-elles pas prononcer les mots émancipation, libération, indépendance ? Sont-ce des mots "joual" ? Ou ceux qui ont des vocabulaires efféminés sont-ils dépourvus de tout hennissement ?

A bon entendeur, salut. Vos discours sont des actes. A ne parler que de combats, de grammaire, et à ne faire que des exercices de bon français, vous n'avez pas besoin d'épaulettes.

D. Lefrançois,
Route Rurale no 1,
Chambly.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

La mononucléose infectieuse

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

C'est un grand mot que cette mononucléose qui se présente avec une allure bien caractérisée pourtant et dont on connaît la clinique et les stigmates sanguins. L'agent causal ? Encore inconnu quoique certains savants prétendent le serrer de près dans leurs recherches. En attendant, disons qu'il n'est pas connu. C'est plus simple et cela ne nous entraîne nullement dans des considérations hypothétiques, souvent nébuleuses même pour un médecin. Il y a plus de soixante-dix ans (1889) qu'on la connaît cette maladie, plus de quarante ans qu'on connaît la constance de l'état sanguin qu'elle présente, plus de 30 ans qu'on en a décrit les modifications sérologiques, plus de 10 ans qu'on a pu la transmettre expérimentalement au singe et c'est hier en somme (1957) que la maladie se transmet à la souris et qu'on peut l'entretenir expérimentalement chez de braves volontaires qui ne craignent pas de s'inoculer ou de se faire inoculer une maladie pour savoir ce que ça va donner.

Disons tout de suite, pour rassurer tout le monde sur le sort de ces victimes bénévoles, que la maladie est bénigne. Mais elle est capricieuse en diable dans son comportement. Entre le moment où l'agent causal touche l'être humain, il ne se passe rien avant le septième jour, parfois avant le quatorzième jour. Puis en deux ou trois jours elle ne manifeste et se fait reconnaître. Un petit mal de gorge d'abord sous forme d'une simple rougeur sur les piliers et le voile du palais, rougeur qui peut être remplacée par une petite ulcération. On croit d'autant plus à une grippe banale qu'un rhume de cerveau s'installe et que la fièvre monte, monte même assez pour alerter l'entourage.

Puis 24 à 48 heures après, le malade se plaint d'intumescences ganglionnaires assez importantes, sous-maxillaires, jugulaires, rétro-mastoïdiennes, à la nuque. En bref, il y en a partout, ou à peu près, où il y a des ganglions normalement. la seule différencee c'est que, lorsque la maladie est déclenchée, ils sont enflés, durs à la palpation et assez sensibles.

A ce moment le médecin dira que la rate est également augmentée de volume, constatation qui laissera probablement le malade indifférent, mais qui sera une preuve de plus pour le médecin de la fermeté de son diagnostic. C'est alors que, pour rassurer définitivement le malade et la famille, il fera rechercher, par une piqûre au bout du doigt, c'est-à-dire dans le sang, des éléments qu'on appelle en médecine des mononucléaires et qui sont en nombre extrêmement important. Il y a bien aussi une réaction sanguine dite séro-diagnostic, mais ce serait trop long et trop difficile à expliquer ici. Pour résumer, disons donc que la mononucléose infectieuse est une maladie qui évolue toujours favorablement, sans complications, et qui atteint surtout l'adulte jeune. Ce qui est plus embêtant, c'est qu'elle laisse sur ses traces une grande asthénie, une fatigue intense qui demande un repos assez long et une médication énergique. Et cela, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente.

En commençant, nous parlions de maladie capricieuse. Dans sa forme ordinaire, non, elle est ce qu'il y a de plus simple. C'est lorsqu'elle se cache sous d'autres symptômes ou qu'elle simule d'autres malaries qu'elle devient embêtante. Non pas qu'elle soit plus grave, mais plus longue et plus menaçante, certainement.

Ainsi, la maladie peut commencer par des hémorragies par le nez, les urines ou ailleurs. C'est alors que le tableau se complique et peut faire penser à toutes sortes de choses.

Les signes de la forme commune peuvent exister dès le début de certaines formes dites viscérales, intéressant un organe ou l'autre. Mais ces signes du début peuvent manquer ou, mieux, être retardés. C'est dans ces cas que le diagnostic devient plus difficile. On pense à une pneumonie, une trachéobronchite, on a de la difficulté à respirer et bientôt tout tourne à la mononucléose. On devient jaune comme un citron, on vomit, on vomit même du sang, et sur la peau, apparaissent des taches dites purpuriques; encore la mononucléose qui se donne allure curieuse. D'autres fois le coeur est intéressé, d'autres fois les reins. Mais ce qui semble le plus dramatique ce sont les formes neurologiques. Un jeune homme, plein d'entrain habituellement, se sent courbatu depuis le matin. Tant bien que mal, il se traîne à son travail croyant à quelque grippe insidieuse, lorsque tout à coup il ne peut plus parler, il bredouille; ou bien il ne peut remuer un doigt, la main, le bras entier qui lui semble paralysé; ou bien il voit double, a un violent mal de tête. Vous voyez d'ici non seulement la crainte du malade, sa frayeur d'une maladie grave, mais l'effarement de toute une famille devant une invasion aussi rapide de la maladie chez un jeune homme apparemment en bonne santé. Vite la maison, vite le médecin et, quinze jours plus tard, il ne reste à peu près rien de ces symptômes effarants, sinon cette asthénie intense dont nous avons déjà parlé.

Et le traitement, direz-vous ? Nous n'avons pas à en faire ici. C'est au médecin, devant le patient, à l'établir, au médecin traitant. Il n'y en a pas un aujourd'hui qui ne sache jusqu'à quel point cette maladie peut être simple, mais aussi de quelle sournoiserie elle peut être capable.

Jamdudum partout!...

L'autodétermination préconisée pour les (meilleurs) collèges classiques

--R.P. Jean Genest, S.J.

par Raymond GRENIER

Un vent d'autodétermination souffle-t-il sur nos collèges classiques ?

On pourrait le supposer à la lecture du numéro spécial (février et avril) de la revue jésuite "Collège et Famille", où il est dit que "l'emprise des facultés des arts sur les collèges classiques de la province de Québec est une histoire lamentable" (Jean Genest, S.J.).

S'il fallait résumer dans un slogan l'impression générale qui se dégage des articles réunis dans ce numéro spécial, le suivant serait le premier à se présenter à l'esprit : "**Jamdudum** pour tous les collèges classiques du Québec !..."

Il serait malhonnête de présenter le numéro comme une sorte de plaidoyer auquel on pourrait donner le titre : "Les collèges classiques disent NON à l'université".

A part MM. Esdras Minville et François-Albert Angers, des HEC, et M. Paul-Emile Gingras, tous les collaborateurs sont des jésuites qui expriment à coup sûr les ambitions de leurs institutions, sans prétendre cependant être les interprètes autorisés des autres institutions canadiennes-françaises d'enseignement secondaire.

Le troisième plan

Que ce numéro reflète un peu, beaucoup, passionnément ou pas du tout l'opinion de nos collèges classiques, il mérite de toute façon de figurer en bonne place dans la documentation de base de la prochaine Commission d'enquête sur l'éducation, à cause de la compétence de ceux qui ont collaboré à sa préparation, de l'étendue et de l'importance des problèmes abordés, de la franchise avec laquelle ils sont étudiés et de l'éclairage nouveau ainsi jeté sur le profond malaise de l'enseignement dans le Québec.

En voici le sommaire : Collèges et milieu national, par Esdras Minville — Les objectifs du cours classique, par Jean Genest, S.J. — Tradition et adaptation des collèges, par François de Dainville, S.J. — Le problème des structures, par François-Albert Angers — Foyer de culture et réseau d'enseignements, par Paul Vanier, S.J. — Structure et autonomie du collège classique, par Paul-Emile Gingras — L'étudiant de nos collèges, par Armand Tanguay, S.J. — Brève histoire des collèges et des universités, par Jean Genest, S.J. — Le baccalauréat, par Florian Larivière, S.J. — L'accréditation et les collèges classiques, par Jean Genest, S.J. — Petit lexique à l'usage des collèges (en équipe).

"Autonomie académique et financière"

Le R. P. Genest développe dans deux articles son plaidoyer en faveur de l'autodétermination des collèges classiques — ou, ce qui revient au même, son réquisitoire contre la tutelle des facultés des arts sur ces institutions.

"Cent années d'affiliation, dit-il, n'ont apporté d'autre progrès aux collèges que celui entrepris par ces mêmes collèges. Les initiatives sont toutes parties des collèges. Les contrôles des facultés des arts ont plutôt été un obstacle au progrès. Doit-on concevoir l'affiliation nécessaire pour tous les

Voir LES COLLEGES, p. 34

ERRATA

L'item suivant, paru dans votre annonce de mercredi le 1er mars, aurait dû se lire :

PATATES
NOUVEAU-BRUNSWICK
No 1 — DE TABLE
Sac 25 lb **69¢**

ÉPICERIES Richelieu LTÉE
UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS

VOTRE EPICIER
CORONET

LIVRAISON GRATUITE

KETCHUP AUX TOMATES
HEINZ — 11 ONCES
2 BOUT. POUR 43¢

PECHES
ALL GOOD
28 on. QUALITE DE LUXE
33¢

CHOP SUEY PREPARE
15 ON.
MONTREAL
CHAMPIGNONS — PORC — VEAU
2 BTES POUR 47¢

SPREAD FEDERAL
4 LIVRES POUR 95¢

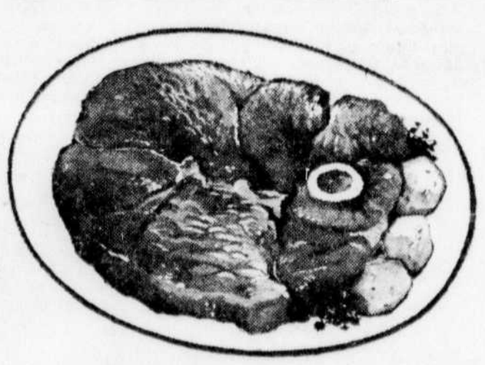


BLE D'INDE EN CREME
IDEAL
CHOIX — 20 ON.
3 BOITES POUR 41¢

BOUILLON OXO
4 ON.
45¢



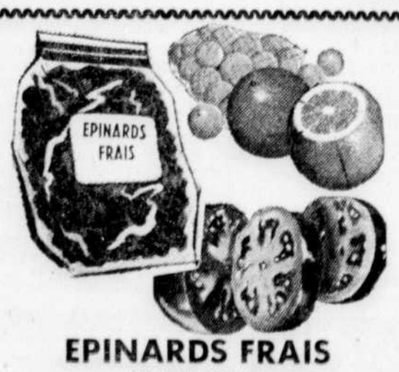
STEAK de RONDE
Tranche entière
BOEUF de L'OUEST
79¢ lb



BACON sans couenne
WILSIL ou LEGRADE
PAQUET 1 livre
livre 69¢

JAMBON FUME
"PIC-NIC" — SANS JARRET
WILSIL ou LEGRADE
livre 45¢

FARINE FIVE ROSES 7 lb 63¢
CONFITURE DE FRAISES HABITANT 24 on. 53¢
POIS IDEAL CHOIX — No 4 2 boites 20 on. 33¢
CAFE MAXWELL HOUSE 4¢ DE RABAIS Sac 1 lb 73¢
FARINE A CREPES AUNT JEMIMA 16 on. 23¢
SIROP DE TABLE CANADIANA 32 oz 37¢
SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL 2 boites 10 on. 27¢
MOUTARDE CONDOR 24 on. 31¢



EPINARDS FRAIS
10 ON. CELLO
2 PQTS POUR 29¢

ORANGES MEXICAINES
GROSSEUR 126
39¢ douz.

TOMATES PLASTIC
14 ON. 2 BTES POUR 39¢

PAPIER de TOILETTE
VOGUE
13 ROUL. POUR 1.00



RINÇAGE
FLEECY
32 ON. 41¢



La chambre d'une jeune fille peut être une pièce attrayante pour les invités. Le divan-lit recouvert d'un chintz lui confère une note de confort et de gaieté. Le comptoir longeant le mur sert à la fois de table et de pupitre. Les couleurs suggérées sont dans les tons de bleu. La petite chaise de style et les persiennes blanches sont très délicates d'inspiration.

Le monde féminin

Les tâches de la femme, une meilleure gymnastique

Nos hommes vivent trop assis

Les fréquentes maladies du coeur et les nombreux décès soudains d'administrateurs de grosses entreprises inquiètent Mme Bonnie Prudden qui s'est rendue dans la métropole pour lancer un cri d'alarme et réveiller l'opinion publique. Cette Américaine, fondatrice et présidente de l'Institut de santé physique (Institute for physical fitness) est aussi la rédactrice de la rubrique de santé à la revue "Sports Illustrated" et au programme "To-day" du réseau NBC. De plus, elle assume la direction du programme de santé physique AMVET et est la vedette régulière du programme de Dave Garroway.

Bonnie Prudden est donc une autorité en matière de culture physique et son dynamisme prouvera à ceux qui étaient venus l'entendre que l'exercice sait garder en forme, et quelle forme ! Elle s'est surtout adressée aux hommes, les suppliant de se reposer plus intelligemment, de se détendre quelques minutes plusieurs fois par jour et surtout de perdre du poids.

Régulariser la tension

Venue dans notre ville sous les auspices d'une société d'ameublement de bureau, Bonnie Prudden a fait appel aux professionnels et aux hommes d'affaires tendus pour qu'ils joignent à leur pupitre et à leur dictaphone des appareils régulateurs de tension tels que l'escalier, le bicycle mécanique, les haltères et autres qui favorisent la détente des muscles et des nerfs. Tout cela naturellement pratique et commode avec cabines pour les exercices, harmonie de couleurs reposantes et atmosphère de dignité reposante cadrant avec l'importance de leurs fonctions.



photo LA PRESSE

Mme BONNIE PRUDDEN

Selon Mme Prudden, 85% des faillites de nos grands collèges américains et canadiens sont dues à un physique déficient et deux fois plus de problèmes mentaux sont notés chez les sujets qui ignorent l'exercice physique. L'homme est terriblement menacé en raison de ses problèmes de travail alors que la femme, biologiquement protégée au moins jusqu'à sa ménopause, trouve dans ses occupations journalières le moyen de détendre ses muscles. Bonnie Prudden, récipiendaire d'un prix adjugé par le YMCA en reconnaissance des services rendus à la jeunesse, ne s'intéresse pas qu'aux écoliers, elle est conseillère des programmes de culture physique des PTA, des prisons, des camps pour enfants arriérés, handicappés et des personnes âgées.

Combattre le stress

"Si, commente-t-elle, on prend 15 à 20 années pour former un officier d'administration digne d'une firme d'importance et que celui-ci ne comprend pas les besoins de se détendre et d'apprendre à se reposer, il ne deviendra jamais membre de ce bureau d'administration en raison du stress qui l'emportera à l'âge où la compagnie aura eu besoin de ses services". Soulignant le cercle vicieux dans lequel tourne l'individu qui se couche pour se reposer au lieu de marcher ou jouer au golf, Mme Prudden parle d'un métabolisme plus bas et de muscles qui s'affaiblissent de jour en jour. Nul mieux qu'elle aurait su illustrer sa conférence et les sérieux messieurs de la rue St-Jacques se sont bien détendus si le rire peut constituer une saine détente.

Aux femmes, elle a parlé beauté plus que santé faisant toutefois remarquer aux hommes que leur apparence aidait à leur virilité et à leur bonne forme physique et, pour répondre à une de nos questions sur des moyens concrets de soigner à la fois l'apparence et la santé, Bonnie Prudden a donné les conseils suivants:

1—Ignorer l'ascenseur une fois sur deux;

2—Parquer la voiture beaucoup plus loin que la maison et le bureau et marcher;

3° à la détente-café, faire quelques exercices de culture physique et . . . oublier le café;

4° ne prendre aucun dessert si on a avalé un martini avant le lunch ;

5° faire du sport moins longtemps à la fois mais plus souvent.

Importance des gymnases

Au sujet des frustrations physiques de ceux qui travaillent surtout avec leur cerveau, Mme Prudden a dit qu'aux Etats-Unis 58% des faillites universitaires se comparaient défavorablement aux 8% de l'Europe, la France et la Belgique non comprises. Alors qu'en Russie, tous bénéficient de gymnases modernes, on multiplie ici les autobus scolaires et 91% des écoles élémentaires sont démunies de salles et d'appareils de gymnastique. Dans une conférence à la Maison blanche, la culturiste a présenté à l'été 1955 un mémoire resté célèbre à l'effet que les normes physiques des jeunes Américains étaient en deça de celles de la majorité des enfants européens. Ce rapport est resté dans les annales pour avoir choqué le président Eisenhower et les responsables espèrent une collaboration plus étroite avec l'homme si parfaitement en forme qu'est le nouveau président Kennedy.

Pelli donne naissance à un fils

Halte d'une Népalaise dans les Himalayas

KATMANDU, Nepal (Reuters) — Après avoir marché pendant une dizaine de jours dans les Himalayas, en compagnie de son époux, une jeune maman népalaise, qui avait dû s'arrêter en route pour donner naissance à un fils, a été choisie pour présenter le costume sherpa à la reine Elizabeth lors de la visite de cette dernière à Katmandu.

Khumjo Chumbi, âgé de 48 ans, chef du village Khumjung, situé au pied du mont Everest et son épouse Pelli, ont fait les présentations dans les salons de l'ambassade britannique, événement qui a clôturé la visite de la reine et du prince Philip au Népal, visite qui a duré trois jours.

Après être parvenus presque au terme de leur expédition de 180 milles en montagne, les époux Chumbi ont dû faire une halte : Une heure après la naissance de son enfant, la jeune maman s'est remise à marcher.

L'heureux père, Chumbi, a voyagé de par le monde en compagnie de sir Edmund Hillary, l'alpiniste de Nouvelle-Zélande. Son rôle consistait à monter la garde auprès du crâne du Yeti, cet abominable homme des neiges comme on l'appelle, qu'Hillary a soumis aux savants des Etats-Unis et d'Angleterre l'an dernier.

Plus tôt dans la journée, la reine avait passé en revue 200 vétérans des régiments Gurkha de l'armée britannique à Pokhora, dans le centre du Népal où croissent les orangers.

Après avoir pris leur déjeuner en compagnie du roi Mahendra, le couple royal se rendit à l'ambassade, à l'heure du thé. C'est à ce moment que Chumbi offrit un présent à la reine et que cette dernière créa l'ambassadeur britannique Léonard Scopes chevalier et remit des décorations à trois officiers des régiments Gurkha.

La reine et le duc ont été salués par un troupeau de 350 éléphants à leur sortie de Méghauli, village népalais, où ils avaient passé la nuit après une chasse au tigre et au rhinocéros, désormais célèbre.

Mardi, le couple royal quittait le Népal pour la Nouvelle-Delhi où ils se sont arrêtés quelques heures dans l'après-midi. Au cours de cette tournée qui a duré plus de 5 semaines Elizabeth et le prince ont ainsi visité le Pakistan, l'Inde et le Népal. De Nouvelle-Delhi ils devaient se rendre en Iran avant de reprendre l'avion pour Londres.

L'Argentine vote pour les droits de la femme

NATIONS UNIES, N.Y. — (AFP) — L'Argentine a déposé à l'ONU son vote d'adhésion à la convention des Nations Unies sur les droits politiques de la femme.

Cette convention, adoptée par l'assemblée générale de l'ONU en 1952, stipule que les femmes sont électrices et éligibles et à même d'exercer des fonctions publiques au même titre que les hommes.



FILS DE L'EMPIRE. — Au Pays du soleil levant, le petit prince Hiro célèbre dans la joie son premier anniversaire de naissance. Enfant chéri du Japon, Hiro est le fils du prince couronné Akihito et de la princesse Michiko.

Pour alléger la douleur des parents :

Centres de traitements pour enfants déséquilibrés

TORONTO, (PC) — Catherine Campbell révèle que rien ne peut supprimer la douleur qu'éprouvent les parents d'enfants déséquilibrés, mais elle ajoute qu'il y a "des moyens de l'alléger."

Directrice du service social de la clinique infantile de l'hôpital psychiatrique de Toronto, Mlle Campbell a déclaré au cours d'une réunion de l'Association pour l'aide aux enfants déséquilibrés qu'il fallait libérer les parents de cette terrible responsabilité, pendant quelque temps, chaque jour si possible.

"Un bon moyen de ce faire est d'installer des centres de traitement pour ces enfants afin de permettre aux parents, pendant quelques heures, de mener une vie agréable."

L'Association a été formée en 1956 par les parents d'enfants considérés comme schizophrènes ou souffrant de narcissisme et d'égocentrisme. Les parents discutent ensemble des problèmes auxquels ils doivent faire face et tentent d'organiser des services de traitement et de recherche.

Certains psychiatres croient que ces affections ne résultent pas seulement de facteurs trouvés dans l'entourage des enfants mais aussi de prédispositions innées.

Bien des enfants déséquilibrés ont une intelligence au-dessus de la moyenne. Mais leurs phobies, leurs complexes, leur maniérisme et leur comportement en société les empêchent d'avoir des relations normales avec leurs parents ou toutes autres personnes.

Certains sont des délinquants chroniques qui n'ont pas une vie de famille normale, soit à la suite d'un manque de compréhension et d'affection ou parce qu'ils ont vécu dans plusieurs foyers d'adoption.

Les parents sont paralysés par la crainte, la colère, le désespoir et s'accusent eux-mêmes. Il arrive souvent que le père et la mère s'éloignent l'un de l'autre.

"En se cachant ainsi leurs sentiments réciproques, en se les cachant à eux-mêmes," les parents ne parviennent plus à exercer leur rôle. Ils ont ensuite, une fois les troubles découverts, beaucoup de difficulté à s'adapter à la situation.

Quand ils ne parviennent pas à accepter le problème et à y faire face ou quand ils se voient dans l'impossibilité de lui accorder l'attention nécessaire à cause de la présence d'autres enfants au foyer, il faut alors placer l'enfant dans une institution.

Pour les faire-part et les invitations

Si vous envoyez par la poste des invitations, vous n'êtes pas obligé de vous empâter la bouche avec la gomme des enveloppes et des timbres : prenez des cubes de glace comme mouilleurs. Vous en mettez quelques-uns dans un plat ou dans un porte-savon en plastique . . . en fondant ils se recouvrent d'une mince couche d'eau. Et si vos enfants collectionnent les timbres, passez-leur le tuyau.

TRUCS ET SECRETS

Pour être belle

Conseils d'un Parisien

par Lyse ROSSIGNOL

"Tricher au maximum avec un maximum de discrétion c'est le rôle d'un bon maquilleur". Voilà ce que me confiait, hier, M. Marc Laurent, autorité bien connue dans le domaine des cosmétiques.

M. Laurent qui se spécialise depuis plusieurs années dans l'art du maquillage, n'accepte pas la définition désuète de certains dictionnaires, à savoir qu'un maquilleur est celui qui maquille acteurs et actrices, car il conseille aussi, de loin ou de près des milliers d'autres femmes, en leur suggérant les meilleurs moyens qui, tout en dégageant leur personnalité, contribueront à les embellir.

Avant de parfaire ses connaissances à New-York et à Hollywood, en 1956, M. Laurent a exercé sont art chez Myriam Carenge et à l'Institut des hautes études cinématographiques de France. Chakatonny et Arakelian furent ses maitres avec qui il a travaillé dans plus de vingt films tournés en France et en Suisse.

Cette visite de M. Laurent, coïncide avec l'ouverture d'un comptoir de maquillage qui sera à la disposition des visiteuses dans un magasin de Montréal. Il enseignera l'art de bien appliquer les produits de beauté, et, secondé de ses collègues, il dessinera des esquisses illustrant l'harmonie des couleurs dans le maquillage. Voilà une excellente occasion, pour toutes celles qui voudront profiter des conseils d'un grand spécialiste de la beauté.



M. Marc Laurent, de Paris, conseiller en beauté de renommée mondiale est arrivé à Montréal, où dans un comptoir de beauté il donnera des cours sur le maquillage.

Comme la couture et la coiffure, nous dit M. Laurent, le maquillage a un mode qui se renouvelle chaque saison. La femme, ayant convenablement soigné son épiderme, étudie les teintes de son maquillage, comme celles de sa robe, parmi l'infinité de coloris qui lui sont proposés.

Correctif

Le maquillage permet de rectifier les lignes du visage, d'affiner un nez, de creuser des joues trop rondes, de faire sourire une bouche un peu lasse, d'aviver l'éclat des yeux, en résumé chaque maquillage doit être adapté selon l'âge, le style personnel et le genre de vie de chacune. Tout cela, l'artifice subtil et minutieux du maquillage le permet.

Comme l'ennui naquit un jour de l'uniformité, avec chaque saison, on recherche un changement dont le bon goût peut apporter un attrait appréciable à la femme. Aussi, ce printemps, M. Laurent préconise un maquillage léger, car, précise-t-il, la mode à Paris est toute douceur et féminité; la mousseline, le chiffon, enfin tous les tissus vaporeux sont dans la note du printemps.

Aussi, selon la morphologie du type de visage, la femme doit acquérir une douceur toute spéciale, en employant un maquillage particulièrement discret. Elle évitera donc, plus que jamais, les yeux charbonneux qui durcissent beaucoup le visage; la teinte de son rouge à lèvres devra être aussi discrète.

Donc madame, pour être dans le bon ton, ce printemps, choisissez des teintes douces, très féminines et sachez tricher au maximum, mais . . . avec beaucoup de discrétion.



SUSAN VAN HEUSEN EST ENJOUÉE

Susan Van Heusen se prépare à la vie au grand air. Pour le printemps et l'été, elle a enrichi sa garde-robe de chemises aux motifs gais et nouveaux, aux couleurs vives et ensoleillées. La coupe impeccable de ces chemises Susan Van Heusen, en tissus d'entretien facile, a prévu votre confort. Les chemises Van Heusen se vendent dans tous les bons magasins, de $3.95 à $7.95.

Susan VAN HEUSEN 460 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

Un menu par jour

Potage fermière
Tomates farcies au maïs
Omelette soufflée
Pommes de terre au gratin
Biscuits au gruau
Thé — Café

Biscuits au gruau

1 t. de graisse et beurre; 1 t. de cassonade; ½ t. de lait; 2 t. de gruau; 1¼ t. de farine; 3 c. à thé de poudre à pâte; ½ c. à thé de sel.

Défaites le beurre et la graisse; ajouter graduellement le sucre et défaites de nouveau. Ajouter le lait et ensuite le gruau. Tamisez la farine, mesurez-la; ajoutez la poudre à pâte et le sel à la farine; tamisez de nouveau et ajoutez au premier mélange. La pâte devrait être très molle. Faites-la refroidir entièrement. Roulez la pâte sur une planche légèrement enfarinée; coupez en petites rondelles. Faites cuire sur une tôle bien graissée dans un four modéré (350o F.). Durée de la cuisson, 12 à 15 minutes. Lorsque les biscuits seront refroidis, placez-en deux ensemble avec une garniture aux pruneaux entre.

Il peut geler au mois de mars

Ce n'est pas toujours amusant d'étendre le linge au mois de mars. Pliez proprement le linge mouillé, et placez-le dans votre grande corbeille à linge en plastique que vous mettrez dehors. La lessive gèlera et séchera en partie, et vous la rentrerez aussi fraiche que si elle avait été battue par le vent, sans avoir à défaire le linge gelé de la corde. Mais si vous tenez quand même à étendre le linge, placez des bouts de papier ciré sous les extrémités que vous fixez sous l'épingle à linge ; vous aurez un peu moins de mal quand le moment sera venu de tout rentrer !

HENRY BECK Ltd.
1220 rue Notre-Dame
Lachine — ME. 7-8364

dupuis frères
VETEMENTS SPORT — 2e étage
865 est, rue Ste-Catherine
VI. 2-6171

Dalmys
469 Ouest, rue STE-CATHERINE
1382 Ouest, rue STE-CATHERINE
4355 rue WELLINGTON

EN VENTE CHEZ
Ogilvy's
VI. 2-7711

Delbeau
Modes pour dames
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
OUVREZ UN COMPTE BUDGETAIRE

Simpson
977 ouest, rue STE-CATHERINE
VI. 2-7221

PROTEGEZ-VOUS DES INTEMPERIES !
Chaussez un de ces élégants couvre-chaussures



A. Couvre-chaussures en plastique ; noir ou brun; talon "illusion"; pointures : 4 à 9 ..... $1.79

B. Couvre-chaussures en plastique ; talon haut ; noir seulement ; pointures : 4 à 9 ..... $1.79

C. Couvre-chaussures en plastique ; pour fillettes ; noir ou beige ; pointures : 8 à 3 ..... $1.79

D. Couvre-chaussures en plastique ; pour dames ; attache devant ou sur le côté ; noir seulement ; pointures : 4 à 10 ..... $1.79

E. Claques en caoutchouc noir ; forme nouvelle ; talon haut ou "illusion" ; pointures : 4 à 9 ..... $1.99

F. Claques basses, pour hommes ; choix de 3 largeurs ; pointures : 4 à 12 ..... $1.88

G. Claques pleines ;
pour enfants : 11 à 13 ..... $1.59
pour garçons : 1 à 5 ..... $1.69
pour hommes : 6 à 12 ..... $1.79

H. Pour hommes ; couvre-chaussures en caoutchouc noir ; fermeture-éclair ; pointures : 6 à 11 ..... $2.69

MONTREAL
Siège social et magasin principal
872 est, STE-CATHERINE, Montréal, Qué.
Victor 9-4254

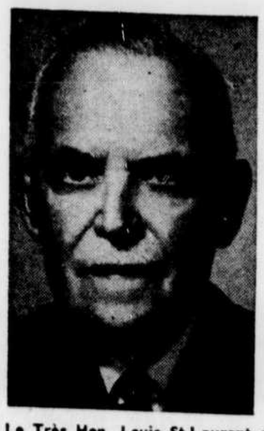
268 O., rue STE-CATHERINE UN. 1-4642
1357 est, rue MONT-ROYAL LA. 1-7557
1905 rue CENTRE WE. 3-7705
3151 rue MASSON RA. 7-4496
3639 O., rue NOTRE-DAME WE. 3-4177
3721 est, rue ONTARIO LA. 5-0231
5627 AVENUE DU PARC CR. 1-2746
7046 rue ST-HUBERT CR. 1-5068
6634 rue ST-HUBERT CR. 1-9542
3727 rue WELLINGTON, Ver. PO. 7-3550
886 L'ESCARIE, St-Laurent RI. 7-8322

J.B. Lefebvre LTEE

Pas de commandes postales

EXTERIEUR
1152 boul. Ste-Foy, Jacques-Cartier, Qué.
100 Wellington Nord, Sherbrooke
34 ouest, rue Principale, Hawkesbury, Ont.
36 rue St-Jacques, St-Jean, Qué.
143 rue Principale, Granby, Qué.
175 est, rue St-Joseph, Québec, Qué.
177 sud, rue Notre-Dame, Thetford-Mines, Qué.
297 rue Dalhousie, Ottawa, Ont.
367A rue Des Forges, Trois-Rivières, Qué.

EXTERIEUR
341 St-Dominique, Jonquière
405 rue Labelle, St-Jérôme, Qué.
155 est, Racine, Chicoutimi, Qué.
323 rue Davis, Arvida, Qué.





Le Très Hon. Louis St-Laurent et Mme St-Laurent seront les invités d'honneur au bal de la Société St-Patrice qui aura lieu, le vendredi 11 mars, à l'hôtel Windsor.

Mariages

Gleason-Lapensée

—A l'église St-Joseph de Sarnia l'abbé W. C. Cooney bénissait récemment le mariage de Mlle Geneviève-Marie Lapensée avec M. Charles-William Gleason. La mariée est la fille de M. et de Mme Delphis Lapensée et le marié est le fils de M. et de Mme Thomas Gleason.

Pour la circonstance l'autel était décoré de fleurs de la saison. Un programme de musique fut exécuté et M. James O'Reilly était le soliste.

M. Thomas Gleason était garçon d'honneur alors que MM. Rhéal Lapensée, D. Bézaire et T. Bézaire agissaient en tant que placiers.

Accompagnée de son père la mariée portait une longue robe de brocart de soie blanche, de style princesse, dont le corsage était à encolure bateau. La jupe très ample se terminait en une traîne chapelle. Son voile court de tulle illusion était retenu par une tiare de perles et sequins. Elle tenait une cascade de roses entourée de feuilles argentées.

Mlles Joanne Gerrits, Pierrette Saucier et Diane Brousseau, demoiselles d'honneur portaient des toilettes identiques d'un bleu royal, avec jupes courtes et amples. Elles étaient coiffées d'un chapeau genre papillon, de même ton que leurs robes, et tenaient une cascade de chrysanthèmes jaunes et blancs.

Mlle Debbie Lapensée, soeur de la mariée, était bouquetière; elle était vêtue d'une robe longue de taffetas blanc, et portait un petit chapeau blanc. Elle tenait une légère corbeille de petites roses de couleur rose.

Après la cérémonie religieuse une réception eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, et les nouveaux époux partirent ensuite pour Niagara Falls, Hamilton et Toronto.

Pour voyager la mariée avait choisi un costume tatilleur en cachemire brun agrémenté d'accessoires bruns et beiges. A leur retour, de voyage les nouveaux mariés éliront domicile à Sarnia.





Mlle Jeannette Prévost, fille de M. et de Mme Joseph Prévost, et M. Claude Piotte, fils de M. et de Mme Léo Piotte, dont les fiançailles ont été bénies, récemment, par M. l'abbé Conrad Prévost, curé.

Réceptions

—Mme Jean-Guy Noël, B.A. L.Sc., L.S.S., présidente du comité de réception de l'ASEP, l'Association des diplômés en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal sous la présidence du Dr A. D. Archambault et le conseil d'administration de l'ASEP reçoivent ce soir, à 8 heures 30, à l'auditorium de l'Université de Montréal, M. Jacques Languirand, de retour de Tahiti et les Iles du Pacifique, ainsi que M. Serge Arnoux, cinéaste sous-marin et plongeur qui présentera alors son film: "Le tour du monde de la plongée sous-marine", en première canadienne. Un vin d'honneur sera servi dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal.

Réception

—Le consul général du Guatemala et Mme Orantes-Luna ainsi que le consul du Guatemala à Montréal et Mme Claude de Sarrasin recevront à un coktail en l'honneur de M. Auguste Mulet-Descamps, ministre de l'information à la présidence du Guatemala, le samedi, 4 mars, à 6 heures p.m., dans le grand salon du Centre social de l'Université de Montréal.

Partie de cartes

Les Troubadours Neufs (T-9) du Québec organisent une partie de cartes pour le jeudi 9 mars, à 8 heures, à l'école Louis-Hébert, angle 6ème Avenue et Beaubien, Rosemont. Cette association a pour but d'animer les loisirs des jeunes.

Vie simple de Margaret et Antony

—En dépit des prédictions de certains journaux britanniques rapportant que le mariage de la princesse Margaret au photographe Antony Armstrong-Jones ne durerait plus de six mois, le couple semble très heureux.

L'époux de la princesse n'est pas trop accaparé par sa nouvelle fonction, sans rénumération, où il est employé comme conseiller auprès de l'association du dessin industriel. Ce travail lui laisse quand même le temps d'accompagner la princesse dans ses fonctions officielles.

Moins de formalités remplissent la vie de Margaret, sa superbe Rolls-Royce est souvent remisée au garage, elle préfère la petite voiture anglaise et c'est son mari qui est toujours à la roue.

Les propriétaires de restaurant passent d'une surprise à l'autre lorsqu'ils voient entrer le jeune couple dans leur établissement, sans aucun avertissement préalable.

Margaret et Antony sont des spectateurs réguliers du "National Film Theatre" où les anciens films sont souvent à l'affiche. On ajoute qu'ils ont une préférence marquée pour les comédies de Laurel et Hardy.

Margaret a changé le style de sa coiffure, ses cheveux sont maintenant coupés courts et ornés d'une frange sur le front; aussi ses chapeaux sont plus gais et haut en couleur. On remarque cependant que la princesse a gagné beaucoup de poids, mais les journalistes évitent de faire des commentaires sur ce sujet.



M. et Mme GUY MURRAY (Jacqueline Séguin) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Sainte-Claire, de Tétraultville. La mariée est la fille de M. et de Mme Honoréus Séguin, de Tétraultville, et le marié, le fils de M. et de Mme Gabriel Murray, de St-Clément de Viauville.



M. et Mme ARTHUR DUMONT, de Manchester, N.H., autrefois de Notre-Dame-de-Pierreville, furent l'objet d'une réception récemment, à l'occasion de leur jubilé de mariage.

Dîner-modes du conseil féminin de la Chambre de commerce de Montréal

—Le dîner-modes pour les femmes d'affaires, organisé par le Conseil féminin de la Chambre de commerce de Montréal, sous la présidence d'honneur de Mme Yvette G. Rousseau, aura lieu le lundi soir, 6 mars, à 6 heures, au Restaurant du neuvième de la maison Eaton.

Font partie du comité d'organisation: Mmes Annette B. Vennat, Estelle D. Séguin et Alice L. Saint-Arnaud, Mme Anne F. Ballestrazzi, ainsi que Mmes Raymond Dupuis, Thérèse Chartrand-Giroux, Laurette-T. Gravel, Annette-T. Renaud, Marguerite Germain de Lom; Mlles Gervaise Brisson, Jeannette Perras, Germaine Pépin.

Madame Symone Beaudin, du comit édes billets, sera secondée par Mme Diane Laurin.

Le comité de la publicité est formé de Mlles Marcelle Brossard et Cécile Décarie et le comité de réception a été confié à Mme Lucienne F. Beyries.

Parmi les personnes qui assisteront à cette manifestation, mentionnons: Mmes Jean Drapeau, Paul Massé, René Paré, Joseph Bonneau, J. C. Asselin, Albert Charbonneau, Gilbert A. Latour, W. Yale, Jean Brunet, D. Quintal, Gérard Douville, Rita Caron, Sylvio Chagnon, André Proulx, Roch Grenache, M. Bulhmann, Jeanne Bourassa, Georgette Villeneuve, F. Sénécal, R. C. Leclerc, Hélène Tassé, L. Mantha.

Mlles Irène et Liliane Maurice, Françoise Plamondon, Suzanne Cadieux, Aurette L'Heureux, Juliette Ouimet, Germaine Landry, Madeleine Brossard, Jeanne Gauthier, Jacqueline Burnet, Suzanne Bertrand, C. Cardinal, Thérèse Duchesne, Cécile Pilon, Thérèse Bernier, Jacqueline Linteau, M. Couillard, L. Sanche, Carmen Ruffo, Madeleine Dunn, Hélène Brault, Louise Pelletier.

Mme: Alice Reid-Mercier, Gilberte Gravelines, Alice Latreille, Madeleine Gagnon, Liliane Dubuc, Rollande Monette, Laurette Robillard, Eunice Chartrans, Laurent Thamant, Raymond Rouleau, Yvon Bertrand, W. Brossard, Renault Brisebois, Armand Duchesne, Edouard Bertrand, Jean-Marc Brossard, Thérèse McGowan, Suzanne Brassard.

Mlles: Gertrude McGowan, Suzanne Pelland, Margot McGowan, Fernande Dubé, Rose Pigeon, J. Brassard, Jeanne Gauthier, Gisèle Fortier, Cécile Duhamel, Gilberte Lahaise, Fernande Latreille, Lorraine Roy, Jacqueline Brisson, Hélène Gélinas, Jeanne Colpron, Laurette Trudeau, Marie-Anne Giroux, Denise Dubuc, Laurette Giroux.

A l'Amicale du collège Jésus-Marie

—Le comité des billets du défilé de modes de l'Amicale du collège Jesus Marie, qui sera présenté le mercredi, 22 mars, à l'auditorium du collège est sous la présidence de Mme Bernard Grégoire, secondée de Mmes Margeurite Lalonde Trudel, Pauline L'Espérance Marcoux, Mlle Thérèse Lemeiux, Mmes Mariette Prud'homme-Theriault, Claire Cauvier-Blanchard, Ghislaine Bourbonnais-Phoenix, Liette Vinet Vienne, Micheline Darche-Billard, Armande Senay-Day, Mlle Denise Tourillon, Mlle Hélène Mercier, Mmes Lise St-Onge-Poitevin, Odette Bonin-Laviolette, Josée Beaudet-Lecours, Mlles Lise Barrette, Marie-Claire Lefebvre, Mme Ghislaine Depatie-Sergerie, Mlle Christiane Brisebois et Mlle Lina Goerlach.



Société canadienne de la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec, tiendra son assemblée annuelle ce soir, à 7 heures, à l'hôtel Windsor. Le conférencier sera le Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut de réhabilitation qui a été chargé des équipes médicales envoyées au Maroc pour prendre soin des victimes de la paralysie, l'an dernier.



M. et Mme GEORGES LEFEBVRE (Pierrette Payer), dont le mariage a été célébré récemment à l'église du Sacré-Coeur. La mariée est la fille de M. et de Mme Antonio Payer, de Rosemont, et le marié, le fils de M. Dalvida Lefebvre, décédé, et de Mme Antoinette St-Aubin, de Montréal.

Ottawa

—Les anciennes élèves du pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes, chemin de Montréal, à Eastview, organisent une soirée récréative au profit d'une bourse d'étude. Elle aura lieu à 8 h., le 3 mars, dans les salons du pensionnat.

—M. et Mme Ernest Chartrand, d'Ottawa, font présentement un court séjour à Détroit, Mich., les invités de M. et de Mme Roger Drouin.

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, et Mme Keiller Mackay, sont arrivés à la résidence du gouverneur général, hier matin, où ils sont les invités de leurs excellences.

— Leurs Excellences le gouverneur général et Mme Vanier ont reçus le ministre des Travaux publics et Mme David Walker, ainsi que le lieutenant de section et Mme W. M. Elie, qui sont restés pour le déjeuner, hier.

CLASSY



POUR LA MARIEE DU PRINTEMPS

Les créations exclusives Classy sont au premier rang de la haute couture. Choix de plus de deux cents robes ravissantes pour la mariée et son cortège dans la tradition des plus grands couturiers. Vous êtes invitées à visiter notre collection sans tarder. 49.50 à 250.00

PRETES A PORTER • SUR MESURES • EN LOCATION

COIFFES • CRINOLINES • FOURRURES

QUATRE MAGASINS MODERNES A VOTRE SERVICE

1227 Carré Phillips — UN. 1-3625 • 6984 St-Hubert — CR. 1-1166
1168 est, Ste-Catherine — LA. 6-5531 • 4806 av. du Parc — CR. 2-5704

Acheter chez LABELLE ne comporte jamais de risques car vous avez la certitude que nous ne sommes satisfaits que lorsque vous l'êtes vous-même !

au Salon de Labelle Fourrure





VALEUR TOUTE SPECIALE

Vison PASTEL

A PRIX EXCEPTIONNEL

$1695

Procurez-vous chez LABELLE ce qu'il y a de meilleur et de plus chic en fait de manteau de fourrure . . . un somptueux vison pastel à prix exceptionnel !

VALEURS INSURPASSABLES DANS LES AUTRES FOURRURES !

LOUTRE CANADIENNE — tout simplement merveilleuse de chic et de qualité — $695

PATTES DE VISON PASTEL — incomparable est le seul mot qui puisse dépeindre ce manteau. — $695

CASTOR CANADIEN — avec collet — 5 PEAUX de vison Lutetia — $795

ETOLES DE VISON PASTEL — 9 PEAUX — (peaux descendues) — $495

TERMES FACILES

LABELLE FOURRURE

EMILIEN, JEAN et JACQUES LABELLE, propriétaires

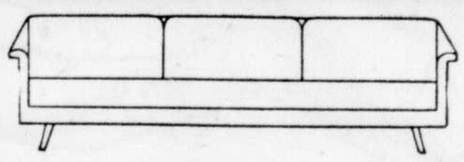
6570, rue ST-HUBERT, près Beaubien 408, STE-CATHERINE, près ST-DENIS

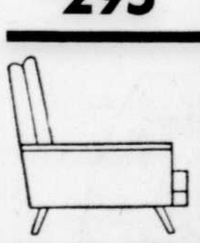
kie

MAGNIFIQUES VALEURS

DANS LES MEUBLES REMBOURRES

SOFAS PLEINEMENT REMBOURRES à partir de $295





UN GRAND CHOIX DE TISSUS IMPORTES et de COULEURS DECORATEUR A VOTRE CHOIX

FAUTEUILS DE REPOS CHAISES DE SALLE A MANGER CHAISES DE FANTAISIE à partir de $22

CHEZ

Kanter-erichsen Ltd.

Meubles de distinction

1329, av. GREENE

WESTMOUNT, P.Q. • WE. 5-7433

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES



VOS PIECES DE MARBRE ONT-ELLES BESOIN DE NETTOYAGE OU REPARATION ? CONSULTEZ LES EXPERTS

Dello Sbarba

10204 BOUL. ST-LAURENT

DU. 7-7002

Le choix de la mariée dans le registre nuptial Hemsley's

Future mariée, venez choisir et inscrire dans le registre de la mariée de Hemsley's vos modèles préférés de coutellerie en sterling et en acier inoxydable, de vaisselle en porcelaine et de verrerie en cristal. Hemsley's enregistrera, pour l'information de vos parents et amis, vos choix parmi notre assortiment de superbes marchandises.

Nous montrons ici notre modèle TRENZA par CELSA, un exemple de notre sélection distinguée de coutellerie en sterling. Couvert de 5 morceaux 38.50

HEMSLEY'S

664 ouest, rue Ste-Catherine

394 ouest, rue St-Jacques

Mme Wanner présente ici l'une des nombreuses nouvelles colorations qu'elle rapporte de Paris.

Aimeriez-vous que vos cheveux possèdent une teinte qui soit spécialement vôtre ? Dans ce cas, venez chez Wanner ! Grâce aux produits l'Oreal de Paris, nous créerons exclusivement pour vous l'exquise nuance de votre choix, qui demeurera vôtre dans l'avenir.

Coloration et mise en plis $6.50



Wanner's LTD. "La maison de beauté"

Tous les jours : 9 à 7 h. Vendredi, jusqu'à 9 h. Samedi, jusqu'à 6 h. Stationnement gratuit 1200 Stanley

1194, rue Ste-Catherine ouest — UN. 6-7636

Courrier Confidences

La onzième plaie d'Egypte ?

Q. — Veuillez donc avoir l'obligeance de conseiller aux femmes d'être toujours aussi brèves que possible quand elles se servent du téléphone. L'invention de G. Bell, destinée à être un grand bienfait, est devenue dans bien des foyers une inépuisable source d'ennuis, un véritable fléau. M'est avis que, du temps des Pharaons, si le téléphone avait été inventé, le Dieu d'Israël, pour punir les persécuteurs du peuple élu, n'aurait pu trouver mieux que d'installer un appareil téléphonique dans toutes les maisons d'Egypte. Ainsi, le malheureux mari, en arrivant chez lui après une journée de travail, aurait trouvé sa demeure en désordre et . . . Madame au téléphone ! Eut-il osé quelques observations que celle-ci, de la main, lui aurait intimé l'ordre de se taire. A l'heure des repas, il aurait dû se servir lui-même ou se résigner à d'interminables attentes. De décisives expériences l'auraient convaincu que, pour garder la paix de son ménage, il est impérieux de ne jamais déranger Madame quand elle est au téléphone !

Il y a quelque temps, vous avez publié une lettre d'une brave petite femme qui signait : "Plus petite que la puce". Elle vous disait, entre autres choses, qu'étant mère de six enfants, elle en attendait un septième et que son mari n'avait pas l'intention de l'échanger pour une autre; enfin, qu'une fois la vaisselle lavée et les enfants au lit, elle passait ses soirées à causer avec son mari et à regarder la télévision.

Vous n'ignorez pas que rien ne vaut ces causeries entre époux, dans l'intimité du foyer, le soir, à l'heure du repos, pour raffermir les liens d'affection qui les unissent. Il m'est impossible de croire qu'elle aurait pu rendre son logement attrayant, soigner sa maisonnée si, prise du délire du téléphone, elle avait passé la moitié de son temps ou plus à débiter ou à écouter des niaiseries. De deux choses l'une : ou il n'y a pas de téléphone dans la maison ou cette petite femme est douée d'une rare intelligence.

Le conseil que je vous prie de donner aux femmes pourrait aussi servir à certains hommes : pour ce qui est du téléphone, j'en sais qui sont un peu femme . . . — E.D.

R. — Mesdames, faisons notre "mea culpa"; ce vibrant réquisitoire est juste et la cause est gagnée. Car les statistiques publiées par la Compagnie Bell confirme l'opinion de mon correspondant : les Canadiens sont parmi ceux qui usent le plus du téléphone ! Je crois même que nous sommes au premier rang !

Nous usons . . . et nous abusons. Les langues conversations téléphoniques, en plus de conduire les femmes à négliger leurs devoirs les plus essentiels, comportent d'autres inconvénients. D'abord, on ne sait jamais à quel moment une personne pourrait avoir besoin de nous rejoindre pour quelque chose d'urgent et d'important. Ce peut être l'annonce d'une maladie, d'une mort, d'un accident . . . ou la nouvelle que nous avons gagné le gros lot à la loterie ! Puisse Québec se hâter de la créer ! Et même si nulle catastrophe ne nous attend, même si la chance ne nous a pas élus, il suffit d'avoir soi-même tenté d'appeler une personne pendant une heure, composant le numéro d'un doigt impatient à toutes les cinq minutes, pour imaginer l'impatience, la rage qui gagne ceux ou celles qui veulent nous parler quelques secondes ! Que de rendez-vous manqués parce que c'était "occupé" ! C'est faire montre d'égoïsme, d'impolitesse que de monopoliser l'appareil.

Je suis d'autant plus à l'aise pour exprimer cette opinion qu'il m'arrive, à l'occasion, je l'avoue avec humilité et repentance, de tomber dans ce péché mignon !

Mais si on va jusqu'à compromettre la paix de son foyer, si ces éternels entretiens sont cause de dispute dans une famille, ce péché est mortel ! Et mon correspondant — qui a des lettres, cela se sent ! — semble pourtant assez patient. Mais je le lui concède : ses lamentations sont bien fondées.

Je souhaite que mes lectrices — et aussi mes lecteurs, — fassent comme moi un sérieux examen de conscience suivi d'un ferme propos : chronomètre en mains, réduire les conversations téléphoniques à dix minutes au maximum. Disons en cent mots ce que nous n'avons pas le temps de dire en dix mille mots !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Simplement pour vous dire que vous avez fait une grave erreur dans votre réponse à "une fille moderne 1961". Vous lui dites qu'elle est trop jeune pour choisir . . . sa vocation. N'oubliez pas ceci : "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi mais c'est moi qui ai choisi" (Evangile). Le Christ, quand Il appelle quelqu'un, ne regarde pas quel âge il ou elle a. De plus, elle n'est pas encore au couvent. Enfin, je trouve qu'elle n'est pas trop jeune pour s'offrir à Dieu. On ne se fait pas religieuse, prêtre. On s'offre et si Dieu nous veut là, Il nous appelle par ses délégués. — Jean-Marc S.

R. — Je vous suis infiniment reconnaissante de me souligner ainsi cette erreur . . . mais au risque de vous scandaliser, je vous avouerai que je m'y entête. A quatorze ans, les vocations religieuses sont très nombreuses, chez les fillettes; s'il fallait prendre au sérieux ces crises de religiosité, c'en serait inquiétant pour l'avenir du genre humain ! Mais comme la fièvre, cela passe vite, généralement. Et ce n'est qu'a posteriori qu'on trouve des traces de vocation précoce chez ceux et celles qui se consacrent au Seigneur. Avec votre permission, je conserverai mon opinion.

R.—A **"Une maman qui a tant pleuré en cachette"** — Je comprends fort bien vos sentiments, votre lassitude et votre peine. Sans l'affirmer d'une façon catégorique car je ne connais ni votre fille ni votre mari ni vous-même, la placer dans une institution me paraît la meilleure solution. Il m'est impossible, n'ayant pas suffisamment de détails en main, et tout particulièrement, ignorant la teneur du dossier médical de votre fille, de vous indiquer une institution en particulier. Le mieux serait, je crois, de vous adresser soit au service social de l'hôpital où elle a été opérée, soit à la Société de Service social aux Familles, 3405, rue St-Urbain, Montréal (18), (VI. 4-6392). Téléphonez à l'un ou à l'autre de ces services et prenez rendez-vous. Expliquez le cas, y compris le regrettable incident dont vous m'avez fait part. Ne perdez pas courage ; si vous réussissez à trouver un endroit convenable pour votre fille, celle-ci y sera plus heureuse, même si, de prime abord, la séparation lui coûtera, autant qu'à vous d'ailleurs. Bonne chance !

Q.—Je suis une jeune fille de treize ans et j'aime un garçon de dix-sept ans à la folie. Il dit m'aimer. Il y a trois semaines, j'ai appris par une amie qu'il avait une autre amie. Alors, cela m'a fait beaucoup de peine. Croyez-vous qu'il m'aime encore ? Moi, je pleure beaucoup. Le soir, je me couche et je pleure des heures et des heures. A l'école, je suis moins studieuse et ma mère me gronde beaucoup. S'il vous plaît, aidez-moi à passer ce terrible moment. — COEUR EN PEINE.

R.—A votre âge, on pleure beaucoup mais on ne pleure pas longtemps. C'est votre planche de salut. Ce "terrible moment" n'existe que dans votre imagination. Vous voulez jouer aux adultes; ce n'est pas sérieux, vous ne connaissez pas les règles du jeu. Vous perdrez à tout coup !

Comment espérez-vous qu'on ait confiance en vous quand, pour une amourette, vous négligez vos études ? Vous savez fort bien que vous n'êtes pas prête à vous marier, non ? Alors, dormez au lieu de pleurer, faites de beaux rêves et ne vous prenez pas pour une héroïne de tragédie ! Si vous ne savez pas sourire à treize ans, vous ne le saurez jamais ! Et ça, ce serait triste . . . à pleurer !

Renseignements divers

R.—A **"Mme R.W.C.D."** — Si la pièce de monnaie que vous possédez n'est pas trop usée, il est probable, en effet, qu'elle a une certaine valeur. Je vous engage à écrire à plusieurs numismates pour la leur décrire et leur demander combien ils vous en donneraient. Vous trouverez les noms et adresses des marchands de vieille monnaie dans les pages jaunes de l'annuaire téléphoniques de Montréal, sous la rubrique "Monnaie — achat et vente". La Chambre de Commerce de votre localité doit sûrement posséder un exemplaire de cet annuaire. Un coup de fil . . . et on vous donnera probablement le renseignement. Cette pièce est très ancienne ; aussi, soyez prudente et ne la cédez pas avant de connaître sa valeur réelle.

R.—A **"Mme L. Pelletier"** — Votre demande relève de la directrice des pages féminines. Je la lui ai donc transmise. Cependant, en dépit de sa bonne volonté, il lui est impossible d'accéder à votre demande, l'espace étant déjà compté et les nouvelles surabondantes.

Cependant, je me ferai un plaisir de recommander l'oeuvre les "Portes du Ciel" à toute personne qui désire consacrer une part de ses loisirs au service du prochain.

R. — A **"Une qui est dans l'embarras et qui veut la justice"** — Votre question relève d'un notaire. Je n'ai pas le droit de donner de conseils juridiques dans ce courrier.



9091—Tout nouveau pour la fillette sautillante au soleil d'été. Un ensemble avec pantalons courts et trois quarts. On peut appliquer une tulipe comme décoration. Grandeurs : 2, 4, 6, 8. **Prix : 58 cents.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 5¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Il faut garder au congélateur, à une température basse et constante, les produits congelés que l'on veut conserver quelque temps. Des produits décongelés doivent être utilisés immédiatement. Ils ne doivent pas être congelés de nouveau.

Besoins : $1,300,000

Le travail de la Croix-Rouge prend chaque année de l'ampleur

--M. A. Cousineau

La Croix-Rouge n'est pas une société de bienfaisance ni une agence sociale. C'est un organisme composé de volontaires à l'esprit civique, qui sont prêts à agir en cas d'urgence. Une fois l'urgence passée, les organismes de bienfaisance et les gouvernements prennent la relève et assurent la continuité des secours aux victimes du désastre.

Voilà ce que déclarait hier à l'assemblée annuelle de la division provinciale du Québec, le président de cette division, M. Aristide Cousineau, qui avait annoncé précédemment que la Croix-Rouge aurait besoin, pour 1961, de la somme de $1,300,000 pour maintenir ces services. Toute restriction de l'activité de la Croix-Rouge faute d'argent serait un désastre public, affirma-t-il.

Les sinistrés

Notre service de secours aux sinistrés, poursuivit le président, illustre bien le caractère de nos interventions. Il est impossible de prévoir combien coûteront ces secours tout comme de prédire quelles calamités s'abattront sur le Québec, mais, chaque année, les feux de forêt, les inondations et les incendies dans les foyers nécessitent notre intervention.

Ces secours proviennent en grande partie du travail des comités féminins, envers qui nous avons, dit-il, une immense dette de gratitude.

Les transfusions

Ces dames préparent aussi des milliers de pansements requis par le service de transfusion qui, en 1960, a fourni du sang à 123 hôpitaux.

En 1961, précise M. Cousineau, le tableau change et, en raison de la loi de l'Assurance-hospitalisation, nous prévoyons qu'il nous faudra recueillir 160,000 chopines en 1961, soit 32,000 de plus.

L'organisation d'un nouveau dépôt de sang à Québec est commencée, et l'édifice sera probablement terminé vers la fin de l'année, grâce à une subvention du gouvernement provincial, au montant de $100,000, le terrain ayant été fourni par la ville, près du Pont Drouin.

La formation d'un nouveau personnel technique pour ce dépôt s'imposera, et le coût d'opération du service de transfusion augmentera nécessairement.

Pour desservir la partie ouest de la province, une somme de $900,000 est prévue au budget de 1961, soit presque les trois quarts du budget global de $1,300,000. Réfrigération du sang, buanderie, communications, fournitures médicales et de laboratoire, tests, préparation des sérums, etc. sont au nombre des item qu'il faut payer, même si les donneurs fournissent leur sang gratuitement et si les hôpitaux le reçoivent aussi gratuitement.

Il ne faut pas oublier non plus, dit en terminant le président, les frais de nos cours de soins à domicile, des cliniques mobiles médico-dentaires, des campagnes éducatives sur la sécurité aquatique, des secours aux anciens combattants, du bureau de recherches des personnes disparues et des détachements féminins.

Beaucoup de travail

A son tour, le commissaire, M. R. J. Fisher, produisit un imposant rapport de l'activité de la Croix-Rouge en 1960.

Anciens combattants : 6,233 personnes ont été secourues par ce service ; 47,405 visites bimensuelles ont été effectuées dans les hôpitaux de vétérans ; 11,178 articles ont été confectionnés par eux, grâce à la Croix-Rouge. Le pavillon d'accueil de l'hôpital militaire de Ste-Anne-de-Bellevue a logé 1,553 visiteurs et a servi 63,880 repas et collations.

Transfusion : 123 hôpitaux en ont bénéficié ; 128,750 bouteilles ont été recueillies (22,786 de plus qu'en 1959) ; le nombre des donneurs a augmenté de 40 p. 100. De plus, la Gaspésie a fourni 2,376 bouteilles (recueillies par le dépôt de St-Jean, N.-B., et la région Hull-Gatineau, 1,696 bouteilles (recueillies par le dépôt d'Ottawa), ce qui porte le total pour le Québec à 132,822.



M. ARISTIDE COUSINEAU

Cliniques médico-dentaires : 29 colonies ont été visitées.

Sinistrés : 787 familles ont été assistées, soit 4,880 personnes, au coût de $66,607.

Sécurité aquatique : 21 cours d'instructeurs, 626 inscrits, dont 390 candidats se sont qualifiés.

Bureau d'enquêtes : Personnes retracées : 192.

Nursing : Les 3 avant-postes infirmiers des Iles de la Madeleine ont rendu d'immenses services à cette population.

Soins à domicile : 39 cours, 704 élèves.

Prêts d'accessoires : 14,884 articles à 6,914 personnes malades ou infirmes.

Travail féminin : 1,383,473 articles confectionnés; 187 caisses expédiées dans les pays nécessiteux; 1,290,612 articles distribués dans la province.

Publicité gratuite : celle des journaux est évaluée approximativement à $305,445; celle de la radio et de la tv, à $103,583.

Détachements féminins : à Montréal, 91 membres; 13,926 heures de travail; 14,467 milles parcourus. Québec : 64 membres, 3,460 heures, 8,156 milles. Hull-Gatineau : 14 membres, 10 associés, 1,171 heures de travail.

En juin 1960, cette section comptait 106,543 membres, a révélé Mme E. Lorraine How, directrice de la CRJ, dans son rapport également intéressant.

La vente du calendrier a rapporté $12,022; d'autres ventes, bazars, concerts, etc. ont rapporté $48,471 (dont $570 avec les timbres usagés).

Mme How passa en revue les multiples activités de ces jeunes, dont elle loua le bon esprit, l'énergie et la générosité.

Nécessité d'une vie équilibrée

Une alimentation saine et bien équilibrée et une quantité suffisante de repos représentent les deux éléments les plus importants au maintien de la santé tout au long de l'année.

Les fruits agrumes (oranges, citrons et pamplemousses) doivent faire partie de votre menu quotidien en toute saison.

La plupart des adultes ont besoin de huit heures de sommeil tous les jours.

La détente et l'exercice physique sont également nécessaires au bien-être physique et mental.

VENTE DE
ROBES
ECHANTILLONS
Derniers modèles newyorkais et canadiens pour le printemps, dans les meilleurs tissus pure soie, acétate, etc. Tailles 7 à 19. *Nous nous spécialisons dans la plupart des fortes tailles pour jeunes, de 14½ à 24½.*
TOUTES À UN SEUL PRIX
$14.95
Rég. $30 et plus
AL CLAYMAN
2029 rue Metcalfe
Victor 4-4643

ENFIN...un soutien-gorge *living* *Playtex** à basque longue parfaitement proportionné à votre taille!



La femme à taille courte porte le nouveau modèle ¾ living à basque longue!
Si vous avez la taille courte ou si vous portez une gaine très haute, voici une merveilleuse nouvelle! Le soutien-gorge à basque longue le plus demandé au Canada présente maintenant un modèle ¾. C'est le nouveau Playtex "Living" à basque ¾, le soutien-gorge qu'il vous faut. Essayez-le sans tarder!
Tailles 34A à 42C, en blanc $6.95
34D à 44D $7.95

La femme à taille longue ou moyenne porte le modèle courant living à basque longue!
Si vous avez la taille moyenne ou longue, il n'existe pas de soutien-gorge au monde qui vous convienne mieux que le Playtex "Living" à basque longue (pleine longueur). Essayez-le aujourd'hui même!
Tailles 34A à 42C, en blanc $6.95
34D à 44D $7.95

Que vous ayez la taille courte ou longue, il existe un soutien-gorge Playtex "Living" à basque longue qui vous convient. Le corselet magique exclusif escamote le bourrelet de la taille . . . vous donne la ligne impeccable exigée par la mode nouvelle. Les panneaux élastiques assurent une adhérence parfaite sur les côtés, le devant et dans le dos. Et il assure un confort parfait . . . ne pince pas, ne tire pas. Le nouveau soutien-gorge Playtex "Living" à basque longue existe en deux modèles: standard et ¾.

*Playtex**
*Marques déposées



Mars,
MOIS TOUT DÉSIGNÉ POUR L'ACHAT D'UNE
Petite fourrure
chez Desjardins



FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE

OUVERT VENDREDIS SOIR

Du *nouveau* dans les styles,
de *nouveaux* bas prix...
mais toujours la *même Qualité*
exceptionnelle qui a fait le
prestige de la maison!

CHAS. DESJARDINS & CIE. LTÉE.
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

Si féminin..!

Peignoir doublé nylon givré aux douces teintes pastels

ch. **10.00**

Un peignoir parvenu au sommet de l'élégance . . . vous enveloppe de fraîcheur; d'apparence fragile et d'entretien facile à la fois. Manches bouffantes, empiècement rond, délicate parure fleurie devant, col seyant. Lilas, bleu poudre, maïs ou rose avec flocons givrés blancs. Tailles : 12 à 18.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ROBES DE CHAMBRE, ETAGE-MODE . . .
AU DEUXIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



En primeur à Montréal!

Jupons Tafredda* insertions élastiques aux hanches

ch. **5.95**

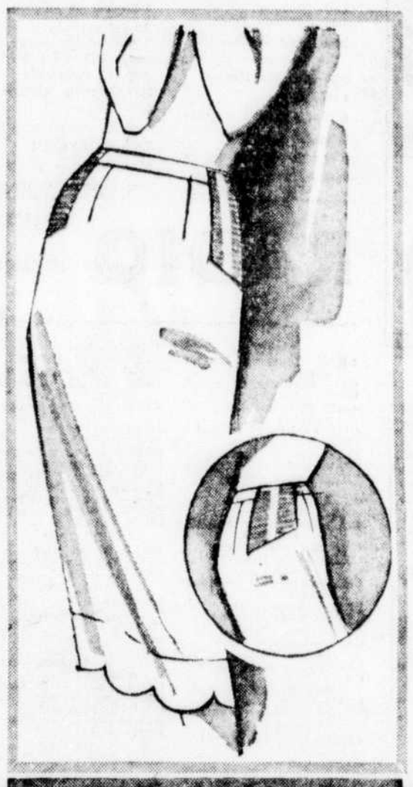
Un nouveau jupon créé par **Linda** . . . aux nouvelles caractéristiques donnant un ajustement parfait requis par la mode.

- Plus de faux plis, tombant parfait, pas de repassage requis.
- Taille formée prêtant au contour des hanches.
- Insertions élastiques aux côtés.
- Deux longueurs : tailles "petite" 24, 26, et tailles "moyenne" 24, 26, 28.
- Noir ou blanc.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

LINGERIE, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Mode jeune '61!

Ampleur des nouveaux manteaux lainage tweed chiné

chacun **59.95**

Oui les jeunes aiment cette tendance nouvelle de la mode printanière ! Elégance sobre et confort se retrouvent dans ces manteaux dont nous illustrons ici un modèle; très ample, les manches raglan sont courtes, poches énormes et col dégagé. Lainage tweed noir ou beige avec blanc.

Tailles juniors : 5 à 13.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

A LA JEUNE CANADIENNE . . . AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Culture physique . . . chez vous !

Equipement "Big 110" Haltères de Ben Weider

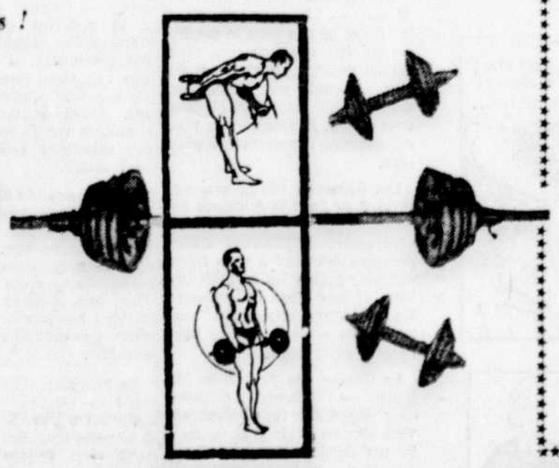
29.98

La grande majorité des gens trouvent plus pratique et économique de s'exercer commodément à la maison. Cet équipement comprend :

- Une barre de cinq pieds, deux haltères; deux tourneaux spéciaux.
- Quatre collets; quatre collets spéciaux.
- Assortiment de disques : 4 de 7½ livres; 4 de 5 livres; 4 de 3 livres; 4 de 1½ livre.
- Plus un cours complet détaillé et illustré.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE SPORT . . . AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA



Nouvelles teintes mode . . .

Elégants souliers haute distinction d'Antonio

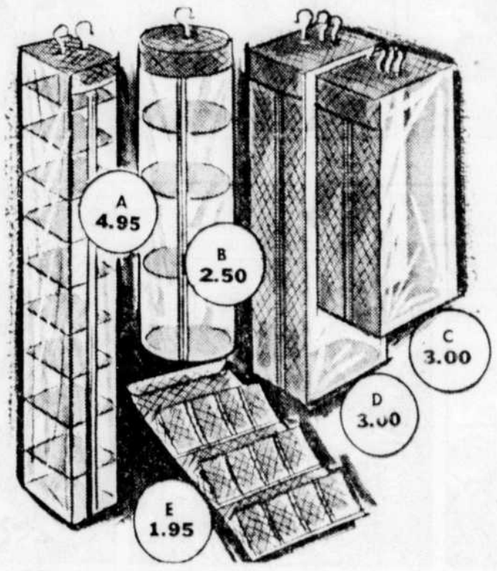
la paire **18.95** ou **19.95**

Confortables et élégants souliers conçus selon les dernières données de la mode, c'est-à-dire aux coloris plein de charme pour les tenues printanières et estivales. **Tan nougat, rose melon d'eau, iris, vert sauté, et noir.** Cuirs variés : Duvet, Yum Yum, et cuir verni toujours dans la note. Confort Caressoles* exclusif à chaque paire. Pointures 4½ à 10, largeurs : AAA à B dans le groupe.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ou téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME
SELECTION A BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Vinyle transparent . . .

Ensembles de housses de placard! Nouvelles garnitures couleur dorée

Des accessoires élégants et pratiques tout à la fois . . . housses assorties en vinyle pour rangement de vêtements de la famille entière.

- Epais vinyle 4 jauges et transparent aux côtés.
- Dessus et devants en matelassé doré.
- Solides glissières pleine longueur.
- Robustes cadres et crochets en métal nickelé.
- Achetez-les séparément . . . ou en ensemble.

A. Sac-étagère 10 tablettes pour souliers **4.95**
B. Housse ronde 54 pouces à chapeaux **2.50**
C. Housse géante 54 pouces pour robes **3.00**
D. Housse géante 42 pouces pour costumes **3.00**
E. Sac à souliers tout matelassé **1.95**

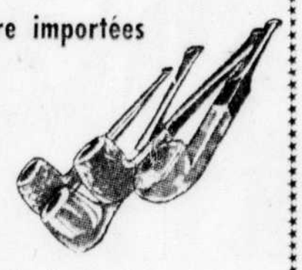
Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ACCESSOIRS DE PLACARD . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Pipes en bruyère importées de Londres

Ch. **1.00**

Pipes en bruyère anglaises; façon sablé doux; filtre détachable. Tous les brûlots sont garantis.

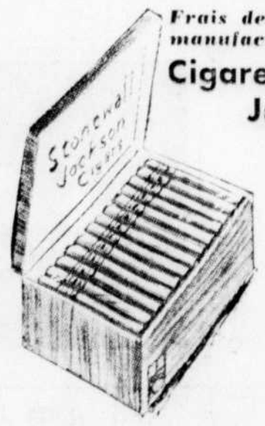


Frais de la manufacture . . .

Cigares Stonewall Jackson

boîte de 50 **2.50**
(toutes taxes comprises)

Courte filasse et bout percé; enveloppe individuelle en cellophane pour conserver la fraîcheur.



Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

TABACS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD ET ROCKLAND

Tant de coloris!

Coussins très décoratifs 3 formes 8 couleurs

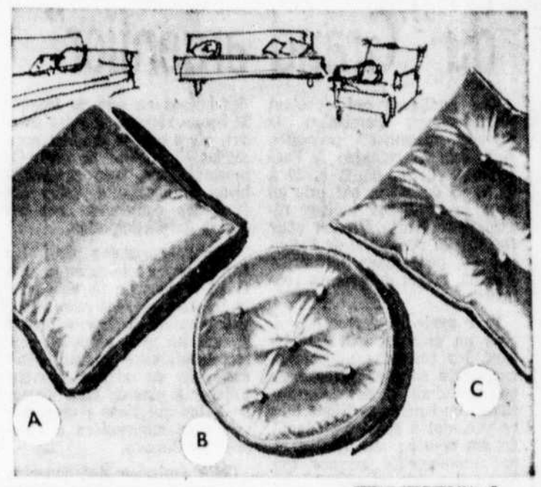
Ch. **3.79**

Coussins attrayants par leurs formes et coloris. Nécessaires à tout foyer. Revêtement soie et rayonne; rembourrage kapok. Teintes charmantes et vivides : cuivre, doré, abricot, beige, avoca, brun, turquoise ou lilas. Formes comprises :

A. Forme carrée, glissière permettant d'enlever facilement le revêtement. Environ 16 po. x 16 po.
B. Forme ronde, capitonnage cinq-boutons. Environ 14 po. de diamètre.
C. Forme carrée, capitonnage quatre-boutons. Environ 17 po. x 17 po.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

DRAPERIE . . . AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Choix de deux cols!

Chemises de marque renommée en fin broadcloth anglais pour messieurs

Norm. : 7.95 Ch. **4.98**
3 pour **14.50**

Broadcloth coton égyptien 2 plis, blanc tissé en Angleterre. Choix de deux modèles de col mous. Marque de l'une des manufactures les plus renommées au Canada.
Col Kent à pointes courtes ou Carleton à pointes moyennes, les deux modèles à baleines permanentes; poignets français et boutons de grande résistance.
Grandeurs : 14, 14½ (manches 32, 33); 15 à 16½ (manches 32 à 35); 17, 17½ (manches 33 à 35).

Pas de commandes postales ou téléphoniques

CHEMISES POUR MESSIEURS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE



Importations anglaises!

Chaussettes courtes tout-laine pour messieurs

Nouveaux coloris

Norm. : 1.50 la paire **1.00**

Chaussettes courtes importées d'Angleterre. Laine 100% pure, talons et bouts renforcie 5% nylon. Nouveaux hauts Lastex* au galbe parfait. Exclusivité Morgan. Choix de petits motifs de haute distinction. Nouvelles teintes inaltérables gris moyen, gris foncé, marine, fusain, vert ou doré fusain. Pointures 10 à 13.

*marque déposée

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ
(VI. 2-6261)

MERCERIE POUR MESSIEURS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Exclusivité Morgan . . .

Souliers marque canadienne pour hommes
Quatre modèles très populaires

la paire **12.95**

Choisissez vos souliers du printemps parmi ces quatre modèles . . . sport tout-aller ou Balmoral très habillé. Ces souliers d'un manufacturier de grande renommée sont fabriqués exclusivement pour Morgan; ils représentent une fabrication étudiée, cuirs de la plus haute qualité, alliant style et confort.

A. Mocassin avec empeigne piquée à plat; noir et brun.
B. Oxford Balmoral à bout arrondi, lacage six oeillets; noir seulement.
C. Oxford Balmoral très habillé, bout fuselé et lacage six oeillets; noir seulement.
D. Soulier confortable à bout uni et empeigne élasticisée; noir et brun.
Pointures 6 à 12; largeurs B, C, D et E, mais pas dans chaque modèle.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

SOULIERS POUR HOMMES . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

TÉLÉCRITIQUE

L'émission "Omnibus" du canal 6 n'est pas toujours intéressante. Mais elle l'était, l'autre soir, en nous présentant le romancier et dramaturge américain William Saroyan. Celui-ci commenta quatre extraits de pièces d'auteurs d'avant-garde. Pour la première fois en Amérique, j'en suis certain, le petit écran nous fit voir et entendre du Ionesco et du Beckett. Louable initiative, dangereuse aussi, car Ionesco et Beckett ne sont pas des dramaturges de tout repos. Habitué à son western ou à sa bonne et grosse pièce à suspense, le téléspectateur s'est sans doute dit que le théâtre, comme la science d'aujourd'hui, mène à la lune. Les propos des personnages ne ressemblent en rien à des propos, ni les personnages à des personnages. Oui, nous sommes loin du Dindon et de l'horlogerie suisse, à moins qu'un coucou ne joue le rôle d'archétype de héros, ce qui n'est pas prouvé. Bref, William Saroyan, plein de bonne volonté — il lui en fallait beaucoup — tenta donc ses commentaires qui ne manquèrent pas d'être intelligents. Il commit la faute de trop simplifier, en insistant sur l'aspect symbolique des auteurs d'aujourd'hui. Ionesco échappe, je crois, à nos catégories, à nos classements, à nos étiquettes. Il est aussi symboliste que réaliste, aussi comique que tragique, aussi nouveau qu'ancien, aussi moderne que classique. Ainsi, dans l'extrait qu'on joua, celui de "l'Assassin", le long monologue rappelait celui d'Hamlet: to be or not be . . . par une poésie capiteuse, une angoisse déchirant l'âme et le corps, par toutes sortes de qualités dramatiques excellentes et définitives, et qui font de Ionesco le dramaturge de notre temps.

Paul TOUPIN

À CKAC

Les indices révélés jusqu'ici au concours du "Grand argentier"

Les auditeurs qui écoutent régulièrement l'émission le "Grand Argentier" présentée trois fois la semaine à l'antenne de CKAC de 11 h. 30 à 11 h. 45 du matin ont pris en note jusqu'ici les indices révélés par Mario Verdon pour faciliter la recherche de l'identité du personnage historique qui fait l'objet du présent concours.

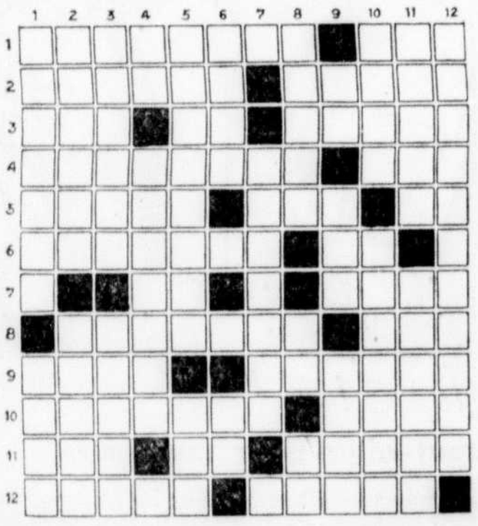
Pour avoir la chance de gagner un gros lot très intéressant, les concurrentes doivent trouver le nom du personnage correspondant à ces informations : un homme politique très en vue, qui a aussi été député de son comté ; une rivière et une municipalité portent son nom ; il a fait un séjour hors du Canada.

Dès lundi prochain, les animateurs Yvon Blais et Mario Verdon procéderont à la pige des lettres en vue de trouver la bonne réponse à cette énigme, alors que le gros lot aura atteint la somme de $650. Ce montant peut être considérablement augmenté selon les étiquettes contenues dans les lettres de participation.

Les concurrentes dont les lettres sont choisies au hasard avant le jour de la pige pour le gros lot peuvent alors poser une question à Mario Verdon et, s'il ne peut répondre correctement, elles gagnent alors des prix en argent pouvant s'élever à plus de $200. Cependant, les questions posées doivent être empruntées à l'histoire du Canada.

Cette émission questionnaire extrêmement populaire auprès des auditeurs est présentée à l'antenne de CKAC les lundis, mercredis et vendredis, à 11 h. 30 du matin.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—D'une constitution délicate — Lettre grecque.
2.—Accabler de dettes — Rongeur d'Afrique.
3.—Peigne du tisserand — Ruisseau — Poils longs et rudes.
4.—Concision — Du verbe nier.
5.—Statue exposée à l'adoration — Roi de Juda — Symbole de l'étain.
6.—Défaire un noeud — Pronom personnel.
7.—Notre Seigneur — Inscription sur la croix.
8.—Furoncle situé au bord de la paupière — Préjudice.
9.—Sorte de fromage — Os du genou.
10.—D'une grande compétence — Peu de chose.
11.—Dix, en anglais — Article — Sembla.
12.—Stable — Aspirer une substance avec la bouche.

Verticalement

1.—Relatif à la madie — Lettre grecque.
2.—Accosté — Grands arbres dont le bois est utilisé en charpenterie.
3.—Contusion — Bagatelles.
4.—Infinitif — Etirer.
5.—Qui a les nerfs irritables (fém.) — Pronom personnel.
6.—Oiseau échassier — Possessif.
7.—Grande vrille de charpentier.
8.—Arbres — Préposition anglaise — Du verbe pouvoir.
9.—Infinitif — Partisan — Peur éprouvée au moment de paraitre en public.
10.—Irlande — Couvrir.
11.—Capitale de la Tunisie — Qui proteste en grognant.
12.—Approbation.

Solution demain

1	I	N	T	E	G	R	A	L	■	L	I	A
2	M	I	R	■	E	O	L	E	■	A	■	P
3	P	R	A	I	R	I	E	■	O	N	C	E
4	O	V	I	D	E	■	■	E	S	C	O	T
5	T	A	T	O	N	N	E	R	■	A	N	A
6	E	N	■	I	T	A	L	I	E	■	T	L
7	N	A	I	N	■	N	A	G	U	E	R	E
8	T	■	N	E	U	T	R	E	■	R	I	■
9	■	P	O	■	B	I	G	R	E	■	T	T
10	I	L	■	N	E	R	I	■	C	R	I	A
11	T	A	L	S	D	■	R	A	C	O	O	N
12	E	T	S	T	A	I	■	G	E	I	N	T

Solution du dernier problème

CFTM-TV 10

TELE-METROPOLE CORPORATION
1405 de MAISONNEUVE, MONTREAL 24

A NE PAS MANQUER

JEUDI 2 MARS :

5:30 P.M. — LES P'TITS BONHOMMES —
dessins animés pour enfants

6:00 P.M. — TELE-METRO
magazine de la région métropolitaine avec Jacques DesBaillets et Claude Séguin

7:00 P.M. — MONSIEUR LE MAIRE —
Me Jean Drapeau parle aux citoyens de Montréal sur le ton de la conversation

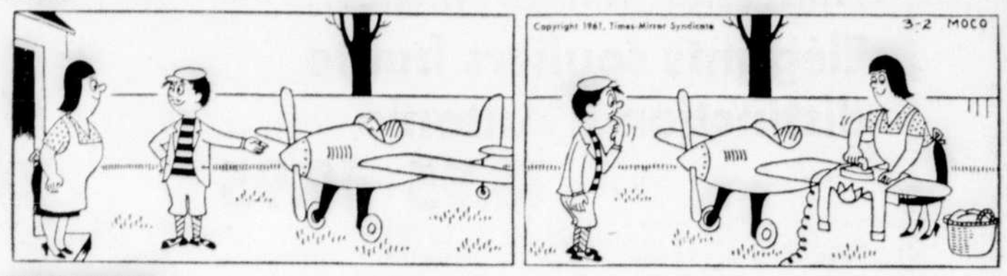
8:30 P.M. — CINEMA KRAFT —
"Les hommes épousent les brunes" avec Jane Russell, Jeanne Crain et Alan Young

Pour obtenir un rendement parfait de votre appareil, il vous faudra peut-être pratiquer un ajustement au canal "10". Dans les cas trop difficiles, CONSULTEZ votre expert en électronique. Il saura vous aider à prix très modique.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



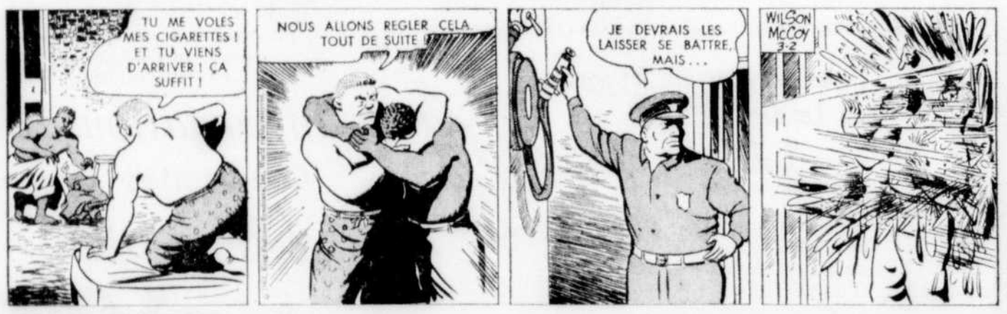
PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



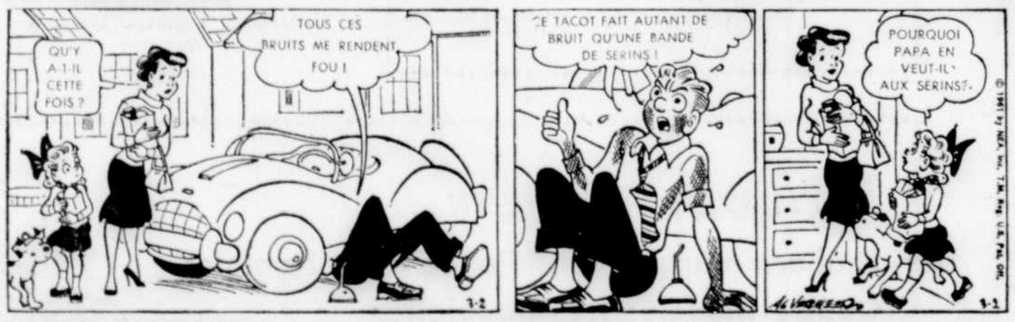
LE FANTOME



JEFF BUCHANON



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

JEUDI

4:00 P.M.
2, 4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6, 8: Cartoons
7: Cinéfeuilleton
10: Nouvelles
12: Annie Oakley

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Actualité féminine
10: Ciné-Revue

4:30 P.M.
2, 4, 7: La Boite à surprise
3: The Edge of Night
5: American Bandstand
6, 8: Junior Roundup
10: Entre elles
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2, 4, 7: Le Grand Duc
3: Popeye the Sailorman
5: Rocky and His Friends
10: Nouvelles, La Boutique de M. Nicola

5:15 P.M.
3: Casey Jones
12: Popeye Cartoons

5:30 P.M.
2: L'Enfant du cirque
4: Le dernier des Mohicans
5: Cartoon Carnival
6,7,8: Roy Rogers
10: Les P'tits bonshommes

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4 : Musique en dinant
5, 8: News, Sports
6: Bachelor Father
7: Ti-Blanc Richard
10: Télé-métro
12: Sports

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: World of Sports
8: Dateline Seaway Valley
12: Carte Blanche

6:25 P.M.
2: Ce soir
10: Météogramme

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: "Strange World"
10: Nouvelles
12: News

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo, Sports
10: Sport-images
12: Carte Blanche

6:55 P.M.
10: Sur le bout du banc

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: Jim Backus Show
4: Nouvelles sportives
5: Ski Trails
6: Seven-O-One
7: Les 3 Notes
10: M. Jean Drapeau
12: The Rifleman

7:15 P.M.
4: Panorama
10: Ciné-roman

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Ann Sothern Show
4: Revers de la médaille
5 : The Third Man
6: Sea Hunt
7: Faites-le vous-même
10: Je me souviens
12: "Cléopatra"

7:45 P.M.
2: Vu
4: La science et la vie
7: Téléphone sonne
10: Intimité

8:00 P.M.
2, 4, 7: Clé de sol
3: Angel
5: Donna Reed Show
6, 8: Live A Borrowed Life
10: Théâtre du mystère

8:30 P.M.
2, 4, 7: Filles d'Eve
3: Zane Grey Theater
5: Bat Masterson
6, 8: Checkmate
10: "Les hommes épousent les brunes"

9:00 P.M.
2, 4, 7: Rendez-vous avec Michelle
3: Gunslinger
5: Manhunt

9:30 P.M.
2, 4, 7: Le théâtre

5: 25 years of life
6: T.B.A.
8: "Cage of Gold"
12: Naked City

10:00 P.M.
3: CBS Reports
6: Tightrope
10: Dix sur dix

10:30 P.M.
5: Manhunt
6: Let's Face it
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
3, 5, 6, 8: News
10: Sports, météo
12: "A Millionaire for Christy"

11:15 P.M.
2, 4, 7:Téléjournal
3: Laurentian Ski Guide
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
8: Hour Final

11:22 P.M.
6: Final Edition

11:30 P.M.
2, 4: Nouvelles sportives
3: "Haward's of Virginia"
6: "Mr. Deeds Goes to Town"
7: News — Round Up
8: "Sabaka"

11:37 P.M.
2, 4:Commentaire

11:45 P.M.
2: Lutte
7: Mystery Night

VENDREDI

CBFT — Canal 2
P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage : "La Rançon du bonheur"
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La Boite à surprise
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Edition métropolitaine

CFCM — Canal 4
P.M.
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La Boite à surprise
5:00—Sir Lancelot
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Musique en dinant

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'Heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Anglais télévisé
12:30—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
2:00—Long métrage "Whispering Ghost"
3:30—Bonjour madame
4:00—Cinéfeuilleton
4:30—La Boîte à surprise
5:00—Sir Lancelot
5:30—Whirlybirds
6:00—Melody Ranch

CFTM — Canal 10
P.M.
4:07—Nouvelles
4:15—Ciné-Revue
4:30—La cuillère à Pot
5:00—Nouvelles
5:05—La boutique de M. Nicola
5:30—Les P'tits Bonshommes
6:00—Télé-métro

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc.
CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600
CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

JEUDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Métro-magazine
CKVL— Hit Parade
CKVL-FM—Musique de scène
CJMS—Nouv., Léo Lebel
CBM—News, Tempo
CFCF—Gerry Herbert
CJAD—News—M. Stephens
CKGM—News, Pops

5:30 P.M.
CKVL-FM—Concerto
CKGM—News
CJAD—News-Mike Stephens

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Le monde des affaires
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Festival de musique Italienne
CJMS—Angélus, Nouv. Serge Bélair
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News — Parliamentary Report
CJAD—News and Stock Quotations — L. Roberts

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Al Cauley
CFCF—Entertainment Guide
CBM—Byline

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL-FM—Maitres du clavier
CBF—Présence missionnaire
CKGM—News
CFCF—Sportsreel
CBM—Rawhide

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante club ménagères
CKVL—Nouv., Hit Parade
CKGM—Feature
CJMS—Serge Bélair
CJAD—Mike Stephens
CBM—Journals of Jeremy Jones
CFCF—Bob Dell Show

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. Hi-Fi Club
CKGM—News, Pops
CBM—Accent on Quebec
CJAD—News-M. Stephens
CFCF—Bob Dell

7:15 P.M.
CKAC—Noces d'or
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Jazz

7:20 P.M.
CKAC—Variétés

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Place publique
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CBM—Little Symphonies
CBM-FM—Symphonies
CKGM—News, Feature
CJAD—Hi-Fi Club

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Festivals européens
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CBM-FM—Festivals européens
CBM—Soundings

8:10 P.M.
CKAC—Club sportif

8:30 P.M.
CKAC—Gordon Fleming et son Trio
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Compositeurs américains
CBM—Citizens' Forum
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CFCF—Parliament Hill

8:45 P.M.
CKGM—GM-PM
CJMS—C. Dumont
CJAD—Sam Ross, News
CKVL—Ce soir à Ottawa

9:00 P.M.
CKAC—Nouv. LeBel de nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Ce soir à l'opéra
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News — Editorial
CFCF—Late Show
CBM—Variety Showcase

9:10 P.M.
CJAD—Denny Vaughan

9:30 P.M.
CJMS—Nouv. Yvan Leclerc
CKGM—News — Feature
CJAD—Adventure in Music

10:00 P.M.
CKAC—Nouv. Lebel de nuit
CBF—Radio-journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—News, Sports, Starlight Concert
CFCF—Late Show
CKGM—Dave Boxer
BBM-FM—Clavier
CBM—National News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Revue des arts et des lettres
CKVL—Prière du soir — Bonsoir mes amis
CBM—Eventide
CKGM—Opera Mind
CBM-FM—Revue des arts et des lettres
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs. — Nouv.

10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Echos Question par les auditeurs

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Les plus beaux disques
CKVL-FM—Concert du pare
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CBM-FM—Nouv. — Concert
CBM—Nocturne
CKGM—News
CJAD—News — Sports
CFCF—News, Sports Late Show

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'Actualité
CKGM—Golden Music
CJAD—Peter Barry
CFCF—Late Show

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le carillon
CBM—Music Diary
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—News — Golden Music
CJAD—All Thru the Night

12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Nouv. — Concert
CJMS—Nouv., Sportorama Jusqu'à l'aube
CBM—News — Concert
CKVL-FM—Concert de minuit
CKVL—All Night Boys
CJAD—News, Vance Randolph
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—Dick Varney — Feature
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - La pensée du soir. Fermeture
CBF—Fermeture
CBM—Fermeture
CKVL-FM—Antonio Vivaldi

VENDREDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—Messe
6:30—Nouv., Bon matin avec Gabi Drouin
7:00—Nouv., Bon matin avec Gabi Drouin
7:25—Sports
7:30—Nouv., Bon matin avec Gabi Drouin
7:45—Oratoire
8:00—Nouvelles
8:10—Paul Dorval
8:15—Bon matin avec Pierre Chouinard
8:30—Nouv., Bon matin avec Pierre Chouinard
9:00—Nouv., Du "Pep"
10:00—Nouv., Un "peu" de tout
11:00—Nouv., Michel Noël
11:30—Le grand argentier
11:45—La revue de Michel Noël
11:55—Devinette
P.M.
12:00—Angélus, Nouvelles
12:05—Club 93
12:15—Ici Pierre Chouinard
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
1:00—Nouvelles
1:10—$50. par jour
1:20—Du "pep" avec Duceppe
1:45—La blague express
1:50—Du "pep" avec Duceppe
2:00—Nouvelles A & P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
3:00—Nouv., R.S.V.P.
4:00—Nouvelles Evénements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 3 MARS : Les enfants nés en ce jour sont enclins à la vie intérieure et ne se montrent guère expansifs. Ils ne manquent ni de sensibilité ni d'intelligence, mais ils ne sont pas portés à communiquer leur savoir ou leurs sentiments. Il se trouve pour eux, quelque part dans le monde, l'âme soeur qui retiendra tout leur amour. Il faut leur souhaiter de se rencontrer.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Une dépense assez importante vous amènera à surveiller votre rythme de dépense. Votre passion influencera vos jugements sans que vous vous en rendiez compte. Par conséquent, on pourra craindre qu'aujourd'hui, tout ne soit confus dans votre tête.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Le coeur sera dans la tête et la tête dans le coeur; ce qui fait que tout sera sens dessus dessous. Ce n'est pas un jour favorable pour tenter de démêler votre situation. Ne touchez à rien, laissez tout en place, remettez les solutions à plus tard.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Ayez la prudence de ne rien dire de vos secrètes espérances. Méfiez-vous d'une personne qui tend à vous faire endosser toutes les responsabilités. Chance dans les amours. Un problème concernant une succession sera compliqué par l'esprit de chicane.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Un besoin inattendu de changement vous animera; vous éprouverez le goût de sortir des sentiers battus et d'appliquer des méthodes nouvelles dans votre travail. Par ailleurs, surmontez une tristesse qui tend à vous éloigner de la joie de vos proches.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Méfiez-vous de votre impulsion amoureuse et ne brusquez rien pour arriver à vos fins, car il n'est pas sûr que l'on comprenne votre enthousiasme ou vos projets aventureux. Tenez la bride et ne laissez pas votre coeur caracoler dangereusement.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Journée plus propice à la réflexion qu'à l'action. Obstacles et retards sur le plan des sentiments. Il est possible que vos biens fonciers ou votre intérieur exigent des dépenses. Avant de vous engager, examinez vos disponibilités, car des nécessités familiales peuvent surgir.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Vous serez probablement sollicité par une personne perdue de vue. Votre largeur d'esprit triomphera de la mesquinerie des jugements d'un tiers. Amitiés sincères et amours heureuses. Mais soyez moins possessif dans ce dernier domaine.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Grande satisfaction dans votre travail. L'amabilité des personnes qui vous dirigent vous mettra de bonne humeur. On se rendra même à certains de vos désirs depuis longtemps exprimés, mais jamais satisfaits jusqu'ici. En somme, tout ira bien.

Le Sagitaire (du 22 nov. au 21 déc.) — La nécessité d'un choix dans les amitiés vous embarrassera, mais vous saurez éviter le problème et conserver deux amis passagèrement en brouille. Il est possible que vous rencontriez des obstacles dans vos rapports avec autrui. Ne donnez pas trop d'importance à ces difficultés, même si vos moyens de défense semblent diminués.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous aurez affaire à des personnes irritables qui troubleront votre emploi du temps. Faites preuve de patience en écoutant les doléances de chacun : vous apprendrez des choses fort utiles pour votre situation.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Il n'y aurait rien de surprenant à ce que vous receviez une visite inattendue dans le courant de l'après-midi; ce qui menace de bouleverser vos projets. Faites preuve de serviabilité et recevez votre visiteur avec bonne humeur.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Les questions d'argent devront être traitées en parfait accord avec votre conjoint, ou votre partenaire, afin de ne pas provoquer de malentendus. Votre intuition sera beaucoup plus grande aujourd'hui concernant les enfants ou les jeunes gens; profitez-en pour les conseiller.

LA TV À SON MEILLEUR!

LE CANAL 12

vous réserve des heures d'action et d'agrément cette semaine et toutes les semaines.

GARDEZ LE BOUTON AU 12

ce soir



"77 SUNSET STRIP"

mardi

"TEXAS RANGERS"
"ALFRED HITCHCOCK"
"SAN FRANCISCO BEAT"

mercredi

"JET JACKSON"
"WAR IN THE AIR"
"THE REBEL"

jeudi

"ANNIE OAKLEY"



"THE RIFLEMAN"



"NAKED CITY"

vendredi

"CAPTAIN GALLANT"
"ROBIN HOOD"
"LOCK-UP"

samedi

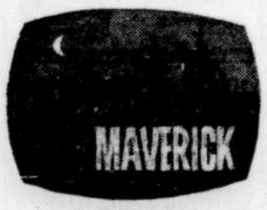
"WAGON TRAIN"



"ROUTE 66"
"MIKE HAMMER"
"SHOCK THEATRE"

dimanche

"THE THIRD MAN"
"TRACKDOWN"



"MAVERICK"
"PLAYHOUSE 90"

tous les soirs

"SUNSET THEATRE"
"PAJAMA PLAYHOUSE"

CFCF-TV CANAL 12 MONTRÉAL

UNE DIVISION DE LA CANADIAN MARCONI COMPANY

Fauve très rare, digne d'être conservé

Une centaine de cougars survivraient dans l'est du Canada et des Etats-Unis

FEREDICTON, N.-B. (PC)— On croit qu'il existe une centaine de panthères d'une espèce que l'on supposait éteinte, qui parcourent les forêts de l'Est du Canada et du Nord-est des Etats-Unis.

M. Bruce S. Wright, qui dirige le musée de la Faune du Nord-est, ici, recueille toutes les informations sur le retour de cougars dans cette région depuis 20 ans. Le dernier aperçu au Nouveau-Brunswick l'a été le 29 octobre 1960, près de Harvey, 35 milles au sud-ouest de Fredericton. Des observateurs sérieux en signalent à peu près 10 par an, presque toujours dans les mêmes régions.

On a également vu de ces animaux à l'île du Cap-Breton, au Québec, en Ontario, dans le Maine, le Massachusetts et le New-Jersey, à moins de 32 milles de New-York.

On avait cru pendant un temps que la panthère de l'Est, dont le cougar de l'Ouest est une variété, était éteinte depuis 1860.

La panthère de l'est et le cougar de l'ouest se ressemblent extérieurement, mais présentent des différences biologiques.

En mai dernier, M. Wright a réussi à retrouver un spécimen empaillé de la rarissime panthère. En 1938 M. Rosaire Morin, trappeur de Saint-Zacharie, village de Québec situé 200 milles au nord-ouest de Fredericton, avait tué l'animal sur la rive du Maine du petit lac Saint-Jean, à la source de la rivière du même nom qui coule au Nouveau-Brunswick. Empaillée, la bête est restée exposée à la salle paroissiale de Saint-Zacharie jusqu'à ce qu'un biologiste l'eût signalée à M. Wright, qui s'empressa de l'acquérir pour son musée, qui relève comme plusieurs autres de l'Institut de Conservation de la Faune de Washington.

Le spécimen de M. Wright a le pelage rouge brun, le corps long de 7 pieds, la queue de trois. On croit que c'est le seul spécimen ainsi conservé par les soins d'un taxidermiste.

M. Wright note à ce propos : "La panthère est le plus rare, le moins connu et le plus spectaculaire des animaux de notre faune. Il faut la protéger. Il semble qu'elle se reproduise maintenant, alors qu'auparavant elle était menacée d'extinction, mais aussi elle reprend contact avec l'homme. Aucun autre grand animal de notre faune, dans ces conditions, ne peut survivre sans l'aide de l'homme. Il n'y a pas lieu de supposer que le cougar fasse exception et survive sans notre aide.

"Il faudrait mettre le cougar dans la catégorie de la grue d'Amérique, que protègent les lois de chasse. Il mérite l'entière protection des lois provinciales. Il ne s'attaque pas à l'homme, mais il est utile dans les régions que le chevreuil menace de surpeupler, en épuisant leur ravitaillement."

La panthère chasse de nuit, s'attaquant au raccoon et même au porc-épic.



SUR LES LIEUX DU CRIME — Pleurnichant dans son mouchoir, Fred Thompson, solidement encadré par des policiers est ramené à New York où, de son propre aveu, il a violé et tué une fillette de 4 ans, Edith Kiecorius. Thompson a attiré l'enfant sous prétexte d'une visite à un bébé malade.



Au New Jersey

L'assassin sadique d'une fillette de 4 ans est capturé

NEW YORK (PA, AFP, UPI) — Une foule furieuse s'est rassemblée mardi soir dans le quartier des taudis du Manhattan pour manifester son indignation contre un quinquagénaire, Fred Thompson, qui a avoué avoir battu, violé et tué une fillette de quatre ans, Edith Kiecorius.

Près de 400 personnes portant des pancartes proclamant "Tuez le meurtrier" et "Tuez-le comme une bête" ont fait les cent pas durant plusieurs heures près du garni minable de Thompson, où le corps de la fillette a été trouvé, dimanche. La police a érigé des barricades pour contenir les manifestants qui ont défilé au cri de "Nous voulons pendre le meurtrier d'Edith".

Thompson, un ex-Londonien âgé de 59 ans, a été arrêté mardi après-midi dans une ferme du New Jersey où il venait de se faire embaucher. Il avait donné le nom de John Andrews mais le fermier, Max Pesko, qui avait vu la photo du présumé meurtrier dans les journaux, alerta aussitôt la police.

Conduit au poste, Thompson a soutenu un interrogatoire de quatre heures avant de se décider, après vérification de ses empreintes digitales, à reconnaître qu'il ne s'appelait pas Andrews mais bien Thompson et qu'il était l'auteur du meurtre sadique de la fillette.

Il expliqua qu'il s'était enivré il y a plusieurs jours, qu'il était sorti dans la 18e rue où Edith Kiecorius jouait et qu'il l'avait entraînée dans sa chambre en lui disant qu'ils allaient rendre visite à son bébé malade.

Sitôt arrivé dans la chambre, il avait battu la pauvre enfant qui poussa des cris. Il commença alors à l'étrangler, lui cognant la tête contre le plancher et contre le mur jusqu'à ce qu'elle se taise, puis il la viola.

A Berlin

L'URSS accuse l'Ouest de favoriser ses ennemis

BERLIN — (PA) — Le général Nicolas Zakharov, commandant des forces soviétiques de Berlin, vient d'adresser au commandant des forces américaines, le major général Ralph Osborne, une note dans laquelle il accuse les puissances occidentales de soutenir les manifestations anti-soviétiques de Berlin-Ouest. La note répond à celle par laquelle le 13 février le général Osborne avait protesté contre le fait que la gendarmerie d'Allemagne orientale avait empêché 40 pasteurs d'Allemagne occidentale de participer au synode de Berlin-Est.

Le commandant américain n'a pas publié la note soviétique, connue seulement par "Neues Deutschland", organe du parti socialiste unifié (communiste) de la République démocratique allemande. Le général soviétique y nie toute responsabilité à l'égard des actes de la gendarmerie d'Allemagne orientale. Il y répète l'avancé classique de Moscou selon lequel l'URSS n'intervient pas dans la politique intérieure de l'Allemagne orientale, dont les puissances occidentales ne reconnaissent pas le gouvernement.

Le général Zakharov, d'après le texte paru dans le journal cité, ne mentionne pas le culte. Il désigne les pasteurs simplement comme "citoyens de la République fédérale allemande". Il déclare ensuite :

"Comme votre communiqué pose la question de la nécessité de défendre la paix et l'ordre public, force m'est d'exposer que les organismes de la République fédérale allemande, appuyés par les autorités des trois puissances occidentales, continuent de monter sur le territoire de Berlin-Ouest des assemblées et autres manifestations les plus variées visant l'Union soviétique, la République démocratique allemande, et les autres États socialistes."

Le général Zakharov poursuit que de tels actes ne font que servir les fauteurs de troubles. Il assure que son gouvernement tend tous ses efforts "pour empêcher que la situation ne se complique inutilement" et prie les représentants des puissances occidentales d'en faire autant.

Les pasteurs auquel le passage avait été refusé se rendaient au synode général d'Allemagne, qui groupe les délégués de toutes les Eglises réformées et constitue un des rares moyens de communication qui restent entre les deux Allemagnes. L'administration d'Allemagne orientale avait le mois dernier interdit les délibérations du synode, mais autorisé un office en commun.

Découverte d'une civilisation de l'époque aztèque

HAMBOURG (AFP) — Une civilisation jusqu'ici inconnue de l'époque maya et aztèque aurait été découverte par le savant allemand Paul Haberland dans l'île volcanique d'Ometepe, au Nicaragua.

Le Dr Hoberland, qui est à la fois archéologue et ethnologue, a rapporté d'une expédition dans cette île 80 caisses de poteries, d'ustensiles, d'ornements représentant le plus souvent des animaux stylisés et quelque 4,000 photographies. L'étude de ce matériel l'a amené à conclure à la découverte d'une nouvelle civilisation à laquelle il a donné le nom de moyogalpa, — du nom d'une localité voisine du site de ses fouilles, — et qui se serait étendue sur une période d'un millier d'années.

Le Dr Haberland prépare une nouvelle expédition dans l'île d'Omotepe".

Des micro-organismes vivants dans l'uranium

Belgrade. (AFP) — Un groupe de savants yougoslaves de l'institut pour la technologie des matières premières minérales a découvert l'existence de micro-organismes vivants dans l'uranium.

Ces micro-organismes ne sont pas affectés par la radio-activité et aident la transformation de l'uranium en une solution dont le minerai précieux peut ensuite être extrait par le procédé technologique usuel.

Cette découverte devrait permettre l'application du même processus microbiologique pour la séparation de l'uranium pur de son minerai que pour les autres métaux, ce qui créerait la possibilité d'une production moins coûteuse et plus rapide de l'uranium dans les mines yougoslaves.

OUVERT CE SOIR ET DEMAIN JUSQU'A 9 H.

FIN DE SAISON

solde définitif

MANTEAUX D'HIVER

A rabais de MOITIE !

MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE

A SOLDER DE $79 à $189

SE VENDAIENT DE $129 A $259

Draps fins importés richement garnis de toutes les fourrures les plus en vogue telles que vison, castor, mouton gris et nombre d'autres.

MANTEAUX NON GARNIS

A SOLDER DE $32 à $99

SE VENDAIENT DE $65 A $139

Modèles élégants de manteaux de toilette ou tout aller. Les draps importés les plus fins de teintes variées.

MANTEAUX DOUBLES DE FOURRURE

A SOLDER DE $149 à $259

SE VENDAIENT $259 A $359

Une riche doublure de fourrure rehausse ces manteaux ... ils sont confectionnés des plus fins draps importés ... et quelques-uns sont garnis de cols en luxueuse fourrure!

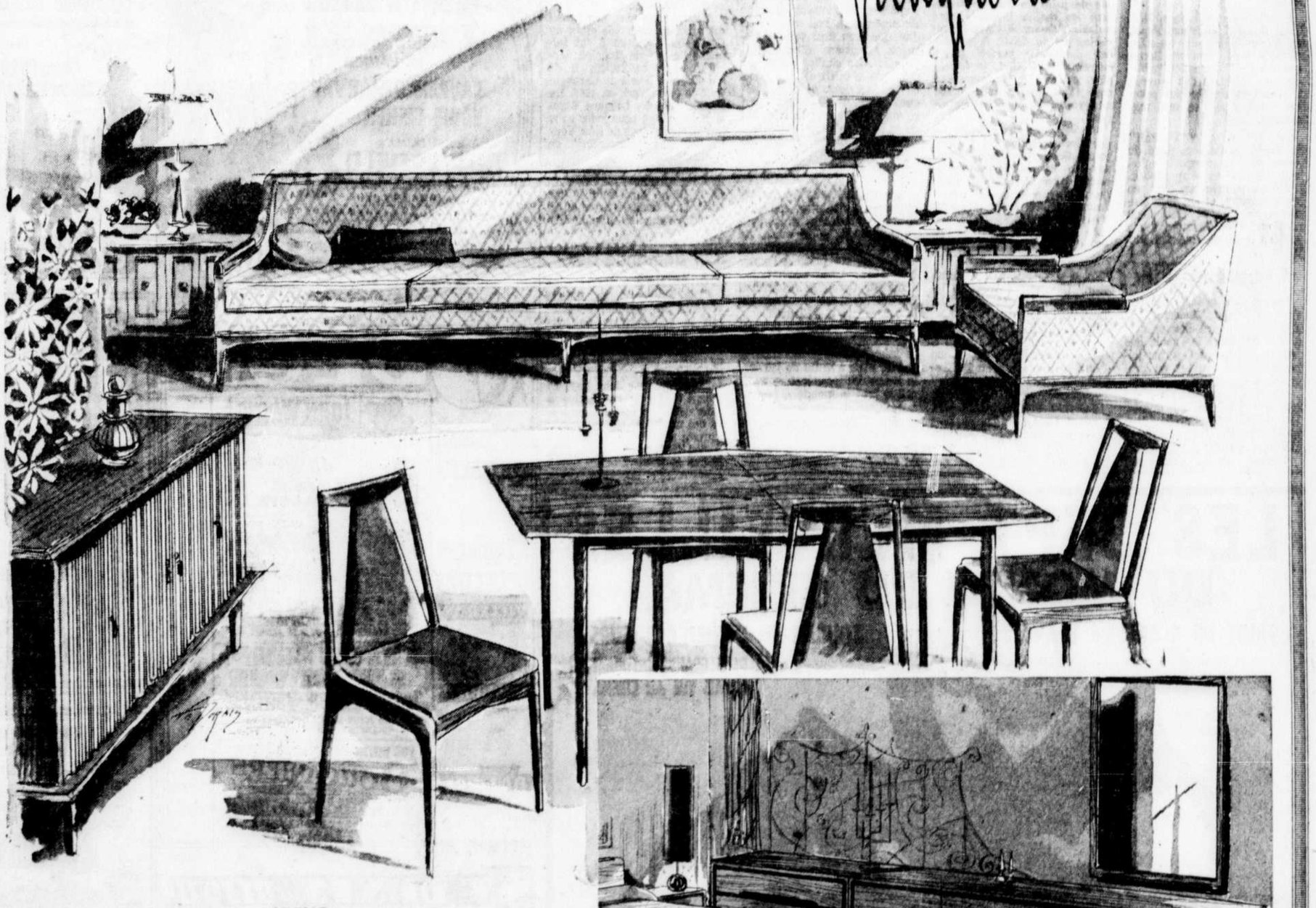
Plan budgétaire ou mise de côté

Perley

Angle STE-CATHERINE et de la MONTAGNE UN. 6-7031

Nouvelles Valeurs

Valiquette



LIVING

Splendide sofa à 4 places, 96" de longueur, coussins réversibles "AIR FOAM", sur plate-forme recouverte du même tissu que celui du sofa, structure de noyer. Vous choisissez le tissu et la couleur. **299.00**

Fauteuil de même description que le sofa. **149.00**

SALLE A DINER

Mobilier de salle à dîner de style danois, comprenant un bahut de 72" de long, 3 compartiments fermés par 3 portes; une table de 58" x 38" extensible à 78" avec 2 panneaux qui peuvent se loger sous la table; 4 chaises rembourrées et recouvertes avec un riche tissu de laine violet ou orange brûlée. Noyer fini huilé. **395.00**

CHAMBRE

Mobilier d'inspiration danoise fini mat sur noyer tranché. 4 morceaux dont un bureau triple à 9 tiroirs, 63½" de long; bureau simple de 34"; miroir de verre repoli et encadré de noyer, un lit double à panneaux. **269.00**

HEURES D'AFFAIRES, Ouvert de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 p.m. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 p.m. Ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 5 h. 30 p.m.

TERMES FACILES

N.-G. VALIQUETTE LTEE 915 STE-CATHERINE Tél. VI. 2-8811

Spectacles et Concerts

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" à 9 h. Le samedi à 7h. et 10h.; le dimanche à 7h. 30.
LA BOULANGERIE : "L'Histoire de Tobie et de Sara" ; jeudis, vendredis à 8 h. 30; "L'Avenir est dans les oeufs"; samedi à 8 h. 30, dimanche à 7 h. 30.
STELLA : "Les Choutes"; 8 h. 30. Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.
THEATRE CLUB : "Le mari, la femme et la mort"; 9 h. Le dimanche à 7 h. 30.
COMEDIE-CANADIENNE : "Bousille and the Justs" (version anglaise); 8 h. 15.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus"; 1.30, 8 h.
AVENUE : "School for Scoundrels"; 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.25.
BIJOU : "Tu seras reine"; 12.20, 4.05, 8.15; "Impasse des vertus"; 2.10, 5.55, 10.05.
CANADIEN et PLAZA : "Les Fiancés de la Mort"; 1.40, 5, 8.20; "La danseuse et le bon Dieu"; 12, 3.20, 6.40, 10.
CAPITOL : "Swiss Family Robinson"; 10, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Une brune troublante"; 12.37, 4.23, 8.09; "Le Barbare et la geisha"; 2.32, 6.18, 10.04.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, EMPRESS, ROSEMONT, SAVOY : "The Canadians"; 3, 6.25, 9.50; "Flaming Star", 1.25, 4.50, 8.15.
ELYSEE : 3 h., 6 h. et 9 h. le dimanche, 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Le Septième Sceau"; "Corral"; "Capitale de l'Or".
FRANÇAIS : "Pourquoi viens-tu si tard"; 12, 3, 10, 6.20, 9.30; "La Foire aux Femmes"; 1.45, 4.55, 8.05.
IMPERIAL : "Cinerama Holiday"; tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "I'm All Right, Jack"; 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.
LA SCALA : "Le Maître de Forges"; "Le guignon guérisseur", "Far-West"; à partir de 12.30.
LOEW'S : "Butterfield 8"; 10.30, 12.45, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
MERCIER : "Nagana"; 12, 3, 6, 9.10; "Des Femmes disparaissent"; 1.34, 4.37, 7.40, 10.43.
ORPHEUM : "Confession d'un escroc"; 10.15, 1.05, 3.55, 6.45, 9.35; "Ces voyous d'hommes"; 11.45, 2.35, 5.25, 8.15.
PALACE : "Elmer Gantry"; 10.25, 1.05, 3.40, 6.20, 9.
PRINCESS : "The Canadians"; 12, 3.15, 6.30, 9.55; "Fleming Star"; 10.15, 1.30, 4.45, 8.10.
REGENT : "Taiga"; 1, 3.50, 6.40, 9.30; "The Sinner"; 2.35, 5.25, 8.15.
RIVOLI : "Pourquoi viens-tu si tard"; 2.40, 6.05, 9.30; "La Foire aux Femmes"; 1.10, 4.35, 8.
SAINT-DENIS : "Impasse des vertus"; 12.25, 4.10, 8.20; "Tu seras reine"; 2, 5.45, 9.55.
WESTMOUNT : "Operation Bullshine"; 1.45, 3.45, 7.45, 9.45.

Les "accents" dans les oeuvres de Verdi et Puccini

ROME, (AFP) — Un "Scandale des accents", dans les oeuvres de Verdi et de Puccini, vient d'éclater en Italie ou les partitions de ces deux musiciens ont subi de graves altérations.

Deux sénateurs italiens, MM. Luigi Russo et Giovanni Ponti, ont demandé, dans une question adressée à M. Giacinto Bosco ministre de l'Instruction publique, une réédition des oeuvres de Verdi et de Puccini selon des versions fidèles aux manuscrits.

En effet, dans le "Falstaff" de Verdi, la dernière page du second acte ne comporte qu'un seul accent dans le manuscrit. L'édition publiée en 1912 en présente vingt, et les deux dernières de 1954 et 1959, deux cent quatorze. Chaque page a subi en moyenne soixante altérations.

A Vincent-d'Indy ce soir

Le prochain concert des élèves de l'école Vincent-d'Indy d'Outremont aura lieu ce soir à 8 h. 30. Voici les noms des jeunes artistes qui y participeront et les oeuvres au programme :

Monique Laurence, pianiste : 32 Variations en do mineur (Beethoven), 2e Ballade (Chopin), "Ronde des villageois" (Vincent d'Indy) ;

Louise Lebrun, chanteuse : "Botschaft" (Brahms), "Standchen" (Strauss), "Green" (Debussy), "Ah ! for'é lui" ("La Traviata"), (Verdi).

Nicole Phénix, pianiste : Prélude et Fugue, vol. 2 no 3 (Bach), Impromptu, op. 29 no 1 et Nocturne op. 48 no 1 (Chopin), "Jardins sous la pluie" (Debussy).

Josephte Clément, contralto, William Lunn, altiste, et Lise Lemyre, pianiste : "Gestillte Schnsucht" et "Geistliches Wiegenlied" (Brahms).

Au Gesù

"Douze hommes en colère"

Fort louable cette idée qu'ont eue les étudiants de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal de se remettre au théâtre et de s'attaquer à une pièce telle que "Douze Hommes en colère", de Reginald Rose. Il est vrai que cette pièce les touche dans le sens de la carrière qu'ils entendent poursuivre et qu'elle présente pour eux un intérêt certain, ne serait-ce que du seul point de vue juridique. C'est mieux que d'offrir des spectacles dits légers, qui cadrent souvent fort mal avec le sérieux qu'on suppose à la vie estudiantine.

Il est bien évident qu'on ne peut soumettre pareille représentation aux critères même les moins sévères de la critique professionnelle. C'est pourquoi je ne vois pas l'utilité qu'il y a à inviter la critique à assister à ce spectacle, qui devrait uniquement être réservé aux étudiants et à leurs amis. Il ne s'agit point ici de théâtre amateur, mais d'une pièce donnée par des profanes.

Sa représentation par des profanes justement en montre les faiblesses, choses que pourraient masquer à la représentation des comédiens professionnels. Car "Douze Hommes en colère" est avant tout ce qu'on appelle une pièce de comédiens.

Douze jurés, donc douze personnages, chacun avec son passé, ses idées, ses préjugés et ses manies, s'affrontent à l'issue de l'audience, au moment de rendre le verdict de culpabilité ou de non-culpabilité dans le cas d'un meurtre assez sordide. Un juré n'est pas d'accord et il rallie à son point de vue, à la suite d'un débat de deux heures non seulement les irrésolus, mais les adversaires les plus acharnés de l'accusé. La pièce perd beaucoup en intérêt dramatique parce que l'on sait à peu près dès le début, ou du moins le ressent-on assez fortement, que chacun des irréductibles se rendra armes et bagages aux raisons du jeune architecte qu'habite le doute. L'intérêt que l'on peut porter au spectacle, dès lors, tient uniquement aux raisons qui peuvent motiver un changement aussi radical d'opinion dans un aussi court laps de temps. C'est là que la pièce me paraît pécher parfois lourdement du côté de la vraisemblance, et je me demande si, du simple point de vue juridique, tous les motifs invoqués sont valables. Quant à l'angle psychologique du débat, il me paraît également parfois assez élémentaire. Il faut, je le répète, de très forts comédiens pour faire passer cette pièce aux vertus surtout humanitaires.

Il n'est donc pas utile de juger l'interprétation qui se donne au Gesù puisqu'il ne s'agit pas de comédiens. Bornons-nous à louer la diction de quelques interprètes, tels Denys Arcand, Marc Laurendeau et Yves Brossard.

Le spectacle se donnera jusqu'au 5 mars. J. H.

Un public jeune applaudit le "Tartuffe" à New York

NEW YORK, (AFP) — Le public de New York a accueilli chaleureusement la première représentation de "Tartuffe", donnée par la Comédie-Française au City Center. Neuf rappels ont salué les comédiens français à l'issue d'une représentation ponctuée de nombreux applaudissements. Louis Seigner, interprète de Tartuffe, a reçu un tribut tout particulier d'une salle composée dans sa presque totalité d'Américains. Annie Ducaux (Elmire), Lise Delamare (Dorine) et François Chaumette (Orgon) ont également été fort appréciés. Ce n'était pas le public des grandes premières. La salle était très "jeune" et l'on remarquait à l'entrée du théâtre plusieurs autocars qui avaient amené les étudiants d'universités des Etats du New Jersey et du Connecticut. Le succès de la pièce n'en a-t-il été que plus sincère.

En fait "Tartuffe" est une des pièces classiques françaises les plus aimées du public newyorkais, avec "Britannicus". Cette faveur a été relevée à l'occasion des tournées aux Etats-Unis de troupes françaises. Mais c'était la première fois que la Comédie-Française présentait à New York la grande oeuvre de Molière. Des récepteurs à transistors donnant une traduction simultanée, et légèrement simplifiée, de la pièce pouvaient être loués par les spectateurs. 400 d'entre eux ont profité de cet avantage. Tous, en tous cas, ont réagi avec ensemble aux moments les plus spirituels de la représentation.

Le Courrier

Les enfants : Robinsons du cinéma

Messieurs,

Dans votre journal de samedi, j'ai lu en page 19 une bonne critique du film : "The Swiss Family Robinson" ou "Le Robinson suisse", ce fameux récit que tant d'enfants (et leurs parents peut-être ?) ont lu . . .

D'autre part, en page 21 de ce même jour paraissait une publicité de ce film que rehaussait cette phrase encadrée : "Enfants de moins de 16 ans non admis", ils auraient dû ajouter : "même accompagnés de leurs parents" !!

Pourquoi donc "ce qui est offert à tous les enfants du monde est-il refusé à nos enfants canadiens ? Faut-il croire que seuls les parents sont en âge de voir des films d'enfants ? . . .

Si la réponse devait être : "Question de sécurité" ! alors, de grâce, que l'on prenne des dispositions nécessaires pour veiller à la sécurité des spectateurs.

Si toutefois il s'agissait d'une question de morale, alors il faudrait que les parents soient prêts, à tous instants, à bander les yeux de leurs enfants et à leur boucher les oreilles ! . . .

Mais peut-être qu'un jour, si quelqu'un se décidait à user de bon sens et remettre les choses à leur juste place, sans trop attendre, il sera permis à nos enfants de voir certains films qui leur sont destinés !

JAL

La MGM remercie Sir Carol Reed de ses services

HOLLYWOOD, (UPI) — Pour la deuxième fois en quelques semaines, un metteur en scène de cinéma se voit enlever la direction d'un film par les magnats financiers d'Hollywood. En effet, les studios MGM ont remercié le célèbre Carol Reed de ses services. Il y a quelques jours, Ruben Mamoulian se voyait arracher la direction de "Cléopâtre".

Les deux films retardent de l'horaire prévu. Dans une brève mise au point, MGM a déclaré :

"Sir Carol Reed, à cause de différences d'opinion entre lui et les producteurs, a été prié d'abandonner la direction de "Mutiny on the Bounty". La décision a été prise à l'amiable après une conversation entre Sir Carol, le producteur Rosenberg et le directeur de la compagnie, Sol Siegel."

On n'a pu rejoindre le metteur en scène. Le tournage de "Mutiny" avait commencé à Tahiti, mais à la fin de janvier, la mauvaise température avait obligé tout le monde à rentrer à Hollywood. On précise que le départ de Sir Reed n'a rien à voir avec les sautes d'humeur de Marlon Brando, la vedette du film.

A Pro Musica le 12

Deux gagnants du concours de la Reine de Belgique

Deux jeunes instrumentistes, gagnants au Concours International de la Reine Elisabeth de Belgique, donneront un récital de sonates pour violon et piano au prochain concert de la Société Pro Musica, le dimanche 12 mars, à 4 h. 30 de l'après-midi. Ce sont Jaime Laredo, violoniste bolivien de 19 ans, gagnant du grand prix au concours de 1959, et Lee Luvisi, pianiste américain de 24 ans, qui fut l'un des gagnants au concours de piano de 1960.

Ils feront entendre un programme de sonates pour violon et piano de Leclair, Beethoven, Schubert et Prokofieff. Ce concert marquera le début à Montréal de ces deux jeunes virtuoses.

Né en Bolivie, Jaime Laredo fit preuve d'un talent si exceptionnel que son pays l'envoya aux Etats-Unis pour travailler au Curtis Institute de Philadelphie. A dix-sept ans et demi, il gagnait le Grand Prix au concours de la Reine de Belgique, ce qui lui apporta une série d'engagements avec les grands orchestres européens et américains, dont ceux de New York, Philadelphie, Cleveland, Dallas et San Francisco.

A vingt-trois ans, Lee Luvisi est déjà professeur de piano au Curtis Institute, où il fut lui-même l'élève de Rudolph Serkin à cette institution. Il fit ses débuts officiels au Carnegie Hall de New York en 1957. La saison suivante, Leonard Bernstein l'engagea pour jouer avec la Philharmonique de New York le Concerto "Empereur" de Beethoven.

Le printemps dernier, il fut l'un des gagnants au Concours de la Reine de Belgique, aux côtés de Malcolm Frager et du pianiste canadien Ronald Turini.

On demande des bénévoles

"The Players", un groupe récréatif de Verdun, accepterait la collaboration de tous ceux qui peuvent donner en public un numéro de folklore, de quelque pays que ce soit, de chansonnette française, de danse. Organisé par John Ley, ce groupe bénévole se destine à jouer dans les hôpitaux, au profit des malades. Les intéressés peuvent s'adresser à 4264 Wellington (PO. 9-5665) après sept heures le soir.

Distribution de "Chacun sa vérité" au T.N.M.

La distribution de **"Chacun sa vérité"**, de Pirandello, dont les représentations par le Théâtre du Nouveau Monde débuteront le samedi 8 avril prochain, sur la scène de la Comédie-Canadienne, est terminée et les répétitions sous la direction du metteur en scène Jean Gascon vont déjà bon train. Les principaux interprètes choisis parmi les plus brillants comédiens de la scène montréalaise sont Janine Sutto, Gisèle Schmidt, Lucile Cousineau, Margot Campbell, Jean Gascon, Jean-Louis Roux, Marcel Cabay, Roger Garceau et Henri Norbert. Robert Prévost, venu spécialement de Paris, en signera les décors.

Certains critiques ont vu en **"Chacun sa vérité"** le chef-d'oeuvre de Pirandello ou du moins sa pièce la plus pirandellienne, en ce sens que l'énigme y est maintenue avec une exceptionnelle habileté. Cette pièce, en fait un véritable "suspense", Pirandello semble l'avoir façonnée pour surprendre, pour déconcerter même, en éludant un secret dont il est naturellement beaucoup question et qu'il vaut peut-être mieux, en définitive, ne jamais révéler.

Cette comédie en trois actes fut jouée pour la première fois en français à Paris, au Théâtre de l'Atelier, en octobre 1924, avec Charles Dullin dans le rôle de Lambert Laudisi. C'est la première fois que le TNM inscrit un Pirandello à son répertoire, depuis sa fondation il y a près de dix ans, et **"Chacun sa vérité"** est le quarantième spectacle présenté par cette compagnie.

Charlotte Duchesne chante à Rabaska

Dans le cadre du programme des activités culturelles du Centre de jeunesse international Rabaska, à Sainte-Agathe-des-Monts, Charlotte Duchesne, parolière et chanteuse, donnera, le samedi 4 mars, à 9 heures du soir, un récital, avec le concours du guitariste Jean Chassain.

Originaire du lac Saint-Jean, Charlotte Duchesne fait ses débuts à Chicoutimi, donne des récitals à la Porte-Saint-Jean avec Félix Leclerc et Jacques Blanchet. Elle participe à des émissions radiodiffusées et télévisées à Radio-Canada à Montréal.

Le samedi 4 mars, Charlotte Duchesne chantera des chansons de Leclerc, Blanchet, Brassens, Bruant, Carrier, Bréal, et quelques-unes de ses compositions, chansons inspirées de légendes indiennes.

L'exposition de gouaches d'Yves Lauzon se poursuit jusqu'au samedi 18 mars.

CE SOIR à 8 h. MATINEES Mer., sam., dim. et fêtes à 1 h. 30 p.m. Tous sièges réservés
KIRK DOUGLAS LAURENCE OLIVIER JEAN SIMMONS CHARLES LAUGHTON PETER USTINOV JOHN GAVIN TONY CURTIS
SPARTACUS
Prix spécial aux étudiants de plus de 16 ans $1.25 à toutes les représentations (sauf SAM. SOIR).
POUR GROUPE : UN. 1-7814
Guichet ouvert de 10 a.m. à 9 p.m.
ALOUETTE UN. 1-2807

LOEW'S
ELIZABETH TAYLOR
Proposée pour l'Oscar "MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNEE"
LAURENCE HARVEY EDDIE FISHER
in JOHN O'HARA'S "BUTTERFIELD 8"
—From the shocking best-seller!
co-starring DINA MERRILL
CINEMASCOPE · METROCOLOR
● Deuxième semaine ●
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

ODEON
CHAMPLAIN LA. 4-1655
CREMAZIE DUB. 4210
MERCIER CL. 5-6234
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-5577
BEAUBIEN LA. 1-6060
VERDUN PALACE PO. 8-2092
JOHN WAYNE dans "LA BARBARE et la GEISHA"
PAUL NEWMAN WOODWARD "UNE BRUNE TROUBLANTE" JOHN COLLINS JOAN CARSON
ROBERT HOSSEIN MAGALI NOEL "DES FEMMES DISPARAISSENT..!"
PHILIPPE CLAY ESTELLA BLAIN "NAGANA" En Couleurs
N.B. SUR LA SCENE AU THEATRE MERCIER JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
"L'ILE DU CAMP SANS RETOUR" "SECTION D'ASSAUT SUR LE SITTANG"
N.B. SUR LA SCENE AU THEATRE BEAUBIEN JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
YUL BRYNNER CHARLES BOYER "Les BOUCANIERS"
TUEURS DE FEUX A MARACAIBO
N.B. SUR LA SCENE AU THEATRE VERDUN PALACE JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT.

ST-DENIS et BIJOU
Une merveilleuse page d'amour
PAQUITA RICO et VINCENTE PARRA
TU SERAS REINE en couleurs
Action . . . mystère . . . suspense . . .
ISABELLE PIA et CHRISTIAN MARQUAND
l'IMPASSE DES VERTUS

2e SEMAINE FORMIDABLE!
UN FILM SENSATIONNEL HENRI DECOIN
Pourquoi viens-tu si tard...
MICHELE MORGAN HENRI VIDAL
DORA DOLL JEAN DANET ALFRED ADAM
EN EASTMANCOLOR LA FOIRE AUX FEMMES
EN VEDETTE L'incomparable ETCHIKA CHOUREAU
FRANÇAIS et RIVOLI

musi-hall 61
DE RETOUR, EN RECITAL D'ADIEU
Une seule représentation
DIMANCHE LE 12 MARS
GILBERT BÉCAUD
accompagné de ses musiciens
à 8 h. 30 — $4.00 — $3.00 — $2.00
et, dès le lendemain, pour une semaine seulement
AU MEME PROGRAMME
jacques brel et RAYMOND DEVOS
En plein dans le mille avec "LA VALSE A MILLE TEMPS"
La bombe atomique du MUSIC-HALL FRANÇAIS
(Vraiment on n'en donne pas plus à Paris)
Soirée : Lundi à vendredi : $3.50 — 3.00 — 2.50 — 1.50
Samedi et dimanche : $4.00 — 3.00 — 2.00
Matinée : Samedi et dimanche : $3.00 — 2.50 — 2.00 — 1.25
RESERVEZ DES MAINTENANT
COMÉDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

DES DEMAIN DANS LA VILLE LA PLUS CYNIQUE DU MONDE . . . ELLE VA AUX REUNIONS OU REGNE LA PLUS GRANDE LICENCE !
In CinemaScope and METROCOLOR
PARTY GIRL
ROBERT TAYLOR CYD CHARISSE LEE J. COBB JOHN IRELAND
2e film Glenn FORD Shirley MacLAINE ON L'APPELAIT l'étranger au revolver . . .
THE SHEEPMAN
CINEMASCOPE and METROCOLOR
Dernier jour "Confessions d'un escroc" "Ces voyous d'hommes"
ORPHEUM

ELMER GANTRY
Proposé au titre d'un des 5 meilleurs films de l'année.
BURT LANCASTER Candidat à l'Oscar du "MEILLEUR ACTEUR DE L'ANNEE"
BURT LANCASTER JEAN SIMMONS
Eastman COLOR RETENU A L'AFFICHE !
SINCLAIR LEWIS' ELMER GANTRY
PALACE
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

L'HISTOIRE D'AVENTURES PAR EXCELLENCE ! Par Walt Disney
SWISS FAMILY ROBINSON
JOHN MILLS DOROTHY McGUIRE JAMES MacARTHUR JANET MUNRO TECHNICOLOR PANAVISION
2e SEMAINE CAPITOL
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "THE GLENN MILLER STORY", Technicolor, James Stewart, June Allyson. "THUNDER IN CAROLINA", couleur, Rory Calhoun, Connie Hines.
Lucerne "THE MARRIAGE GO ROUND", CinémaScope, couleur, Susan Hayward, James Mason, Julie Newmar. "BLUEBEARD'S 10 HONEYMOON", George Sanders, Corinne Calvet.
Monkland 2e semaine ! Outremont "FACTS OF LIFE", Bob Hope, Lucille Ball. En plus au Monkland : "MAGNIFICENT SEVEN", Yul Brynner. En plus, au Outremont : "ON THE BEACH", Gregory Peck, Ava Gardner, Fred Astaire.
Rosemont Finissent aujourd'hui : "THE CANADIANS" et "FLAMING STAR", demain : "THE APARTMENT", Jack Lemmon, Shirley MacLaine. "MIDNIGHT LACE", couleurs, Doris Day, Rex Harrison.
York Aux 2 cinés ! Van Horne "CINDERFELLA", Technicolor, Jerry Lewis, Anna Maria Alberghetti. "G.I. BLUES", Technicolor, Elvis Presley, Juliet Prowse.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25c pour 3 heures

CE SOIR Le Théâtre-Club 1858 rue ST-LUC WE. 7-8978 présente
LE MARI, LA FEMME ET LA MORT
COMEDIE DE ROUSSIN
du mardi au samedi 9 h. Les dimanches 7 h. 30 Aussi billets en vente au 400

LE RIDEAU VERT
CE SOIR à 8 h. 30
LES CHOUTES
comédie de BARILLET et GREDY mise en scène : FRANÇOIS CARTIER
avec JULIETTE BELIVEAU — YVETTE BRIND'AMOUR — JACQUELINE PLOUFFE — LISE LASALLE — GERARD POIRIER — FRANCOIS CARTIER — ANDRE MONTMORENCY.
AU STELLA 4664, ST-DENIS VI. 4-1793

LES APPRENTIS-SORCIERS
5140, Da Lanaudière
2 REPRESENTATIONS SPECIALES CE SOIR ET DEMAIN
L'histoire de Tobie et de Sara Paul Claudel
RA. 2-5363 LA. 5-2732

CE SOIR PREMIERE CANADIENNE A.S.E.P. présente
● JACQUES LANGUIRAND de retour de TAHITI
● SERGE ARNOUX Cinéaste en plongée sous-marine
● Film : 4 du Moana Conférence Forum
AUDITORIUM : Université de Montréal
8 h. 30 p.m. — PRIX : 1.00
Billets chez Ed. Archambault et Librairie Flammarion

IL EST MEURTRIER
THE AMAZING Transparent MAN PLUS BEYOND THE TIME BARRIER
STRAND Demain
Dernier jour : "Warlock" — "Blue Denim"

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40
CINERAMA HOLIDAY EN TECHNICOLOR
RESERVATIONS : AV. 8-5603
IMPERIAL 1430 BLEURY Avenue 8-7102

LA SCALA TEL. RA. 1-5107
Comm. aujourd'hui Deux succès
EDDIE CONSTANTINE INCOGNITO CinémaScope
Sarita MONTIEL VALENCIA en couleurs

Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
PURPLE GANG BARRY SULLIVAN
MAIS QUI A TUE HARRY ? Technicolor — SHIRLEY MacLAINE
JOHNNY CONCHO Version française — FRANK SINATRA

AVAL 2 GRANDS FILMS
John WAYNE, Maureen O'HARA et Dan DAILEY dans "L'AIGLE VOLE AU SOLEIL"
En couleurs. Aussi GLENN FORD, JEANNE CRAIN, BRODERICK CRAWFORD dans "LA PREMIERE BALLE TUE"

RITZ CR. 2-5290
"COWBOY" CinémaScope — Couleurs
Glenn FORD, Jack LEMMON "2 FARFELUS AU REGIMENT"
Andy GRIFFITH, Myrna McCORMICK

LES SEPT MERVEILLES DU MONDE DU CINEMA !
FRUIT DE 4 ANS DE TRAVAIL ! TOURNE EN RICHES COULEURS !
LA PLUS GRANDE DISTRIBUTION JAMAIS VUE AU CINEMA
SWORD and the DRAGON
Aussi aux Princess, Papineau, Château et Granada : "HIGH SCHOOL CAESAR". John Ashley et Daria Massey.
Aussi aux RIALTO, EMPRESS et SAVOY : "DATE BAIT". Gary Clark et Marlo Ryan.
DEMAIN ! PRINCESS CL. 5-2428 PAPINEAU HU. 4-3367 RIALTO VA. 7-3700 CHATEAU CR. 1-4400 SAVOY PO. 9-7372
GRANADA EMPRESS
DERNIER JOUR AUX 7 CINEMAS
"THE CANADIANS" et "FLAMING STAR"

ON NE CHANGE GUERE



Piquetage interdit là où il n'y a pas grève

Le Syndicat des employés de salaisons d'Amérique (FAT-COI) devra cesser tout piquetage aux abords des établissements de la société Noë Bourassa, Limitée, ainsi que tous actes constituant des menaces et de l'intimidation à l'égard de cette entreprise et de ses salariés. L'ordonnance défend également tout boycottage organisé de la requérante.

Telle est la teneur d'une injonction intérimaire accordée hier après-midi par l'hon. juge François Caron, de la Cour supérieure, à la demande de Me Laurent-E. Bélanger, C.R., procureur de la maison précitée.

Dix salaisons sont mises en cause dans la procédure. L'injonction est valide jusqu'au 8 mars, alors que sera discutée la demande d'injonction interlocutoire.

La maison Noë Bourassa, Limitée, allègue dans sa procédure qu'elle a intenté une poursuite en dommages relativement au piquetage qui se fait en ce moment aux environs de ses bâtisses, alors que ses employés ne sont pas en grève.

On allègue, de plus, qu'une entente s'est formée en vue de lui nuire en forçant des groupements de travailleurs et des entreprises à participer à son boycottage ("secondary boycott").

L'injonction prohibe également tous actes pouvant empêcher l'accès aux établissements de Noë Bourassa, Limitée. On y défend de même l'usage de pancartes et la distribution de lettres, de dépliants ou circulaires dirigés contre la requérante.

Ville d'Anjou gagne son point

QUEBEC. (J.-L.L.) — Le bill 178 modifiant la charte de la ville d'Anjou, en banlieue de Montréal, a été adopté rapidement hier matin par le comité des bills privés de l'Assemblée législative. La ville était représentée par le maire, M. Ernest Crépault, et son procureur, Me J.-A. Trudelle.

Le projet de loi ne comportait que trois articles. Le premier a été retiré à la demande même de Me Trudelle, parce que, a-t-il expliqué, la ville avait reconsidéré son intention de se lancer dans une "entreprise immobilière" en créant des garages de stationnement.

L'article 2, demandant que soit considéré comme nuisance le fait de placer une roulotte ou autre véhicule sur un terrain, aux fins de l'employer comme habitation ou établissement commercial, a également été rayé, à la demande du premier ministre, M. Jean Lesage.

Il ne restait plus que l'article 3, pour lequel aucune difficulté n'a été soulevée. Ce qui a fait dire à Me Trudelle : "Les deux premiers articles n'étaient là que pour faire passer le troisième !"

M. LAVOIE

SUITE DE LA PAGE 3

Puis le témoin affirme que par l'article qui a paru dans l'hebdomadaire et dont copie a été envoyée à lui-même, à tous les ministres, aux députés, tant ministériels qu'oppositionnistes, il a été exposé à la haine, au mépris, au ridicule, qu'il a été outragé par cette publication.

Le contre-interrogatoire

Longuement contre-interrogé par Me Guy Favreau, le témoin a dit s'être prononcé pour la fusion de ville de Renaud aux deux autres municipalités, avoir travaillé avec le Comité des "oui", comité qui comprenait les quatre conseillers de Renaud formant la majorité du conseil municipal.

Puis le témoin admet qu'il n'avait pas droit de vote, que s'il s'était rendu dans la cuisine de la maison abritant les trois polls, c'était pour discuter de questions légales relevant de la Loi des cités et villes, pour obtenir des éclaircissements sur la loi, sans plus.

Puis, Me Favreau a soumis que la preuve de la Couronne ne pouvait conclure à un libelle diffamatoire.

"Nous sommes, a-t-il dit, en présence d'un homme public qui doit faire face à la critique. La jurisprudence est abondante sur ce point."

Et Me Favreau soumet que l'article dont M. Lavoie a à se plaindre ne contenait qu'une série de questions, qu'il était normal que M. Lavoie n'ayant pas affaire dans les bureaux de scrutin fût invité par des constables spéciaux à quitter les lieux. "Cela l'expose-t-il au mépris public, au ridicule?"

Me Wagner dit ensuite quelques mots, le juge Fontaine renvoie la motion de non-lieu et prie Me Favreau de commencer sa défense.

Les témoins de la défense

Me Favreau fait entendre quatre des cinq constables spéciaux qui ont été nommés par le maire Demers, de l'aveu même de celui-ci, pour maintenir l'ordre la journée du referendum.

Et on verra qu'il a été découvert par la Couronne que l'un de ces constables possédait un dossier judiciaire.

Le premier constable a dit que c'est à la demande de l'un des présidents du scrutin que M. Lavoie et d'autres personnes ont été appelés à quitter la cuisine de la maison, que lui-même n'a pas pris cette décision.

Le deuxième témoin a affirmé avoir vu le député de Laval dans la maison, plutôt dans la cuisine.

Le troisième a dit avoir enlevé une banderole sur laquelle on invitait les gens à voter "oui", c'est-à-dire à voter en faveur de la fusion.

Cette banderole a ensuite été replacée, puis enlevée de nouveau par la P.P.

M. CHARTRAND

SUITE DE LA PAGE 3

trouver de logements convenables à loyer modique. Ils sont encore bien moins capables d'acheter une maison.

"Le besoin d'une législation provinciale efficace en matière d'habitation et d'urbanisme est flagrant. La responsabilité d'un vaste programme de réaménagement urbain, en vue de rendre accessible à toutes les classes de la société un logement à loyer modique, relève d'abord du gouvernement provincial".

Un rôle pour Québec

M. Chartrand considère que c'est au niveau provincial que les besoins peuvent être le mieux perçus et que les solutions proposées par les municipalités peuvent recevoir une meilleure compréhension.

Le gouvernement provincial, dit-il, devrait assumer 50% du coût des recherches et de la planification et devrait financer jusqu'à 50% du coût de construction d'unités d'habitation à loyers modiques et de rénovation des zones de taudis.

Les municipalités qui veulent faire ces travaux seraient alors en mesure de recourir au service fédéral de financement (SCHL) pour obtenir l'autre 50%, ce que très peu de municipalités du Québec ont fait jusqu'à maintenant parce qu'elles ne pouvaient trouver le premier 50%, soutient M. Chartrand.

"Un programme provincial d'habitation pour l'élimination des taudis et pour permettre l'accession à la propriété — 66% des citoyens du Québec sont locataires — implique la création d'un service provincial de l'habitation qui serait intégré à une commission provinciale de planification et d'aménagement du territoire.

"Je me permets d'attirer à nouveau l'attention du premier ministre, conclut M. Chartrand, sur les quelques centaines de millions qui dorment dans les Caisses populaires Desjardins et qui pourraient être à la disposition d'emprunteurs éventuels sans que le gouvernement soit obligé de débourser quoi que ce soit. Il suffirait, au pire, que Québec garantisse les prêts hypothécaires pour que les Caisses puissent utiliser une partie de leur liquidité (50% de leur capital)".

Les carnavals de Montréal en exposition

Ha ! les carnavals d'hiver d'antan . . .

Au Château de Ramezay se tient présentement une exposition de patins, raquettes, traîneaux et photographies des carnavals de Montréal d'autrefois. Les photographies des châteaux de glace et des glissades des années 1883 à 1889, sont exceptionnelles.

On peut prévoir que les organisateurs du carnaval d'hiver de cette année se rendront tous au Château de Ramezay.

Pour les autres, notons que l'exposition est ouverte au public, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m., tous les jours sauf le lundi, alors que le musée est fermé, et le dimanche, de 2 h. p.m. à 5 h. p.m.

LAMPADAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

oeil magique demeure automatiquement fermé, lorsqu'il se produit une défectuosité électrique dans le secteur de la ville concerné. Il demeure tel tant que le circuit desservant les maisons n'est pas redevenu normal.

"Cela explique, conclut le porte-parole, qu'on ait vu les lampadaires de rue demeurer allumés des journées entières, ces jours-ci, dans les secteurs plus affectés par la panne générale d'électricité.

"Evidemment, des rues entières ont été plongées dans l'obscurité tout comme les édifices qui les bordent, là où la panne a affecté les circuits de rue. Mais là où seuls les circuits des abonnés ont été affectés, les lampadaires de rue sont demeurés allumés jour et nuit, jusqu'à ce que le circuit des abonnés fut redevenu normal.

"Nous préférons dépenser un peu plus d'électricité, le jour, afin d'assurer une plus grande protection. Par ailleurs vous comprendrez qu'on ne saurait installer des commutateurs manuels à chaque circuit de rue. On n'en finirait plus d'allumer les lampadaires, le soir".



photo LA PRESSE

21 ANNEES DE SERVICE — Le lieutenant-commander O. E. Bowie, a eu l'honneur, à l'occasion de sa retraite, de présider à la parade des troupes de réserves de la marine, au centre Donnacona de Montréal. A sa droite : le commander R. G. Bell, commandant de la base.

faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

sur le trottoir lorsqu'ils ont vu la souffleuse s'approcher d'eux.

Le cadet s'est avancé vers le véhicule qui venait de s'immobiliser mais la vis d'Archimède tournait encore. C'est alors que Nicola a glissé et a été happé. Ses restes ont été transportés à la morgue.

Disparition

La police de Jacques-Cartier recherche une jeune fille de 16 ans, disparue du domicile de ses parents, au 1009, rue St-Hubert, depuis le 6 février.

Pierrette Noël portait un manteau bleu la dernière fois qu'elle a été vue. Elle mesure cinq pieds et pèse 122 livres. Elle a les yeux gris-bleu et les cheveux bruns.

La police demande à toute personne ayant des informations à communiquer à son sujet, de le faire en téléphonant au poste de police de Jacques-Cartier.

Nos itinérants

CORNWALL. (PC) — Deux Montréalais ont été condamnés, hier, pour un vol avec effraction dans un magasin général d'Apple Hill, village à 20 milles au nord-ouest de Cornwall, le 14 décembre.

William Lonsdale, 28 ans, a été condamné à quatre ans de pénitencier ; Gerald Bonsall, 24 ans, à au moins quatre mois dans un centre de réhabilitation.

La police appréhende 3 présumés meurtriers

Les trois présumés meurtriers du regrattier Marcus Hilsenrath, ont été dépistés grâce à l'une des 500 lettres déposées à la poste samedi par les hommes de l'escouade municipale des homicides.

"Nous n'avions qu'un fil ténu pour nous débrouiller dans cette enquête, a expliqué hier matin le cap.-dét. H. Francoeur ; c'était une montre échappée sur le théâtre de l'attentat par l'un des présumés agresseurs.

"Or à l'intérieur de cette montre étaient inscrits des signes conventionnels tels qu'en griffonnent les orfèvres quand ils effectuent une réparation. Ces lettres étaient expédiées aux orfèvres de la ville. Dès lundi, nous avons obtenu une réponse et avons appréhendé les suspects."

Ces trois hommes, âgés de 18, 30 et 43 ans, sont détenus comme témoins importants pour l'enquête du coroner qui doit avoir lieu aujourd'hui ou demain.

On se souvient que, le 9 février dernier, vers 1 h. 30 de l'après-midi, les escarpes sont entrés dans l'établissement de M. Hilsenrath, à 1932, rue Frontenac, pour le dévaliser. Comme il résistait, ils l'ont frappé sur le crâne à coups redoublés avec une clé anglaise.

Le blessé a été secouru plus tard par un client et transporté à l'hôpital où il est mort quelques jours plus tard sans reprendre connaissance.

Mais l'un des bandits avait laissé tomber sa montre durant la rixe . . . on sait le reste.

M. Smith espère maintenir l'amitié canado-soviétique

De notre édition finale d'hier

MOSCOU. (PA, AFP) — "J'entends faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que les relations entre nos deux pays continuent de se développer dans un esprit d'amitié," a déclaré mardi le nouvel ambassadeur du Canada en Union soviétique, M. Arnold Cantwell Smith, dans une interview accordée au journal moscovite "La Russie soviétique".

Soulignant que le problème le plus important était la sécurité internationale, M. Smith a dit: "Mon gouvernement désire le désarmement. Nous croyons qu'il est possible d'arriver à un accord sur cette question". Il a ajouté: "Je pense qu'en unissant nos efforts nous saurons trouver une solution constructive et garantir une paix durable".

RESERVEZ MAINTENANT POUR
Pâques à NEW-YORK
Retirez-vous au
NOUVEL HOTEL CHESTERFIELD
130, ouest, 49e rue, à Radio City, au Times Square

depuis $4.50 simple
depuis $5.50 double
PLAN FAMILIAL SPECIAL
Pas de frais pour les enfants de moins de 14 ans
Pour réservations ou brochurette écrire directement à l'hôtel

Pour les galantines.

Pour les galantines. La prochaine fois que vous ferez une galantine, ajouter deux ou trois cubes de bouillon de poulet Maggi à la préparation. Vous aimerez ce petit goût bien spécial.

La saveur des mets rehaussée grâce au bouillon de poulet en cubes
MAGGI ma joie!
Vous pourrez préparer des douzaines de bons plats qui feront les délices des gourmets. Vous trouverez d'excellentes recettes sur la feuille incluse dans la boîte (format 12 cubes). *Maggi améliore même les bonnes choses.*

Magasin du Sous-Sol EATON

Faites vos emplettes demain, vendredi, de 9 h. à 9 h. ou COMPOSEZ VI. 2-9211



Jumpers Rég. 4.99 en demi-tailles
16½ à 22½ dans le groupe, pour dames
SPECIAL VENDREDI
2.49
Un modèle très en vogue en tissu de rayonne tissée. Motif attrayant brodé en rayé fleuri deux poches côtés et boutonnage devant. Gris mi-foncé avec bleu, jaune ou rouge. Pas chaque taille dans chaque couleur.
Quantité limitée — Pas de commandes téléphoniques ou postales, S.V.P.
SOUS-SOL, RAYON 941

CHAUSSURES ! PRIX D'AUBAINES !

Couvre-chaussures résistants pour dames et adolescentes

"Polyastic" imperméable simili-cuir, durable et résistant. Extérieur des talons (blindés) et renforcés. Glissière du côté au col. NOIR, BLANC et ROUGE 4 à 10, pas de ½ pointures. 2.99

Bottillons sport pour hommes
Un modèle en vogue et confortable

Empeignes en cuir velu avec semelels et talons en caoutchouc-mousse. VERT MOUSSE et NOIR en pointures 6 à 11, et demi-pointures. Bottillons très légers pour hommes. Economisez. SPECIAL VENDREDI 5.99
COMPOSEZ VI. 2-9211 (RAYON 937)

Autres occasions À prix d'économies
Pour les clients matinaux vendredi
Quantités limitées, pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Bas sans couture nylon
Endommagés et réparés. Tulle de nylon beige mi-foncé. Pointures 8½ à 11. .44

Chaussettes extensibles
Imparfaites, pour hommes. SOIE/NYLON, petit motif. Brun, gris, marine. Poiture unique pour 10 à 12. .54

Vêtements de nuit, rég. 1.99
Modèles variés pour dames. "Baby Doll" et chemises de nuit en coton. Divers imprimés. La plupart en taille moyenne. Chacun 1.59

Cardigan rég. 6.99!
Chandails laine d'Angleterre, pour DAMES. Motif deux tons en brun/blanc, marine/blanc, corail/blanc, turquoise/noir. Tailles : 34, 36 et 38. 3.99

Jupes pour dames
Modèle droit en tissus de rayonne variés. 2 poches, glissière dos et pli. Vert, lilas, ton or, havane, gris. Tailles 10 à 20 dans le lot. Chacun 1.77

Rég. 5.99 - 15.95 ! Vestes de ski
Teintes et tissus variés. Tailles jeunes filles 10 à 20 dans le lot. CHACUNE 2.99, 9.95

Chemises habillées
Imparfaites. Pour hommes. Broadcloth de coton "Sanforized" blanc, cols apprêtés à pointes courtes. 14 à 27 dans le lot. CHACUNE 1.49

Pullovers pour hommes
Nylon ouaté, manches longues. Col style Polo. Rouge, vert, ton or. Petite, moyenne et grande dans le lot. CHACUN 2.99

Rég. 1.99! Ensembles 'Jean'
Cordé Bedford de coton. Style taille élastifiée, doublure finette quadrillée et chemise manches courtes. Glissière devant pour garçons; devant uni pour fillettes. Noir, bleu, beige, 4-6-8 ans dans le lot. L'ENSEMBLE 1.59

Pantalons pour garçons
Style continental. Coton lustré et cordé de coton. Poche dos. Revers et passants. Teintes variées. 8 à 16 ans dans le lot. CHACUN 1.99 2 pour 3.88

"Jeans" pour garçons
Denim de coton "Sanforized" de fabrication canadienne. Styles courant et semi élastifié. Bleu et gris dans le lot. 6 à 16 ans. CHACUN 1.49

Cotonnades imprimées 36"
"Tex-Made". Beaux dessins et couleurs attrayantes. LA VERGE .29

Lavettes quadrillées
Tissus éponge pour verres et plats. Couleurs variées. Environ 20" x 28". 5 pour .99

Lingerie variée
Quelques pièces imparfaites. Chemises de nuit et jupons-combinaisons de séries de prix plus élevé. Tricot de nylon en tailles et couleurs variées. Chacune 1.99

Sous-vêtements Vanity Fair exclusifs à Eaton
pour dames. Tailles variées

Taille moyenne ou grande chacun .89
Taille forte chacun 1.09
Modèle en vogue en tricot de rayonne circulaire. Doux, confortable et absorbant. BLANC et ROSE.
CAMISOLES (A) avec bretelles étroites, ruban à tirage à l'encolure.
BOUFFANTS (B et C) avec taille à élastique recouvert, fourche double et jambes élastiques ou à revers.
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 909

Chaussettes extensibles
Imparfaites, pour hommes. Economisez
Chaussettes de qualité de séries de prix plus élevé. Tricot extensible deux sens en tissus, dessins et coloris variés. POINTURE UNIQUE pour 10 à 12.
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P.
RAYON 901
SPECIAL VENDREDI .29

Marque "EATON DU CANADA"
Peinture blanche à bas prix!
Marque renommée "Eaton du Canada"
Economisez vendredi
le gallon 3.49
3 gallons 10.00
- MATE pour murs et plafonds
- SEMI LUSTRE pour meubles et boiseries
- EMAIL pour cuisine, salle de bains, meubles
- LATEX BLANCHE pour murs et plafonds
- EXTERIEURE pour maisons, granges, clôtures
- EGALEMENT : gris mi-foncé pour planchers et vérandas.


COMPOSEZ VI. 2-9211
ARTICLES DE MAISON, SOUS-SOL, COTE RUE DE L'UNIVERSITE ET BURNSIDE
THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EATON OUVERT VENDREDI SOIR jusqu'à 9h.



GAINES HELENCA
PRIX ECONOMIQUE

"VANITY FAIR" — SERIES DISCONTINUEES !

Rég. 4.00
SPECIAL VENDREDI **2.99**

Profitez de notre offre pour économiser ! Gaines fourreau et culotte, extensibles, à prix réduit de notre stock régulier. Demandez le modèle fourreau, facile à enfiler, ou la gaine-culotte à jarretelles démontables. Tailles : 24 à 30, tout blanc (fourreau ou gaine-culotte). Quelques gaines-culotte en bleu, rouge, et rose.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIEME

COSTUMES 2 PIECES
EN TISSU "ABRUZZI"

94% RAYONNE, 6% SOIE

A PRIX "PETIT BUDGET" **8.98**

Trois interprétations du costume à jaquette droite et jupe menue (dont deux illustrés ci-dessus) — deux sont bordés de soutache contrastante. "Abruzzi" est un mélange de 94% rayonne, 6% soie et en plus d'être soyeux d'apparence, il est réfractaire aux faux-plis et lavable à la main. VERT, JAUNE DORE, BEIGE, LILAS, CORAIL. Tailles 10 à 16.

COMPOSEZ VI. 2-9211

AU "PETIT BUDGET" (RAYON 545), AU QUATRIEME

Des objets d'art et des marchandises du "Pays à l'éternel printemps"
Demain commence au 5e étage chez Eaton l'intéressante

EXPOSITION DU GUATEMALA

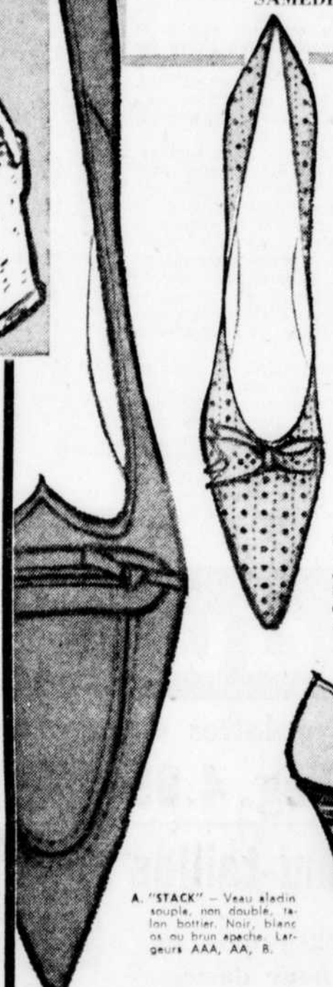
Organisée conjointement avec une exposition de photographies prises par le célèbre photographe, M. André Larose



C'est une exposition impressionnante d'importations guatémaltèques spécialement sélectionnées — des vêtements de styles contemporain et traditionnel, des tissus à dessins brillants (quelques-uns sont tissés à la main), des sculptures remarquables sur bois et métal, des bracelets et d'autres bijoux.

Pour ceux qui projettent un voyage au Guatemala, un bureau spécial de renseignements sera aménagé et sera tenu par une jeune fille en costume du pays. Vous vous devez de visiter cette Exposition du Guatemala au 5ème étage chez Eaton.

DU VENDREDI 3 MARS AU SAMEDI 18 MARS INCLUSIVEMENT

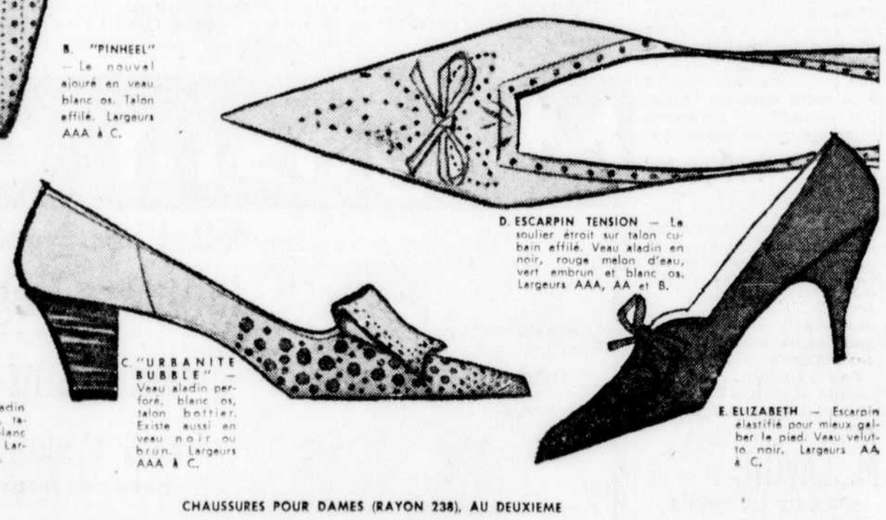


LES NOUVEAUX 'GOLD CROSS' NOUS ARRIVENT EN COULEUR

Renommés pour leur excellent chaussant, leur splendide confort et leur sobre élégance, les souliers "Gold Cross" sont recherchés de bien des femmes qui désirent un soulier qui soit à la fois pratique et à la page. Voyez ces nouveaux modèles pour le printemps dans toute la splendeur de leurs nouveaux coloris. Pointures 7 à 10, AAA; 6 à 10, AA; 5 à 10, B; 5 à 10, C.

15.95

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques



B. "PINHEEL" — Le nouvel ajouré en veau blanc os. Talon effilé. Largeurs AAA à C.

D. ESCARPIN TENSION — Le soulier étroit sur talon cubain effilé. Veau aladin en noir, rouge melon d'eau, vert embrun et blanc os. Largeurs AAA, AA et B.

C. "URBANITE BUBBLE" — Veau aladin perforé, blanc os, talon bottier. Existe aussi en veau noir ou brun. Largeurs AAA à C.

E. ELIZABETH — Escarpin élastifié pour mieux galber le pied. Veau velutex noir. Largeurs AA à C.

A. "STACK" — Veau aladin souple, non doublé, talon bottier. Noir, blanc os ou brun apache. Largeurs AAA, AA, B.

CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 238), AU DEUXIEME

EATON-OCCASIONS du VENDREDI

Les quantités sont limitées mais les ÉCONOMIES sont ÉNORMES

Fins de séries
Lots divers
Soldes

Pas de commandes téléphoniques ni postales
S.V.P.

POUR DAMES

REZ-DE-CHAUSSEE

BAS SANS COUTURES — Imparfaits de séries plus chères. Bas de marche en tulle de nylon, sans coutures. Teintes de beige et bronze. Pointures 8½ à 11. La paire **.59**

GANTS NYLON DOUBLE — Modèle court. Blanc, beige, noir. Pointures 6 à 7½. Quelques 6½ de diverses couleurs. La paire **1.19**

DEUXIEME ETAGE

SOULIERS CUIR A GANT — Rég. 2.99 ! — Souliers plats en jaune, rose ou bleu pour dames et fillettes. pointures 7 à 9 dans le groupe. **1.99**

SOULIERS Rég. 8.95 POUR DAMES — Escarpins à talons hauts ou cubains, la plupart en noir ou brun. Pointures 5 à 9 dans le groupe. **5.95**

QUATRIEME ETAGE

ROBES ½ PRIX POUR DAMES — Rég. 1.99 — Gaies **.99**
Tailles 12 à 20.

COLLANTS EXTENSIBLES REG. 2.49 — Mélange nylon et Terylène. Taille unique pour 14 à 20. Diverses rayures de couleur. **1.29**

JUPONS-COMBINAISONS REG. 3.99 — En coton, coupés sur le droit fil. Panneau opaque devant. Garniture de broderie et de dentelle. Blanc, rose et bleu. Tailles 32 à 40 dans le groupe. **2.99**

LINGERIE VARIEE — Quelques pièces imparfaites. Chemises de nuit et jupons-combinaisons de séries de prix plus élevé. Tricot de nylon en tailles et couleurs variées. CHACUNE **1.99**

POUR ENFANTS

VETEMENTS POUR ENFANTS
DEUXIEME ETAGE

RABAIS ⅓ ! CHEMISES SPORT EN FLANELLE Rég. 2.39 — Rouge avec garniture noire ou noire avec garniture rouge. Tailles 6 à 16. **1.59**

RABAIS ⅓ ! GILETS A MANCHES LONGUES Rég. 2.99 — Motif quadrillé. Brun, olive et fond gris. Tailles 8 à 16. **1.99**

18 SEULEMENT ! VESTES Rég. 10.60 GARÇONS. Réduites de notre stock régulier. Tailles 6 à 14. **7.00**

QUATRIEME ETAGE

CHEMISES POUR PETITS GARÇONS — Chemises de coton blanc avec noeud papillon et boutons de manchettes. Pour 4 à 6x dans le groupe. CHACUNE **1.00**

CULOTTES POUR BAMBINS — Velours de coton côtelé imprimé en rose, bleu, vert. Jambes à boutons-pression. Pour 12 et 18 mois. CHACUNE **1.00**

POUR LA MAISON

DEUXIEME ETAGE

COUVRE-LITS DE HOMESPUN — Rég. 8.95 chacun — Couvre-lits de coton à motifs écossais sur fond tweedé beige. Noir et blanc agrémenté de rouge vin, brun, bleu ou rouge clair. Pour lit jumeaux, environ 72" x 105"; pour lit double, environ 87" x 105". CHACUN **6.99**

NAPPES DE PLASTIQUE — Rég. 2.09 — Imprimées, quadrillées, fleuries, unies, en coloris variés. Faciles d'entretien. Environ 54" x 72". CHACUNE **1.49**

QUATRIEME ETAGE

PEINTURES EATON — Rég. 1.75 à 2.10 la pinte ; 6.50 à 7.75 le gallon — Pour intérieurs. Mate et satin latex, émail. Coloris discontinués.

la pinte **.99 , 1.29**
le gallon **3.99 , 4.99**

EMAIL ALMATEX SURGLACE — Rég. 3.15 la pinte; 10.80 le gallon. Séries de coloris discontinués. Vert-lime, bleu poudre et vert clair.

la pinte **1.57** le gallon **5.40**

ASPIRATEUR VIKING, 15 SEULEMENT — Rég. 69.95 — Aspirateurs ronds "Glideaway" VIKING, accessoires compris. **54.95**

CINQUIEME ETAGE

LESSIVEUSES VIKING, A ESSOREUSE — 15 seulement — Capacité 10 lb. Essoreuse à dispositif de sûreté "Roll-Stop". Puissante pompe automatique. Double filtre à charpie. **119.95**

LAVABOS BLANCS — Rég. 8.95 — 30 seulement — En porcelaine vitrifiée. Environ 17" x 19". **7.15**

ROBINETS CHROMES centrés de 4". Pour le lavabo ci-dessus. **4.50**

CUISINIERES ELECTRIQUES — 21 seulement — Modèles General Electric et Viking 30". Également des appareils d'exposition, de démonstration, et d'échange. **169.95 , 199.95**

MIROIRS DE GLACE POLIE — Rég. 22.95 — Larges bords biseautés et polis. Prêts à suspendre. Environ 24" x 38". **15.30**

SIXIEME ETAGE

PORTES ACCORDEON — Rabais 25%. Montants acier flexible laminés entre deux couches de Vinyl. Rouille, beige, daim.
Dimensions : 32" x 80" — Rég. 14.95 CHACUNE **11.20**
38" x 80" — Rég. 17.95 CHACUNE **13.47**

SIXIEME ETAGE

TENTURES COURTES — Tissus écorce, motif style provincial en gris et bois de santal.

	Longueur 54"	Longueur 63"
1 paire, 1 largeur, couvrant environ 48"	Rég. 6.95 **4.99**	Rég. 7.75 **5.99**
1 paire, 2 largeurs, couvrant environ 96"	Rég. 13.35 **9.99**	Rég. 15.45 **11.99**
1 paire, 3 largeurs, couvrant environ 144"	Rég. 19.95 **13.99**	Rég. 23.25 **15.99**

TISSU A TENTURES — Rég. 3.50 la verge — 900 verges seulement. Satin antique imprimé. Largeur 48". Fleurs, motifs modernes et semi-modernes sur fond blanc ou pastel. la verge **2.49**

TUILES ASPHALTE — Séries incomplètes de tuiles mastique et asphalte, 9" x 9", ⅛" d'épaisseur environ. Coloris variés. chacune **.07**

TAPIS OVALES EN CAOUTCHOUC — Rég. 2.50 — Tapis caoutchouc épais en jaune ou bleu. Environ 20" x 34". **1.25**

SEPTIEME ETAGE

CHAISES ET TABOURETS ITALIENS — Rég. 15.00 à 79.95 — Avec sièges à cannage osier ou cannage vinyl. Fini noir ou naturel dans le groupe. **10.00 , 49.95**

SOMMIERS METAL — Sommiers à lames et à ressorts boudin; dimensions pour lits de 3'3", 4'0" et 4'6". **12.99**

CHAISES STYLE XVIIIe SIECLE — Choix de finis noyer ou acajou. Sièges recouverts tissu rayonne rayé. **19.95**

MOBILIERS DE BRIDGE — 5 PIECES — 4 chaises et 1 table. Armature acier noir. Chaises recouvertes en plastique rouge. Le mobilier 5 pièces **19.99**

POUR HOMMES

DEUXIEME ETAGE

RABAIS ⅓ ! PANTALONS COTELE Rég. 6.95 — Pour hommes et jeunes gens. Fuselés et "sans pli". Gris anthracite, olive ou havane. Tailles 30 à 40. **4.63**

½ PRIX ! VESTES COTON Rég. 3.89 POUR HOMMES — Pour le golf et autres sports. Ton faon seulement. 36 à 42. **1.94**

ARTICLES DIVERS

REZ-DE-CHAUSSEE

SOUFLETTES AU POISSON GOURMET — à ½ prix ! — Rég. .59 la boîte de 3 onces. Un régal à l'heure du cocktail. **.29**

THE ASSAM du GOURMET — à ½ prix ! Rég. 1.19 la boîte de 4 onces. Un mélange hindou pour les amateurs de thé. **.59**

SELS EFFERVESCENTS EATON — 1 lb **.47**

SOLUTION ANTISEPTIQUE EATON — 16 oz **.79**

CREME DE BEAUTE EATON — 8 oz. **.71**

ENSEMBLE DE COUTELLERIE "MONICA" — Acier inoxydable. 5 pièces se composant d'un couteau, d'une fourchette, d'une cuiller à dessert, d'une fourchette à salade et d'une cuiller à thé. l'ensemble de 5 pièces **1.29**

144 BOITES DE CHOCOLAT SEULEMENT — Importées d'Europe. Toute une variété de délicieux bonbons. En boîte-cadeau. La boîte de 2 lb, chacune **1.98**

QUATRIEME ETAGE

JARDINIERES FER FORGE — Rég. 5.95 — 75 seulement. Armature robuste, noire et aluminium, embouti de 8". Pots cuivrés. Environ 24" de hauteur au total. **4.69**

FIGURINES PORCELAINE — Rég. 3.25 — 50 seulement. Porcelaine façon dentelle, tons pastels. Environ 4½" de hauteur. **2.59**

CHOPES A BIERE — Rég. .50 — 50 seulement. De Belgique. Capacité 10½ oz. Vert, bleu, violet et fumée. Chacune **.39**

SALADIERS ET COUVERTS A SALADE — Rég. 1.50 — 100 seulement. Saladier et deux couverts de service. Saladier environ 10" diamètre. l'ensemble **.99**

CINQUIEME ETAGE

VOITURETTES GLIDER — Rég. 11.98 et 14.98 — Modèles discontinués en 34" et 38". Bois franc verni. Marchepied, coussinets nylon. **8.98 , 11.98**

CAMIONS-JOUETS TOUT BOIS — Rég. 6.95 — Assez solides pour que les enfants puissent les monter. Pour âges de 1 à 2½ ans. **3.99**

TRAIN ELECTRIQUE 19 PIECES, CALIBRE H. O. — Rég. 1.98 — Composé de : une locomotive, un wagon couvert, un fourgon, tender, camion de livraison, paysage et terminus à découper. 5 poteaux de signalisation, 4 rails courbes, 2 rails droits. **1.29**

CARTES "TERRYTOONS" A LACETS — Rég. .98 — 12 cartes enduites plastique, à images perforées avec lacets pour les contourner. **.49**

EATON DEJEUNER ET SOUPER

SPECIAUX VENDREDI

A LA LUNCHEONETTE DU SOUS-SOL

DEJEUNER — Aiglefin frit — sauce tartare — Pommes de terre en purée — Petits pois au beurre — Petit pain ou Muffin — Gelée aux fruits — Breuvage.

Spécial .85

SOUPER — Spaghetti au fromage — Salade de légumes verts — Petit pain ou Muffin — Gelée de fruits — Breuvage.

Spécial .70

SPECIAL AU COMPTOIR BLEU DES GATEAUX — Gâteaux étagés à la crème au beurre. Rég. 1.00

Spécial, ch. .80

COMPTOIR BLEU DES GATEAUX, REZ-DE-CHAUSSEE

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Veuillez VOIR AU VERSO les autres annonces EATON

Chez EATON

Exposition de vêtements du Guatemala

Eaton présentera, à compter de demain et jusqu'au 18 mars, une exposition de vêtements, de tissus et de travaux d'artisanat du Guatemala. Des dispositions ont été prises, avec la coopération du consul du Guatémala à Montréal, afin d'importer quelque 1,400 articles du Guatémala. La plupart des marchandises exposées seront offertes en vente, à l'exception de quelques pièces, telles que des masques de carnaval et des figurines.

Une couverture de gala est prévue pour demain matin au Foyer du neuvième étage chez Eaton. Des personnalités guatémaltèques de marque, plusieurs centaines d'invités spéciaux (invités officiellement par le consul général du Guatemala à Montréal) et des représentants de la presse, la radio et la télévision assisteront aux cérémonies d'ouverture. Le ministre de l'information du Guatemala, M. Auguste Mulet Descamps, déclarera l'exposition officiellement ouverte.

Un des aspects les plus importants de l'exposition est la nature peu commune des marchandises. Nombreux sont les articles que l'on ne trouve nulle part ailleurs au Canada. Un certain nombre de vêtements sont connus des Canadiens, par exemple, des cotonnades pour jupes, des chemises sport pour hommes, des manteaux pour enfants. Cependant, les styles et particulièrement les agencements des coloris sont très rarement vus en Amérique du Nord. On y voit des tons dominants et flamboyants de rouge, de bleu et de jaune, dans des dessins et des motifs multicolores. Quelques-uns des costumes portent des noms rarement entendus et qui semblent rappeler une page d'histoire de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

Les Montréalais auront l'occasion de voir un "guipil" (un rectangle replié de tissu composé d'un, de deux ou de trois panneaux, avec un trou au milieu pour passer la tête, et les côtés cousus jusqu'à un point non loin de la pluire donnant ainsi des ouvertures pour les bras, et un "capixay" (une cape "serape" étroite ayant les manches cousues par dessus). Dans maints cas, les villages des Indiens du Guatemala sont identifiés par les costumes traditionnels de leurs habitants.

Des sculptures et des gravures de figurines, de serre-livres et de plaques en bois, des articles de cuir travaillés à la main, tels des ceintures et des sacs à main, des pièces de toile tissées à la main, etc., donnent une idée de l'envergure des travaux d'artisanat.

Pour ceux qui projettent un voyage au Guatemala, un bureau spécial de renseignements sera aménagé et sera tenu par une jeune fille en costume du pays. Vous pourrez vous procurer le délicieux café du Guatemala, une des principales exportations du pays.

Cette exposition a pour but de faire connaître aux Montréalais quelques-uns des produits les plus populaires du Guatemala ainsi que de donner un aperçu du pays et du mode de vie de la population.

Désintégration des Spoutniks 7 et 8

PARIS. (AFP) — Les deux derniers Spoutniks géants de l'URSS, de six tonnes et demie, se sont consumés dans l'atmosphère, annoncent les services d'observation des satellites de l'observatoire de Meudon (près de Paris).

Le Spoutnick 8, celui qui avait servi au lancement de la station interplanétaire automatique vers Vénus, a brûlé le 25 février, le Spoutnik 7, le 26 du même mois. Quant à leurs fusées porteuses, on précise à l'observatoire de Meudon qu'elles sont entrées dans les couches denses de l'atmosphère et se sont consumées respectivement dans la nuit du 12 au 13 février et le 18 février.

Seuls tournent encore autour de la terre le cône protecteur du Spoutnik 7 et un fragment indéterminé du Spoutnik 8.

Spoutnik 7, lancé le 4 février, aura donc vécu 22 jours, Spoutnick 8, lancé le 12, treize jours seulement.

EATON
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.
OUVERT TOUTE LA JOURNÉE SAMEDI

SPECIAUX A ½ PRIX VENDREDI SOIR

Listes disponibles à toutes les entrées du magasin EATON donnant les détails, les prix et l'emplacement de tous ces articles.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

A 6 heures :
- Bas nylon entièrement diminués
- Complets à 1 ou 2 pantalons pour hommes
- Peignoirs de finette
- Disques microsillons

A 6 h. 30 :
- Pantalons velours côtelé doublés
- Carafes musicales importées
- Aspirateurs à la main "Electra Maid"
- Matelas à ressorts

A 7 heures :
- Souliers Amalfi
- Gaines "Junior"
- Kleen Flush
- Pupitres d'enfants

A 7 h. 30 :
- Chapeaux de paille pour dames
- Combinaisons et jupons
- Robes, costumes 2-pièces pour dames
- Stores à fenêtres en plastique

MAGASIN DU SOUS-SOL

A 6 heures : Combinaisons pour dames

A 6 h. 30 : Chemises sport pour hommes

A 7 heures : Chaussettes de laine pour hommes

A 7 h. 30 : Paletots d'auto

Les restaurants suivants sont ouverts

Restaurant du neuvième, jusqu'à 7 heures — Luncheonette du Sous-Sol, jusqu'à 8 h. 30 — Automats du cinquième, jusqu'à 9 heures — SALON ELYSEE — ouvert jusqu'à 7 heures

PARC DE STATIONNEMENT EATON, ouvert jusqu'à 9 heures

EATON et ARBORITE vous présentent des
MOBILIERS DE CUISINE! ORD. 159.95





PANNEAU TYPE "COUTEAU DE POCHE"
Se dissimulant sous la table

A

B

ARBORITE

A. Cadres bruns. Dessus de table en Arborite fini noyer anglais roux avec incrustations "twin star". Sièges à rayures 2 tons brun/blanc.

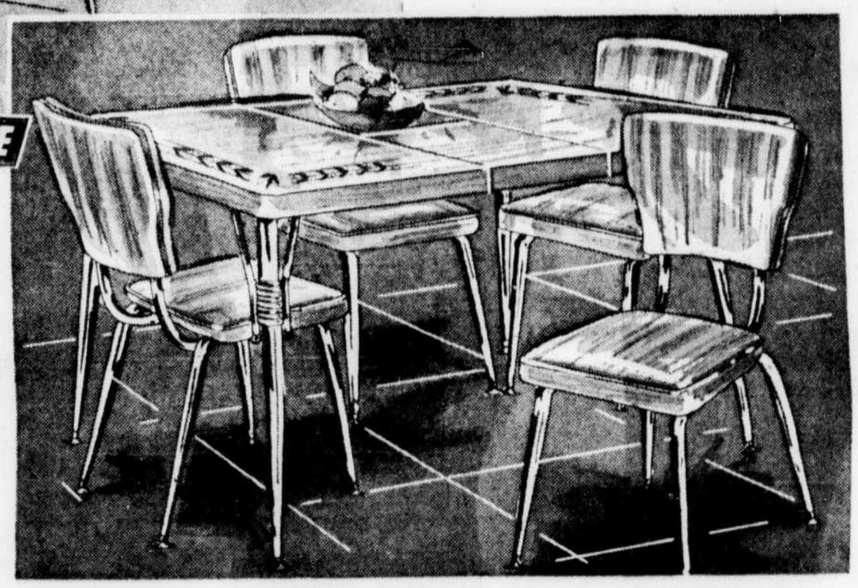
B. Cadres chromés. Dessus de table en Arborite gris avec incrustations à motif ondulé gris foncé. Sièges à rayures 2 tons gris/ton or.

- Chaises supplémentaires. Spécial, chacune **15.00**
- Tabourets-escabeaux assortis. Spécial, chacun **16.95**

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Sur achats par plan budgétaire. Taxe payable à l'achat

(Les mobiliers de cuisine sont livrés non assemblés. Si vous les désirez assemblés, la somme de 2.00 vous sera réclamée)

RAYON 370 AU SEPTIEME



MOBILIERS DE CUISINE AVEC TABLES A DESSUS "ARBORITE"

Dans 2 styles 1961 remarquables. Cet achat spécial a été conclu après des semaines et des semaines d'étude, afin de vous offrir des économies exceptionnelles. Ces mobiliers possèdent des caractéristiques de luxe, avec les dessus des tables en "Arborite", résistant à la chaleur et aux taches. L'"Arborite" est facile à entretenir et conserve longtemps son aspect lustré.

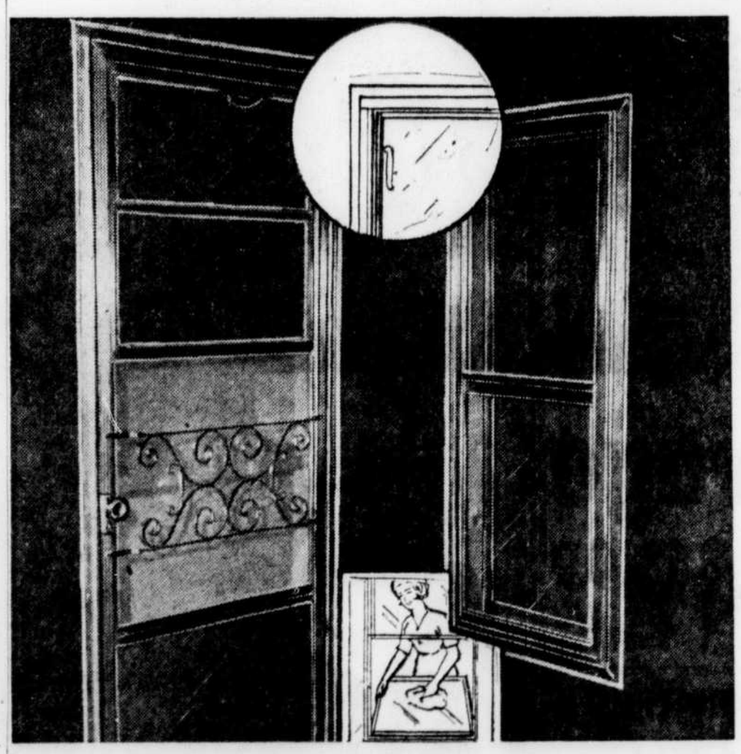
SPECIAL VENDREDI LE MOBILIER 5 PIECES

99.95

6.30 PAR MOIS (18 MENSUALITES)

Caractéristiques avantageuses :

- Dessus de table Arborite au fini de meuble, avec rebord à même.
- Tables de grande dimension, env. 36" x 48", s'ouvrant à 60" avec panneau type couteau de poche.
- Chaises recouvertes de plastique de Vinyle à envers de jersey, rembourrées de mousse.
- Roulettes aux pieds. Construction robuste et sûre.
- Fabrication selon les normes Eaton.



EN ALUMINIUM PAR "BONNAIRE" !

AU RAYON DE QUINCAILLERIE, QUATRIEME ETAGE, CHEZ EATON

Portes 1¼" d'épais. Dimension standard avec grille de 12" Reg. 79.50 — SPECIAL VENDREDI **69.50** 7.48 PAR MOIS (10 MENSUALITES)

Fenêtres — à triple rainure Jusqu'à 96" combinés Rég. 31.50 — SPECIAL VENDREDI **27.95** 3.02 PAR MOIS (10 MENSUALITES)

(Les prix ci-dessus comprennent l'installation dans la région métropolitaine de Montréal)

CARACTERISTIQUES DES PORTES :
• Aluminium 1¼", ne se recourbera pas, ne se déformera pas. • 4 charnières dissimulées sur roulement silencieux • Bandes de protection contre le temps • Targettes avec clés • Avancée protégeant de la pluie et de l'humidité.

CARACTERISTIQUES DES FENETRES :
• Dispositif basculant pour nettoyage facile • Rainure triple avec écran amovible • Construction ne nécessitant pas le remisage • Système s'ajustant automatiquement contre la déperdition de chaleur • Vitre et écrans sont laissés en place en été.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par plan budgétaire.
Taxe payable à l'achat
Si vous ne pouvez venir faire vos emplettes en personne,

COMPOSEZ VI. 2-9331, LOCAL 564

RAYON 253 AU QUATRIEME

EN VEDETTE VENDREDI

En vente vendredi à partir de 9 h. du matin



85 ENSEMBLES DE 3 TABLES SEULEMENT !

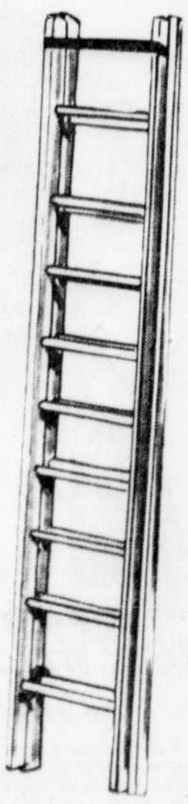
De style moderne, à dessus "Arborite" résistant à la chaleur et aux taches. 1 table à café, env. 18" x 36" x 21" de haut et 2 tables étagères d'env. 14½" x 24" x 21" de haut.

RAYON 470, AU SEPTIEME

L'ensemble de 3 PRIX VEDETTE DU VENDREDI **22.95** 2.49 PAR MOIS (10 mensualités)

SPÉCIAL DE 6 HEURES

35 ensembles seulement se composant de 3 tables à dessus ARBORITE chacun, tels que décrits ci-dessus, réservés aux clients de 6 heures !



VENTE !

SOLIDES ECHELLES DE PIN A COULISSES !

14' 6.95 — 16' 7.95 — 18' 8.45 — 20' 8.95 — 22' 10.95

En solide pin de la C.-B. 2 sections avec des rails d'env. 1¼" x 2¾". Griffe d'acier au haut, système d'enclenchement type crochet. Facile à manier partout. Le moment du grand nettoyage s'approche, profitez de nos bas prix actuels !

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

RAYON 253 AU QUATRIEME

SPÉCIAL DE 6 HEURES

50 SEULEMENT

Echelles à coulisses, telles que décrites ci-dessus Réservées pour les clients de 6 heures

Grand choix d'échelles extensibles en vente au quatrième étage :
Echelles de bois franc, 16' à 44' ..... 17.50 à 44.50
Echelles en aluminium, 20' à 32' ..... 49.95 à 124.95

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



Passant par Chambly
Racontant merveilles
Un de mes amis
Me dit à l'oreille...

BOLS! BOLS! BOLS!*

Fabriqué d'après une recette hollandaise exclusive, le Bols est légèrement ambré. C'est un produit supérieur composé des meilleurs grains canadiens.

*prononcez "bôlze"



HOLLANDAIS DE NAISSANCE — CANADIEN PURE LAINE

CONTINENTAUX "NEWPORT"

Dimensions 2'6" — SPECIAL VENDREDI **37.00** 4.00 PAR MOIS (10 mensualités)

Dim. 3'0", 3'3" — SPECIAL VENDREDI **48.00** 5.18 PAR MOIS (10 mensualités)

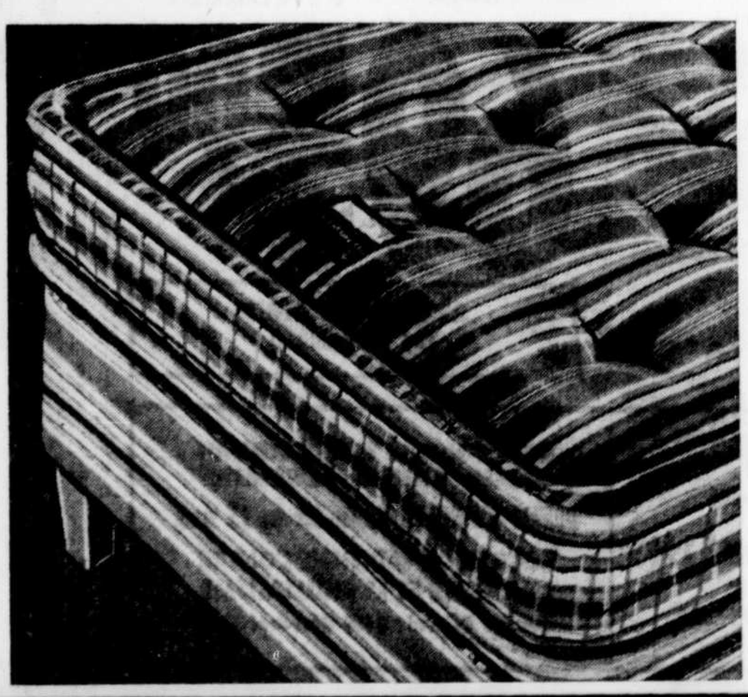
Dim. 4'0", 4'6" — SPECIAL VENDREDI **52.00** 5.62 PAR MOIS (10 mensualités)

Un autre achat spécial EATON de lits continentaux "Newport" en 5 grandeurs. Ce prix comprend le matelas, le sommier tapissier, les 6 pieds. Matelas de fabrication soignée :

• 180 ressorts spirale trempés électriquement dans le 4'6" • Couches de feutre moelleux sur laises de sisal • Retouvert solide coutil à rayures tissées • Bourrelet galonné, capitonnage à lacets imperceptible • Sommier tapissier assorti. Cadre bois franc, 6 pieds façon naturel.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des Commandes Téléphoniques

LE COIN DU SOMMEIL (RAYON 271), AU SEPTIEME, CHEZ EATON



L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

EATON
OUVERT VENDREDI JUSQU'À 9 H.
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE de 9 h. à 5 h. 30



SOULIERS FANTAISIE POUR JEUNES FILLES

A rabais pour solder! Rég. 9.98 à 13.95

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

A rabais de notre stock régulier en raison des pointures et couleurs désassorties, et de séries discontinuées. Souliers plats, à talons équerre et à talons illusion. Cuir verni, cuir ou suède, bleu, rouge, brun et blanc os. Pointures 5½ à 10, AA à B; 7 à 10, AA à B. Quantité limitée, soyez là tôt pour le meilleur choix.

SPECIAL VENDREDI **7.98**

A "LA COQUETTE" (RAYON 239), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

LE PLUS PETIT APPAREIL AUDITIF CHEZ EATON

Regardez la comparaison établie !



GRANDEUR NATURE

C'EST TOUT L'APPAREIL

- **Sans cordon**
- **Sans tube**
- **Sans écouteur**

Poids moins ¼ d'oz. L'appareil auditif attrayant MIRACLE EAR III qui aide à vaincre la surdité.

Si vous avez des troubles auditifs, si vous perdez des bribes de conversation, renseignez-vous chez Eaton sur le MIRACLE EAR III. Tenez compte de cette comparaison! C'est tout ce qu'il vous faut! LE MIRACLE EAR III est l'appareil tout désigné dans la surdité à conduction nerveuse.
LE MIRACLE EAR III offre ces avantages: PAS DE CORDON, cause de bruissements — PAS DE TUBE disgracieux — PAS D'ECOUTEUR inconfortable — EXTREME LEGERETE: Poids moyen de ¼ d'oz.

COMPOSEZ VI. 2-9331, local 719

• Consultations privées • Spécialistes-consultants agréés • Facilités totales d'examen • Réparation d'appareils de la plupart des marques • Cordons et piles pour tous genres d'appareils.

CENTRE DES APPAREILS AUDITIFS (RAYON 421), AU DEUXIEME, CHEZ EATON



"SUPP-HOSE" KAYSER TOUT NYLON DIAPHANE

Bas médicalement éprouvés

Les bas "Supp-Hose de Kayser sont en nylon diaphane ne contenant aucunement de caoutchouc, ils ont l'apparence des bas de nylon ordinaire mais supporte parfaitement la jambe. Ils contribuent à soulager la fatigue musculaire. Pointures: 8½ à 9½, réguliers; 10½ à 11, réguliers; Royal, 9½ à 10, longs; 10½ à 11, longs; 10½ à 11½, très longs. Beigette, Glamour ou Taupe (beige pâle). Avec pieds de coton en Taupe ou Glamour.

4.95

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 201, AU REZ-DE-CHAUSSEE

EATON—1/2 du Prix Habituel
600 TAILLEURS PRINTEMPS '61

ACHAT SPECIAL CHEZ UN FABRICANT REPUTE. TOUS CES TAILLEURS ONT ETE SPECIALEMENT CONFECTIONNES POUR EATON EN VUE DE CETTE IMPORTANTE OFFRE PRE-SAISONNIERE.

- **5 nouveaux modèles** — de la nouvelle série de printemps. **Jaquettes de forme** dégagée ou légèrement cintrée. La plupart comportent les nouvelles manches plus courtes. **Jupes** droites.
- **Tissus tout laine** — Worsteds, crêpes, reps, tweeds Birdseye, quadrillés croisés, tweeds sel et poivre, ainsi qu'un tissu mixte laine et "Fibro".
- **Nouvelles couleurs printanières** — des roses et des verts plus tendres, plus brillants, ainsi que beige, bois de rose, gris, brun et l'important noir-et-blanc.
- Tailles jeunes filles: 12 à 20. Tailles "petite": 10 à 16.

Prière d'indiquer un second choix de couleurs et de modèles

Commandes téléphoniques exécutées jusqu'à épuisement du stock

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

TAILLEURS (RAYON 644), AU TROISIEME, CHEZ EATON

5 modèles! Ordinairement 49.95

SPÉCIAL VENDREDI **24.97**

2.69 PAR MOIS (10 mensualités)

A. Taille jeune fille: jaquette cintrée, jupe droite. Worsted tout laine en bleu bruyère, violet bruyère et vert bruyère. Tailles: 10 à 18 dans la collection.

B. Taille jeune fille: jaquette courte, dégagée, jupe droite. Worsted tout laine. Bleu plus clair, vert, brun, noir. Tailles: 12 à 20 dans la collection.

C. Taille jeune fille: jaquette vague, plus longue, à dos soleil, jupe droite. Tissu laine-et-"Fibro" à quadrilles multiples dans les tons dominants de bleu tendre, rose pâle, jaune doré, brun, gris et aqua. Tailles: 12 à 20 dans la collection.

D. Taille "petite": jaquette droite et jupe menue. Tissu laine-et-"Fibro" en tweed sel et poivre. Vert et blanc, beige et blanc, noir et blanc. Tailles: 10 à 16 dans la collection.

E. Taille "petite": jaquette vague, jupe droite. Tweed Birdseye tout laine. Gris, bleu, vert, beige, aqua. Tailles: 10 à 16 dans la collection.



Vison pastel et sauvage
JAQUETTES ORD. 849.00

Luxueuses peaux de vison allongées

Une collection confectionnée spécialement pour EATON — raison de ce prix très spécial au moment même où les jaquettes de vison sont à l'apogée de leur importance. Comparez la qualité de leurs peaux si magnifiquement harmonisées! Comparez aussi l'excellence de leur confection. Vous admettrez que cette offre EATON est vraiment exceptionnelle. Une offre à ne pas manquer si vous songez à acheter du vison. Tailles: 12 à 20.

SPÉCIAL VENDREDI **695.00**

23.68 PAR MOIS (36 mensualités)

SALON DE LA FOURRURE (RAYON 248), AU TROISIEME, CHEZ EATON



Partageons avec les 34 oeuvres de la **FEDERATION**
aidons-les 12 mois par année
donnons davantage
DU 26 FEVRIER AU 13 MARS 1961
Envoyez les donations à:
Fédération 445 rue St-François-Xavier
Montréal

AIDEZ-NOUS AUJOURD'HUI POUR VAINCRE DEMAIN
DONNEZ GENEREUSEMENT du 1er au 15 mars
SOCIETE CANADIENNE CONTRE L'ARTHRITE ET LE RHUMATISME
Quartier Général: 3465 Côte-des-Neiges

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Qualité assurée par la Garantie EATON:
"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

Heures d'affaires EATON 9 h. à 5 h. 30 OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. Ouvert toute la journée le samedi 9 h. à 5 h. 30

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 2 MARS 1961

77e ANNEE — No 117

CANTONS DE L'EST MAURICIE

PAGES 17-34

Faits et gestes de notre administration publique (17)

LA PRESSE a fait sa part... à l'opinion publique d'agir !

QUEBEC, (par **J.-L. Lacroix**) — Depuis près de trois semaines déjà, LA PRESSE publie une série d'articles sur l'administration municipale. Certains de ces articles ont dévoilé des côtés pour le moins curieux et inquiétants de la manière dont sont administrées les affaires à l'hôtel de ville.

L'opinion publique a été assez lente à se réveiller, tant il est vrai que l'on s'habitue à tout, même aux pires exemples de maladministration... Mais nous avons actuellement la consolation de savoir que nous n'avons pas perdu notre temps avec cette enquête qui nous a coûté des efforts prolongés et constants.

Des groupements et des associations de citoyens ont bougé et ont manifesté l'intention de voir le fond de cet abîme où s'engouffrent depuis des années et des années le plus clair des deniers publics. Ce support des citoyens honnêtes nous est d'ailleurs d'une grande assistance.

Mais ils peuvent faire mieux encore et une occasion merveilleuse s'offrira à eux d'ici peu, lorsque la ville se présentera devant le comité des bills privés pour demander au gouvernement de modifier sa charte.

Devant ce haut "tribunal" parlementaire, il serait bon que les associations et groupements de la ville viennent se faire entendre, pour soumettre leurs doléances de vive voix et demander au gouvernement d'intervenir directement dans l'administration municipale pour y faire cesser des abus criants.

Au nombre des amendements qui seront proposés à la charte de Québec, il s'en trouve un d'ailleurs qui intéresse tous les citoyens: celui où la ville demande les pouvoirs nécessaires pour créer une commission de stationnement.

Sans vouloir le moins du monde déprécier ce projet, qui a d'ailleurs été lancé par la Chambre de commerce, l'association des marchands détaillants et l'Association des propriétaires, nous savons que le gouvernement devra exiger des garanties sérieuses avant de permettre à la ville de se lancer ni plus ni moins dans "une entreprise immobilière", selon l'expression du procureur d'une municipalité qui demandait récemment un privilège identique au comité des bills privés.

Car, en vertu de cet amendement, la ville confierait à cette commission le pouvoir d'exproprier, des terrains et des immeubles pour aménager des parcs et des garages de stationnement.

Et lorsque l'on sait un peu toutes les tractations plus ou moins avouables qui ont toujours entouré les expropriations municipales, on ne peut que se demander si ce ne serait pas créer là une nouvelle occasion de tripotage pour des administrateurs peu consciencieux.

Certains groupements de citoyens ont demandé par ailleurs la tenue d'une enquête royale sur l'administration municipale et cette idée a trouvé un écho dans des réunions d'autres associations.

Mais il ne faudrait pas que ce projet demeure lettre morte. Il faut que les autorités provinciales en soient saisies afin de pouvoir se prononcer: on ne peut certes pas demander au gouvernement de prendre l'initiative en ce domaine, avant que des pressions aient été exercées par une opinion publique bien déterminée.

Toutes ces solutions relèvent des citoyens. Pour notre part, nous ne pouvons que continuer à jouer notre rôle de chien de garde... et de chasse... Les petits et gros scandales que nous avons exposés jusqu'à date, nous en avons les preuves irréfutables. Nous en avons de bien plus gros encore qui viendront à leur heure; mais nous ne pouvons nous substituer à la seule force qui puisse réussir à vider le chancre: une opinion publique qui se réveille et qui veut "la minute de vérité".

Le problème est au niveau de la conception de la vie universitaire

— Me André Desgagné

QUEBEC, (**E.G.**) — "Le problème des relations étudiants-autorités à l'université n'est pas au niveau des structures, mais bien au niveau de la conception de la vie universitaire qu'a chacun des deux groupes".

C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE Me André Desgagné, un des trois membres du comité de discussion créé par le conseil universitaire de Laval à la suite de l'expulsion de trois journalistes étudiants, en octobre dernier. Ce comité de discussion avait pour tâche d'étudier les problèmes posés par les rapports entre l'Association étudiante et l'administration de l'université et, par la suite, de suggérer des solutions au conseil universitaire.

Les membres du comité ont consulté des personnes extérieures au monde étudiant, mais intéressées de près à ses problèmes. Ils ont compilé les expériences des autres universités canadiennes, des universités américaines et européennes dans le domaine des relations entre les autorités et les étudiants, et ils présenteront un rapport au conseil universitaire avant la fin de la présente année académique.

Les étudiants aussi ont formé leur comité de discussion, responsable devant l'AGEL. Selon Me Desgagné, il est possible que les rapports des deux comités soient identiques, tout dépendra de l'entente qui s'établira sur les conclusions.

"Le comité de discussion mandaté par le conseil universitaire doit veiller aux intérêts de tous les groupes qui composent l'université, dit Me Desgagné. Cependant, le comité étudiant a un rôle très important de définition du statut des étudiants, comme individus et comme groupe, à l'intérieur du tout universitaire. Ce rôle devrait à l'heure actuelle, avoir la préséance sur toutes les autres activités de l'AGEL."

Le terrain de la basilique assez solide

QUEBEC. — Il ne sera pas question de l'aménagement du maître-autel de la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré avant l'année prochaine, a déclaré, hier, le supérieur des Pères Rédemptoristes.

Les travaux de parachèvement des clochers seront vraisemblablement repris l'an prochain aussi. Les autorités ont voulu réfuter une fausse idée entretenue dans le public selon laquelle le terrain sur lequel reposent les assises de la basilique ne serait pas assez solide pour permettre l'érection de deux clochers.

Deux morts près de Cap-St-Ignace

CAP-ST-IGNACE (PCf) Marcel-Robert Roy, 31 ans, de Montréal, et Denis Langlois, 22 ans, de Montmagny, ont perdu la vie, hier, lorsque l'auto dans laquelle ils voyageaient est entrée en collision avec un camion près de Cap-St-Ignace, située à 45 milles au nord-est de Québec.

La police a déclaré que le chauffeur du camion, M. Gérard Levasseur, de St-Hélène, Qué., a été blessé et conduit à l'hôpital de Montmagny.



M. ALCIDE COURCY AU CLUB DE REFORME — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le gouvernement provincial a prononcé, hier, un important discours sur la politique du gouvernement libéral en matière d'agriculture. Nous apercevons sur cette photo M. Courcy entouré de quelques-uns des membres qui assistaient au dîner-causerie.



M. LESAGE REÇOIT LES RAQUETTEURS — Le premier ministre Jean Lesage a été nommé patron honoraire de l'Union des raquetteurs du district de Québec dont les membres lui ont rendu visite, hier soir, à l'hôtel du gouvernement, reprenant ainsi une vieille tradition. Parmi le groupe entourant M. Lesage on peut voir MM. Fernand Alain, président de l'Union; Louis Levasseur, président des Voltigeurs, et Nadeau, trésorier.

M. Alcide Courcy annonce :

Vaste programme d'éducation touchant l'enseignement rural

QUEBEC, (**M. Faguy**) — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, a déclaré, hier soir, que le premier élément de la politique agricole du Québec sera désormais la promotion de l'éducation et de la science agricole. Soulignant que le sous-développement de l'agriculture québécoise est dû à la même cause que celle existant dans les pays sous-développés, à savoir un état culturel déficient, M. Courcy a annoncé un vaste programme d'éducation touchant l'enseignement rural au niveau primaire, la création d'un enseignement agronomique post-gradué, l'intensification dans les recherches agricoles tant au sein de la future école d'agronomie que par l'entremise de toutes les institutions qui pourront apporter un concours valable et enfin l'amélioration des méthodes de diffusion des connaissances scientifiques agricoles auprès de la masse de nos cultivateurs et de nos colons.

Du point de vue économique qui, selon le ministre de l'Agriculture, est un élément tout aussi important, la politique du gouvernement provincial visera à donner aux cultivateurs l'assistance financière nécessaire à l'application de la technologie agricole et à mettre fin à l'anarchie qui existe présentement dans la mise en marché des produits agricoles.

M. Courcy a tracé ainsi la politique à venir du gouvernement libéral en matière d'agriculture au cours d'un dîner-causerie donné devant les membres du Club de Réforme réunis à cet endroit. Le premier ministre, M. Jean Lesage, assistait au banquet.

S'attaquant dès le début de son exposé à la politique de l'Union nationale tant en matière de colonisation que dans le domaine de l'agriculture, le conférencier a soutenu que du côté colonisation c'était l'abandon absolu qui était la règle, citant comme exemple les revenus des colons qui sont dans l'ensemble déplorablement bas. De plus, le gouvernement précédent n'a rien fait de vraiment constructif, de vraiment valable pour enrayer la désagrégation de nos paroisses de colonisation.

Du côté agriculture, il est incontestable, poursuit M. Courcy, que des progrès agricoles importants ont été réalisés dans le Québec au cours de la dernière décennie. Ces progrès cependant se sont accomplis sans que le gouvernement de l'Union nationale y participe dans une mesure appréciable. Pour soutenir ses avancés, le ministre a énuméré quelques-unes des faiblesses de notre production agricole, déclarant que la province était déficitaire en ce qui regarde la production de denrées agricoles comme le porc, le boeuf, les volailles, les oeufs, les engrais alimentaires et divers fruits et légumes.

Pour remédier à ces déficiences, M. Courcy a souligné que le gouvernement libéral a déjà créé un comité d'étude sur l'enseignement agricole et économique qui devra faire un rapport avant le 1er juin 1961 quant à ses recommandations concernant l'organisation de notre future école d'agronomie. De plus, dans un avenir prochain le Canada français sera doté d'une école d'enseignement universitaire agricole dont les professeurs pourront se livrer à des recherches agricoles et nous préparer de véritables spécialistes de l'agriculture.

Quant au point de vue économique, bien que nous admettions que l'établissement du crédit agricole provincial était une initiative excellente, l'application de cette loi a toujours été par trop mesquine. C'est pourquoi nous avons porté de $10,000 à $15,000 le montant maximum de ce prêt et permis de prêter jusqu'à 80 pour cent de l'évaluation de la ferme.

Le gouvernement libéral se propose également d'adopter un amendement à la loi relative à l'amélioration des fermes afin de permettre aux banques et aux caisses populaires de fournir aux cultivateurs le crédit d'exploitation dont il a besoin pour assurer une plus grande efficacité à son entreprise.

Enfin, notre programme comprend toute une série de mesures afin d'aider à la consolidation des paroisses de colonisations dont l'établissement de réserves forestières paroissiales pour compenser la médiocrité des revenus agricoles, une politique de rachat des terres abandonnées et l'augmentation des superficies primables et des primes de défrichement, de labour et d'ensemencement.

Les succédanés du beurre ne doivent pas être colorés

QUEBEC. (**M. F.**) — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, a averti les manufacturiers de "spreads" qu'ils doivent respecter la loi actuelle, défendant la coloration de leurs produits. Prononçant un discours important sur la politique du nouveau gouvernement libéral dans le domaine de l'agriculture, M. Courcy a profité de l'occasion pour souligner aux manufacturiers de ces produits qu'il était illégal de pratiquer un tel procédé et que le gouvernement ne tolérerait aucune infraction à ce sujet.

D'ailleurs, a poursuivi le ministre, dès cette session, nous adopterons une loi régissant la fabrication et la vente des succédanés du beurre.

L'importance de la production agricole a beaucoup diminué

QUEBEC. (**M. F.**) — Parlant de l'importance de l'agriculture dans la vie du Québec, M. Alcide Courcy, qui dirige la politique de ce ministère provincial, a affirmé qu'il ne fallait pas se leurrer et se refuser à constater que l'importance relative de la production agricole chez nous a beaucoup diminué. Il est indéniable, a-t-il souligné, que le Québec est entré dans une ère industrielle et que notre province a un destin industriel et commercial.

"Malgré cela, de préciser M. Courcy, je ne peux pas pour autant minimiser l'importance de l'agriculture. Bien que le pourcentage en valeur nette de toutes les denrées ne soit plus que de 6.2 pour cent environ à comparer à 10.6 pour cent au Canada, l'importance absolue de cette valeur nette de notre production n'est aucunement négligeable puisqu'elle est encore de l'ordre de 190 à 300 millions. De plus, il faut considérer dans notre monde actuel que l'agriculture joue un rôle important comme pourvoyeur d'emplois et comme consommateur de matières premières et de services de toutes sortes.

L'aspect sociologique doit aussi être envisagé, a souligné le conférencier, qui s'adressait aux membres du Club de Réforme. S'inspirant du rapport Tremblay, il a fait siennes certaines des conclusions de la Commission à l'effet que l'agriculture, au point de vue canadien-français, est incontestablement le centre le plus vivant de réinterprétation des traditions anciennes en regard des conditions nouvelles et constitue une sorte de laboratoire sociologique comme les centres urbains ne sauraient d'aucune manière fournir l'équivalent."

"Pour toutes ces raisons, de déclarer en terminant le ministre de l'Agriculture, la politique agricole de la province de Québec, sans négliger les expériences faites ailleurs doit être originale, conçue en fonction du milieu physique et du milieu humain dont elle doit régir et stimuler l'organisation.

Besoin impérieux de réduire les TAXES sur les corporations

-- M. T. R. McLagan

QUEBEC. (**G.P.**) — Il est impérieux de réduire les taxes sur les corporations pour permettre aux manufacturiers canadiens de faire face à la concurrence étrangère. La balance commerciale du Canada vis-à-vis l'étranger représente "l'importation" de chômage; par cette balance défavorable, on vend le pays bouchée par bouchée et on hypothèque ce qui reste.

Telles sont les lignes de force d'une allocution prononcée à midi au Château Frontenac, par le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. T.-R. McLagan, aussi président de la Davie Shipbuilding, qui parlait de la campagne "Achetons canadien", devant la section québécoise des Manufacturiers canadiens.

Il a précisé que les taxes sur les corporations influencent le prix de la marchandise beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, soulignant que par surcroît elles ont tendance à augmenter.

En plus de tous les autres désavantages, a dit M. McLagan, l'industrie canadienne doit subir des taxes aussi importantes et souvent plus que les industries concurrentes.

C'est seulement aux Etats-Unis où un marché incroyablement grand, allié à une technique de production de masse, que les taxes sur les corporations dépassent celle de l'Ontario et du Québec, mais pas de beaucoup.

Le conférencier a souligné que les industries de ces deux provinces, fournissant 80 pour cent de la production manufacturière canadienne, paient des taxes sur les dividendes non redistribués, allant jusqu'à 52 pour cent, presque un record mondial. Il a cité les chiffres de pays concurrents: ces taxes sont de 20 pour cent en Italie; de 45 pour cent au Japon; et de huit pour cent en Suisse.

"Est-il surprenant, après cela, que les industries de ces pays puissent envahir notre marché, a dit M. McLagan, en ajoutant à ces conditions favorables les salaires incroyablement bas qu'ils paient.

Des décisions et des actions positives dans le champ de la taxation des corporations feront plus pour augmenter les ventes, autant sur le marché domestique qu'à l'étranger, que toutes les exhortations et reproches auxquels on peut penser.

Fidèle au thème de sa causerie "Achetons canadien", M. McLagan a noté que c'est la pure logique. Lorsqu'à qualité égale, à prix égal, on achète un produit canadien plutôt qu'un produit importé, non seulement on crée de l'emploi, mais on hausse le niveau de vie, en gardant le pays fort.

Le conférencier a rappelé que ces cinq dernières années, on a importé au rythme de $4 milliards par année, et cela pour une bonne partie en produits déjà fabriqués au Canada, soulignant que les chiffres indiquent bien tout le préjudice porté à l'industrie du pays.

Il s'est empressé d'ajouter qu'il ne s'agit pas de ne plus rien acheter de l'étranger. Ce-

Voir M. McLAGAN, page 18

Statu quo à la sûreté provinciale de Québec

-- M. Lucien Descent

QUEBEC. — Fidèle à la formation qu'il a reçue dans la Gendarmerie royale du Canada, école de respect de l'autorité, le nouveau commandant de la division de Québec de la Sûreté provinciale, M. Lucien Descent, qui est entré en fonction, hier matin à 9 hres, a déclaré qu'il y a plusieurs projets à l'étude sur la réorganisation du service, précisant que ses instructions lui viennent du directeur Josaphat Brunet.

"Avant de pouvoir annoncer quoi que ce soit, j'entends rencontrer les principaux officiers et autres membres du personnel, a-t-il dit. Il me faudra aussi connaître à fond le rouage actuel de l'administration et du personnel."

M. Descent a précisé que tout demeurera dans le statu quo tant que le bill concernant la police provinciale n'aura pas été adopté par la Législature.

Le nouveau commandant comptait 22 années de service à la Gendarmerie royale du Canada lorsque, l'année dernière, il s'en est retiré avec le grade de sergent d'état-major. M. Descent a été appelé à travailler à Québec, Montréal, Trois-Rivières, Montmagny et aux Escoumains.

Le 11 août 1957, il a été le premier officier de police à se rendre sur les lieux de la tragédie aérienne d'Issoudun où 79 personnes ont perdu la vie.

M. Descent n'a pas manqué de souligner, hier, les nombreux services rendus par le lieutenant-colonel Léon Lambert qui était directeur adjoint depuis 1931.

Convocations

* **Concert :** 8 h. 30, au Palais Montcalm, concert symphonique universitaire. Soliste : Lise Nadeau, harpiste. Chef d'orchestre : Pierre Capdeville.

Partie de cartes : 8 h. 30, à la salle paroissiale St-Dominique, bridge annuel des Chanteuses du Rosaire.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

PRESCRIPTIONS

Choisissez votre pharmacien aussi judicieusement que vous choisissez votre médecin. Confiez votre prescription à des

"Pharmaciens Spécialistes"

Lorsqu'il s'agit de votre santé ou de la santé des personnes qui vous sont chères, n'hésitez pas :

APPORTEZ VOS PRESCRIPTIONS aux PHARMACIES PROFESSIONNELLES

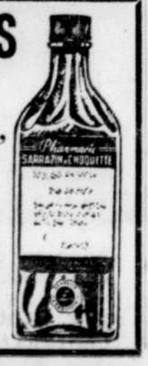
SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'U. de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

921, STE-CATHERINE E. — VI. 2-9622

St-Denis et Mt-Royal: VI. 4-1711—4511 St-Hubert CR. 2-8233



BOIS et CONTRE-PLAQUES

Quincaillerie — Outils — Peintures

- VILLA NOVA -

6225 St-Laurent, Mtl CR. 4-2446

235 N.-D., Charlemagne MI. 2-5331

REPENTIGNY (Centre d'Achats)

L. VILLENEUVE & CIE LTEE

(angle St-Laurent et Bellechasse)

1961 (Quelques 1960 neufs) FORD

1961 (Un seul 1960 neuf) FALCON

1961 (Aucun 1960) MONARCH

1961 (Aucun 1960) THUNDERBIRD



JARRY & FRÈRE CO. LTEE

7275, BOULEVARD SAINT-LAURENT — CR. 4-8334

FORD — GALAXIE — MONARCH — FALCON — THUNDERBIRD — CAMIONS FORD

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Les invités d'honneur à la réception offerte, demain soir, au Château Frontenac, en l'honneur du premier ministre du Canada et de Mme John Diefenbaker, à l'occasion du congrès de l'Association progressiste conservatrice du Québec, sont : le président du Sénat et Mme Mark Drouin, les sénateurs, l'hon. Josie D. Quart et M. Harry Quart, l'hon. Gustace Monette et Mme Monette, l'hon. Léon Méthot et Mme Méthot, l'hon. Henri Courtemanche et Mme Courtemanche; les ministres : l'hon. Léon Balcer, l'hon. Noël Dorion et Mme Dorion, l'hon. William Hamilton et Mme Hamilton, l'hon. Raymond O'Hurley et Mme O'Hurley, l'hon. Pierre Sévigny et Mme Sévigny.

M. André Rousseau, ministre du Commerce et de l'Industrie, reçoit à un dîner intime, ce soir, au Château Frontenac.

Dîner-dansant

Le commandant et les officiers du régiment de la Chaudière recevront à un dîner-dansant, samedi le 11 mars, à l'occasion du dévoilement du tableau d'honneur du mess des officiers. La soirée sera sous la présidence du lt-colonel honoraire Georges-T. Donohue.

Amicale

L'amicale des écoles Léonard et St-Patrick offrira un thé-modes dimanche, le cinq, en la salle de l'école St-Patrick, rue Maisonneuve. Les fonds recueillis à cette occasion seront versés à l'oeuvre des bourses d'études aux élèves méritantes. Les organisatrices de cette manifestation sont : Mlle Willia Walling, Mlle Gladys McManus, Mlle Bertha Coss, Mlle Alice Brophy et Mlle Gertrude Edwards.

Institut canadien

M. Alexanre Janta, poète et écrivain polonais, établi aux Etats-Unis, prononcera ce soir, à 8 h. 30, à l'Institut canadien, une conférence intitulée : Les trésors polonais au Canada, source d'inspiration artistique. Il illustrera sa conférence avec des diapositives en couleurs, prises à Québec même, aux archives de la province. Il sera présenté par M. Antoine Roy, archiviste de la province, qui a eu la garde d'une partie importante des trésors pendant plusieurs années.

Déplacements

Au nombre des députés fédéraux de la province de Québec qui sont attendus demain dans la Vieille Capitale, à l'occasion du congrès de l'Association progressiste conservatrice, on mentionne : M. J.-Octave Latour, d'Argenteuil - Deux-Montagnes ; M. Gérard Bruchési, de Beauharnois-Salaberry ; M. Rémi Paul, de Berthier-Maskinongé ; M. Lucien Grenier, de Bonaventure ; M. Heward Grafftey, de Brome-Missisquoi ; M. Maurice Jonnson, de Chambly-Rouville ; M. Paul Lahaye, de Champlain ; M. Jean-J. Martel, de Chapleau ; M. Martial Asselin, de Charlevoix ; M. M. E. Barrington, de Châteauguay - Huntingdon - Laprairie ; M. Vincent Brassard, de Chicoutimi ; M. Mc. C. Stearns, de Compton-Frontenac; M. Noel Drouin, de Dorchester; M. R. Léo English, de Gaspé ; M. J.-R. Keays, des Iles-de-la-Madeleine, et plusieurs autres. La plupart seront accompagnés de leur épouse.

Me et Mme André Verge quittent Québec aujourd'hui à destination de la Floride où ils passeront quelque temps.

Mme Paul Lefebvre part aujourd'hui pour l'Europe où elle visitera quelques pays.

Le Dr et Mme Roland Turcot sont attendus à Québec vendredi. Ils reviennent d'une croisière aux Antilles.

M. et Mme J.-B. Mercier, de Québec, sont présentement en Floride.

Revue de modes

Les anciennes élèves de l'Institut Notre-Dame de Roc-Amadour sont cordialement invitées à une revue de modes organisée à leur intention par le comité des bourses d'études de l'amicale. Ce défilé aura lieu ce soir, à 8 h., à l'Institut Notre-Dame de Roc-Amadour, 1605 Boul. Benoit XV. Cette invitation s'adresse aux anciennes seulement.

Une certaine récession aux élévateurs à grain en 1960

QUEBEC, (G.P.) — Les élévateurs à grain du port de Québec ont connu une certaine récession au cours de 1960 comparativement à 1959, cela tant du côté des arrivages que des expéditions.

En 1959, les arrivages ont été de 27,462,156 boisseaux au regard de 20,859,204 pour 1960, soit une diminution de 6,602,-952, c'est-à-dire la capacité totale des silos du port de Québec.

Du côté des expéditions, la diminution est un peu moins forte: 25,761,293 boisseaux en 1959 comparativement à 21,638,-432 pour 1960, une baisse de 4,122,761 boisseaux.

Malgré ce tableau un peu sombre, les perspectives demeurent encourageantes, et dans les milieux intéressés on prévoit une reprise du commerce cette année qui sera due en grande partie à l'ouverture du marché de la Chine communiste.

Dès la fin de 1960, le tournant se dessinait déjà. En décembre, les expéditions ont augmenté : décembre 1959 : 2,-953,060 boisseaux ; décembre 1960 : 3,011,793. Une augmentation de 58,733 boisseaux. Il y a des arrivages, mais cela est sans importance : décembre 1959 : 2,854,882 boisseaux. Décembre 1960 : 2,445,772. Une baisse de 409,110 boisseaux.

C'est surtout le marché domestique qui a contribué à l'augmentation des expéditions au cours de l'hiver. L'élevage du porc et de la volaille ayant été assez intéressant, il s'en est suivi une consommation tout aussi intéressante de grain.

Les exportations débuteront vraisemblablement au cours de la première semaine d'avril. Même si les silos contiennent encore une bonne quantité de grain, il en arrivera quand même d'importants chargements par train, vers la fin de mars.

Le public de Québec pourra consulter le rôle d'évaluation

QUEBEC (par A.S.) — Le nouveau rôle d'évaluation de la ville de Québec peut être consulté par le public à compter de ce matin jusqu'au 23 mars inclusivement. Les propriétaires pourront le voir entre 10 h. a.m. et 5 h. p.m. tous les jours, exception faite des dimanches et jours de fêtes.

Ce rôle a été déposé, hier matin, au bureau du trésorier municipal, M. C.-R. Fontaine, c.a., par les cotiseurs municipaux.

D'après M. Fontaine, il y aurait une augmentation dans la compilation du rôle à cause des nouvelles propriétés. Quant au taux de la taxe foncière, il sera déterminé par le conseil après étude des demandes budgétaires.

Le taux est actuellement de $1.91, sgit : $1.06 pour la taxe générale, $0.13 pour la taxe spéciale et $0.72 pour la taxe d'eau.

Le total définitif de l'évaluation pourra être publié définitivement après le 23 mars quand les propriétaires intéressés auront pu faire reviser leur évaluation.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le Grand Duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Les manchettes Int.
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Le Revers de la médaille
7:45—La science et la vie
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:31—Télétheâtre
11:15—Téléjournal
11:28—La météo
11:33—Bulletin sportif
11:37—Commentaire
11:44—Fin des émissions.

DEMAIN

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Le Capitaine Tombale
6:00—Les manchettes Int.
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Québec appelle
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Votre médecin vous parle
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open house
3:30—The verdict is yours
4:00—The three stooges
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Fury
6:00—Radar Patrol vs Spy King
6:30—Celtic cameos
6:45—News & sports
7:01—7 01
7:30—Doctor Christian
8:00—Country hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger man
10:00—Have gun will travel
10:30—The Gale Storm Show
11:00—CBC-TV news
11:14—Late show : "Charlie Chan's Murder Cruise"
12:39—Sign off

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Time Out
3:00—Music in miniature
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Rex Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 01
7:30—Corliss Archer
8:00—Live a borrowed life
8:30—Checkmate
9:30—T.B.A.
10:00—All star golf
11:00—CBC-TV news
11:14—Viewpoint
11:30—Sing off



Une exposition de peintures de Georges St-Pierre s'ouvrait, hier soir, à la galerie La Huchette. On voit ici l'artiste devant un de ses tableaux, intitulé "Le bonhomme à pop's". L'exposition a un caractère d'inédit, puisqu'on y voit seulement des peintures représentant des personnages, personnages fascinants, d'allure à la fois naïve et cruelle. M. St-Pierre, qui peint depuis dix ans, n'a jamais fréquenté d'école de beaux arts. Il a d'abord travaillé chez lui, à Chicoutimi, copiant des calendriers, puis des oeuvres de maîtres, et enfin créant ses propres compositions. Il est établi à Québec depuis trois ans, et tout en peignant, il s'occupe à divers travaux qui assurent sa subsistance. Quoiqu'il aimerait bien aller travailler à l'étranger, M. St-Pierre déclare qu'il est d'abord un peintre d'atelier, et que le travail qu'il a à faire, il le ferait n'importe où.

Vif intérêt autour du projet d'établissement d'une école secondaire régionale à Amqui

L'assemblée publique organisée par la Chambre de commerce et tenue à l'hôtel de ville d'Amqui, récemment, réunissait quelque 200 personnes, tant de cette localité que des paroisses environnantes. La réunion avait comme but de considérer l'unification des commissions scolaires pour l'établissement d'une école régionale à Amqui. L'invité était M. Lucien Dugas, inspecteur régional.

Partout il y a une prise de conscience en ce qui regarde l'éducation et il ne nous est pas permis de rester spectateurs devant cette évolution. C'est ainsi que s'exprimait M. J.-Henri Plouffe, président de la Chambre d'Amqui, à l'ouverture de cette assemblée. Après avoir félicité l'assistance de l'intérêt qu'elle manifestait envers l'éducation, il en vint à considérer la relation de la scolarité avec l'emploi : il n'est que de consulter les statistiques pour constater la proportion énorme de sans-travail qui ne peuvent être embauchés à cause de leur instruction insuffisante cependant qu'une enquête de la JOC a démontré que les personnes dont les études ont été poursuivies au delà de la 9e année trouvent de l'emploi dans une proportion de 96 pour cent.

Dans le comté de Matapédia

L'inspecteur du district No 4, M. Raymond Guité a donné un aperçu de la situation de l'enseignement dans notre région d'après un relevé des résultats scolaires des cinq dernières années et il démontre d'une façon non équivoque que si tout a évolué, l'école de rang n'a pas changé. Dans ces écoles à divisions multiples, la proportion des échecs est effarante ; les élèves des rangs sont tout aussi intelligents que ceux des villages et pourtant ils n'obtiennent pas les résultats qu'ils pourraient obtenir dans des écoles où le titulaire n'enseigne qu'à une seule catégorie d'élèves. Nous vivons à une époque où il faut plus que de l'éducation et pourtant nous en sommes encore à voir nos enfants s'expatrier pour acquérir une instruction convenable s'ils ne veulent pas se résigner, leur vie durant, à occuper des emplois subalternes et à grossir le nombre des chômeurs saisonniers. Il appartient aux parents de voir à ce que leurs enfants profitent des avantages que la société est en mesure de leur procurer dans leur propre milieu.

M. Lucien Dumas, conférencier

M. Lucien Dumas a fourni des renseignements sur la façon d'organiser la fusion ou l'annexion de nos commissions scolaires. Il y a des écoles parce qu'il y a des enfants dont il est de notre devoir d'organiser le développement. Nous sommes en 1961, nous devons voir le problème en face et laisser de côté les préjugés qui nous le font envisager avec l'optique d'il y a vingt ans. Nous ne pouvons refuser à l'enfant le développement auquel il a droit et c'est à nous qu'il appartient de mettre à sa disposition les moyens de se procurer une formation qui en fera un citoyen complet. Le projet que nous envisageons est complexe mais, comme ailleurs, il est réalisable avec l'aide de l'Etat.

En terminant M. Dumas invite l'assemblée à grouper ses représentations dans un document. Un forum suivait cette causerie.

Remerciements

Chargé de remercier le conférencier, M. Sylvio Bérubé a souligné également qu'il ne faut pas avoir peur d'envisager les problèmes nouveaux comme nous sommes en train de considérer une nouvelle orientation de l'instruction dans notre région. Nous avons raison de viser à la diffusion de l'instruction au plus grand nombre possible si nous voulons occuper les postes-clefs qui nous reviennent de droit. Nous sommes dans une période de développement en ce qui concerne l'éducation et notre région ne doit pas continuer à tirer de l'arrière dans ce domaine.

Importance de s'unir

En donnant le mot de la fin, Mgr Fortunat Gagnon, curé d'Amqui, a rappelé la situation pénible qui était faite, au temps de sa jeunesse, aux jeunes qui avaient le désir de faire des études sérieuses. Les jeunes sont intelligents, il faut que les parents correspondent à leur intelligence et leur procurent les moyens de la développer. Le projet qui nous préoccupe en ce moment représente des avantages pour toute notre région et implique l'union de tous ceux qui sont en mesure d'aider à sa réalisation ; si nous voulons unir nos voisins il faut donner l'exemple et nous unir nous-même. Après avoir fait quelques suggestions, Mgr Gagnon termina en louant les initiatives de la Chambre de commerce dont le travail est orienté vers une meilleure formation de la jeunesse, par une plus grande diffusion de l'instruction à tous les niveaux et par l'organisation de loisirs sains.

En plus de Mgr Gagnon, on remarquait au premier rang de l'assistance, M. le curé E. Beaulieu de Ste-Irénée, le R. F. Louis-Célestin, directeur de l'Ecole Supérieure St-Benoit, ainsi que MM. A. Poirier et J. Bérubé, respectivement président et secrétaire de la Commission scolaire de Lac-Au-Saumon.

Deuxième assemblée

Une autre réunion à caractère régional a été tenue au même endroit, cette fois sur l'invitation de la Commission scolaire. Un nombre imposant de représentants des commissions scolaires de la région prenaient part à cette assemblée sous la présidence de M. Yves Morin, de Causapscal. L'inspecteur régional, M. Lucien Dumas, participa de nouveau à la réunion et insista particulièrement sur l'importance de se grouper en vue de procurer à nos élèves l'enseignement qui rencontre les exigences du département de l'Instruction Publique en 8e et 9e années, ce que de très rares commissions scolaires peuvent réaliser individuellement.

M. Raymond Guité, l.é., énuméra au moyen d'un tableau préparé à cette intention les différents domaines professionnels vers lesquels peuvent se diriger les élèves d'une école secondaire organisée adéquatement. Puis il donna un aperçu du travail accompli en vue de l'établissement d'une telle institution à Amqui. Au cours du forum qui suivit, de nombreuses questions furent discutées ; quelques objections soulevées, non pas sur le choix de l'emplacement mais plutôt sur l'aspect financier, permirent de se convaincre que ce projet est bien réalisable dans notre région.

Popularité de l'avion

Environ 80 pour cent des personnes qui entreprennent des voyages de plus de 1,500 milles choisissent l'avion plutôt que tout autre moyen de transport.



LE JEUNE COMMERCE DE SAINT-JEROME (Terrebonne) a présenté, hier, par l'intermédiaire de son président André Lachapelle, un certificat de membre honoraire à M. Jean Lesage, premier ministre du Québec. La courte cérémonie a eu lieu dans le cabinet de travail du chef du gouvernement sur la colline parlementaire de la Vieille Capitale en présence de M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province. La photographie ci-dessus nous montre, de gauche à droite : M. Bertrand, M. Lachapelle et M. Lesage, qui s'est dit très touché de l'estime qu'on lui témoignait.

Si chacun y met du sien...

Le jour n'est pas loin où nous serons les maîtres chez nous...

-- M. Jean Lesage

QUEBEC, (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, s'adressant hier à une délégation de la Chambre de commerce des jeunes de Saint-Jérôme (Terrebonne), a lancé un appel au Jeune commerce de la province pour qu'il continue son oeuvre constructive en vue de l'essor économique du pays ainsi que du développement du tourisme.

"Si chacun y met du sien pour l'émancipation des diverses régions du Québec, le jour n'est pas loin où nous serons — (ce que vous désirez et ce que nous voulons) — les maîtres chez nous...", a dit le premier ministre.

Quelques minutes plus tôt, le député de Québec-Ouest avait reçu, des mains du président de la Chambre de commerce des jeunes de Saint-Jérôme, un certificat de membre honoraire du groupement.

M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, accompagnait la délégation qui comprenait, outre le président André Lachapelle, MM. Réal Raymond et Gérard Provencher, vice-présidents, M. Gaétan Gascon, secrétaire, M., Léopold Bertrand, trésorier, M. Hubert Murray, maire de Saint-Jérôme, MM. Georges Aubry, Gérard Therriault, Pierre Desaulniers et autres.

M. Lesage a vivement remercié les visiteurs. Il les a félicités de leurs réalisations, de leur "travail merveilleux" dans Terrebonne; il les a exhortés à continuer la tradition en ce sens, établie par leurs prédécesseurs qui ont été des "pionniers admirables" pour l'essor de l'industrie et du commerce régionaux.

Le chef du gouvernement a profité de l'occasion pour souligner que M. Lionel Bertrand est un "ardent apôtre des pays d'en haut et des pays un peu moins hauts".

Avis de décès

LAFRANCE — A Cap-Rouge, le 28 février 1961, à l'âge de 14 ans, est décédé André Lafrance, fils de M. Roland Lafrance et de Dame Noëlla Allen, demeurant au no 96 rue St-Félix à Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu demain à 9 heures. Départ de la résidence funéraire, Arthur Cloutier et Fils Limitée, 975 avenue Marguerite Bourgeois à 8 h. 30 pour l'église de Cap-Rouge, et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile.

VALLIERES — A Québec le 1er mars 1961, à l'âge de 62 ans, est décédée Dame Marie Yvonne Baker, épouse de M. J.-Achile Vallières, demeurant au no 411 rue Latourelle. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Limitée, 120 rue St-Jean à 8 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

WALSH — A Québec, le 28 février 1961, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Thomas Neilson Walsh, ex-surintendant du chemin de fer du Témiscouata, époux de Dame Ethel Sawyer, demeurant au no 455 Grande-Allée est. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, limitée, 46 ouest boul. St-Cyrille à 8 h. 45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

Une conférence de M. A. Janta sur les trésors polonais

QUEBEC — M. Alexandre Janta, poète et écrivain polonais, établi aux Etats-Unis, prononcera, ce soir, à 8 h. 30 p.m., à l'Institut canadien, une conférence intitulée : Les trésors polonais au Canada — source d'inspiration artistique. Il illustrera sa conférence avec des diapositives en couleur, prises à Québec même, aux archives de la province.

M. Janta est secrétaire honoraire de la section américaine au centre international des P.E.N. Club, pour les écrivains en exil. Il est directeur d'une section spéciale de l'Institut polonais des arts et des sciences en Amérique, chargé de la préparation d'un ouvrage illustré sur les trésors polonais entreposés au Canaa, sujet de sa conférence.

Les membres de l'Institut viendront sans doute nombreux entendre M. Janta, pour être à même d'apprécier la valeur artistique des fameux trésors qui ont fait beaucoup parler d'eux depuis la fin de la guerre, et qui sont maintenant rendus au château de Wawel.

M. Antoine Roy, archiviste de la province, qui a eu la garde d'une partie importante des trésors pendant plusieurs années, presentera l'invité.

Cinéma

BIENVILLE — "La Tour Prends Garde" — Cinémascope couleurs: 6.30, 9.20 h. Nouvelles : 7.50 h. "Tore" — couleurs en français — 8.05 h. Fin : 9.40 h.

CAPITOL — Cet après-midi à 2 h. 15 et ce soir à 8 h. 15 : Revue de Modes de la compagnie Paquet Limitée.

CARTIER — Nouvelles: 7.40 h. "La même aux boutons": 1.00, 4.20, 7.50 h. Annonces: 2.35, 9.25 h. "Les travaux d'Hercule" : 2.40, 5.55, 9.30 h. Fin : 11.15 h.

CINEMA DE LEVIS — "Légitime Défense" : 6.15, 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "Les naufrages de l'Auteuil" : 8 h.

CINEMA DE PARIS — "Trois jours à vivre" : 12.40, 3.45, 6.30, 9.45 h. "Le trompeur" : 2.05, 5.10, 8.20. Actualités : 12.30, 3.35, 8.10 h.

CLASSIC — "Un matin comme les autres" (cinémascope couleurs): 1.15, 5.15, 9.15 h. "Harry Black et le tigre" (cinémascope couleurs): 3.25, 7.25 h. Continuel de 1.15 à 11.15 h.

EMPIRE — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.45 h. "The rise and fall of Legs Diamond": 1.05, 4.30, 7.55 h. Previews: 2.45, 6.10, 9.35 h. "Girl of the night": 2.50, 6.15, 9.40 h.

ETCHEMIN — "Je défends mon amour" : 1.30, 6.50, 10.05 h. "La fureur d'aimer" (couleurs) : 3.05, 8.05 h.

IMPERIAL — "Sous le signe de Rome" (cinémascope): 12.40, 3.45, 6.42, 9.43 h. Sujet: 2.12, 5.13, 8.14 h. "Racket dans la couture": 2.15, 5.16, 8.17 h.

LAIRET — Nouvelles -7.40 h. "La même aux boutons": 1.00, 4.20, 7.50 h. Annonces: 2.35, 9.25 h. "Les travaux d'Hercule": 2.40, 5.55, 9.30 h. Fin : 11.15 h.

LAURIER — "Son Seul Amour", (technicolor) : 1 h., 4.35, 7.45 h. Nouvelles : 2.30, 9.15 h. "La Grande Caravane", technicolor : 2.55, 6.05, 9.40 h. Fin : 11.20 h.

PIGALE — "Détournement de mineures" : 12.35, 3.48, 6.58, 9.50 h. "Le justicier" (couleurs) : 2.03, 5.16, 8.29 h. Actualités françaises : 3.38, 8.19 h.

PRINCESSE — "Le général casse-cou" (cinémascope): 12.45, 3.46, 6.47, 9.48 h. Sujet: 2.11, 5.12, 8.13 h. "Les anges déchus": 2.14, 5.15, 8.16 h.

RIALTO — "La fin d'un voyou" : 3.15, 7.15 h. "Les grands espaces" : 12.30, 4.50, 8.35 h. Fin : 11.20 h.

SILLERY — "Les chemins de la Haute-Ville" : 4.10, 9.25 h. "Pauvres mais beaux" : 8.05 h. Fin : 11.15 h.

M. McLAGAN

SUITE DE LA PAGE 17

la l'a amené à souligner que la science de communication avec la masse est encore dans son enfance, et que, malgré toute la publicité qui a été faite, pour plusieurs la campagne "Achetons canadien" signifie : "n'achetons rien de l'étranger".

Bien entendu, il ne s'agit pas de cela. Le Canada importe une grande quantité de marchandises qu'il ne produit pas et il continuera à en importer toujours davantage. C'est l'importation de produits déjà fabriqués au Canada que M. McLagan dénonce.

Il a noté que le commerce international est une rue à deux voies, "mais pourquoi faut-il que la voie d'entrée soit triple et celle de l'exportation, simple et étroite ?" a-t-il dit, ajoutant que le Canada est le pays au "per capita" le plus élevé au chapitre de l'achat de produits manufacturés étrangers. En 1959, les importations "per capita" de ce genre ont été de $244 au Canada ; de $52, dans le Royaume-Uni ; de $50, en Allemagne de l'Ouest, et de $38 aux Etats-Unis. Le conférencier a souligné qu'il est temps que les Canadiens se rendent compte qu'en achetant des produits canadiens, ils agissent pour leur propre bien, en contribuant au développement du pays.

Il a aussi dénoncé un certain manque d'enthousiasme de la part des unions ouvrières sur lesquelles on comptait particulièrement pour la campagne "Achetons canadien". Un changement d'attitude serait toutefois remarqué dans certains secteurs du mouvement.

Pour aider les Canadiens à bien comprendre toute l'importance de l'achat de produits manufacturés au pays, M. McLagan s'est dit d'avis que le gouvernement devrait participer plus activement à la campagne, en précisant par exemple sur les chèques d'allocations qu'en achetant des produits canadiens on combat le chômage.

30 étudiants de Laval répondent à l'appel du docteur Tom Dooley

QUEBEC, (E.G.) — En réponse à un appel lancé aux étudiants canadiens en Médecine par le Dr Tom Dooley, quelques jours avant sa mort, une trentaine d'apprentis-médecins de Laval s'apprêtent à s'en aller, cet été, vers le Cambodge, le Ceylan, le Vietnam et l'Indochine.

Le projet du Dr Dooley prévoit des dispensaires dans diverses régions sous-développées du monde, où des étudiants en médecine, invités pour la période des vacances d'été, feraient de la médecine preventive et de l'éducation à l'hygiène chez des gens que la pauvreté prive de soins.

C'est surtout parmi les étudiants en médecine des universités Laval et de Toronto que le projet a trouvé des adeptes. Les volontaires dépendent cependant des gouvernements fédéral et provincial, et des autorités universitaires, pour la réalisation du plan. En effet, une requête a été adressée au gouvernement fédéral demandant que des avions de l'Aviation royale canadienne assurent le transport entre le Canada et les pays où se trouvent les dispensaires. Aux autorités universitaires et au gouvernement provincial, les étudiants réclament des bourses qui assureront leur subsistance.

A Laval, M. Claude Caron, étudiant en troisième année de médecine, est responsable de l'organisation locale du "comité d'aide aux pays sous-développés". Les intéressés se recrutent surtout, à l'heure actuelle, chez les étudiants de troisième et les internes et résidents des hôpitaux de Québec.

Style très moderne de la grotte de Lourdes du Montmartre canadien

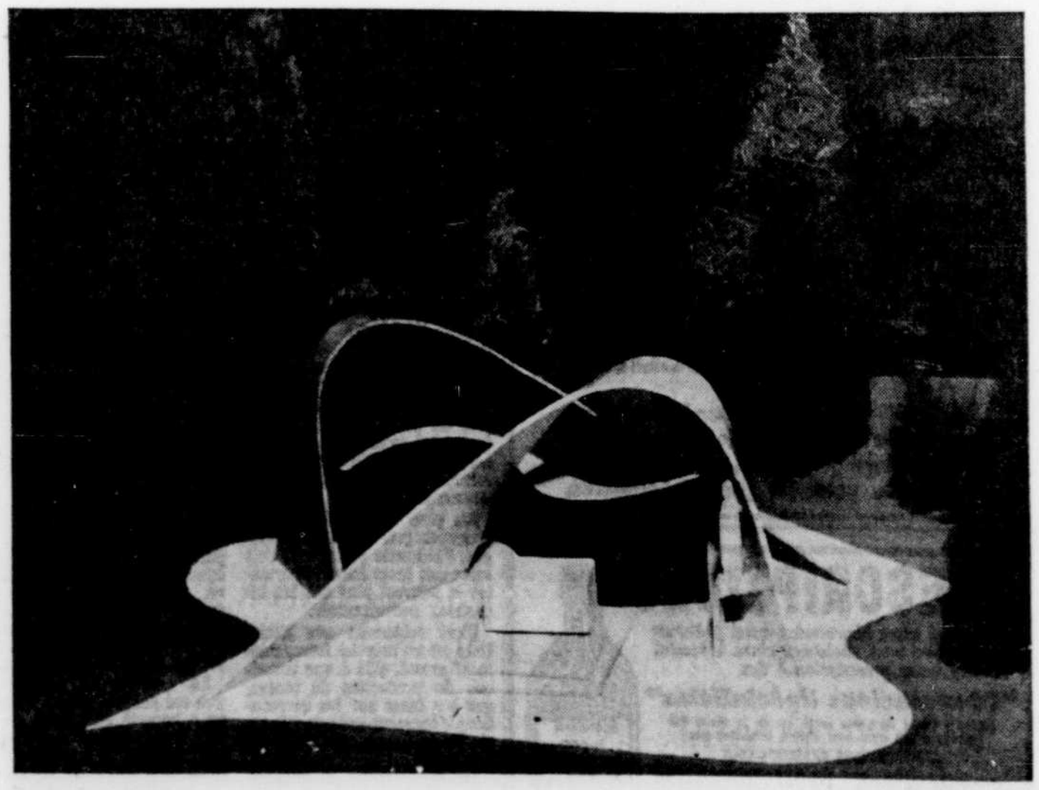
QUEBEC, (par J.K.) — "Lourdes et Montmartre sont deux dévotions qui se complètent et qui ont leur place au Montmartre canadien", a déclaré, hier après-midi, le frère Brassard, Assomptioniste, alors qu'il présentait la maquette d'une grotte de Lourdes qui sera construite dès le printemps.

Dans un style des plus modernes, la grotte remplacera le reposoir extérieur érigé il y a dix ans et qui a servi à toutes les manifestations religieuses. Il servira à toutes les cérémonies extérieures, jusqu'au jour où la basilique extérieure sera construite. A ce moment, la grotte servira aux démonstrations religieuses réservées à des groupes restreints.

La grotte, dont les plans ont été tracés par l'architecte André Robitaille, sera composée de deux arches paraboliques en béton polychrone de 17 pieds de hauteur par 32 de longueur, reliées entre elles par un mur ondulé. Ce mur sera d'ailleurs recouvert de centaines de lampes votives formant une sorte de rétable qui brillera ainsi de belle façon.

L'ensemble reposera sur une terrasse de pierre. L'autel sera au centre et consistera en un bloc de granit. La façade de l'autel portera le sigle de l'Immaculée Conception : le croissant entouré de douze étoiles en mosaïque d'or.

Une statue de la Vierge. Oeuvre du sculpteur Paul Lacroix, ornera la grotte.



UNE GROTTE SERA CONSTRUITE AU MONTMARTRE CANADIEN — C'est dans un style des plus modernes que les pères Assomptionistes commenceront la construction, dès la fin de l'hiver, d'une grotte de Lourdes, dont voici la maquette. Elle consistera en deux arches paraboliques en béton polychrone, de 17 pieds de hauteur par 32 de longueur. Au fond, un mur ondulé relie les deux arches, sur lequel seront installées des lampes votives. La statue de la Vierge, à droite, sera une oeuvre du sculpteur Paul Lacroix.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8427

SPORTS

Ce que j'en pense

UNE FETE QUI PREND DE L'AMPLEUR

La journée sportive d'hiver organisée par les étudiants du Séminaire de Québec et du Collège des Jésuites a pris avec les années une place importante dans le calendrier des sports québécois. Cette cinquième réalisation promet de dépasser tout ce qui s'est vu depuis que l'idée de faire une réplique hivernale du grand concours athlétique a gagné la faveur des autorités de nos deux plus importants collèges classiques.

Pour bien comprendre l'accueil que les étudiants ont réservé à cette initiative, qu'il suffise de mentionner que 400 élèves s'affronteront dans les 13 compétitions groupant sept sports ou jeux différents. Les jeunes se sont retrempés dans le plus pur esprit de festival à l'occasion de cette journée de congé gracieusement consentie par les autorités.

Les rubans multicolores, les chapeaux les plus bizarres identifient facilement les partisans de chaque institution. Plus de 80 pour 100 des 1,600 étudiants des deux maisons s'entasseront à l'arena ce soir pour le clou de la journée.

Le menu est varié au possible, mais l'accent est sur le hockey et le basketball. Dans chacun de ces deux sports majeurs, il y aura quatre rencontres. Au basketball, on verra au gymnase du Séminaire des joutes entre bantams A et B, juvéniles et juniors. Au hockey, c'est l'arena de l'OTJ qui est le site des parties de calibre pee-wee, midget, juvénile et senior. Un système de points tenant compte de l'importance de chaque joute permet d'accorder le trophée de l'Industrielle et celui de Nap. Côté.

Avec l'intention de permettre au plus grand nombre possible d'élèves d'assister à chaque concours, les organisateurs ont choisi la côte Salaberry pour site du concours de slalom. Ils ont accueilli avec un sourire la tempête de fin de semaine qui s'avérait la réponse à tous leurs problèmes de neige. Les Jésuites ont bien l'intention de conserver le trophée Guy Massicotte, mais les experts leur accordent très peu de chances d'enlever le titre de la natation et le trophée Palais des Sports au Séminaire.

C'est à la piscine du patro St-Vincent-de-Paul que se tiendra à 4.30 heures la compétition de nage alors qu'un groupe d'amateurs de sports moins fatiguants se feront face à 1 heure dans un match de quilles pour le trophée Arctic à la salle St-Jean-Baptiste. Ajoutons comme agrément, une partie de ballon-balai entre les finissants des deux institutions.

Une mise au point a été faite par les organisateurs au sujet des courses de patins. Cette attraction qui se déroulait entre les périodes de la joute de hockey senior le soir a été contremandée pour la bonne raison que les meilleurs coureurs participent à la partie de hockey et qu'on ne veut pas présenter de compétition de seconde valeur. Au point de vue du spectateur, la démonstration de gymnastique sur trempoline sera d'ailleurs goûtée davantage.

Comme on peut le voir, les jeunes promoteurs qui ont eu carte blanche de la part des modérateurs de leur maison respective, ont élaboré un programme susceptible non seulement de bien remplir la journée, mais aussi de soulever l'intérêt de leurs confrères. Le quatuor Brault-Delisle-Cliche-Samson a sûrement droit à des félicitations.

ICI ET LA

Les clubs de la Ligue Américaine ont fait parvenir dimanche dernier leur alignement final au secrétaire Jim Ellery. Il ne pourra plus être changé, sauf dans le cas d'amateurs qui peuvent obtenir un essai de cinq parties et signer pros par la suite, ou dans le cas d'urgence. Une telle situation se produit quand un club a moins d'un gardien de buts, cinq défenses et 10 avants en état de jouer. Les joueurs rappelés dans de tels cas doivent venir d'une ligue inférieure . . . Selon les connaisseurs, le Rouge et Or de Laval aurait pu remporter le championnat de basketball interuniversitaire, s'il y avait eu plus de joueurs aux pratiques. Evidemment on ne peut demander à un étudiant de négliger son travail pour pratiquer un sport . . . L'auditorium de Buffalo verra à nouveau plus de monde que le Colisée pour les joutes régulière de la Ligue Américaine. Les Bisons ont attiré 30,000 spectateurs à leurs trois dernières joutes dominicales . . . Emile Couture est l'un des principaux supporteurs d'un projet d'arena à Thetford Mines . . . L'épouse du chroniqueur sportif montréalais Doug Smith s'aligne pour l'équipe Mont-Royal, dirigée par Bruce Adair dans le championnat provincial de curling pour le trophée O'Keefe . . . Phil Maloney a un point de plus que ne le montrent les statistiques de la Ligue Américaine. Il a reçu une assistance à Cleveland samedi dernier, mais elle ne lui sera créditée que lorsque la joute se terminera le 18 mars . . . Marius Groleau, qui évolue pour l'équipe Lake Asbestos, fait à nouveau l'objet d'une requête d'inéligibilité auprès de la QAHA . . .

Heureux de rencontrer lors de la remise du rapport annuel de la Quebec Power, Henri Béique qui est l'un des principaux intéressés au développement du mont Ste-Anne, et Pierre Duchatel, président de l'Oeuvre de jeunesse de Sillery . . . Le frère de Mudcat Grant, Swampfire, s'entraine avec les Indiens de Cleveland et il a de bonnes chances de graduer avec le club . . . Les As sont présentement dans le cas d'urgence, puisqu'ils n'alignent que quatre joueurs de défense. Ils attendent qu'un club soit officiellement éliminé de la ligue de l'Est avant de demander un remplaçant . . . Le slalom de la Société des cours populaires de ski se tiendra dimanche sur les Plaines avec 468 participants . . . Frank Mathers est devenu le premier joueur de défense dans l'histoire de la Ligue Américaine à atteindre 400 points.

A Limoilou

Le tournoi provincial de quilles débutera en avril

QUEBEC. — Le 21e tournoi provincial et de l'est du Canada aux petites quilles, débutera officiellement le 23 avril prochain à la salle paroissiale de Limoilou, à Québec. Le plus ancien tournoi de quilles au Canada, il se prolongera jusqu'au 10 juin inclusivement. La soirée de fermeture aura lieu le 10 juin au chalet des employés civiques, au parc Victoria.

En dernière fin de semaine, les directeurs ont été reçus au Faisan d'Or, par Marcel Pouliot, directeur honoraire de la grande classique. Pour la circonstance, plusieurs dignitaires étaient présents, entre autres le maire de Petite-Rivière, Raymond Blouin ; les députés de St-Sauveur aux Communes et à la Législature, Eug. Bissonnette et Francis Boudreau ; les échevins Jos. Matte et Médéric Robichaud ; les représentants de la presse ; René Lemyre, René Hawey, président de l'Association libérale de Québec-Est ; Omer Barbeau ; Fernand Turgeon, président honoraire et ancien président actif ; les directeurs de la classique Paul-Emile Lapointe, président ; Paul-Emile Bélanger, secrétaire ; les directeurs Raoul St-Michel, Alphonse Bourdeau, J.-P. Cantin, de Montréal, et Ovila Mailhot, des Trois-Rivières.

Le 21e tournoi durera sept semaines. Durant cette période, quelques jours seront réservés à cause des détails de certaines ligues ou de réservations antérieures. Cependant, les quilleurs recevront des prix pour les records d'allées pendant les sept semaines et dans ce domaine sera remis une somme de $700, soit $100 par semaine, répartis moitié pour le quilleur et moitié pour la quilleuse, qui auront réussi la plus haute joute simple de la semaine.

Les quilleurs de plusieurs villes étrangères sont déjà enregistrés à la classique et, dans quelques jours, le calendrier commencera à se tracer avec l'enregistrement des centaines de groupements de la Vieille Capitale et des environs.

Les directeurs auront encore une réunion avant l'ouverture officielle et celle-ci aura lieu à Trois-Rivières à la demande du directeur de la Mauricie, M. Ovila Mailhot. Une réception sera organisée pour la circonstance et une dernière main sera apportée à l'organisation ce la grande classique.

On croit que, comme les années dernières, le 21e tournoi provincial sera couronné d'un éclatant succès.

Le cardinal Léger reçu une 2e fois par le pape

De notre édition finale d'hier

CITE DU VATICAN. (AFP) — Le pape a reçu aujourd'hui, pour la deuxième fois depuis son arrivée à Rome, le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.



Une phase de la joute junior As-Citadelles. Les As bourdonnent autour des filets d'Yvan Plourde, des Citadelles. Les As ont gagné 4 à 3 en supplémentaire.

As juniors vainqueurs 4-3 en supplémentaire

QUEBEC. — Un changement de dernière heure de Conrad Parent, la montée sur la première ligne de Jean-Marc Dufour, s'est avéré heureux quand le diminutif no 18 marqua deux buts, dont celui de la victoire en supplémentaire, pour permettre aux As juniors de triompher des Citadelles 4 à 3 dans la première joute de leur semi-finale 4 de 7. Réjean Richer a obtenu un but et deux aides, Simon Nolet a été l'autre compteur. Red Dubois, René Drolet et Bob Doddridge ont compté pour les perdants.

Il y avait un homme au cachot pour chaque club quand les As ouvrirent le pointage. Richer, Robidoux et Dufour travaillèrent avec acharnement autour de Plourde pour compter sur un troisième retour alors que le cerbère était couché. Magella Dubois frappa un retentissant poteau une minute avant la fin de la période.

Simon Nolet profita d'une mineure à Dubois pour porter le pointage 2 à 0. De fait, Red ne demeura que 3 secondes au pénitencier, car Nolet s'empara d'une mise au jeu dans le coin pour filer au but et déjouer Plourde. Le jeu fut assez décousu pendant les premières minutes, mais la bataille entre Robidoux et Blais sur la glace puis au pénitencier, coupa la monotonie de la période.

Jean-Guy Mercier conserva son blanchissage jusqu'à 14.53 de la troisième période. Profitant d'une punition à Robidoux, René Drolet tricota son chemin de la ligne bleue au but, et compta avec un lancer précis de 15 pieds. 37 secondes plus tard, Bob Doddridge glissa la rondelle entre les patins de Mercier pour le but égalisateur. La joute aurait pu avoir une fin peu intéressante quand Laurier Frédette glissa dans son propre but, entraînant le retour d'un lancer de Richer, pour ce qui s'annonçait le but vainqueur. Cependant, après des majeures à Ruelland et Laforest, Len Corriveau enleva son cerbère en faveur d'un avant, et Magella Dubois égalisa les chances avec un lancer frappé de la ligne bleue.

Dans la période supplémentaire, Réjean Richer manqua la plus belle chance en déjouant Plourde pour voir la rondelle s'arrêter sur le poteau. Finalement alors que les deux clubs jouaient à quatre contre quatre, Richer et Jean Marc Dufour s'échappèrent. Alors que le lancer de Richer se dirigeait vers le but, Dufour plongea de son long sur la glace, étendit son bâton au bout de ses bras et fit dévier la rondelle dans le filet en déroutant complètement Plourde.

La deuxième partie sera disputée samedi après-midi.

Le Belvédère gagne

Dans la joute de semi-finale juvénile qui a précédé, le Belvédère a pris l'avance d'une partie dans la série deux de de trois en disposant du Charny 4 à 2 grâce à trois buts sans réplique dans la troisième période. Denis Bouthillet a mené l'attaque avec le but égalisateur et celui de la victoire; les autres compteurs ont été Jean-Marc L'Heureux et Michel Chouinard, ce dernier dans un filet désert. La grande vedette a toutefois été Gilles Vallières avec quatre aides. Pour les perdants, les compteurs ont été Rosaire Côté et Denis Couture. La deuxième partie aura lieu samedi à midi 30.

SOMMAIRE

Première période

1—As, Dufour (Robidoux, Richer) 15.38
Punitions : Robidoux 1.14, Gendron Regis 5.10, Renaud 9.52, Beaulieu 14.31, Ruelland 14.31, 15.36.

Deuxième période

2—As, Nolet 9.02
Punitions : Dubois 8.59, Beaulieu (2 mauv. cond. et match) 9.34, Roy, Gendron 10.47, Ruelland 19.39, Robidoux (min., maj. et mauv. cond.) Blais (maj. et (mauv. cond.) 11.33.

Troisième période

3—Citadelles, Drolet (Dubois, Blais) 14.53
4—Citadelles, Doddridge (Dubé, Juneau) 15.30
5—As, Richer 16.50
6—Citadelles, Dubois (Blais) 19.47
Punitions : Cadorette 2.13, Ruelland 5.37, Dubé 6.08, G. Noël 7.55, Lefebvre 9.50, Bilodeau 10.34, Robidoux 13.42, Ruelland (maj.), Laforest (maj.) 19.16.

Période supplémentaire

7—As, Dufour (Richer) 9.16
Punitions : Robidoux 2.05, Régis, Bilodeau 8.43.

Lancers sur :

MERCIER	8	7	15	3	— 33
PLOURDE	12	15	7	4	— 38

Au basketball

Le Y.M.C.A. représentant de Québec

QUEBEC. — Le YMCA a triomphé du St-Fidèle 57-52 hier pour s'assurer la deuxième position de la ligue de basketball de la cité et le droit de représenter Québec dans le championnat provincial intermédiaire "B" qui se tiendra à St-Jean. La vedette individuelle de la rencontre a toutefois été Marcel Turgeon, des perdants, avec 24 points.

JC d'Asbestos

Un bureau de licences est demandé

ASBESTOS. — Lors d'une réunion de son comité des affaires publiques, le Jeune Commerce d'Asbestos a formulé une résolution pour demander au gouvernement d'établir dans la ville un bureau des licences.

Selon le jeune Commerce, plus de 50 pour cent de la population desservie par le bureau des licences de Danville réside à Asbestos même, qui occupe le centre géographique de la région desservie par ce bureau.

Une intéressante discussion sur le chômage et les problèmes qu'il entraîne a suivi par la suite.

Réunion générale

La réunion générale de l'orga nisme aura lieu le 6 mars à 3 h. 30 à la salle Morris d'Asbestos.

On s'attend à ce que tous les membres soient présents à cette réunion à cause des points importants qui y seront discutés.

M. L. Corriveau réélu président du syndicat

WINDSOR. — M. Léopold Corriveau a été réélu président du syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de Windsor, au cours d'une assemblée spéciale tenue à la salle de l'école secondaire Notre-Dame.

Cette assemblée était sous la présidence de M. Florent Boisvert, de Sherbrooke, président du Conseil central des syndicats Nationaux, et Mlle Solange Coutu agissait comme secrétaire de l'élection.

Ont été également réélus, MM. Eugène Trifiro, vice-président, Germain Ménard, secrétaire-archiviste, Cassulo Trifiro, secrétaire-correspondant, Marcel Tremblay, secrétaire-financier, Magella Massé, trésorier, et les directeurs, MM. Mathias Péloquin, Bertrand Normand, Anatole Péloquin, Osias Corriveau, Eugène Bergeron, Albéric Larochelle, Mlles Rhéa Bélanger et Rachel Bélanger.

A l'issue de l'élection, l'aumônier, l'abbé Maurice Luc, rappelant que les prochaines séances d'arbitrage se tiendraient lundi le 6 mars, a invité les syndiqués à persévérer dans leurs efforts et à faire preuve de courage.

M. Bourassa étant parti, Windsor reste sans ingénieur municipal

WINDSOR. — La ville de Windsor n'a plus d'ingénieur professionnel pour gérer ses travaux depuis hier matin. En effet, le contrat de M. Paul-J. Bourassa se terminait le 28 février et dès le lendemain il quittait Windsor pour occuper un nouvel emploi.

Pendant combien de temps Windsor restera-t-elle sans ingénieur municipal ? Engagera-t-elle un autre ingénieur professionnel, ou un simple gérant des travaux ? C'est la question que se posent plusieurs contribuables et qui inquiète les conseillers.

Des trois applications que le conseil a reçues en bonne et due forme, aucune n'a reçu une attention particulière et aucun appliquant n'a été invité à rencontrer les conseillers.

M. Bourassa aura été à l'emploi de la ville de Windsor pendant 17 mois au cours desquels il a contribué à la fabrication des nouveaux règlements d'aqueduc et d'électricité, à d'importantes transformations dans le système d'aqueduc et dans la méthode de vente de l'électricité aux commerces et aux industries, aux temps où le conseil était animé par M. Noël.

Il a de plus opéré des transformations radicales dans le parc municipal en faisant entreprendre des travaux d'hiver pour une somme dépassant $30,000.

L'ingénieur Bourassa a été engagé le 1er octobre 1959 au salaire de $8,900, mais, et cela engendra de nombreuses discussions enflammées, il a vu son salaire réduit à $7,000 en octobre 1960, au renouvellement de son contrat. Dans les deux cas, il bénéficiait d'une allocation de dépenses de $1,000.

Il sera probablement question de ce poste vacant dès la prochaine assemblée du conseil, lundi prochain.

Cet accusé a été acquitté honorablement

SHERBROOKE — Norbert Goulet, âgé de 57 ans et demeurant à Stornoway, a été acquitté honorablement hier par un jury, en cour du banc de la reine, à Sherbrooke.

Goulet était accusé d'avoir volé du bois pour environ $600 dans le canton de Winslow au cours des années 1958 et 1959.

Après avoir terminé sa preuve, le procureur adjoint de la couronne, Me Edmund Tobin, a déclaré au jury que selon lui la preuve n'était pas concluante pour trouver l'accusé coupable.

Me Tobin a ensuite insisté sur le fait que le bénéfice du doute devait être accordé à l'accusé.

L'avocat de la défense, Me Paul-Emile Brazeau c.r., avait fait une motion pour retirer la cause des mains du jury, mais elle a été rejetée par le juge Louis-Philippe Cliche, qui présidait l'audience.

Le juge Cliche dans son adresse au jury a déclaré qu'il était de l'avis de Me Tobin, en ce qui avait trait au verdict qui devait être rendu.

A Coaticook :

M. Lamy pris entre un mur et un camion

COATICOOK — Un camionneur de Coaticook a été gravement blessé, hier avant-midi, en se faisant coincer entre un camion et le mur d'une batisse.

M. Roméo Lamy, âgé de 66 ans et domicilié au 3 Court, à Coaticook, a été transporté dans un hôpital de Sherbrooke, ou son état est considéré comme très grave.

La victime a été coincée à la hauteur de l'estomac entre l'arrière d'un camion et une plateforme de déchargement.

M. Lamy aidait un autre chauffeur, M. Raymond Ostiguy, de Sherbrooke, à reculer un camion dans la cour de la Celanese.

Une porte de la bâtisse se serait fermée à ce moment et M. Lamy aurait été incapable de l'ouvrir. Il a été heurté à ce moment.

Les constatations d'usage ont été faites par le chef de police Gérard Groleau.

Ordre du tribunal :

Nouvelles élections chez les camionneurs

WASHINGTON, 1. (AFP) — James Hoffa, le président du syndicat des camionneurs, a remporté mardi un succès juridique dans la lutte qui l'oppose depuis des années aux autorités. Hoffa est accusé de se servir des fonds syndicaux à ses propres fins et d'avoir établi le régime du gangstérisme dans son organisation.

Il a obtenu l'abolition d'un comité de trois inspecteurs créé par un tribunal pour veiller sur ses actions, après son élection à la présidence, il y a trois ans. Ces élections, avaient affirmé les autorités, étaient truquées. Un tribunal de Washington a retiré mardi les inspecteurs et a ordonné de nouvelles élections: le chef syndical se considère certain d'être réélu.

Le syndicat des "teamsters" (camionneurs) que dirige Hoffa (1,700,000 adhérents) fut expulsé en 1957 du groupement syndical AFL-CIO, en raison de la corruption parmi ses chefs.

Ce succès de Hoffa ne met pas fin à sa lutte contre le gouvernement. Il reste accusé de détournement de fonds syndicaux, et devra comparaître à une date qui n'est pas fixée, mais, surtout, il a désormais pour premier ennemi, M. Robert Kennedy, jeune frère du président des Etats-Unis, qui occupe le poste de ministre de la Justice. Robert Kennedy fut autrefois conseil auprès de la commission sénatoriale pour l'enquête des rackets industriels. Dans son livre sur la question, "The Enemy Within" (L'ennemi chez nous) publié en 1959, il jure de mettre fin aux activités de Hoffa, déclarant "Dans une démocratie, un homme aussi corrompu ne peut survivre si la démocratie elle-même doit survivre".

En stationnant dans les côtes

Avec l'encombrement des villes, l'automobiliste doit souvent laisser sa voiture en stationnement dans une pente raide. Sa voiture abandonnée négligemment peut devenir un bolide incontrôlable et qui constitue à chaque instant une menace pour piétons et autres voitures. Le conducteur prudent qui doit stationner dans une côte doit tourner les roues d'avant vers la gauche s'il se trouve en montant et vers la droite s'il se trouve en descendant. Il doit également laisser la transmission en compression et utiliser son frein à bras.

Les As écrasent les Bisons de Buffalo au compte de 6-3

BUFFALO. (PAf) — Danny Lewicki, porte-couleurs des Bisons de Buffalo l'an dernier, a marqué trois buts, hier soir, et les As de Québec ont écrasé les Bisons au compte de 6-3.

Cette défaite a mis fin à une série de huit victoires d'affilée des Bisons à Buffalo.

Michel Harvey a donné l'avance aux As, marquant l'unique but de la première période. Lewicki et Obie O'Brien ont compté un but chacun pour les As à la deuxième tandis que Larry Wilson et Billy Dea faisaient de même pour les Bisons.

Puis, Lewicki a réussi son deuxième but de la joute au début du troisième engagement. Cependant, Garry Bergman en a compté un pour les Bisons peu après. Toutefois, Gary Collins et Lewicki ont scellé l'issue de la joute en faveur des As, marquant un but chacun avant la fin de la partie.

ALIGNEMENTS

QUEBEC — Buts : Dufour ; Défenses : Martin, Labrosse, Collins, Morrison ; Avants : Corcoran, Leclair, Mackell, Harvey, Lewicki, Barlow, O'Brien, Cossette, Morrissette, Lalbadie, Bailey.

BUFFALO — Buts : Dejordy ; Défenses : B. Wilson, Berg man, Ingram, Hillman ; Avants : Maloney, Gamble, L. Wilson, Barry Cullen, Hicks, Brian Cullen, Maki, Dea, Hadfield, Courcy, Hoekstra.

Arbitre : Buffey ; Juges de lignes : Barnes et Bell.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec 15.39
Punitions : Morrison 5.30, Corcoran 9.43, Hadfield 15.05.

Deuxième période

2—Québec, Lewicki (Leclair, Corcoran) 6.42
3—Buffalo, L. Wilson (Bergman, Hicks) 11.56
4—Québec, O'Brien (Morrissette) 13.54
5—Buffalo, Dea (Bergman, Maloney) 15.18
Punitions : Hillman 4.42, Barlow 8.24, Corcoran 13.02.

Troisième période

6—Québec, Lewicki (Leclair, Corcoran) 6.54
7—Buffalo, Bergman (Maloney) 7.41
8—Québec, Collins (Leclair, Corcoran) 11.52
9—Québec, Lewicki (Corcoran, Morrison) 12.26
Punitions : Labrosse 14.57, L. Wilson 16.21.

Arrêts :

DEJORDY	9	11	12	— 32
DUFOUR	9	9	15	— 33

Samedi

Inauguration d'un cours d'arbitrage de la ligue de Football - Association

QUEBEC. — Par suite du nombre accru des équipes de soccer dans la région québécoise, et de la multiplicité des rencontres qui seront disputées durant la saison estivale, la ligue de Football-Association inaugurera dès samedi prochain un cours d'arbitrage afin de familiariser le plus possible de Québécois aux règles du soccer, et éviter ainsi une pénurie d'officiels qui nuirait considérablement à l'essor de ce sport.

Grâce à une entente conclue avec l'Association provinciale du Football-Association à Montréal, un arbitre de la Métropole se rendra dans la Vieille Capitale durant les prochaines fins de semaines pour diriger des cours d'arbitrage qui seront donnés tous les samedis après-midis, entre 2 heures et 4 heures, au chalet central de l'OTJ du parc Victoria. M. Georges Tisseront, qui a été désigné pour accomplir cette tâche, possède la faculté, dit-on, de former des arbitres compétents dans un temps relativement court.

Comme le soccer possède de nombreuses similitudes avec le hockey, une invitation toute spéciale est adressée aux officiels de la Q.A.H.A. qui seront bientôt inactifs. Durant les prochains mois, ils pourraient ainsi occuper leurs loisirs en dirigeant les rencontres de soccer, ce qui leur permettrait également de se maintenir en forme, car celui qui arbitre une joute de soccer doit constamment se déplacer en courant sur le terrain aux dimensions respectables.

Comme au hockey également, trois officiels sont nécessaires pour arbitrer une rencontre de soccer. L'un détient tous les pouvoirs, tandis que les deux autres ont seulement la charge de signaler les hors-jeux et la sortie du ballon au delà des lignes de touche.

Aucune limite d'âge n'est imposée pour suivre ces cours à l'issue desquels un certificat de compétence sera décerné après un examen d'aptitude. Il n'est toutefois pas nécessaire de postuler ce diplôme pour assister aux cours, car dans le cas des arbitres de couche, des connaissances sommaires seront suffisantes pour remplir cette fonction. Il est recommandé aussi aux joueurs de suivre cette clinique d'arbitrage afin de pouvoir rafraîchir leur mémoire sur les règlements et d'être en mesure d'arbitrer certaines joutes. Les inscriptions à ce cours d'arbitrage auront lieu samedi, entre 1 h. 45 et 2 h. 30. Les retardataires ne pourront s'enregistrer après le 11 mars.

Beebe

Le Weir Memorial Park sera ouvert au public, le 21

BEEBE. — Le comité du Weir Memorial Park, sous la présidence du maire Hugo La Penna, a décidé d'ouvrir le parc au public le 21 juin prochain.

Le billet de saison demeurera au prix de $3 pour le terrain de stationnement et les privilèges de la grève et de la baignade.

Le député provincial Georges Vaillancourt a écrit au comité qu'il exercerait des pressions pour obtenir un octroi de $1,000 afin d'améliorer le parc.

Le gouvernement fédéral a fait construire au cours de l'hiver un quai au montant de $22,000 à l'extrémité ouest de la grève pour faciliter le commerce des douanes et il érigera une bâtisse pour les douaniers.

Depuis la fondation du parc en 1953, le gouvernement provincial a détourné la route de la municipalité d'Ogden au coût de $30,000. Cette route coupait autrefois le parc en deux.

Le comité a laissé à la discrétion du président La Penna la décision d'ouvrir le Weir Memorial Park au public durant les fins de semaine.

La prochaine assemblée du comité du parc aura lieu le 17 avril prochain.

Mise en marché des produits agricoles

Direction et contrôle de l'Etat ne sont pas "toujours désirables"

OTTAWA. (PC-DNC) — Les représentants de la Fédération canadienne de l'Agriculture ont déclaré mardi au premier ministre Diefenbaker que la direction et le contrôle de l'Etat sur la mise en marché des produits agricoles "n'est pas toujours désirable".

Dans un mémoire soumis aux membres du cabinet fédéral, la Fédération affirme que "la planification générale et le contrôle par l'Etat ne constituent pas l'objectif de la politique agricole".

Cet objectif peut être atteint, dit-on dans le mémoire, "si des initiatives hardies et d'envergure favorisent l'expansion des coopératives et des comités de producteurs pour la mise en marché des produits agricoles."

La Fédération, qui a été reçue par M. Diefenbaker, le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton et d'autres membres du cabinet a abordé un bon nombre de problèmes agricoles.

Appui à la Banque mondiale des vivres

Parmi les membres de la délégation reçue chez le premier ministre, on remarquait M. J.-B. Lemoine, vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture et président de l'Union catholique des cultivateurs.

On voyait également M. Roger Perreault et M. Philippe Pariseault, de la Coopérative fédérée de Québec.

La Fédération a accordé un appui enthousiaste aux efforts du premier ministre en vue de l'établissement d'une Banque mondiale des vivres. Toutefois, elle a demandé la mise en oeuvre d'un programme canadien visant à une plus grande utilisation des vivres produits au Canada, notamment en ce qui concerne les céréales et le lait en poudre.

A la suite de leur réunion avec les membres du cabinet, les visiteurs ont eu des entretiens particuliers avec certains députés des trois partis représentés aux Communes.

Comparutions à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le juge W. Redmond Hayes a déclaré hier en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, qu'il n'y a rien de pire qu'un ingrat.

Il s'adressait à Gaétien Têtreault, 20 ans, de Beach Falls, E.-U., qui comparaissait pour recevoir sa sentence, après s'être reconnu coupable d'avoir volé $160 à un livreur de pain, à Coaticook.

Le juge a ajouté que Têtreault était chanceux d'avoir un excellent père pour lui avancer de l'argent, même s'il le déshonore en trainant son nom dans les cours de Justice.

Le juge a dit qu'il croyait que l'accusé aurait assez de coeur pour rembourser son père.

Têtreault s'en est tiré avec une sentence suspendue, parce que son père a eu assez de bonté pour réparer les pots cassés de son fils et lui épargner un dossier judiciaire.

$300 d'amende

Daniel Péloquin, de Coaticook, a été condamné à $300 d'amende ou à trois mois de prison. Il s'était reconnu coupable d'avoir détourné un montant de $210 au bureau de poste de Coaticook.

Le juge a souligné la gravité de l'acte de Péloquin, qui a trahi la confiance du gouvernement, en plus de détourner les deniers publics.

Comme Péloquin avait remis l'argent et a déjà perdu son emploi, le juge n'a pas voulu lui donner de dossier judiciaire.

L'inculpé doit subir son enquête préliminaire au cours des prochains jours sous une accusation de conspiration dans un vol qualifié de $3,800 au bureau de poste de Coaticook.



NOMINATION A LAVAL — M. FERNAND DUMONT est le nouveau directeur du département de sociologie à la faculté des sciences sociales de l'université Laval. Il succède à M. J.-C. Falardeau.

Québécois aux Assises criminelles

QUEBEC. (M. F.) — Deux Québécois, Gérard Rodrigue et Lucien Huard, ont été envoyés aux Assises criminelles, hier, où ils subiront leur procès au prochain terme d'avril, sous l'accusation d'avoir volé un chauffeur de taxi, M. Lucien Rochefort. Le délit, qui a été commis au début du mois de novembre dernier, à St-Emile, a été raconté en détails par la victime au cours de l'enquête préliminaire des deux inculpés.

M. Rochefort, qui avait été appelé pour conduire Rodrigue à St-Emile, fut attaqué en arrivant sur les lieux d'un chalet. Deux autres hommes attendaient la victime à l'intérieur, Jean-Guy Martel et André Letellier, qui se seraient emparés de l'argent que M. Rochefort avait sur lui, soit une somme de $125, pour ensuite le ligoter et s'enfuir avec la voiture.

Le juge Henri Jolicoeur présidait à l'enquête préliminaire. Huard a été remis en liberté sous un cautionnement de $950, alors que Rodrigue a pu reprendre sa liberté en souscrivant un cautionnement de $300.

La responsabilité du propriétaire!

La tempête de samedi soir dernier a fortement ébranlé, sinon brisé, plusieurs poteaux métalliques destinés à recevoir les fils électriques aux maisons.

Un porte-parole de la compagnie Shawinigan Water and Power a en effet noté, hier matin que plusieurs abonnés demandent encore à la compagnie de réparer les dégâts causés par la tempête à ces supports métalliques fixés au toit ou au mur des maisons.

"Il doit en être ainsi auprès des autres organismes de distribution d'électricité, dit-il. Il serait donc normal de prier les propriétaires de faire eux-mêmes les réparations qui s'imposent à ces supports s'ils sont brisés.

"Nous ne saurions trop recommander également aux propriétaires de vérifier la solidité des supports non brisés, car j'imagine bien qu'un très grand nombre ont dû être fortement ébranlés et il serait bon de les renforcer immédiatement, avant la venue d'une autre tempête".

Pilules abortives maintenant vendues en Grande-Bretagne

LONDRES (Reuters) — Des pilules abortives sont maintenant à la disposition des femmes britanniques selon l'ordonnance de leur médecin, a fait savoir mardi le ministère britannique de la Santé.

Une société américaine de produits pharmaceutiques a rapporté que lesdites pilules avaient été efficaces dans 90 pour cent des cas aux Etats-Unis, et qu'on pouvait maintenant les obtenir en Grande-Bretagne.

Le ministère de la Santé n'a pas encore décidé si ces pilules seront fournies par le service national de la Santé. D'autre part, le BFPA (British Family Planning Association) un organisme privé de consultation, a entrepris sa propre enquête, et si les pilules s'avèrent aussi efficaces que le prétend la société américaine, l'on pourra les obtenir dans les cliniques de la BFPA.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.

Différend entre Arvida et employés municipaux réglé

ARVIDA. (J.P.) — Le grief qui existait entre la ville d'Arvida et ses employés a été définitivement réglé par suite de la rencontre du Comité municipal du personnel et des autorités du syndicat.

Ce malentendu existait du fait que le gérant municipal, M. R. Lemieux, à titre d'essai, demandait à un homme de cour quelque peu de son temps pour aider le concierge chargé de l'entretien de l'hôtel de ville : comme il s'est avéré que ce travail nécessitait absolument deux hommes, il a été décidé de créer un nouvel emploi dont les exigences seront affichées pour que les candidats possibles puissent en prendre connaissance.

"Du fait de l'affichage pour ce nouvel emploi, le grief tombe automatiquement", a déclaré un membre du comité du personnel, l'échevin L.-G. Laberge.

Arvida aura sa sirène

ARVIDA. (J. P.) — Le ministère de la Défense nationale installera à ses frais une sirène de signalisation sur l'édifice des postes, au coin des rues Mellon et Davis, à Arvida.

Dans une lettre, le représentant du ministère déclare qu'advenant une guerre atomique, la ville d'Arvida et la région avoisinante seraient affectées par les retombées radio-actives qu'amèneraient ici les vents dominants.

$550,000 pour l'élimination des poussières

ARVIDA, (J.P.) — L'Alcan a annoncé au conseil municipal cette semaine, qu'elle vient de dépenser un total de plus de $550,000 pour l'élimination de la poussière, en provenance des usines à Arvida.

En effet, M. C.-A. Loce, dans une lettre déposée sur la table du conseil, a mentionné qu'un nouvel épurateur de $500,000 avait été installé sur la ligne des cuves no 49, qu'un filtre pour les poussières valant $15,000 fonctionnait au département de la pâte à revêtement des cuves et qu'un autre filtre, évalué à $45,000 coiffait la tour de réfrigération.

Quelques échevins se sont informés si la compagnie avait des projets concernant le "tas de charbon". Il leur a été répondu que ces informations pourraient être obtenues lors de la visite prochaine que le conseil se propose de faire aux autorités de l'Alcan.

M. Roland Simard à Alma

"Pourquoi remettre ces travaux à plus tard?"

ALMA. (P.T.) — Pourquoi remettre à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui ? C'est en se servant de ce slogan populaire que l'officier du Bien-être social de la cité d'Alma, M. Roland Simard, déclarait cette semaine : "Pourquoi les Canadiens ont-ils pris l'habitude traditionnelle de remettre au printemps nombre d'activités qu'ils pourraient aussi bien entreprendre durant les mois d'hiver ? Il y a de multiples raisons à cela, même si on admet que l'on peut réduire le coût élevé des réparations de maisons durant l'hiver".

M. Simard a ajouté que l'homme qui projette de réparer ou améliorer sa maison, par exemple, attend le printemps parce qu'il ne croit pas possible d'entreprendre ce travail en hiver ; ou encore parce qu'il croit que les hommes refuseront de travailler à cause du froid rigoureux. D'après M. Simard, la raison la plus commune, c'est l'habitude pure et simple. Chaque propriétaire qui pense ainsi est injuste envers lui-même et envers sa propriété.

En faisant cette déclaration à titre de directeur du Comité d'Emploi d'Hiver du district d'Alma, M. Roland Simard ajoutait : "Comme toute autre chose, une maison se détériore à un rythme qui ne peut être atténué que par un entretien convenable. Un propriétaire qui développe chez lui l'habitude de surveiller les points qui risquent le plus de se détériorer, protège sa propriété en modérant le rythme normal de la détérioration".

"En réparant sa maison en hiver, il s'assure un meilleur prix s'il désire la vendre au printemps, ajoutait M. Simard ; en effectuant les petites réparations dès que le besoin se fait sentir, il évitera ainsi la nécessité de débourser une somme plus considérable pour des réparations qui pourraient devenir plus importantes. D'ailleurs on peut faire ces petites réparations plus rapidement en hiver parce qu'il existe alors un surplus d'homme de métier en quête d'emploi".

Le responsable du Bien-être Social à Alma a déclaré que le fait de fournir du travail à des travailleurs compétents au moment où le besoin est plus urgent constitue un autre motif capable de faire appel à la bonne volonté de tous les bons citoyens. Ceci a également pour effet de réduire les frais des services sociaux de la localité.

"Peu importe le soin que donne un entrepreneur à la construction d'une maison, a continué M. Simard, on peut s'attendre à trouver de menus défauts même si la maison est de construction récente. Le dénivellement normal peut causer de minuscules fissures dans le plâtre et fausser les portes et fenêtres. Des fissures dans les fondations, des tuiles de drainage obstruées ou la pénétration et la condensation de l'humidité sur les murs froids ou sur la tuyauterie peuvent expliquer l'humidité au sous-sol. Que le défaut soit minime ou qu'il exige des réparations importantes, le propriétaire devrait demander à des hommes de métier de les effectuer le plus tôt possible".

En terminant, M. Simard a souligné que l'hiver est le temps le mieux choisi pour entreprendre ces réparations, parce que les hommes de métier sont disponibles, les matériaux sont en quantité suffisante et des travaux entrepris en hiver réduisent les dépenses des services sociaux de la municipalité, coût que doivent défrayer les contribuables.



MEMBRE HONORAIRE — M. Georges Abraham, de Chicoutimi, a été reçu membre honoraire du Jeune commerce de l'endroit. Ce citoyen a mis le Saguenay en évidence, lors du tournoi international de curling, à Québec, avec les bleuets et le drapeau du Saguenay. Le président de l'organisme, M. Ronald Tremblay, remet, ici, le certificat honorifique à M. Abraham, en compagnie de M. Régent Hétu.

La Commission scolaire aux parents

"Le directeur d'école n'a rien d'un commissionnaire"

CHICOUTIMI. (M.T.) — Sauf pour des cas de maladie grave ou de mortalité, le directeur d'une école ne pourra plus désormais agir comme commissionnaire entre les parents et les élèves, et ce, à la demande expresse du président de la Commission scolaire et du directeur des études de Chicoutimi.

C'est là un des principaux points qui ressort d'une lettre circulaire adressée aux parents des élèves sous la juridiction de la Commission scolaire. — La direction scolaire et la direction des études ont décidé de mettre de l'ordre dans certains coins, afin de permettre au responsable de chaque école de consacrer plus de temps possible aux élèves et aux classes. — Désormais la direction de chaque école de Chicoutimi est autorisée à recevoir les parents et à répondre au téléphone seulement entre 1 heure 15 et 2 heures et entre 4 et 4 heures 30 p.m.

Sur les commissions, la lettre circulaire cite ce qui suit : "Il est dorénavant interdit au directeur d'agir comme commissionnaire entre les parents et les élèves, sauf pour des cas de maladie grave ou de mortalité. Il ne faudra donc pas vous surprendre, si le directeur répond qu'il lui est interdit de dire à votre enfant "d'apporter une pinte de lait", "un rouleau de fil", etc. . . .

Le directeur des études, M. René Tremblay, demande aussi aux parents de se faire un devoir de ne garder leur enfants à la maison que s'il est malade et de ne pas être cause de son absence. — Certains parents garderaient leur enfant à la maison pour aider à faire le ménage, aller chez le dentiste ou garder le bébé.

Pour toute absence non motivée l'élève sera retourné chez lui pour demander à sa mère ou à son père de lui rédiger un billet justifiant son absence. On demande donc aux parents de préparer ce billet d'absence, afin d'éviter une perte de temps inutile, lorsqu'il y aura lieu de motiver l'absence d'un élève.

Enfin, la direction scolaire fait part aux parents qu'ils leur apprenne réellement ses leçons et fasse ses devoirs avec application. Déjà, des échecs sont prévus, particulièrement chez les grands garçons, et seront causés uniquement par le manque de travail à la maison. La Commission scolaire attend la collaboration des parents.

Conseil de Roberval :

Votes de sympathie et de félicitations

ROBERVAL. (L. L.) — Le conseil municipal de Roberval a adopté trois résolutions, à sa séance spéciale de lundi.

La première en était une d'hommages et de bons souhaits à l'adresse de la plus vieille citoyenne de Roberval, Mlle Clara Lizotte, qui fêtait, lundi le 27, son 99e anniversaire de naissance. Les autorités municipales feront également parvenir à Mlle Lizotte un cadeau-souvenir.

D'autres félicitations seront adressées à Mgr Paré, nouvel évêque du diocèse de Chicoutimi, pour sa récente nomination.

Enfin, une lettre de sympathie sera envoyée à l'honorable John Diefenbaker, premier ministre du Canada, qui avait la douleur de perdre sa mère récemment.

La ville d'Arvida est à nouveau sans hygiéniste

ARVIDA. (J. P.) — Encore une fois, la ville d'Arvida vient de perdre son médecin hygiéniste. En effet, le conseil municipal a appris, à son assemblée régulière de cette semaine, que le Dr Georges Targnan avait quitté définitivement la région, par suite d'un rappel du ministère de la Santé de la province.

Mais depuis, aucun autre médecin n'a été nommé pour remplacer le Dr Targnan. Tout comme il y a déjà quelque temps, le service de santé d'Arvida se trouve donc réduit aux deux seules gardes-malades affectées à ce service.

Le conseil a donné ordre au gérant, M. Roland Lemieux, d'insister auprès du ministère pour qu'il s'occupe de nommer un remplaçant dans le plus court délai possible ; le gérant verra également à faire nommer une troisième infirmière dont le service aurait besoin.

En attendant, le Dr Côté, de l'Unité sanitaire de Jonquière, remplira la charge de surveillant pour la ville d'Arvida.

Par ailleurs, le secrétaire-trésorier, M. G.-E. Carrier, a révélé qu'un projet de contrat existe actuellement entre la ville et le ministère de la Santé pour la location des locaux de l'hôtel de ville. Le contrat, qui est prêt à être signé, stipule que le gouvernement versera un montant annuel de $2,600 ; de cette somme, $600 reviendront à la ville, la balance servant à combler les écarts de salaire des gardes-malades.

Religieux et laïcs parlent de l'éducation des enfants

PORT-ALFRED. (C.W.) — Le personnel enseignant religieux et laïc de Saint-Alexis recevait dernièrement à son cercle d'étude les autorités religieuses et scolaires ainsi que plusieurs parents de la localité. "L'éducation de l'enfant", tel est le sujet qui a donné lieu à un forum des plus animés.

La réunion était sous la présidence de Mlle Reine-Marguerite Tremblay et le forum a débuté par une idée générale sur l'éducation, très bien exposée par Mme Arthur Savard. Parmi les autres points discutés, on relève notamment : l'avenir de l'enfant repose-t-il sur l'éducation ? Les exigences vis-à-vis de l'éducation sont-elles plus considérables ? On s'est renseigné sur les divers cours au secondaire, l'emploi du temps scolaire, les devoirs à domicile, la persévérance de la fréquentation scolaire et l'orientation. On s'est aussi demandé où aboutissait le cours secondaire.

Pour clore ces débats, la présidente invita M. le chanoine Lucien Savard, curé de la paroisse St-Alexis de Grande-Baie, à tirer les conclusions.

M. le chanoine Savard a tout d'abord félicité le personnel enseignant et les parents de leurs rencontres profitables à la jeunesse. Il conseilla ensuite de mieux comprendre et aimer l'enfant, tout en lui inculquant l'esprit de sacrifice qui fait essentiellement partie de l'éducation.

"L'heure de l'éternité sera celle que l'on aura préparée", a dit en terminant le chanoine Lucien Savard.

A Port-Alfred

Une bibliothécaire au service des lecteurs

PORT-ALFRED. (C. W.) — La direction de la bibliothèque municipale de Port-Alfred informe ses abonnés qu'à compter de lundi le 6, ils pourront bénéficier des services d'une bibliothécaire permanente. — Mlle Juliette Gobeil, de Port-Alfred, a été choisie pour remplir cette fonction.

Les heures de bureau seront donc les suivantes : du lundi au vendredi, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi ; le samedi matin, de 10 h. à 11 h. du matin ; le soir, de 7 h. à 8 h. 30, tous les lundis, mercredis et vendredis.

L'engagement d'une bibliothécaire marque une autre étape dans l'évolution de la bibliothèque municipale. — Son importance grandira en fonction de l'assiduité du public. — "Nous avons le privilège d'avoir une bibliothèque à Port-Alfred, servons-nous-en", ajoute la direction en terminant.

Festival annuel à N.-D. de Fatima

JONQUIERE, (R.H.)—L'OTJ de la paroisse Notre-Dame de Fatima présentera son grand festival annuel, dimanche après-midi. La principale attraction au programme sera, sans contredit, une joute de hockey opposant les jeunes de catégorie pee-wee, à un groupe de vétérans, les "petits vieux".

Les organisateurs prévoient également la présentation de courses en raquettes, en skis, traines sauvages et autres. Une mascarade permettra également aux figurants de se mériter de magnifiques prix. Vers la fin de l'après-midi, une rencontre de ballon-balai des plus intéressantes sera disputée sur la patinoire de l'OTJ. De magnifiques trophées et prix divers seront attribués aux vainqueurs des compétitions. Les intéressés désireux de participer à ce grand festival paroissial, sont priés de communiquer avec M. Antoine Potvin, à LI. 2-6379.

Dans le but de recueillir les fonds nécessaires à la bonne marche de ce festival, et d'aider au financement de l'oeuvre magnifique qu'est celle du terrain de jeu, l'organisation mettra en vente un papillon souvenir. La population est cordialement invitée à apporter sa collaboration afin de faire de ce festival un succès des plus complets.

Une injonction prise contre l'Aluminium Cie

ALMA. (P.T.) — Le président du Syndicat national des employés de l'aluminum d'Alma, M. Gilles Trudel, a annoncé mardi soir, qu'en raison de l'attitude intransigeante de la compagnie Aluminium à l'Isle Maligne, par son refus d'observer la loi en ne retenant plus les cotisations syndicales des membres du syndicat, une injonction a été obtenue contre la compagnie à la cour supérieure du Québec devant l'honorable juge William Morin.

Selon MM. Dauphinais et Bélanger

Le terrain de la future école secondaire pour filles est bon

CHICOUTIMI. (M. T.) — D'après les sondages effectués par les ingénieurs Dauphinais et Bélanger, le terrain de la future école secondaire pour filles de Chicoutimi est bon. Les sondages révèlent en effet une résistance du sol de 2,000 livres au pied carré.

Après avoir pris connaissance de la lettre des ingénieurs, les commissaires, mardi soir, ont discuté du voyage que le président doit faire à Québec pour parler de cette école secondaire. Le secrétaire-trésorier fera le nécessaire et prendra rendez-vous avec M. Bélanger, du département de l'Instruction publique.

"Les Hauts Cris"

Le roman de Suzanne Paradis bien accueilli au Saguenay

par André FORTIN

CHICOUTIMI — Le roman de Suzanne Paradis, "Les Hauts Cris" semble obtenir pleinement la faveur du public saguenéen.

L'ouvrage a été lancé, mardi soir, à l'Enseigne du Livre, à Chicoutimi. Les quelque cent personnes qui ont pris contact brièvement avec "ce document important" de la jeune littérature canadienne et avec l'auteur lui-même, se sont plu à en parler. Il ressort que "oeuvre rencontre un certain assentiment général quant au fond et à la forme ; on retire quelque chose de sa lecture.

Ce premier roman de Suzanne Paradis a été offert au public de Chicoutimi et de la région après avoir été présenté à Québec et à Sherbrooke. Au dire de l'auteur, l'atmosphère, à l'occasion du lancement, à ces trois endroits, fut des plus réconfortantes et est ainsi une signification certaine de la valeur de l'ouvrage.

"Un besoin de communication..."

Mlle Paradis a écrit ce premier roman. Elle en écrira certainement d'autres. L'écrivain nous a dit : "J'ai besoin de parler avec les gens. J'aime beaucoup les rencontres de personne à personne. Mais bien que les moyens de communications actuels soient très perfectionnés, les hommes ne se connaissent pas. Ils vivent isolés. Moi, comme tout le monde, j'ai besoin de dire mes impressions. Si je pouvais parler à tout le monde je n'aurais pas besoin d'écrire. Je leur dirais simplement ce que j'ai à dire. Mais comme il est impossible d'avoir tout le monde près de soi, — j'écris . . ."

Sympathique, Mlle Paradis n'écrit pas par prétention mais "par habitude". Depuis l'âge de 12 ans, elle griffonne. Elle composa d'abord quelques poèmes, publiés en recueils sous les titres de "Les Enfants Continuels" et "A temps le Bonheur". "Les Hauts Cris" furent composés en 1959. C'est un "roman pour homme". C'est peut-être curieux à dire mais l'auteur a voulu dans ces pages, "faire prendre conscience à l'homme de sa responsabilité en tant qu'homme".

En somme, le roman de Suzanne Paradis, au Saguenay, est une réciprocité : l'écrivain nous a affirmé que le public chicoutimien l'a conquise. Il s'en suit également que sa personnalité et son roman semblent avoir été acceptés par les intellectuels de la métropole du Saguenay.

Réunion ce soir des détaillants d'essence

CHICOUTIMI — (AF). — L'association des détaillants d'essence du Saguenay accueillera, ce soir, M. Gilles Rivet, conseiller technique de l'association provinciale des garagistes et détaillants d'essence du Québec.

A l'assemblée, il sera tout spécialement question du mémoire que l'association provinciale doit présenter prochainement au gouvernement du Québec. Il appert que le document touche particulièrement aux conditions d'exploitation des postes distributeurs d'essence de la province. La discussion s'engagera aussi au sujet de l'affiliation de l'association régionale à la centrale provinciale. On prévoit que tous les propriétaires et locataires de postes d'essence de la région assisteront à la réunion.

Celle-ci aura lieu à la salle de réceptions de MM. Léo et Paul Quenneville, rue du Havre, à 8 h. 30.

Un garage rasé par les flammes à Chicoutimi-nord

CHICOUTIMI-NORD. (A.F.) — Un désastreux incendie a complètement ravagé un gros garage, deux tracteurs et deux automobiles, hier matin, à Chicoutimi-Nord. Les dommages s'élèvent à environ $100,000.

Les pompiers de la ville se rendirent sur les lieux du sinistre vers 10 heures et ils regagnèrent leur caserne seulement à deux heures de l'après-midi. Les flammes s'animèrent de deux violentes explosions provenant de grands récipients de peinture et du réservoir d'huile à chauffage. En quelques instants, toute la bâtisse, de près de 150 pieds de façade, ne fut qu'un immense brasier.

Le feu aurait débuté quand la torche à souder qu'un mécanicien manipulait communiqua des étincelles à un récipient d'essence. En un éclair, les flammes jaillirent. Les employés n'eurent que le temps de s'enfuir, laissant derrière eux leurs vêtements d'extérieur et leurs outils. Un employé nous disait, alors que les flammes consumaient un dernier coin de la bâtisse : "J'y ai laissé mes lunettes. J'attends pour aller les chercher . . ."

Heureusement, personne ne fut blessé. Un peu plus d'une heure après le début de l'incendie, tout s'était effondré et le feu, sous-alimenté, et terrassé par les quatre lances des pompiers, était retenu à la section des bureaux, dont il ne restait que les murs, qui brûlaient encore vers midi. Le reste du temps, les pompiers éliminèrent les foyers fumants un peu partout dans les décombres. A la fin, il ne restait plus que des poutres calcinées et des bouts de murs noircis, ainsi que des amas de tôle tordue. Quatre ou cinq automobiles furent endommagées en plus de celles brûlées. 500 autres étaient remisées dans la cour.

Environ une quinzaine de pompiers combattirent le sinistre.

Subsides retirés à certains élèves ?

CHICOUTIMI (M.T.) — Les parents de certains élèves fréquentant le petit séminaire de Chicoutimi et pour lesquels la Commission scolaire accorde un subside de $15 par mois par enfant, sont susceptibles de se voir couper cette subvention.

Mardi soir, à la Commission scolaire, le directeur des études a fourni quelques chiffres comme quoi 27 élèves sur les 154 qui vont au séminaire n'auraient pas obtenu la moyenne normale nécessaire pour obtenir l'aide de la Commission scolaire.

Une résolution passée antérieurement précise en effet que la Commission se réserve le droit de suspendre cette subvention, après 30 jours, quand les élèves n'ont pas la moyenne exigée. Les parents des enfants concernés seront avisés par lettre de cet état de chose.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



M. SAM HRYSZKO, NOUVEAU PIONNIER — M. Sam Hryszko, employé à la section du revêtement des cuves des usines de l'ALCAN, et demeurant au 171 de la rue St-Denis, à Arvida, inscrit son nom dans le livre des pionniers de l'aluminium. En effet, il vient de compléter vingt-cinq années de services et il s'est mérité la montre-bracelet traditionnelle. De gauche à droite, M. Félicien Fillion, président du Club des pionniers; M. Normand Malenfant, employé à la section du revêtement des cuves, M. Hryszko et M. J.-H. Fortin, contremaître.

Les invités de M. Brassard

Des éleveurs visitent la ferme de Laterrière

ROBERVAL (L.L.) — A la suite de la gracieuse invitation de M. Alphonse Brassard, agronome, directeur de l'Hôtel-Dieu-St-Vallier de Chicoutimi, une trentaine d'éleveurs du club Lac-St-Jean-Roberval, se sont rendus récemment sur la ferme de cette institution, située à Laterrière.

La tournée a débuté par la visite du caveau à légumes, d'une capacité de 30,000 sacs de patates, avec annexe chauffée, permettant aux travailleurs de faire la classification des tubercules dans le plus grand confort. La visite de la meunerie, chef-d'oeuvre d'ingéniosité, qui permet de faire marcher la ferme sur une base économique, a suscité des commentaires élogieux. Après quoi, les pas des visiteurs se dirigèrent vers la porcherie, où ces derniers ont eu l'occasion d'examiner à satiété la nouvelle race de porcs "Landrace". Le clou de la visite fut sans contredit, la stabulation libre. Les éleveurs visiteurs eurent beau examiner tout à loisir cette installation, que l'on peut qualifier de gigantesque et que la plupart d'entre eux connaissaient seulement par ouï-dire. La visite se termina au salon de traite.

Tous furent heureux de participer à la visite, et ils eurent nettement l'impression que ce fut pour eux une journée des plus constructives. M. Léopold Tremblay, agronome, profita de l'occasion pour faire ressortir la nécessité première de bien connaitre son sol et de lui donner les soins appropriés, afin qu'il ne déçoive pas. Le sol, selon M. Tremblay, n'est pas un ingrat, il s'agit de lui rendre justice et ne pas lui demander l'impossible. "Il n'y a rien comme l'analyse du sol pour savoir où l'on va, continuait-il, et comment orienter ses cultures en vue d'une exploitation profitable."

Un garçonnet heurté par une automobile

CHICOUTIMI. (M.T.) — Un enfant de 7 ans, Bruno Girard, s'est fait fracturer une jambe, hier, lorsqu'il a été heurté par un véhicule que conduisait M. François Villeneuve, du 420 de la rue Ste-Marie à Chicoutimi-Nord. L'accident s'est produit à l'intersection du boul. Ste-Geneviève et de la rue Ste-Marie.

Le jeune Bruno est le fils de M. et Mme Antonio Girard du 417 de la rue Ste-Marie. Hospitalisé à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, la victime était dans un état satisfaisant, hier soir.

Patrouille permanente réclamée blvd Talbot

ARVIDA. (J. P.) — Le conseil municipal a appuyé une résolution du conseil de Jonquière à l'effet de prier le ministre de la voirie d'établir une patrouille routière permanente sur le boulevard Talbot.

Cette patrouille aurait pour but premier la protection du public voyageur, de jour et surtout de nuit. De plus, la résolution mentionne qu'un meilleur éclairage serait à souhaiter au rond-point du boulevard.

A Champlain, chez les Chevaliers de Colomb

CHAMPLAIN — Les membres du conseil 2915 des Chevaliers de Colomb se réunissaient, dernièrement, au Château de Blois, pour le banquet annuel du conseil de Champlain.

L'événement, présidé par le grand chevalier Armand Grandmont, réunissait une centaine de membres. Une conférence fut prononcée par M. Maurice Gervais, attaché aux relations extérieures de la Compagnie de téléphone Bell.

Le conseil tiendra une soirée récréative, à la salle paroissiale de Champlain, le cinq mars prochain. Tous les membres et le public en général est invité à cette manifestation. C'est au cours de cette soirée que le grand tirage des Chevaliers de Colomb prendra fin et que les prix seront décernés.

Le conseil de Champlain compte présenter prochainement au congrès provincial une résolution demandant au gouvernement provincial de retirer la taxe d'amusement dans les cas de manifestations pour les oeuvres paroissiales.

De plus, l'organisme local entend mettre de l'avant un projet d'aide philantropique qui sera constitué chez les quatre conseils de district no 52. Ce projet consiste à venir en aide à la veuve d'un membre quand celui-ci décède.

Mlle Cooper parle du théâtre en Angleterre

SHERBROOKE. — Les Arts représentent un moyen de communication par excellence en autant qu'ils ne subissent pas le dirigisme d'état, a affirmé mardi Mlle Jeanette Cooper devant les membres du Club Rotary de Sherbrooke.

La conférencière, qui est boursière de la Fondation Rotary et étudie la pédagogie et l'orentation à l'université Laval depuis six mois, après un an d'enseignement en France, a exprimé l'opinion que la "table ronde" ne représente pas la seule "diplomatie" possible. Les arts lui apparaissent comme un langage universel. Elle donne l'exemple de la Yougoslavie, ou, dit-elle, en dépit du régime communiste, les gens continuent à danser et à chérir leur folklore et leur patrimoine artistique".

Cette introduction devait l'amener à parler de la vie théâtrale en Angleterre où Shakespeare y est encore à l'honneur. Elle a été en outre des plus heureuses d'assister aux journées shakespeariennes de Stratford, en Ontario, et d'être témoin de l'interprétation nouvelle qui est donnée de cet auteur.

L'Angleterre, de continuer Mlle Cooper, connait aussi un théâtre noir qui est le cri de désespoir du monde moderne et aussi une tentative de choquer le conformisme de l'anglais moderne.

Paradoxe typique de l'Angleterre, de conclure Mlle Cooper, le cinéma anglais continue de produire des comédies, sorte d'évasion de la réalité. La jeune boursière a enfin souligné le regain de vie musicale que connait son pays.

M. A. G. Tremblay devant les chômeurs

"Le Service de placement ne crée par les emplois"

JONQUIERE, (G. O.) — "Le Service national de placement ne peut donner du travail à tout le monde, il ne crée pas les emplois, il ne prend que ceux qu'on lui offre", a dit mardi après-midi M. A.-G. Tremblay, chef du placement, devant les membres de l'Association régionale des chômeurs réunis à Jonquière. Le Service national de placement de Jonquière a quand même donné du travail à 3,789 personnes l'an dernier.

Faisant remarquer que les employeurs ne demandaient que les travailleurs dont ils ont besoin, M. Tremblay a dit que le Service de placement basait alors son choix sur la compétence et les qualifications de l'employé par rapport au travail à faire.

"Nous tenons compte également de la durée de l'application au bureau et des charges de famille. Malheureusement, nous sommes obligés d'en prendre quelques-uns seulement et de laisser les autres parce que nous n'avons pas d'emplois disponibles pour tous ceux qui en demandent".

Le préposé au placement devait rappeler également que son service "choisissait rarement" ceux qui ne se sont jamais rapportés au bureau local. "Quant à ceux qui sont inscrits, nous ne faisons aucune distinction. Tous sont sur le même pied, qu'ils retirent ou non des prestations".

M. Tremblay devait rappeler, en terminant, la nécessité pour ceux qui sont sans emploi, de se rapporter "à tous les 14 jours" pour renouveler leur demande. Cela peut se faire par téléphone également. "Si vous venez chez nous, cela ne vous enlève pas le droit de chercher du travail ailleurs..."

Auparavant, M. Jean-Marie Lacroix, en charge de la section de l'assurance, avait rappelé les règlements et les conditions requises pour retirer de l'assurance-chômage. Les quelque 200 chômeurs qui assistaient à la réunion on pu poser des questions aux représentants du Service de placement.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.

Projet de route La Tuque - Roberval

M. Bernard Pinard recevra la délégation du Saguenay et de la Mauricie vendredi

ROBERVAL. (L.L.) — L'honorable Bernard Pinard, ministre provincial de la Voirie, recevra vendredi matin, à 9 heures 30, une délégation conjointe des Chambres de commerce de la Mauricie et du Lac-St-Jean, qui doivent lui remettre un mémoire demandant au gouvernement de hâter le parachèvement de la route La Tuque-Roberval.

La délégation, qui sera pilotée par le député Jean-Claude Plourde, de Roberval, comprendra au plus une trentaine de représentants des Chambres de commerce concernées, ainsi que quelques maires des deux régions.

Cette pauvre route La Tuque-Lac-St-Jean aura fait couler beaucoup d'encre d'ici à ce qu'elle soit terminée.

Tous savent depuis combien de temps des pourparlers et des délégations sont faits pour la finition prochaine de cette route.

Sa construction a toujours été considérée comme essentielle au développement commercial, industriel et touristique des deux régions.

Espérons que la délégation des deux Chambres de commerce obtiendra ce que les deux régions concernées désirent et demandent tous depuis plus de quarante ans.



BEATRICE PEARSON, élue dernièrement reine des Loisirs St-Charles de Chicoutimi-Nord, s'adresse à ses sujets, après son couronnement. Comme on peut le constater, les enfants ne manquaient pas au dernier festival de l'oeuvre des Loisirs de cette école, mise sur pied dans le but d'amuser sainement les jeunes résidants de ce secteur de la ville.

Ecole Lamennais de Naudville :

Première initiation du corps des Cadets

NAUDVILLE. (P.T.) — La première initiation du corps de cadets de l'école secondaire Lamennais de Naudville a donné lieu à une importante cérémonie qui s'est déroulée dans la salle paroissiale en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis des jeunes cadets. Ces derniers ont évolué durant toute la cérémonie avec beaucoup de précision et de tenue et ont reçu des félicitations de la part de tous les orateurs.

C'est le R. F. directeur Stanislas-Etienne, des Frères de l'Instruction Chrétienne, qui a présenté les cadets et a expliqué le but du corps de cadets de Naudville. "Il s'agit de promouvoir chez les jeunes, dit-il, l'esprit de bonne entente, de coopération, d'initiative, d'équipe et de distinction et de les aider à se perfectionner. L'entraînement qu'on leur donne sert à développer certains attributs tant matériels que physiques chez les officiers, les sous-officiers et les membres." Le Frère directeur a également souligné que les jeunes officiers étaient des "meneurs", des hommes sachant imposer le respect, formés qu'ils étaient par le patriotisme et l'esprit de corps.

Après les démonstrations des cadets, des groupes senior et junior, ainsi que quelques pièces musicales du corps, le représentant du maire Léonce Desmeules, l'échevin René Coudé et le président de la commission scolaire, M. Stanislas Laberge, adressèrent la parole félicitant les responsables de cette belle initiative et les jeunes pour leur belle tenue. Le R.P. Lalande, aumônier des cadets, adressa également la parole avant le salut aux autorités.

Cette initiation se termina par une partie récréative et un goûter pour les cadets et leurs invités.

St-Félicien à l'honneur

ST-FELICIEN. (L.L.) — Le chef de police de la ville de St-Félicien, M. G.-A. Cossette, recevait récemment une lettre de M. Edouard Gaudet, du commissaire des incendies de la province de Québec, pour l'informer que sa municipalité s'était méritée la première mention honorable de la catégorie — villes de 2,500 à 5,000 âmes — pour la prévention des incendies en 1960. Des félicitations étaient aussi adressées au chef de la police pour le beau travail effectué dans ce domaine.

Pour sa part, M. Cossette profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont apporté leur collaboration pour prévenir les incendies et il espère que l'année 1961 sera meilleure.

M. Léonce Bilodeau président de la SSJB de Saint-Jean-Eudes

ST-JEAN-EUDES, (J.M.F.)— M. Léonce Bilodeau a été élu président de la nouvelle section de la Société Saint-Jean-Baptiste, dans la municipalité de Saint-Jean-Eudes.

Dix directeurs de l'organisme l'assisteront dans ses fonctions. Ce sont MM. Clément Villeneuve, qui agira comme président, Mme Gérard St-Pierre, qui sera trésorière, Mme Clément Villeneuve, qui assume le secrétariat; puis MM. Gérard Saint-Pierre, Emile Couture, Raymond Fortin, Adrien Truchon, Amédée Beaulieu et Mme Jacques Fortin, tous directeurs. L'aumônier est M. l'abbé Benoit Girard, vicaire à la paroisse.

La SSJB, maintenant très florissante dans la région, compte des membres tels que Mgr Victor Tremblay, P.D., président de la Société historique du Saguenay; M. Maurice Côté, président régional; M. J. Langevin, propagandiste régional; M. Georges-Henri Fortin, entre autres, qui honoraient la réunion de leur présence.

Ils adressèrent tous la parole, se bornant à faire quelques commentaires du genre de ce qui suit.

L'organisation distribue maintenant de nombreuses bourses aux étudiants de talent. L'an passé, plus de 104 de ces prêts ont été distribués dans la région; mais ce n'est qu'une des réalisations de cet organisme. La survivance du français dans les provinces où l'on est en minorité et la conservation du caractère français de la province de Québec est un but de la Saint-Jean-Baptiste. Les défilés du 24 juin ne sont que les manifestations extérieures de l'esprit patriotique de nos gens.

La Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-Eudes est la 41e de la région. Très bientôt, la paroisse St-Isidore, de Rivière-du-Moulin, sera la 42e à se joindre à ses cadres. Ces deux nouvelles branches seront un apport précieux à celles qui existent déjà.

A Jonquière

Les "Amis des scouts" assisteront les jeunes

JONQUIERE. (G. O.) — Les chefs scouts du groupe St-Joseph, de Jonquière, pourront désormais compter sur l'aide des "Amis des scouts de Jonquière", dans leur travail de formation et d'éducation des jeunes.

Le nouvel organisme, fondé récemment, a élu comme président, M. Réal Coderre. Il sera soutenu dans son travail par M. Jean-Robert Bolduc, vice-président; Mme Adrien Harvey, secrétaire; M. Gérard Asselin, trésorier; MM. Adrien Harvey, Marcel Gravel, Fernand Dicaire, Albert Gagnon et Mme Adrien Cantin, directeurs.

Ce comité remplacera celui des "Mamans", fondé il y a quelques années, dans le but de venir financièrement en aide au mouvement. Son siège social est au 101A de la rue St-Dominique, au centre paroissial.

Les buts

Les buts des "Amis des scouts de Jonquière" sont de créer un climat favorable au scoutisme, en faisant connaître son action éducative; de travailler auprès des parents pour leur mieux faire connaître le mouvement et les inciter à s'associer au travail des chefs et cheftaines.

Le nouveau comité se propose également de jouer auprès des dirigeants du mouvement le rôle de conseilliers discrets et de leur apporter une assistance dans le problème du recrutement des chefs et cheftaines, en invitant les enfants des membres du comité à remplir à leur tour cette haute mission.

On veut surtout concourir à l'oeuvre éducative du scoutisme, en organisant des causeries, en initiant les jeunes aux diverses techniques, en les intéressant à leur orientation professionnelle, en favorisant leur développement par des visites industrielles.

Alma offre des octrois à plusieurs associations

ALMA (P. T.) — "On croirait que tout le monde s'est donné le mot pour demander des octrois ce soir, "a déclaré le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma, au cours de la séance de lundi soir, alors qu'il écoutait la liste des associations qui présentaient des demandes de subventions à la cité.

Parmi les Associations qui ont obtenu des subventions, mentionnons le circuit amateur de ballon-balai: $100.; la Fédération de la JOC: $50.; le fonds du Québec pour les maladies du coeur: $25.; la Garde du Sacré-Coeur: $350.; le Jeune commerce: $100. et le journal "Le Lac-Saint-Jean" : $35 pour une annonce à l'occasion de la semaine de l'éducation.

Au cours de cette séance, le conseil a accepté la soumission présentée par la maison Duchesne Auto Ltée, au montant de $1,759.80 pour la vente d'une automobile au service de la radio-police. La Maison Duchesne Auto, qui avait offert la plus basse soumission, devra également reprendre l'ancienne voiture. Avaient également envoyé des soumisions: Alma Automobiles, Bettez Automobiles, Boulevard Auto, Dupont Automobiles et Garage Simard Ltée.

Règlement adopté en première lecture, à Saint-Félicien

Achat de terrains de l'île St-Bernard en vue d'y aménager un parc zoologique

ST-FELICIEN. (L.L.) — Le conseil de paroisse de St-Félicien a adopté, en première lecture, cette semaine, un double règlement pour autoriser l'achat des terrains de l'île St-Bernard où sera aménagé un jardin zoologique et décréter également l'exécution des travaux devant amener la réalisation d'un tel projet.

La paroisse désire déclencher ces travaux le plus tôt possible afin de pouvoir bénéficier de l'aide des gouvernements, fédéral et provincial, prévue précisément pour les travaux de chômage.

Les terrains appartiennent à la Société zoologique de St-Félicien.

La paroisse a pris une telle décision à la demande des autorités municipales de St-Félicien, qui ne peuvent légiférer dans un tel cas, vu que l'emplacement du futur zoo n'est pas situé dans les limites de la ville. Par la suite, un bill sera présenté à la législature pour autoriser le conseil municipal à se porter acquéreur des terrains de l'île St-Bernard.

A Chicoutimi

Congrès de l'Union des Electeurs, en juillet

CHICOUTIMI. (M.T.) — L'Union des Electeurs, qu'il ne faut pas confondre avec le Ralliement des Créditistes, et viceversa tiendra un congrès régional les 1er et 2 juillet prochain, à Chicoutimi. On prévoit que des milliers de congressistes participeront à cette journée d'études, comme l'a souligné M. Emery Lelièvre, directeur adjoint de l'Union des Electeurs de Chicoutimi.

M. Lelièvre a annoncé la tenue de ce congrès, hier soir, à la réunion de la commission scolaire. En effet, une délégation de plusieurs membres de ce mouvement "d'éducation politique", comme a précisé un des membres, s'est rendue à l'école St-Michel, demander aux commissaires de leur prêter la salle de l'école secondaire pour la durée de leur congrès.

Les commissaires étudieront cette requête et feront part de leur décision un peu plus tard.

La Société d'études et de conférences forme un cercle à la Baie Ha Ha

BAGOTVILLE. (C.W.) — Une nouvelle branche du comité régional de la Société d'étude et de conférences de Chicoutimi vient de se former à la baie des Ha Ha à la suite d'une réunion tenue, lundi soir, chez Mme Henri Coudé, de Bagotville.

Plusieurs dames et demoiselles de La Baie, intéressées à la formation du mouvement, étaient présentes. Mlle Marguerite St-Pierre, présidente du comité régional, assistait à l'assemblée et a expliqué elle-même les lois et les règlements de la société.

L'instigatrice du nouveau cercle, Mme Henri Coudé, de Bagotville, est présidente du Cercle Gasgrain, de Chicoutimi. Le nom que portera la section de La Baie sera connu lors d'une réunion ultérieure en même temps qu'on procédera à la nomination de l'exécutif. On sait que la Société d'étude et de conférences a pour but de promouvoir, chez l'élément féminin, la culture des arts, des sciences et des lettres. Cette société compte actuellement trois comités, dont l'un à Montréal, siège social, un à Ottawa et l'autre à Chicoutimi.

Le comité de Chicoutimi, sous la présidence de Mlle Marguerite St-Pierre, groupe actuellement 8 cercles répartis comme suit: Six à Chicoutimi et deux à Jonquière. Le neuvième, soit celui de La Baie, sera incorporé au sein du comité aussitôt que la demande en aura été faite, en bonne et due forme. L'une des exigences du Cercle, est que tout membre actif doit rédiger un travail au moins une fois par année, et assister à la majorité des réunions de son Cercle.

Les dames et jeunes filles de La Baie des Ha Ha, intéressées à faire partie du mouvement culturel peuvent en faire la demande à Mlle Paule Gagnon, tel.: LI 4-3437. La prochaine réunion aura lieu vers la mi-mars.

Prochaines visites de Mgr Paré

CHICOUTIMI. (AF) — L'évêque de Chicoutimi, S. Exc. Mgr Paré, visitera son diocèse, à partir du 21 mars. Il administrera le sacrement de confirmation, en même temps qu'il effectuera sa visite pastorale.

L'itinéraire est le suivant :

Confirmations :

Cathédrale : le 22 mars à 9 h. 30. Alma : le 21 mars; Saint-Pierre, à 9 h.; Saint-Joseph, à 10 h.; Saint-Jude, à 2 h.; Saint-Sacrement, à 3 h. 30; Ile-Maligne, à 7 h.

Visite pastorale :

Saint-Isidore, 8-9 avril; Saint-Nom-de-Jésus, 9-10 avril; Saint-Joachim, 10-11 avril; Saint-Paul, 11-12 avril; Christ-Roi, 15-16 avril; Sacré-Coeur, 16-17 avril; Saint-Antoine, 17-18 avril; Saint-Jean-Eudes, 18-19 avril; Sainte-Thérèse, 22-23 avril; Saint-Jacques, 23-24 avril; Saint-Philippe, 24-25 avril; Saint-Mathias, 25-26 avril; Sainte-Famille, 29-30 avril; Sainte-Cécile, 30 avril-1er mai; Saint-Laurent, 6-7 mai; Notre-Dame-de-Fatima, 7-8 mai; Saint-Georges, 10-11 mai; Saint-Raphaël, 11-12 mai; Sainte-Marie, 13-14 mai; Saint-Albert-le-Grand, 20-21 mai; Saint-Dominique, 27-28 mai.

Cet automne, les paroisses visitées seront les suivantes : Sainte-Anne; Saint-Luc; Saint-Honoré; Saint-David; Saint-Fulgence; Sainte-Rose-du-Nord; Saint-Alphonse; Saint-Marc, Notre-Dame-de-Laterrière; Saint-Edouard; Saint-Alexis; Saint-Gabriel de Ferland.

Les dates précises seront indiquées plus tard.

Excursions de skieurs au Lac Beauport

CHICOUTIMI. (G.P.) — Le club de ski de la Place d'Armes organise pour dimanche son excursion annuelle au Lac Beauport. M. Gerry Desbiens, président du club, rapporte qu'une messe spéciale sera célébrée pour les skieurs qui prendront part à l'excursion.

Un autobus partira à 7 h. a.m. du restaurant au Coq d'Or, et les excursionnistes pourront assister à l'office religieux à la chapelle de l'Etape, à mi-chemin sur le boulevard Talbot.

Tous les skieurs, membres du club ou non, sont invités à grossir le groupe, et une journée très chargée a été prévue afin d'agrémenter le voyage. Des moniteurs seront à la disposition du groupe, et dans le domaine loisirs un banquet et une soirée récréative sont prévus.

Ceux qui désirent faire des réservations sont priés de communiquer avant vendredi soir avec l'organisateur, M. Gerry Desbiens, LI. 9-0109.

Pour sa part, le club de ski Paysan présentera, dimanche après-midi, sa course de fond régionale sanctionnée par la zone de ski du Saguenay.

Les gagnants des classes B et C pourront s'approprier les trophées Arthur et Jean-Hughes Tremblay. Les départs sont prévus pour 1 h. 30 et les inscriptions devront entrer avant vendredi soir, date du tirage au sort des concurrents.

Activités à la Semaine de l'éducation à Bagotville

BAGOTVILLE (C.W.)—"L'éducation garantie de l'avenir", tel est le thème général de la grande semaine provinciale de l'éducation qui aura lieu du 5 au 11 mars prochain. L'association des instituteurs et institutrices laïcs de Bagotville, sur qui repose l'organisation de cette semaine, présente le programme suivant :

Dimanche le 5 mars : Sermon de circonstance au prône; réception civique par le conseil de ville, pour le personnel enseignant; proclamation officielle de l'ouverture de la semaine d'éducation par le maire J.-C. Lévesque.

Lundi le 6, visite des parents à l'école Ste-Thérèse.

Mardi le 7, visite des parents à l'école St-Marc.

Mercredi le 8, visite des autorités municipales dans les écoles; visite des parents à l'Académie St-Alphonse; 6 hres 15 p.m. souper causerie à l'hôtel Commercial; conférencier M. l'abbé Jean-Paul Tremblay.

Jeudi le 9, souper communautaire dans les écoles St-Marc et Académie St-Alphonse.

Vendredi le 10, messe à 11 heures à l'église St-Alphonse : les autorités municipales et scolaires sont invitées.

Dimanche le 11, clôture de la semaine et rencontre entre la commission scolaire et le personnel enseignant des écoles de la ville et de la paroisse à l'école St-Marc.

Le comité de la semaine d'éducation sous la présidence de Mlle Candide Bolduc, institutrice à l'église Ste-Thérèse, remercie les autorités municipales scolaires pour la collaboration apportée à la réalisation du programme de la semaine et souhaite que les différentes activités qui figurent au programme soient un vrai succès.

Le projet d'annexion de Rivière-du-Moulin semble revivre plus que jamais

CHICOUTIMI, (A. J.) — Le projet d'annexion de la municipalité de Rivière-du-Moulin à la ville de Chicoutimi serait plus vivace que jamais. C'est, du moins, ce qui ressort d'une réunion impromptu d'un bon nombre de contribuables, après la dernière assemblée générale de la ligue des propriétaires de Rivière-du-Moulin.

A l'assemblée générale proprement dite, aucune allusion à ce projet n'a été faite; mais il en fut tout autrement après coup. Devant un groupe de propriétaires de l'endroit, M. Augustin Tremblay déclara clairement: "Il s'agit ici d'une solution inévitable, logique, profitable aux deux municipalités, et très urgente."

Continuant à discourir sur la question, il se dit d'avis que la solution de ce problème tarde trop à se produire. "Aussi, ajouta-t-il, si le comité de la ligue des propriétaires de Rivière-du-Moulin chargé de la question persiste dans sa léthargie, il faudra former un autre comité et organiser des assemblées publiques, afin de renseigner les contribuables et leur donner les véritables raisons de certaines oppositions."

Il est clair, continua-t-il, que l'idée fait son chemin. Ici, l'assemblée sembla lui donner raison et applaudit à ses paroles. Il continua donc en affirmant que nombre de personnes qui se prononçaient plus ou moins contre le projet il y a quelque temps, s'y montrent maintenant favorables. Il a même ajouté que "la grande majorité comprend qu'il faudrait au plus tôt savoir ce qu'en pense le conseil municipal de Chicoutimi et quelles seraient les conditions d'une telle entente."

L'impression nette de l'auditeur objectif de ce ralliement était bien qu'au moins un groupe important de citoyens de l'endroit sont résolus à faire avancer le projet, coûte que coûte.

Dur coup porté à l'organisation du centenaire

Il ne reste que ruines fumantes de la maison Damase Boulanger

ALMA. (P.T.) — La population d'Alma, qui s'intéressait davantage aux choses du passé à mesure qu'approche la date des fêtes du centenaire de la municipalité, a été jetée dans la surprise et la consternation en apprenant, hier matin, que la maison Damase Boulanger, maison historique qui appartenait au fondateur de la ville d'Alma, avait été la proie des flammes au cours de la nuit de mardi à mercredi. A entendre les conversations, hier matin, on s'est vite rendu compte que toute la population avait un attachement particulier pour cette maison vieille de 103 ans et qui avait été témoin silencieux de l'histoire de la ville d'Alma.

Ce sont les policiers d'Alma, au cours de leur ronde nocturne, qui ont découvert l'incendie vers 1 h. 30 du matin. A l'arrivée des pompiers, le feu faisait déjà rage à l'intérieur de toute la construction et malgré le travail de la brigade des incendies, il fut tout à fait impossible de maîtriser l'incendie.

La maison historique de Damase Boulanger est donc une perte complète, comme ont pu le constater les nombreux curieux qui sont allés dès le matin vérifier si la rumeur était réellement vraie. Tous ces gens, silencieux, ont jeté un dernier regard sur les fondations qui sont le seul et dernier témoignage de cette habitation qui auparavant avait été témoin des cent ans de la petite histoire d'Alma.

Au cours des dernières années, la maison Boulanger avait été occupée par deux familles, celles de MM. Henri Bergeron et Philippe St-Pierre alors que les scouts occupaient une autre partie de la maison. Les familles Bergeron et St-Pierre avaient quitté les lieux il y a une quinzaine de jours et les scouts devaient se trouver un autre local au début de mai, à la demande de la ville d'Alma, afin de procéder aux réparations de la bâtisse.

Le président du comité des fêtes du centenaire d'Alma, M. Paul Martel, a déclaré hier matin que cette perte était irréparable et qu'elle affectait toute la population d'Alma et des environs. "Nous ne savons encore quelle attitude nous prendrons, a dit M. Martel, à la suite de cette perte considérable. Le comité des Fêtes se réunira prochainement afin d'étudier la situation et décider quelle attitude il prendra dans les circonstances."

Le président Martel a souligné qu'il se pourrait que la maison Boulanger puisse être rebâtie sur le même site, à l'occasion des fêtes du centenaire d'Alma. "Toutefois, a ajouté M. Martel, même si l'habitation n'est pas reconstruite, il y aura certainement quelque chose qui sera fait à cet endroit pour rappeler le site de la maison Boulanger. Le parc que nous projetions d'ériger à cet endroit sera probablement construit quand même et ce serait un endroit idéal pour y placer une pierre avec une inscription ou même une plaque historique comme il y en eut déjà une à cet endroit, placée par la Société Historique du Saguenay."

Le scoutmestre Roland Bouchard, pour sa part, s'est déclaré très affetcé par la destruction de la maison Boulanger parce que les scouts y avaient amassé dernièrement tout le matériel de leur jamborée. "Il s'agit d'une perte de près de $2,000 a déclaré M. Bouchard, et mes scouts en sont très affectés, parce qu'ils avaient travaillé avec coeur pour amasser tout ce matériel pour notre camp d'été." Sur les lieux, hier matin, à bonne heure, on voyait quelques scouts ou louveteaux, causant à voix basse, les larmes aux yeux, à la suite de cet incendie qui les prive de tout leur matériel.

La perte de la maison historique d'Alma est une lourde épreuve pour le comité des fêtes du centenaire et toute la population, mais, comme disait le président Paul Martel, "les fêtes du centenaire auront lieu quand même".

Les Canadiens français seraient les meilleurs interprètes des oeuvres des auteurs russes

JONQUIERE. (G.O.) — Après les Russes, les artistes canadiens seraient les seuls "capables d'interpréter avec honneur" les oeuvres d'auteurs russes.

C'est l'opinion émise, mardi soir, devant les membres du Club Richelieu, par un Russe, M. Victor Sulin, actuellement professeur de mathématiques et de chimie au Collège de Jonquière.

Le conférencier parlait alors des pièces de Dostoievsky, Tchékov et Tourguénief, présentées récemment à la télévision canadienne. "J'ai eu l'occasion de voir des artistes d'autres pays à l'oeuvre, et sauf les artistes russes, seuls les Canadiens français ont été capables d'interpréter ces oeuvres avec honneur. Cela est d'autant plus frappant qu'ils se sont attaqués aux auteurs tels que Dostoievsky, dont les héros sont très particuliers et l'interprétation très difficile."

M. Sulin a particulièrement insisté sur le "souci de l'exactitude" dans les noms et la mise en scène et sur l'interprétation "humaine et non froidement artistique" des oeuvres d'auteurs russes.

Littérature russe

M. Sulin a souligné par la suite, que l'importance et la valeur de la littérature russe avaient été révélées à l'Occident par les oeuvres de Dostoievsky, Pouchkine, Tchékov et Tolstoï.

"Cependant, de préciser, le conférencier, je voudrais faire remarquer que toutes ces oeuvres, qui ont été popularisées sous une forme ou sous une autre, ne donnent qu'une idée très incomplète et même sensiblement déformée de la littérature russe".

Le public, selon M. Sulin, est habitué à voir dans les héros de Dostoievsky des hommes faibles, indécis, sans caractère et il est porté à généraliser à ne croire qu'il n'y a que ça, alors que de nombreux autres écrivains peu connus cependant à l'étranger, nous présentent des héros ayant une grande force de caractère. Tels sont, par exemple, Lermontov, dans le "Héros de notre temps", tourguénief, dans son oeuvre "Père et enfants", et Gogol dans "Taras Boubla".

Le conférencier a également parlé de Pouchkine, qu'il considère comme le plus grand poète de Russie, et de Doubrozsky, dont les meilleurs vers ne peuvent être traduits du russe au français.

"Tandis que la littérature française a mis quatre siècles à se développer, d'ajouter M. Sulin, il a suffit d'un siècle seulement à la littérature russe pour devenir ce qu'elle est actuellement."

Ce qui le caractérise plus particulièrement, selon lui, et où elle n'a pas d'égale, c'est dans "l'analyse de l'âme humaine en général", avec ses grandeurs et ses bassesses, sa force et sa faiblesse, sa vertu et ses vices et "l'âme russe en particulier" avec sa mélancolie profonde, sa gaieté effrenée et son mysticisme inné et inexplicable.

Convocations

A Chicoutimi, ce soir, après le souper, à la maison Notre-Dame-des-Missions, ouverture d'une retraite fermée pour jeunes filles ; prédicateur : le R.P. W. Boulet, C.SS.R.

Ce soir, à 8 h. 30, au local Léo et Paul Quenneville, rue du Havre, réunion de l'Association provinciale des garagistes ; Gilles Rivest, conférencier.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 25 fév. au 4 mars) — Nuit de Montmartre; Les vampires; Les angoisses d'une mère.
Cartier — (les 1-2-3-4 mars) — Opération Amsterdam; Le lion de Babylone.
Impérial — (du 25 fév. au 4 mars) — Ne tirez pas sur le bandit; Joyeux anniversaire.

BAGOTVILLE

Saguenay — (les 1-2-3-4 mars) — Faiseur de pluie; Enigme policière.

JONQUIERE

Centre — L'homme des vallées perdues; Le tigre du ciel (du 25 fév. au 3 mars).
Bellevue — Parachutiste malgré lui; Flamenco (du 25 fév. au 3 mars).

ARVIDA

Palace — Apartment; Dice raid (du 28 fév. au 3 mars).

ALMA

Alma — Indiscret; L'odyssée de Charles Lindbergh (1er au 4 mars)
Canadien — Secret professionnel; L'étoile brisée (du 2 au 8).

ROBERVAL

Diana — Tonnerre sur l'Arizona; Le vent ne sait pas lire. (2-3-4).

Les propriétaires de taxis de Chicoutimi satisfaits

CHICOUTIMI. (A.J.) — Le maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, vient de recevoir les félicitations de l'Association des propriétaires de taxis de Chicoutimi. La résolution à cet effet fut votée à la dernière réunion. Elle vise à reconnaître le mérite du maire et des membres du conseil municipal qui ont fixé le nombre de permis à 60, au lieu de 75 qu'il était.

On prétend que le nouveau règlement permettra aux propriétaires de taxis de tirer plus facilement leur épingle du jeu, tout en leur permettant de donner un bon service à la population.

Le dernier permis accordé est allé à M. Rosario Savard, qui vient de s'installer à Chicoutimi et qui faisait déjà du taxi à St-Jean-Eudes.

A la même assemblée, on chargea, M. Augustin Tremblay, spécialiste en organisation professionnelle, de communiquer avec le R. P. Aquin, S.J., conseiller moral des propriétaires de taxis de Montréal, en vue d'obtenir une prise de position concertée, sur certaines questions à l'étude, qui sont d'envergure provinciale.

On discuta aussi de certaines rumeurs d'infractions à la loi des liqueurs qu'auraient commises des propriétaires de taxis. Trois en fait. La mise au point ayant été bien établie, il s'ensuit qu'une seule infraction a été commise, mais par un conducteur de taxi et non par son patron. Ce qui confirme, une fois de plus, fait remarquer l'organisateur spécialisé, que, là où existe une association de propriétaires de taxis — du moins au Saguenay — les causes de ce genre ont diminué dans une proportion de 95 pour 100.

M. Armand Robert à la Baie des Ha ! Ha !

PORT-ALFRED. (C. W.) — Le directeur général adjoint de la Société canadienne du cancer, M. Armand Robert, visitera aujourd'hui la section de la Baie des Ha ! Ha !, de cet organisme.

En annonçant cette nouvelle, le président local de la société, M. J.-Armand Bergeron, a fait part du programme de cette journée; à 3 h. p.m., assemblée du comité du bien-être, sous la présidence de Mme Robert; réunion du comité de la campagne sous la direction de M. Armand Robert; à 7 h. 30, assemblée du comité d'éducation et à 8 h. 30, réunion fédérale du comité exécutif.

On sait que ces réunions individuelles ont pour but d'expliquer le travail dans tous ses détails et d'aider les responsables à former leurs sous-comités.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Juliette
12:30—Long métrage
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
3:45—Film
5:00—La jardinière
5:30—Bonjour madame
6:00—Bobino
6:30—La boîte à surprises
7:00—Le grand duc
— 8:30—Le dernier des Mohicans
9:00—Vidéo Sacré-Coeur
— 6:15—Film
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
— 7:00—Emission Co-op
7:30—Le trèfle à quatre feuilles
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléthéâtre
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Mire et 1,000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:25—Le pain magique
2:30—Ciné-feuilleton
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Pro-Musica
7:45—Pour Elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Silence, on tourne
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par GILLES PARADIS

BIENVENUE A YVON MARTEL

La ligue senior de baseball du Saguenay a fait un excellent choix, en désignant le populaire sportif de Jonquière, Yvon Martel, comme remplaçant de l'actif président sortant, Armand Simard.

Si le départ d'Armand Simard a creusé un vide, il n'est pas téméraire de dire que l'arrivée d'Yvon Martel est un bienfait pour notre ligue de baseball.

Actif dans la force du mot, Yvon Martel s'est toujours dépensé pour le sport, afin d'en faire bénéficier les autres. Il a toujours donné de son temps et de son expérience dans la direction.

Au hockey, il est en charge des arbitres pour le district du Saguenay. Au baseball, il était un partisan des Braves de Jonquière, mais ne manquait jamais d'assister à une partie, à Alma, Chicoutimi, Arvida ou Kénogami.

Comme il l'a si bien dit, il prend une relève "en bonne santé", mais il lui reste un travail immense sur les bras. Notre circuit senior de baseball a besoin d'améliorations, tant au domaine disciplinaire qu'en celui de la régie interne.

Certes, plusieurs bonnes choses ont été réalisées; La première séance de repêchage en est un exemple. De voir le sérieux des propriétaires d'équipes et des dirigeants du circuit, lors du "grand jour du baseball", à Chicoutimi, le 25 février, il ressortait qu'Armand Simard avait fait beaucoup au point de vue technique.

Nous avions l'impression de voir l'organisation du baseball majeur, en petit, lors de cette assemblée . . . et l'ambiance laisse entrevoir que la prochaine saison de baseball sera une réussite complète.

Autant que quiconque, nous avons constaté le sérieux des dirigeants, et le public répondra à l'appel du baseball si on lui prouve que l'organisation ne marche pas "au p'tit bonheur".

Les scènes désagréables ne sont plus de mise, le calendrier doit être respecté, et les officiels, reconnus; dans un circuit qui va de l'avant . . . Les bouffons ne devraient jamais avoir leur place dans aucun sport . . . Et Yvon Martel entend bien diriger son circuit d'une main de maître.

Nous lui offrons nos meilleurs voeux de succès, et tout spécialement la coopération des dirigeants du circuit, qui s'avère nécessaire.

EN DEUX MOTS

A l'intention des amis de Granby, dans les Cantons de l'Est, une excellente nouvelle pour la saison prochaine de hockey . . . Fernand Perreault, Jacques Deslauriers, Jimmy Moore et Kenny Mosdell s'aligneront pour le Vic's de Granby, et ceci est certifié par le gérant général de l'équipe, M. Gaston Fausse . . . Les trois premiers se sont alignés avec les Saguenéens de Chicoutimi durant plusieurs saisons et Mosdell, avec les Canadiens de Montréal et le Royal . . . Le célèbre culturiste Ben Weider reviendra à Chicoutimi, le 28 avril . . . Weider, qui assiste présentement au procès d'Adolph Eichmann, sera de retour au pays le 22 avril, et, lors de son passage à Chicoutimi, il donnera une conférence de presse sur les impressions du procès d'Eichmann . . . Plusieurs chroniqueurs sportifs et des journalistes attachés aux principaux organes de la région se rendront à Montréal, le 18 mars, pour assister à une partie de hockey des Canadiens . . . Ils seront les invités de MM. Arthur et Laval Tremblay et d'Emilien Raymond . . . Gerry Brassard serait très intéressé à s'aligner pour le club de baseball Chicoutimi. Brassard a de nombreux amis dans la ville-reine, et sa venue serait fort appréciée . . . Yvon Caron, papa de triplets, nous a mentionné qu'il avait été victime de la taquinerie générale . . . Il mentionne que sa petite famille se porte bien.

Roland Hébert, qui a fait beaucoup pour le sport, depuis 12 ans, au Saguenay, est convaincu que les Chevaliers de Kénogami aligneront, cette année, l'équipe la plus spectaculaire du circuit Martel . . . Le président de la ligue junior A du Saguenay, Jean-Baptiste Tremblay, prendra épouse, le 3 avril . . . Celui que l'on a désigné comme "le plus immunisé des vieux garçons" démissionnera de la présidence du circuit junior, après la présente saison de hockey.

Programme chargé au 4e bonspiel de Port-Alfred, avec 64 équipes en lice

PORT-ALFRED. (W.G.) — C'est demain matin à 10 heures et demie que débutera le 4e bonspiel de Port-Alfred. L'événement le plus marquant de la saison dans le domaine du curling comporte un total de 64 inscrits qui disputeront leurs rencontres sur les cinq glaces du Palais Municipal et sur les trois du club local. Plusieurs autres enregistrements ont été refusés en raison du manque d'espace et on remarque des participations de l'extérieur comme Montréal, Grand'Mère, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Québec en plus de la représentation des équipes régionales.

Les parties seront d'une durée de 2 heures et demie afin de permettre de jouer dix bouts complets. Les grandes finales des classes A, B et C auront lieu dans la soirée du dimanche, à 8 heures, sur les trois glaces du club.

Les équipes se divisent ainsi : Port-Alfred 24 ; R.C.A.F. Bagotville 8 ; Arvida 10 ; Kénogami 2 ; North Woodlands Chicoutimi 5 ; Riverbend 5 ; Dolbeau 1 ; R.C.A.F. Mont-Apica 1 ; Camerai Curling Club Québec 2 ; Outremont - Montréal 1; Sorel 1 ; Grand'Mère 1 ; Cap-de-la-Madeleine 2 ; Trois-Rivières 1.

Le calendrier de la première ronde, pour l'otention du trophée Robert Bouchard de Port-Alfred, pour le championnat de la classe A, est le suivant :

Vendredi 10 heures 30 a.m. : Vincent Lévesque, p.a., Raymond Dufour, P.AF., Guy Rivière, P.A., Grigon, Arvida, M. Carl McCulloch, P.A., Andy Toma, Bagotville, J.-B. Sweeney, Arvida, P.A., Bob Auger, Arv.

Vendredi 1 heure p.m. : Albéric Lévesque, P.A., Stan Solinski, Arv., Darbyshire, Bagotville, Guy Kinnear, Arv., Ludger Tremblay, P.A., René Routhier, P.A., Eddy Bonnenfant, Riv., F.G. Thompson, Bagotville, N. Currie, Bagotville, Basfour, Bagotville, Pete Weber, P.A., A. Beaulieu, Riv., F.A. Dagg, Arv., Carl Ott, Outremont, A. Kielback, Arv., Jean-Marie Tremblay, P.A.

Vendredi 3 heures 30 p.m. : N. Tessier, Arv., Geo. Godmaire, P.A., Dale Copeland, Bagotville, T.T. Anderson, Arv., Eddy Ricken, Riv., W. Butler, North Woodlands, M. Gummer, Bagotville, Jean Lebon, P.A., L. Beaulieu, Riv., Robert Bouchard, P.A., Keith Armour, Riv., Camille Beaulieu, P.A., J. McTavish, Bagotville, Gaston Vanasse, P.A., St-Onge, Grand'Mère, Gérard Marquis, P.A.

Vendredi 6 heures p.m. : D. Goulet, Cap-de-la-Madeleine, Georges Routhier, P.A., A.-L. Gagnon, P.A., Claude Babin, P.A., Jean-Ls, Lacroix, Trois-Rivières, Green-North Woodlands, W. Tracy, Arv., T. Savard, North Woodlands, Wellie Trubide, P.A., R. Hollands, Kénogami, Pendeault, North Woodlands, Roland Leclerc, R.A. Tectonidis, Arv., Yvan Potvin, P.A.

Vendredi 11 heures p.m. : Jean Gaudreault, North Woodlands, P.E. Lévesque, P.A., Wilson, Kénogami, R. Muirhead, Dolbeau.

Samedi 8 heures 30, a.m. Pierre Lévesque (Québec, G. P. Demarrais (Cap de la Madeleine) et Tom Murphy (Sorel), G. Asselin (Québec).

Le gagnant de la classe B, se méritera le trophée Régiment du Saguenay tandis que le trophée George Steak House est pour le championnat de la classe C. Un trophée spécial offert par Camille Gagné, de Bagotville, sera attribué à l'équipe locale qui sera éliminée la dernière au cours de la compétition. Quatre répliques individuelles seront présentées aux joueurs des équipes gagnantes dans chaque catégorie en plus de 52 prix et récompenses diverses qui seront distribuées.

Les curlers sont priés de prendre note que l'enregistrement se fait au chalet du club, ou chaque joueur recevra un horaire ainsi qu'un programme des activités de la fin de semaine.

Les années précédentes, les skips suivants ont conduit leur équipe au championnat de chaque classe respective ; en 1958, classe A : Eddy Ricken de Riverbend ; en B. Bill Tracy, d'Arvida et dans le C, Guy Kinnear, de Kittimat.

En 1959, Ford Loucks, d'Arvida, en catégorie A ; en B. T. T. Anderson, d'Arvida, et Bill Tracy, du même endroit, dans le groupe C.

En 1960, Jean-Paul Carrier, de Port-Alfred, en classe A ; Russ Fee, d'Arvida, en B. et Andy Thoma, de l'A.R.C. de Bagotville, en C.

Retour de Ben Weider au Saguenay

CHICOUTIMI. (G. P.) — Le culturiste bien connu au Canada et de par le monde, Ben Weider, qui est venu au Saguenay il y a quelques semaines, fera un retour dans notre région le 28 avril prochain.

A cette occasion, il portera main-forte aux organisateurs du concours de M. Canada 1961, et il rencontrera les membres de la presse saguenéenne, afin de causer avec eux du procès intenté à Adolphe Eichman, officier allemand soupçonné d'avoir massacré des millions de juifs.

On sait que M. Weider a assisté à une partie du célèbre procès de l'officier allemand et qu'il fera de sensationnelles révélations à la presse saguenéenne.



VAINQUEURS DE L'ENJEU — L'équipe du Garage Munger, de Jonquière, de la ligue commerciale du Centre des Loisirs du Patro de Jonquière, a triomphé du Gagné, d'Hébertville, dans une série de deux rencontres, aux quilles. Les Jonquiérois se sont mérité par leurs gains une somme de $300.00, enjeu de la série. M. Rosaire Munger, capitaine, reçoit ici le chèque, en présence de ses coéquipiers.

Les Atomiques défaits 5-2

Le Royal de Naudville prend l'avance 2-1 dans la série finale de la ligue Intermédiaire "C"

ALMA. (G.P.) — Serge Guy a participé à 4 des 5 buts de son club, hier soir, et le Royal de Naudville a remporté une précieuse victoire de 5 à 2, sur les Atomiques de St-Bruno, dans la troisième partie de la finale des éliminatoires de la ligue Intermédiaire C Lac St-Jean-Est. Le gain permet aux hommes d'Arthur Fitzpatrick de prendre une avance de 2 à 1 sur les protégés de Bernard Fortin dans la série 3 de 5.

Le trio Benoit Gauthier, Serge Guy et Claude Fortin a obtenu 4 des 5 buts du Royal. Pour sa part, Serge Guy en a réussi deux en plus de fournir deux assistances. Claude Fortin a brillé lui aussi avec un but et trois aides tandis que Benoit Gauthier y est allé d'un but et d'une assistance. Le cinquième point du Royal a été enregistré par Michel Hermègne.

Le capitaine Régis Bouchard a réussi le 1er but des Atomiques tandis que Noël Mimeault se chargeait du deuxième. Notons e npassant que le cerbère Arsenault a été solide dans les buts du Royal, tout comme son vis-à-vis, Jacques Martel, dans la cage des Atomiques. Toutefois, dans l'ensemble, la défensive des porte-couleurs de Naudville a été supérieure à celle des visiteurs et c'est ce qui a fait la différence.

La joute a donné lieu à du jeu rude particulièrement à la deuxième période. L'officiel en charge, Maurice Schullion a dû intervenir à 14 occasions pour des infractions mineures. Par ailleurs, Claude Thibeault et Justin Pilote ont écopé de punitions majeures tandis que Jean-Eudes Fortin se méritait une punition de mauvaise conduite. Fort heureux du résultat de la rencontre, l'instructeur du Royal s'est déclaré très satisfait du rendement de ses hommes. Arthur Fitzpatrick n'a pas caché également qu'il aimerait bien en finir dès la prochaine joute, même si son club bénéficierait de l'avantage du terrain, si la série se rendait à la limite des 5 parties.

Denis Bouchard devient le champion compteur de la ligue juvénile Rina

ALMA. (G. P.) — Denis Bouchard, de l'OTJ d'Isle-Maligne, a remporté le championnat des compteurs, dans la ligue de hockey juvénile Rina. C'est ce que révèlent les statistiques finales, publiées par Nicol Tremblay. Bien que le club de la Police juvénile et celui de l'OTJ d'Isle-Maligne doivent se rencontrer encore une fois pour déterminer le champion de la saison régulière, les derniers chiffres, compilés par le statisticien du circuit Gilles Guay, sont complets.

Le jeune Denis Bouchard est donc assuré du championnat des compteurs, et il a terminé la saison régulière avec une fiche de 15 buts et 13 assistances, pour un total de 28 points, soit 5 de plus que son coéquipier Luc Savard. Le capitaine de l'équipe d'Isle-Maligne présente un dossier de 11 buts et 12 assistances. C'est le meilleur pointeur du club de la Police juvénile, Claude Tremblay, qui s'est emparé de la troisième place. Tremblay totalise 21 points, soit 8 buts et 13 assistances. Pour sa part, Miville Lapointe, du collège Lamennais de Naudville occupe la quatrième place, avec un record de 16 points, qu'il partage d'ailleurs avec le jeune Gaétan Bouchard d'Isle-Maligne.

Au chapitre des gardiens de buts, le portier de l'OTJ d'Isle-Maligne affiche la meilleure moyenne défensive. Sabin Collard n'a en effet alloué que 33 points en 14 rencontres, ce qui lui donne une moyenne de 2.36 buts alloués par joute. Notons également que Sabin Collard a réussi 2 blanchissages, au cours de la saison. Léo-Paul Renaud, le cerbère de la Police juvénile, se classe deuxième dans ce domaine, avec une moyenne de 2.46. Le jeune Renaud a également réussi 2 blanchissages, durant la saison. En 13 parties, le cerbère de la Police juvénile a accordé 32 buts à l'adversaire. Luc Harvey, de l'ESCA présente un dossier de 2.84 tandis que Reynald Vallières, du collège Lamennais, a conservé une moyenne de 4.33.

Rappelons que les clubs de la Police juvénile et de l'OTJ de l'Isle-Maligne en viendront aux prises, ce soir à 6 h. 30, à l'arena d'Alma, pour déterminer le championnat de la cédule régulière.

Echos du hockey à Chicoutimi-Nord

CHICOUTIMI. (G. P.) — Les Vaillants de Chicoutimi-Nord ont défait les Citadelles de l'endroit 5-3, dans une partie disputée sur la patinoire St-Luc.

Yvan Filion, avec 4 buts, et Miville Beaumont ont été les compteurs des Vaillants.

Dans une autre partie hors-concours, le Jeune Commerce de St-Honoré a disposé des porte-couleurs de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, au compte de 8-5.

Dans la ligue Canadienne

Les Lions bien représentés dans l'équipe "tout étoiles"

ROBERVAL. (L. L.) — Les représentants de différents services d'information de la région et tout particulièrement les commentateurs sportifs de Roberval, ont procédé en fin de semaine au choix de l'équipe "tout étoiles" de la ligue Canadienne de Hockey Lac St-Jean.

Ce circuit de calibre intermédiaire, lequel terminera bientôt ses activités saisonnières, a suscité beaucoup d'intérêt auprès de la gent sportive du Lac St-Jean et nombreux furent les commentaires qui ont entouré chacune des 84 parties à l'affiche du calendrier de la saison 1960-61.

En faisant la lecture de cette équipe de rêve, on remarquera que la première ligne d'attaque des Lions de St-Gédéon compose d'une façon intégrante la première formation de ce club d'étoiles. On notera aussi que le choix de l'instructeur de l'année s'est porté sur le dynamique Raymond Baillargeon, des Royaux de St-Jérôme, tandis que Camille Lajoie, des Etoiles de Roberval, fut considéré comme le gardien de buts du circuit.

Voici les noms des joueurs choisis :

Cerbère : Camille Lajoie, Roberval. Substitut : Jules Lebel, St-Jérôme. Défenses : Claude Allard, St-Jérôme; Errol Blouin, Roberval; Georges Parker, Desbiens; Léo Desgagné, St-Félicien. Avants : 1ère ligne : Henri Néon, St-Gédéon; Nicolas Dolbec, St-Gédéon; Jocelyn Audet, St-Gédéon. 2ème ligne : Jean-Pierre Simard, St-Jérôme; Régis Guénard, Roberval; Charles Tremblay, St-Félicien. 3ème ligne : André Létourneau, Chambord; Raymond Lachance, St-Prime; Henri-Paul Desbiens, Desbiens.

Moniteur de l'année : Raymond Baillargeon, St-Jérôme.

Le ballon-panier à l'Amicale Mariste

CHICOUTIMI. (G.P.) — Les Normaux ont défait les Bedaines 26-22, hier soir dans une joute de ballon-panier de l'Amicale Mariste, de Chicoutimi. Les meilleurs compteurs pour les gagnants furent Raymond Fournier avec 16 points, et Pat Auclair 8 points.

Pour les perdants, Marc Savard et Marc Desbiens ont récolté 6 points chacun.

Au deuxième programme, les Pieds Plats ont écrasé les Nez Creux, 53-25. Guy Fournier, de l'équipe gagnante, a compté 35 points, pour enregistrer ainsi le plus haut score individuel de la saison, au ballon-panier, et Pierre Poliquin 9 points.

Les compteurs de l'équipe perdante, Rémi Tremblay avec 14 points et Claude Vaillancourt 7 points.

L'Amicale et le Sacré-Coeur font MATCH NUL

PORT-ALFRED (W. G.) — L'amicale St-Joseph de Grande-Baie et le Sacré-Coeur du même endroit ont fait partie nulle 8 à 8 sur la patinoire du collège.

La partie a donné lieu à du jeu ouvert et les deux cerbères n'ont pas chômé au cours de la soirée.

Paulo Perron, avec 4 filets et Cyrille Bouchard, avec trois, ont été les meilleurs pointeurs du Sacré-Coeur. Oscar Tremblay a enregistré l'autre. Chez les Amicalistes de César Laberge, Germain Potvin a réussi le truc du chapeau pendant que Ghislain Potvin et Jacques Miliard y allaient de deux marques chacun. Marcellin Asselin compléta le pointage.

Les trois clubs de St-Alexis, soit le Domrémy, le Sacré-Coeur et l'Amicale forment une ligue locale dont les éliminatoires doivent commencer la semaine prochaine. Selon un porte-parole d'une équipe, ce sera un "Round Robin" qui servira à déterminer le vainqueur.

Le National de Paul Dufour à Grande-Baie

Par suite de l'impossibilité l'obtenir la glace du Palais municipal en raison de la préparation de cette surface glacée pour le grand bonspiel régional, les amateurs de Grande-Baie, surtout les jeunes, ont eu le plaisir de voir leurs favoris tenir une séance d'entraînement sur la patinoire du collège St-Joseph, mardi. Le National doit être au même endroit ce soir et continuer les exercices en préparation des prochaines joutes de la ligue junior.

Professeurs vainqueurs

ARVIDA. (P.B.) — Les professeurs laïcs d'Arvida ont de nouveau connu la victoire ces derniers jours, et cette fois-ci, contre les Alouettes de Ste-Thérèse du circuit Junior "B" d'Arvida, par un pointage assez élevé de 9 à 4. En effet, les trios de l'instructeur Georges Saucier ont très bien fonctionné et n'ont jamais ralenti pour assaillir la forteresse des Alouettes plus d'une trentaine de fois.

Dans ce triomphe d'équipes les francs-tireurs Omer Cormier et Jean-Paul Bussières se sont mis en vedette en récoltant chacun un tour de chapeau. Pour sa part, l'ailier droit O. Cormier a complètement ridiculisé la défensive des Alouettes en se défaisant de deux arrières-gardes pour faire sortir ensuite le cerbère D. Boudreault de ses buts et lancer le disque dans un filet désert. Le rusé compteur Léo Auclair ne rata pas la cible et profita de deux minces ouvertures pour recevoir le crédit de deux buts alors que le combatif William Roussy enregistra le dernier.

Chez les perdants, Michel Gagnon y alla d'une paire de buts alors que Carol Pineault et Jean Gagnon comptèrent les deux autres.

La rencontre qui fut assez dure par moments, occasionna une perte dans le camp des professeurs. En effet, l'arrière-garde, Maurice Dinelle, victime d'une mauvaise collision, s'est fracturé le nez et a dû être transporté à l'hôpital. Durant son absence, le robuste Jules Morin, s'est avéré un pilier à la défense en plus de récolter deux assistances.

Lors d'une première joute, les Alouettes avaient réussi à niveler les chances, mais cette fois-ci, les professeurs laïcs ont pratiqué un meilleur jeu de position, une mise en échec plus serrée et un jeu de passe plus efficace. N'ayant perdu que 2 ou 3 duels depuis le début de leurs activités, les professeurs sont confiants de connaître un autre succès lorsqu'ils rencontreront en fin de semaine un club formé des dirigeants de l'OTJ de St-Philippe.

Joute décisive

On connaîtra ce soir le champion du circuit Rina

ALMA. (G.P.) — C'est ce soir qu'on connaîtra le champion de la saison régulière, dans le circuit juvénile Rina. Un problème assez épineux s'est présenté, à la fin du calendrier 1960-61, lorsqu'on s'est aperçu que deux clubs avaient complété la saison avec un nombre égal de points. Les deux clubs concernés sont la Police juvénile d'Alma et l'Isle-Maligne, qui ont obtenu chacun 19 points dans le classement.

On avait cru un moment que le président Gilles Guay et ses directeurs s'en remettraient à la ligne de conduite adoptée par la QAHA en pareil cas, étant donné qu'aucun règlement n'avait prévu la situation dans le circuit Rina. Après discussion avec tous les intéressés, on a finalement décidé de présenter une partie supplémentaire, où les hommes de Bernard Morissette, d'Alma, et ceux d'Adélard Fortin, de l'Isle-Maligne, devront faire un maître, coûte que coûte.

Dans un camp comme dans l'autre, on s'est abstenu de faire des pronostics sur cette partie extrêmement importante. Pour sa part, Bernard Morissette ne cache pas qu'il serait particulièrement intéressé au championnat. L'as ailier gauche, qui a laissé les Aiglons la saison dernière, a obtenu des succès à la fois surprenants et remarquables à la direction de la Police juvénile d'Alma. Il n'ignore pas toutefois que Adélard Fortin a une équipe bien balancée, qui peut fournir de grands efforts quand elle se décide.

La partie débutera à 6 h. 30 ce soir, en l'arena d'Alma.

Damien Boulanger déloge son rival Gerry Bellemarre

ALMA. (G. P.) — Un autre champion a été couronné dimanche dernier à l'heure des quilles, au palais des quilles d'Alma. Il s'agit de Damien Boulanger qui a supplanté Gerry Bellemarre, qui avait fait très bonne figure pendant trois semaines.

On se rappellera que Bellemarre avait réussi des triples de 525, 559 et 575 lors de son règne à cette compétition locale. Dimanche, Bellemarre n'a réussi qu'un triple de 456 et il a été défait par Damien Boulanger qui a inscrit 483. Boulanger a réussi des parties de 133, 181 et 169. Pour sa part, Bellemarre a aligné des parties de 147, 178 et 133.

Il faut ajouter que Gerry Bellemarre est celui qui a établi les meilleures performances à l'Heure des Quilles d'Alma, saison 1960-61.

Dimanche prochain, le nouveau champion, Damien Boulanger, devra affronter le jeune quilleur Jean-L. Fleury. On s'accorde à dire que la rencontre pourrait être très intéressante. Boulanger est un quilleur d'expérience et Fleury est capable de résultats surprenants.



DEUX CHAMPIONS — Quand deux joueurs de hockey se rencontrent, ils causent hockey. Quand deux champions se rencontrent, ils se félicitent mutuellement de leurs performances. Serge Guy et Benoit Gauthier, tous deux du Royal de Naudville, champion de la saison régulière dans le circuit intermédiaire "C", Lac-St-Jean Est, causent avant une autre joute. Guy a remporté la palme chez les francs-tireurs du circuit, avec 31 buts; Gauthier s'est acquis le championnat des compteurs avec 52 points.

Circuit junior "B" d'Arvida

Alouettes en avant 2 à 1 dans la ronde semi-finale

ARVIDA. (P.B.) — Dans la troisième joute de la série semi-finale du circuit junior "B" d'Arvida, les Alouettes de Ste-Thérèse n'ont éprouvé aucune difficulté pour vaincre les As de St-Mathias 7 à 1. Ce gain permettait ainsi aux Alouettes de prendre les devants 2 à 1, dans cette ronde éliminatoire 2 de 3. Jouant avec assurance, et conscient de sa défensive, le club de l'instructeur Eddy O'Doherty a pénétré à volonté dans le territoire ennemi pour s'assurer de ce grand triomphe.

Les avants Jean et Michel Gagnon surent se mettre en évidence, dans le camp des Alouettes, en récoltant deux buts chacun. Les autres compteurs C. Pineault, B. McLean et R. Cloutier, ont joint leurs efforts, pour assurer la victoire tandis que B. Bolduc se chargea d'éviter le blanchissage pour les As de St-Mathias.

La série se poursuivra maintenant dimanche après-midi sur la patinoire de St-Mathias, et ils devront afficher une excellente tenue pour éviter l'élimination.

Les Lions égalisent le compte 1-1 dans la série finale

CHICOUTIMI. (G. P.) — Un but tardif de Roland Grandisson, à la troisième période, a permis aux Lions du Christ-Roi d'égalisr les chances 1-1 dans la série finale 3 de 5 de la ligue junior B de Chicoutimi.

Les Lions ont fait une poussée de 4 buts dans la dernière période pour l'emporter 6-5, dans la deuxième partie de la série disputée sur la patinoire de l'école secondaire. Réal Villeneuve a marqué deux buts pour les vainqueurs, les autres allant au crédit de Roland Grandisson, Gaby Leclerc, Merc Tremblay, et G. Leclerc.

Chez les perdants, Réal Fortier a été le plus en évidence avec une paire de buts. Yves Tremblay, Ghislain Pineault, T.-A. Tremblay ont complété le pointage.

La troisième partie de la série sera disputée jeudi soir, sur la patinoire des Canadiens du Sacré-Coeur.

Ligue canadienne

Le Chambord gagne 7 à 6 contre St-Gédéon

ROBERVAL. (L.L.) — La deuxième joute de la série finale de 3 sur 5 dans la ligue canadienne de hockey au lac St-Jean se jouait mardi soir à Chambord, entre ce dernier club et celui de St-Gédéon. Le résultat fut de 7 à 6, après temps supplémentaire, en faveur du Chambord, lequel se trouve maintenant sur un pied d'égalité dans la lutte, puisque St-Gédéon avait remporté la première joute.

La joute de mardi, à laquelle assistait une foule considérable de sportifs, se déroula à vive allure et le jeu fut passablement rude. 17 punitions furent infligées, dont 2 pour mauvaise conduite.

Henri Néron, du St-Gédéon, s'est avéré la principale étoile de son équipe, puisqu'il participa à cinq buts avec 2 points et 3 assistances. Pour le Chambord, ceux qui se mirent particulièrement en vedette furent Jacques Boivin, Jules Boivin et Jacquelin Desmeules. Jacques Boivin donna la victoire à son club.

Voici le compte après chaque période : 1ere 3 à 2 pour Chambord; deuxième 5 à 2; troisième 6 à 6. En supplémentaire, après 8 min. 24 secondes, Jacques Boivin comptait le point victorieux pour Chambord.

2 nouveaux membres au club Richelieu

CHICOUTIMI. (M.T. — Le club Richelieu de Chicoutimi s'est enrichi de deux nouveaux membres, hier soir. Il s'agit de MM. Louis-Henri Harvey et Edouard Fleury dont c'était le souper d'initiation.

Les deux nouveaux membres ont été présentés au groupe par leurs parrains respectifs, les Richelieu Joseph-Eugène Houde et Jean Laflamme. Comme c'était un souper d'initiation, il n'y avait pas de conférencier.

A la fin du repas, le président Marcel Laverdière a appris aux membres que, la semaine prochaine, les Richelieu seront reçus par leurs épouses.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

A l'Assemblée législative : Adoption unanime d'une motion

Hâter la construction du pont sur le fleuve

QUEBEC (J.-L. L) — L'assemblée législative a adopté à l'unanimité hier une motion du député de Champlain, M. Maurice Bellemare, priant le gouvernement de hâter la construction d'un pont entre Trois-Rivières et la rive sud du fleuve, à la hauteur de Ste-Angèle.

Au cours du débat sur cette motion, le ministre de la Voirie, M. Roch Pinard, a soutenue que la réalisation de ce projet avait toujours été tuée par le premier ministre Duplessis, "de son vivant". Le ministre a ajouté que des membres de la corporation du pont le lui avaient affirmé en plusieurs circonstances.

"Depuis une vingtaine d'années, a précisé M. Pinard, de nombreux groupements ont réclamé ce pont. Toutes les Chambres de commerce de la région ont plaidé à tour de rôle en faveur de sa construction. Et nous avons constaté que le projet était toujours bloqué au même endroit".

Le ministre a également reproché au député de Champlain de vouloir se faire du capital politique avec cette question.

"Nourrirait-il des ambitions secrètes ? s'est demandé M. Pinard. Aurait-il des ambitions à la chefferie de l'Union nationale ? De toutes façons, la lutte que se feront le chef actuel de l'opposition, l'intendant de Bagot et lui, pour ce poste, sera féroce. Qui l'emportera ? C'est là une question de $64,000 . . . L'issue de la lutte dépendra de Robert Rumilly ou plutôt d'un certain M. Martineau".

Usant de son droit de réplique sur sa propre motion, le député de Champlain a fait un bref historique des différentes étapes traversées par le projet du pont de Trois-Rivières. Il a nié catégoriquement que M. Duplessis se soit toujours objecté à sa construction.

"Qu'on ne vienne pas nous dire, a déclaré à ce sujet M. Bellemare, que c'est M. Duplessis qui a toujours bloqué la réalisation de ce projet ! Il n'a jamais été contre; bien au contraire, il l'a favorisé de toutes ses forces en tenant compte de l'économie de la province".

Deux autres députés de l'opposition, MM. Camille Roy, de Nicolet, et Yves Gabias, de Trois-Rivières, ont également participé au débat pour appuyer la motion de leur collègue de Champlain.



IL Y AVAIT UNE FOIS . . . une maison construite à l'angle des rues Bonaventure et Cartier. Elle a été démolie par l'entreprise en démolition Jos. Bourassa. La ville a accordé ce contrat pour $300. A ce moment, nous avions mentionné qu'un autre entrepreneur offrait ses services gratuitement et qu'il avait déjà démoli 16 maisons à la satisfaction de la ville. M. Bourassa nous a fait remarquer qu'il s'agit de $300 pour la main-d'oeuvre, chargés au programme des travaux d'hiver. Le gouvernement fédéral paye $150, la province paye $120, et la ville $30. Les $300, au lieu d'être payés par le contribuable municipal seul, seront aussi perçus du contribuable provincial et du contribuable fédéral — cette trinité de la taxation ne fait qu'UN SEUL PAYANT.

Mémoire du Jeune commerce de la Mauricie

Création de parcs et affranchissement des lacs demandés à M. G.-D. Lévesque

SHAWINIGAN, (J. L.) — Le groupement des Chambres de commerce des Jeunes de la Mauricie doit soumettre cet avant-midi, à M. Gérard-D. Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, un mémoire portant sur l'affranchissement progressif des lacs et sur la création de parcs de récréation et de conservation.

Piloté par le président régional, M. Roland Bédard qui est accompagné des présidents de chacune des onze chambres de la Mauricie et du secrétaire régional, Me Jean-Guy Trépanier, ce mémoire expose plus particulièrement la situation en Mauricie.



M. ROLAND BEDARD, président régional du Jeune commerce de la Mauricie.

"La Mauricie est une région où abondent les lacs et les sites naturels pittoresques. Cependant, une grande partie de ce territoire est concédée à bail et il ne reste, pour le bénéfice de la population, qu'un nombre très restreint d'endroits où l'on peut jouir de terrains de villégiature et de parcs bien aménagés", est-il écrit.

Le groupement régional soutient qu'il est important "de prendre des mesures qui mettront à la disposition du public, certains espaces qui ne représenteraient qu'une partie minime des territoires déjà concédés à bail".

On fait remarquer que l'ouverture d'une route Mauricie-Lac-St-Jean est susceptible d'entraîner l'exploitation de cette région à peu près vierge et de soustraire au domaine public, les meilleurs sites disponibles.

Trois points de vue

Le Jeune Commerce soutient que son mémoire, qui renferme une résolution adoptée lors d'un récent congrès régional, touche les points de vue social, économique et touristique.

Les heures de loisirs sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses : "Il est important que la population ait des endroits sains pour jouir de ce temps mis à sa disposition". Même si notre région est riche en lacs et endroits possibles de villégiatures, il est à noter qu'il est difficile pour la population de jouir pleinement de tous ces avantages à cause des trop nombreux lacs concédés.

"Aux points de vue économique et touristique, l'affranchissement de quelques lacs et la création de parcs récréatifs susciteraient un développement touristique considérable qui pourrait se manifester de diverses manières, soit par la camping, soit par le développement de centres de villégiature, soit par l'aménagement de parcs publics. Ce développement touristique apporterait d'intéressantes ressources économiques à notre région et, par conséquent, à la province".

C'est pourquoi le groupement régional demande au ministre Gérard-D. Lévesque, "l'affranchissement progressif d'un nombre important de lacs à proximité des villes de la Mauricie, afin d'atteindre les trois buts suivants : permettre à la population d'acquérir des terrains autour de certains de ces lacs et développer les voies d'accès nécessaires; établir, à un endroit facilement accessible et particulièrement bien adapté, un centre de récréation en plein air, comprenant : pêche, baignade, camping, golf, tennis, équitation, et autres, le tout d'une superficie permettant un développement concentré et intensif; créer pour la conservation, un parc national similaire à ceux qui existent déjà dans la province".

L'homme ne doit pas être subordonné à l'économique

-- L'abbé J.-G. Hamelin

SHAWINIGAN — A l'occasion de la Semaine du dimanche, l'abbé J.-G. Hamelin, prenait la parole au cours de la chronique syndicale prononcée sur les ondes du poste CKSM de Shawinigan, dimanche pour livrer quelques réflexions sur l'observance du dimanche tant chez les employeurs que chez les employés. L'abbé Hamelin donna lecture d'un document publié sur le sujet, par l'épiscopat du Canada, et rappelant les grands principes directeurs concernant le dimanche.

"On se souvient, disait l'abbé Hamelin, des pressions exercées sur nos gouvernements il y a quelque temps pour que la production soit organisée d'une façon continue sept jours par semaine. Autrement, paraît-il, on ne pouvait concurrencer. Il ne m'appartient pas de juger des motifs économiques à la base d'une telle demande, mais une chose est certaine: Si on cède trop facilement, on subordonne tout simplement l'homme à l'économie, on fait passer les profits avant le devoir religieux des travailleurs et Dieu se contente des restes.

"Une tendance s'affirme de considérer le dimanche comme un jour ouvrable, ajoutait l'abbé Hamelin. Il faudra pourtant un bon jour s'apercevoir que Dieu a ses exigences et qu'il ne badine pas avec ses commandements. Le précepte du repos hebdomadaire est un précepte grave et ceux qui passent outre enfreignent la loi de Dieu.

J'ai l'impression que les consciences sont largement faussées sur ce point: nos conventions collectives, dans les principales usines, prévoient que le travail du dimanche sera réduit au strict nécessaire. Un employeur ou un contracteur qui fait exécuter du travail qu'il sait non nécessaire et qui n'y est pas gravement au précepte; de même que le travailleur qui accepte du travail qu'il sait non nécessaire et qui n'y est pas obligé. Il y a sur ce point, dans certains syndicats, une règle facile à suivre: hors les cas de nécessité par l'opération continue, et prévus dans la convention ne seront admis le dimanche que dans les cas d'urgence, et après entente avec les représentants du syndicat. Si eux acceptent ces travaux comme nécessaires, ils pourront être exécutés par quiconque veut les accomplir.

"La prime accordée au travail du dimanche, continuait-il, fait fléchir souvent bien des consciences. Il faudrait une fois pour toutes acquérir des convictions solides, le problème ne sera pas résolu par des textes de loi, même si cela est nécessaire, il ne sera même pas résolu par des articles de la convention collective, même si cela est nécessaire; il le sera par les convictions chrétiennes de tous ceux qui auront décidé de faire vraiment appliquer les conventions en accord avec les exigences de leur conscience.

"Il y a tout de même des valeurs extrêmement importantes en jeu ici, enchaînait-il. Rappelons une phrase du document : "L'observation du précepte dominical est un indice sûr d'un ordre sain tant du point de vue économique que du point de vue social". C'est vers cela que nous tendons tous, concluait-il. C'est ce que visent tous nos efforts : établir un ordre vraiment équilibré où les choses seraient à leur vraie place, où l'humain et par conséquent, le religieux, ne seraient pas subordonnés à l'économique".

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-Matinée
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand Duc
5:30—L'enfant du cirque
6:00—Caméra 13
7:15—CKTM-TV salue
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléthéâtre
11:15—Téléjournal
11:30—Nouvelles sportives
11:35—Météo
11:40—Le 13 vous informe
11:45—Scotland Yard
12:15—CBC TV News
12:25—Fin des émissions.

DEMAIN

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame . . .
3:30—Bonjour madame . . .
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13 . . .
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe . . .
11:30—CBC TV News
11:40—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions

Le président de l'A.C.M. à Shawinigan

SHAWINIGAN — Le président national de l'Association des Manufacturiers Canadiens, M. T. R. McLagan rendra visite demain, aux membres de la section de la vallée du St-Maurice. Il sera accompagné de quelques officiers supérieurs de l'A.M.C. Il prononcera une allocution au dîner que lui offriront les manufacturiers de la région, au Cascade Inn, le même soir.

M. McLagan, qui est également président de la Davie Shipbuilding, de Lauzon et de Canadian Shipbuilding Limited, de Montréal se propose en même temps, de présenter ses hommages aux maires de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Recherché depuis trois jours

La sommation signifiée, Me Caron nie sa culpabilité

LOUISEVILLE. (G.B.) — Me Germain Caron nie sa culpabilité. Son procureur, Me Réal Legris, de Trois-Rivières, s'est présenté au palais de Justice de Québec, au greffe de la Cour de Magistrat, pour répondre à une sommation qui n'avait pas encore été signifiée à son client et l'accusant d'avoir enfreint les articles 69 et 70 de la loi de la Législature.

On sait que son adversaire politique des deux dernières élections provinciales l'accuse d'avoir siégé illégalement au Parlement de Québec et d'avoir voté au moins une fois, et illégalement, parce qu'il est propriétaire de l'immeuble qui abrite les bureaux de la Police provinciale à Louiseville. Le texte de la plainte stipule également que Me Caron s'est servi de sa soeur comme prête-nom au moment de signer un bail de location des lieux avec le ministre des Travaux Publics, en mai dernier, soit M. Roméo Lorrain, représentant Sa Majesté la reine Elisabeth II. La cause a été fixée au 13 mars.

Il y avait plusieurs jours que le huissier recherchait l'accusé, à Québec. On avait même posté trois policiers de faction à l'entrée du Parlement, à la porte des quartiers d'habitation de l'accusé, au Château Frontenac, et au palais de justice.

N'ayant pu rejoindre Me Caron, ni à Québec, ni à Louiseville, où il demeure, pendant quelques jours, la consigne se poursuivait à Québec, quand, lundi, on eut vent de sa présence à Louiseville. On fit alors venir la sommation, mais au moment où celle-ci atteignait le comté de Maskinongé, le député était retourné à Québec, où il déléguait son avocat pour se rapporter en son nom à la Cour de magistrat.

Violente attaque

Ayant visiblement appris ce qui se passait autour de lui à la lecture de LA PRESSE, Me Caron est revenu hier à l'Assemblée législative pour se lancer dans une violente attaque contre notre journal. Il affirme que LA PRESSE est le journal le plus mal renseigné et le plus mal intentionné de la Province. Il a nié que son épouse ait été absente de son domicile de Louiseville, et que de toute façon il y demeurait une servante qui aurait sûrement répondu si quelqu'un s'était présenté. — Nous avions annoncé que Mme Caron était également introuvable à Louiseville —

A tout événement, le représentant de LA PRESSE à Louiseville, M. Marius Dupuis, a composé une vingtaine de fois, dans la journée de vendredi, le numéro de téléphone de Me Caron, à différents intervalles, et il n'a obtenu aucune réponse.

Et contrairement à ce qu'affirme Me Caron, nous croyons que LA PRESSE est fort bien renseignée . . . Et sur une foule de sujets.

Verdict de mort accidentelle dans le cas de M. H. Dorval

SHAWINIGAN. — Le coroner de Shawinigan, le Dr Frank Noël, a rendu dernièrement un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Hervé Dorval, trouvé mort, le 11 février, près de sa camionnette, dans le garage adjacent à sa résidence au cimetière St-Michel.

La mort serait attribuable à l'asphyxie par l'oxyde de carbone. On avait remarqué en effet que la clé était encore sur le moteur de la camionnette quand le corps de M. Dorval a été découvert, ce qui laissait croire que le véhicule avait épuisé complètement la réserve de gazoline.

M. Dorval était le fossoyeur et le gardien du cimetière St-Michel. Il était âgé de près de 52 ans.

A Shawinigan

L'école Mgr Charbonneau sous la direction des Frères Maristes ?

SHAWINIGAN (J.L.) — Les frères Maristes, qui ont la responsabilité de l'école St-Jacques, dans la paroisse Ste-Croix, seront sollicités de prendre charge de l'école des garçons, dans la paroisse St-Charles-Garnier, et qui portera le nom : "Ecole Mgr Charbonneau".

C'est le sens d'une résolution qu'a proposée le commissaire Wilfrid Vincent, mardi soir, en demandant au secrétaire-trésorier, M. Roland Boulanger, de bien vouloir profiter de la circonstance pour remercier les frères Maristes pour leur magnifique travail à l'école St-Jacques.

Il a également été question d'un professeur d'anglais. Les frères Maristes ont offert à la Commission scolaire les services d'un de leurs religieux compétent à enseigner l'anglais dans les classes de Shawinigan. Les commissaires n'ont pas été en mesure de prendre leur décision immédiatement. Ils sont désireux de ne pas manquer cette occasion d'obtenir les services d'un professeur d'anglais qu'on dit fort compétent.

Transaction de $33,000

La Commission scolaire achète des terrains à Shawinigan-Est

SHAWINIGAN. — Les commissaires des Ecoles Catholiques à Shawinigan ont adopté, mardi soir, une résolution prévoyant l'achat de terrains dans Shawinigan-Est pour une valeur de $33,000 en prévision de l'agrandissement prochain de l'école St-Joseph. Cette école, qui compte présentement huit classes, en comptera vingt bientôt, d'après le projet des commissaires et des besoins qui se font sentir dans cette partie de la ville.

La Commission scolaire versera à M. Emery Lavergne la somme précitée pour l'achat de 18 terrains. C'est moins que le montant qu'aurait normalement dû coûter cette transaction, du fait que M. Lavergne a accepté quatre terrains de la Commission scolaire en échange. En fait la commission a vendu à M. Lavergne ses quatre terrains au même prix du pied carré que celui-ci demandait pour ses propres terrains, soit 40 cents.

Les commissaires, désireux d'agrandir l'école St-Joseph où on a dû aménager une classe dans le sous-sol cette année, préféraient posséder un terrain de forme carrée plutôt que rectangulaire afin d'être en mesure d'exécuter le projet d'agrandissement.

Il faudra que la Commission scolaire obtienne aussi une partie de la 45e rue qui devait séparer les terrains de M. Lavergne et celui de la Commission scolaire. L'emplacement de cette école se situe entre les 44e et 46e rues et les 14e et 16e avenues, moins huit terrains : quatre que possédait déjà M. Lavergne sur la 14e avenue et les quatre autres qu'il a obtenus en échange avec la Commission scolaire.

Le corps public disposera ainsi d'un terrain de 183,920 pieds carrés au lieu de 81,000 comme présentement.

Aussitôt que les approbations du Surintendant de l'Instruction Publique seront données, il y aura là un projet d'au moins $300,000 pour les travaux d'agrandissement, en se basant sur un chiffre ordinairement admis de $20,000 par classe.

Les officiers du Conseil du travail besogneront ferme

TROIS-RIVIERES. — A la suite de l'élection récente au Conseil du travail, les officiers réélus n'ont pas caché qu'une tâche ardue les attend en raison du chômage aigu qui sévit encore, mais ils ont assuré leurs commettants de ne pas battre en brèche et de travailler sans relâche au progrès des familles ouvrières.

M. Robert-J. Roy a été réélu président pour un septième terme ; M. Roger Lemire lui faisait la lutte à ce scrutin. Les autres officiers réélus sont M. Albert Bergeron, du local 216 Wayagamack, 1er vice-président, pour un quatrième mandat ; M. A.-O. Robindaine, du local 136 St-Lawrence, 2e vice-président, pour un deuxième terme ; M. Richard Carbonneau, agent d'affaires, du local 322, secrétaire-trésorier pour un deuxième mandat ; M. Henri Hamel, du local 101 de la Canada Iron, réélu sergent d'armes après plusieurs années à ce poste.

Les directeurs au nombre de huit, sont MM. A. Pépin, L. Côté, G. Diamond, P. Gravel, M. Rouette, H.-P. Beauchesne, R. Berthiaume, G. Corriveau.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Trois blessés dans une collision

M. Henri-P. Cloutier perd la vie, près de la Pointe-du-Lac

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — Une tragédie de la route a fait un mort et trois blessés en fin d'après-midi, hier, sur la route no 2, près de la Pointe-du-Lac, à environ huit milles à l'ouest de Trois-Rivières.

M. Henri-Philippe Cloutier, 62 ans, de Trois-Rivières, a succombé sur le coup, tandis que son épouse et la grand'mère de cette dernière ont subi de graves blessures. Le Dr Roch Gingras, pour sa part, qui roulait seul dans son automobile, a aussi subi des blessures. Ce dernier et Mme Veuve Georges Couture, 80 ans, ont été transportés à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, tandis que Mme Cloutier repose présentement à l'hôpital Ste-Marie.

La collision frontale est survenue dans une courbe et les deux véhicules ont été sérieusement avariés. Les victimes ont été transportées par les ambulanciers des maisons Rousseau et frère et Julien Philibert.

L'enquête du coroner a été ouverte à huit heures hier soir sous la présidence de Me Guy Lebrun, pour l'identification de M. Cloutier, puis elle a immédiatement été ajournée "sine die".

La victime était copropriétaire du magasin de mercerie Lambert et Cloutier, rue Champflour, à Trois-Rivières. Elle a d'ailleurs été identifiée par M. Léo Lambert.

C'est l'agent Henri-Paul Deschênes de la Sûreté provinciale qui a mené l'enquête judiciaire.

Pour éviter une chute fatale :

Un camionneur de T.-R. se fracture une jambe

TROIS-RIVIERES. — Pour éviter une chute fatale dans le fleuve St-Laurent, un camionneur employé au service de déneigement des rues de la ville s'est fracturé la jambe gauche, hier matin, quand son camion bascula sous le poids de la charge.

Il s'agit de M. Marcel Lamy, 32 ans, de 623 rue Des Forges, conduisant un camion de M. Clément Laquerre. Il fut conduit à l'hôpital Ste-Marie par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frères.

L'accident s'est produit vers cinq heures hier matin à un quai près de la Charbonnerie St-Laurent.

Constatant que le camion allait être emporté dans le fleuve, M. Lamy décida de tout abandonner pour se projeter hors de sa cabine.

On se souvient qu'il y a quelque temps, un autre camionneur fit une chute fatale dans les eaux glacées du fleuve, dans des circonstances analogues.

Aux écoles de Shawinigan

La commission corrige les absences anormales

SHAWINIGAN — Les commissaires d'écoles de Shawinigan sont toujours surpris d'entendre, à la lecture du rapport du contrôleur d'absences, que des enfants se sont absentés de l'école à cause d'un manque de chaussures ou autres raisons semblables.

Sur les treize cas décelés en janvier dernier, une de ces absences était motivée par cette raison. Il est vrai, toutefois, qu'aussitôt le cas soumis à qui de droit le nécessaire est fait pour que l'enfant ne puisse manquer la classe plus longtemps. Les sociétés de St-Vincent-de-Paul de chacune des paroisses et le club Richelieu ont à coeur de pourvoir tous les enfants de familles nécessiteuses du strict nécessaire.

Les absences anormales n'ont atteint qu'un pourcentage de .008 et les absences normales 3.28 au cours de ce mois.

Octrois

Les commissaires, qui tenaient leur assemblée régulière, mardi, à l'hôtel de ville, ont accepté de verser un octroi de $100 au comité d'organisation de la semaine de l'éducation. La Fédération des Guides catholiques de Shawinigan a reçu $75.

Divers

Il a été aussi proposé par le commissaire Guy Thibaudeau de verser une somme de $417.93 à M. Marcel Gauthier pour des travaux non prévus aux plans du couvent de St-Charles-Garnier.

D'autre part, les commissaires ont adopté les comptes au montant de $199,132.06, dont la lecture venait d'en être faite par M. Roland Boulanger, secrétaire-trésorier.

M. Jos St-Arnaud, qui avait offert la plus basse soumission pour la fourniture de cache-soleil, stores vénitiens et draperies au couvent St-Charles-Garnier, a obtenu ce contrat au montant de $3,490.19. L'autre soumissionnaire, les Industries Ricard Limitée, demandaient $4,839.24.



TRAGEDIE ROUTIERE — Un citoyen bien connu de Trois-Rivières a perdu la vie vers 4 h. 30, hier après-midi, à la suite d'une collision frontale survenue près de la Pointe-du-Lac. M. Henri-Philippe Cloutier a été tué sur le coup, tandis que son épouse et la grand'mère de cette dernière, ainsi que le Dr Roch Gingras, de St-Alexis-des-Monts, ont été transportés à l'hôpital, souffrant de multiples fractures et contusions. Cette photo nous fait voir l'état de l'auto de M. Cloutier après l'accident.



ELECTION AU CONSEIL DU TRAVAIL — M. R.-J. Roy a été réélu président du conseil du Travail de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, pour un septième terme. L'élection a eu lieu récemment au Temple du Travail. On y voit quelques officiers élus, à savoir, de gauche à droite, M. A.-O. Robindaine, 2e vice-président; M. Robert-J. Roy, président; M. Albert Bergeron, 1er vice-président; M. Richard Carbonneau, secrétaire-trésorier, et M. Henri Hamel, sergent d'armes. Les officiers avouent affronter une tâche ardue en raison du chômage aigu qui sévit encore mais assurent les 10,000 membres syndiqués de leur dévouement entier à la cause de l'ouvrier.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Où en est-on avec...

Le plan directeur

La population de Trois-Rivières est à la veille de connaître l'aspect futur de cette ville, grâce aux plans préparés soigneusement par les urbanistes conseils Bégin et Robert. Le plan directeur sera en effet déposé officiellement à l'hôtel de ville, le 10 mars, en présence de nombreux dignitaires.

Le plan couvre tous les aspects de l'organisation du territoire; il comprend environ 16 planches. Le rapport d'accompagnement, fort volumineux, est contenu dans un document d'au moins 400 pages.

Le plan directeur avait été ordonné au début de 1957, par l'administration que dirigeait le maire Laurent Paradis. Il aboutit aujourd'hui à point nommé, à un moment où tout semble prêt à Trois-Rivières pour accepter pareil coup de barre et suivre la nouvelle orbite tracée.

Trois-Rivières s'agrandit — du côté des Forges pour le moment — , ouvre de nombreux nouveaux secteurs domiciliaires, s'assure de nouvelles liaisons avec un pont sur le fleuve et un aéroport, se développe même du côté touristique sinon industriel avec le projet de l'île St-Quentin, se modernise avec une usine de compost et une usine de filtration. Vraiment, le plan directeur tombe à son heure.

Le conseil municipal recevra officiellement le plan directeur dans l'après-midi du 10 mars, à 3 heures, tandis qu'une manifestation est prévue dans la soirée. Le directeur de la publicité de Trois-Rivières, M. Irenée Rochefort, a été chargé de préparer la remise solennelle du document. On sait que de nombreuses personnalités y assisteront, recrutées tant à la tête des institutions sociales que chez les chefs d'entreprise.

L'auteur du plan, M. Benoit-J. Bégin, a prévu une exposition de trois jours au cours desquels le public pourra prendre connaissance à loisir des diverses planches et du projet dans son entier.

Mais le plan directeur ne sera approuvé par le conseil qu'après son exposition. Entre-temps, les corps publics auront eu le loisir de faire leurs recommandations.

Les secrets du plan directeur n'ont pas été divulgués. Nous avons seulement su qu'il s'opposait à l'aménagement du marché au carré Lafosse, en raison d'un boulevard de ceinture passant par cet endroit. Mais de toutes façons, le voile sera levé dans une dizaine de jours.

Périodiquement, LA PRESSE récapitulera, pour le bénéfice de ses lecteurs, les principaux projets mis de l'avant par l'administration. Cette série fera le point sur les principaux problèmes locaux et régionaux qui agitent notre temps. A ce titre, il sera bon de conserver cette série au fur et à mesure qu'elle sera publiée.

Question courante à Trois-Rivières

Y a-t-il nécessité d'un marché public?

TROIS-RIVIERES. (GMB) — La ville disposera dans un avenir prochain d'un monument qui fut cher aux anciens : la place du marché aux denrées dans le quadrilatère des Forges, Badeau, St-Antoine et la ruelle derrière un groupe de magasins de la rue Notre-Dame.

Tout le monde semble d'accord sur la disparition de cette laideur en plein centre du quartier commercial. On ne sait encore ce qui s'élèvera sur cet emplacement. Il fut question d'un immeuble à bureaux, avec vaste terrain de stationnement sous l'édifice. Il a aussi été question d'un grand magasin à rayons.

Dans certains milieux bien informés, on prétend que le conseil favoriserait plutôt le premier projet afin de ne pas ajouter à la concurrence que subit déjà le commerce local. De plus, l'opinion du maire, qui imprime généralement sa marque dans les décisions du conseil, serait, dit-on, favorable au projet d'un édifice à bureaux.

Un nouveau marché ?

Evidemment, les commerçants qui gagnent leur vie sur la place du marché ont posé la question : Où irons-nous ? Le maire Mongrain a déjà déclaré qu'en cas de transaction, concernant l'immeuble actuel du marché, la ville se réserverait une période de quelques mois pour installer ailleurs, à l'écart du centre commercial, un nouveau marché aux denrées.

On sait que la création d'un marché aux denrées a eu comme raison justificative le fait de permettre aux agriculteurs de vendre leurs produits aux gens de la ville. Aujourd'hui, avec les événements, cette raison a perdu de sa valeur, et il reste tout au plus deux cultivateurs qui viennent chaque semaine sur la place du marché. Il s'agit donc de commerçants, de gens qui achètent des produits manufacturés pour les revendre à profit aux gens de la ville.

Ce commerce est-il justifié ? Evidemment, il y a du pour, et il y a du contre. Il appartient au public de juger. Actuellement au marché aux denrées de la rue des Forges, il y a dans l'édifice quatre magasins de produits de bouche, et à l'étage, quatre bouchers. Sur la place publique, 67 éventaires vendent de la viande et environ 35, des fruits et légumes.

Ce qui fait hésiter nos édiles d'abolir la tradition du Marché aux Denrées, c'est qu'en définitive, ça reste encore une affaire lucrative. Il en coûte en frais, environ $26,000 et le marché rapporte, dit-on, $52,000. Avant de faire disparaître cette institution, on y pense à deux fois. De plus il y a quantité d'acheteurs et d'acheteuses qui aiment la "saveur" du magasinage au Marché aux denrées. Elles ont le plaisir de marchander, de faire baisser les prix sous la magie d'un regard, de causer de la pluie et du beau temps.

Tous ces facteurs font partie de la psychologie du commerce. Il y a aussi une partie importante de la population qui croit dur comme fer que l'existence d'un marché constitue un équilibre des prix, et que si le marché allait disparaître, nous devrions payer beaucoup plus cher le jambon et la saucisse.

Un projet

La ville de Trois-Rivières considère la possibilité d'exproprier un certain nombre de maisons sur la rue St-Philippe, pour y ériger le futur marché. L'évaluation municipale s'élève à $78,200, mais l'expertise de l'évaluateur, M. Omer Lacroix, se chiffre à $147,081. Il faut en ceci, considérer le facteur de dépossession et trois autres facteurs majeurs : La valeur physique, la valeur marchande et la valeur économique. Il peut s'agir de trois ou de deux facteurs à la fois, ou de l'un ou de l'autre.

L'opinion de la Chambre

Dans son récent mémoire au conseil de ville, la Chambre de commerce a exprimé son opinion à ce sujet. Dans ce mémoire, la Chambre suggère :

1. Un rapport complet de l'urbaniste sur le sujet ;
2. La Chambre s'est prononcée en faveur de la disparition du marché aux denrées ;
3. La Chambre s'oppose à la nécessité d'un nouveau marché aux denrées à proximité de notre centre commercial ;
4. La Chambre est d'avis qu'une transaction concernant le marché actuel devrait fournir les sommes nécessaires et exclusivement employées à créer des centres de stationnement. — La Chambre ne dit pas "à créer un nouveau marché".
5. Le futur édifice, sur l'emplacement de l'actuel marché, devra pourvoir à ses propres facilités de stationnement et ne pas compliquer le problème actuel.

Voilà l'attitude de la Chambre de commerce, telle qu'exposée dans son mémoire. Elle est claire, nette et ne laisse subsister aucune équivoque. Elle est d'avis que l'ère des marchés aux denrées en plein air a vécu en 1961. On comprend que c'est pour des raisons de progrès, d'hygiène et d'économie bien dirigée.

La Chambre ne fait aucune allusion aux considérations politiques qui pourraient entrer en ligne de compte, consciente qu'elle est que les échevins ont avant tout l'intérêt du bien commun.

La question est à l'ordre du jour depuis quelques semaines. On en discutera. Nous suivrons les débats et nous en ferons part au public. La ville de Trois-Rivières s'est engagée dans une voie de progrès. Personne ne doute de la bonne volonté de ceux qui la dirigent et chacun sait, selon l'attitude de la Chambre, que la population peut s'alimenter sans un marché en plein air.



POUR LA BASILIQUE — Le maire du Cap-de-la-Madeleine a versé sa contribution à l'oeuvre de la basilique Notre-Dame-du-Cap. C'est à titre de chevalier de Colomb et non à celui de premier magistrat qu'il a posé ce geste en faveur d'une oeuvre qu'a entreprise l'Ordre des chevaliers de Colomb. Cette photo a été prise au bureau de M. Desrosiers, mardi après-midi. Nous reconnaissons, entourant le maire : MM. Arthur Pronovost et Claude Hasty, respectivement premier et second vice-présidents de la campagne, et M. Richard Rochefort, président.

Chez le ministre de la Voirie

Importante délégation de la Mauricie, vendredi

LA TUQUE. (G.O.R.) — Les maires des régions du Lac St-Jean, de la Mauricie et de la vallée du St-Maurice rencontreront, vendredi matin, à 9 h. 30, M. Bernard Pinard, ministre provincial de la Voirie, à ses bureaux de Québec pour discuter avec lui de l'achèvement de la route La Tuque-Lac-St-Jean.

Le voyage est organisé sous l'instigation de la Commission touristique de la Mauricie. La nouvelle nous a été communiquée hier soir par Me Rodolphe Roy, de La Tuque, président nouvellement élu de la Commission touristique. La délégation, comprenant de 30 à 40 personnalités, comprendra, outre les maires, les présidents des Chambres de commerce, jeunes et ainées, des représentants de chacune des localités, membres de la Commission touristique et autres mouvements intéressés.

Assemblée des hommes d'affaires de Grand'Mère

GRAND'MERE — L'Association des hommes d'affaires de Grand'Mère tiendra une assemblée générale vendredi soir, au local du Jeune Commerce, à 555, 3e Rue.

L'assemblée, qui débutera à 9 h. 45, comporte entre autres, une étude des heures d'ouverture et de fermeture des maisons de commerce aux jours de fêtes. On proposera aux membres que, le Vendredi-Saint, les établissements commerciaux soient fermés entre 3 et 4 heures. Le lundi suivant Pâques, les magasins devraient être fermés. Par contre, ils seraient ouverts toute la journée du mercredi suivant Pâques. Le 11 mai, jour de l'Ascension, les établissements commerciaux seraient également fermés, de même qu'à la St-Jean-Baptiste, à la Confédération, à la Fête du Travail, à la Toussaint, à l'Immaculée-Conception, à la Noël, au Jour de l'An et à l'Epiphanie.

L'Association a prévu un horaire spécial tenant compte des heures de fermeture pour la période des Fêtes de 1961.

Le constable Gilles Pothier promu sergent

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Un constable comptant treize ans de service à la police municipale, M. Gilles Pothier, a été promu sergent sur recommandation du directeur Jean-Marie Brunet et après ratification du Conseil municipal. Le sergent Pothier remplacera à ce poste le sergent Paul Vadnais pressenti comme sergent à la nouvelle escouade motorisée qui doit être formée incessamment.

Le Conseil a également autorisé le sergent Vadnais et six constables à suivre les cours donnés à Montréal, du 6 au 10 mars, par la conférence de circulation des municipalités du Québec.

Préférence à la main-d'oeuvre locale à l'usine de filtration

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Un sondage de l'ingénieur Paul-Edmond Dufresne, surveillant des travaux au chantier de l'usine de filtration, a révélé que les entrepreneurs Tellier et Groleau favorisent de plus en plus l'embauchage de la main-d'oeuvre locale.

Le 15 décembre dernier, la proportion des employés de Trois-Rivières était de 58 p.c. ; le 18 janvier, de 54 p.c. et le 8 février de 62 p.c. à l'exclusion de St-Michel des Forges et du Cap-de-la-Madeleine considérées à part, les employés de l'extérieur comptent de moins en moins sur ce chantier. Cette contribution de l'extérieur s'établissait à 26 p.c. le 15 décembre, à 8 p.c. le 18 janvier et à 4 p.c. le 8 février.

On se souvient que des échevins avaient formulé des plaintes au sujet de l'embauchage à la suite de récriminations d'ouvriers. Hier soir, les membres du Conseil ont accueilli sans commentaire les données fournies par M. Dufresne, mais ont demandé une copie de ces chiffres.



GAGNANTS DE L'ILLUMINATION — Lors du dernier souper mensuel du Jeune commerce de St-Stanislas, les trophées aux gagnants du concours d'illumination ont été décernés. Sur cette photo apparaissent (de g. à d.), MM. Emilien Lefebvre, premier prix pour St-Prosper, don de MM. J.-B. Frigon et Léo Bélanger; le maire Henri St-Arnaud qui reçoit le trophée Gérard-Fugère décerné à la localité gagnante du concours interparoissial; Louison Marcotte, président du comité d'illumination et vice-président J. C.; Berchmans Ayotte, détenteur du premier prix pour St-Stanislas. Ce dernier a reçu le trophée des commerçants locaux.

M. René Hamel reçoit une cinquantaine de femmes libérales

QUEBEC. — Un groupe d'une cinquantaine de dames de l'Association des femmes libérales de St-Maurice a été reçu hier par le ministre du Travail et député de ce comté, M. René Hamel.

La présidente de l'association, Mme J.-S. Ducharme, dirigeait la délégation qui est arrivée à Québec à la fin de l'avant-midi. Après leur visite au ministre, les dames libérales ont assisté à la séance de l'Assemblée législative. Elles ont ensuite pris le dîner au café du Parlement, où elles étaient les invitées de M. Hamel.

A propos de la circulation

Le sens unique avant les mesures extrêmes

-- Le maire Foucher

SHAWINIGAN — "Le sens unique doit passer avant l'installation de parcomètres ou le stationnement d'un seul côté de la rue", selon le maire Armand Foucher, qui commentait la question controversée du sens unique sur les rues Frigon et Gigaire. Le sens unique a réglé le problème des embouteillages sur la rue Notre-Dame en face de l'église du Christ-Roi, selon M. Foucher. "Nous avons réglé le même problème sur les 1ère et 2e Rues, avec le sens unique, à la satisfaction de tout le monde".

"Depuis quelques semaines, dit-il, nous avons réglé le même problème sur les rues Frigon et Gigaire, dans le meilleur intérêt des marchands et des autres intéressés. Avec le sens unique, il est maintenant possible de stationner des deux côtés de ces rues, sans nuire à la circulation, ce qui permet aux clients d'arrêter plus facilement près du magasin de leur choix".

"Si nous avions hésité plus longtemps à rendre ce service du sens unique, nous aurions eu avant longtemps des demandes de stationnement d'un seul côté et aussi des demandes pour l'installation de parcomètres".

Le maire Foucher est d'avis qu'il est essentiel d'épuiser tous les moyens disponibles avant d'en venir à installer des parcomètres ou de limiter le stationnement à un seul côté sur une rue.

Cette question est discutée depuis plusieurs semaines. Des requêtes avaient demandé le sens unique. Les mêmes signataires ont demandé de ne pas instituer le sens unique. Le conseil a dû trancher la question et il a décidé d'instituer le sens unique pour une période d'essai de trois mois. Aujourd'hui encore des commerçants surtout prétendent que le sens unique fait du tort à leur négoce. D'autres prétendent le contraire. Le maire pour sa part, a déclaré à quelques personnes, qu'on lui "passerait sur le corps", avant qu'il accepte de signer une résolution prévoyant l'abolition du sens unique. "Il nous faut travailler pour eux, même malgré eux", explique-t-il quand il est question des quelques protestataires qui, en fait, sont de moins en moins nombreux.

Région trifluvienne

Brève panne d'électricité

TROIS-RIVIERES. (D. M.)— Quelques localités environnant Trois-Rivières et des secteurs au nord de cette ville ont éprouvé une panne d'électricité de trente minutes hier matin. Un porte-parole de la Shawinigan Water and Power a expliqué qu'un fil haute tension s'est rompu à la station de Mondelet, dans la banlieue et que le bris a causé cette panne.

Les municipalités de Pointe-du-Lac et de St-Etienne des Grès, de même que les secteurs urbains de Normandville, de Spémont, de St-Philippe et le terrain de l'exposition ont été plongés dans l'obscurité à cause de cette panne.

Les employés de la Shawinigan ont terminé le changement du câble défectueux à 7 h. 50.

Parcomètres neufs dans Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (G. M. B.) La ville effectue présentement des changements de parcomètres dans certains secteurs des rues Des Forges, Notre-Dame et St-Maurice. 108 têtes sont ainsi changées au coût total d'environ $1,100. Ce travail se fait en vertu d'une décision adoptée par le conseil, après consultation avec l'urbaniste et le directeur de la Sûreté.

L'objectif de la ville consiste à rendre le stationnement plus difficile sur les artères commerciales et d'inciter les automobilistes à stationner aux parcs de stationnement, où les parcomètres ont une durée maximum de dix heures, dit le directeur de la sûreté.

Donc, on réduit le stationnement à 30 minutes, mais on ne va pas jusqu'à l'enlever complètement, selon la recommandation de la Chambre de commerce. L'automobiliste a perdu l'habitude de marcher, c'est un fait, et il cherche à stationner sa voiture le plus proche possible du but à atteindre.

Afin d'activer la "rotation", on a donc doublé le coût du stationnement, et on a divisé par quatre le temps alloué. Sous l'ancien système, sur le secteur Des Forges seulement, environ 35 véhicules venaient prendre place dans les stalles à toutes les deux heures. Il en résultait un ralentissement de la circulation des véhicules, qui devaient attendre celui qui reculait dans sa stalle. Désormais, le changement se fera à toutes les 30 minutes. Ce mouvement de va-et-vient sera quatre fois plus fréquent, donc il ralentira d'autant la circulation.

On comprend qu'il s'agisse d'une "expérience" et que la ville ne soit pas encore décidée à suivre les recommandations du mémoire de la Chambre: interdire le stationnement dans les quartiers commerciaux et accorder du temps gratuit de stationnement dans les parcs. L'aventure des parcomètres a déjà coûté passablement d'argent à la ville. Il sera difficile de connaître le fond de l'histoire. En attendant, les automobilistes ne semblent pas très heureux d'une aventure, dont ils acquittent les frais.

En février à Shawinigan

$54,700 attribués en permis de construction

SHAWINIGAN. — L'inspecteur des bâtiments, M. Jacques Sansfaçon, qui est aussi l'ingénieur de la ville, a accordé sept permis de construire en février dernier pour une somme totale de $54,700.

Le rapport compilé par M. Robert, de Charette, indique que ces permis permettront l'érection de trois nouveaux logements, à un prix de $32,000. Les autres permis sont ainsi détaillés : rénovation à une maison après incendie : $10,000 ; un magasin en béton : $7,000; réfection de la façade de la Caisse populaire mauricienne, $4,000; transformer une vitrine : $1,200 et rehausser un garage existant : $500.

Le total de ces permis se compare à neuf permis en février 1960 pour une somme de $62,700. Les deux premiers mois de cette année sont en net recul sur les deux comparables de l'an dernier. A date il y a pour $55,500 en valeurs d'accordés, comparativement à $124,800 pour les deux premiers mois de 1960.

ENTRE LES DEUX ARCHES

par Marius DUPUIS

Premier anniversaire

L'équipe folklorique "Les loups de la rivière", organise une soirée dansante pour le samedi, 13 mars, à l'occasion de son premier anniversaire de fondation. L'orchestre Armstrong fera les frais de la musique et tous sont invités à se joindre au groupe pour faire de cette soirée folklorique, un réel succès.

Nouveaux surveillants

MM. Alfred Lefebvre et Emile Plante, tous deux de Louiseville, occupent depuis une semaine, la fonction de surveillants au centre d'accueil Providence, ils remplacent MM. Wellie Lysight et Denis Benoit.

Ouverture de nouveaux cours

Un autre cours de formation aux chômeurs, celui d'opératrices de machines à coudre, débutera à Louiseville, le 6 mars. Ce cours de six semaines, qui sera donné aux jeunes filles désireuses de se spécialiser dans ce genre d'occupation, est approuvé par le programme "M" de la formation professionnelle au Canada. Les jeunes filles qui reçoivent présentement des prestations d'assurance-chômage continueront de les recevoir pendant leur cours, tandis que celles qui n'ont pas droit aux prestations recevront une allocation du ministère de l'Aide à la Jeunesse pour défrayer une partie des dépenses qu'elles auraient à faire. Toutes les jeunes filles intéressées à suivre ces cours doivent s'enregistrer au Bureau National de Placement, 36, Ste-Elisabeth, Louiseville. Ces cours sont sous la juridiction de l'Ecole des métiers de Louiseville.

Compétition cycliste

Les cyclistes du comté de Maskinongé et des environs (amateurs seulement), sont invités à s'inscrire immédiatement en vue de prendre part à une course de 50 milles, laquelle aura lieu à Louiseville, au début de l'été. Pour tout renseignement, communiquer avec le président du club cycliste de Louiseville, M. Lionel Lacombe, à CApital 8-4431.

Remerciements de la JOCF

La JOCF remercie sincèrement la population de Louiseville pour l'encouragement apporté lors de sa récente soirée. Des remerciements tout spéciaux vont à la chorale mixte de Louiseville et à Mlle Monique Brassard qui ont su si bien prendre la vedette en remplacement de Mlle Germaine Dugas, retenue à Montréal.

Nouvelle publication bientôt

L'histoire de Louiseville paraîtra sous peu. En effet, le rév. père Germain Lesage, o. m.i., vient tout juste de terminer son ouvrage, susceptible d'intéresser les citoyens de Louiseville et de la région. C'est un travail immense, exclusivement sur Louiseville, qu'il ne faudrait pas manquer de se procurer dès la parution. L'auteur est actuellement professeur à l'université d'Ottawa. C'est un talent de chez nous puisqu'il est natif de Louiseville.

Hausse d'assurance

Les propriétaires d'autos-taxis de Louiseville verront probablement leur minimum d'assurance porter de $5,000-$10,000 à $10,000-$20,000, lors de la prochaine séance du conseil. On invite les intéressés à venir discuter ce problème avec nos édiles le 13 mars. Ce change-

Voir LES ARCHES en page 25

A Shawinigan - Sud

On devra peut-être fermer les écoles, faute d'argent

SHAWINIGAN-SUD. — La situation financière de la Commission scolaire de Shawinigan-Sud est précaire. A tel point que les commissaires craignent de se voir forcés à fermer les écoles, si le gouvernement provincial ne remplit pas les coffres.

Il y a longtemps que les revenus de la taxe foncière sont dépensés. Sur le budget de $900,000, la taxe foncière rapporte un peu plus de $200,000. La différence est comblée par le gouvernement en octrois divers : statutaires et autres.

Les commissaires ont dû, depuis bien des années, faire des pèlerinages à Québec plus souvent qu'à leur tour... assez pour être considérés comme des fonctionnaires du gouvernement. Chaque voyage permettait de revenir avec quelque espoir... et même, parfois, des billets de banque. Le président, M. Henri Lapointe en sait quelque chose. La situation ne s'est pas améliorée toutefois, car chaque année, c'est la même petite chanson : des prières pour demander de l'argent au gouvernement provincial, et ce, occasionné totalement par la ville de Shawinigan qui déverse à Shawinigan-Sud son trop-plein de population.

Pendant que les citoyens de Shawinigan se vantent d'habiter la ville la plus riche de la province, leurs "concitoyens" de Shawinigan-Sud suent toutes les sueurs de leur corps pour trouver des moyens d'administrer leur municipalité. Shawinigan a des industries en quantité qui paient 80 pour cent des taxes de la ville. Shawinigan-Sud n'a que des résidences privés pour loger les ouvriers et les professionnels qui travaillent à Shawinigan.

Tous les espoirs d'annexion de Shawinigan-Sud à Shawinigan semblent chose du passé. Les commissaires avaient même présenté un projet de loi à la législature provinciale il y a deux ans, pour demander l'autorisation de recevoir des taxes sur les industries de Shawinigan. Cette permission leur fut refusée. Le premier ministre du temps, M. Maurice Duplessis, leur a suggéré de "s'annexer à Shawinigan". De sorte que les problèmes n'ont guère changé. Ils ont évolué avec le temps, même, car maintenant c'est par dizaine de mille dollars qu'il faut compter les besoins de Shawinigan-Sud.

M. Henri Lapointe estime que sur 3,200 étudiants dans les classes à Shawinigan-Sud, c'est au moins de 2,000 à 2,500 qu'il faut compter ceux qui sont à la charge de la municipalité, à cause de la proximité de la ville de Shawinigan.

Le gouvernement provincial, qui oblige Shawinigan-Sud à procurer tous les services éducatifs à ces 3,200 étudiants, est appelé à faire sa part. De fait, il est ordinairement condescendant aux difficultés financières de Shawinigan-Sud. C'est ainsi que le surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers a promis, dernièrement, une somme de $50,000 pour aider à défrayer une tranche des salaires bi-mensuels des professeurs. Le compte de banque était à découvert de $40,000. Le surintendant a avisé la banque par télégramme qu'un montant de $50,000 serait bientôt envoyé à la Commission scolaire, de sorte que cette tranche des salaires a pu être acceptée.

Qu'arrivera-t-il de la prochaine tranche des salaires ? Si la Commission scolaire n'a pas l'argent en caisse, M. Lapointe est d'avis qu'il faudra fermer les écoles pour ne pas risquer de faire travailler le personnel enseignant gratuitement. C'est la solution extrême qu'il tentera d'éviter.

Il est confiant d'ailleurs que le gouvernement provincial comprendra les difficultés de sa commission scolaire et qu'il évitera que des mesures extrêmes ne soient prises, afin de ne pas priver de classe, aussi bien les écoliers de Shawinigan-Sud que les "écoliers de Shawinigan qui fréquentent les écoles de Shawinigan-Sud".

Taxe de vente à Shawinigan-Sud

SHAWINIGAN-SUD. — Le gouvernement provincial a avisé hier le président de la Commission scolaire, M. Henri Lapointe que des lettres avisant les commerçants qu'il leur faudra prélever un pour cent additionnel comme taxe de vente, étaient mallées depuis vendredi dernier.

La nouvelle taxe éducationnelle sur les ventes devrait donc être prélevée ces jours-ci. De fait, elle aurait dû être effective depuis le 1er mars.

Déjà à Shawinigan, cette taxe est prélevée, et ce, depuis le 1er janvier. A Grand'Mère, on a commencé à l'imposer à compter du 1er février. D'autres localités de la région ont déjà commencé à prélever cette taxe ou se préparent à le faire. Les revenus de cette taxe qui, pour Shawinigan-Sud, pourraient rapporter $30,000 par année, serviront à des fins éducationnelles.

Premiers canons

(PC) — On fait remonter l'usage du canon en guerre à 1346, à la bataille de Crécy, qu'Edouard III d'Angleterre gagna contre Philippe VI de France. Les premiers canons s'appelaient bombardes.

En marge de l'actualité

TROIS-RIVIERES

Galeries philatéliques

Une classe des élèves des religieuses Ursulines visitera cet après-midi les galeries philatéliques de M. James Lévesque, à son domicile. Regrettons encore une fois que les galeries ne soient pas installées dans un local convenable qui attirerait les foules toujours avides de s'instruire et curieuse de l'histoire.

Cinéma et censure

Ce midi, le club Richelieu recevra à sa tribune des conférenciers, M. André Marchand, professeur de littérature à l'école normale de Trois-Rivières. M. Marchand entretiendra ses auditeurs de cinéma et censure. Il sera présenté par M. Jean Gascon et remercié par M. Henri-Georges Gauthier. Le déjeuner sera sous la présidence de M. André Jacob.

SHAWINIGAN

Plans précieux

La compagnie Shawinigan Water and Power vient de remettre au service technique de la ville des plans à l'échelle 40 pouces au pied. Il y a en tout 60 plans du genre qui montrent des parties détaillées de la surface de la ville. Ces plans se réfèrent à un croquis d'ensemble calculé à 200 pieds au pouce. Ces plans datent de 1931 et des années suivantes. Ils ont été revisés d'année en année. M. Sansfaçon, ingénieur de la ville estime le coût de ces plans à quelque $100,000. Ils seront surtout utiles pour connaître l'utilisation du sol.

25 années

Chaque mois, le bulletin de la Shawinigan Water and Power publie les noms de ceux qui ont atteint plus de 25 années de service avec cette compagnie. Parmi eux se trouve M. Georges Gauvin, de Shawinigan, qui, le 5 février dernier, a compté 40 années de service. Le bulletin souligne aussi la mort de quatre employés de la Shawinigan, survenue en février : MM. Donald M. Fraser, Richard Gill, Jean-Arsène Loisel, de Shawinigan et M. Charles-Auguste Plourde de la Gabelle.

Initiation

Le cercle Jeanne-Mance des Filles d'Isabelle de Shawinigan tiendra une initiation, le 16 mars prochain. Les dames et demoiselles intéressées à se joindre à ce mouvement, sont priées de communiquer avec Mme Louis Courtois, à LE. 6-2239 qui fournira de plus amples informations.

Les Mistigris

Après deux mois d'inactivité, l'équipe folklorique "Les Mistigris" tiendra une première soirée récréative au couvent du Christ-Roi, samedi à 8 heures.

Un choix de danses variées plairont certes aux centaines de jeunes qui ne manqueront pas de venir applaudir les folkloristes. De nouveaux membres ont joint les rangs de l'équipe et nul doute qu'ils apporteront certes aux manifestations folkloriques tout l'entrain indispensable.

A partir du 4 mars, ces soirées se répéteront toutes les semaines. L'invitation s'étend particulièrement aux garçons de plus de 16 ans.

La pénitence

Les laïcs sont appelés une fois par année à s'interroger sérieusement sur leur rôle dans l'église militante. Le sujet de discussion qu'on soumet à leur intention cette année, au cours de la semaine de l'apostolat laïc qui se poursuivra toute la semaine prochaine, porte sur la pénitence. Chaque paroisse a son comité qui voit à l'organisation des manifestations. Dans la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc, de Shawinigan, le responsable, M. Robert Lamothe, invite tous ses co-paroissiens et les citoyens de Shawinigan-Sud à une grande soirée à la salle du couvent Ste-Jeanne-d'Arc, dimanche soir, à 8 heures.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Maintenant que la "manne" est chose du passé, le moment propice est venu plus que jamais, il nous semble, de soumettre les critiques constructives qui s'imposent relativement à ce sport unique, s'il en est un, qu'est la "pêche aux petits poissons des chenaux"... Il est de notre ressort de mettre le doigt sur la plaie lorsqu'une déficience quelconque vient entraver dangereusement la bonne marche d'une activité publique, riche en promesses et en possibilités dont le sort devient menacé... Nous manquerions à notre devoir si nous ne rapportions ici ce que bien des gens pensent tout bas mais n'osent avouer tout haut et ainsi ne peuvent atteindre les principaux intéressés... En parlant des "intéressés", nous ne pensons pas nécessairement à ceux qui se dévouent depuis nombre d'années pour organiser des manifestations de toutes sortes et mousser une publicité de premier plan... Ceux-là méritent toute notre considération, et elle leur est acquise...

Nous faisons plutôt allusion aux "intéressés" qui travaillent et RECOLTENT dans l'ombre, mais ne jouent pas moins un rôle de tout premier ordre... Nous voulons parler, vous l'avez deviné, des propriétaires de cabanes... Il est notoire que ces derniers savent très bien encaisser les recettes qui leur tombent du ciel à la suite d'un travail acharné que s'imposent volontairement les organisateurs de carnavals... Mais lorsqu'il est question pour eux de mettre l'épaule à la roue, ces messieurs font mine de s'en f... éperdument... Cependant, que de lacunes flagrantes pourrions-nous leur reprocher qui, une fois redressées, rehausseraient le niveau de popularité que suscitent les activités hivernales de la région... Malgré de nombreuses critiques formulées, souvent aussi discrètes que nécessaires pour ne pas nuire outre mesure à la bonne renommée du patelin que forment les quelques centres où se pratique la pêche à la petite morue, on doit encore déplorer tout autant aujourd'hui, que les exploitants savent mal diriger leur entreprise et ce, à leur détriment personnel et au préjudice de ceux qui se dévouent corps et âme pour attirer chaque année, en ces lieux, des milliers de touristes qui s'en retourneront peut-être déçus...

La déception de ces visiteurs aura sans doute été provoquée par la cupidité absurbe de quelques locateurs qui auront profité d'une forte demande de cabanes pour hausser exagérément le prix de location d'une de leurs bicoques, misant sur la naiveté apparente ou sur l'embarras dans lequel se trouvent un groupe de sportifs venus de loin pour tenter leur chance à la ligne et se voyant presque obligés d'accéder aux exigences du profiteur... Cette mesquinerie émanant d'esprits étroits pourrait également être qualifiée de gaffe monumentale si on considère que son auteur ne fait tout simplement que cracher en l'air et que son péché lui retombe sur le nez, si des âmes généreuses ne se dévouaient tant pour leur amener en somme toujours plus de clients... Nous pourrions facilement étendre notre critique aux restaurateurs et hôtelleries qui profitent de la circonstance pour hausser le prix de leurs sandwiches, mais nous osons espérer que ces derniers réaliseront assez tôt le tort qu'ils se font à eux-mêmes et à l'industrie touristique en agissant de la sorte, et qu'ils reviseront leur politique en conséquence...

Messieurs les maires des municipalités concernées, ainsi que les principaux organisateurs des manifestations, se sont récemment réunis pour élaborer un programme de promotion et de publicité, ayant pour but de mousser la pratique de ce sport et ainsi encourager la venue des touristes... On a parlé d'amélioration des routes et de publicité à l'échelon provincial et national, mais s'est-on assez arrêté au sort réservé au visiteur qui, pour la première fois, foule le sol de ces localités et les glaces de ces rivières ? Ordinairement, lorsqu'un maire décide d'aller taquiner la petite morue, on le reçoit avec déférence... Aussi court-il peu de chances de connaître toutes les péripéties du voyage d'un amateur novice qui, en arrivant sur les lieux, cherchera en vain une place centrale où s'adresser pour louer une cabane...

Une fois la cabane louée, et à quel prix, il s'agira pour l'étranger de se débrouiller avec toutes les instructions et descriptions qu'on lui aura fourni pour localiser le petit château en question... Pour ce, il devra déambuler, souvent par grand froid, parmi des centaines et des centaines de ces petites constructions semblables... On a souvent entendu raconter l'aventure de visiteurs obligés de retourner tard dans la soirée, faute de n'avoir pu retracer la cabane supposément différente des autres... Il est également arrivé à des touristes isolés, mais faisant partie d'un groupe, de s'absenter de la cabane pour aller quérir de la nourriture et des breuvages, et de se voir dans l'obligation de s'en retourner à leurs doux foyers sans avoir pu se retrouver dans un de ces villages tout à fait dépourvus d'urbanisme...

On doit donc déplorer l'absence d'un système de guides au service des visiteurs, ainsi que d'une bâtisse centrale où touristes, guides, propriétaires de cabanes et organisateurs pourraient s'assembler... Si on veut atteindre le but visé en ce domaine, messieurs les maires de toutes ces localités où la pêche aux petits poissons des chenaux est devenu un sport d'envergure, devraient user de leur autorité pour faire comprendre leurs intérêts aux principaux intéessés afin de ne pas chasser à tout jamais les visiteurs, mais plutôt leur donner tout le confort nécessaire pour les ramener annuellement...

Lettre ouverte de Jos. Ferron

"M. G. Defond, des Cats, se plaint alors qu'il a tous les avantages

M. Léo-Paul-Jos Ferron profite de l'hospitalité de LA PRESSE pour répondre à certaines déclarations de M. Gérard Defond, lui adressant certains reproches et publiées, mardi, dans les pages d'un quotidien trifluvien. Voici donc le texte de la réponse qu'adresse l'instructeur des Reds de Trois-Rivières à M. Defond :

"En lisant la déclaration de M. Gérard Defond des Cats de Shawinigan, dans le Nouvelliste du 28 février, en marge de la joute As jr de Québec vs Reds, j'en conclus que ce monsieur aime à compliquer les choses simples et à se "fourrer" le nez dans les choses qui ne le regardent pas. Comme ses déclarations sont fausses et entachées de partisannerie et qu'elles pourraient induire les amateurs de hockey en erreur je ne peux les ignorer et je crois de mon devoir de faire une mise au point.

Je tiens à réfuter l'affirmation de M. Defond à l'effet que j'aurais déclaré que le président de la ligue nous obligeait à jouer cette joute. Toutefois, je désire souligner que la joute Reds-Citadelles disputée à Québec samedi dernier, n'avait pas plus de conséquence pour le classement des équipes mais que les Reds ont été cédulés pour la jouer et ils se sont rendus. Je n'ai jamais même pensé à faire canceler cette joute car toute ligue bien organisée remplit sa cédule complète. Et je ne crois pas que l'association jr "A" de hockey de Québec soit un circuit de "petite rivière".

M. Defond peut parler à son aise car son club a joué toutes ses parties locales et obtenu toutes les recettes possibles d'après le calendrier.

Dans cette affaire, M. Defond se montre plus royaliste que le roi puisqu'il veut absolument faire canceller une partie qui ne le regarde pas et où son club n'a rien à voir. A moins qu'il ne craigne de passer pour mesquin vis-à-vis du club St-Hyacinthe en le privant d'une recette à laquelle il a droit. On peut comprendre facilement qu'il préfère ne pas jouer cette partie car il épargnerait les frais d'un voyage aux dépens du club d'Yvan Prud'homme qui perd la recette d'une joute locale. On peut parler comme vous le faites M. Defond lorsque tous les avantages sont pour soi.

En ce qui regarde les Reds, nous devions jouer cette joute comme tout club bien organisé doit jouer toutes ses joutes et rendre justice à ses détenteurs de billets de saison. Ces gens avaient payé pour 20 joutes des Reds et nous les leur avons données. Et M. Conrad Parent n'a jamais songé à se récuser devant ses obligations comme ce fut le cas de M. Defond envers le club St-Hyacinthe.

Le seul sujet de discussion portait sur le fait que nous voulions jouer la joute mardi soir au lieu de lundi soir qui est le soir réservé à l'O.T.J. au Colisée.

Le président Léopold Cloutier, de Québec nous a forcés à jouer lundi soir, pour ne pas surcharger les As qui commençaient mercredi soir, leur série avec les Citadelles. C'était son droit de président de nous faire jouer deux soirs de suite ou de faire jouer les As deux soirs consécutifs. Il nous a fait jouer lundi plutôt que mardi, et c'est mon club qui a joué deux soirs de suite. C'était son droit.

Pour ce qui est du dimanche de M. Defond, je dois lui rappeler, car il le sait, malgré qu'il feint de l'ignorer, que je lui ai offert de jouer jeudi, à Shawinigan, et dimanche, à Shawinigan également, afin de lui laisser son dimanche à Shawinigan, ce à quoi il avait droit, mais je tiens à faire remarquer à M. Defond que je le trouve beaucoup plus intéressé lorsqu'il parle de ses propres recettes et qu'il tient beaucoup plus à ses droits quand cela touche son propre portefeuille. Pourtant, il parle avec aisance des joutes locales des autres clubs lorsque cela lui épargne des frais de voyage.

En terminant, il me fait particulièrement plaisir de souligner que M. Defond ne devrait pas s'inquiéter des Reds. Je peux en prendre soin moi-même comme je l'ai prouvé avec l'aide de mes joueurs, en jouant lundi soir, contre les As et en infligeant une défaite aux Cats, à Shawinigan, le lendemain soir au compte de 6-4.

Léo-Paul-Jos. Ferron,
instructeur des Reds
de Trois-Rivières.



BONSPIEL DES EMPLOYES DE LA WABASSO — Lundi dernier eut lieu l'ouverture du bonspiel Initiation des employés de la Wabasso. A cette occasion, plusieurs invités d'honneur étaient présents. Nous voyons sur la photo, M. Frank House, directeur du personnel, lançant la première pierre. Il est entouré de MM. Gaston Fleury, vice-président du club; Murray Smith, gérant du personnel; Frank Graham, en charge des rencontres; Philippe Giroux, président du club, et plusieurs autres.

Foule record prévue à Trois-Rivières

Que feront les Cats contre les Reds, ce soir, au Colisée?

TROIS-RIVIERES. — Les Reds de Jos Ferron, qui ont certainement déroulé les experts mardi dernier en allant vaincre les Cats de Shawinigan sur leur propre patinoire devant plus de 2,000 spectateurs, par 6-4, recevront ce soir la visite de ce club au Colisée local, à 8 h. 15.

Cette deuxième joute de la série semi-finale quatre de sept dans les éliminatoires de l'Association de hockey junior de Québec, promet de fournir des sensations de toutes sortes. Voilà pourquoi, nous croyons qu'une foule record verra les deux équipes à l'oeuvre.

Les Reds, qui mènent maintenant 1-0 dans la série grâce aux efforts combinés de Jacques Dolbec, Fernand Harvey, Guy Bolduc et de Claude Boucher qui ont compté les buts, entendent décrocher une autre victoire pour prendre une avance confortable, du fait qu'ils n'ont pas l'avantage de la glace. En effet, les Cats ont fini au deuxième rang et les Reds au quatrième.

La série est loin d'être à la veille de se terminer. Ceux qui connaissent Jean-Marc Milette et Jack St-Onge, les deux cerveaux des Cats, savent qu'ils ont plus d'un truc à leurs chapeaux. C'est pourquoi, les Trifluviens devront se surveiller de près ce soir s'ils ne veulent pas subir la défaite.

Des compteurs émérites comme André Boucher, Mongrain, Joncas, Gilles Lamy, un cerbère de calibre en Matteau et de robustes joueurs de défense tels que Carrier, Pronovost et autres donnent aux Cats une offensive formidable et une défensive assez difficile à enfoncer.

Au cours du calendrier régulier, les Shawiniganais ont eu l'avantage, décrochant cinq victoires contre trois défaites et ils ont gagné deux fois à Trois-Rivières. Les Reds n'ont réussi qu'une seule victoire à Shawinigan, soit 4-1 vers la fin de décembre alors que Jos Ferron a été expulsé de la joute pour être remplacé par Del Dugré.

En triomphant mardi, les protégés de Jos Ferron ont maintenant l'initiative dans la série et une autre victoire ce soir leur donnerait une forte avance dans cette semi-finale.

La troisième joute aura lieu à Shawinigan dimanche après-midi et la quatrième à Trois-Rivières, mardi le 7 mars prochain.



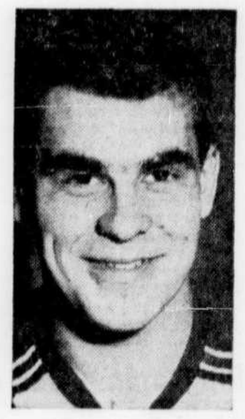
JACQUES DOLBEC



GUY BOLDUC



FERNAND HARVEY



CLAUDE BOUCHER

Les Capris et Ko-Ko s'affrontent ce soir

GRAND'MERE. — La série finale de la ligue Kokominan débutera ce soir alors que se rencontreront les Capris et les Ko-Ko, deux clubs qui ont pris les dernières positions dans le classement de cette ligue.

Ces deux clubs ont causé une surprise en éliminant respectivement les Pasteurs et les Ambassadeurs. Les Capris ont eu le meilleur sur les Pasteurs en deux joutes consécutives, tandis que les Ko-Ko ont triomphé des Ambassadeurs 2-1 en semi-finale.

La série finale s'annonce donc intéressante et devrait être chaudement disputée, car les deux clubs luttent à armes égales. Pour leur part, les Capris comptent sur les Guy Gervais, Gilles Lamarre, C. Lavergne, M. Lemay et P. Mailloux pour les conduire à la victoire. Cependant, les Ko-Ko pourraient bien causer une formidable surprise et décrocher le championnat des éliminatoires avec les Yves Aubin, Roger St-Arneault et Gilles Houde, G. Gervais, les deux frères Hayes et le gardien de buts, Roméo Gagné. La direction de la ligue Kokominan donne rendez-vous à tous les amateurs de hockey pour venir voir à l'oeuvre ces deux clubs en finale.

Lors d'un concours à Trois-Rivières

M. Mauricie 1961 sera déterminé le 11 mars

TROIS-RIVIERES. — Un concours régional qui réunira tous les athlètes les mieux musclés, c'est-à-dire possédant un physique aussi impressionnant que M. Amérique, M. Canada ou encore M. Univers, sera tenu au rayon des sports de la maison trifluvienne Cyrille Labelle et Cie, le 11 mars prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Le choix se fera par des experts après que les concurrents auront démontré leur physique avec les mensurations appropriées.

A cette occasion, il y aura démonstration de force par Gérard Champagne de Grand'Mère, qui se prétend le champion mondial dans son domaine, soit celui de lever des poids avec son estomac.

Il va sans dire que cet événement, le premier du genre à Trois-Rivières depuis un grand nombre d'années, devrait réunir tous nos plus fameux hommes forts de la Mauricie.

LES ARCHES

SUITE DE LA PAGE 24

ment sera effectué et pour la protection des voyageurs et pour celle du propriétaire.

Prochain concert

La chorale mixte de Louiseville, sous l'habile direction du Dr Léonce Mayrand, donnera un grand concert, le 13 mars, au cinéma Royal de Louiseville. Ce sont des nôtres, il nous faut être présents.

Soumissions présentées

La ville de Louiseville a reçu deux soumissions pour effectuer la collecte des déchets dans notre ville. Une première, venant de M. Donat Chartier, au montant de $175 par semaine et une autre de M. Euclide D. Gélinas, $125. Nos édiles ont décidé d'étudier la question.

Nombreuses applications

Plusieurs demandes d'emploi sont parvenues à la ville de Louiseville ces derniers temps. Les demandeurs désiraient des emplois soit comme policier municipal, électricien, conducteur de camion ou homme à tout faire. Pour le moment, il n'y a aucune ouverture au service de la ville.

Demandes de permis

Deux demandes de permis de taxi ont été faites au conseil municipal, lundi soir. Actuellement, des 17 permis émis en 1960, 10 ont été renouvelés pour 1961, 5 ne l'ont pas encore été, 2 ont été annulés pour assurances et un abandonné, celui de M. Léo Arvisais. Toutefois, la ville ne peut émettre d'autres permis à moins que le nombre devienne inférieur à 15. Les retardataires ont encore un délai de 15 jours pour se procurer leur permis.

Semaine nationale de santé

Son Honneur le maire, Avellin Dalcourt, a proclamé la semaine du 12 au 18 mars prochain, Semaine de santé à Louiseville. Au cours de cette semaine, les citoyens doivent redoubler d'efforts pour améliorer et conserver une bonne santé.

Attention, signaux lumineux

Une demande sera faite au ministère de la Voirie concernant les intersections des rues Notre-Dame et St-Laurent. On tentera d'obtenir, à une distance d'environ 500 pieds, des inscriptions : "Attention, signaux lumineux en avant".

Travaux d'aqueduc

Plus de 80 personnes trouvent présentement de l'emploi aux travaux d'aqueduc dans le cadre des travaux d'hiver. Les dossiers contiennent encore 33 demandes de travail dont 12 de gens mariés. Une entente a été prise pour employer les payeurs de taxe de Louiseville d'abord, mariés ou soutiens de famille de préférence. Il est à remarquer qu'une part de 10 p.c. est payé par la ville de Louiseville. Le budget prévu par nos autorités sera probablement dépassé de $3,000 ou $4,000, ceci pour donner du pain à nos gens.

Dans les estrades

La "Clique Hirondelle"

La joute de hockey de ce soir opposant les Reds de Trois-Rivières et les Cats de Shawinigan sera fertile en émotions de toutes sortes. L'entrain chez les joueurs et même chez les spectateurs sera davantage réchauffé par les accords musicaux fournis par la "Clique Hirondelle", ensemble de 40 jeunes musiciens, pensionnaires du Patronage St-Charles de Trois-Rivières.

Ligue féminine

Dans la Ligue de petites quilles féminine Enrg. du Cap-de-la-Madeleine, lors du programme de mercredi dernier à la salle Montambo, Mme Colette Milette a brillé dans la section "A" avec un simple de 182 et un triple de 485. Dans la section "B", Mlle Micheline Regis a obtenu un simple de 200 et Mlle Claudette Provencher un triple de 482.

Voici le classement des équipes :

SECTION "A"

Salon Jeannot	46,819
Toupin Cont.	44,270
Harnois Peint.	45,244
Milette Huile	45,163
Vaugeois Auto	43,446
Thibeault Peint.	41,914
Cord. Laviolette	38,236
Cdn Molson	39,808

SECTION "B"

Taxi Wedge	46,602
Ecole Martel	44,798
Bil. Kitner	44,864
Phar. Rivard	43,056
Montambo Bowl.	40,749
Nadeau et Cyr	39,339
Lebon O'Keefe	40,772
Handy Andy	36,533

Ligue Commerciale :

St-Pierre domine toujours les compteurs avec 30 pts

TROIS-RIVIERES. — Alors qu'il reste trois programmes réguliers d'ici le début des éliminatoires, Jack St-Pierre, du Centre-de-la-Paix, est toujours en tête des compteurs de la ligue Commerciale de hockey. Il possède actuellement 19 buts et 11 assistances pour un total de 30 points. Six joueurs du Garage Bédard suivent dans l'ordre. Ce sont Pierre Gagnon, 23 points, Jean Dupont 22, et François Girard 12, chacun 16, René Goneau 14, et François Girard 12.

Dans le classement des clubs, le Centre-de-la-Paix est premier, mais ne possède qu'un point d'avance sur le Garage Bédard.

Voici ces statistiques:

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pu.	Pts
Jacques St-Pierre, La Paix	12	11	16	30
Pierre Gagnon, Garage Bédard	11	12	2	23
Jean Dupont, Garage Bédard	10	12	2	22
Claude Milette, Garage Bédard	5	11	8	16
André Robert, Garage Bédard	8	8	8	16
René Goneau, Garage Bédard	6	8	4	14
François Girard, Garage Bédard	6	6	2	12
René Bédard, La Paix	6	6	8	12
Claude Boulard, Garage Bédard	6	5	10	11
Marcel Leclerc, Castel des Prés	8	3	0	11
Jocelyn Desfossés, La Paix	6	5	12	11
Gilles Ayotte, La Paix	3	7	3	10
Jn-Pierre Pratte, Garage Bédard	3	6	10	9
Emile Beaulieu, Auberge du Coin	4	4	10	8
Jacques Jolin, Castel des Prés	7	1	18	8
Gaston Hubert, La Paix	3	5	18	8
Yvon Janelle, Auberge du Coin	3	4	0	7
Ronald Girard, Castel des Prés	2	5	2	7
Claude Blais, Castel des Prés	5	2	8	7
Pierre Charpentier, Auberge du Coin	1	5	12	6
Jn-Guy Gamache, Castel des Prés	1	4	6	5
Médard Martin, Auberge du Coin	1	4	6	5
Normand Jalbert, Castel des Prés	2	3	10	5
Gaétan Hubert, La Paix,	4	1	19	5
Roger Lacerte, La Paix	0	5	26	5
Rémi Panneton, Auberge du Coin	3	1	2	4
François Dupont, Auberge du Coin	2	2	2	4
Claude Houde, Castel des Prés	1	3	20	4
Gilles Leclerc, Castel des Prés	2	2	6	4
Pierre Rochefort, Costel des Prés	2	2	2	4
Denis Larouche, Castel des Prés	1	3	2	4
Pierre Dugré, Auberge du Coin	2	1	2	3
Yvon Desaulniers, Garage Bédard	1	2	0	3
Roland Leblanc, Auberge du Coin	1	2	0	3
Jean Guilbert, Castel des Prés	1	2	0	3
Claude Milette, La Paix	0	3	4	3

GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	BL	Pu.	Moy.
Claude Dufour, Garage Bédard	7	21	1	0	3.
Jacques Gagnon, Garage Bédard	2	7	0	0	3.1
TOTAUX :	9	28	1	0	3.1
Yvon Lesieur, La Paix	9	29	0	2	3.2
Gilles Laroche, Castel des Prés	9	38	0	0	4.3
Léo Drouin, Auberge du Coin	3	33	0	0	11.
Jacques Girard, Auberge du Coin	6	33	0	0	5.3
TOTAUX :	9	66	0	0	7.3

POSITION DES CLUBS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pun	Pts
Centre-de-la-Paix	9	7	2	0	44	29	127	14
Garage Bédard	9	6	2	1	59	28	64	13
Castel des Prés	9	3	6	0	36	38	104	6
Auberge du Coin	9	1	7	1	22	66	82	3

Au ballon-panier

Dufresne est proclamé le meilleur compteur

TROIS-RIVIERES. — Le franc-tireur Dufresne des Loisirs de St-Sacrement a remporté le championnat des compteurs dans la ligue de ballon-panier de la Cité. Il a totalisé 299 points contre 211 par Nameth, du Pavillon, et 206 par Dan O'Connor également du Pavillon.

Dufresne s'est signalé en obtenant le plus de points sur des lancers de punitions soit 57. Hervé Wilkin, des Indiens, a aussi brillé dans ce domaine avec 56 points.

L'équipe du Pavillon, qui a fini en tête du classement dans le calendrier des joutes régulières avec 12 gains contre seulement trois défaites, s'est emparée mardi soir dernier des honneurs dans les éliminatoires de fin de saison, triomphant en finale du St-Pat's en deux joutes consécutives.

Voici les statistiques officielles et finales de ce populaire circuit, pour la saison 1960-61.

LES COMPTEURS

Joueurs	Equipes	FG	FTM	Points
Dufresne,	St-Sacrement	121	57	299
Nameth,	Pavillon	87	37	211
O'Connor D.,	Pavillon	91	24	206
Bridges,	Indiens	77	18	172
Wilkin,	Indiens	49	66	154
Vézina,	Indiens	64	23	151
Riley,	Pavillon	59	19	137
Potter N.,	St-Pat's	50	20	120
Peters,	St-Sacrement	47	19	113
Jobson,	St-Pat's	48	14	110
Babeau,	St-Sacrement	43	20	106
Germain,	Pavillon	36	27	99
Gauthier A.,	Indiens	37	15	89
O'Connor K.,	St-Pat's	40	7	87
Gray,	Pavillon	28	10	66
Jolin,	St-Sacrement	25	14	64
Corbin,	St-Sacrement	26	10	62
Plamondon,	Indiens	25	11	61
Robillard,	St-Pat's	24	10	58
Gourley,	St-Pat's	27	4	55
Dickson,	St-Pat's	22	6	50
Kendall,	Pavillon	20	9	49
Doucet,	St-Pat's	19	8	46
Potter R.,	St-Pat's	17	11	45
Brousseau,	St-Sacrement	18	6	42
Ryan,	St-Pat's	12	10	34
Gauthier F.,	Indiens	11	6	28
Bouchard,	St-Sacrement	12	3	27
Beggs,	St-Pat's	12	0	24
Lateigne,	St-Sacrement	2	3	7
Bergeron,	Indiens	1	1	3
Comeau,	Indiens	0	1	1

CLASSEMENT FINAL

	J	G	P	PP	PC	Pts
Pavillon	15	12	3	857	707	24
Indiens	15	7	8	695	760	14
St-Pat's	15	6	9	643	707	12
St-Sacrement	15	5	10	766	787	10

M. D. Germain conférencier

GRAND'MERE. — Les chefs d'entreprises, les gérants de personnel et les contremaitres de la ville de Grand'Mère et des environs ont été invités à assister à un souper-causerie qui aura lieu ce soir, à 6 h. 30, au Laurentide Inn. Le conférencier sera M. Denis Germain, M.R.I., qui traitera du "rôle des contremaitres dans les cadres de l'entreprise".



SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

Malgré les divers "barrages" institués

Tous les records d'amendements aux règlements de zonage bientôt battus

par Jules LAGUE

SHERBROOKE. — Le nouveau règlement de zonage de la ville de Sherbrooke, c'est un peu l'histoire du hockey à l'envers... Plus on va, et plus on marque de buts... contre le règlement du zonage.

En un peu plus de deux mois, le nouveau règlement a connu six amendements et fait objet de trois autres demandes encore pendantes à l'hôtel de ville, sans compter un refus signifié sans même qu'on songe à proposer un amendement.

Comme le jeu de hockey change avec les années, les conditions d'amendement des deux règlements varient aussi quelque peu. L'ancien était amendé à la discrétion du conseil municipal tant en matière de construction que de zonage. Le règlement 1071 ne peut être amendé qu'avec l'assentiment des contribuables des zones concernées, pourvu que le conseil n'ait pas tout simplement refusé dans l'intérêt commun l'amendement proposé en l'empêchant purement et simplement d'être soumis aux contribuables. Les cas de construction sont régis par le nouveau règlement no 1072.

Les postes d'essence prennent une large part des amendements. Sur les six, on en retrouve trois et un premier avait déjà fait l'objet d'un refus faute de proposeur à l'amendement.

Les trois autres amendements ont été soulevés par un projet de développement domiciliaire du type "quadrex" (rejeté en referendum), l'autorisation d'un magasin vers les limites est de la ville et l'admission d'une industrie dans une zone commerciale.

Des trois demandes d'amendement pendantes devant les édiles, deux ont été référées à la Commission consultative d'urbanisme, conformément à la nouvelle politique qu'on tente de généraliser devant le barrage de demandes d'amendements dirigé contre les cerbères du plan directeur d'urbanisme. La troisième fera vraisemblablement l'objet d'un amendement, le directeur des services, Charles Langlois, ayant reconnu qu'elle corrigerait une erreur qui s'était glissée dans la délimitation d'une des quelque 250 zones du nouveau règlement.

Conclusion : si l'hôtel de ville n'améliore pas sa défensive, les contribuables vont battre tous les records d'amendements !



M. RICHARD THIBAULT

R. Thibault, boursier des ingénieurs

SHERBROOKE. — Richard Thibault, de Sherbrooke, étudiant en deuxième année de génie aux sciences appliquées, à l'Université de Sherbrooke, s'est classé premier au concours annuel de l'Institut canadien des ingénieurs qui a eu lieu ces jours-ci, à Montréal, à l'amphithéâtre de l'institut, où il a présenté un travail intitulé "Super conductivité". Ce premier prix lui vaut un montant de $50.

La cérémonie de présentation de travaux d'études, avec projections, s'est déroulée en présence des dignitaires de l'Institut canadien des ingénieurs et sous la présidence de M. George M. Dick, président national de l'institut.

Les ingénieurs professionnels constituant le jury étaient M. Gaétan-J. Côté, co-fondateur de la faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke et président du comité consultatif de cette faculté; M. Gilles Sarault, ancien doyen de la faculté des sciences de Laval; M. C. Millen, de Du Pont of Canada, président de la section de Montréal de l'Institut canadien des ingénieurs; M. J. C. Walker, ancien président de la section de Montréal de ce même institut.

Ce concours est ouvert tous les ans à tous les étudiants en sciences appliquées des universités du Québec. A cause de l'intérêt croissant qu'il suscite, l'Institut canadien des ingénieurs aurait décidé qu'à l'avenir ce concours serait de caractère interprovincial et toutes les universités du Québec, de l'Ontario et des Maritimes seraient invitées à y participer.

Au nombre des autres participants qui ont connu des succès, on remarque : Jacques Bellemare, de Polytechnique, qui s'est classé deuxième avec un travail sur les "méthodes d'analyse des phénomènes de vibration transitoire produits au cours d'essais de vol"; Keto Soosaar, de McGill, troisième, avec "les porte-à-faux et leur érection"; G. J. Leblanc, de Sir George Williams University, quatrième.

Sherbrooke sera mieux protégée contre les pannes d'électricité

SHERBROOKE. — Une partie importante de la ville de Sherbrooke sera dorénavant mieux protégée contre les pannes d'électricité à la suite de la décision du conseil municipal d'acheter une ligne additionnelle de la Southern Canada en vue d'améliorer son réseau.

La nouvelle ligne, qui assurera les services d'une façon continuelle, à moins de catastrophe, part de la rue des Sables et se rend jusqu'au développement domiciliaire des vétérans à Rock Forest, en traversant le chemin Beckett, de même que les rues King et Portland.

La ville ne prendra officiellement possession de sa nouvelle ligne que dans cinq ans, parce que la Southern veut continuer à s'en servir, mais Sherbrooke pourra l'utiliser en cas d'urgence.

L'amélioration coûtera $50,000 mais le surintendant du service de l'électricité, M. Gaston Massé a signalé qu'il s'agissait d'un prix très raisonnable, parce que le coût n'est que $12,500 du mille avec les servitudes. Les poteaux ont 10 ans, mais leur durée peut être de 25 ans et même 30 ans.

Sans les servitudes, la ville doit débourser habituellement entre $16,800 et $20,100 par mille pour construire des lignes semblables.

Le principal avantage de la nouvelle ligne sera de pouvoir alimenter des industries comme la Lowney et celle de l'ancien camp militaire, même si la ligne actuelle venait à être défectueuse.

Sherbrooke donnera immédiatement la moitié de la somme ($25,000) à la Southern Canada Power, tandis qu'elle paiera $15,000 en 1962 et $10,000 à la prise de possession.

Arbitrage reporté

SHERBROOKE. — La deuxième séance de l'arbitrage des griefs logés par le local 1530 de l'Association Internationale des Machinistes contre la Combustion Engineering-Superheater, qui devait avoir lieu hier, au Palais de Justice de Sherbrooke, a été remise à une date indéterminée de la semaine prochaine.

La partie syndicale comptait terminer sa preuve dans la cause de l'opérateur de grue mobile Léo Côté, renvoyé sur représentation de son contremaître, à la suite de son refus d'assumer un travail pour lequel on lui adjoignait auparavant un aide.

Cette dernière cause a connu une couple de remises depuis l'automne à cause d'un des procureurs, occupé à plaider à Montréal à une des dates prévues puis de l'hospitalisation de M. Henri Pariseau, représentant de l'AIM à Sherbrooke.

La compagnie est représentée devant le tribunal par Me Jean-Louis Péloquin, de Sherbrooke, et la partie syndicale, par Me Marc Lapointe, de Montréal.

La croisade de sobriété sera inaugurée dimanche

SHERBROOKE — L'inauguration de la croisade de sobriété du diocèse de Sherbrooke aura lieu dimanche et une cérémonie se déroulera à cette occasion à la basilique St-Michel de Sherbrooke.

Un première réunion du comité général de la croisade a eu lieu à Sherbrooke, le 16 février. Dimanche prochain, avec la cérémonie d'ouverture, ce sera le début de la période de prières et d'éducation qui se poursuivra jusqu'au 21 mai.

Les membres du comité d'honneur de la croisade se rendront à l'archevêché à 3 h. 15 de l'après-midi.

Une demi-heure de prières débutera à 3 h. 30 à la basilique et elle sera prêchée par Mgr J.-Gérard Letendre. A 4 h., il y aura messe par Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, qui fera également la déclaration d'ouverture.

La cérémonie sera suivie, à 4 h. 30, d'une réunion de membres des comités paroissiaux à l'archevêché.

De nombreuses personnalités religieuses et civiles sont attendues à Sherbrooke pour cette première manifestation publique de la croisade de sobriété. Les membres des clergés séculier et régulier du diocèse de Sherbrooke ont été invités, de même que les membres du comité d'honneur : le comité directeur de la croisade, les membres du comité général et les comités paroissiaux.

Le comité d'honneur est composé du patron d'honneur : Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke; des présidents honoraires : NN. SS. Albert Tétreault, P.A., V.G., et Joseph Veilleux, P.D., V.G., vicaires généraux; M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-Etre social et de la famille, député de Richmond; l'hon. juge Louis-Philippe Cliche, le juge Edouard Boisvert, le juge Redmund Hayes et le juge J.-C. Samson; les députés fédéraux, Me Maurice Allard, Sherbrooke; M. Florent Dubois, Richmond-Wolfe, et M. René Létourneau, Stanstead; les députés provinciaux; M. Louis-Philippe Brousseau, Sherbrooke, le Dr Gérard Lemieux, Wolfe, M. Claude Gosselin, Compton, M. Georges Vaillancourt, Stanstead, et M. Eloi Guillemette, Frontenac; le maire Armand Nadeau, de Sherbrooke; Me Albert Leblanc, président de la commission scolaire de Sherbrooke.

Les vice-présidents honoraires sont les maires et les présidents des commissions scolaires du diocèse. Le secrétariat de la croisade a déjà reçu l'appui de plus de 25 maires du diocèse et de 12 présidents de commissions scolaires.

Le comité directeur de la croisade est composé de Mgr J.-Gérard Letendre, P.D., de l'hon. juge Gaston Desmarais, présidents conjoints actifs; MM. Elzéar Pépin et Marcel Bureau, membre actifs; les abbés Gérard Cauchon et Daniel Pichette, respectivement secrétaire et secrétaire adjoint.

Le comité général de la croisade réunit les présidents et présidentes diocésains ou les représentants des mouvements d'action catholique des associations à caractère social et autres du diocèse de Sherbrooke, LOC et LOCF, JOC, JOCF, JEC, et JECF, JICF, LICF, ligues du Sacré-Coeur, Légion de Marie, cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, scouts et guides, sociétés Saint-Jean-Baptiste, masculines et féminines, Domrémy-Sherbrooke, UCC et UCFR, Chevaliers de Colomb, club des Francs, club Richelieu, cercles d'économie domestique, CDAC, congrégations mariales, Dames de Sainte-Anne et Messagères de Notre-Dame.

Exposition du livre ouverte à l'Université

SHERBROOKE. — Quelque 60 personnes ont assisté hier soir à l'ouverture officielle de l'Exposition du livre canadien, à l'institut de pédagogie, de l'université de Sherbrooke.

Les personnes présentes ont déploré le fait qu'aucune des hautes autorités universitaires invitées n'ait assisté à cette ouverture officielle.

Certains ont même posé la question à savoir s'il n'y avait pas là un boycottage de la part des autorités ?

Les étudiants de pédagogie, grâce à l'aide de leur professeur de français, M. Maurice Bertrand, avaient réussi à réorganiser cette ouverture qui semblait vouée à un échec depuis que le président du Festival des arts était retenu chez lui en raison d'un deuil de famille.

Cette exposition du livre canadien qui avait un cachet quelque peu spécial pour un soir d'ouverture ne manquera pas d'attirer beaucoup de professeurs et d'étudiants par la suite.

La conférence de Yves Thériault qui aura lieu ce soir le 2 mars, à 8 h. 30 à l'auditorium de l'Ecole Normale doit attirer beaucoup de monde. La réputation de M. Thériault n'est plus à faire et sa causerie est un succès assuré.

Scouts de Victoriaville

Le Dr Jutras président des gouverneurs

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le Dr René Jutras a été élu président de la corporation des gouverneurs scouts de Victoriaville, à l'occasion d'une réunion annuelle des membres de cet organisme, qui a eu lieu mardi soir, au Manoir Victoria. Par contre, à la suite de l'élection, M. Bertrand Garon, le président sortant, est devenu président honoraire. Le nouveau conseil d'administration comprend maintenant, en outre : MM. Léo Langlois, vice-président, Gilbert Lafrance, secrétaire, Paul-Henri Labbé, trésorier, Gaston Beauchesne, Rosaire Poliquin et Georges-Etienne Labbé, directeurs.

5 groupements scouts

Le scoutisme, depuis plus d'un an, s'exerce particulièrement dans un spacieux local tout rénové, rue Monfette, où les 5 groupements actuels de la ville-centenaire débordent d'activité, à savoir : la meute 1ère Notre-Dame-des-Victoires, dont la cheftaine est Mme Pauline Loignon, la meute 9e Sts-Martyrs-Canadiens, dont la cheftaine est Mlle Margot Delisle, LL., la troupe Notre-Dame-des-Victoires, dont le chef est Gérard Doré, l'unité des Commandos, dont le chef est Guy Vézina, et le clan des routiers, dont le chef est François Bastien.

Le différend Asbestos-employés

Le tribunal d'arbitrage a accordé plusieurs bénéfices aux employés

ASBESTOS. — Un tribunal d'arbitrage a accordé plusieurs bénéfices au Syndicat des Employés Municipaux d'Asbestos pour son contrat de travail d'une durée de deux ans avec la ville.

Les employés ont obtenu une augmentation de salaire générale de quatre pour cent en 1960 et trois pour cent en 1961. Les demandes étaient de cinq pour cent pour la première année et deux pour cent pour la deuxième.

Le salaire de base accordé est de $1.71 l'heure, plus le boni de vie chère. L'augmentation de salaire est rétroactive au 29 février 1960, date de l'expiration de la convention collective.

Toutes les demandes concernant les réajustements à plusieurs fonctions ont été accordées, mais elles ne sont rétroactives qu'au 10 octobre dernier. Ces demandes avaient été faites à la suite de l'évaluation des tâches faite par la compagnie Canadian John Mansville.

Les employés municipaux d'Asbestos pourront cumuler un total de 130 jours de crédits-maladie, payables au départ de l'employé.

Tous les congés sociaux demandés par le syndicat ont été accordés pour la mortalité, le mariage et les cérémonies de baptême.

La sentence arbitrale veut que la ville ait son préposé au dépotoir. La partie patronale voulait enlever cette fonction pour accorder des contrats, parce que le préposé au dépotoir peut faire de la récupération.

Le titre de commis senior a été changé pour celui d'assistant comptable.

Le tribunal, composé du juge Redmond Hayes, président, Me Richard Crépeau, C.R., arbitre patronal, et M. René Bélanger, arbitre syndical, a refusé la demande du syndicat, à savoir que les entrepreneurs engagés par la ville pour exécuter un contrat soient obligés de respecter la convention collective pour leurs employés.

La sentence accorde une semaine de vacances après un an de travail, deux semaines après trois ans, trois semaines après dix ans au lieu de 15 ans, et quatre semaines après 25 ans.

Les employés municipaux qui travailleront de 8 h. de la soirée à 8 h. de l'avant-midi bénéficieront d'une prime de nuit de huit cents au lieu de six cents.

Pour les travaux d'urgence du service d'aqueduc et de voirie, les employés travaillant le samedi seront payés à temps et demi, au lieu de temps simple.

Le président du syndicat, M. Agénor Chassé, s'est dit très satisfait des résultats de cette sentence arbitrale. Quant au maire, Me J.-M. Beauchesne, il n'a pas à faire de commentaires pour l'instant.

Mgr L.-J. Cabana de retour le 12

SHERBROOKE. — Mgr Louis-Joseph Cabana quittera l'Afrique demain et se rendra à Rome pour une semaine, annonce le "Messager St-Michel", journal du diocèse de Sherbrooke.

L'ancien archevêque de Rubaga reviendra au Canada vers le 12 du courant et séjournera pendant quelques jours à l'archevêché de Sherbrooke en compagnie de son frère, Mgr Georges Cabana.

Mgr Louis-Joseph Cabana a remis sa démission en décembre dernier et, pour lui succéder, le Saint-Père a nommé Mgr Joseph Kiwanuka, le premier des évêques noirs à avoir reçu l'épiscopat en 1939.

Caritas-Sherbrooke représenté à la Société de criminologie

SHERBROOKE. — Le Conseil des oeuvres du diocèse de Sherbrooke a décidé de répondre à l'invitation de la Société de criminologie du Québec et d'envoyer deux délégués à la première réunion publique que tiendra cette société à l'université de Montréal, demain.

Ce sont l'abbé Lucien Girard, directeur du centre de service social de Sherbrooke, ainsi que le juge Redmond Hayes, vice-président du Conseil des oeuvres.

Cette société a été créée en juillet 1960. Elle se propose de grouper les personnes qui s'intéressent à l'étude et à la solution des problèmes que posent la criminalité et la délinquance.

Pour réaliser ses buts, elle organise des conférences, s'efforce de faire connaître les problèmes de la criminalité et de développer les mesures prophylactiques ou préventives appropriées.

Elle veut également promouvoir la recherche criminologique et la formation d'un personnel qualifié pour s'occuper de délinquance juvénile et adulte.

A la réunion de vendredi prochain prendront part entre autres le juge Masson Loranger, le Père Noël Mailloux, Me Gérard Lévesque, procureur en chef de la Couronne, les Drs Claude Mailhot et Bruno Cormier, M. Grégoire Surprenant, directeur du pénitencier St-Vincent-de-Paul et plusieurs autres.

Il sera notamment question de la criminologie dans la province de Québec; de la criminologie au service du traitement du criminel; de la criminologie au service de l'administration de la Justice; du programme de la Société de criminologie du Québec. Des formules permettront de répondre aux questions des participants.

Le Conseil des oeuvres de Sherbrooke est membre de la Société de criminologie du Québec. Il considère de son ressort de s'intéresser à ce domaine, comme à bien d'autres d'ailleurs, depuis la question du bien-être de l'enfance jusqu'à celui du soin des vieillards.

Débat oratoire pour les jeunes organisé par la SSJB d'Asbestos

ASBESTOS. — Quatre étudiants des écoles d'Asbestos en viendront aux prises ce soir, au cours d'un débat ayant trait au patriotisme chez les Canadiens français.

Ce débat, qui aura lieu à la salle St-Isaac Jogues d'Asbestos, est organisé sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste qui entend ainsi souligner la "Semaine SSJB" qui se terminera le 5 courant.

Les quatre écoles secondaires d'Asbestos ont fourni chacune un délégué pour participer à ce débat. Le collège St-Aimé sera représenté par M. M. Tessier, le collège classique par M. Denis St-Louis, l'école Marguerite du St-Sacrement par Mlle F. Michel et l'école St-Joseph par Mlle Suzanne Fréchette.

Mlle Fréchette et M. St-Louis soutiendront le point de vue que le patriotisme continue à progresser alors que Mlle Michel et M. M. Tessier soutiennent le contraire.

Dix minutes seront allouées à chaque participant pour défendre sa thèse et un temps supplémentaire lui sera accordé pour présenter sa réplique. Un total de 60 pour cent des points seront alloués pour le discours lui-même et 40 pour cent pour la réplique.

MM. Gilles Tremblay, Roger Laliberté et Mme Rodolphe Hamel ont été choisis comme juges de ce débat et M. Osias Poirier agira comme maître de cérémonie et meneur de jeu. Des prix seront attribués aux vainqueurs et des artistes viendront compléter le programme de cette soirée.

M. Raoul Levasseur, directeur de la Société St-Jean Baptiste et organisateur principal de cette soirée, a mentionné qu'il est bon que nos jeunes discutent de la question du patriotisme et il espère que tous les jeunes des écoles d'Asbestos assistent à cette soirée éducative et divertissante. Le public est invité à cette manifestation.

Cinéma

COATICOOK

Théâtre Opéra — House of Huscher; Girl of the night; Machine gun Kelly.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bilou — Les cavaliers; L'Invincible spaceman.

MAGOG

Théâtre Magog — Look out in Anger; Guns of the Timberland.
Théâtre Centre — Rapt au 2e bureau; Espionnage à Tokio.

WINDSOR

Théâtre Lama — Pour que les autres vivent; Le 7e commandement.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — L'Homme aux cheveux d'or; La masque d'or.

Théâtre Premier — Les feux de l'été; Une balle marquée X.

Théâtre Rex — Crime au musée des horreurs; Interpol contre X; La femme apache.

Théâtre Capitol — L'Aigle au soleil; L'Homme à démasquer.

Théâtre Granada — Go naked in the world; The battle of the sexes; Rock Island.

Bardet Theatre — Four fast guns; All the fine young cannibals.

Les missions du Brésil

Ouverture de l'école apostolique et arrivée des Soeurs N.-D.-des-Anges

SHERBROOKE. — Le journal du diocèse de Sherbrooke, "Le Messager St-Michel", annonce que les missionnaires de Sherbrooke ouvriront dès le début du mois une école apostolique où ils pourront diriger les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce.

Parties de New York le 18 février, les trois Soeurs de Notre-Dame-des-Anges devaient débarquer aujourd'hui à Belem, à environ 300 milles de la mission de Sherbrooke où elles établiront leur maison à Requimao, dans la paroisse de l'abbé Robert Fortin.

L'école apostolique

L'école apostolique portera le nom de Dominique-Savio et sera située au centre de la mission, à Perim-Merim.

L'institution accueillera des garçons qui y recevront un enseignement équivalent à un préclassique au Canada. Ceux qui sont plus avancés sont destinés à l'école normale de Guimarès, dirigée par la mission de Nicolet. Les prêtres de Sherbrooke ont déjà sept élèves à cette école où ils reçoivent un enseignement équivalent à notre cours classique.

L'abbé Lionel Lisée, supérieur de la mission de Sherbrooke au Brésil, a annoncé qu'un professeur a été spécialement engagé au Brésil pour l'école apostolique. La même dépêche nous apprend que l'abbé Lisée ira prêcher la retraite à l'école normale de Guimarès ces jours-ci.

Ce sont là des exemples des collaborations que s'échangent les missionnaires des trois diocèses de Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et Nicolet au Brésil.

Soeurs missionnaires

Au sujet des Soeurs Notre-Dame-des-Anges, les Soeurs Ste-Colette, supérieure, Marie-de-Liesse et Ste-Agnès-d'Assise devaient rencontrer leur mère générale qui venait de compléter sa visite canonique à ses religieuses du Pérou.

Un religieux salésien autrichien, le P. Stephen Domitrovitsch, lui-même missionnaire au Brésil et retournant à sa mission, faisait le voyage avec les religieuses.

Le Père Stephen est missionnaire en Amazonie et son frère, également salésien, est évêque de Rio Negro. Il s'est aussi occupé d'enseigner des rudiments du portugais aux religieuses pendant la durée du voyage.

Le cargo, en plus des 59 membres de son équipage, transportait neuf passagers.

En plus des trois religieuses et du Père salésien, il y avait aussi un noir catholique allant à Trinidad.

Les quatre autres passagers étaient tous des missionnaires protestants allant au Brésil. Il y avait d'abord deux ministres, puis un jeune couple avec un bébé de 18 mois. Les deux époux, un Anglais de Londres et une Canadienne d'Ottawa, retournaient à Recife, au Brésil, après un stage d'étude d'un an. La jeune Canadienne protestante avait été missionnaire pendant cinq ans au Brésil avant son mariage.

Le "Normachawk" a fait escale à Savannah, en Georgie, puis à Trinidad.

Avant sa tournée dans les Cantons

L'Atelier participera au festival régional

SHERBROOKE. — Le 10 mars prochain, la troupe de théâtre l'Atelier participera au festival régional d'art dramatique pour l'Est du Québec, à Lévis. Par la suite, la troupe entreprendra une tournée dans la région des Cantons de l'Est, soit à Lac-Mégantic le 18 mars, ainsi qu'à Coaticook, Waterville, La Patrie, Magog, Asbestos et quelques autres villes à des dates non encore fixées.

"Les vacances d'Apollon" que ce soir, jeudi, à l'auditorium St-Charles à 8 h. 30, est une pièce jeune qui n'exige pas un rôle de "père" de théâtre et peut être interprétée par une équipe de jeunes.

En effet, la distribution de classe comprend des jeunes qui n'en sont pas à leurs débuts dans le théâtre, et dont la moyenne d'âge est peut-être de 23 ans.

Le rôle de la nourrice est interprété par Mlle Suzanne Bouchard, celui du poète par Paul Allard, étudiant en philo 1 au SSCB. Mlle Marie Cliche, étudiante en philo 1 au collège du Sacré-Coeur interprète le rôle d'Alceste et Pierre Gobeil, directeur d'équipe de l'Atelier, celui de Phélias. M. Jean-Charles Tremblay, étudiant en philo 1 au SSCB, jouera le rôle d'Apollon et M. Luc Morisset également un étudiant de philo 1, celui d'Admète. Enfin, MM. Ghislain Fillion, étudiant à la faculté de Droit, interprétera Phérès et Albert Boucher, celui d'Acaste.

Les décors et la régie sont de M. Jean-Louis Pasquier, les costumes de Mlle Sylvia Forite, assistée de Mlle Suzanne Bouchard, l'éclairage de M. Pierre Massé, les effets sonores de Mlle Louise Lafond, et M. Roger Gauthier a été nommé administrateur.

La troupe

Le projet de l'abbé Roger Thibault de fonder une troupe de théâtre à Sherbrooke a enfin pris corps cette année. En novembre dernier il mettait sur pied avec M. Pierre Gobeil, "l'Atelier".

La réputation de l'abbé Thibault dans le domaine du théâtre n'est pas à faire. En 1957, lorsqu'il agissait comme metteur en scène, pour la troupe de l'Union théâtrale de Sherbrooke, cette dernière a remporté sept des huit trophées au festival régional et trois au festival national, en présentant "Ma petite ville".

Cette année, l'abbé Thibault n'a peut-être pas une troupe aussi forte que celle du festival mais elle est mieux équilibrée.

"Les vacances d'Apollon", n'a aucun rapport avec l'horrible tragédie grecque où une femme accepte de mourir à la place de son mari. Le vieux Phélias veut marier sa fille Alceste avec Admète, le fils de son riche voisin Phérès. Mais Alceste rencontre un berger et en devient amoureuse. Or, ce berger, c'est Apollon, envoyé au pénitencier dans ce canton de la Grèce. Rappelé au Ciel et pardonné, Apollon, guérit le mal qu'il a causé. Grâce à lui, le fils du riche voisin, Admète devient beau et irrésistible et Alceste tombe dans ses bras.

Programme des activités

La Semaine d'Education se déroulera du 5 au 11 mars

SHERBROOKE — La Semaine de l'Education aura lieu cette année, à Sherbrooke, du cinq au 11 mars courant. De grandes manifestations marqueront cet événement.

Le maire Armand Nadeau a voulu souligner la semaine en offrant ses hommages aux éducateurs religieux et laïques.

L'archevêque de Sherbrooke, S.E. Mgr Georges Cabana, a également fait parvenir une lettre à M. Pierre H. Ruel, président de la Semaine de l'Education, le félicitant sur le choix du programme qui répond aux besoins d'actualité.

Le thème proposé aux parents et aux professeurs, cette année, pendant la Semaine de l'Education, est "Education garantie d'avenir".

La semaine débutera donc dimanche matin à 8 h. 30 par une grand-messe, dont le sermon sera donné par Mgr Cabana. Durant l'après-midi il y aura une conférence suivie d'un forum à la télévision, à 2 h. 30.

M. Richard Joly, professeur à l'Université de Sherbrooke, prononcera une causerie intitulée "Le foyer et l'avenir", au club Richelieu, le lundi, 6 mars.

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, des causeries sur l'école et l'avenir, la cité et l'avenir, l'Eglise et l'avenir et l'orientation et l'avenir de l'enfant seront données à la radio.

Mgr Georges Cabana sera invité à prononcer une causerie au club des Francs, le jeudi 9 mars.

Enfin un grand banquet à l'école secondaire St-François, dimanche soir, à 6 h., sous la présidence d'honneur de l'archevêque, clôturera cette Semaine d'Education.

M. Ruel a annoncé que chaque paroisse avait un programme conjoint avec celui du programme général de la semaine.

Une rencontre entre parents et professeurs sera organisée lors de la remise des bulletins, ainsi qu'une soirée-forum sur un problème éducatif approprié au thème de la semaine. Le curé de chaque paroisse annoncera le dimanche, la date du forum auquel tous les parents sont invités.

Du jeudi, 9 mars au 12 inclusivement, une exposition de livres pédagogiques aura lieu au séminaire St-Charles, 195 rue Marquette. Cette exposition sera ouverte au public l'après-midi de 2 h. à 10 h. le soir.

Le comité exécutif est composé de M. Pierre H. Ruel, président, MM. J.-B. S. Huard, Julien Bergeron, Richard Bergeron, Jean-Marie Beaudoin, Jean-Pierre Bourque, Normand Colgan, Roméo Quintal et Mlle Madeleine Ladouceur.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Visite remise à la fin du mois

SHERBROOKE. — Les membres de la commission d'enquête sur l'enseignement agricole ne viendront pas à Sherbrooke avant la fin du mois de mars, a déclaré le R. P. Louis-Marie Régis, O.P., président de cette commission.

A la suite de la nouvelle parue mardi dans LA PRESSE à l'effet que l'Université de Sherbrooke avait envoyé un mémoire à cette commission, le Père Régis a confirmé que lui et ses collaborateurs devaient venir voir sur place les conditions et les avantages exposés dans ce mémoire.

Le président de la commission a cependant laissé entendre qu'il n'y aurait pas de séance publique de la commission et que les rencontres avec les autorités locales ne seraient pas officielles.

Le Père Régis a souligné que de nombreux mémoires avaient été envoyés à la commission d'enquête et qu'une étude sérieuse allait en être faite. La commission doit se réunir la semaine prochaine à Montréal, et, à Québec, dans la deuxième semaine de mars.

Entre temps, l'éminent religieux donne des cours à la faculté de philosophie de l'Université de Montréal et prépare une émission hebdomadaire pour la Société Radio-Canada. Il s'avère donc impossible que Sherbrooke reçoive la visite de la commission avant la fin du mois de mars.

Des experts français :

Bonne idée d'un service d'hélicoptère

SHERBROOKE. — L'idée émise par le maire Armand Nadeau d'un service d'hélicoptères reliant Sherbrooke aux autres villes de la province, a trouvé l'appui d'un expert français à l'emploi d'une compagnie d'aviation.

M. Jean-Paul Agnieray, agent de district d'Air France, a émis cette opinion lors d'une visite de courtoisie que lui et quelques collègues ont effectuée au bureau du maire, à l'hôtel de ville, avant une dégustation de vins de France qui devait avoir lieu en soirée au club social.

Le premier magistrat avait préconisé un service d'hélicoptères peu après une déclaration du député fédéral de Sherbrooke, Me Maurice Allard, à l'effet que la ville devrait trouver par elle-même les compagnies aériennes pour desservir l'aéroport municipal. Me Nadeau avait, entre autres, estimé peu rentable un service d'avions Sherbrooke - Montréal et avait alors envisagé un service d'hélicoptères sur les plus courtes distances. Une compagnie a depuis signifié son intérêt à l'administration municipale en demandant diverses statistiques sur la ville et la région.

Le groupe de visiteurs à l'hôtel de ville comprenait en outre MM. Paul Delarminat et Maurice Gauthier, ce dernier, directeur des relations extérieures d'Air France pour le Canada, ainsi que MM. Marcel Darche et Gaston Audet, de Sherbrooke.

Cet échange d'opinions avait été précédé d'un échange de cadeaux.

L'échevin Marcel Savard, président de la Commission municipale de l'urbanisme et du tourisme, était également présent à la rencontre.

Ligue de quilles de la Cité

L'équipe d'Alphonse Dubé gagne et reprend la tête

SHERBROOKE. — L'équipe Dow, dont le capitaine est Alphonse Dubé, a remporté une victoire de 4-0 contre le Bergeron, lors des dernières rencontres régulières de la ligue de quilles de la Cité, section masculine, reprenant ainsi la première position de ce circuit tout en établissant un nouveau record en ce qui concerne le total des quilles tombées pour l'ensemble de l'équipe.

Cette équipe a roulé un total de 2,609, abaissant ainsi le record établi, il y a quelque temps, par sa victime de ces dernières rencontres, le club Bergeron, et qui était de 2,496. Trois joueurs de l'équipe Dow ont grandement contribué à cette victoire. Il s'agit de René Provencher, Lionel Rhéaume et Connie Kirouac, qui ont obtenu des triples respectifs de 580, 534 et 526.

Dans les autres rencontres à l'affiche, trois autres blanchissages ont été enregistrés, alors que les équipes L.-O. Noël, Hôtel Albert et O'Keefe ont remporté des victoires de 4-0 contre les clubs Fabi et Fils, Elans et Bloc Vibré, tandis que le Manoir de l'Estrie et le Lévesque ont disposé du Pour Vous Messieurs et du Molson au compte de 3-1.

Le Bergeron est donc descendu en deuxième position, un point derrière le Dow et un point en avant du Molson, installé au troisième rang avec 53 points. La lutte se continue encore pour la possession exclusive de la huitième position, la dernière qui prendra part aux éliminatoires devant commencer le 20 de ce mois.

Henri Fortier détient toujours la première position des moyennes individuelles. Avec ses cinq points d'avance sur Lionel Rhéaume, qui est en deuxième avec 162, il est pratiquement assuré du championnat dans ce domaine. Il ne reste que deux semaines de rencontres régulières avant les éliminatoires.

POSITION DES EQUIPES

Dow	60	39	21	45,892	55
Bergeron	60	40	20	45,616	54
Molson	60	39	21	45,699	53
O'Keefe	60	37	23	44,090	49
Bloc Vibré	60	35	25	44,493	48
Hôtel Albert	60	32	28	45,327	46
L.-O. Noël	60	31	29	43,140	37
Pour V. Mes.	60	28	32	42,215	36
Lévesque	60	25	35	42,762	35
M. de l'Estrie	60	21	39	41,420	27
Fabi et Fils	60	18	42	41,098	22
Elans	60	16	44	40,769	19

LES CINQ PREMIERES MOYENNES

Henri Fortier	60	10,050	167.30
Lionel Rhéaume	60	9708	162.36
Alphonse Dubé	60	9636	160.56
André Carrier	57	9044	158.38
Normand Ainslie	60	9407	156.47

Le plus haut simple de la semaine — Maurice Charest, 220;
Le plus haut simple de la semaine — René Provencher, 220;
Le plus haut triple de la semaine — René Provencher, 580;
Le plus haut simple à date — Lionel Rhéaume, 277;
Le plus haut triple à date — Lionel Rhéaume, 610;
Le plus haut simple d'équipe à date — Hôtel Albert, 938;
Le plus haut triple d'équipe à date — Dow, 2609.

LIGUE DES CAISSES POPULAIRES

L'équipe de la Caisse de l'Est a remporté une victoire de 4-0 contre la Caisse Centrale aux dernières rencontres régulières de la ligue de quilles mixte des Caisses Populaires, prenant ainsi une avance de douze points en tête de ce circuit. Cette équipe s'est pratiquement assurée du championnat de la saison régulière, qui doit finir la semaine prochaine. Aucune autre équipe ne peut la rejoindre mathématiquement.

Dans les autres rencontres à l'affiche, la Caisse de l'Ouest a blanchi la Caisse Sociale 4-0, tandis que la Caisse du Sud a disposé de la Caisse du Nord au compte de 3-1. La Caisse Sociale est maintenant en deuxième position, trois points en avant de la Caisse du Nord.

Chez les hommes, Léo Ouellette a pris la vedette avec un simple de 264 et un triple de 602. Ce qui lui a permis de monter au troisième rang dans les moyennes individuelles. Chez les femmes, Laurette Beaulieu s'est distinguée avec un simple de 154 et un triple de 412.

POSITION DES EQUIPES

Caisse de l'Est	72	44,101	66
Caisse Sociale	72	42,796	54
Caisse du Nord	72	41,847	51
Caisse de l'Ouest	72	42,560	49
Caisse du Sud	72	41,676	40
Caisse Centrale	72	40,892	29

LES CINQ PREMIERES MOYENNES MASCULINES

P. Rhéaume	72	10,883	151
C. Kirouac	62	9306	150
R. Bourque	72	10,791	149
L. Ouellette	69	10,344	149
G. Maurice	72	10,181	141

LES CINQ PREMIERES MOYENNES FEMININES

L. Beaulieu	72	8636	119
C. Beaulieu	52	5852	112
G. St-Hilaire	72	7711	107
J. Mignault	60	7315	104
C. Bédard	72	7417	103

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST

SPORTS

Double surprise à Asbestos

Victoires du Lucerne et du Service dans le Commercial

ASBESTOS. — Une double surprise a été enregistrée dans la ligue Commerciale alors que le Lucerne qui termine la saison en dernière place du classement, a défait le Danville au compte de 6-5 pendant que le Service en a profité pour infliger une défaite de 3-2 aux Iroquois et déloger le Danville de la deuxième position.

Dans la première joute, le Lucerne a réussi à surmonter un déficit de trois points, alors qu'il a perdu au compte de 4-1 dans la deuxième période, pour finalement remporter la victoire au compte de 6-5 sur le Danville.

Raymond et Goupil se sont signalés pour les vainqueurs avec chacun deux buts, Boislard et McEwen réussissant les deux autres. Pour le Danville, Gillam et Couture ont enregistré deux buts chacun et Gagnière, un.

Neuf punitions ont été décernées au cours de cette joute dont cinq au Lucerne.

Sommaire

PREMIERE PERIODE

1—Danville: Fillam (Blake et Kaiser) 7.31
2—Lucerne: McEwen (Lellerin) 14.23
3—Danville: Couture (Gillam et Blake) 16.30
Punitions: Kaiser, Toy et Brown.

DEUXIEME PERIODE

4—Danville, Gilliam (Blake et Mastime) 2.13
5—Danville, Couture (Gagnière) 4.45
6—Lucerne, Raymond (Toutant et Pellerin) 6.54
7—Lucerne, Goupil (Provencher et Pellerin) 7.55
8—Lucerne, Raymond (McEwen et Boislard) 17.16
Punitions: Provencher.

TROISIEME PERIODE

9—Lucerne, Boislard (Raymond, Pellerin) 1.29
10—Lucerne, Goupil (Boislard, Raymond) 13.19
11—Danville, Gagnière (Roy) 14.02

Le Service s'est emparé de la deuxième position du classement en remportant une victoire de 3-2 sur les Iroquois, détenteurs de la première position du classement de la ligue Commerciale d'Asbestos.

J.-M. Pellerin a joué le grand rôle dans cette importante victoire du Service en comptant le but égalisateur et le but vainqueur, en plus de préparer le jeu pour le premier but de son équipe, réussi par Grenier. Carrière et Côté ont compté les deux buts des Iroquois. Deux punitions partagées ont été décernées.

Semi-finale

A la suite des changements survenus dans le classement, les Iroquois rencontreront le Danville et le Service sera opposé au Lucerne en semi-finale.

La série semi-finale "B" débutera lundi soir prochain alors que le Service recevra la visite du Lucerne et la série semi-finale "A" débutera mardi soir avec le Danville visitant les Iroquois.

Le Service et le Lucerne s'étant considérablement renforcis vers la fin de la saison régulière, de fortes surprises sont susceptibles d'être enregistrées au cours de ces séries.

Sommaire

Première période

1—Lucerne, Grenier (Bélisle et Pellerin) 11:48
2—Iroquois, Carrière (seul) 11:58
3—Iroquois, Côté (Thibéa et Rondeaux) 18:05
Punitions: Leroux, Michel et Leroux.

Deuxième période

4—Lucerne, Pellerin (Bélisle et Dubreuil) 7:30
5—Lucerne, Pellerin (Grenier et Bélisle) 8:05
Punitions: Rondeau, Leroux, Carrière.

Troisième période

Aucun but.
Punitions: Perkins et Carrière.

Résultats des ligues de quilles de Coaticook

Coaticook

Le choix de la candidate de Coaticook, Mlle Suzanne Caron, pour le titre de "Reine des quilles" de la ligue Inter-Cités, confirme la popularité de ce sport à Coaticook non seulement au niveau de la ligue mais chez une forte proportion de la population.

Didace Villeneuve s'est mis en vedette en remportant les deux tournois hebdomadaires "L'heure des quilles" et "Abats de rigueur". Villeneuve a roulé un triple de 428 pour prendre le titre à l'Heure des quilles. Il a roulé 138, 149 et 137 tandis que son adversaire, Gratien Simard a fait 116, 127 et 185 pour un total de 424. Dimanche prochain, le nouveau champion sera opposé à Réal Boutin.

Aux "Abats de rigueur", Villeneuve s'est classé en tête pour une bourse de $36, tandis que Daniel Bissonnette s'est mérité la seconde place avec une bourse de $11.

Samedi soir prochain, le Larochelle et Frères recevra le club Humpty Dumpty de Québec.

Voici maintenant les résultats hebdomadaires des ligues locales.

LIGUE MIXTE

SECTION A

Positions — Dominion, 53; Codet, 52; I. G. A. (Roy), 35; F. Riendeau, 16; Maurais Auto, 11; J.-A. Lenel, 9.

Moyennes

C. Labrecque, 106.19; F. Denis, 106.12; J. Audet, 102.22.

Plus haut simple — C. Labrecque, 201.

Plus haut triple — F. Denis, 417.

SECTION B

Positions — D. S. Bachand, 45; Couillard, 41; Ph. Dutil, 35; J. Limcourt, 21; Studio Ross, 17; Léger Cameron, 9.

Moyennes

R. Boutin, 131.12; R. Lefebvre, 128.16; G. Lamoureux, 127.1.

Plus haut simple — P. Labrecque, 200.

Plus haut triple — P. Labrecque, 481.

Ligue mixte indépendante

Positions — Trèfle, 39; Pique, 16; Carreau, 14; Coeur, 11.

Moyennes — hommes

H. Carrier, 125.2; R. Martineau, 120.20; C. Bouchard, 118.7.

Moyennes — dames

T. Dawson, 98.6; I. Ménard, 87.5.

Plus haut simple — H. Carrier, 214.

Plus haut triple — 460.

RECORDS DAMES

Plus haut simple — T. Dawson, 134.

Plus haut triple — T. Fontaine, 350.

Ligue des débutantes

Positions — Rivoli, 43; S. Shoppe, 26; Codet, 23; F. D'Isabelle, 16.

Moyennes

M. Caron, 108.9; M. Laramée, 101.3; T. Houle, 97.4.

Plus haut simple — H. Bilodeau, 164.

Plus haut triple — H. Bilodeau, 398.

LIGUE FEMININE

Positions — Dominion Store, 56; Penman's, 47; Banque Nationale, 45; Canadian Celanese, 41; Gingras, 27; Bu. Boileau, 25; Banque de commerce, 12; Noreau, 5.

Moyennes

S. Fournier, 128.31; Y. Gingras, 118.1; C. Michaud, 115.11; M. Lamoureux, 113.36.

Plus haut simple — F. Caron, 214.

Plus haut triple — Y. Gingras, 474.

BIG FOUR

Positions — Can. Celanese, 41; Roy D. Cleaning, 40; Kilgour, 30; RCMP, 9.

Moyennes

L. Massariol, 169.1; D. Bisonnette, 167.41; G. Fournier, 163.4; R. Fournier, 157.23.

Plus haut simple — L. Massariol, 231.

Plus haut triple — L. Massariol, 609.

Positions — Mauricien, 33; Morin Auto, 31; IGA, 27; Adam, 21.

Moyennes

R. Champagne, 145.5; C. Guay, 130.2; A. Lamontagne, 125.13; R. Grenier, 123.9.

Plus haut simple — G. Sévigny, 208.

Plus haut triple — R. Martineau, 468.

GROSSES QUILLES

Positions — Celanese, 36; Compagnons, 33; Kilgour, 30; Harco, 23; Penman's, 22; Couillard, 22.

Moyennes

L. Massariol, 180.26; R. Michaud, 179.15; G. St-Pierre, 179.7; Ray. Archambault, 177.1.

Plus haut simple — L. Massariol, 225.

Plus haut triple — R. Pivin, 612.

Magog

Victoire des As 4-3 dans la Juvénile

MAGOG. — Les As ont disposé difficilement du Viens au compte de 4-3 dans une joute de la ligue Juvénile de Magog.

D. Boutin a enregistré trois buts pour les As, dont le point gagnant dans la période supplémentaire. R. Cournoyer s'est mérité quatre assistances.

Pour le Viens, N. Pelletier a compté deux points, aidé de A. Pouliot. A. Simard a compté le point égalisateur à la fin de la troisième période.

Dans une autre joute, l'Externat a éliminé le Brouillard en lui infligeant un blanchissage de 3-0.

R. Bélanger a écopé de 10 minutes de punitions pour mauvaise conduite.

R. Vaillancourt a ensuite eu cinq minutes pour tentative de blesser.

Comité formé à Beebe pour organiser la campagne de sobriété

BEEBE. — Un comité d'organisation, en vue de la campagne de sobriété du 5 au 21 mai prochain, a été formé à Beebe. Des comités semblables doivent être formés à Stanstead et Rock Island.

Le comité de Beebe, sous la direction du curé Armand Chabot, a été formé au cours d'une assemblée réunissant tous les présidents et présidentes des associations de cette ville.

Les membres de ce comité sont M. Arthur Langevin, président, M. Raymond Cloutier, vice-président, et M. Roméo Racine, secrétaire.

Les directrices de cette campagne de sobriété sont Mmes Alphonse Gagnon, Thomas Bédard et Eugène Lahayes.

Le comité de Stanstead sera sous la direction du curé Pierre Comeau, et celui de Rock Island, du curé Georges Guay.



L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE CONSERVE LE TROPHEE — L'équipe de l'Université de Sherbrooke a vaincu celle de l'université Bishop, de Lennoxville, au compte de 3-2, dans la joute annuelle entre ces deux institutions, disputée hier après-midi, à l'arène de Sherbrooke. Elle a ainsi conservé le trophée Skinner Nadeau que l'on aperçoit ici entre les capitaines des deux équipes, Réal D'Anjou, de l'U de S, à gauche, et Webster, son adversaire, à droite. Assistent à la scène, MM. Claude Richer, le pilote des Carabins de Sherbrooke; Réal Cloutier, gérant de cette même équipe, et Mush Mourehouse, le pilote des vaincus.

Jean-Guy Dion marque le but victorieux !

Sherbrooke garde le trophée Nadeau Skinner en défaisant Bishop 3 à 2

SHERBROOKE. — Faisant preuve de ce même esprit combatif et de cette même agressivité qui leur avaient permis d'annuler avec l'équipe "Rouge et Or" du Laval, les carabins de l'Université de Sherbrooke ont remporté la plus brillante victoire de la saison, alors qu'ils ont difficilement disposé de l'équipe de l'université Bishop, de Lennoxville, au compte de 3-2.

Cette joute a été disputée, hier après-midi à l'arèna de Sherbrooke, devant un bon nombre d'étudiants de ces deux institutions voisines qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements et leur encouragement à leurs porte-couleurs favoris. Ce gain a permis aux protégés du pilote Claude Richer de conserver le trophée Skinner et Nadeau, emblème des vainqueurs de cet événement sportif entre ces deux universités.

Jean-Guy Dion s'est révélé le héros de cette victoire des Carabins sherbrookois en comptant le but de la victoire à 11:02 du dernier engagement, assisté de Ramond Royer et Richard Gaudette. Ce but brisait une égalité de 2-2 qui durait depuis la fin de la deuxième période et à la suite d'un ralliement des vainqueurs.

Cette victoire est d'autant plus méritoire que les Carabins jouaient sans les services de quelques-uns de leurs meilleurs joueurs et de leur gardien de buts régulier. Nullement découragés par ce handicap, les Carabins ont travaillé d'arrache-pied du commencement à la fin et leurs efforts ont été couronnés de succès.

Malgré un avantage marqué des vainqueurs, leurs adversaires ont ouvert le pointage et ont même pris une avance de 2-0 dans la première période, avec deux points que l'on peut qualifier de chanceux. Il faut aussi souligner que Shane, le cerbère du Bishop, a tenu son équipe dans la joute par des arrêts spectaculaires et sensationnels. Cet avantage a duré pratiquement toute la joute et n'eut été la tenue de Shane dans ses filets, le pointage aurait été sans doute plus élevé.

Laflamme et Royer ont égalisé les chances avec chacun un but, comptés un peu après la première moitié de la deuxième période. Après quoi, personne n'a pu tromper la vigilance des gardiens de buts qui se sont tenus à la hauteur de la situation. Les deux équipes rivalisaient d'ardeur et les mises en échec étaient solides, mais chacun protégeait bien sa forteresse.

Le but victorieux de Dion a soulevé des bravos de la part de partisans de l'U. de S. Après quoi, l'équipe s'est quelque peu repliée sur une bonne défensive et a tenu le coup jusqu'à la fin. A l'issue de la joute, les joueurs des deux camps, oubliant leur rivalité et leurs "p'tites" chicanes dues à la chaleur de la lutte, se sont tous serré la "patte".

La rudesse était également de mise au cours de cette joute, et les arbitres Giard et Proteau n'ont pas toujours eu la tâche facile. Ils ont eu maintes fois du mal à mâter les belligérants et même... quelques spectateurs, qui ne semblaient pas priser leurs décisions. Ces officiels ont imposé quelque vingt punitions dont une de match à un joueur des Carabins, le meilleur, dans la personne de Lemaire dont le lancer foudroyant a quelquefois ébranlé le cerbère adverse.

Cette punition de match avait été précédée d'un dix minutes et d'une mineure. Cette décision de l'arbitre Giard a soulevé l'ire de plusieurs spectateurs et une bagarre générale a failli éclater. Le calme est revenu mais cette décision, d'après plusieurs experts sur place, était fort douteuse et nous en doutons nous-mêmes. Ce n'est pas notre habitude de critiquer les arbitres, nous les avons toujours défendus, mais cette fois, c'était un peu fort. Cet officiel n'avait pas besoin de tripler sa première erreur, en la faisant suivre d'une punition de dix minutes et d'une punition de match.

Dans la chambre des Carabins, à l'issue de cette joute mémorable, on a parlé un peu du cas de Lemaire, mais le tout a vite été oublié. On pensait plutôt à jubiler et avec raison. Cette victoire était amplement méritée.

SOMMAIRE

Première période

1—Bishop: Thomas, (Murray) 11:26
2—Bishop: Finch, (Thomas, Underhill) 15:42
Punitions: Murray, 5:07; Murray, 7:55; Théroux, 7:55; Bassett et Lemaire, 8:04; Milligan, 10:30.

Deuxième période

3—Sherbrooke: Laflamme, (Dodier, Théroux) 11:54
4—Sherbrooke: Royer, (Dion) 12:06
Punitions: Bassett, 2:02; Thomas, 13:17; Lemaire, 13:37.

Troisième période

5—Sherbrooke: Dion, (Royer, Gaudette) 11:02
Punitions: Lemaire, 1:02; Webster, 2:45; Underhill, 3:58; Lemaire, (min. et maj. et match), à 4:42; Johnston, 4:42; D'Anjou, 10:08; Milligan, 11:37; D'Anjou, 15:42; Johnston, 18:43; Royer, 19:47.

Contre le Rock Island

Les Braves de Richmond font face à l'élimination, ce soir

SHERBROOKE. — Les éliminatoires de la ligue intermédiaire "C" se poursuivront, ce soir, alors que les Braves de Richmond recevront les puissants Jets de Rock Island, et que le Commercial de Cookshire et les Papetiers de Windsor se rencontreront à l'aréna de Sherbrooke. Ces deux joutes sont cédulées pour 8 h. 30.

La série Richmond-Rock Island en est une de 4 de 7 et les Jets mènent actuellement 3-2. Leur victoire de 8-3, remportée mardi dernier à Rock Island leur a permis de prendre cette avance et de forcer les Braves à faire face à l'élimination. Les vainqueurs de cette série atteindront la finale et rencontreront les vainqueurs de la série 3 de 5 que se disputent présentement Windsor et Cookshire.

Les Braves de Richmond se doivent donc de gagner ce soir s'ils ne veulent pas être éliminés et accrocher leurs patins pour cette saison. Ils sont acculés au mur, mais ils ne sont nullement découragés, et ils tenteront l'impossible pour éviter la défaite et l'élimination, ce soir, devant leurs partisans.

Les Jets ont rencontré une toute autre résistance que celle à laquelle ils s'attendaient de rencontrer. On leur avait prédit une série courte et facile, et c'est le contraire qui arrive. Ils devront donc se surpasser une autre fois, ce soir, à Richmond, s'ils veulent atteindre la finale pour le championnat des éliminatoires. Ils ont déjà celui de la saison régulière.

A Sherbrooke

Le Commercial de Cookshire continue de surprendre. Après avoir éliminé les As de Magog en quatre joutes pour une première surprise, voilà qu'il en cause une deuxième, mardi dernier, en remportant les honneurs de sa première joute d'une série 3 de 5 contre les Papetiers de Windsor. Et ce sur la patinoire de ces derniers Le compte a été de 4-2.

Ne pouvant plus utiliser sa patinoire ouverte à Cookshire, l'équipe de cet endroit a décidé de disputer des joutes à domicile à l'aréna de Sherbrooke et c'est ainsi que ces deux clubs se rencontreront ici, ce soir, à 8 h. 30.

On se rappelle que la dernière joute entre Cookshire et Magog avait attiré plus de 1,000 amateurs à l'aréna de Sherbrooke. C'est donc dire que les éliminatoires de ce circuit du président, le Dr Roland Bernier, sont suivies avec intérêt et qu'on peut s'attendre à encore une plus grande foule, ce soir.

Le Commercial de Cookshire, habilement dirigé par Anatole Coulombe, est doué d'une détermination de vaincre et ne ménage pas ses efforts pour ce faire. Une victoire ce soir acculerait au mur les Papetiers qui feraient alors face à l'élimination, mais les Papetiers ne se comptent nullement pour battus et il se peut fort bien qu'ils égalisent les chances dès ce soir.

Cette joute ne manquera donc pas de piquant et les amateurs qui y assisteront en auront certainement pour leur argent. De fortes délégations de ces deux villes, Windsor et Cookshire, sont attendues pour cette joute qui débutera à 8 h. 30.

Eliminatoires de la Ligue commerciale

Victoire des As de l'Est par 5-3 et du St-Charles-Garnier par 6-2

SHERBROOKE — Les semi-finales pour le championnat des éliminatoires de la ligue Commerciale de Sherbrooke ont été disputé, hier soir, à l'aréna de Sherbrooke et les équipes As de l'Est et St-Charles Garnier ont enregistré des victoires respectives de 5-3 et 6-2, sur leurs adversaires, le Gaston Blanchet et le Manoir de l'Estrie.

Raymond Royer, qui s'était distingué dans l'après-midi pour l'université de Sherbrooke en comptant un but en plus d'être crédité d'une assistance, s'est révélé le héros de la victoire du St-Charles Garnier en enregistrant quatre des six buts de son équipe en plus de récolter une assistance.

J. G. Denault a réussi le tour du chapeau contribuant ainsi largement à la victoire des As de l'Est sur le Gaston Blanchet. Les deux vainqueurs d'hier soir sont donc établis favoris pour remporter les honneurs de leur deuxième joute de ces séries semi-finales 2 de 5 qui sera disputée fort probablement dimanche soir.

AS DE L'EST 5, BLANCHET 3

Première période

1—Blanchet, Fontaine (Buissière, Audet) 3.00
2—As, Poulin (Nicol, R. Jutras) 19.35
Punitions: Duquette 7.20, Poulin 7.20, Buissières 9.05, Blanchet 15.20, Arcouette 19.25.

Deuxième période

3—As, J.-G. Denault (Bouchard, St-Martin) 4.25
4—As, J.-G. Dermuit (Desruisseaux, Poulin) 17.00
5—Blanchet, Duquette (Hamel) 19.15
Punitions: Blanchet 2.45, Jutras 15.35, Jutras 19.59.

Troisième période

6—As, J.-G. Denault 15.50
7—As, St-Martin (Desruisseaux) 18.15
8—Blanchet, Bussière (Fontaine, Hamel) 19.40
Punition: Jutras 18.45.

ST-CHARLES 6, MANOIR 2

Première période

1—St-Charles, Royer (Ruel, Dyon) 2.15
2—St-Charles, Royer (Côté) 9.10
Punitions: Vallée 5.25, Raymond 11.00.

Deuxième période

3—St-Charles, Ruel (Vallée, Royer) 9.50
4—St-Charles, Royer (Latulippe) 12.15
5—St-Charles, Vallée (Ruel, Prud'homme) 15.30
Punitions: Vallée 2.40, Bergeron 8.05, Bergeron 9.40, Vallée 18.35, Gagné 18.35.

Troisième période

6—Manoir, Guillemette (Côté, Gagné) 4.20
7—Manoir, L'Heureux 9.05
8—St-Charles, Royer (Ruel, Doyon) 16.30

Les Cavaliers qualifiés pour les éliminatoires

ASBESTOS — Lors du dernier programme de l'année dans la ligue midget de l'OTJ d'Asbestos, les Cavaliers d'Asbestos-Danville en ont profité pour se classer parmi les quatre équipes qui participeront aux éliminatoires en infligeant une défaite de 2-0 au St-Isaac pendant que le St-Barnabé et le High School subissaient la défaite.

Si les Cavaliers, qui en sont à leur première saison, participent aux éliminatoires de la ligue, ils doivent une fière chandelle à J. Breault, leur gardien de but qui, en obtenant son quatrième blanchissage de la saison, a permis à son équipe de vaincre le St-Isaac.

Roberge et Cloutier ont été les deux compteurs des Cavaliers, le premier sur des passes de Raymond et Spénard au début de la période initiale, le second sur une passe de Hamel à 15 secondes de la fin de la joute.

Dans les autres rencontres, le Classique a bien terminé sa saison en remportant une victoire de 4-1 sur le High school. Y. Lalier avec trois buts et G. René ont compté pour les vainqueurs alors que Campbelton a réussi l'unique point du High school. Par cette victoire, le Classique a privé le High school de la dernière chance qui lui restait de participer aux éliminatoires.

Enfin, dans la troisième rencontre, le St-Aimé a remporté une victoire de 3-0 sur le St-Barnabé. Un incident peu banal s'est produit au cours de cette joute alors qu'à 10 minutes de la dernière, l'instructeur du St-Barnabé a retiré son équipe de la glace. Il faut mentionner que jusque là, la joute avait été très rude alors que onze punitions dont quatre majeures avaient été décernées. De ces onze punitions, le St-Barnabé en a mérité six et le St-Aimé cinq. Ce geste peut s'avérer lourd de conséquences pour l'instructeur qui risque ainsi de se voir suspendu.

Congrès conservateur:

Les délégués de Sherbrooke

SHERBROOKE. — M. Bruno Michel, président du Comité de publicité de l'association progressiste-conservatrice du comté de Sherbrooke, a annoncé que l'Association sera représentée au congrès provincial du parti par MM. André Langlais et Raymond Latulippe, délégués, et MM. Fernand Caron et Armand Blais, substituts.

Me Maurice Allard, M.P., député fédéral de Sherbrooke, fait aussi parti de la délégation et sera membre du comité des résolutions au congrès de Québec.

Le congrès provincial tient ses assises les vendredi, samedi, dimanche, 3, 4, et 5 mars.

Faisant écho à Gilles Dubé

Le président Len O'Donnell d'accord quant au rajeunissement de la ligue

par Jean-Louis de LESELEUC

SHERBROOKE. — Le président de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est s'est dit très heureux de la récente déclaration de Gilles Dubé. Ce dernier avait déclaré, on le sait, que le dit circuit devrait se rajeunir pour survivre.

M. Len O'Donnell a ajouté qu'il y a quelque temps, à une assemblée régulière de la ligue, il avait lui-même suggéré un tel rajeunissement et avait demandé à chaque équipe de prendre sur ses rangs quelques juniors. Toutes les équipes avaient alors acquiescé à la demande du président à l'exception de l'équipe d'Asbestos qui disait ne pas posséder de juniors capables d'évoluer dans ce circuit. Cette suggestion n'avait donc pas eu de suites.

"Ce plan de rajeunissement des équipes de ce circuit est le meilleur, de dire encore Len O'Donnell, qui n'est certainement pas le dernier dans le monde du hockey, et Gilles Dubé a raison quand il dit que le fait d'aligner quelques juniors aide au développement du hockey, intéresse un plus grand nombre d'amateurs locaux, coupe de beaucoup l'opération d'une équipe sans affaiblir outre mesure le calibre de ce circuit qui sera toujours considéré comme le plus puissant calibre amateur de la province."

Parlant ensuite de la saison des Castors de Sherbrooke, Len O'Donnel a déclaré qu'il admettait lui aussi que leur saison avait été longue et dure. La raison principale pour cela n'avait pas été le bris des machines à l'aréna — qui n'a certes pas été une aide — mais bien le retrait momentané de l'équipe du circuit. "Ce retrait, disait-il, a laissé le pilote Dubé les mains vides et lui a brisé tous les contacts qu'il avait pour se choisir des joueurs. Les autres équipes ont profité de ce retrait d'une semaine pour se servir, et quand la direction a décidé de revenir dans la ligue, Dubé a été obligé de tout recommencer à neuf, et ce n'était pas une petite besogne.

"La preuve, c'est que l'équipe des Castors n'a été complete que le jour de l'échéance, soit le 25 janvier. Entre temps, l'équipe a été démembrée par des blessures et par des départs, et le pilote a été à la recherche de joueurs pratiquement jusqu'à la fin de la saison. Les Castors ont quand même très bien figuré et nous devons pour cela louer l'excellent travail du pilote Dubé."

La retraite de Dubé

Len O'Donnel a également admis que, lui aussi, avait entendu certaines rumeurs voulant que le pilote Gilles Dubé prenne sa retraite l'an prochain. "Je ne crois pas à ces rumeurs, a déclaré le président, et je ne suis nullement de l'avis de ceux qui prétendent que Gilles Dubé devrait se contenter de piloter en arrière du banc et non sur la glace."

"Ceux qui le prétendent ne connaissent pas grand'chose au hockey, a continué M. O'Donnell. Gilles Dubé est un vétéran, c'est vrai, mais il est toujours en parfaite condition et les faits sont là pour le prouver. Il est aussi utile sur la glace que derrière le banc. On ne termine pas deuxième compteur de la ligue quand on est un joueur fini, surtout contre des gardiens de buts de la trempe des Lacoursière, des Payette ou des Brodeur. Prétendre le contraire est tout à fait illogique.

"Je suis certain que Dubé a encore deux ou trois bonnes saisons en lui, et ce serait gauche de la part de l'équipe de vouloir s'en débarrasser comme joueur ou comme pilote. Dubé aime le hockey, il le joue bien et a toujours été le promoteur de notre sport national dans notre ville. Les Castors se doivent de la garder et je souhaite qu'ils ne fassent pas l'erreur de le laisser aller".

En terminant, Len O'Donnell a dit souhaiter, tout comme Gilles Dubé, que la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est revienne à six équipes l'an prochain. "La chose est très possible surtout si l'on met en pratique la suggestion de penser à nos juniors".

Nécrologie

Mme WILLIAM PIVIN

COATICOOK. — Mme William Pivin, épouse en secondes noces de Napoléon Gagné, née (Virginie) Lapierre, de Coaticook, est décédée à l'âge de 82 ans.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, en l'église St-Venant, de Paquetteville.

M. EDMOND CRETE

ST-MALO D'AUCKLAND. — M. Edmond Crête, époux de Donalda Perras, de St-Malo d'Auckland, est décédé à l'âge de 73 ans.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église paroissiale.

Convocations

SHERBROOKE

Club des Francs: Réunion hebdomadaire, à l'hôtel Sherbrooke, à 6h.30. Ouverture de la campagne de vente de chocolats au profit des oeuvres de l'organisme.

VOUS VOULEZ VOYAGER?

LES GENS AVISÉS PROFITENT DE "L'EXCURSION DU MOIS"!
MARDI et MERCREDI
14-15 mars



En voiture ordinaire

Entre MONTRÉAL et	ALLER-RETOUR	VOUS ÉPARGNEZ
QUÉBEC	$ 7.70	$3.05
TORONTO	16.00	8.35
OTTAWA	5.40	2.80
SHERBROOKE	5.10	2.60

Les billets sont valides dans tous les trains. Retour dans les 7 jours.

Ces billets à prix d'aubaine sont valides également entre les villes indiquées ci-dessus et les gares situées entre ces endroits, et vice-versa. Exception: Ces taux ne s'appliquent pas entre Montréal, Vaudreuil, St-Eugène et les stations intermédiaires dans les deux directions.

Enfants de 5 ans et de moins de 12 ans, demi-place — moins de 5 ans, gratis. Jusqu'à 150 livres de bagages, transport gratuit.

Profitez également des billets "voiture ordinaire" à prix d'aubaine, départ les 18-19 avril.

CANADIEN PACIFIQUE — CANADIEN NATIONAL

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

A Drummondville

Le maire Marier au concours provincial des Toastmasters

DRUMMONDVILLE, (A.B.) — Le maire de Drummondville, Me Marcel Marier, assistera au grand concours oratoire de langue française des clubs Toastmasters de la province de Québec qui aura lieu au Manoir Drummond le 11 mars prochain.

A cette occasion, les concurrents des clubs Toastmasters de Québec, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Joliette, Valleyfield, Baie Comeau et Drummondville se feront la lutte pour la possession du magnifique trophée donné par la compagnie Reynolds Aluminum du Cap-de-la-Madeleine.

Le représentant du club Toastmaster Laviolette des Trois-Rivières sera M. Jean-Marc Poliquin. M. Poliquin a fait ses études à l'Académie de La Salle et il a obtenu sa licence à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal en 1950. Il a suivit avec succès le cours Dale Carnegie et se joignit au club Toastmaster Laviolette en 1958.

Concours provincial

L'intérêt à ce concours est maintenant provincial et la présence d'un groupe de Toastmaster du club de Baie-Comeau en est un preuve convaincante. La soirée débutera par un dîner à 7 h. et se terminera par une danse.

Cet événement trouve une importance majeure dans l'histoire du club Hériot de Drummondville, l'hôte de ce concours. Cette soirée du 11 mars coïncidera avec la mi-carême et donnera au public une excellente occasion d'apprécier le travail éducatif réalisé par les clubs Toastmasters. Le public est cordialement invité au Manoir Drummond.

Au conseil de Thetford :

M. D. Labelle expose ses suggestions pour l'aréna

THETFORD. (N. D. C.) — Lors d'une réunion spéciale du conseil, hier soir, M. Dick Labelle, vice-président de la Ligue des Mines, a exposé au maire Ouellet un projet cher à la population de Thetford : la construction d'un aréna.

M. Labelle, partant du principe que Thetford est un chef-lieu de l'agriculture et qu'elle a toujours tenu des expositions agricoles, donna tout d'abord ses suggestions pour le financement : "En premier lieu nous croyons possible la construction d'un aréna, de 2,500 places assises environ, au coût de $300,000. Pour recevoir les subsides gouvernementaux il est nécessaire que la municipalité soit l'instigatrice du projet. Ce faisant nous retirerions quelque $170,000 de subsides et si les travaux ne sont pas trop mécanisés nous fournirons de l'emploi à 140 personnes pendant près de 5 mois, ce qui n'est pas à dédaigner en ces temps de chômage. Il est en outre possible que vienne s'ajouter un octroi du ministère provincial de l'agriculture. De plus, ajouta M. Labelle, les clubs de hockey Canadiens de Montréal et As de Québec sont prêts à venir jouer une partie hors concours chacun dont les profits, estimés à près de $30,000, seraient versés pour le financement de cet aréna. Si l'on considère enfin les montants provenant d'une souscription populaire, et la promesse faite par la Canadian Athletic Association de louer l'édifice pour des combats de lutte et de boxe, il est possible de diminuer considérablement le coût de $300,000."

Nous remarquons qu'aucune mention n'est faite des souscriptions minières ; il vaut en effet mieux se fier à ses seules ressources, déclara M. Labelle en certifiant que les contribuables ne paieraient aucune taxe spéciale. Un comité de citoyens se déclare d'autre part prêt à assumer les déficits éventuels, moyennant une participation active à l'administration de l'aréna.

M. Labelle termina son exposé en faisant miroiter aux yeux du maire et de ses conseillers les avantages de ce projet : toit pour abriter les manifestations sociales de la ville, essor du tourisme, stimulation du commerce, mise de Thetford sur un pied d'égalité avec les autres municipalités.



VILLE OU CITE ? — La discussion se poursuit à Drummondville au sujet des armes de la cité. On sait que les villes possèdent des blasons surmontés d'une couronne murale à cinq tours crénelées tandis que les cités se vantent de montrer sept tours au sommet de leur blason. La cité de Granby semble vouloir suivre ce détail héraldique tandis que la cité de Drummondville préfère se ranger au palier des villes.

La SSJB de Nicolet fait état de ses réalisations

Victoriaville. (N.F.) — A l'occasion de la Semaine nationale des sociétés St-Jean-Baptiste, le bulletin du groupement du diocèse de Nicolet, "L'Echo", désire souligner que, en dépit du fait que son existence remonte à peine à une dizaine d'années, cet organisme a réalisé plusieurs oeuvres dans le milieu nicolétain. Son secrétariat permanent, avec environ 11 conseils locaux, a été formé en septembre 1951, alors que les congrès, tenus à tous les 2 ans, ralliaient de 20 à 25 membres. La société nationale a fait une montée en flèche et, aujourd'hui, elle groupe près de 32,000 membres avec un conseil local dans chacune des paroisses du diocèse.

Les oeuvres

La société converge surtout ses efforts vers le développement de l'éducation nationale de la masse du peuple et, comme oeuvres de continuité, elle promouvoit "1—Le Centre de recherches historiques, alors qu'elle collectionne en bibliothèque tout ce qui s'est écrit dans le passé ou s'écrit encore à l'intérieur des cadres du diocèse. A cette fin, un concours est tenu chaque année et des prix sont distribués aux participants; 2—Le prêt d'honneur aux étudiants, qui rend de grands services, $70,000, ont été prêtés depuis près de 8 ans à près de 300 étudiants. Une souscription publique, à l'automne de chaque année, alimente la caisse du Prêt d'honneur et les étudiants commencent à rembourser au rythme de $2,000 par année; 3—Les concours de langue parlée et d'histoire du Canada, qui suscitent de l'intérêt chez la gent étudiante et provoque le goût de la langue bien parlée et de l'étude de l'histoire. le concours en avril met aux prises un millier d'élèves des 8e et 9e années;

4—La Fraternité française, qui est une oeuvre vraiment nationale.

Elle a pour but de ramasser des fonds pour aider les membres des autres provinces. Près de $75,000 leur sont distribués chaque année, dont $3,000 provenant de la souscription diocésaine, en mai;

5 — La refrancisation, qui est toujours à l'ordre du jour. Un concours des annonces commerciales se tient en juillet et août pour éveiller l'attention du public sur le visage français qu'il faut donner à notre province;

6 — Le Service d'entraide de la SSJB, qui a permis de payer, en 1960, la somme de $168,000 à 168 familles éprouvées par la mort d'un membre;

7 — Les manifestations d'ordre social, comme les soirées annuelles dans les cercles locaux, le congrès diocésain, la fête du 24 juin, les cours de formation nationale, et autres.

Octrois provinciaux de $19,000 pour l'éducation dans Drummond

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Plusieurs commissions scolaires du comté de Drummond recevront des octrois du gouvernement provincial. Cette nouvelle a été annoncée hier après-midi par le bureau privé du ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, député du comté de Drummond.

Une somme de $19,016.25 a été consentie à des fins éducationnelles. Un total de sept commissions scolaires de la région recevront des sommes pour aider à boucler le budget ou encore à défrayer le coût du transports des étudiants vers l'école centrale.

Il a été communiqué hier qu'un montant de $1,445 a été versé à Saint-Cyrille-de-Wendover pour le transport des élèves. Pour la même raison, des sommes ont été données à d'autres commissions scolaires : $6,150 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil ; $6,740 à l'Avenir ; $1,320 à Wickham; et $360 à Saint-Majoric.

La Commission scolaire de Drummondville-ouest a touché un montant de $1,100 pour équilibrer un budget déficitaire au 30 juin 1960. A Saint-Nicéphore, le ministre a contribué aux réparations du collège pour une somme de $1,901.25.

Selon la nouvelle politique des autorités de la Province, les octrois consentis ont été envoyés directement au secrétaire-trésorier des Commissions scolaires concernées.

Association conservatrice féminine dans Arthabaska

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Une réunion provisoire pour former une association conservatrice féminine, dans le comté d'Arthabaska, a eu lieu à Victoriaville, sous la direction de Mme Marcel Marier, épouse du maire de Drummondville et présidente régionale. Au cours des délibérations, l'assemblée, qui était constituée de plus de 30 dames locales, fut invitée à élire un comité provisoire d'organisation.

Constitution du comité

Le résultat apporta les nominations suivantes : Mmes Jean-Marie Feeney, présidente, Robert Levasseur, vice-président, Alphonse Phaneuf, secrétaire, Raymond Beaudet, trésorière, Mlle Maria Levasseur, Mmes Roméo Desharnais, Lucille Bolduc, F. Mainville, Y. Jutras et Robert Beaulieu. Ce comité aura la mission de compléter l'Association conservatrice féminine, en procédant à l'élection d'une association féminine dans chacune des municipalités du comté.

Déléguées

Par la suite, Mme Marier a invité les dames et jeunes filles à prendre une part plus active à la politique, en insistant sur le rôle de la femme dans ce domaine. Une résolution visant une hausse d'âge pour les allocations familiales fut alors adoptée et sera présentée au nom du comté de Drummond-Arthabaska au congrès provincial qui aura lieu en fin de semaine, à Québec. De ce fait, Mmes Raymond Beaudet et Roméo Desharnais ont été déléguées pour représenter l'élément féminin.

Une invitation

Cette réunion était réhaussée de la présence de Mme Victor Paul, vice-présidente pour la région de Trois-Rivières, MM. Yvon Jutras, président de l'Association conservatrice masculine de Victoriaville, Albert Madore, président de la section masculine de Drummondville, et Victor Paul, directeur régional de l'Association du parti conservateur canadien. Les dames, intéressées à se joindre aux rangs du groupement du comté d'Arthabaska, sont invitées à communiquer avec Mme Alphonse Phaneuf, au 24, rue Tourigny, Victoriaville, ou par tél. : PL. 2-2954.

Au conseil de Plessisville

PLESSISVILLE. (N.F.) — Au cours d'une réunion du conseil municipal de Plessisville tenue sous la présidence du maire Marcel Collin, il a été décidé d'accorder un octroi de $600 à l'école locale de baseball. En réponse à une autre lettre, provenant du corps des cadets de Plessisville et portant la signature de M. Roger Turcot, directeur de l'école secondaire, on a décidé qu'un octroi initial de $200 sera accordé à cet organisme qui sollicitait un montant de $400.

Le secrétaire donna ensuite lecture d'une lettre annonçant la visite à Plessisville d'un inspecteur du CNR, suite à la réclamation adressée à la compagnie sur la demande de la Forano Ltée, et visant à la suppression des sifflements avertisseurs que les trains font entendre au passage du bas de la ville. On espère obtenir satisfaction de cette démarche. Il fut adopté que la ville accepte de M. Henri Bergeron, constructeur demeurant à St-Ferdinand, la cession gratuite de deux lisières de terrains, situées au nord-ouest de la voie ferrée, le long de la rue St-Germain, dans le but de permettre l'ouverture d'une nouvelle rue.

L'assemblée se termina par l'achat de 160 chaises métalliques, destinées à la salle de réception de l'hôtel de ville, au prix de $5.25 chacune, à M. Robert Bourque, de Plessisville. Les travaux de modernisation de cette salle sont en cours. Ils rentrent dans le cadre des travaux d'hiver. La salle municipale sera ainsi complètement transformée.

Photographes professionnels

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — L'exécutif de l'Association des photographes professionnels des Cantons de l'Est vient de tenir une importante assemblée. Cette réunion était sous la présidence de M. Gaétan Bourret, vice-président. M. Pierre Dozois, président de la section était absent de la ville pour les sessions.

Il a été décidé que la prochaine assemblée générale aurait lieu à Saint-Hyacinthe le 12 mars prochain. Les membres de la section des Cantons de l'Est ont exprimé l'opinion qu'il serait préférable aux conférenciers de traiter des techniques de la photographie.

Les membres ont également étudié les cas de personnes qui font de la photographie sans avoir rempli les exigences requises par la loi et le comité paritaire. Certaines mesures seront suggérées à ce comité afin de protéger le public contre ces gens sans scrupule.

Pour continuer ses mesures de prévention, le comité exécutif est à reviser sa liste de photographes professionnels de la section de l'Estrie, reconnus par le comité paritaire.

Plusieurs autres articles de régie interne ont été mis de l'avant et seront soumis à la prochaine assemblée générale, le 12 mars. Le secrétaire de la section, M. André Goulet, de Drummondville-sud, espère que tous les photographes de la région seront présents pour soumettre leurs idées progressives.

Nomination

M. Léo Faucher, de St-Albert-de-Warwick, qui a été élu par acclamation maire de cette municipalité, vient de se voir décerner la fonction de shérif au Palais de Justice d'Arthabaska, avec juridiction dans le district judiciaire Drummond-Arthabaska.

Ste-Victoire "A" à la tête du classement

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Après 3 semaines de tentatives marquées pour décrocher la tête du classement de la ligue de quilles des gardes paroissiales des Bois-Francs, dont M. Gérard Bonneau est président, le Ste-Victoire "A" a réussi à dépasser son plus proche adversaire, le Princeville.

Ce résultat est devenu force de loi à la suite des dernières rencontres, qui ont eu lieu cette semaine, à la salle Centrale. En effet, le Ste-Victoire "A" a triomphé du Ste-Victoire "B", par 1,944 contre 1,461, et le Princeville a défait le Sts-Martyrs-Canadiens, par 1,907 contre 1,747.

Le classement est maintenant le suivant : Ste-Victoire "A", 63 points et 44,555 quilles ; Princeville, 62 points et 44,515 quilles ; Ste-Victoire "B", 29 points et 38,232 quilles, et Sts-Martyrs, 29 points et 38,208 quilles.

Les meilleures moyennes de la semaine ont été réussies par François Bernier, avec un simple de 173 et un triple de 457, ainsi que par l'équipe de Princeville, avec un simple de 170, et celle de Ste-Victoire "A", avec un triple de 1,944.

L'Union musicale présente un concert des plus goûtés

THETFORD, (DNC) — Les membres du club des Elans, avaient l'honneur et le plaisir d'entendre, dimanche, à leur salle, un magnifique concert donné par l'Union musicale de Thetford, dirigé par M. Henri Paquet.

Ce concert était sous la présidence de M. André Gauthier, haut-commandeur des Elans.

Un programme varié fit la joie des mélomanes et il faudrait ici, glisser un mot d'appréciation pour l'ensemble qui fut remarquable.

Une démonstration de puissance et de contrôle instrumental a été donnée dans la reprise de la "Marche Lorraine" tel qu'on doit l'interpréter à l'intérieur puis à l'extérieur.

La formation syndicale, à Victoraiville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Plus d'une soixantaine de membres du syndicat du vêtement de Victoriaville ont participé au cours de formation, qui a eu lieu à la salle du conseil central. A cause de l'état déplorable des routes après la tempête de la fin de semaine, le conférencier invité dut contremander son engagement, mais il fut remplacé à la dernière minute par le président de l'organisme local, M. Jean-Marc Bergeron, qui commenta la constitution.

Au cours de la soirée, il y eut projection d'un film sur la cotisation syndicale, une réalisation de l'ONF en collaboration avec les grandes centrales syndicales du Canada. Les prix de présence furent gagnés par Mlle Cécile Cantin, MM. Armand Roux, Honorius Lachance et Théodore Alain. Les responsables de ces cours ont adopté l'initiative de remettre à chaque conférencier, qui vient ordinairement de l'extérieur, la canne symbolique de la ville-centenaire, comme souvenir.

Convocations

AUJOURD'HUI

Victoriaville : Club Lions : dîner bi-mensuel au motel Boifran, à Arthabaska, à 6 h. 30.
Education : cours de conversation anglaise au terminus d'autobus, à 7 heures.
Quilles : soirée de la ligue Dépression à la salle Centrale, à 7 h. 30.
Comité du centenaire : réunion des membres à l'hôtel de ville, à 8 h.
Conseil municipal : caucus au bureau du maire, à l'hôtel de ville, à 8 h.
Plessisville : Semaine de l'éducation: inauguration civique à l'hôtel de ville, à 8 h.

L'arena de Thetford construit sous peu ?

THETFORD. (DNC) — Quelque six cents personnes se sont pressées dans la salle du Conseil, dans les escaliers qui y accèdent, dans l'enceinte même du Conseil ainsi que dans le corridor, pour faire une véritable ovation aux membres du Conseil ainsi qu'à la délégation venue le rencontrer pour lancer les premières bases du projet de l'aréna et lui demander son appui dans le difficile chemin qui va mener le projet — qui se tient, et se tient remarquablement bien — vers une réalisation qui n'a jamais parue si sûre.

La délégation, formée de MM. Emile Couture et Dick Labelle, qu'accompagnaient plusieurs collaborateurs, a tout d'abord dialogué avec le public et les membres du Conseil, expliquant le projet, de manière à ce que les principaux points soient exposés sans entrer toutefois dans les détails qui demeurent une affaire d'étude, et peut-être également de patience.

Mais quoi qu'il en soit, bien que différents détails manquent, que les difficultés soient apparentes le projet de l'aréna est sur une des meilleures voies de réalisation qui soient. Il bénéficie de l'appui du Conseil, unanime à le considérer comme un bien pour Thetford, son sport et sa jeunesse.

Le maire Ouellet, l'a exprimé clairement dans la courte allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de cette séance la plus étonnante que Thetford ait connue depuis de longues années; alors qu'il assurait la délégation et la salle de son support entier : "Je suis en faveur d'un aréna et nous allons profiter de l'aide gouvernementale pour en construire un."

Et le premier magistrat de la ville de souhaiter même voir les fondations prendre naissance avec le printemps; ce qui, compte tenu de l'impératif des dates d'inscription des travaux bénéficiant de l'aide gouvernementale, ne paraît hélas pas possible.

Toutefois, nos lecteurs trouveront toutes les explications complémentaires et détaillées dans notre édition de vendredi, la volonté du Conseil, jointe à celle de la délégation composée de personnes connues pour leur esprit énergique est en passe de nous doter enfin de ce que nous réclamons depuis des années.

Nouvelles en bref du Richelieu-Drummondville

DRUMMONDVILLE (A. B.)— Le club Richelieu-Drummondville continue de connaître une saison fructueuse. Ce soir, la tribune du conférencier Richelieu sera en quelque sorte, une arène où M. Richard Bergeron, directeur des études et président du comité de refrancisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, viendra défendre ses positions sur le sujet discuté de la langue "jouale".

M. Louis-Philippe Bédard présentera son confrère le conférencier. Les remerciements d'usage seront formulés par le Dr Marcel Frenette, président diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Congrès d'Ottawa

Dans une conférence-éclair, M. Ls-Philippe Bédard s'est montré fier à la dernière assemblée du club d'appartenir au Richelieu en relatant de façon émouvante les diverses activités du congrès qui vient d'avoir lieu à Ottawa. Il a été des plus agréablement impressionné par le sérieux des participants et par l'importance des travaux qui ont fait l'objet des délibérations. Il soulignait surtout la distinction qui était la marque dominante chez les congressistes. Le décorum et la maîtrise exercés par le président sortant de charge, M. Horace Racine, serait à la base de ce succès. Il s'est dit convaincu que le choix de Me Lucien Thinel serait des plus favorables au groupement.

Activités

Le prochain radiothon-Richelieu aura lieu le 19 mai au Gymnase Saint-Frédéric. Les sommes d'argent recueillies sont distribuées aux différentes oeuvres soutenues par le club.

A Drummondville : Un tournoi de badminton

DRUMMONDVILLE (A.B.) — Le printemps 1961 ne sera pas une saison morte dans notre ville. Pour relever le défi de cette prédiction, les Loisirs de Sts-Pierre et Paul organisent présentement un tournoi de badminton. Le secrétaire des Loisirs, M. Benoit Croteau, annonçait hier que les compétitions allaient débuter le six mars prochain.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à cette date chez les organisateurs MM. Roger Simard et Yvon Tremblay. Les différentes rencontres du tournoi seront disputées au gymnase de l'école Saint-Louis de Gonzague.

Pour produire une saine émulation, les compétitions seront disputées au gymnase de l'école Saint-Louis de Gonzague.

Pour produire une saine émulation, les compétitions seront divisées en plusieurs catégories. Les simples et les doubles, de même que les autres étapes du tournoi seront couronnés de magnifiques trophées.

Depuis quelques mois, l'organisation des Loisirs Sts-Pierre et Paul a pris de l'ampleur et les adhérants au mouvement récréatif augmentent avec la popularité de l'association.

En Cour des faillites

"Grosse" compagnie menacée par une dette "criarde"

Une créance qui semblait "criarde" dans toute l'acceptation du mot, c'était sans contredit celle d'une entreprise d'installation d'appareils à gaz. Le jugement rendu, il semblait que la dette ne "criait" plus aussi fort !

Pour ne pas l'avoir acquittée parce qu'elle la conteste, la Corporation de gaz naturel de Québec se voyait présenter, il y a quelques jours, en Cour des faillites, une requête en liquidation.

C'est ainsi que notre réseau gazier qui effectue dans le cours normal de ses affaires des paiements de près de trois millions par mois, en salaires d'employés, achat d'équipement et autres déboursés de toutes sortes, avait à lutter, hier, contre une demande de mise en liquidation pour non paiement d'une créance de $1,463.

On alléguait que le réseau avait commis un acte de faillite et avait négligé de rencontrer ses obligations au fur et à mesure qu'elles devenaient échues.

Il s'agissait de la demande de liquidation faite à la Corporation de gaz naturel par la Quebec Gas Appliance.

Après avoir interrogé le représentant de la requérante qui soutenait que "cela irait plus vite de demander la liquidation" pour être payé, le président du tribunal, l'hon. juge André Montpetit, de la Cour supérieure, s'adressait en ces termes à son avocat : "Après la déclaration que vient de faire le témoin, je vous donne une chance de retirer votre requête sans frais . . . et vite !"

—Il ne vous est pas venu à l'idée, avait demandé le juge au représentant de la requérante, de prendre une poursuite ordinaire?

—Une poursuite, Votre Seigneurie, lui avait-on répondu, cela aurait pris un an et demi pour se faire payer.

—Mais, si j'accordais la requête et mettais la Corporation de gaz naturel en liquidation, de dire le juge, pensez-vous que les procédures seraient moins longues et que vous seriez payé plus rapidement.

Après un ajournement de quelques minutes le procureur acceptait de retirer la requête et c'est ainsi qu'une petite créance avait menacé de la liquidation une "grosse" corporation qui n'avait pas acquitté une réclamation parce qu'elle la contestait.

Hausse des allocations familiales

VICTORIAVILLE. (N. F.) — La délégation des associations conservatrices, masculine et féminine, qui représentera le comté de Drummond-Arthabaska au congrès provincial du parti conservateur, dont les assises auront lieu au Château Frontenac, à Québec, les 3, 4 et 5 mars, présentera une résolution pour appuyer une hausse des allocations familiales. Les députés conservateurs de la province de Québec et les ministres du cabinet doivent assister à ce congrès, de même que le premier ministre du Canada, le T. H. John Diefenbaker.

La résolution

La résolution de Drummond-Arthabaska demande au parti conservateur canadien d'inscrire à son programme le paiement d'allocations familiales après l'âge de 16 ans, à tous les enfants qui poursuivent des études secondaires et universitaires. La délégation du comté comprendra au moins 12 représentants et elle se propose de travailler ferme pour l'adoption de cette mesure qui prône une extension jusqu'à l'âge de 21 ans.

Plessisville fête l'Erable

PLESSISVILLE (N.F.) — Le président du bureau de direction du festival de l'Erable adresse un appel urgent à tous les cultivateurs de la région de Plessisville, possédant des cabanes à sucre aptes à recevoir des groupes de l'extérieur désireux de participer à des parties de sucre. De nombreuses demandes sont adressées au comité du festival dans ce sens et il lui incombe de prendre les mesures nécessaires pour faire face à la situation. Les propriétaires de cabanes sont priés de s'adresser à M. André Chamberland, tel. : 621, à Plessisville.

Mgr Roy nommé sur une commission du concile

ROME. (UPI) — Le pape Jean XXIII a nommé, hier, S. Exc. Mgr Roy, archevêque de Québec, membre de la Commission pontificale de théologie, préparatoire au prochain concile oecuménique.

L'ancienne Ecosse

Les Romains donnèrent le nom de Calédonie au territoire qu'occupe actuellement l'Ecosse.

Malgré les 230 accidents de l'année

Une seule perte de vie à déplorer, à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Au cours de l'année 1960, soit du 1er janvier au 31 décembre, 230 accidents d'automobiles sont survenus dans les rues de la ville de Victoriaville. Toutefois, une personne seulement a été tuée, tandis que 38 autres ont été blessées. Par contre, les dommages matériels ont été estimés à environ $47,528. C'est ce qui ressort du rapport annuel du chef Alexandre Boucher sur l'activité du département de police.

Les amendes

Fait à signaler durant cette période, 42 enfants perdus ont été retrouvés par la police. A l'item des revenus, la distribution de 2,081 cartes, décernées pour infractions au stationnement, a rapporté en amendes la somme de $1,966.50, tandis que les amendes de la Cour municipales ont totalisé le montant de $1,828.80. Dans un même ordre d'idée, les parcomètres ont favorisé la cueillette de $10,332.59, tandis que la taxe d'amusement a rapporté la somme globale de $3,800.04. Au surplus, le loyer de l'aréna a produit la collection de $864.05, les licences de commerce, $510, les licences de chiens, $208, les permis de stationnement, $123, les licences de bicycles, $3,001.

Divers

Incidemment, 96 bicyclettes disparus ont été retrouvés par le département, qui a effectué également l'arrestation d'une personne pour avoir opéré un commerce sans licence et d'une autre personne pour avoir enfreint le règlement du port du "short". 312 lumières de rues ont été rapportées défectueuses. Par contre, 94 lettres de références ont été données. En définitive, la police a dû répondre à 2,589 appels pour plaintes ou informations.

Arrestations

Voici maintenant le nombre des personnes appréhendées l'an dernier par la police et la nature des délits : 34 automobilistes pour excès de vitesse, 31 automobilistes pour avoir circulé sous un feu rouge, 51 personnes pour ivresse et vagabondage, 14 automobilistes pour avoir conduit un véhicule-moteur alors que leurs facultés étaient affaiblies par des liqueurs alcooliques, 52 personnes pour vols, 2 personnes pour voies de faits, 3 automobilistes pour "hit & run", 5 personnes pour méfaits, 2 personnes pour faux, 2 personnes pour actes de grossière indécence, 1 automobiliste pour conduite dangereuse et 11 personnes pour avoir été trouvées dans une maison de jeux.

Les Volants vainqueurs de la Série "A"

ARVIDA. (PB) — Avec un triomphe très serré de 4 à 3 ,les Volants de St-Philippe ont remporté la série "A" 3 à 0, se sont maintenant acquis le droit de passer en finale contre le vainqueur de la série "B". Disputée devant une foule d'environ 500 personnes, cette rencontre a permis aux deux équipes en présence de déployer tous leurs atouts pour présenter un excellent match où les échappées déterminèrent l'issue de la rencontre.

Les Volants prirent les devants à chaque occasion dans le pointage et ce n'est qu'à la onzième minute du dernier engagement que Serge Dubois put assurer définitivement le gain à ses coéquipiers. Auparavant, Lewis Gagnon des Volants s'avéra un fin compteur autour des filets, avec ses deux buts, alors que R. Ouellet enregistrait l'autre.

Malgré le revers, le Royal a affiché une brillante tenue dans cette série, obligeant même les Volants à jouer du supplémentaire aux deux occasions. Les gros canons S. Tremblay, R. Fortin et A. Pednault, enregistrèrent les buts du Royal, alors que Jacques Jomphe s'illustra dans ses filets.

Semaine de l'éducation à Warwick

WARWICK. (N. F.) — La Semaine de l'éducation sera proclamée à Warwick par le maire Roland Boulanger, au cours de la réunion régulière du conseil municipal, qui aura lieu lundi soir prochain. Le programme sera le suivant : lundi, rencontre des élèves avec M. Georges Gervais, propagandiste de l'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses Populaires, qui traitera des Caisses scolaires, mardi, réunion régulière de la commission scolaire, à la salle de l'hôtel de ville, à 7 h. 30 p.m.; mercredi, rencontre des parents et des éducateurs à la salle de l'école Ste-Marie, à 8 heures p.m. M. André Laurent, président de la commission scolaire locale, demande la collaboration de la population pour manifester son intérêt à cette campagne, dont le thème est : "L'éducation, garantie de l'avenir".

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : Quand la terre brûle: Picnic.
Victoria : Aujourd'hui et demain : Tabarin: La gloire et la peur.

PRINCEVILLE

Princess : Aujourd'hui: Au sixième jour; Actualités françaises.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui et demain : Au pays de la haine; Les héros sont fatigués.
Colonial : Aujourd'hui et demain : Les grandes familles; L'ange de la haine.

M. L. Morissette conférencier au Jeune commerce

ST-GEORGES DE BEAUCE. (JMP) — Le Jeune commerce de St-Georges tenait ces jours derniers son assemblée mensuelle sous la présidence de M. Gilles Pépin, directeur du mouvement. Le conférencier était nul autre que le président régional, M. Léo Morissette qui après avoir donné son exposé sur le Jeune commerce en général, dut répondre à plusieurs questions épineuses sur le plan provincial, régional et local.

M. Morissette, qui s'avère un véritable ambassadeur jeune commerce, apporta une réponse à plusieurs problèmes qui, à première vue, paraissaient insolubles.

Après le discours du président régional, et le forum, des affaires nouvelles furent étudiées par les membres.

On aborda la question du numérotage des rues et des avenues à St-Georges ouest, et il fut décidé d'adresser une lettre au conseil municipal de l'ouest à ce sujet. On recommanda également que le nom du boulevard Dionne soit maintenu, en reconnaissance des oeuvres de la famille Dionne à St-Georges.

Il fut décidé que le Jeune commerce organise une campagne afin de faire cadeau à Ville St-Georges, d'un livre d'or identique à celui de St-Georges-Ouest.

M. Gérard Poirier, vice-président, a été nommé à l'unanimité président du souper du 13 mars.

Warwick triomphe du Tingwick

WARWICK, (N.F.) — Le club de hockey de Warwick a remporté les honneurs de la 1ère rencontre semi-finale qui fut disputée au centre civique d'Asbestos contre Tingwick, par 9 à 7. Les compteurs pour Warwick furent Marcel Bergeron, 3 points, Yvon Côté, 3, Denis Béliveau, Jean-Claude Perreault et Raymond Provencher, 1 chacun. Pour Tingwick : L. Levasseur, 3 points, R. Ménard, 2, B. Chabot et R. Boisvert, 1 chacun.

Détectives en civil à Granby

GRANBY, (C.D.) — A l'instar des villes importantes de la région, notamment de Sherbrooke et de St-Hyacinthe, la ville de Granby procédera à des changements importants dans le département de la police en créant une escouade de détectives en civil au début de mars. Deux ou trois hommes qualifiés, ayant réussi les examens voulus, seront spécialement affectés aux enquêtes diverses relevant de la Sûreté municipale.

Le conseil municipal doit aussi envisager à sa réunion bi-mensuelle régulière, le 6 mars, l'engagement de nouveaux cadets policiers qui subiront un entrainement de trois mois avant de graduer. C'est à ce moment seulement que l'escouade de détectives pourra entrer à l'action. Jusqu'ici, aucune application n'a été portée à la connaissance du directeur Raymond Forand en relation avec la création de cette escouade spéciale.

Quatre nouvelles classes à l'école N.-D. de Fatima

St-Jérôme (MF) — Le Département de l'Instruction publique de Québec a approuvé officiellement une addition de quatre nouvelles classes à l'école Notre-Dame de Fatima. Cette nouvelle a été annoncée par M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne et secrétaire de la province.

A leur assemblée, les commissaires ont immédiatement passé une résolution demandant au département de leur faire parvenir les plans et devis pour l'agrandissement de l'école et ont engagé M. Richard Geoffroy, architecte de Sainte-Thérèse, pour étudier les plans ci-haut mentionnés, suggérer les changements appropriés et s'occuper de la surveillance des travaux.

De plus, demande a été faite au ministère de la santé pour l'envoi d'un inspecteur qui visiterait les terrains que la commission scolaire se propose d'acheter en vue de l'agrandissement de l'école Notre-Dame de Fatima. Lorsque ces terrains seront approuvés par le ministère, les commissaires d'écoles seront autorisés à acheter les terrains suivants : 1—De M. Adrien Chartrand, les lots 98-32) 96-31 et 98-P-30 mesurant en tout 125' de largeur par 113' de profondeur, soit une superficie de 14,225 pieds carrés au prix de 20 cents le pied carré. 2—De Mauristant Inv. Corp. et Al, une partie du lot 96 situé en arrière du terrain actuel mesurant 100' de largeur par une profondeur de 303' et ceci au prix de 15 cents le pied carré.

Egalement, la commission municipale de Québec, par un arrêté ministériel en date du 8 février 1961, a approuvé un emprunt temporaire au montant de $8,000, à être contracté par la commission scolaire pour l'achat de terrains en vue de l'agrandissement de l'école Notre-Dame de Fatima et ceci en attendant la négociation d'un emprunt à long terme.

Glaces vaincues à Farnham lundi

FARNHAM — (CD) — On a dû recourir à un bélier mécanique et à une lourde pesée pour briser un embâcle sur la rivière Yamaska, à Farnham, lundi matin.

Les pluies torrentielles de dimanche ont provoqué la débâcle qui a tenu les autorités municipales sur le qui-vive. Deux embâcles se sont produits sur la rivière.

Des blocs de glace de 36 à 40 pouces d'épaisseur se sont accumulés, formant un mur impénétrable et le niveau de la rivière augmenté de huit pieds très rapidement, menaçant d'inonder la partie nord de la ville, aux environs de l'église St-Romuald. Fort heureusement que le travail du bélier mécanique a permis aux flots de reprendre leur cours normal mais l'on dut aussi utiliser la dynamite pour faire des brèches dans l'amoncellement des glaces.

Verdict de mort accidentelle

COWANSVILLE. (C.D.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le jury du coroner après l'analyse des circonstances qui ont entouré la mort d'une fillette de 10 ans, Agnès Guilbault, enfant de M. et Mme Georges Guilbault, de Val Perkins (Brome). L'enquête, tenue sous la présidence du Dr Noël Monast, coroner du district de Cowansville, s'est déroulée à l'hôtel de ville de Mansonville (Brome).

La victime s'amusait, glissant sur une pièce de métal et dévalait une colline quand elle aboutit à la route où elle fut renversée par la voiture de M. Gabriel McDuff, de Mansonville. Il fut impossible au conducteur d'éviter l'enfant qui devait expirer bientôt des suites de blessures et de fractures multiples. La mort fut constatée par le Dr Gillander.

MAL DE DOS

Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux—dormez mieux.



77F



N'y Pensez Pas Trop-AGISSEZ!

COMBLEZ MAINTENANT LES BESOINS DU FOYER...

TOUS CONNAISSENT... Hartney's ...CONSULTEZ VOTRE VOISIN!

Meubles de qualité, par BRAEMORE



MOBILIER DE SALON DE STYLE PROVENCAL

Grand sofa à 4 coussins avec fauteuil assorti. Dossiers et sièges rembourrés de mousse, coussins pourvus de fermetures éclairs pour nettoyage facile. Construction à ressorts doublés. Garnitures de bois sculptées en Noyer, Cerisier ou Acajou, au choix. Recouverts de tissu bosselé de toute première qualité et dans un choix de couleurs.

Régulier $389.00

Vente $298.

VALEUR!

FAUTEUILS A DOSSIER HAUT, DE QUALITE

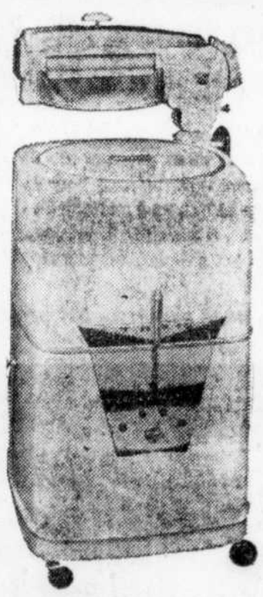
Nous avons 300 de ces fauteuils de fantaisie de style provençal. Fabrication d'excellente qualité, construits pour offrir le maximum de confort et une belle apparence. Choix de coloris et tissus.

Régulier $69

$49



THOR et Hartney vous font cette OFFRE SPECIALE



Modèle H 24

- Modèle carré spécial
- Essoreuse chromée
- Pompe très robuste
- Filtre de charpie
- Distributeur de détergent
- Minuteur

A TRES BAS PRIX

$2.00 par semaine



Modèle H 12

- Système "Magnavane" avec "Deterga-filtre"
- Essoreuse "Tele-matic"
- Minuteur automatique
- Agitateur actionné au toucher du doigt.
- Capacité de 9 livres
- Fonctionnement exclusif "Turbo-Roll"

$2.00 par semaine

AUCUN DEPOT

TAXE DE VENTE A L'ACHAT

PRENEZ PLUSIEURS MOIS POUR PAYER!

"CORNING WARE" 8 MCX GRATIS!

Une valeur de $17.95

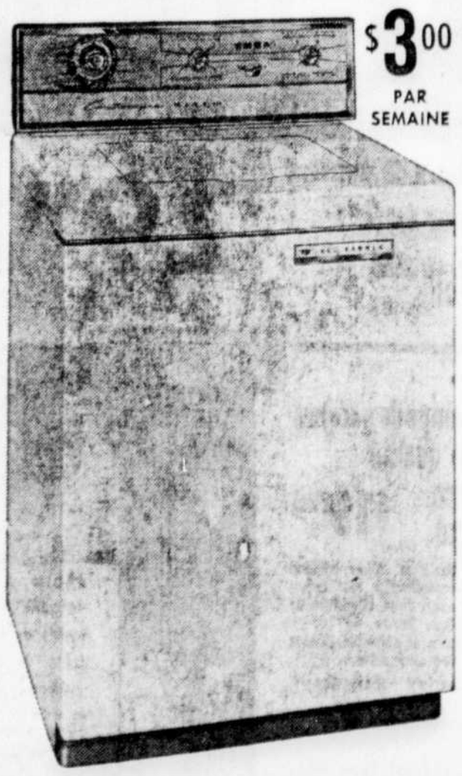
Un cadeau que vous obtiendrez avec l'achat d'une lessiveuse ou d'une sécheuse Thor. Vous pourrez prendre ces casseroles directement du congélateur et les placer sur le feu sans les endommager. Vous pourrez aussi les placer sur la table directement du four. Poignée détachable s'adaptant aux trois casseroles pour un maniement facile.



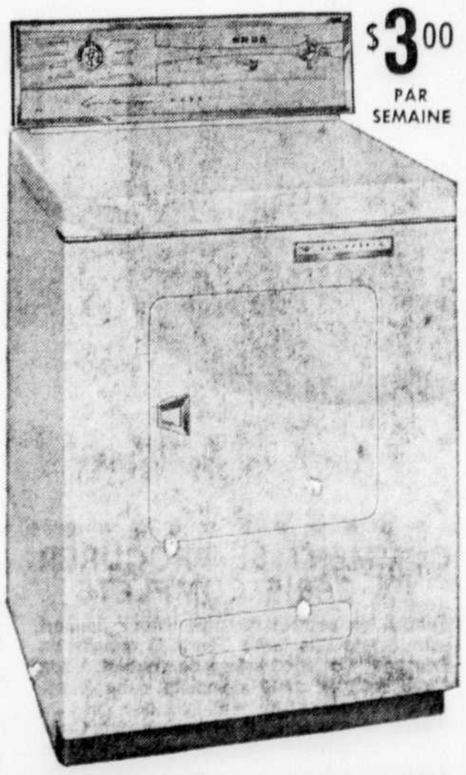
LESSIVEUSE AUTOMATIQUE ET SECHEUSE THOR

La LESSIVEUSE pour tous tissus comporte les caractéristiques suivantes : 3 temps de lavage pour tissus ordinaires, délicats et "lavez et portez" • 4 combinaisons de vitesse de lavage et essorage • Filtre de charpie • Distributeur de détergent • Lavage à l'eau CHAUDE, TIEDE ou FROIDE ; rinçage à l'eau TIEDE ou FROIDE — Fonctionnement d'une souplesse merveilleuse, vous pourrez prolonger ou écourter la durée, omettre ou répéter toute phase du lavage.

La SECHEUSE a comme caractéristiques : séchage à basse température, sans rayonnement de chaleur. Le linge reste doux et duveteux, se froissant et rétrécissant au minimum. Ventilation trois façons, par l'arrière ou le côté. Filtre de charpie efficace, très grand format et ne s'obstruant pas. Fonctionnement silencieux, coussinets doubles. 220 ou 110 volts. Lampe ozone donnant au linge la fraîcheur et le fini du séchage à l'extérieur. Porte à interrupteur de sûreté.



$3.00 PAR SEMAINE



$3.00 PAR SEMAINE



Modèle F 14

- Essoreuse à gros rouleaux
- Cuve d'une capacité dépassant 9 lb
- Agitateur actionné au toucher du doigt
- Pompe "Electro-rinse" commandée par bouton
- Action "Turbo-Roll" exclusive.

$1.50 par semaine



MODELE H-22

- Système exclusif "Magnavane" avec "Deterga-filtre"
- Agitateur actionné au toucher du doigt
- Action "Hydro-Swirl" exclusive
- Comple-minutes automatique
- Fini permanent en émail-porcelaine sur la cuve
- Essoreuse profilée à pression efficace

$2.00 PAR SEMAINE

SATISFACTION GARANTIE

Hartney Co. Ltée.

RÉPUTÉ POUR SES MEUBLES

1180 O. rue Ste. CATHERINE - UN. 6-8541

7055 rue St. HUBERT - CR. 7-3111

LES TRIBUNAUX

Sexagénaire condamné à 3 ans pour attentats sexuels sur 2 fillettes

Un sexagénaire de Saint-Hyacinthe, Camille Beauregard, a été condamné à trois années de pénitencier, par le juge Redmond Roche, pour avoir attenté à la pudeur de deux adolescentes de 13 et 14 ans qu'il avait entraînées dans le sous-sol d'une maison en construction, à proximité de son propre domicile.

En condamnant le prévenu, le juge Roche a fait remarquer que ce dernier, père de six enfants qui a presque l'âge d'être grand-père, avait commis des actes ignobles avec les victimes, et qu'il avait encouru, à leur endroit, une très lourde responsabilité.

"Les gestes posés par l'accusé, dit-il, ont sûrement affecté et affecteront pour longtemps la vie physique et morale de ces enfants.

"Le législateur, en édictant l'article 141 du code criminel, a prévenu que celui qui attente à la pudeur d'une personne du sexe féminin est passible d'un emprisonnement de cinq ans et de la peine du fouet. En imposant une sentence dans un cas semblable, la cour doit donc considérer que l'accusé est lui-même père de famille, qu'il a eu des enfants, qu'il a atteint un âge où on a l'avantage de réfléchir avant de faire de tels gestes.

"Devant un crime tel, répété deux fois à quelques jours d'intervalle, de continuer le tribunal, on devrait peut-être imposer l'emprisonnement maximum prévu par le code et même le peine du fouet, afin de faire un exemple et protéger la société contre tous ceux qui seraient tentés d'imiter la conduite de l'accusé.

"Le tribunal doit toutefois tenir compte du fait qu'il n'a pas d'antécédents judiciaires et qu'il a une épouse et des enfants qui seront de toute évidence profondément humiliés de ce qu'il leur arrive.

C'était incidemment le deuxième procès que subissait le prévenu pour les mêmes délits, un appel ayant été logé à la suite du premier.

En déclarant le prévenu coupable, par ailleurs, le juge Roche avait décidé que les déclarations faites par les deux victimes à des tierces personnes, peu de temps après les incidents imputés au sexagénaire démontraient qu'elles n'avaient rien "inventé". De plus, dit-il, la façon dont elles ont témoigné en cour même a permis de constater que ces enfants racontaient dans leur langage à elles des faits qu'elles avaient vus et vécus.

$97,847 aux veuves et enfants des victimes d'un quadruple accident

Un accident impliquant quatre véhicules survenu entre St-Antoine des Laurentides et St-Janvier et, au cours duquel trois personnes ont perdu la vie, a eu son dénouement en Cour supérieure.

L'hon. juge Roger Ouimet tient le chauffeur de l'une des voitures, lequel est au nombre des tués, responsable de la tragédie et condamne sa veuve et ses autres héritiers à verser aux victimes de cette quadruple collision une somme globale de $97,847.

Le chauffeur ainsi déclaré en faute, rappelle le juge, avait consacré la majeure partie de l'après-midi à manger et à prendre des consommations. Retournant chez lui dans l'expectative de célébrer un anniversaire, il n'avait pas porté l'attention voulue à la conduite de sa voiture. Parti tard de St-Jérôme, il avait hâte de rentrer à son domicile. Cela devait apparemment l'inciter à doubler les véhicules qui le précédaient.

Revenant à Montréal, feu Jacques De Guise, vendeur de Duvernay, avait tenté de dépasser un véhicule sur une route de trois travées, au moment où un autre véhicule venant en sens inverse s'était déjà engagé sur la travée du milieu.

Deux autres voitures qui suivaient et se dirigeaient vers les Laurentides entrèrent également dans la collision. L'une d'elles était conduite par M. Jean Paquin, industriel de Charlemagne, et M. Raymond Beauchemin, dessinateur de Ste-Rose, y avait pris place. Tous deux furent tués.

Le juge accorde à Mme Paquin et à ses trois enfants une indemnité de $42,495.85, et à Mme Beauchemin et à ses six enfants une de $33,152.70.

M. et Mme René Chabot, également victimes de cet accident, obtiennent des dommages de $2,200.

Après un procès aux Assises

Le juge Lazure déplore le port d'armes par des personnes ivres

L'hon. juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du banc de la reine, s'est élevé, hier après-midi, "contre le trop grand nombre de personnes qui, de nos jours, ont des revolvers ou d'autres armes à feu ... surtout lorsqu'ils sont en état d'ivresse".

Le tribunal a fait ces remarques après que 12 jurés eurent décidé, par verdict, de réduire l'accusation de tentative de meurtre qui avait été portée contre Stanley McGee, 29 ans, 2583, rue Montgomery.

Ils l'ont plutôt reconnu coupable d'un délit moindre, soit "d'avoir déchargé un revolver dans l'intention de blesser ... de mutiler". Me Maurice-S. Hébert, C.R., le représentait. La sentence sera prononcée le 24 courant. McGee n'avait pu obtenir de cautionnement dans cette affaire, pour la simple raison que lorsqu'il avait été appréhendé sous l'accusation qui a fait l'objet du procès, hier, des détectives avaient trouvé un revolver chez lui ... et qu'il avait écopé, par la suite, d'une peine de quatre mois de prison pour possession illégale d'arme offensive. Cette sentence expirera dans quelques jours.

Stanley McGee avait tiré sur la personne de M. Oscar Prence, 32 ans, 1934, rue Saint-Germain à Saint-Laurent, l'atteignant à l'abdomen et à une jambe, à 2 h. 45 dans la nuit du 23 octobre dernier, rue Drummond, à l'extérieur d'un cabaret. Prence avait été hospitalisé au Royal Victoria pendant plusieurs jours.

Aujourd'hui, il est complètement rétabli.

Si les jurés ont reconnu McGee coupable d'un délit moindre ... c'est que le juge Lazure, Me Kenneth Mckay, C.R., procureur de la Couronne et Me Hébert, avocat de la défense, ont été unanimes à reconnaître, une fois que des témoins tant de la poursuite que de la défense eurent été entendus, "qu'il n'y avait pas de préméditation de la part de l'accusé pour attenter aux jours de Prence ..., individu qu'il rencontrait pour la première fois lors du drame".

Il a été révélé que la victime et l'accusé en étaient venus aux "gros mots" à la sortie de la boite de nuit.

Le sergent-détective Vincent O'Neil, de la Sûreté municipale, a relaté qu'à son arrivée sur la scène de l'attentat, la victime, couverte de sang, était assise sur le trottoir.

L'accusé, de son côté, a déclaré qu'une femme faisant partie de son groupe avait été insultée par une personne du groupe de Prence.

Il a ajouté que deux hommes se ruèrent sur lui ... et qu'il avait tiré plusieurs coups en direction de la chaussée.

L'un des deux hommes prit la fuite ... mais à un certain moment, il se trouva face à face avec la victime qui l'avait frappé au visage. C'est à ce moment qu'il tira dans la direction de Prence. De son côté, Prence a prétendu que l'autre groupe avait été l'instigateur de toute l'affaire. Deux compagnons ont corroboré ses dires.

Deux vols à la baïonnette

Un jeune homme de 29 ans, qui voulait apparemment innover dans "l'art" du vol à main armée, a comparu devant le juge Peter V. Shorteno sous l'accusation d'avoir commis deux de ces vols ... à la baïonnette.

Le prévenu, John Ryan, 7301, 20e Avenue, à Ville-Saint-Michel, qui a nié sa culpabilité aux deux accusations, attendra toutefois son procès en prison, tout cautionnement lui ayant été refusé.

Le premier vol avait été commis dans une maison de chambres du boulevard Saint-Laurent où l'accusé avait tenté de forcer un locataire à révéler où tout son argent était caché.

Le second délit avait rapporté $200 à son auteur et avait été commis dans une maison d'appartements de la rue Drummond.

Autos volées... et démantelées

Un jeune homme de 26 ans, Benoît Gagné, 5584 rue Basile-Patenaude, a comparu devant le juge Armand Chevrette, en fin d'après-midi, hier, sous l'accusation d'avoir volé trois autos au cours des dernières semaines.

Dans les trois cas, les véhicules n'ont cependant pas été retrouvés à leur état ... original.

Toutes étaient, en effet, en pièces démontées, lorsque "récupérées" par la police.

Le prévenu, selon toute évidence, faisait partie d'un réseau qui revendait les pièces détachées ou "remontait" même de nouveaux véhicules avec celles-ci.

Son enquête préliminaire ajournée au 8, deux cautionnements de $950 et un dépôt de $500 ont été exigés pour sa libération provisoire, jusque là.

L'assaillant du juge Shorteno réclame un "changement de venue"

L'agent d'assurances Gaston Martial McKainty, de l'avenue Maplewood, qui aurait assailli le juge Peter V. Shorteno à deux reprises, vendredi soir dernier, alors que celui-ci retournait à son domicile, dans son auto, a comparu devant le juge-en-chef Edouard Archambault, hier après-midi.

Il a alors nié sa culpabilité et a voulu demander au tribunal ce que l'on entendait par "voies de faits".

Son procureur, Me Jacques Croteau, lui a toutefois fait comprendre que ce n'était pas le moment des explications ni à donner ni à réclamer, et son procès fut immédiatement ajourné au 8 courant.

Me Croteau présenta alors une première requête en changement de venue.

Il expliqua que le procès aurait vraisemblablement lieu devant l'un des collègues du juge Shorteno, et que les procédures devraient donc s'instruire dans un autre district, selon lui.

"A Sherbrooke ou à Québec, par exemple".

Le juge Archambault rétorqua immédiatement que la chose serait jugée devant un collègue du juge plaignant, de toute façon, qu'on instruise le procès n'importe où dans la province.

Puis il soutint, au surplus, que les changements de venue ne s'accordaient que dans les cas où il y avait procès devant jury, et que ce n'était évidemment pas au juge à la comparution, d'ailleurs, qu'il appartenait de décider telle chose.

"Alors, je réclame un cautionnement pour mon client, qui s'est livré de lui-même hier soir, et qui a dû passer la nuit aux cellules, d'ajouter Me Croteau".

"Dépôt de $200", décida alors le juge Archambault.

Les deux accusations portées contre le prévenu précisent que les deux assauts contre le magistrat local ont eu lieu à quelques minutes d'intervalle, vendredi soir, dans les rues d'Outremont.

La première fois, McKainty aurait empoigné le juge Shorteno par son paletot et l'aurait secoué d'importance. Dans le second cas, il aurait fait le geste de le frapper à la figure alors qu'il était effectivement assez près pour l'atteindre.

Accusé de vol qui soutient avoir été volé

Un chauffeur de taxi de 28 ans, qui avait été accusé d'un vol à main armée à la mitraillette au restaurant Tic Tac, rue Sherbrooke Est, a été acquitté en Correctionnelle, personne ne pouvant contredire sa propre version des faits.

Et, selon sa version, il aurait été lui-même forcé de véhiculer les bandits, à la pointe du revolver, aussi bien pour se rendre au restaurant de l'est de la ville que pour le quitter précipitamment, à la suite du vol.

Il déclara en effet que l'un des bandits était resté avec lui dans son véhicule, pendant le vol, et l'avait empêché de repartir avant que ses compagnons ne reviennent.

Il soutint en outre que les bandits lui avaient en même temps "volé" le prix de sa course, puisqu'ils ne l'avaient pas payé, au terme de celle-ci.

TEMOIN

Avez-vous vu un accident le 30 décembre 1960, à 5:40 p.m. à l'intersection des rues Christophe-Colomb et Bellechasse à Montréal. Si oui communiquez avec Mme Williams à DU. 9-8431.

SOCIETE CANADIENNE CONTRE L'ARTHRITE ET LE RHUMATISME

"Charlatanisme et Vérité"

Un colloque suivi d'une tribune libre pour discuter des charlatans et "guérisseurs" qui chaque année soutirent plus de $250 millions aux malades qui souffrent d'arthrite et d'autres maladies qui s'en rapprochent, aura lieu

CE SOIR

2 mars à 8.30 P.M.

AU VICTORIA HALL DE WESTMOUNT

Les animateurs sont : MM. Dr DeGuise Vaillancourt, de l'Hôtel-Dieu ; Dr John R. Martin, de Montreal General Hospital ; Dr Guy Germain, de l'hôpital Notre-Dame ; Dr J.-A. Blais, de l'Hôtel-Dieu ; Dr Louis Johnson, Royal Victoria Hospital. Il y aura tribune libre et discussion générale après le colloque des animateurs. On répondra à toutes les questions posées.

ENTREE LIBRE

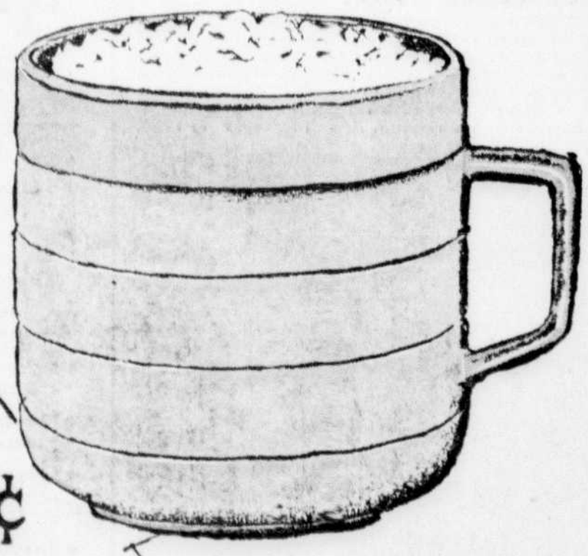
AUBAINE

de J. J. JOUBERT Limitée

TASSE THERM-O

de 10 oz

remplie de FROMAGE "COTTAGE" Joubert



seulement 69¢

La double paroi garde les liquides très chauds.

- 8 couleurs gaies
- Incassable
- Grand format — 10 oz
- Résistance à la chaleur et au froid
- Résistance aux taches
- Flotte sur l'eau — utile pour pêcheurs et marins, etc.

COMMENT SE PROCURER LA SÉRIE COMPLÈTE

Toutes les semaines, votre livreur Joubert vous livrera une tasse Therm-O remplie de Fromage "Cottage" crémé de Joubert. Vous aurez reçu la série complète dans 8 semaines ... c'est aussi simple que ça! ... Placez votre commande dès *maintenant!* Cette offre n'est valable que pour un temps limité.

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE LIVREUR JOUBERT OU COMPOSEZ LA. 3-3121

J. J. Joubert LIMITÉE

6141, rue St-André.

Venez chez PEOPLES CREDIT JEWELLERS

Prenez la parole de M. Crédit Amical :

"Seuls des achats en quantité chez les manufacturiers nous permettent ces aubaines rares."

EPARGNEZ SANS PAYER D'ACOMPTE...

Payez plus tard 50¢ par semaine

PAS D'INTÉRÊT – *pas de frais d'écritures*



Coutellerie "Romney" en acier inoxydable 26 morceaux comprenant coffret $9.95

EPARGNEZ Payez plus tard 50¢ par semaine

Voici une coutellerie magnifique et complète. Elle fera l'orgueil de votre table et résistera à l'usage quotidien sans jamais se ternir ou se tacher. Six de chaque : couteaux, fourchettes, cuillers à thé, cuillers à soupe. Une cuiller à sucre et un couteau à beurre. Au complet avec coffret, $9.95. Epargnez maintenant — pas de comptant — Payez plus tard, 50¢ par semaine.

Staffordshire 40 morceaux $14.95

Service complet pour 6 personnes

EPARGNEZ Payez plus tard 50¢ par semaine

Voici un charmant service de vaisselle en semi-porcelaine anglaise importée à pleins bateaux des célèbres poteries du Staffordshire ... Voici la plus grande aubaine au pays. Achetez maintenant pour la table de Pâques ... pour une future mariée ... pour le chalet. Chaque service de 40 pièces comprend : 6 tasses, 6 soucoupes, 6 assiettes à dîner, 6 assiettes à pain et beurre, 6 assietes à dessert, 6 assiettes à soupe; un sucrier, un crémier, un plateau, un plat à légumes ... le tout pour seulement $14.95.

Epargnez... pas de comptant... payez plus tard... 50¢ par semaine



BATTERIE DE CUISINE "Peoplesware" EN ALUMINUM TRÈS RÉSISTANT

Ens. 12 morceaux pour toute la cuisson $29.95

EPARGNEZ Payez plus tard $1.00 par semaine

Voici une batterie complète et merveilleuse qui répond à tous les besoins de la cuisine familiale. Les couvercles bouchent bien et arrosent les aliments par égouttement. Poignées ignifuges et non glissantes. Tel qu'illustré, l'ensemble comprend : rôtissoire de 5 pintes avec chevrette et couvercle ; bain-marie une pinte, casserole deux pintes et couvercle, casserole de 3 pintes et couvercles ; friteuse de 10" et couvercle ; livre de recettes et nettoyant Kurley Kate.

Lampe de parquet de qualité pour seul. $19.95

En bois et laiton brillant, s'harmonisant à tout ameublement. Trois intensités de lumière, lampe de lecture flexible et ajustable. Venez la voir aujourd'hui.

EPARGNEZ MAINTENANT. Payez plus tard. 50¢ par semaine.

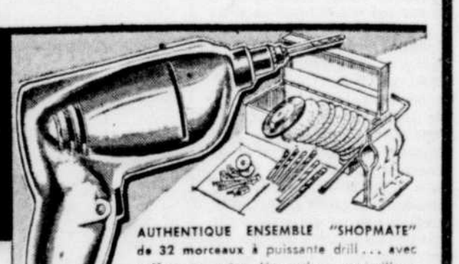




RADIO A TRANSISTORS "GLOBAL". Vous tenez le monde de la radio dans le creux de la main. Style moderne. Comprend étui et écouteurs. $39.95 — $1 par semaine



MALAXEUR DE LUXE "IONA" comprenant 2 bols (un gros et un petit) et un malaxeur puissant à 3 vitesses réglables par bouton. Fini blanc Cymel inattaquable. $23.95 — $1 par semaine



AUTHENTIQUE ENSEMBLE "SHOPMATE" de 32 morceaux à puissante drill ... avec coffret en acier. Un cadeau merveilleux pour le bricoleur. Construit pour durer. Comprend foreuse à poignée pistolet et mandrin à triple mâchoire ; mèches, disques à dégrossir, sabler et poncer ; porte-foreuse à poignée de côté ; tige à mélanger la peinture et racords pour les accessoires. $24.95

Epargnez maintenant. Payez plus tard — 50¢ par semaine

POSTEZ MAINTENANT !

Si vous ne pouvez venir, postez-nous le dessin avec vos nom et adresse. Nous remplirons votre commande avec empressement.

NOUS EXPEDIONS FRANCO ET GARANTISSONS SATISFACTION COMPLETE

NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE

PRIX DU COMPTANT — A CRÉDIT

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITEE

UN SEUL MAGASIN A MONTREAL

1015 ouest Ste-Catherine PRES RUE PEEL

VI. 9-7071 — Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h.

En bref d'Ottawa

M. J. W. Murphy, député conservateur de Lambton Ouest, prenant la parole sur une résolution du gouvernement concernant l'agriculture, a déclaré que le Canada ne doit pas demeurer inactif pendant que les Etats-Unis déversent leurs déchets radioactifs dans l'Atlantique ou dans tout autre océan.

Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a annoncé qu'il dirigerait une conférence à Vancouver la semaine prochaine, au cours de laquelle on discutera des moyens d'accélérer les chargements de céréales dans les ports de la côte ouest.

(PC) — Les Communes ont adopté le projet de loi du gouvernement haussant de 20 p. 100 les pensions des anciens combattants invalides à compter du 1er mars.

Le ministre de la Défense nationale, M. Douglas Harkness, a annoncé que trois officiers supérieurs visiteront le camp de Petawawa, en Ontario, pour enquêter sur les plaintes de soldats qui soutiennent avoir été obligés de payer des contributions au club de yacht du camp de l'armée.

Le gouvernement canadien sera appelé à prendre d'importantes décisions en matière de défense d'ici le 1er mai prochain, selon des sources dignes de foi.

Il s'agit de décider si l'on dotera l'ARC de nouveaux intercepteurs avec pilotes et si l'on construira des sous-marins au Canada pour la marine canadienne.

Quant aux ogives nucléaires, aucune décision ne semble imminente puisque les pourparlers avec les Etats-Unis ne sont qu'au stade préliminaire.

Les Canadiens qui ont droit à un remboursement d'impôts versés en surplus, recevront leur argent, après avoir posté leur formule d'impôt, dans les trois semaines suivantes, a déclaré hier aux Communes M. George Nowlan, ministre du Revenu national.

Si le remboursement prend plus de temps que ces trois semaines, a dit le ministre, c'est sans doute que le contribuable a mal rempli sa formule d'impôt.

(PC) — Le Canada cherche à obtenir de Hong-Kong qu'il impose ses propres restrictions sur ses marchandises exportées au Canada, comme le Japon le fait actuellement.

Le ministre fédéral des Finances, M. Fleming, a annoncé aux Communes hier qu'une mission commerciale canadienne était en route pour Hong-Kong où elle négociera des accords commerciaux, notamment des articles de vêtement.

(PC) — M. Walter Dinsdale, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, a prédit hier que le Canada comptera une onzième province dans "un proche avenir".

Cette nouvelle province sera formée des vastes régions du Yukon et des Territoires du nord-ouest, qui seront réunies grâce au programme fédéral de "voies d'accès aux ressources naturelles" et à la construction d'un chemin de fer.

Un premier pas vers la formation de cette province sera fait dès l'an prochain, a dit le ministre.

Le ministre des Transports et Communications, M. Léon Balcer, a déclaré aux Communes qu'il avait obtenu l'assurance des dirigeants des Chemins de fer nationaux qu'il n'y aura pas de congédiements massifs dans un avenir immédiat au CNR.

Le premier ministre Diefenbaker, répondant à M. Paul Martin, a annoncé que le système de double dépréciation s'appliquant aux industries situées dans les régions où le chômage est plus élevé qu'ailleurs, sera administré par le ministère du Travail. Le ministre du Travail, M. Starr, a dit que les régions qui bénéficieront des réductions de taxes en vertu de cette mesure seront annoncées "très bientôt".

Le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, a refusé de commenter un rapport annonçant que les Etats-Unis avaient offert des missiles Polaris à l'OTAN. La question est à l'étude, a admis M. Green, mais il ne serait pas dans l'ordre d'en divulguer les détails à l'heure actuelle.

Au cours d'une période de huit semaines se terminant le 24 janvier de cette année, la Société centrale d'hypothèques et de logement a reçu plus de 7,381 demandes de prêts, comparativement à 650 pour la période équivalente l'année précédente.

M. Hervé-J. Michaud, député libéral de Kent, N.-B., a déclaré aux Communes que les systèmes scolaires actuels au Canada n'encouragent aucunement les jeunes Canadiens à considérer l'agriculture comme profession.

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a déclaré hier que la rédaction d'une déclaration des principes fondamentaux de la dignité humaine, à l'intention du Commonwealth, était un idéal qui ne pourrait probablement pas être réalisé.

C'est la réponse qu'il a faite au chef de l'opposition, M. Lester Pearson, qui l'interrogeait en marge de rapports publiés dans la presse anglaise annonçant que M. Diefenbaker se proposait d'obtenir l'approbation des premiers ministres du Commonwealth, qui se réuniront à Londres la semaine prochaine, en vue de rédiger une déclaration de ce genre.

(PC) — M. Davie Fulton, ministre de la Justice, a annoncé hier la nomination de huit nouveaux juges, dont trois en Ontario, trois en Colombie-Britannique, un en Alberta et un au Manitoba.

M. Pearson reproche au gouvernement son ineptie en politique monétaire

OTTAWA. (PCf) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Lester Pearson, a accusé hier soir le gouvernement canadien de trahir les principes de base d'un gouvernement responsable en refusant de prendre la responsabilité de la politique monétaire nationale.

M. Pearson, qui parlait sur les ondes de la Société Radio-Canada, a ajouté que les Canadiens n'obtenaient pas les directives "énergiques et décisives" ni l'action "hardie et dynamique" qu'ils attendaient du gouvernement conservateur.

"On nous offre plutôt des entretiens et des voyages ; des délais et des indécisions ; de la confusion et de l'incertitude."

Le chef libéral a expliqué que le gouvernement qui ose remettre à la Banque du Canada les décisions relatives à la politique monétaire manifestait une "abdication complète de ses responsabilités ainsi qu'une trahison des principes de base d'un gouvernement parlementaire responsable".

"De plus, a poursuivi M. Pearson, il s'agit d'une rupture complète de la tradition canadienne et un renversement des principes des chefs qui se sont succédés au ministère des Finances depuis l'établissement de la Banque du Canada."

Le chef libéral a également accusé le gouvernement conservateur de remettre aux patrons et aux employés l'entière responsabilité de trouver remède au chômage.

Aux grands maux . . .

M. Pearson a rappelé les propositions qu'il avait faites aux conservateurs de diminuer les impôts afin de promouvoir une recrudescence dans les domaines de la consommation et du placement ce qui aurait pour effet immédiat de diminuer le nombre des sans-travail.

Le chef de l'Opposition a réclamé une fois de plus la formation d'un comité permanent que serait chargé de conseiller le gouvernement dans les questions d'ordre économique. Cet organisme recruterait ses membres dans les différents secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du monde des affaires ainsi que chez les consommateurs et dans les cercles universitaires.

"Nous n'avons pas hésité à prendre de telles mesures et à inviter de telles compétences à Ottawa lors de la dernière guerre, a poursuivi M. Pearson ; les difficultés que nous éprouvons actuellement sont équivalentes et pour le moins aussi complexes ; il importe une fois de plus de recourir à ces moyens pour aplanir les grands problèmes de l'heure."

M. Diefenbaker taquine M. Pearson

OTTAWA (DNC) — Sourire aux lèvres, le premier ministre, M. Diefenbaker, a répondu qu'en temps et lieu il pourra satisfaire la curiosité du chef de l'opposition, M. Pearson, qui lui demandait s'il annoncerait avant son départ pour Londres la date des élections complémentaires.

Questions sur l'assurance-chômage

Renseignements refusés à des députés libéraux

OTTAWA. (DNC) — De nouveau, hier, le ministre du Travail, M. Starr, a refusé de se rendre au désir de députés libéraux, M. Roberge, de Mégantic et M. Bourget, de Lévis, qui demandaient à connaître certains règlements de l'assurance-chômage.

Lundi, une demande identique du député de Gloucester, M. Robichaud, avait été mise aux voix, puis rejetée par la Chambre. Dans chaque cas, les députés du parti de l'Opposition demandaient que le ministre dépose la copie de directives sur l'assurabilité des travailleurs.

A ces demandes, le ministre a répondu que les directives étant de caractère confidentiel, il ne lui était pas permis de les dévoiler.

Ajoutons que, depuis quelques semaines, les députés libéraux réclament une modification des règlements sur l'assurabilité des travailleurs afin de rendre admissibles aux prestations certaines catégories d'employés.

Ces demandes proviennent du refus de la Commission de l'assurance-chômage à accepter comme assurés certains hommes de métier qui ne travaillent pas sous la direction d'un contremaître de leur métier, par exemple, un menuisier au service d'un médecin, ou un peintre à l'emploi d'un pâtissier, si un contremaître de leur métier ne surveille pas leur travail.

"On les acceptait autrefois", répond M. Starr.

Pour savoir si cette réponse est exacte, les députés libéraux ont demandé copie des règlements de 1950 et copie des règlements de 1960, afin de pouvoir les comparer.

C'est cette demande que le ministre refuse.

Nouvelle tentative pour changer la loi du service public

OTTAWA, (DNC) — De nouveau, cette session, on tentera de modifier la loi sur le service public du Canada.

Le ministre des Finances, M. Fleming, en donne avis par l'inscription au feuilleton d'un bill intitulé "loi concernant le service civil du Canada".

La première tentative de refonte de la loi de 1918 sur le service civil remonte au 20 juin dernier. A la suite de la présentation d'un projet de loi identique à celui que M. Fleming présentera demain, on avait assisté à un débat de trois heures, et le projet avait été envoyé à un comité.

La loi actuelle sur le service civil, loi de 1918, a fait époque dans l'histoire canadienne. Elle marquait un progrès sensible sur les mesures qui l'avaient précédée, y compris les lois de 1868, 1882, 1885 et 1908.

"D'un trait de plume, disait M. Fleming l'an dernier, elle place le recrutement, l'avancement et le classement des fonctionnaires ainsi que l'application de la loi au-delà de toute

Voir TENTATIVE en page 63

M. Caron s'inquiète

Le pont de Hull nuira-t-il au creusage de l'Outaouais?

OTTAWA. (DNC) — Convaincue que la canalisation de l'Outaouais n'est qu'une question de temps, ses parrains s'inquiètent de la hauteur que l'on veut donner au futur pont qui doit relier Ottawa et Hull, le pont Macdonald-Cartier.

Pour éviter toute erreur coûteuse, ils désirent que le tirant d'air de ce pont soit assez grand pour permettre le passage des navires qui assureront un jour le service entre Montréal et les Grands lacs, via l'Outaouais.

L'un d'eux, M. Alexis Caron, député fédéral de Hull, vient de demander à cette fin copie de toute la correspondance échangée entre Ottawa et les gouvernements provinciaux et municipaux intéressés à la construction du pont.

S'il ressort de cette correspondance que l'on ne tiendra pas compte de l'éventuelle canalisation de l'Outaouais, lors de la construction du pont, on peut être assuré que la Chambre des Communes sera témoin d'un vif débat.

Ce danger n'est pas à craindre tellement, croit-on. Un comité d'ingénieurs vient en effet de se former pour étudier cette question.

Malgré tout, si Ottawa, Québec et Toronto décidaient de construire un pont à faible tirant d'air, il resterait une solution au problème de la navigation, soit celle de percer un canal qui contournerait la ville de Hull au nord.

Ce canal s'ouvrirait entre Pointe-Gatineau et Hull et se terminerait au-delà des rapides Deschênes, obstacles naturels à la navigation.

A sa demande sur la construction du pont, M. Caron en ajoute une autre, soit le dépôt de la correspondance échangée relativement au nom du futur pont. Ce nom, le ministre des Travaux publics, M. David Walker, l'a donné officiellement, hier. Le pont se nommera "Macdonald-Cartier".

M. Chevrier remet sur le tapis le cas de la Autair

OTTAWA (DNC) — Objet de longues discussions aux Communes, l'an dernier, pour ne pas dire de querelles, les contrats fédéraux à la "Autair Helicopter Services Limited" reviennent au feuilleton de la Chambre.

Dans une série de questions, le député de Laurier, M. Lionel Chevrier, ranime le souvenir de ces discussions. Il désire savoir si la compagnie a obtenu des contrats du ministère des Mines et des Relevés techniques relativement à l'exécution de travaux dans les régions polaires, en 1960 et 1961.

Dans l'affirmative, il aimerait connaître le montant de chacun des contrats ainsi que la somme versée à la "Autair", en 1960. Le député de Laurier aimerait en outre savoir si d'autres sociétés ont fait des offres à Ottawa à l'égard de ces contrats.

Evidemment, M. Chevrier désire en outre savoir si la "Autair" a présenté la plus basse soumission.

M. Walker prié de ne pas jouer sur les chiffres

OTTAWA. (DNC) — Le député de Nipissing, M. Garland, a prêché l'humilité au ministre des Travaux Publics, hier.

En réponse à une question de M. Rodrigue Bourdages, conservateur de Laval, le ministre, M. Walker, annonçait que, du 1er janvier au 24 février, la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et les autres sociétés de prêt avaient reçu 7,381 demandes d'emprunts.

Lorsque ces demandes se traduiront en travaux, 35,000 hommes auront obtenu de l'emploi, ajoutait le ministre.

Cette réponse a fait bondir le député de Nipissing, critique libéral en matière d'habitation. "Le ministre veut faire croire que tout va très bien dans le domaine de la construction, dit-il. Plutôt que de nous donner le nombre des emprunts. Pourquoi ne nous donnerait-il pas celui des mises en chantier".

Malgré les interruptions de députés conservateurs, M. Garland a ajouté que le nombre de logis mis en chantier en janvier n'a surpassé que de 175 celui du mois correspondant de 1960, lequel a été le plus faible de notre histoire.

Le député n'a pu poursuivre son attaque, car le règlement ne le permettait pas. "Que le député réserve ses commentaires pour un moment approprié", lui a conseillé le président des Communes, M. Michener.

La voie ferrée du lac Matagami

Projet de loi bien accueilli au Sénat

OTTAWA. (DNC) — Le projet de loi gouvernemental en faveur d'un chemin de fer de 72 milles menant au lac Mattagami, a été bien accueilli au Sénat. L'hon. Cyrille Vaillancourt, l'un des orateurs qui se sont prononcés en faveur du bill, présenté par l'hon. H. Courtemanche, a toutefois déclaré qu'il ne faut pas donner l'impression que l'on vient de découvrir l'Abitibi.

Ce chemin de fer existera, a-t-il ajouté, parce que d'autres travaux du genre ont été exécutés dans le même district il y a quelques années, notamment la voie de Barraute à Kiask Falls et Beattyville, longue de 55 milles, en 1946; celle de Beattyville à St-Félicien, de 294 milles, en 1954.

M. Vaillancourt a rappelé qu'il a parcouru, jadis, en voiture à traction animale, l'Abitibi, ajoutant que cette région merveilleuse ne se serait jamais développée sans la vision des gouvernements qui se sont succédé depuis le début du siècle. En réalité, "le premier grand responsable du développement de l'Abitibi a été sir Wilfrid Laurier qui, au début du siècle, lança à travers le pays cet immense projet d'une voie ferrée d'un océan à l'autre, qu'on a appelé le Transcontinental. C'est après la construction de cette voie ferrée que l'Abitibi a commencé à prendre son essor". Celui-ci s'est continué, notamment par la construction des nouveaux embranchements ferroviaires précités sous le gouvernement St-Laurent, a terminé M. Vaillancourt.

OTTAWA NE PEUT RIEN AUX TAUX D'ASSURANCE MARITIME -- M. Balcer

OTTAWA, (DNC) — "Il est vrai que l'on songe à augmenter les taux d'assurance maritime, mais ces taux ne relevent pas de notre compétence. Ils sont du domaine exclusif des compagnies d'assurance".

Voilà la réponse du ministre des Transports, M. Balcer, à une question du chef du PSD, M. Hazen Argue. L'augmentation de taux, a ajouté le ministre s'appliquera à tous les navires du commerce intérieur y compris ceux des Grands lacs, et non pas seulement à ceux du Saint-Laurent.

Le seul devoir d'Ottawa, a poursuivi M. Balcer, est de veiller à la sécurité des navires. "En ce domaine, l'administration de la Voie maritime nous informe que 41 navires seulement ont été plus ou moins avariés lors d'accidents sur le Saint-Laurent au regard de 110, l'année précédente".

Voie maritime

M. Balcer répond à des questions

OTTAWA. (DNC) — On comptait 182 employés au bureau principal de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, le 31 décembre dernier.

Répondant à quelques questions de M. McMillan, libéral de Welland, le ministre des Transports, M. Balcer, a donné ce renseignement ainsi que quelques autres.

C'est ainsi qu'on a appris que le nombre d'employés permanents et d'employés à service intermittent s'élevait à 517 à la section du canal Welland, et à 435 à la section du fleuve Saint-Laurent.

M. L. Grenier élu à la présidence des affaires indiennes

OTTAWA. (DNC) — M. Lucien Grenier, conservateur de Bonaventure, vient d'être élu président du comité parlementaire des Affaires indiennes, conjointement avec le sénateur James Gladstone, premier Indien nommé à la Chambre haute.

M. Grenier succède à M. Noël Dorion, premier président de ce comité, auquel ses fonctions ministérielles interdisent maintenant de présider un comité.

M. G. W. Baldwin, conservateur de Rivière-la-Paix, a été élu vice-président. Le secrétaire du comité est M. Moe Slack.

M. Charles Hawkins représentant aux ports nationaux

OTTAWA. (DNC) — M. Charles E. Hawkins, d'Ottawa, vient d'être nommé représentant spécial du Conseil des ports nationaux.

En annonçant la nouvelle, M. Maurice Archer, président du Conseil, a dit que M. Hawkins entrera à la direction de l'expansion du trafic. Il aura pour principales fonctions de visiter les importateurs et les exportateurs et de veiller à ce que les usagers de nos ports nationaux continuent d'être bien servis pour ce qui est des expéditions internationales.

Selon M. Archer, le Conseil a décidé de créer le poste en question pour que ses installations portuaires jouent le rôle qui leur revient dans la campagne entreprise pour activer le commerce du Canada avec l'étranger.

Le nouveau représentant spécial du Conseil des ports nationaux est bien connu dans le monde du transport au Canada et aux Etats-Unis. Membre fondateur de l'American Institute of Traffic and Transportation, il appartient aussi à la "National Freight Traffic Association".

Assistance-chômage versée en juillet '60 à 334,746 personnes

OTTAWA. (DNC) — En juillet 1960, 334,746 personnes recevaient de l'aide en vertu des accords fédéraux-provinciaux sur l'assistance-chômage, répond le ministre de la Santé, M. Waldo Montheith, à une question de son prédécesseur, M. Paul Martin.

En vertu de cet accord, les provinces bénéficient d'un délai de six mois pour présenter leurs réclamations à Ottawa. Les chiffres les plus récents à cet égard sont ceux que M. Montheith a donnés.



330 OUEST, CREMAZIE — DU. 9-7871

aussi les

MEILLEURES TRANSACTIONS

sur nos

AUTOS USAGÉES "DEPENDABLE" AUTOS USAGEES

A 7465 LAJEUNESSE — CR. 2-2288

et à 330 ouest, Crémazie

Chrysler '61

Une valeur à pleine mesure -sans modèle réduit qui compromet votre placement

La Chrysler '61 vous offre une valeur à pleine mesure, sans modèle réduit qui compromet votre placement. La Chrysler est une grosse auto luxueuse. C'est facile d'y prendre place. Tous les sièges mesurent 5 pieds de largeur et celui du conducteur possède un montant spécial. Deux fois plus solide que les anciens modèles à châssis et carrosserie, la construction monocoque Unibody permet un roulement des plus silencieux. Les bruits sont étouffés par 90 lbs d'enduit insonorisant et suffisamment de rembourrage pour un tapis de 10′ x 10′. Faites un essai sur la route avec la Chrysler '61. C'est une voiture luxueuse de grandeur normale qui domine dans sa catégorie.



WINDSOR • SARATOGA • NEW YORKER

Qualité

GARANTIE DE 12,000 MILLES OU D'UN AN ENTIER *(selon le cas qui arrive le premier)*

CLERMONT MOTORS LIMITEE, 5363, rue St-Denis, CR. 9-6301

PAGE ET FILS LIMITEE, 3350, rue Wellington, Verdun, PO. 6-3571

LEPAGE DODGE CHRYSLER, 5300 est, Sherbrooke, CL. 6-1677

LONGUEUIL AUTOMOBILE LIMITEE, 268 ouest, rue St-Charles, Longueuil, OR. 4-1571

MODERN MOTOR SALES LTD., 1400 ouest, rue Dorchester, UN. 6-7881

LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE, 3940, rue Adam, LA. 6-1651

GIRARD AUTOMOBILE INC., 372, av. Victoria, Westmount, HU. 9-5748

PICARD AUTOMOBILE ENR'G., 2090, rue St-Joseph, Lachine, ME. 7-2345

BRONX PARK GARAGE, 7635, boul. LaSalle, Ville LaSalle, DO. 6-6731

GARAGE TOUCHETTE LIMITEE, 8055, boul. Lajeunesse, CR. 9-4517

LANROL MOTORS (1960) LTD., 1646 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-8951

GARAGE LAPOINTE, 7871 est, rue Notre-Dame, Longue-Pointe — CL. 9-2553

VAL MARTIN MOTORS LTD., 1400, boul. Curé-Labelle, St-Martin, MU. 1-1641

BABIN AUTOMOBILE LIMITEE, 10660, rue Lajeunesse, DU. 9-8271

GARAGE ROSEMONT LIMITEE, 2700, rue Masson, Rosemont, LA. 4-3759

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE, 2175, av. Papineau, LA. 6-6691

VINCENT FORGUES AUTOMOBILE INC., 15949 est, Sherbrooke, Pte-aux-Trembles — MI. 5-9275

PIERREFONDS AUTOMOBILE LIMITEE, 14350 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, NA. 6-3821

BOULEVARD DODGE-CHRYSLER LTD., 330 ouest, boul. Crémazie, DU. 9-7871

TRANS-ISLAND MOTORS LTD., 5400, boul. Décarie, HU. 8-9171

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC., 6100, boul. Décarie, RE. 1-3701

LANDRY AUTOMOBILE LTEE, 105, boul. Curé-Labelle, Ste-Rose, NA. 5-2448

VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER LOCAL

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

Simpson MONTRÉAL

VENTE 1961 entre TOUTES





Vous pourriez gagner une superbe Cadillac 1961 ou l'une de deux magnifiques Chevrolet 1961

VENTE! CHICS COSTUMES



Une autre grande vente Simpson! Ne la manquez pas! Rarement Simpson vous a présenté d'aussi beaux costumes si tôt en saison! Profitez de cette opportunité pour renouveler votre garde-robe de printemps

- **SILHOUETTE MODE** • **LUXUEUX TISSUS**
- **COUPE SOIGNEE** • **MODELES A PROFUSION**

360 ELEGANTS COSTUMES TRICOT DOUBLE

- **Tissus :** Importés de France. 40% laine worsted et 60% acétate au luxueux fini.
- **Modèles :** Vestes semi-ajustées, ou genre Chanel. Jupes fourreaux.
- **Coloris :** Marine, saule, froment, gris, beige ou ton or.
- **Tailles :** 8 à 16.

200 ECHANTILLONS ET COSTUMES JERSEY

- **Tissus :** Tricot jersey, wosteds de laine, tissus fantaisie à la texture douce.
- **Modèles :** Vestes genre Chanel, ajustées ou classiques. Jupes fourreaux.
- **Coloris :** Tons pastels très en vogue cette saison et tons neutres.
- **Tailles :** Echantillons 10 à 16. Costumes jersey 10 à 22½.

300 CHICS COSTUMES DU SALON VENDOME

- **Tissus :** Tweeds bouclés ou non, quadrillés estompés, bouclés laine et worsted souples.
- **Modèles :** Vestes amples sans col, semi-ajustées avec ceintures. Modèles 3 pièces.
- **Coloris :** Beige, blanc-ivoire, or, vert, noir.
- **Tailles :** 6 à 20 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — AU SALON VENDOME, ETAGE DES MODES, Rayon 731



Partageons avec la Fédération!



20,000 sacs importés! Pratiques et élégants!

SACS TAPISSERIE

Le sac idéal pour le printemps. Pratique et original! Véritable tapisserie garnie plastique épais. Il existe dans les tons de beige/tan, os/noir, vert clair/noir. Dimensions 11 x 13". Venez sans tarder choisir le vôtre.

A. Sac à main ou à bandoulière. Glissière. Large poche extérieure avec glissière. Pochettes intérieures pour porte-monnaie, clés . . . Base robuste 2½ pouces.
B. Sac à main ou à bandoulière. Fermeture classique avec motif métal. Grande poche extérieure à glissière. Pochettes intérieures. Base solide 2½ pouces.
C. Sac 2 poignées. Glissière. Grande poche extérieure avec fermeture classique. Base robuste 3½ pouces.
D. Grand sac tout-aller. Poche extérieure pour revues. Large dessus 4 pouces. Soufflet 3 pouces.

Indiquer une seconde couleur.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — MENUS ARTICLES, AU REZ-DE-CHAUSSEE Rayon 710

TISSUS-AUBAINES POUR COUTURE DE PRINTEMPS

LAINAGES, WORSTED et MELANGES SOIE et LAINE

Très bas prix d'aubaines! Grand choix de tricot laine, crêpe, flanelle et autres textures. Pré-rétrécis et prêts à coudre. Tout nouveaux coloris de printemps. Idéal pour manteaux, costumes et robes. Largeur 54". **3.88** Ver.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

IMPRIMES ANTRON* IMPORTES! Rég. 2.49

Largeur 45". Un nouveau tissu pour le printemps! L'aspect, la douceur de la soie! Lavable à la machine. Peu de repassage. Résiste aux plis. Choix de motifs géométriques ou à fleurs. Coloris moyens ou clairs. Pour robes ou blouses. **1.88** Ver.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

COTON CHINO LAVABLE

Largeur 42". Tissu au fini satiné très facile d'entretien. Résiste aux plis. Très grande gamme de coloris: noir, blanc, bleu Copenhague, vert saule, citron, or, rouge, brun, rose, naturel, lilas, tan antilope, cacao, bleu-roy, aqua, jacinthe, menthe. **88¢** Ver.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

BROADCLOTH DE COTON

Largeur 38/39. Très beau broadcloth de Tex-made. Très facile d'entretien: repassage minimum. Résiste aux plis. Coloris de bleu poudre, rose, vert menthe, bleu Copenhague, jaune tan, vert mousse, lilas, saphir, or, vert saule, bleu, marine clair, noir, blanc, rouge, brun, beige. **77¢** Ver.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SATIN DE COTON PASTILLE

Largeur 36". Très beau satin de coton importé. Lavable, résiste aux plis, nécessite peu de repassage. Pois blancs sur fonds couleur ou vice-versa. Tons de bleu Copenhague, vert menthe, lilas, corail, aqua, or, vert saule, bleu ciel, cacao, rouge, marine, noir. **89¢** Ver.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

TISSU "ARNEL" ET COTON

Largeur 44/45". Fabrication canadienne. Tissages fantaisie ou quadrillés. Tissu lavable à la main et résistant aux plis. Idéal pour vêtements sport, robes et costumes. Tons blanc avec beige, bleu sarcelle, vert olive, gris ardoise, turquoise, lilas, brun, or antique, aqua, noir ou marine. **1.18** Ver.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

LUXUEUX COTON IMPRIME

Largeur 36". Luxueux tissu "sanforized". Importé de France, Suisse, Allemagne ou fabrication canadienne. Très bas prix. Grand choix de coloris et motifs dont jaquard, rayures, matelassés, tissures fantaisie . . . **99¢** Ver.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

ORGANZA PURE SOIE IMPORTEE

Largeur 42". Magnifique fini dans des combinaisons de coloris inédites. Idéal pour robes, blouses, vêtements "habillés". Se nettoie à sec. **79¢** Ver.

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

ROBUSTE TOILE LAVABLE

Largeur 44/45". Idéale pour robes, vêtements d'enfants, vêtements sport . . . Lavable avec un minimum de repassage. Choix de rose, blanc, bleu Copenhague, beige, corail, noir, lilas, turquoise, marine, jaune, marine clair, rouge, mandarine, or, cacao. **69¢** Ver.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

BOUCLE TOILE ET RAYONNE

Largeur 45". Une réelle aubaine! Idéale pour robes, costumes . . . Coloris marine seulement. Résiste aux plis. **3** ver. pour **$1** **35¢** Ver.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

IMPRIMES COTON, RAYONNE OU SOIE

Largeurs 36" à 45". Une très grande gamme de tissus et de motifs. Choix de coloris de printemps. **88¢** Ver.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SHANTUNG PURE SOIE! Rég. 3.69

Largeur 40". Excellent tissu pour l'été. Fini réfractaire aux taches. Coloris blanc, noir, marine, tan, beige, mais, aqua, vert mousse, lilas, bleu-roy, vert sage. **2.99** Ver.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

DENIM AVONDALE "SANFORIZED"

Largeur 36". Idéal pour vêtements d'enfants ou sport et pour la décoration intérieure. Rayures ou teintes unies au choix. Tons attrayants. **69¢** Ver.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — RAYON DES TISSUS, AU QUATRIEME, Rayon 727

SPÉCIAUX DE 7h. P. M. SIMPSON

En vente vendredi soir à 7h. jusqu'à épuisement du stock
Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

En vente **VENDREDI** soir à partir de 7 h.

POUR DAMES

ENSEMBLES PARFUMS "TUSSY" — ½ prix — Comprenant 1½ on. de Cologne et 2¼ on. de talc. Fameux parfum "Midnight". Boîte-cadeau. Rég. 2.50 Ch. **1.25**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 701

SACS A MAIN IMPORTES — Très beau similicuir. Coloris noir ou brun. Orig. 8.98 Ch. **4.49**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 702

ELEGANTS BAS NYLON ENTIEREMENT DIMINUES — Très belle qualité. Jauge 51. 15 deniers. Coloris beige mode. Pointures 8½-11. Pai. **50¢** **2 paires pour 88¢**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 707

COLS CLASSIQUES OU DUCHESSES — Solde! Quelques-uns légèrement défraichis. Piqué uni ou dentelle dans le groupe. Blanc seulement. Orig. 1.59 à $3 Ch. **$1**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 709

GRAND CHOIX DE JUPES — Très belle qualité à bas prix. Nombreux modèles dans le groupe. Tailles 10 à 16. Rég. 9.98 à 15.98 Ch. **6.98, 9.98**
AU TROISIEME, RAYON 736

PULLS OVERS 100% SHETLAND — Manches longues. Tons brun, gris, bleu. Tailles: 38, 40. Rég. 8.98 Ch. **4.49**
AU TROISIEME, RAYON 736

PANTOUFLES-SOQUETTES — Haut laine et semelles cuir. Très belle qualité. Choix de rose, rouge, marine, gris. Pointures 7 à 8½. Rég. $1 Pai. **25¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 776

SOLDE DE LINGERIE — Choix de combinaisons, jupons, vêtements de nuit. Plusieurs tissus et tailles dans le groupe. Rég. 1.59 à 2.99 Ch. **99¢**
AU SOUS-SOL, RAYON 784

POUR LE FOYER

HOUSSES POUR CANAPES — Modèles 2 ou 3 coussins. 50 seulement. Coloris gris, vert, vin, fusain dans le groupe. Rég. 7.98 et 8.98 Ch. **5.98**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

CHOIX DE TISSUS — Imprimés coton ou rayonne, crêpes tout laine, tweeds pour robes, blouses, vêtements sport ou d'enfants. "Sanforized". Largeurs 36" à 45". Ver. **49¢, 68¢**
AU QUATRIEME, RAYON 727

COUVERTURES FLANELETTE — Chaudes et confortables. Bordure à rayures. Dimensions 70 x 90". Orig. 5.99 Pai. **3.99**
AU QUATRIEME, RAYON 751

DRAPS "BOUTON DE ROSE" TEX MADE — Tissage serré: 136 fils par pouce carré. Bordure imprimé "boutons de rose". Coloris delicats. Dimensions 72 x 100. Rég. 2.77 Ch. **1.99**
AU QUATRIEME, RAYON 751

CHOIX DE COUVERTURES — Viscose et nylon, plaid laine, pour la maison ou la voiture. Grand choix de motifs et coloris. Rég. 4.98 à 19.98 Ch. **2.99, 7.98**
AU QUATRIEME, RAYON 751

SERVIETTES DE BAIN "CANNON" — Epais tissu éponge, absorbant, lavable et de long usage. Rayures. Choix de coloris. Dimensions 22 x 42. Rég. 89¢ Ch. **44¢**
AU QUATRIEME, RAYON 751

CHOIX DE COUVRE-LITS — Gamme incomplète. Quelques-uns défraîchis. Choix de homespun, chromespun, chenille. Rég. 3.99 à 16.98 Ch. **2.99**
AU QUATRIEME, RAYON 751

TAPIS DE PASSAGE WILTON. 12 seulement! Motif oriental. Coloris rouille et beige. 3' x 12'. Rég. 59.98 Ch. **34.95**
AU QUATRIEME, RAYON 750

CHOIX DE TISSUS — Coton 2-tons, imprimés importés, jersey laine, plaids, tweeds laine. Rayonne imprimée pour robes, manteaux ou décoration intérieure. Largeur 36 à 45". Ver. **39¢ 49¢ et 68¢**
AU QUATRIEME, RAYON 727

SERVIETTES DE BAIN "CALDWELL" — Très belle qualité de tissu éponge. Coloris unis de rose, vert, bleu, jaune. Dimensions 20 x 42. Ch. **67¢**

RIDEAUX NYLON — Entretien très facile. Très peu de repassage. Coloris blanc seulement. Dimensions: 60" x 81" et 60" x 54". Pai. **3.49 et 4.49**
AU SOUS-SOL, RAYON 792

POUR MESSIEURS

GILETS 100% LAINE BOTANY. 24 seulement. Marque fameuse. Coloris blanc seulement. Tailles moyenne, grande et très grande. Rég. 6.95 Ch. **4.95**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 713

CHANDAILS 100% ORLON — Une douzaine seulement. Encolure en V. Manches longues. Très belle qualité. Coloris rouge. Tailles 46 seulement. Rég. 7.95 Ch. **2.99**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 713

VESTES SOUS ZERO — Tout nylon. Résistent aux intempéries. Glissière géante. Poignets "tempête". 2 poches plaquées. Coloris marine seulement. Tailles 40 à 46 dans le groupe. Rég. 11.99 Ch. **5.99**
AU DEUXIEME, RAYON 714

CHEMISES SPORT VISCOSE — Solde fin de saison. Col empesage permanent. Une poche de poitrine. Coloris bleu, gris, blanc, beige dans le groupe. Tailles: petite, moyenne, grande et très grande. Rég. 2.99. Ch. **1.99** **3 pour 8.25**

CHEMISES FLANELLETTE — Solde fin de saison. Une poche de poitrine. Manchettes 2 boutons. Lavables. Coloris bleu, gris, rouge, jaune. Tailles: petite, moyenne, grande. Rég. 1.50 Ch. **99¢**

GANTS POUR CONDUIRE — Paume plastique et revers tricot ou paume cuir. Coloris bleu, gris, beige dans le groupe. Pointures: petite, moyenne et grande. Rég. $1 à 2.99 Pai. **75¢, $1**
AU SOUS-SOL, RAYON 789

POUR GARÇONS

PANTOUFLES-SOQUETTES — Haut laine et robuste semelle caoutchouc. Coloris bleu, gris, brun. Pour pointures souliers: 6 à 10 ou chaussettes 10 à 12. Quelques imperfections minimes. Qual. Rég. 2.99 Pai. **99¢**
AU DEUXIEME, RAYON 715

SOUS-VETEMENTS. SOLDE! — Pré-rétrécis. Manches courtes et col ras-du-cou. Laine et coton ou coton. Blanc ou crème. Ages 8 à 16 ans. Rég. 89¢ à $1. Ch. **59¢**

IMPERMEABLES POPELINE CAOUTCHOUTEE — Manches raglan. Poches plaquées. Coloris tan. Ages 8 à 14 ans. Rég. 4.99 Ch. **2.99**
AU SOUS-SOL, RAYON 788

POUR FILLETTES

LINGERIE. SOLDE! — Quelques modèles légèrement défraîchis. Vêtements de nuit et peignoirs coton. Attrayantes impressions rose ou bleu. Ages 8 à 14 dans le groupe. Rég. 2.99 à 3.99 Ch. **1.99**
AU SOUS-SOL, RAYON 784

SOULIERS DE GYMNASTIQUE "OXFORD" — Semelles intérieures coussinet éponge. Empeigne robuste. Semelles caoutchouc blanc. Coloris blanc, rouge, bleu. Pointures 4 à 9 dans le groupe. Rég. 1.99 Pai. **1.69**
AU DEUXIEME, RAYON 722

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT 8 H. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Souvenirs d'Israël

M. Mark Drouin fort impressionné par la formule des kibboutz

Le président du Sénat canadien, M. Mark Drouin, a déclaré, mardi après-midi, avec enthousiasme combien il avait été impresionné, lors de son récent voyage en Israël, par le succès de la formule des kibboutz en ce pays. Il a d'ailleurs été émerveillé, de façon générale, par les progrès immenses réalisées depuis la naissance de l'Etat israélien, la mentalité et la confiance en l'avenir de ses habitants.

Les propos de M. Drouin ont vivement plu à un auditoire de quelque 700 femmes, toutes de race juive, réunies à l'hôtel Reine-Elisabeth pour clôturer, sous les auspices du Montreal Hadassah, leur campagne de souscription de l'Aliyah pour la jeunesse malheureuse. M. Drouin a d'ailleurs félicité toutes ces femmes de leur esprit d'entraide et de leur dévouement à une cause aussi noble.

Le lait et le miel

J'ai eu l'occasion, au cours de mon voyage, a dit le président du Sénat, d'examiner ces kibboutz (fermes communales) et d'examiner également le système des villages coopératifs (moshav). "Après avoir vu ces systèmes à l'oeuvre, a-t-il dit, je comprends maintenant comment l'on peut faire fleurir un désert ; comment on peu faire couler d'une terre dénudée "le lait et le miel". J'ai vu, l'un à côté de l'autre, le versant d'une colline recouvert de sable et de roc, et son versant opposé où, par le seul effort humain — l'effort coopératif — des hommes et des femmes ont fait disparaître le roc, ont labouré et hersé la terre, l'ont irriguée et rendue fertile.

"C'est une expérience remarquable que de constater de telles transformations et je suis convaincu que de telles choses n'auraient pu se réaliser sans une forte discipline spirituelle intérieure de la part des pionniers qui ont conçu les principes sur lesquels devaient fonctionner les futurs kibboutz et moshav."

Démocratie en action

Dans ces villages coopératifs, dans ces fermes communales, a dit M. Drouin, chacun respecte son prochain en qui il voit un membre d'une unité coopérative. "Ceci, après tout, est l'essence même de la démocratie en action. Et si jamais la preuve peut se faire qu'une démocratie à laquelle on assigne de nobles idéaux peut être une réussite, c'est bien en Israël qu'on la trouvera."

M. Drouin a insisté sur le fait qu'il semble bien n'y avoir aucun passe-droit, aucun préjugé défavorable dans ces centres communaux. Tous y sont traités sur un pied d'égalité, qu'il s'agisse de manoeuvres ou d'ouvriers spécialisés, d'un kibboutz riche ou pauvre, d'un Arabe ou d'un Juif, d'un Juif de race blanche ou d'un Juif de couleur.

Le président du Sénat canadien a dit également qu'il avait été vivement impressionné par la personnalité du premier ministre d'Israël, M. Ben Gourion, en qui il a trouvé à la fois les qualités d'un Clémenceau et d'un Churchill. "M. B. Gourion, a-t-il dit, s'est déclaré heureux du rôle joué par le Canada dans le domaine international, et a exprimé le voeu que nos deux pays puissent inciter les autres, à leur exemple, à tout tenter pour faire disparaître le spectre de la peur et de la misère dans le monde.

Mme Ben Morris, présidente de la campagne Aliyah, a fait savoir que celle-ci avait obtenu jusqu'ici 75 pour cent de son objectif, soit un montant global de $117,000. Il s'agissait, a-t-elle expliqué, d'une objectif très élevé, mais le nombre des jeunes à secourir et à lancer adéquatement dans la vie réclame une générosité toujours accrue.

Peine de 3 ans à un proxénète

Une peine de trois années de pénitencier a été imposée par le juge-en-chef Edouard Archambault, hier après-midi, à un récidiviste de 43 ans qui était accusé d'avoir incité deux jeunes filles à la prostitution.

Le prévenu a également été déclaré coupable d'avoir administré aux deux adolescentes des drogues quelconques de façon à les amener à avoir des rapports sexuels avec d'autres individus.

L'accusé, Philippe Tremblay, avait raccolé les deux victimes, alors qu'elles revenaient d'une maison d'accueil de la rue Lagauchetière, et les avait entrainées dans une maison de chambres de la "Main" où il leur avait fait prendre une dizaine de goofballs avant de les violenter.

Les deux jeunes filles ont déclaré en cour qu'elles avaient dormi de façon spasmodique pendant près de deux jours et qu'elles n'avaient évidemment pas eu connaissance de tout ce qui s'était passé dans le bouge de la rue Saint-Laurent où le prévenu demeurait.

OCCASIONS D'EMPLOI DISPONIBLES

par l'entremise du Service national de placement

Ces postes vacants sont offerts aux postulants qui parlent le français. On énumère d'autres postes vacants dans la même profession, mais plusieurs de ces postes requièrent une maîtrise parfaite de la langue anglaise.

467-14508 — PHARMACIEN — Province de Québec. Préparation des médicaments selon les prescriptions. Candidat licencié et ayant quelques années d'expérience dans une pharmacie. Candidat de langue française. Salaire offert $100 par semaine et plus. (D'autres postes vacants à travers le Canada).

340-1692A — GERANT DES VENTES — Province d'Ontario. Pour garage d'automobile (vente et service). Gérance du département de la vente d'automobiles et de camions neufs et usagés. Surveiller 4 vendeurs et faire les estimés. Expérience dans la vente d'autos et au moins 2 ans d'université. Connaissance de l'anglais et du français préférée. Accepterait candidat de langue anglaise. Salaire $125. par semaine au début. (D'autres postes vacants à travers le Canada).

468-110 — SECRETAIRE ADMINISTRATIF — Province de Québec. Pour une association professionnelle. Rédiger de la correspondance. Préparer des rapports. Rédiger un journal à l'intention des membres de l'association. Préparer et donner des causeries. Promouvoir les relations extérieures. Connaissance parfaite du français et de l'anglais. 12e année au minimum ou formation universitaire. Salaire $5,200. par année et plus selon ces qualifications. (D'autres postes de gérant ou d'administrateur cadet).

432-259 — DESSINATEUR — Province de Québec. Pour une compagnie minière. Expérience requise, 8 ans en dessin mécanique ou électrique. Connaissance parfaite de la langue anglaise ou bilingue. Salaire $456 par mois. (Postes vacants pour dessinateurs et modelistes à travers le Canada).

405-808 — CONTREMAITRE CHAUDRONNIER — Province de Québec. Pour fabricant de réservoirs. Diriger plus de 100 employés dans un atelier de fabrication et de réparation de réservoirs en métal, 3/16" à ¾". Bonne connaissance technique dans le métal en plaques. Au moins 5 ans d'expérience. Salaire $2.25 de l'heure et plus selon expérience. 8 h. du matin à 4.30 h. de l'après-midi. (Autres poste vacants au pays).

468-476A — POSEUSE DE BORDURES DE SOULIERS DE FEMMES — Province de Québec. Poser la bordure autour du soulier. La bordure peut être collée ou cousue. 8 heures par jour. Semaine de 43 heures. Devrait se faire une moyenne de $1 à $1.25 de l'heure. (Postes semblables à travers le Canada).

408-B3680C — FABRICANT DE PERRUQUES — Province de Québec. Femme très stylée et expérimentée. Fabrication de perruques pour hommes, femmes et enfants. Doit parler le français ou l'anglais. Salaire $30. par semaine et commission.

405-105 — CONDUCTEUR DE RECTIFIEUSE CYLINDRIQUE — Province de Québec. Pour fabriquer des pièces délicates d'avions avec beaucoup de précision. Au moins 5 ans d'expérience. Instruction de 9e année ou l'équivalent. $1.85 de l'heure et plus. 40 heures par semaine — travail de relais.

432-129A — MEANICIEN EN DIESEL — Province de Québec. Compagnie minière. Minimum de 5 ans d'expérience comme mécanicien d'outillage ou mécanicien d'entreprise industrielle. Doit savoir souder et employer le matériel de coupage. Salaire $2.64 de l'heure. Salaire et demi après 40 heures. (Postes semblables à travers le Canada).

432-130A — MECANICIEN D'AUTOMOBILES (diésel) — Province de Québec. Compagnie minière. Minimum de 5 ans d'expérience, avec preuve à l'appui, comme mécanicien. Doit posséder une assez bonne connaissance des moteurs diésel, des convertisseurs de couple de torsion, du système électrique des automobiles. Salaire de $2.70 de l'heure; salaire et demi après 40 heures. (Postes semblables à travers le Canada).

405-94 — HOTESSE D'AVION — Divers endroits au Canada. Célibataire seulement. Agée de 20 à 25 ans. 5 pi. 2 po. à 5 pi. 6 po. 100 à 135 livres. 11e année. De préférence bilingue. Salaire : de $275 à $441 par mois.

432-222A — CONTREMAITRE DE CHEMIN DE FER (PONTS) — Province de Québec. Cinq ans d'expérience dans l'entretien des charpentes de ponts de chemin de fer ou dans l'entretien d'autres ponts, avec expérience partielle comme surveillant. Instruction d'école supérieure désirable. Salaire de $550 par mois. (Postes semblables à travers le Canada).

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT — COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

Si vous voulez vous renseigner sur ces emplois et sur d'autres par tout le pays, adressez-vous à votre bureau du Service national de placement

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

ET TOUTE LA JOURNEE SAMEDI DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.

Simpson MONTRÉAL

VENTE 1961 entre TOUTES





Vous pourriez gagner une superbe Cadillac ou l'une de 2 Chevrolets

VENTE! ESCARPINS RÉPUTÉS!

Pour le printemps ! Ravissants modèles de Daquere, St. Regis et Mademoiselle !

Choix immense de modèles ! Plusieurs au prix réduit pour la première fois !

Profitez de rabais importants que vous offre Simpson pour choisir les souliers qui s'harmoniseront parfaitement avec vos toilettes printanières !

Modèles et coloris les plus nouveaux ! Cuir doux et souple, filet nylon vernis brillant, Vinylite* ou suède velours ! Talons "illusion" ou "aiguille" dans le groupe ! Coloris noir, brun, bleu, rouge, bleu marine ou os ! Pointures 4½ à 11, largeurs AAAA à B mais non dans chaque modèle ou coloris.

RABAIS 23% à 51%

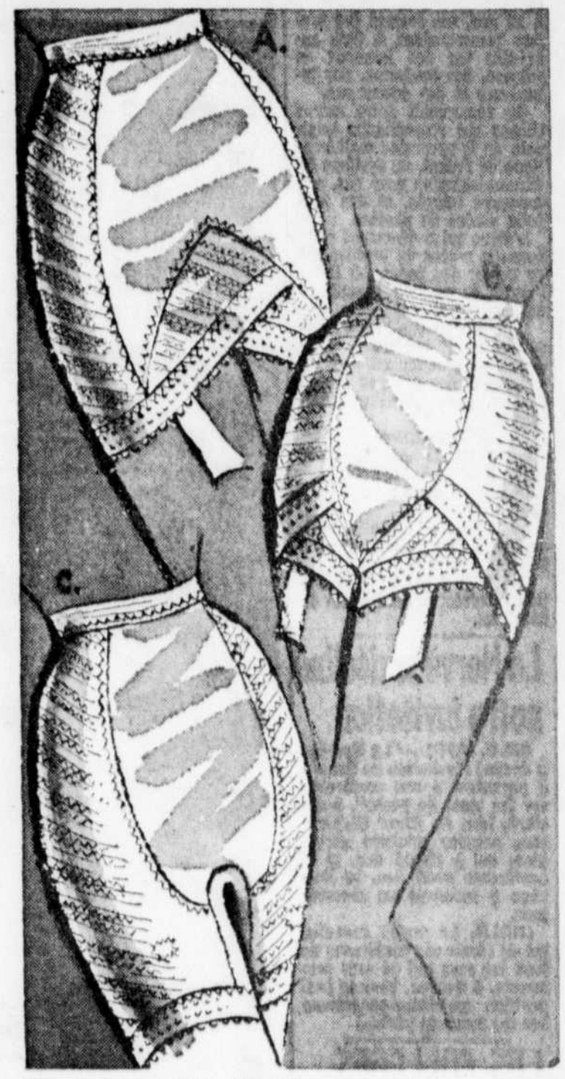
Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES, AU DEUXIEME, Rayon 721



Orig. 16.98 à 26.98

12.99 la paire



Rabais 28% à 33% ! Qualité reconnue !

GAINES DE MARQUE RENOMMÉE "GRENIER"

Choix de 3 modèles ! Nouveau "Lastex" ajouré !

Ces vêtements de base de marque Grenier sont confectionnés en "Lastex" avec panneau devant en taffetas de nylon pour un meilleur support abdominal :

Rég. $6
A) Modèle fourreau avec devant en diagonale pour plus de liberté dans les mouvements. Blanc seulement. Tailles : petite, moyenne ou grande. ..... Ch. **3.99**

Rég. $6
B) Modèle gaine-culotte avec jarretelles amovibles, panneau devant amincissant. Blanc seulement. Tailles : petite, moyenne ou grande. ..... Ch. **3.99**

Rég. $7
C) Modèle longues-jambes avec jarretelles amovibles et gousset en jersey nylon. Blanc seulement. Tailles : petite, moyenne ou grande. ..... Ch. **4.99**

Commandes Postales et Téléphoniques exécutées Vl. 2-7221

SIMPSON — LE SALON DU CORSET, AU QUATRIEME, Rayon 741



Achat spécial et modèles réduits de notre stock !

RABAIS IMPORTANTS ! ÉLÉGANTS SOULIERS POUR LE PRINTEMPS 61 !

Dans ce grouce, vous trouverez un choix important des plus nouveaux modèles pour le printemps ! Ils sont tous de confection très soignée et à un prix à portée de toutes les bourses !

- En cuir de veau très doux et non doublé "Yum-Yum".
- Talons fins illusion ou aiguille.
- Coloris noir, brun Apache, vert, bleu, rouge, os ou brun Pawnee.
- Pointures : 7 à 9 (largeur AAA) 6 à 10 (largeur AA) 5 à 9 (largeur B).

Rég. 10.98 à 14.98

8.88 pai.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — CHAUSSURES A PRIX MOYENS, AU DEUXIEME, Rayon 720



Rabais 1.99 à 3.99 sur chaque paire !

GRANDE VENTE! SOULIERS 'CO-ED'

Un choix immense de modèles élégants ! Tous à bas prix !

- Cuir très doux ou crispé, suède.
- Talons plats, "bottier" ou "Reine Anne",
- Coloris noir, naturel, brun ou os.
- Pointures 5 à 10, largeurs AAA, AA et B dans le groupe.

Rég. 8.98 à 10.98

6.99 Pai.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — CHAUSSURES A PRIX MOYENS, AU DEUXIEME, Rayon 720



Un achat spécial opportun ! Une aubaine exceptionnelle !

SÉDUISANTS CHAPEAUX Modèles ÉCHANTILLONS

100 seulement ! Venez sans plus tarder à cette vente si importante ! Vous trouverez de ravissants chapeaux pour la nouvelle saison, réalisés en pailles, tissus ou fleurs. Modèles chics ! Coloris éclatants !

8.88

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — CHAPEAUX ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 730

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h. — OUVERT SAMEDI 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT à 8 h. A.M. — Victor 2-7221

Expositions scientifiques

OTTAWA. — Plus de douze expositions scientifiques régionales se tiendront au Canada au cours des mois de mars et avril.

Cette déclaration du Conseil canadien des expositions scientifiques émane de rapports des comités de Montréal, Kingston, Hamilton, Toronto, Belleville, Vancouver, Sarnia, Winnipeg et d'un groupe de commissions scolaires de la vallée du Richelieu.

L'an dernier, les élèves d'écoles secondaires, âgés de 12 à 17 ans, ont soumis des projets remarquables à être appréciés par des hommes de science, des médecins, des ingénieurs et des éducateurs.

On remarquait entre autres choses une reproduction originale de la pyramide mathématique de Pascal, un système de chromatographie pour gaz, une soucoupe volante, et une nouvelle espèce de phalène.

L'élève qui a découvert cette nouvelle espèce de papillon est de retour des Indes, où il fut l'invité du congrès scientifique national de ce pays.

Le conseil des expositions scientifiques comprend onze organismes nationaux qui représentent des groupes professionnel, pédagogique et scientifique.

Expositions

Le 2 mars : Au Monkland High School, à Montréal.

Les 2 et 3 mars : Au Verdun High School.

Le 18 mars : L'exposition Richelieu Valley au St-Matthew's School, à Beloeil.

Les 7 et 8 avril : L'exposition Montréal à l'université de Montréal.

La Norvège décline notre invitation

OSLO. (AFP) —"La Norvège a décliné l'invitation du Canada à participer à une conférence sur les zones de pêche", a déclaré, hier, M. Einar Gerhardsen, premier ministre norvégien, qui a ajouté que, si la conférence avait lieu, la Norvège y enverrait un observateur.

(NDLR. Le projet canadien est de réunir une conférence de tous les pays qui se sont prononcés, à Genève, pour la proposition américano-canadienne sur les zones de pêche.)

LES COLLEGES

SUITE DE LA PAGE 5

colleges encore pendant cent ans ? Il y aurait aussi le danger, qui n'est pas théorique, que l'une ou l'autre de nos universités devienne université d'Etat. (. . .)

"Les collèges de formation culturelle générale périclitent dans la mesure où ils sont soumis à des universités qui leur imposent directement ou indirectement des programmes, des méthodes, des buts ou un esprit qui n'est pas le leur".

La solution ? — "L'autonomie académique et financière" des collèges classiques, dit M. P.-E. Gingras.

Cette autonomie, le R.P. Genest l'envisage organisée de la façon suivante :

Au sein de la Fédération des collèges classiques, un comité, "réunissant les seuls collèges aptes et décidés à tenter . . . une action coopérative en vue de promouvoir un genre d'éducation propre au Québec", servirait d'agent d'accréditation.

"Ces collèges agiraient comme modèles auprès de toutes les autres institutions collégiales . . . Leur association volontaire . . . les représenterait devant l'Etat, les universités et le public de la province. Par l'accréditation, elle donnerait à tous les garanties officielles que tel ou tel collège maintient toujours les normes nécessaires d'excellence."

Dans cette formule, les collèges "bien évolués . . . ou qui n'ont pas encore assez progressé ou n'ont pas encore le personnel suffisant ou compétent pour aspirer à la pleine liberté et aux exigences qui suivront, peuvent préférer continuer leur dependance vis-à-vis de leur faculté des arts".

M. Gingras affirme de son côté :

"Seule l'autonomie académique permettra aux collèges qui sont prêts à le réaliser ou qui sont situés dans une région où le besoin en est évident, d'atteindre à la taille adulte du "collège universitaire" — du collège de 10 ans", où, "de la philosophie I à la philosophie IV, la progression est progressive" et où, "après 2 ans, l'étudiant peut obtenir un baccalauréat général ; après 4 ans, un baccalauréat spécialisé, équivalent du **B.A. Honours** ou de la licence."

On voit par ces mots que la réforme évoquée ici n'est qu'un aspect d'une réforme beaucoup plus générale de l'enseignement "collégial" . . . Elle aurait un premier résultat assez cocasse.

Elle priverait de tout objet — c'est le cas de le dire — les projets de réorganisation académique déjà exposés par Laval et actuellement mijotés à l'Université de Montréal. Déjà controversés, ces projets n'auraient guère qu'un intérêt académique du moment que les collèges répudieraient leur affiliation à l'université.

Dans cette nouvelle optique d'indépendance, l'étude du problème collégial que l'on trouve dans "Collège et Famille" apparaît comme un **troisième** plan de réforme de l'enseignement secondaire et supérieur du Québec qui s'oppose comme tel à celui de Laval déjà connu et à celui que l'on met au point à l'U. de M.

Faute d'espace, il n'a été possible pour l'instant que d'en isoler un aspect. D'autres aspects de ce plan seront abordés dans un prochain article.

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.

Simpson MONTRÉAL

VENTE 1961 entre TOUTES





Vous pourriez gagner une superbe Cadillac 1961 ou l'une de deux superbes Chevrolet 1961

LA LESSIVEUSE "KENMORE" À UN BAS PRIX SPÉCIAL!

Avec essoreuse, pompe automatique et compte-minutes électriques



Garantie de service 1 an

Capacité de la cuve 9 lb

Prix d'aubaine !

109.98

Mensualités $8

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Profitez de cette offre de lessiveuse de marque fameuse ! Soyez attentif à ses nombreuses caractéristiques !

- **Compte-minutes électrique** arrêtant automatiquement le lavage.
- **Pompe-automatique** vidant la cuve en 90 secondes.
- **Agitateur inoxydable à 4 ailettes** en plastique Duralite.
- **Essoreuse Lovell** de luxe à action circulaire.
- **Barres de dégagement** sur toute la largeur.
- **Montée sur 4 roulettes** pour faciliter son déplacement.

AUBAINE! SECHEUSE "KENMORE" MODÈLE DE LUXE! 3 VITESSES!

Idéal pour le séchage de tous vos tissus!

Filtre à charpie encastré

Séchage rapide, doux et sans fatigue

Prix spécial !

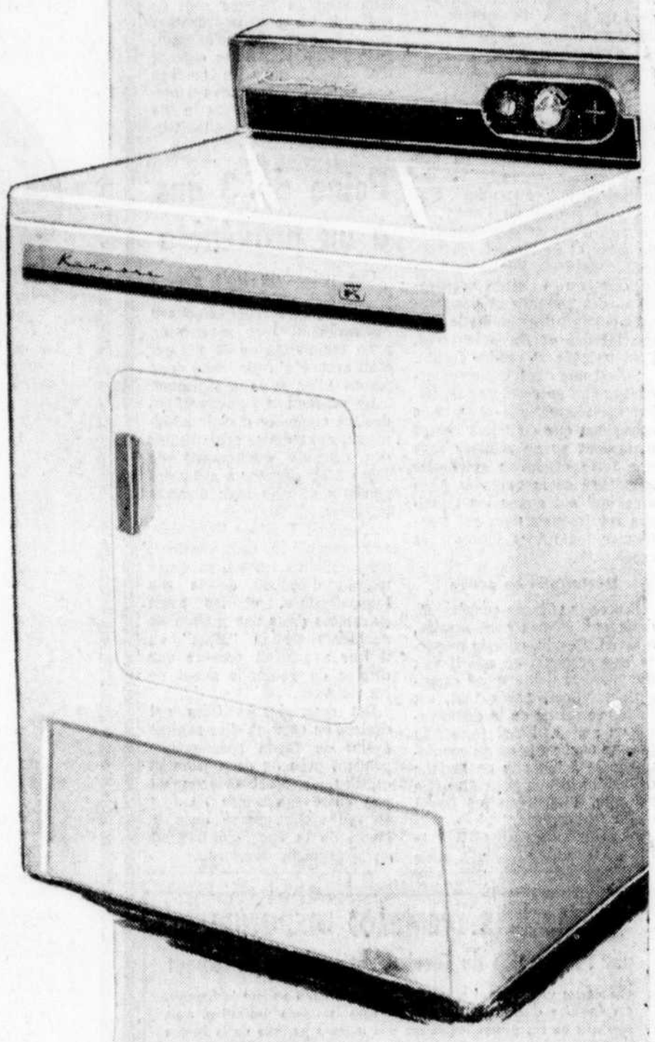
189.98

Mensualités $10

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Vous serez séduite par le prix si bas et les qualités remarquables que vous offre cette sécheuse !

- **Séchage 3 temps** pour tous genres de tissus.
- **Réglage infini de la chaleur** avec guide 5 positions.
- **Contrôle de la circulation d'air** évitant dessèchement ou brûlement.
- **Lampe assainissante "Sunfresh"** pour un séchage plus doux au toucher.
- **Interruption automatique** du fonctionnement en ouvrant la porte.
- **Peut sécher jusqu'à 10 lb** de linge.



SIMPSON GARANTIT "Satisfaction ou remboursement"

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — APPAREILS MENAGERS, AU CINQUIEME, Rayon 756

ALLOCATION D'ECHANGE $60! RÉFRIGÉRATEUR "COLDSPOT"

Modèle de luxe 1961 — Congélateur capacité 100 lbs.



Garantie de 5 ans sur le réfrigérateur plus un an de service garanti !

Prix régulier	349.98
Allocation d'échange	60.00

VOUS PAYEZ

289.98

Mensualités $15

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Echangez votre vieux réfrigérateur pour la somme de $60 avec l'achat d'un réfrigérateur flambant neuf et muni des derniers perfectionnements.

- Dégivrage automatique de la section réfrigérateur. Plus de grattage du givre ou plats d'eau à vider.
- Congélateur séparé à zone zéro pouvant conserver 100 lb de denrées congelées.
- 17.5 pi. car. de surface avec 2 tablettes acier, 2 hydrateurs en porcelaine et un panneau intérieur de porte avec 2½ hydrateurs.

Allocation d'échange de $60 sur tout modèle en état de marche, quelle que soit la marque ou la dimension.

SIMPSON GARANTIT :
"satisfaction ou remboursement"

MODELE 1961! LE "KENMORE" 30 po AVEC "ROTISSERIE" AUTOMATIQUE!

Modèle de luxe à "chaleur infinie" et prise

Eclairage du dosseret

Porte et support amovibles

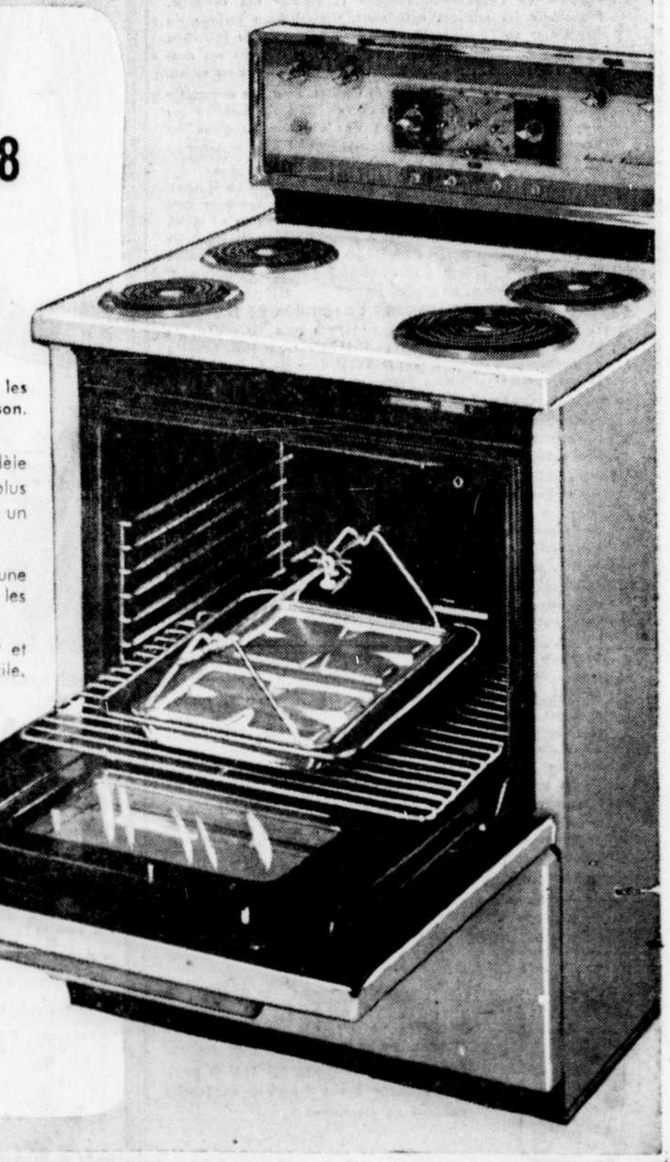
229.98

Mensualités $12

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe Payable à l'Achat.

Nous sommes convaincus que ce modèle KENMORE de luxe est le poêle le plus perfectionné que vous pouvez obtenir à un tel bas prix spécial !

- **Four à rôtisserie automatique** pour une cuisson plus savoureuse de toutes les viandes.
- **Fenêtre "Visi-Bake"** avec interrupteur et lumière pour une surveillance plus facile.
- **Four à Horloge-contrôle . . .** réglez . . . oubliez ! Le four démarre et s'arrête aux temps désirés.
- **Garantie de 3 ans** sur les éléments supérieurs à intensité infinie et sur les éléments tubulaires.
- **Prise pour accessoires.** Pré-réglez pour préparer le café, le matin.



Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — APPAREILS MENAGERS, AU CINQUIEME. Rayon 756

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT 8 H. — COMPOSEZ VICTOR 2-722.

CAHIER No 3 — INFORMATIONS GENERALES

LA PRESSE

INFORMATIONS GENERALES — PAGES 35-50

77e ANNEE — No 117 — MONTREAL, JEUDI 2 MARS 1961

Deux des 34 oeuvres de la Fédération

"Aider les gens à se passer d'aide"

Le Service social aux familles: un phare qui brille pour tous

par Renaude LAPOINTE

"Aider les gens pour qu'ils en viennent un jour à pouvoir se passer d'aide, c'est cela, la raison d'être du Service social aux familles", nous explique M. Gérard Duceppe, le directeur adjoint qui, après 16 ans d'apostolat, auprès des adolescents d'abord puis auprès des familles, n'a perdu ni son intérêt ni sa foi dans les possibilités de réhabilitation ou de récupération des êtres humains.

Pratiquer le service social, c'est d'abord s'employer à éduquer et à prévenir les malheurs; mais c'est aussi, pour une agence comme la nôtre, jouer un rôle palliatif ou curatif, quand les malheurs sont arrivés. Et n'allez pas croire, dit M. Duceppe, que ces malheurs n'arrivent qu'à une seule classe de gens et qu'il s'agit toujours d'un problème pécuniaire. Vous commettriez là une grave erreur.

Voyez plutôt l'éventail des demandes, du 1er avril 1960 au 1er janvier 1961 :

Auxiliaires familiales	640
Secours financier	420
Conseils autres que financiers	417
Visites à domicile sollicitées	106
Formules à remplir	5
Placements d'adultes	10
Placements d'enfants	88
Abris d'urgence	13
Ameublement	3
Consultations budgétaires	148

Le service a répondu à 1,665 demandes de tous ordres. Des centaines de cas ont été réglés et au 31 décembre, il restait 872 cas actifs.

Malheureusement, nous n'avons, pour tout le diocèse, que 35 auxiliaires familiales, personnes triées sur le volet et qui mériteraient une rémunération supérieure à celle que nous pouvons leur donner. Comme vous le constatez, il nous en faudrait davantage. Mais pouvons-nous les payer ? Nous dépendons pour cela des sommes que pourra nous consacrer la Fédération.

Il en est de même pour nos travailleurs sociaux. Il nous en manque dix, dont nous aurions un besoin urgent. Un bon nombre de jeunes filles exerçant cette profession la quittent quand elles se marient, et nos écoles de service social ne fournissent pas assez de diplômés pour combler les vides et remplir les nouvelles situations qu'on leur offre partout.

Heureusement, plus d'hommes se dirigent aujourd'hui vers le travail social parce qu'il commence à être mieux rémunéré. Mais ce n'est pas une profession ordinaire; il faut, en plus des aptitudes intellectuelles, une véritable vocation pour devenir un bon travailleur social.

Le Service est connu

— Et vos requérants, viennent-ils ici d'eux-mêmes ?

— Cette année, 578 personnes sont venues d'elles-mêmes; 123 cas nous ont été envoyés par le service municipal de bien-être; 48 par

Voir FEDERATION en page 63

A la Société de Réhabilitation : repêcher celui qui se noie

Quand peut-on dire d'un homme qu'il est "perdu" ?

"On n'a pas tort d'affirmer qu'un homme n'est jamais perdu tant qu'un autre a vraiment foi en lui. Le doute tue : la foi fait vivre".

Cette réflexion constructive, le directeur-administrateur de la Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale, M. Emmanuel Grégoire, la fait sienne, et il peut apporter plusieurs exemples consolants à l'appui de ses convictions.

Celui, entre autres, d'un garçon de 21 ans qui, travaillant à la campagne, passait ses fins de semaine à Montréal avec des jeunes gens turbulents avec qui il levait le coude. Résultat : quelques délits, dont le troisième, une tentative de vol dans un magasin, l'amena en prison. Un juge des Sessions de la paix le réfère à la Société, qui prend sous son aile le délinquant "en liberté surveillée".

— Qu'est-ce, au juste, la "liberté surveillée" ?

— C'est une forme de traitement qui permet au délinquant de mener une vie normale, au sein de la société, et qui le soustrait aux effets néfastes de l'emprisonnement.

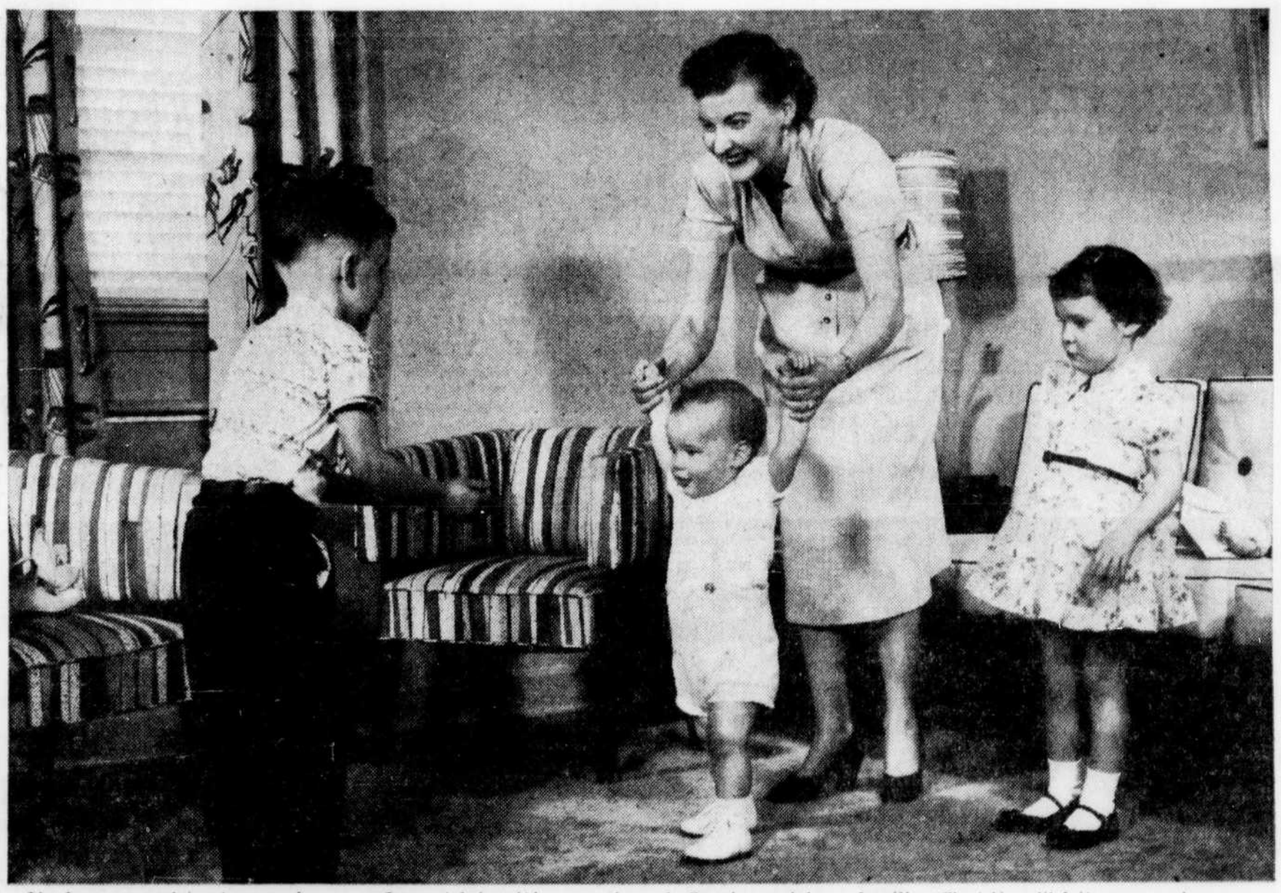
Donc, la Société convient avec les parents du jeune homme qu'il continuera ses cours de mécanique, qu'il évitera ses anciens amis, qu'il fréquentera plutôt des centres de loisirs organisés et qu'il cessera de boire. Gros programme, difficile à exécuter

Le travailleur social ne lâche pas son protégé. Après un mois, le plan qu'on a tracé pour lui est en marche. Il entre à l'Ecole de l'Automobile, il s'inscrit à un Centre de loisirs où il s'adonne à la culture physique et aux sports, il se fait de nouveaux copains qui remplacent son ancien "gang" et il ne boit plus.

Travail abondant

D'avril au 30 novembre 1960, la Société a aidé 600 délinquants en liberté surveillée, dont 81 femmes ; elle a assisté 103 ex-prisonniers en libération conditionnelle, c'est-à-dire libérés de l'institution pénale avant la fin de la sentence ; elle a apporté une assistance post-pénale à 342 autres (après leur sortie) ; enfin, elle s'est occupée de 320 cas divers, dont 20 femmes (convalescents, handicapés, alcooliques, désiquilibrés sexuels, vagabonds, jeunes gens orientés et placés en apprentissage). Grand total: 1,365.

Voir LES "PERDUS" en page 63



Un foyer nourricier temporaire pour Jacquot lui a été procuré par le Service social aux familles. C'est là qu'il fait ses premiers pas.

L'aide financière n'est pas toujours, dans les cas d'assistance, la meilleure solution

-- R.P. Patrick J. Ambrose

par Patrice JULIEN

Le R.P. Patrick J. Ambrose, dans le 30e rapport annuel du comité du bien-être de la Fédération of Catholic Charities, dont il est le directeur, affirme que l'aide financière n'est pas toujours la meilleure solution dans les cas d'assistance. Il faut établir, avant tout, les raisons qui sont à l'origine de la crise financière.

Il a déclaré que très souvent ces raisons sont d'une nature telle qu'elles demandent une assistance professionnelle d'une agence compétente.

A ce sujet il a précisé que la nouvelle tendance, qui ne se manifeste que dans la région de Montréal et de sa banlieue, se spécialisait surtout dans les cas qui ont besoin d'un service de "casework".

Le directeur de la Fédération a mentionné que ces cas devraient être aidés par un seul et même travailleur social, une seule et même agence. Il a cité, en outre, que la Fédération considérait la distribution d'assistance financière comme un appât ou un instrument pour amener à eux les cas qu'ils peuvent aider.

Pour appuyer ces dires il ajoute : "Nous pensons que si nous ne maintenions pas ce principe, notre agence ne distribuerait plus ses services qu'aux classes moyennes" (ces classes pouvant payer pour l'obtention de services professionnels).

Il a manifesté de l'inquiétude au sujet de ceux qui sont dans le plus grand besoin, en raison de leur situation économique, et qui ne peuvent se permettre de payer les services de "casework".

Solutions aux problèms

Parlant de la fonction des agences, en relation avec le gouvernement et l'assistance financière, le directeur a recommandé que tous ceux qui requièrent une assistance financière devraient être référés à une agence privée afin d'établir le diagnostic de leur problème et l'évaluation de leurs besoins.

Ensuite, s'il est établi que la famille ou l'individu requiert une assistance financière (assistance-chômage), l'agence devra référer le sujet à la municipalité à laquelle il appartient. De cette façon la municipalité donne une assistance directe aux familles et aux individus et l'agence professionnelle peut se charger d'autres cas d'assistance conjointement avec le service du "casework".

"Sans quoi, a-t-il dit, il est inévitable qu'en peu de temps il y aura une duplication de services tant dans les agences publiques que dans les agences privées. L'autorité publique (en somme le contribuable) perdra des millions de dollars.

A l'aide de statistiques, le Père Ambrose rappelle également que des signes d'affaissement et d'éclatement de la vie familiale montrent un accroissement de 9% dans les problèmes familiaux, 16% dans les désertions de foyers, de 13% dans les difficultés domestiques, de 50% dans les maladies mentales, de 30% dans la délinquance juvénile.

Enfin le Père Ambrose a lancé un appel au gouvernement, lui demandant de bien vouloir continuer l'assistance financière accordée aux agences sociales; il a conseillé aux parents de renforcer la discipline de la famille; il a prôné l'élimination des logements insalubres et des taudis; et il a souligné l'importance du contrôle de l'abus de l'alcool.

Justes critiques contre certaines agences familiales

Les critiques contre des agences familiales sont souvent justifiées, déclare le Père Ambrose dans son rapport.

Il précise à ce sujet que, très souvent, certaines agences familiales perdaient de vue leurs fonctions premières. "On dénote, a-t-il précisé, une tendance grandissante de la part de celles-ci à se retirer dans des bureaux confortables et à attendre qu'on vienne les trouver."

Il ajoute que ces agences ne peuvent que constater, qu'ayant trop attendu, les familles sont trop détériorées pour profiter des services professionnels et des services de réhabilitation.

Il y a encore, au Québec, un "marché noir" des bébés

Le "marché noir" des bébés existe encore dans la province. Le comité du bien-être de la Federation of Catholic Charities le déclare dans son dernier rapport annuel.

Le R.P. Ambrose a révélé à ce sujet qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler, la Fédération était entrée en contact avec plusieurs cas "d'adoptions privées" ce qui a poussé à croire plus fortement qu'elles devraient être éliminées par la loi.

D'après le R.P. Ambrose, plusieurs enfants ont pu être empêchés d'être victimes du "marché noir". Quelques-uns de ces enfants seraient des bébés abandonnés ou d'autres nés d'union adultère.

Le Père Ambrose a déclaré que certaines pressions faites auprès du gouvernement provincial par la Fédération et d'autres agences ont eu pour résultat l'amendement de l'Acte d'adoption. Cet amendement permet maintenant le placement d'enfants abandonnés, ou nés d'union adultère, dans des foyers d'adoption.

Le directeur réclame toutefois que tous les placements dans des foyers d'adoption de la province se fassent par l'intermédiaire d'agences sociales reconnues, afin d'éviter les placements du "marché noir" ou des "arrangements privés".

Le Père Ambrose s'est rendu récemment à Québec, accompagné de représentants d'autres agences, pour souligner la nécessité d'apporter des amendements qui interdiraient les "adoptions privées".

Un tel amendement n'empêcherait pas la fille-mère de garder son enfant ni les parents adoptifs d'avoir leur propre avocat. Il ne servirait, en définitive, qu'à porter un coup dur au "marché noir".

Ogilvy's

OUVERT AUJOURD'HUI et VENDREDI jusqu'à 9 h. P.M.

Ecrivez ou composez OGILVY'S VI. 2-7711

STATIONNEMENT pour les clients d'Ogilvy's, 1 heure .25

Au terrain de stationnement Safeway rue de la Montagne, au Garage Pigeon Hole même rue, et au garage de la rue Drummond.

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

ACHETEZ MAINTENANT... PAYEZ PLUS TARD...

OGILVY'S — Bureau du crédit, au quatrième

ÉLÉGANTS TAILLEURS PRINTANIERS

$80



Modèles aux lignes gracieuses; l'encolure de la veste est ronde et sans col; les jupes ont une petite fente sur le côté.

Merveilleux tissus légers
- Nouveaux lainages et tissus mixtes de texture de fantaisie.

Lignes gracieuses du printemps
- Modèles raffinés, d'allure légère et souple.

Teintes éclatantes de fraîcheur
- Beige banane, rose foncé, vert tendre, bleu, noir, rose ou gris. Jolis quadrillés ou décors de fantaisie.

Tailles 8 à 18 dans le groupe

S.V.P., pas de commandes postales ou téléphoniques

OGILVY'S — Tailleurs pour dames, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



½ prix ou moins

JOLIS FOULARDS AUX BORDS ROULÉS A LA MAIN

Rég. $3 et $4 1.49 ch.

Pur crêpe de soie ou chiffon; modèles carrés d'environ 32" x 32", 4 seulement de nos modèles sont illustrés :

a) Imprimé oeillet blanc/rouge, rose/rouge, or/gris, bleu/rose.

b) Croisé de soie imprimé cerise sur fonds jaune, beige, bleu, rose ou blanc.

c) Gerbe de roses dans un coin. Rouge, bleu, or, 'hot-pink', turquoise, beige sur fond blanc.

d) Chiffon aux décors géométriques 'hot pink', bleu, vert jade, brun; bordure unie.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Calichet, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



CHANDAILS ORLON MODÈLE COUTURIER

de "Glenayr Kitten"

Heureuse nouvelle pour le printemps ! La nouvelle fibre Orlon modifiée à l'apparence luxueuse.

a) Le CARDIGAN
Manches ¾, col cranté à revers. Blanc, mauve, rose, jaune, bleu continental. 10.95

b) Le PULLOVER
Manches courtes, joli col, panneau ajouré devant, garni de petits boutons. Blanc, mauve, crevette, jaune, bleu continental. 8.95

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711 (svp allouez une semaine pour livraison)

OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième



JAS. A. OGILVY'S LIMITED

VEDETTES DE LITERIE "SIMMONS LTD"



Divan-lit "Crown"

- Attrayants recouvrements aux tissures modernes et aux couleurs décoratives • Dossier à 2 coussins • Confort par excellence durant le jour ou la nuit • Rembourrage ressorts recouverts d'épaisses couches de feutre blanc • Se transforme en un lit double ou 2 lits jumeaux • Base s'ouvrant formant support pour matelas du haut. $74



Lit continental "Lynwood"

- Matelas à surface lisse ou capitonnée • Coutil de qualité décor floral beige • Construction exclusive "Auto-Lock" • Rembourrage épaisses couches de feutre blanc • Coussin sisal, bords préfabriqués ne s'affaissent pas • 4 poignées de soie et 8 évents • Sommier-caisse assorti sur 6 pieds bois dur • Dimensions : 36", 39", 48" ou 54", $99



Oreiller "Restdown"

- Duvet et plumes duveteuses spécialement choisis. • Recouvrement étanche à fines rayures tissées couleur pêche. • Dimension 20" x 26" 9.95



Oreiller "Sleepyrest"

- Plumes d'oie de qualité • Pratique recouvrement étanche. • Dimension 20" x 26". 15.95

OGILVY'S — Literie, au quatrième

Termes budgétaires, si désiré !

Ecrivez ou composez OGILVY'S VI. 2-7711

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

OGILVY'S est OUVERT les JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

SUPER Spécial

TÉLÉVISEUR WESTINGHOUSE

Le "ROCKWOOD"—console, 23"

MODELE No K3820

- Nouveau tube-image rectangulaire aluminisé. Vision 7½% plus grande.
- Système sonique à 2 haut-parleurs ovales de 5", montés à l'avant pour une meilleure écoute.
- Glace de sécurité très "douce à l'oeil", inclinée pour réduire la réflexion et l'éblouissement.
- Contrôles jumelés simplifiés sur panneau-écusson à l'avant.
- Nouveau châssis à "centre de circuits" avec diagramme de câblage "See-matic" pour image plus nette et plus contrastée.
- Dim.: Haut.: 30¼"; Larg.: 33¼"; Prof.: 18".



Superbe appareil de style contemporain. Fini: contreplaqué de noyer.

Rég. $319.95

SUPER-SPECIAL FAUCHER $219

VENDEUR AUTORISE

TOUT pour la PHOTOGRAPHIE

TERMES FACILES, SI DESIRE



Ensemble convenant à tout appareil photographique. Utilise petites lampes R/30. Commutateur de lumière graduée à pousoir. Garantie à perpétuité.

BARRE A PROJECTEURS *FLEXMASTER* "MINI/VERSAL"

PROFITEZ MAINTENANT DE CES AUBAINES !

Avec ampoules et coffret: PRIX FAUCHER $21.00

Avec ampoules seulement: PRIX FAUCHER $16.95

ECRANS DE MARQUE RADIANT

C'EST LE TEMPS DES ECONOMIES!

BAS PRIX FAUCHER

30" x 40" $8.50

40" x 40" $10.95

37" x 50" $14.70

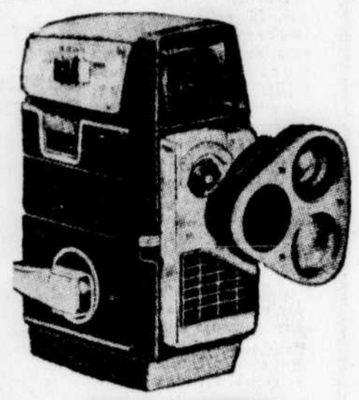
50" x 50" $16.95



CAMERA 35 MM. AUTOMATIQUE par KODAK

La camera Kodak automatique 35 mm. fait de vous un expert dans les diapositives. L'oeil magique ajuste automatiquement la lentille pour prendre le degré de lumière voulu. Lentille Ektana f/2.8 à action rapide.

Rég. $98.50 SPECIAL FAUCHER $73.95



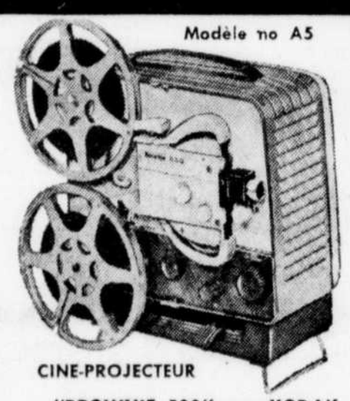
CINE-CAMERA BELL & HOWELL MODELE No 393-B

Complètement automatique, avec oeil électrique. Munie de 3 objectifs spéciaux f/1.8 dans une tourelle "Safeguard" qui protège les objectifs, diminue le volume et vous permet de croquer différentes scènes sans vous déplacer.

Rég. $199.95 AUBAINE FAUCHER $97

VOULOIR ÉCONOMISER c'est savoir ACHETER CHEZ FAUCHER

LE ROI DES BAS PRIX



Modèle no A5

CINE-PROJECTEUR "BROWNIE 500" par KODAK

Le film se passe en place automatiquement jusqu'à la bobine réceptrice de 400 pieds. Lampe de projection CZB et objectif très lumineux et de fort grossissement peuvent obtenir du 8 mm. une image allant jusqu'à 5 pieds de largeur sur l'écran.

Rég. $109.50 SPECIAL FAUCHER $81.95



Pourquoi payer plus cher ailleurs ?

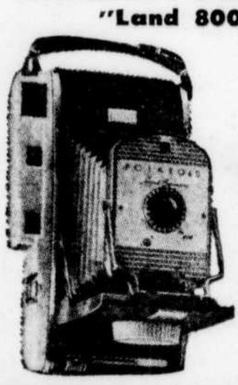
La "ZOOM" par KODAK

Nouveau! Ciné-camera "Zoom" 8 mm. automatique, F/1.9, avec oeil électrique, qui vous permettra de réussir des films à effets dramatiques. Prend des scènes régulières à angles vastes ou téléphotos — ou vous permet un rapprochement ou un éloignement en l'espace d'une seconde, sans interrompre le filmage.

Rég. $149.50 SPECIAL FAUCHER $110



CAMERA POLAROID "Land 800" avec équipement SPECIAL FAUCHER $120



Equipement comprend: étui, caméra, lampe-éclair B.C., support de lampe-éclair, 2 boutons de pellicules, 25 pellicules dimensions carte-postale, 2 albums pouvant recevoir inscriptions et filtre orange.

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

POELE ELECTRIQUE MOFFAT

Modèle no 30-E-45

7 commutateurs — Lumières indicatrices pour éléments de surface — Minuteur — Mécanisme d'horloge automatique. Léger supplément pour porte de four vitrée.

BAS PRIX FAUCHER $179



PAIEMENTS FACILES, SI DESIRE

POELE ELECTRIQUE de 30" MOFFAT AVEC BROCHE BAR-B-Q

Modèle no 30-E-55-WR

Panneau fluorescent pleine largeur • 7 intensités pour éléments de surface • Eléments contrôlés "Therm-O-Guard" • Minuterie automatique et compte-minutes • Sortie de courant • Four super-géant • Fenêtre dans la porte du four.

Rég. $304 SPECIAL FAUCHER $199

les appareils dont le nom domine au Canada

MOFFAT

VENDEUR AUTORISE

Les plus grosses ALLOCATIONS D'ECHANGE en ville !

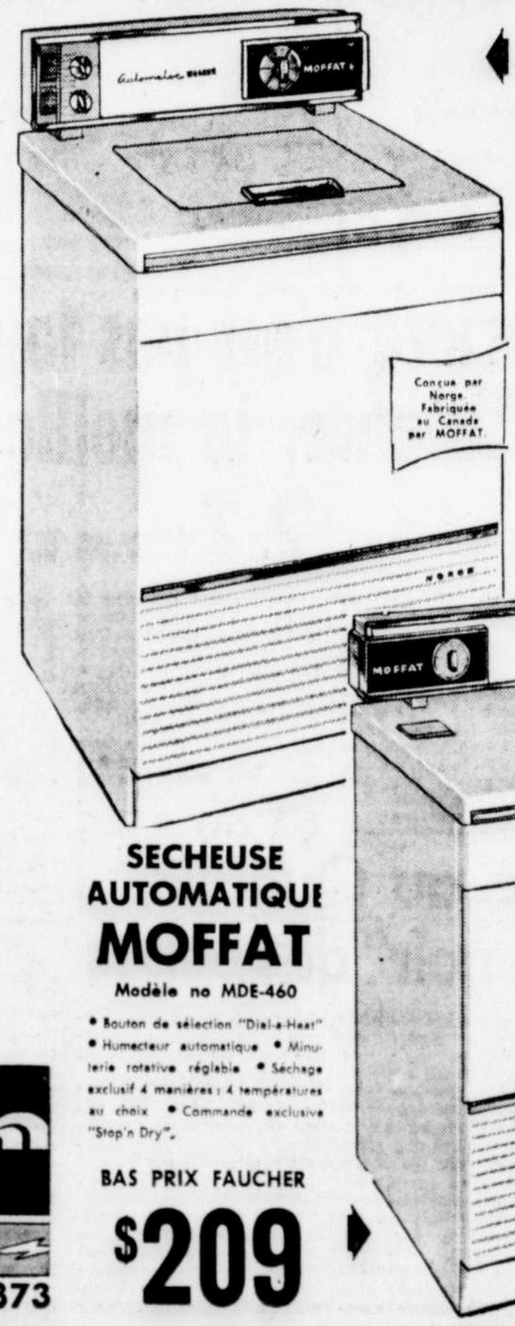
LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise au Canada, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidents de Montréal.

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN CR. 4-4373



LESSIVEUSE AUTOMATIQUE MOFFAT

Modèle no MAW-462

• Minuteur rotatif à double cycle • Régulateur pour 5 degrés de température d'eau • Deux allures d'action de lavage et de tourbillonnement • Assèchement rapide par rotation • Garantie de 5 ans.

BAS PRIX SPECIAL FAUCHER $249

SECHEUSE AUTOMATIQUE MOFFAT

Modèle no MDE-460

• Bouton de sélection "Dial-a-Heat" • Humecteur automatique • Minuterie rotative réglable • Séchage exclusif 4 manières: 4 températures au choix • Commande exclusive "Stop'n Dry".

BAS PRIX FAUCHER $209



VENTE D'ENTREPOT



LA VENTE DEBUTE JEUDI MATIN, A 9 H. A.M.

chez FAUCHER

$100,000 DE MARCHANDISE A ECOULER !



COSTUMES POUR DAMES

Elégants costumes de printemps dans les plus nouveaux modèles et tissus.

REG. $49.50

PRIX FAUCHER

$17.77

Termes faciles si désiré



ROBES POUR DAMES

En tricot de coton, toile, nylon.

REG. JUSQU'A $29.95

PRIX FAUCHER

$3.99 et **$5.99**

GANTS EN CHAMOISETTE POUR DAMES

Dans les pointures 6 à 8. Teintes : blanc, bleu, jaune, lilas, rouge, vert et noir.

REG. $1.95
PRIX FAUCHER
la paire

99¢

JUPES POUR DAMES

Dans des lainages unis; nouvelles teintes du printemps.

REG. $7.95
PRIX FAUCHER

$2.98

Termes faciles si désiré



Visitez notre rayon de fourrures pour les plus bas prix en ville !

RAT MUSQUE (dos) REG. $359. PRIX FAUCHER	**$149**
MOUTON DE PERSE noir et gris, avec collet de vison. REG. $595. PRIX FAUCHER	**$285**
JAQUETTES DE RAT MUSQUE (dos) REG. $195. PRIX FAUCHER	**$119**
JAQUETTES DE MOUTON DE PERSE NOIR REG. $249. PRIX FAUCHER	**$149**

ACHAT SPECIAL !

1,000 PANTALONS POUR HOMMES

En Worsted, Terylene, rayonne.

Vendus en 3 groupes :

1er groupe : **$2.99**

2e groupe : **$4.95**

3e groupe : **$6.95**



Termes faciles

ACHAT SPECIAL !

500 HABITS POUR HOMMES

Avec 1 ou 2 pantalons. Dans des tissus de choix.

Vendus en 3 groupes :

1er groupe : Rég. $49.50 POUR **$9.98**

2e groupe : Rég. $59.50 POUR **$15.98**

3e groupe : Rég. $65.00 POUR **$18.98**



MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

VENTE FINALE ! Tailles et teintes désassorties. Rég. jusqu'à $79.50

Vendus en 4 groupes :

1er groupe : **$7.99**

2e groupe : **$9.99**

3e groupe : **$14.98**

4e groupe : **$19.98**



MANTEAUX DE PRINTEMPS POUR DAMES

Assortiment de modèles nouvellement arrivés. Vous verrez les plus nouveaux styles et tissus.

Rég. jusqu'à $59.50

Vendus en 3 groupes :

1er groupe : **$9.99**

2e groupe : **$19.95**

3e groupe : **$29.95**



100 MANTEAUX D'HIVER POUR HOMMES

Dans les plus nouveaux tissus importés d'Angleterre.

VENTE FINALE !

Vendus en 2 groupes :

1er groupe : Rég. $59.50 POUR **$19.95**

2e groupe : Rég. $75 POUR **$29.95**

1000 GILETS SPORT pour HOMMES

Dans les plus nouveaux tissus tels que Worsted et Tweed. Grand choix de couleurs. Tailles : 34 à 44. Rég. jusqu'à $45

PRIX FAUCHER

9.98 et **14.98**



BAS DE NYLON POUR DAMES

Tous de 1ère qualité

REG. 79¢ la paire

PRIX FAUCHER **34¢**



SACOCHES POUR DAMES

Grand assortiment dans les plus nouvelles teintes du printemps.

REG. $4.99

PRIX FAUCHER **99¢**

JUPONS POUR DAMES

En nylon opaque. Couleurs : bleu, blanc, rose, lilas, beige, vert. Tailles : petite, moyenne et grande.



REG. $3.98

PRIX FAUCHER **99¢**

PALETOTS DE PRINTEMPS POUR HOMMES

Grand choix de teintes et de tissus. Tailles : 34 à 46.

REG. $39.95
PRIX FAUCHER

$14.98

PALETOTS REVERSIBLES POUR HOMMES

Peuvent servir comme imperméables et comme paletots de printemps. Tailles : 34 à 46.

REG. $29.95
PRIX FAUCHER

$14.98

Termes faciles si désiré

CHAPEAUX POUR DAMES

Grand assortiment de coquets chapeaux de printemps. Achat spécial !

PRIX FAUCHER

49¢



CULOTTES DE NYLON POUR DAMES

Dans les teintes : rose, blanc, rouge et bleu.

PRIX FAUCHER **27¢**

SANDALES ET SOULIERS POUR ENFANTS

Modèles "Oxford". Lignes discontinuées. Pointures : 11 à 3.

PRIX FAUCHER la paire **$1.99**

CRAVATES POUR HOMMES

Nouvelles teintes du printemps. Choix de motifs modernes.

PRIX FAUCHER **49¢**



CHEMISES SPORT POUR HOMMES

100% laine, lavables. Grand assortiment de teintes.

REG. $7.95

PRIX FAUCHER **$1.89**

CHEMISES DE MARQUE LAMPRON

Chemises en broadcloth blanc. Encolures désassorties.

REG. $3.98

PRIX FAUCHER **$1.99**



PANTALONS POUR DAMES

En velours côtelé et en laine.

REG. $6.95

PRIX FAUCHER **$3.98**

Termes faciles si désiré

COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES

Avec fourrure. Doublés de nylon thermo.

REG. $5.95

SPECIAL FAUCHER **$1.99** la paire

N.B. 2 paires seulement par cliente.

BOTTES "APRES-SKI"

Couleurs : noir et brun.

REG. $5.95

PRIX FAUCHER la paire **$1.99**

COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES

Avec fourrure. Pointures : 3 à 9.

REG. $3.95

SPECIAL FAUCHER **$1.59** la paire

SOULIERS POUR HOMMES

"Goodyear Welt". Teintes : noir ou brun.. Pointures : 6 à 12.

REG. $12.95

SPECIAL FAUCHER **$5.95**

SOULIERS POUR GARÇONS

Teintes : noir ou brun. Pointures : 1 à 6.

REG. $6.95

SPECIAL FAUCHER **$3.98**

ATTENTION !

Visitez notre nouveau département d'articles de golf au 1er étage ! Vous y trouverez un assortiment complet de tous les articles servant aux golfeurs et vendus . . . à prix Faucher.

BLAZERS BLEU MARINE

80% laine, 20% nylon. Tailles : 24 à 28.

REG. $11.95.
PRIX FAUCHER **$7.95**

PANTALONS GRIS pour GARÇONS

Très seyants.

REG. $5.95.
PRIX FAUCHER **$3.89**

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

Jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 10 p.m.

(MAGASIN A RAYONS), LTEE

235 EST, RUE BEAUBIEN — CR. 9-8481

HABITS DE PREMIERE COMMUNION A DEUX PANTALONS

En serge bleue, viscose, nylon. Tailles : 24 à 28.

REG. $19.95

PRIX FAUCHER **$14.95**

ATTENTION !

Visitez notre nouveau département d'articles de pêche au 1er étage. Vous y trouverez tout pour la pêche . . . à prix Faucher ! Hâtez-vous ! $100,000 de marchandise d'hiver et de printemps doit être écoulée en bas du prix coûtant. Venez en foule jeudi matin, 2 mars à 9 h. a.m., et profitez des centaines de spéciaux d'ouverture.

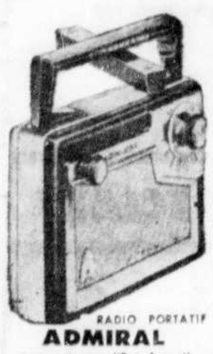
Les PETITS PROFITS de... FAUCHER

Font de Grosses Économies pour l'acheteur

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

LIVRAISON
PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise au Canada, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.



RADIO PORTATIF
ADMIRAL
avec antenne "Roto-Scope"
Rég. $79
Spécial Faucher
$38.50

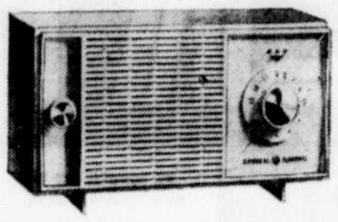
A piles sèches "C" — Superhétérodyne — 6 transistors, comprenant les dernières inventions des radios à transistors.



RADIO ELECTRAMATIC

Radio de table de 5 lampes. Haut-parleur de 3½". Garantie complète de 90 jours. Il faut le voir à ce super-bas prix !

REG. $29.95
EXTRA-SPECIAL
$9.95



RADIO DE TABLE GENERAL ELECTRIC

Modèle CT-125. Châssis à 5 lampes puissant. Antenne à même. Haut-parleur de 4" "Dynapower". Choix de finis : rose, beige ou blanc antique.

BAS PRIX FAUCHER **$22.50**

RADIOS D'AUTO



RADIOS D'AUTO RCA VICTOR
BAS PRIX FAUCHER
à partir de **$39.95**

Modèle A-252. Fonctionnant sur courant de 6 volts. Performance idéale grâce au puissant superhétérodyne. Consomme très peu d'électricité. Tubes minuscules antichocs assurant une plus grande stabilité et indéfectibilité. Contrôle de volume automatique, cadran illuminé. Haut-parleur 6" x 9".

Tout un choix de marques connues telles que : Motorola, Electrohome, Philips, etc., à partir de $39.95



RADIO D'AUTO DE LUXE A TRANSISTORS POUR L'INSTALLATION 12 VOLTS HORS-SERIE

Modèle A-251 (12 volts) ● Performance surpuissante exceptionnelle à étage RF et circuit de débit superhétérodyne à transistrons ● Le débit transistron réduit le débit de la batterie de plus de 50%... élimine le vibrateur (la pièce qui exige le service le plus fréquent) pour performance sans bourdonnement... réduit la génération de chaleur pour durée plus longue des composantes ● Haut-parleur elliptique FM de 6" x 9" ● Contrôle automatique du volume qui élimine fuite et trouble.



MODELE A-252 (6 VOLTS)
MODELE A-252X6 POUR L'INSTALLATION 12 VOLTS OU LE COTE POSITIF DE LA BATTERIE EST PRIS A LA MASSE

● Performance de premier choix avec puissant circuit superhétérodyne régulier ● Lampe miniature antichocs pour stabilité et efficacité même sur les routes les plus rugueuses ● Haut-parleur elliptique éliminant fuite et trouble ● Faible débit de batterie ● Cadran illuminé.

Voici VRAIMENT une SUPER-AUBAINE INCOMPARABLE que vous offre Faucher, et dont vous devriez profiter AUJOURD'HUI... avant qu'il ne soit trop tard !



TELEVISEUR PORTATIF

DE MARQUE RENOMMEE

Nous devons en taire le nom du manufacturier, à cause de notre sensationnel bas prix.

Style effilé, écran de 17". Puissant châssis, servo-transformateur. Pré-sélecteur tétrode rotatif, haut-parleur "toutes-fréquences". Coloris: vinyle corail, beige, bleu ou gris, avec garniture en polystyrène. Dim.: 19¾" de large, 17¼" de haut, 12" de profond.

PRIX ULTRA-SPECIAL FAUCHER
$169

TELEVISEUR RCA VICTOR

Le "JAMISON", modèle no 23-7C-514

ECRAN "PLEINE IMAGE" de 23". Châssis à puissance amplifiée par transformateur. Syntonisateur guide de signaux. Sonorité FM à haut-parleurs jumelés à fidélité équilibrée et enchâssés dans un compartiment. Indicateur de canaux lumineux. — Meuble en véritable noyer, acajou ou chêne cérusé, en bois solide ou contre-plaqué.



Prix rég. **$389.95**
Allocation **$100.95**
SPECIAL FAUCHER
$289

SERVICE GRATUIT
GARANTIE RCA VICTOR

RADIOS RCA VICTOR	RADIOS GEN. ELECT.	RADIOS DE TABLE GENERAL
Choix de jolis modèles à partir de **$19.95**	Choix de modèles portatifs et de table à partir de **$22.50**	5 lampes, 2 gammes d'ondes : courtes et moyennes. Rég. $49.95 SPECIAL FAUCHER **$19.95**
RADIOS PHILIPS	**RADIOS ELECTROHOME**	**RADIO PORTATIF WILCO**
Choix de jolis modèles à partir de **$24.50**	Choix de modèles portatifs et de table à partir de **$24.50**	De Luxe. — A piles, 7 transistors. Haut-parleur haute-fidélité. Etui. Rég. $59.95. SPECIAL FAUCHER **$29.50**



Radio
RADIONETTE

Modèle STR201 — Radio AM à 5 lampes, avec haut-parleur V de 4". Antenne intérieure enroulée. — Recommandé pour excellente réception éloignée.

SPECIAL FAUCHER **$24.50**



Radio portatif KENT

Un superbe appareil à 4 lampes, fonctionnant sur piles, peu dispendieuses. Vous donne un rendement exceptionnel. Voici une offre sensationnelle à ne pas manquer !

REG. $22.50
EXTRA-SPECIAL
$9.95



RADIO de TABLE ADMIRAL

4 lampes. Haut-parleur de 4½". Fabrication de qualité. Fonctionnement parfait. Une valeur vraiment imbattable !

Rég. $29.95
BAS PRIX D'AUBAINE
$15

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?



MACHINE A COUDRE CHAMPLAIN

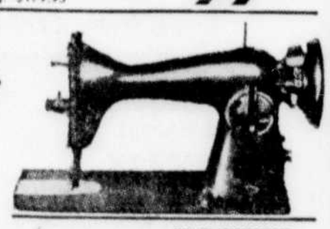
Zigzag automatique avec 12 cames à points de fantaisie. Brun et beige. Renverse à bouton-poussoir, cadran à fenêtre, levier teneur de fil. Bobines rondes. Garantie de 25 ans. Rég. $179.95

SPECIAL FAUCHER **$99**

MACHINE LaSALLE *régulière*

- Coud avant et arrière
- Embobineur automatique

SPECIAL FAUCHER **$45.95**



MACHINE LaSALLE
"LINK MOTION"

- Modèle de luxe.
- Coud avant et arrière
- Embobineur automatique.

SPECIAL FAUCHER **$69.95**

TERMES FACILES



MACHINE A COUDRE SAVOY

Complètement automatique, sans disques. Dessus attrayant fini "Arborite". Plus de dépenses inutiles pour la confection du linge de tous les jours. Avec le SAVOY, tout est facilité.

SPECIAL FAUCHER **$265**

Une marque réputée... à prix amputé!

BELANGER

VENDEUR AUTORISE

LE NOUVEAU POELE CHATELET IV "T"

C'est le temps d'acheter et de réaliser des économies inespérées !



Voici quelques caractéristiques de la cuisinière électrique de 30 pouces :

- Rôtissoire dans un four de format familial.
- Thermomètre pour la viande, plus avertisseur automatique.
- Eléments monotube, faciles à nettoyer.
- Rebord du dessus en saillie qui empêche le dégouttement.

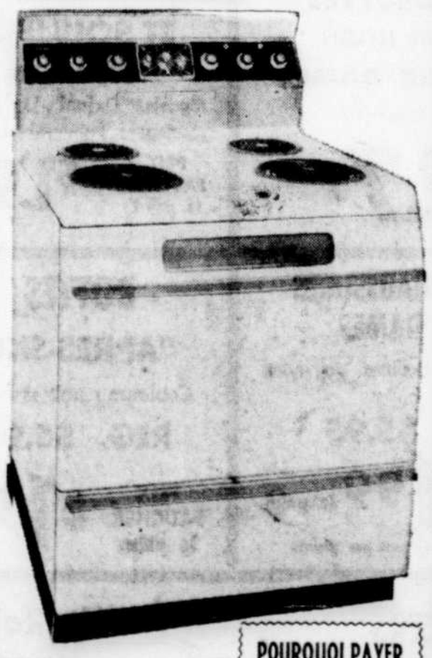
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

POELE ELECTRIQUE AUTOMATIQUE BELANGER

Le CHATELET 319

LA CUISINIERE DE 30" CHATELET 319 est moderne et d'un rendement efficace. Caractéristiques : ● Horloge Telechron pour contrôle automatique du four et de la prise de courant utilitaire ● Nouveau thermomètre pour la viande, avec avertisseur automatique ● Fenêtre Perma-Vue dans la porte du four de grand format, etc.

BAS PRIX D'AUBAINE FAUCHER **$189**



LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS D'ECHANGE EN VILLE !

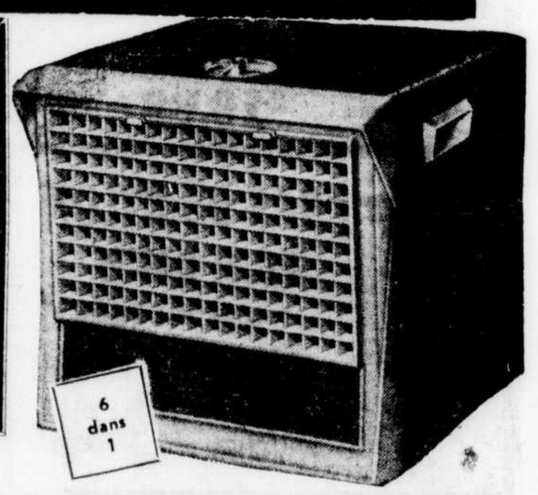
"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN -- CR. 4-4373

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS !

PAIEMENTS FACILES, SI DESIRE



CLIMATISEUR TRAVELAIRE PORTATIF

Rég. $89.50
BAS PRIX SPECIAL
$47.50

● RAFRAICHIT en été ! ● AERE la nuit ! ● CHAUFFE en hiver ! ● FAIT CIRCULER la chaleur ! ● HUMIDIFIE l'air sec ! ● FILTRE l'air en tout temps ! ● CONFORT "6 dans 1" l'année durant !

HUMIDIFICATEURS

Modèle HANKCRAFT, 206 SPECIAL FAUCHER	**$10.95**
Modèle HANKCRAFT, 202 SPECIAL FAUCHER	**$8.95**
Modèle "HUMIDETTE" par Electrohome SPECIAL FAUCHER	**$19.95**
Modèle ELECTROHOME, 57-D SPECIAL FAUCHER	**$34.50**
Modèle ELECTROHOME, 77-D SPECIAL FAUCHER	**$47.50**
Modèle TRAVELAIRE SPECIAL FAUCHER	**$47.50**

HUMIDIFICATEUR ELECTROHOME

Modèle 57-D
60 cycles

Un seul interrupteur presse-bouton à deux vitesses. Moteur silencieux et ne causant aucun parasite dans la radio ou la TV. Meuble métallique, sur roulettes, fini genre bois, en noyer, acajou et acajou feuille d'automne. Rég. $49.95

SPECIAL FAUCHER **$34.50**



AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE!

STÉRÉOS DE HAUTE FIDÉLITÉ

RCA VICTOR

VENDEUR AUTORISE

"HIS MASTER'S VOICE"



Modèle no SHC-667

HAUTE-FIDELITE le "HAYDN"

par RCA VICTOR

Radio AM ou FM indépendant à contrôle de fréquence automatique. Phono automatique Garrard à 4 vitesses. Haut-parleurs : un de 15", deux de 5" x 7" et deux de 3½". Cartouche Electro-Voice à diamants pour microsillons. Meuble en véritable noyer, acajou ou bois fruitier. Haut-parleurs séparés SE-2 facultatif moyennant supplément. Dim. : hauteur, 31"; largeur, 45"; prof., 17½".

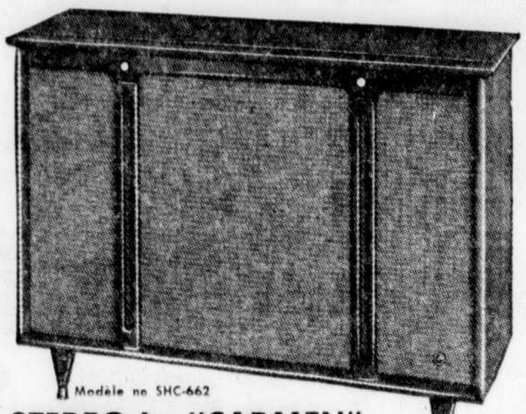
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

GARANTIE de 5 ANS

SUR LE CIRCUIT

•

SERVICE GRATUIT



Modèle no SHC-662

STEREO Le "CARMEN"

PAR RCA VICTOR

Combiné dans meuble en véritable noyer, acajou ou chêne cérusé.

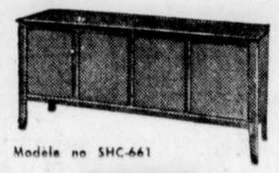
Hauteur : 31" — Largeur : 43⅛" — Profondeur : 17⅜"

• Châssis de 17 lampes. • Radio indépendant AM ou FM. • Contrôle automatique de fréquence. • Phono Garrard automatique RC-210 à 4 vitesses. • Haut-parleur de 12", deux de 5" x 7" et deux de 3½". • Cartouche Electro-Voice à diamants pour microsillons. • Autres haut-parleurs facultatifs SE-2, moyennant supplément.

REG.	$469.00
ALLOC.	$90.00
	$379.00
	$60.00
	$319.00

$60 de disques gratis

Payez aussi peu que...



Modèle no SHC-661

STEREO Le "COPPELIA"

par RCA VICTOR

COMBINE DANS MEUBLE EN VERITABLE NOYER, ACAJOU OU BOIS FRUITIER. «HAUTEUR : 26", LARGEUR : 58⅛", PROFONDEUR : 17 9/16". —

• Châssis de 17 lampes. • Radio indépendant AM ou FM. • Phono automatique Garrard RC-210 à 4 vitesses. • Un haut-parleur de 12", deux de 5" x 7" et deux de 3½". • Cartouche Electro-Voice à diamant pour microsillons. • Haut-parleurs accessoires SE-2 au choix, avec frais additionnels.

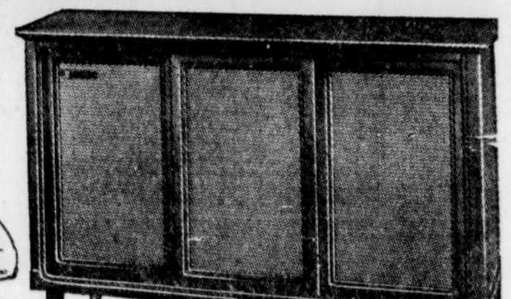
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

GRATIS !

A tous les acheteurs à paiement échelonnés :

POLICE D'ASSURANCE

• FEU • VOL • DECES



Modèle no SHC-663

STEREO — Le "CONSOLE GRAND"

par RCA VICTOR

• Radio AM ou FM indépendant. • Tourne-disques Garrard automatique à 4 vitesses. • Un haut-parleur de 15", deux de 5" x 7" et deux de 3½". • Cartouche ElectroVoice à aiguille diamant pour microsillons. • Châssis de 45 watts à amplificateurs multiples en "push-pull". • Meuble en véritable acajou, noyer ou chêne cérusé. • Haut-parleurs auxiliaires SE-1, facultatifs, en supplément.

Dimensions : Hauteur : 33⅛". — Largeur : 54¾" — Profondeur : 18¾".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



Modèle no SHC-668

STEREO — Le "NEW DEBONNAIRE"

par RCA VICTOR

Puissant radio AM/FM à poussoirs. DEUX BANDES D'ONDES COURTES. Phono automatique Garrard à 4 vitesses. Deux haut-parleurs de 10" et deux de 3½". Cartouche Electro-Voice à diamant pour microsillons. Meuble en véritable noyer, acajou ou bois fruitier. Haut-parleurs séparés SX-4, moyennant supplément. Dim. : hauteur : 31¼", largeur : 44", profondeur : 19".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

STEREO Le "CARIOCA"

par RCA VICTOR

Combiné dans meuble en véritable noyer, acajou ou chêne cerusé.

PRIX REG.	$329.95
ALLOCATION	$60.00
	$269.95
GRATIS ! $60 DE DISQUES	$60.00
SPECIAL FAUCHER	$209.95



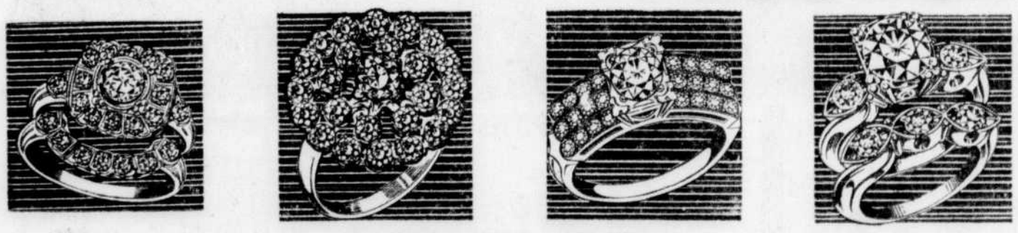
Modèle No SHC-664

SEUL FAUCHER PEUT FAIRE ÇA!

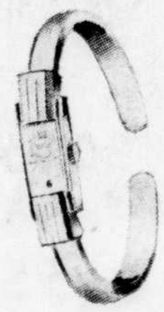
TOUTE LA GAMME DES DIAMANTS

ET toute la gamme des **SUPER-BAS-PRIX** vous sont offerts chez Faucher . . . qui compense par son formidable volume de ventes, en permettant à l'acheteur d'économiser au maximum. Donc, **FIANCES DE PAQUES,** pensez-y bien et achetez votre diamant . . . chez le Roi des Bas Prix.

À PRIX FAUCHER



MONTRES DE QUALITE



Choix . . . pour dames :

PRESTIGE, 25 rubis, avec calendrier, à l'épreuve de la poussière, ressorts incassables, cadran lumineux, boîtier jaune, dos en acier inoxydable. Rég. $65 — $34.99

PRESTIGE, 25 rubis, automatique, boîtier blanc, étanche à l'eau, antichocs, à l'épreuve de la poussière. Rég. $69.95 — $35.99

MIDO "Multifort", 17 rubis, super-automatique, à l'épreuve de la poussière, antichocs, étanche à l'eau, boîtier jaune et blanc, dos en acier inoxydable. Rég. $110 — $64.99

CYMA, 17 rubis, automatique, à l'épreuve des chocs et de la poussière, étanche à l'eau, boîtier jaune, dos en acier inoxydable. Rég. $97.50 — $57.99

Choix . . . pour hommes :

MIDO, 17 rubis, automatique, boîtier jaune, antichocs, étanche à l'eau, à l'épreuve de la poussière. Rég. $120 — $70.99

RULOVA "His Excellency", 23 rubis, boîtier jaune, bracelet métallique jaune. Rég. $79.50 — $44.99

PRESTIGE "Panorama", 17 rubis, boîtier jaune, dos en acier inoxydable. Rég. $49.95 — $21.99

CYMA, 17 rubis, boîtier or 14 carats, à l'épreuve des chocs. Rég. $100 — $58.99

GRUEN, 17 rubis, boîtier or 14 carats, mouvement de précision. Rég. $89.50 — $52.99

GRUEN, 17 rubis, étanche à l'eau, à l'épreuve de la poussière, antichocs, automatique, boîtier jaune, dos en acier inoxydable. Rég. $89.50 — $52.99





VALISES GLADSTONE

en véritable cuir brun, pour hommes

• Pour un habit (avec support). Rég. $30 — BAS PRIX FAUCHER $14.95

• Pour 2 habits (avec supports). Rég. $36.95 — BAS PRIX FAUCHER $24.95

VALISES EN FIBRE DE VERRE

pour dames

De fabrication très solide au fini vinyle lavable. Dans un assortiment de belles couleurs au choix : • IVOIRE • "CHARCOAL" • BLEU

Rég. $80 BAS PRIX FAUCHER $37.95



PAIEMENTS FACILES, SI DESIRE

OUI... seul FAUCHER PEUT VENDRE UNE POLISSEUSE A... 1¢



ASPIRATEUR et POLISSEUSE ELECTRIQUES CONNOR

ASPIRATEUR $67.94

POLISSEUSE 1¢

$67.95 POUR LES DEUX



Achetez-vous un aspirateur au complet avec tous accessoires et obtenez une polisseuse en ajoutant seulement un cent au prix d'escompte de Faucher. Aspirateur cylindre à puissante succion de la poussière et de la saleté. Polisseuse à deux puissantes brosses rotatives. Procurez-vous aujourd'hui ces deux appareils pour nettoyer et polir. REG. $199.95

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?



ENSEMBLE de SALLE A DINER

de haute qualité et de construction solide en véritable noyer huilé. Comprenant grande table de 38" x 52", s'ouvrant à 76", 4 chaises recouvertes avec un matériel résistant, disponible dans un choix de toutes les couleurs, et bahut de 66½" de long. Le bahut est muni d'un spacieux tiroir, pratique pour remiser coutellerie, verrerie, lingerie, etc. Aussi, tablettes intérieures. De conception scandinave, cet ensemble est une autre nouveauté 1961.

La table, les 4 chaises et le bahut . . .

Rég. $409

SPECIAL FAUCHER

$239

Vous pouvez aussi obtenir le vaisselier de même construction.

Rég. $79

SPECIAL FAUCHER

$54.95

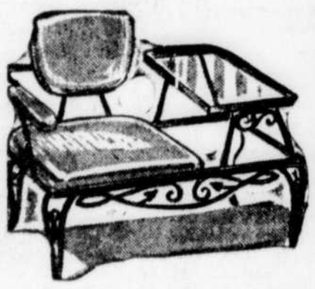


Superbe
MOBILIER de CUISINE
fini CHROME ou BRONZE

Rég. $249.95
SPECIAL FAUCHER
$129

Comprenant grande table de 36" x 48", s'ouvrant à 60" à l'aide d'un panneau rentrant. Le dessus de la table est en "Arborite" avec joli motif décoratif. Le bord de la table est en acier inoxydable. Les chaises sont rembourrées avec du caoutchouc-mousse recouvert d'un tissu nylon renforcé de "Jersey Back". Le bout des pattes est muni d'une douille cuivrée avec bout pivotant pour la parfaite protection de votre plancher. Le chrome et le bronze sont garantis par le manufacturier.

TABLE DE TELEPHONE



Telle qu'illustrée. En fer forgé. Quantité limitée !

Rég. $12.95
BAS PRIX FAUCHER
$8.95

LIVRAISON
PAR TOUT LE CANADA

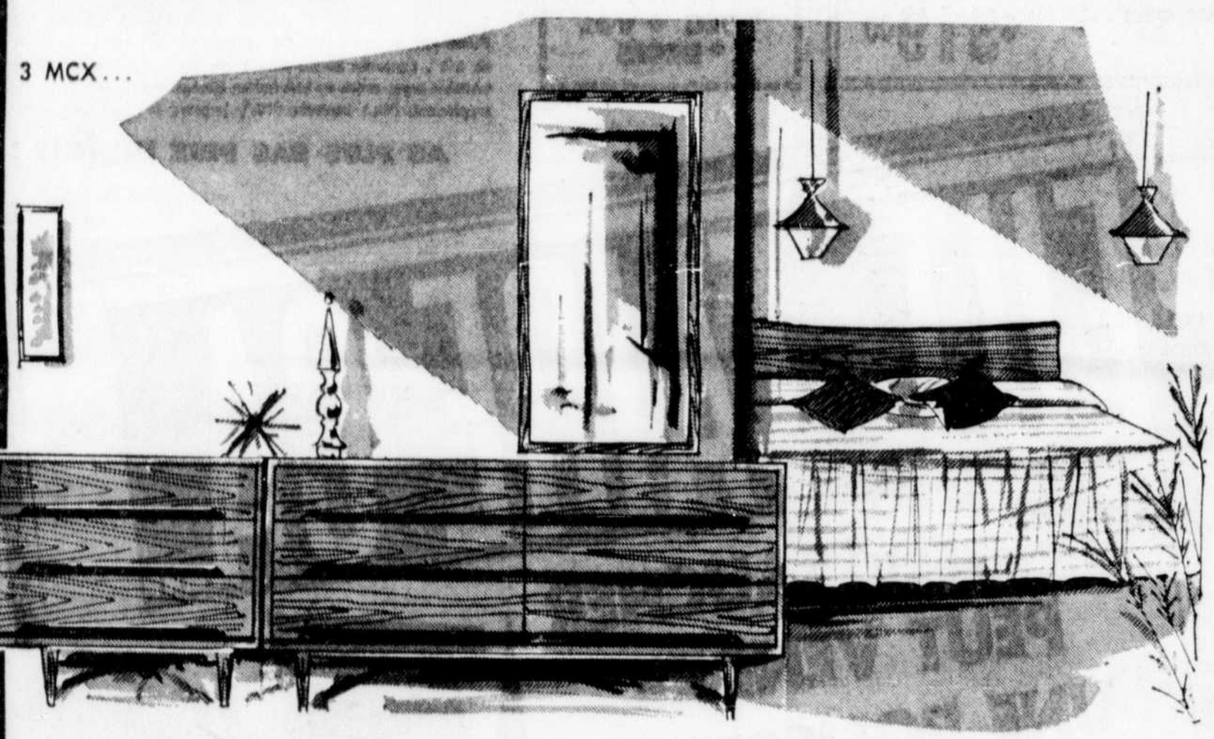
ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

Qui dit BAS PRIX *dit* FAUCHER

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

3 MCX . . .



MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER
DE STYLE SCANDINAVE

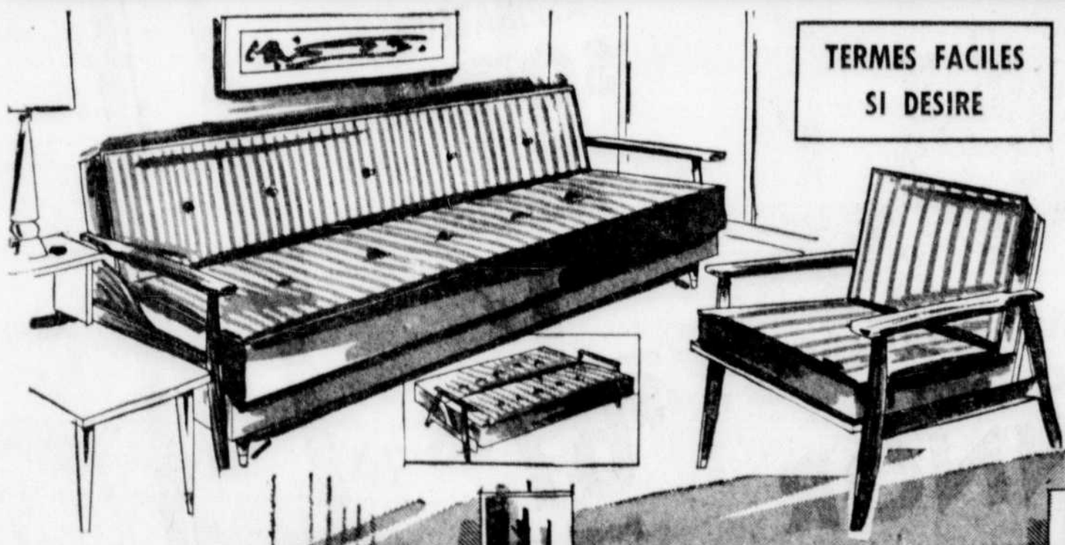
Comprenant un grand bureau double de 60", surmonté d'une magnifique "Plate Glass" encadrée, un bureau simple à 3 tiroirs, de même hauteur que le bureau double (les deux se placent côte à côte, formant ainsi un seul grand meuble), et un lit à panneaux pleins. Fabrication de noyer solide traité à l'huile. Les tiroirs sont à queue d'aronde et avec coulisses pour permettre de s'ouvrir plus facilement.

Rég. $309.95
SPECIAL FAUCHER
$199

Où la qualité est synonyme de bas prix

Souvent nous devons taire les noms de manufacturiers réputés à cause de nos prix extrêmement bas. Une simple visite vous convaincra de la supériorité incontestable de nos produits de haute qualité, vendus aux plus bas prix jamais vus dans le Canada tout entier . . .

Où? . . . chez le Roi des bas prix



TERMES FACILES SI DESIRE

MOBILIER DAVENPORT
Un ensemble très pratique ! Les 2 morceaux tels qu'illustrés !

Rég. $209
SPECIAL
les 2 mcx
$139

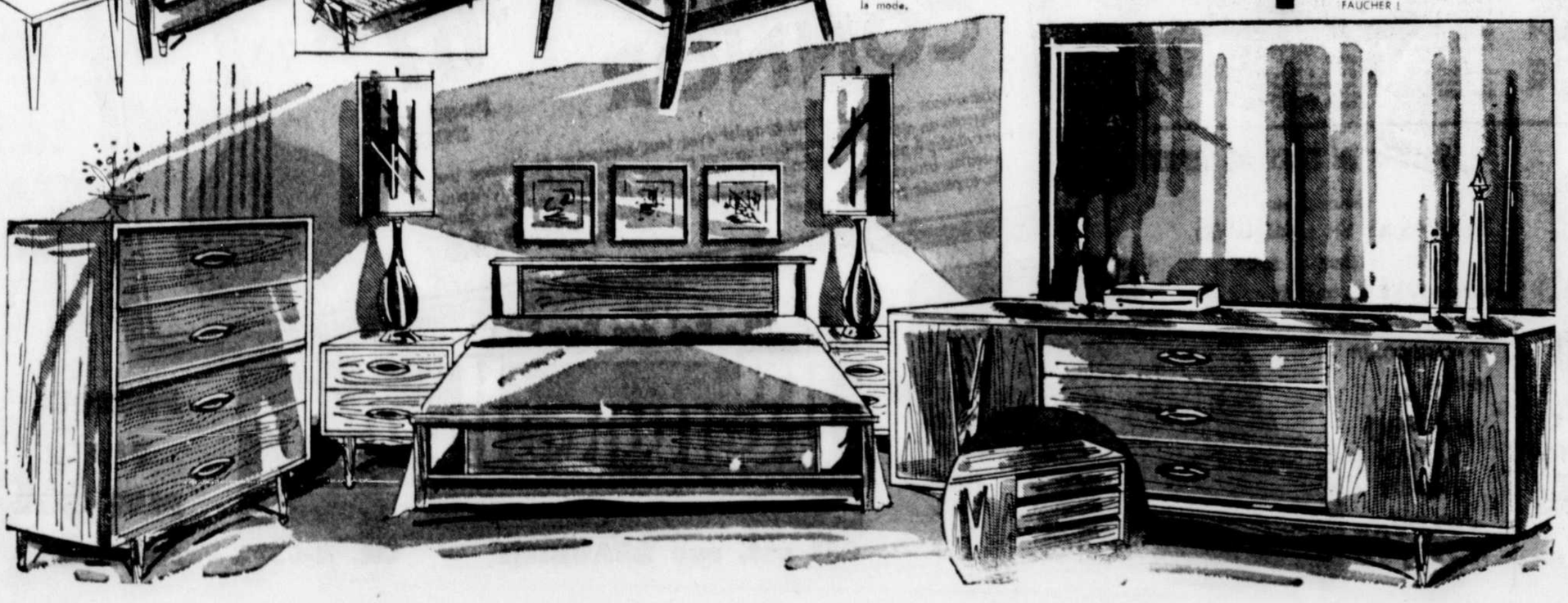
C'est au style scandinave ! Le sofa est à ressorts doubles et rembourré de feutre de coton blanc. Ce mobilier est recouvert de tissus caoutchouté lavable . . . Le cadre est en noyer. Le siège et le dossier du fauteuil sont fabriqués d'"Air Foam", avec des coussins à fermeture-éclair. La base de ce mobilier est sur bandes de caoutchouc, assurant ainsi un meilleur confort et plus de solidité. Le sofa comprend un tiroir pour ranger les couvertures. Peut s'obtenir dans un assortiment des plus jolies couleurs à la mode.

LITS SUPERPOSES

Rég. $169
SPECIAL FAUCHER
$85.00

Style "WAGON WHEEL". Un modèle exclusif et ravissant pour la chambre d'enfants . . . Comprenant deux sommiers à lames inoxydables et deux matelas complètement à ressorts et de surface lisse (sans boutons). Aussi, échelle et garde-feu. Choix de finis : érable rouge ou naturel. GARANTIE DE 5 ANS DU MANUFACTURIER — C'est une valeur définitivement unique à FAUCHER !





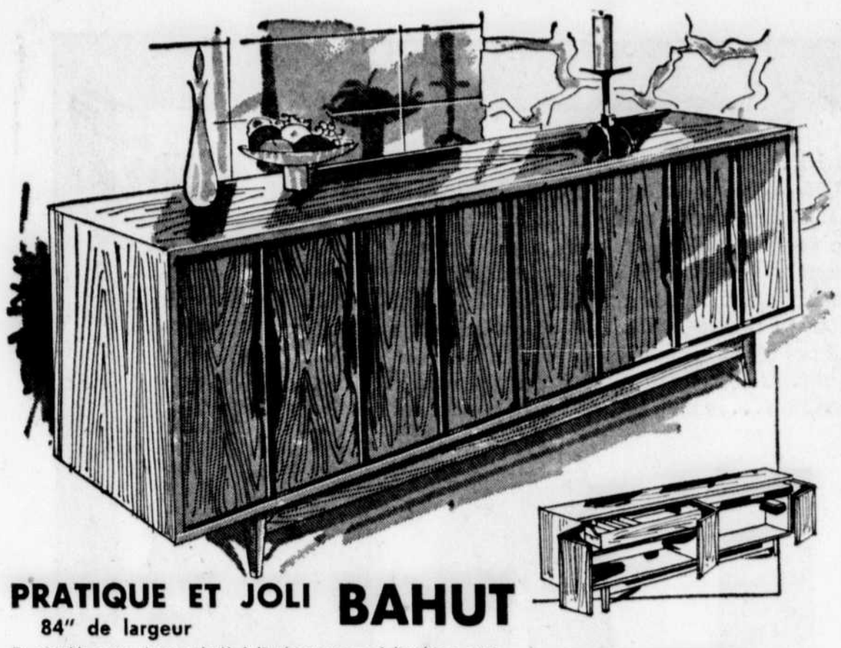
MOBILIER de CHAMBRE, 3 mcx

Style scandinave — Nouvelle création 1961
Modèle exclusif à Faucher !

Rég. $599
SPECIAL
FAUCHER
les 3 mcx
$319

MIROIR COMPRIS

Comprenant un grand bureau triple de 84" de long, avec 2 portes coulissantes à chaque extrémité et tiroirs dissimulés, tel qu'illustré. Bureau surmonté d'un grand miroir genre "Plate Glass" d'une longueur de 72" et garanti pour 5 ans. Chaque tiroir est à coulisse centrale et à queue d'aronde. Les dessus, devants et côtés des bureaux sont de noyer contreplaqué solide, fini satin. Ce mobilier comprend aussi un spacieux chiffonnier et un lit à panneaux pleins pouvant s'obtenir dans toutes les grandeurs régulières. Les poignées des bureaux sont de bois. C'est un mobilier vraiment à la page, qui fera l'orgueil de votre famille !



PRATIQUE ET JOLI BAHUT

84" de largeur

En véritable noyer choisi et huilé, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec portes s'ouvrant d'une nouvelle façon. Très pratique, ce bahut possède un tiroir avec compartiment pour coutellerie. Aussi, une tablette se tirant vers l'extérieur, avec dessus fini "Arborite" pour déposer verres ou bouteilles sans danger. En outre, tablettes intérieures. Ce bahut est renforcé d'une base de noyer solide, entre les pattes, s'étendant d'une extrémité à l'autre. Ce meuble se distingue par sa richesse et son exclusivité.

Rég. $229.95

SPECIAL FAUCHER **$145**

De style scandinave . . .

SPLENDIDE MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MCX

Exclusif à Faucher pour **1961** à un prix défiant toute concurrence !

Comprenant un grand bureau triple de 84" de long, avec porte coulissante dissimulant 3 tiroirs. Tous les tiroirs sont à queue d'aronde et à coulisse centrale. Les poignées sont en bois et encavées. Les côtés, le devant et le dessus des meubles sont en noyer de choix contre-plaqué solidement. Les meubles sont finis avec un nouveau produit chimique : "TRUE OIL", résistant aux brûlures de cigarettes, aux parfums et au "Cutex", ainsi qu'aux égratignures. Ce mobilier comprend aussi un chiffonnier et un lit à panneaux pleins dans les grandeurs 3'3" — 4' — 4'6". **(supplément de $10 pour 80" — 102").** Le grand bureau triple est surmonté d'une magnifique "Plate Glass" encadrée du même bois.



pour le bureau, le lit, la commode, le miroir

GRAND SPECIAL

Rég. $529

$289

P.S. — Peut s'obtenir aussi avec le grand miroir biseauté de 32" x 72" pour un montant supplémentaire de **$20** — Le bureau triple se vend dans la longueur de 70" à **$20** de moins que celui de 84".

TERMES FACILES, SI DESIRE



QUANTITE LIMITEE !

Rég. $359

SPECIAL les 2 mcx :

$189

MOBILIER DE SALON, 2 MCX

comprenant grand sofa à 4 places et fauteuil

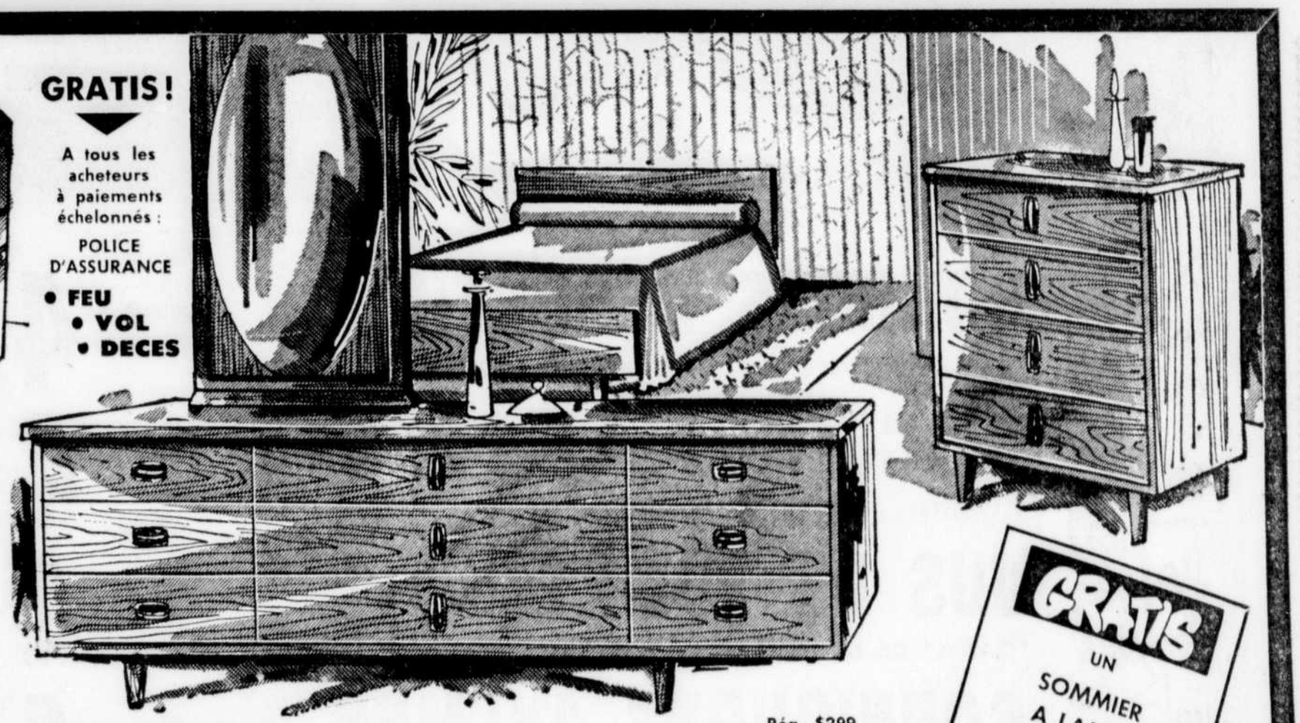
Les coussins sont en véritable caoutchouc-mousse de 5" d'épaisseur et munis d'une fermeture-éclair. Les sièges et l'arrière des dossiers sont de même tissu. Pour plus de confort, la base est à ressorts ne s'affaissant pas. Coussins séparés pour sièges et dossiers. Le matériel de couverture est de nylon lavable, dans toutes les couleurs.

GRATIS !

A tous les acheteurs à paiements échelonnés :

POLICE D'ASSURANCE

- **FEU**
- **VOL**
- **DECES**



JOLI MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

DE STYLE SCANDINAVE

Comprenant grand bureau triple de 66" de long, surmonté d'un miroir encadré de forme ovale.
Les tiroirs sont à coulisse centrale de métal pour une plus grande solidité et fabriqués d'un seul morceau, aussi avec guides de nylon pour une meilleure manipulation.
Un chiffonnier ainsi qu'un lit à panneaux pleins complètent ce superbe mobilier. Fini noyer mat, ce mobilier se distingue par sa grande beauté.

Rég. $299
Prix Faucher les 3 mcx :

$129

GRATIS
UN SOMMIER A LAMES
avec l'achat de ce splendide mobilier

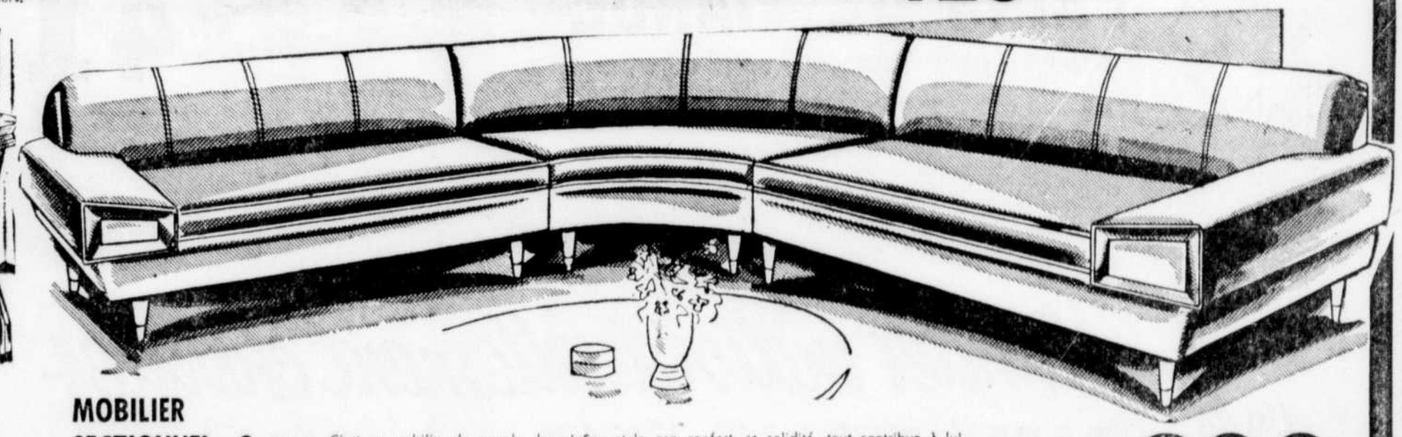
MOBILIER de CUISINE, 5 mcx

REG. $89.95

SPECIAL FAUCHER **$39.95**

CHROME — Un modèle pour convenir au foyer moderne. Un prix pour convenir aux moins fortunés! Ce mobilier est fabriqué pour une longue durée. Chrome garanti, chaises recouvertes de nylon résistant. Table fini "Arborite" (30" x 42", s'ouvrant à 54"). Grand choix de couleurs.



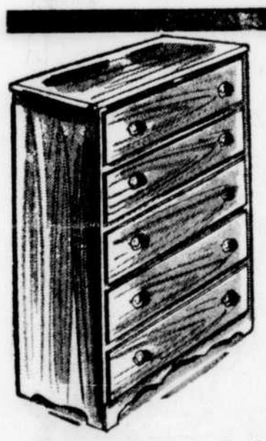


MOBILIER SECTIONNEL, 3 mcx

Les 3 morceaux tels qu'illustrés !

C'est un mobilier de grande classe ! Son style, son confort, sa solidité, tout contribue à lui donner la vedette. Le cadre est de bois franc séché au four et la base à ressorts ne s'affaissant pas. Chaque coussin est en véritable caoutchouc-mousse de 5" d'épaisseur.
Le dessous des coussins et l'arrière des sections sont recouverts du même tissu que le dessus, **BOUCLE DE NYLON DE 1ère QUALITE.** Le dossier est richement capitonné.

Rég. $369.95
PRIX FAUCHER **$229**



TERMES FACILES SI DESIRE



ERABLE ROUGE

Grand bureau double de qualité supérieure à prix très spécial. Surmonté d'un magnifique miroir entouré de bois dans le fini érable rouge, orange.

Rég. $79.95
SPECIAL **$49.95**

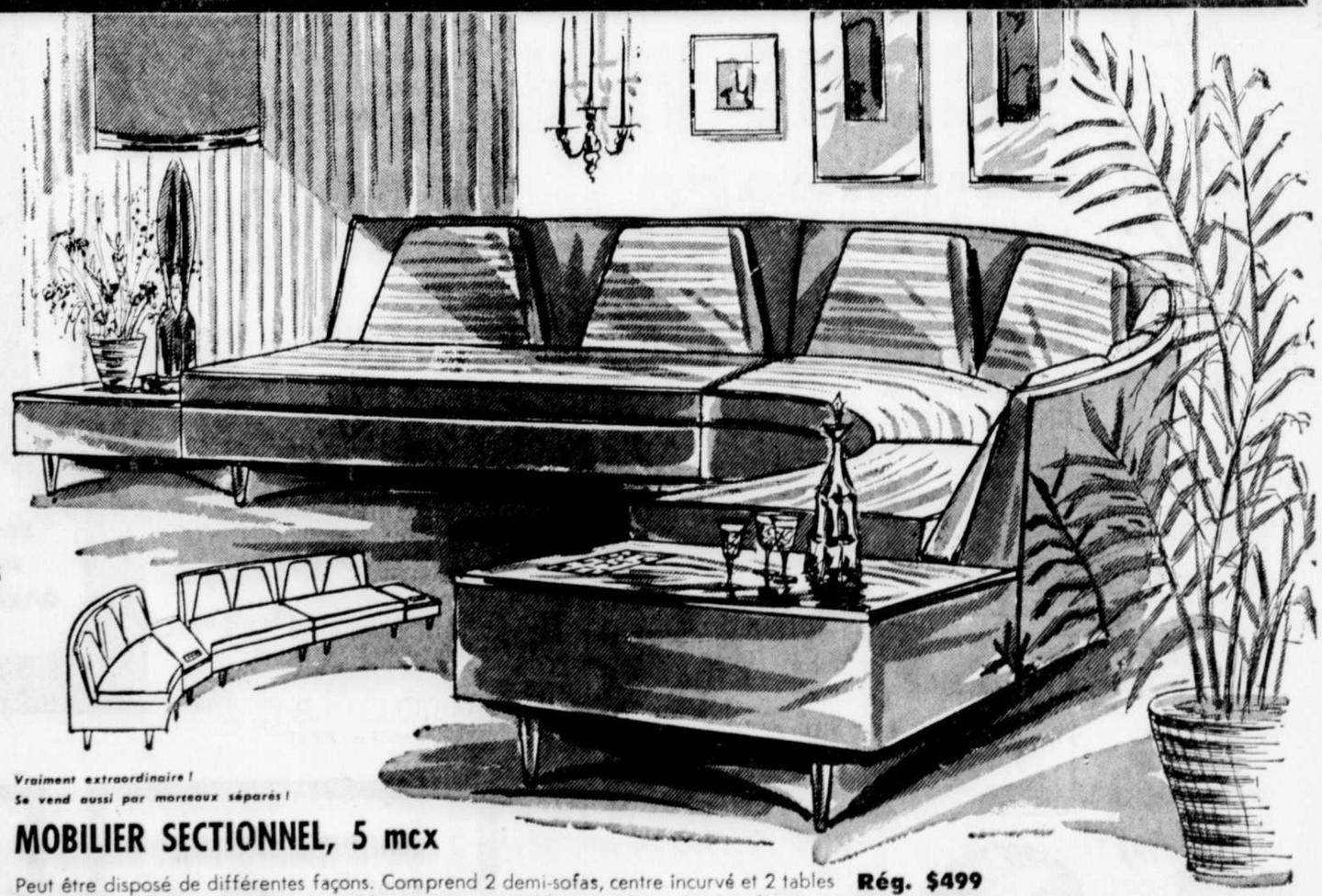
CHIFFONNIER à 5 tiroirs

De construction solide, s'adaptant bien à tout mobilier. **Non peint.**

Rég. $44.95
SPECIAL **$24.95**

Peint dans les teintes de votre choix.

Rég. $49.95
SPECIAL **$27.95**



Vraiment extraordinaire !
Se vend aussi par morceaux séparés !

MOBILIER SECTIONNEL, 5 mcx

Peut être disposé de différentes façons. Comprend 2 demi-sofas, centre incurvé et 2 tables pour extrémités. Les coussins réversibles sont en véritable caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur et munis d'une fermeture-éclair pour faciliter l'entretien. Les coussins du dossier sont aussi en caoutchouc-mousse. Les tables sont de noyer contre-plaqué, huilé et solide, avec motifs décoratifs de céramique. Disponibles aussi sans céramique. Le tissu de couverture est de première qualité, lavable et caoutchouté, et peut s'obtenir en 2 tons ou uni.

Rég. $499
PRIX SPECIAL pour les 5 mcx :

$285

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

Les Ameublements Faucher LTÉE

"Le Roi des Bas Prix"

"Le magasin où l'on amène ses vrais amis"

232 est, rue BEAUBIEN —— CR. 1-4741



$ DOLLAR

VOICI L'ÉVÉNEMENT ALIMENTAIRE LE PLUS MERVEILLEUX AU CANADA qui commence aujourd'hui à votre grand marché Dominion! En effet, cette semaine au Dominion, lorsque vous dépensez un dollar, vous obtenez *beaucoup plus* qu'un dollar en valeur! Des économies vous sont offertes dans tout le magasin, alors ne manquez pas d'adopter Dominion dès cette semaine. Recherchez les spéciaux annoncés ici qui prouvent que le "dollar domine au Dominion". Ne tardez pas à profiter de ces offres en étalage dans tout le magasin. C'est réellement le moment pour vous de mettre vos dollars à profit ... en vous rendant au Dominion ... le magasin où les bonnes idées dominent aussi!

BONBONS ASSORTIS
pqts 9 ou 10 oz — 4 POUR $1
"MANNING" 5 VARIETES — ASSORTIMENT OU MELANGE!

BISCUITS PEEK FREAN
pqts 8 oz — 4 POUR $1
7 VARIETES — ASSORTIMENT OU MELANGE!

JUS DE TOMATES
boites 48 oz — 4 POUR $1
"CLARK'S" DE FANTAISIE

CORNICHONS AYLMER
pots 12 oz — 4 POUR $1
ASSORTIS — ASSORTIMENT OU MELANGE!

PAINS DE VIANDE
boites 12 oz — 4 POUR $1
"CANADIAN PORK" POUR COLLATIONS OU SANDWICHS

Viandes individuellement choisies

DINDES CATÉGORIE "A"
6 à 9 LIVRES — lb 49¢
PRETES POUR LE FOUR — FRAICHE, TRES JEUNES — TENDRES

FOIE DE VEAU
QUALITE DE CHOIX MEILLEURE SELECTION — EPARGNEZ 39¢ lb — lb $1

SAUCISSES DE PORC 2
Pqts 1 lb — $1
PUR "TRAY PACK" UN PRODUIT DE "CANADA PACKERS"

ROULÉS COTTAGE
PORC FUME — TRAITE AU 2 - 2½ lb
SUCRE DE MARQUE "ESSEX" lb 69¢

BOLOGNE HYGRADE
QUALITE DE CHOIX
IDEAL POUR SANDWICHS
roul. 24 oz — 59¢

ENCYCLOPEDIE FRANCAISE
POUR TOUS
VOL. 7 99¢
MAINTENANT EN VENTE

PRODUITS CONGELES DE QUALITE

FILETS AIGLEFIN — Pqt 1 lb — 45¢
FRAIS CONGELES "RUPERT"

FISH & CHIPS — pqt 20 oz — 69¢
FLETAN — CONGELE — RUPERT

FILETS FLETAN — pqt 1 lb — 73¢
"RUPERT" FRAIS CONGELES

CHIP STEAKS — 4 pqts 4 oz — 1.00
DE BOEUF CONGELES "POLAR KING"

FISH STICKS — 3 pqts 8 oz — 1.00
AIGLEFIN CONGELE — "RUPERT"

DOMINION

VARIÉTÉS L'UNE OU L'AUTRE 3 POUR $1

POULET DÉSOSSÉ
boites 7 oz
DANS LA GELEE "PARAGON" PRET-A-SERVIR

MÉLANGES À GÂTEAUX
BLANC — DEVILS FOOD
NOIX DE COCO OU CHOCOLAT BETTY CROCKER

PÊCHES STOKELY
boites 28 oz
DE FANTAISIE MOITIES OU TRANCHEES

CHEEZ WHIZ KRAFT
pots 8 oz
ORDINAIRE OU AU PIMENT

FROMAGE GRUYÈRE
pqts 8 oz
"ZINGG" SUISSE — 12 PORTIONS

SAUMON ROSE
boites ½'s
"PINK SEAL" OU "CLOVER LEAF"

VARIÉTÉS L'UNE OU L'AUTRE 8 POUR $1

GINGER ALE
bout. 30 oz
SEC — "DOMINO" SEULEMENT AU DOMINION

BLÉ D'INDE
btes 20 oz
EN CREME "BEDFORD" QUALITE DE CHOIX

PAPIER DE TOILETTE
roul. rég.
"WESTMINSTER" BLANC OU PASTEL

OEUFS
CATEGORIE "A" GROS — 2 douz. pour $1
"BRAESIDE" SEULEMENT AU DOMINION!

TOUT EST GARANTI

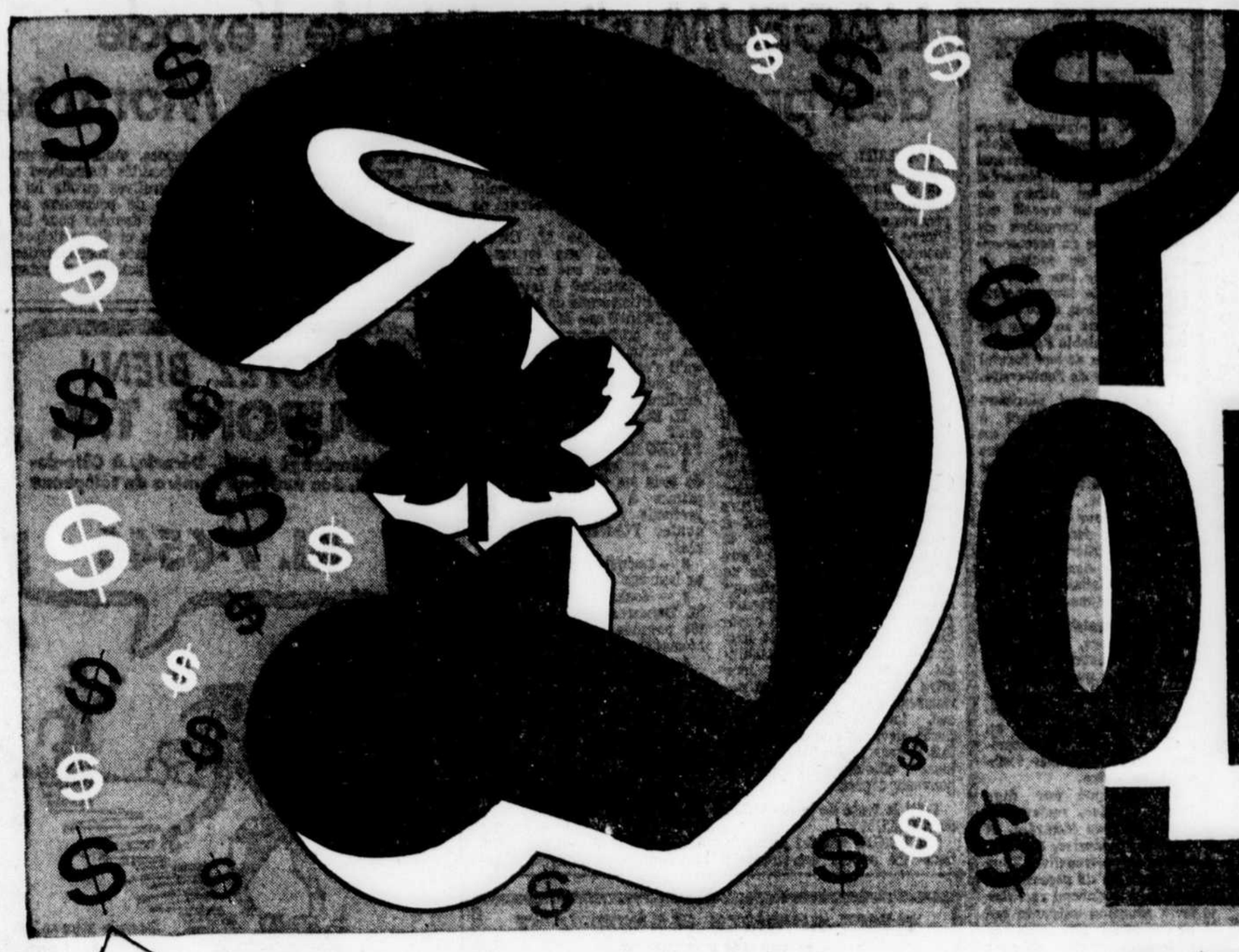
Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 4 mars, 1961, au Dominion de l'île de Montréal, Pont-Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Martin, St-Jérôme, Beloeil, St-Jean et Ste-Agathe.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

CONFITURES "AYLMER" ASSORTIES AVEC PECTINE VOTRE CHOIX pots 9 oz — 5 POUR $1

POIS CONGELES "BIRDS EYE" McCAIN "YORK" SURCHOIX pqts 12 oz — 5 POUR $1

TOMATES DOMINO QUALITE DE CHOIX boites 28 oz — 5 POUR $1



DOMINION

au DOMINION

ARTICLES DE MAISON

TAIES D'OREILLERS BLANCHES — 3 POUR $1
PLEINE GRANDEUR — EPARGNEZ

KLEENEX PLIES A PLATS PQT 400 — 4 POUR $1
BLANCS OU ROSES — EPARGNEZ 16¢

ARTICLES DE CRISTAL VALEUR 1.41 — 3 POUR $1
PLATS A BONBONS OU CELERI — CENDRIERS

TABLIERS POUR DAMES — 4 POUR $1
COTON IMPRIME LAVABLE "SANFORIZED"

AUTRES ÉCONOMIES

RIZ DAINTY pqts 32 oz. — 4 POUR $1
SERVEZ COMME LEGUME

FEVES AU LARD btes 15 oz — 6 POUR $1
"LIBBY'S" BRUN FONCE

SAUCE BARBECUE btes 15 oz — 4 POUR $1
"GAZA" RECHAUFFEZ ET SERVEZ !

THON BLANC btes ½ 's — 4 POUR $1
CHAIR SOLIDE "GEISHA"

COCKTAIL DE FRUITS — 4 POUR $1
"ALL GOOD" DE FANTAISIE btes 15 oz

FEVES BLANCHES pqts 32 oz — 4 POUR $1
SECHES "THOMPSON"

FROMAGE TRANCHE — 4 POUR $1
ORDINAIRE OU PIMENT — "RICHMELLO" pqts 8 oz

PECHES TRANCHEES — 3 POUR $1
"PACIFIC GOLD" de choix btes 28 oz

DOMINION STORES LIMITED

FÈVES VERTES OU JAUNES — btes 15 oz — 6 POUR $1
COUPEES "GREEN GIANT" DE FANTAISIE — ASSORTIMENT OU MELANGE !

POIS VERTS DELMONTE — boites 15 oz — 6 POUR $1
DE FANTAISIE GROSSEURS ASSORTIES

RAGOÛT de BOEUF OU IRLANDAIS — btes 8 oz — 6 POUR $1
"PURITAN" REPAS COMPLET EN QUELQUES MINUTES !

PAMPLEMOUSSES EN SECTIONS — bte 15 oz — 5 POUR $1
SUCRES — HORSEY QUALITE DE FANTAISIE

CHOCOLATS "BUDS" - ARACHIDES - "NIBBLES" MACARONS OU GAUFRES — pqts 7½ oz — 3 POUR $1
"DOMINION" CHOISISSEZ PARMI 5 VARIETES

Excellents Fruits et Légumes

ORANGES JAFFA 5 lb 59¢
DIRECTEMENT D'ISRAEL ENSOLEILLE, SUCREES, JUTEUSES — PLUS 25 TIMBRES HORIZON GRATIS AVEC COUPON

CHAMPIGNONS pqt 8 oz — 29¢
FRAIS — BLANC NEIGE, RECOLTE DU QUEBEC

EPINARDS 2 sacs 10 oz. — 29¢
FRAIS IMPORTE — No. 1, CROUSTILLANTS, FERMES

TOMATES ROUGES LB 19¢
DU SUD ENSOLEILLE MURIES SUR TUTEURS

PAMPLEMOUSSES 10 POUR 59¢
"INDIAN RIVER" No 1 DE LA FLORIDE — LES MEILLEURS SANS PEPINS, GROSSEUR 96

Offre dans les magasins avec comptoirs rafraîchissements
ORANGE CRUSH GRATIS
Avec tout achat d'un sandwich au prix rég.

THEIERE 4 tasses 69¢
MOTIFS FLORAL TRES DECORATIF

SERVIETTES DE BAIN GEANTES seul. $1
MARQUE CANADIENNE "CALDWELL" OU "CAMTEX"

SERVIETTES POUR MAINS rég. 89¢ 39¢
UNIES OU RAYEES, MARQUE CANADIENNE "CAMTEX"

LES ARTICLES CI-DESSUS SONT EN VENTE DANS LES GRANDS MARCHES

OUVERTS LES LUNDIS TOUTE LA JOURNEE

Partageons avec la Fédération

ANANAS TRANCHES "KONTIKI" DE CHOIX boites 20 oz — 5 POUR $1

FEVES au LARD "LIBBY'S" BRUN FONCE boites 20 oz — 5 POUR $1

JUS de TOMATES "CLARK'S" DE CHOIX boites 20 oz — 9 POUR $1

BETTERAVES ou CAROTTES "DENIS" EN TRANCHES Boites 20 oz — 9 POUR $1

L'Ecole normale supérieure à l'U. de M.

Les collèges classiques étonnés d'une création aussi soudaine

par Gaston DUGAS

Les collèges classiques de la région de Montréal ont été surpris par la création soudaine d'une Ecole normale supérieure à l'Université de Montréal, création annoncée sans consultation préalable avec les intéressés, sans que des buts précis aient été définis et sans même qu'un programme d'études ait été élaboré.

Certains supérieurs voient là une manoeuvre de l'U. de M. pour nuire davantage au projet des Pères Jésuites de créer une 2e université française à Montréal dans le but spécifique de former des professeurs pour les niveaux secondaire et supérieur de l'enseignement. ("Certains supérieurs" ne désignent pas des Jésuites.)

Cette surprise a été d'autant plus grande que la nouvelle fondation met peut-être en jeu l'existence d'une institution fondée il y a maintenant vingt ans, l'Ecole normale secondaire affiliée à l'université de la montagne, institution pour laquelle les collèges ont consenti de nombreux et lourds sacrifices et qui garde toute leur confiance.

Les membres de l'exécutif de la Fédération des collèges classiques, section de Montréal, ont étudié, au cours d'une réunion tenue mardi, les répercussions possibles du geste posé il y a trois semaines par les autorités de l'Université de Montréal. En principe, ils ne s'opposent pas à la création d'une Ecole normale supérieure, au contraire, mais ils ne peuvent comprendre la façon de procéder des autorités universitaires.

Les collèges, nous a-t-on signalé, se sont informés auprès de l'université des buts précis que poursuivra la nouvelle Ecole (dont le directorat a été confié à M. Vianney Décarie, professeur à la faculté de philosophie). On leur aurait répondu que rien n'avait encore été déterminé. . .

Les supérieurs croient dans les circonstances, que loin d'améliorer la situation, la nouvelle Ecole normale créera encore plus de confusion dans l'enseignement de la pédagogie au niveau universitaire. Il existe déjà trois Ecoles normales affiliées à l'U. de M. : l'Ecole normale secondaire, l'Institut St-Georges et l'Institut pédagogique Marguerite-Bourgeoys.

Une faculté de pédagogie aurait pu assurer une meilleure coordination de cet enseignement de la pédagogie en s'affiliant les Ecoles qui existent déjà, comme le recommandait d'ailleurs un rapport soumis par le R. Père Gérard Plante, S.J., aux autorités de l'université, après quelque deux ans d'études. Les services du Père Plante avaient été retenus par l'université elle-même.

Plusieurs autres choses étonnent les supérieurs de collèges de la région de Montréal. Ainsi, la nouvelle Ecole est fondée au moment même où, après une existence pénible, l'Ecole normale secondaire allait être assurée de revenus plus adéquats. Les supérieurs ne nient pas les lacunes passées de cette école, mais ils notent les nombreuses améliorations apportées depuis quelques années, la faveur dont elle jouit auprès d'un nombre toujours plus grand d'étudiants et les transformations envisagées.

"L'Ecole secondaire, directement affiliée à l'Université de Montréal et qui, depuis septembre dernier, est rendue sur le campus même de l'institution de la montagne, compte actuellement 140 élèves réguliers et de 700 à 800 autres à temps partiel. Elle organise aussi des cours à l'intention des professeurs des collèges classiques, durant les vacances d'été.

Jusqu'ici, le cours régulier offert par l'école s'échelonnait sur deux ans. Les étudiants porteurs d'un baccalauréat ès arts s'y inscrivant pouvaient décrocher un baccalauréat en pédagogie après un an d'études et une licence après une autre année. On en est dernièrement venu à la conclusion qu'un an d'études, pour l'obtention d'une licence, était vraiment insuffisant et l'on a l'intention de porter à deux ans le cours conduisant à ce degré. Les responsables de l'école se demandent maintenant ce qu'ils pourront faire.

Les collèges, a-t-on signalé à la suite de la réunion de mardi, veulent que les universités forment des professeurs vraiment compétents, mais ils croient qu'il aurait été, de beaucoup, préférable de développer les écoles existantes. Ils n'admettent pas qu'on les ignore.

Ils s'inquiètent aussi des professeurs qui seront appelés à enseigner à la nouvelle Ecole supérieure. Ils voudraient savoir si les étudiants de la future école recevront une formation de scientifiques et de pédagogues ou s'ils sortiront de la Supérieure trop versés dans l'une ou l'autre sphère pour devenir de véritables professeurs compétents et adaptés à leur milieu.

Les membres de l'exécutif ont insisté sur le fait que les collèges ne sont pas opposés, en principe, à la nouvelle fondation. Mais ils se sont carrément prononcés contre la création de l'Ecole supérieure, tout comme si l'Ecole secondaire n'existait pas. L'université a aussi ignoré complètement les collèges qui embaucheront les futurs diplômés de la nouvelle école.

Il est surprenant, ont ajouté les membres de l'exécutif, que les universitaires annoncent tout à coup une telle création (dont les répercussions devraient être très importantes) sans qu'une étude complète de la question ait été faite au préalable. Les universitaires ont pourtant bien insisté pour que la solution d'autres problèmes, aussi importants et aussi urgents, soit retardée jusqu'à ce qu'une Commission d'enquête présente un rapport . . . Or, il est très important que la mission des éducateurs, au secondaire, soit étudiée à fond.

La chose aurait pu se faire sans désorganiser davantage l'enseignement de la pédagogie à l'Université de Montréal. Et les collèges classiques croient avoir quelque chose à dire dans tout cela.

Un avis aux professeurs

Il sera dorénavant interdit aux membres à plein temps du corps professoral de l'Université de Montréal d'accepter en dehors de l'Université un travail qui présente un caractère de périodicité ou de permanence relative, ou encore de laisser porter leur nom au prospectus de toute organisation d'affaires ou d'enseignement, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation du doyen de leur faculté et du recteur de l'université.

L'on sait que plusieurs professeurs suppléent à leurs besoins financiers en donnant des cours dans des institutions d'enseignement secondaire, affiliées ou non à l'université. D'autres se servent de leur titre universitaire pour donner des leçons particulières à leur domicile, ou dans des institutions spécialisées dans ce genre d'enseignement.

Enfin un troisième groupe de professeurs, formé surtout de spécialistes, offre ses services au monde des affaires ou scientifique, laissant leur nom et leur titre universitaire apparaître au prospectus de ces entreprises, comme conseiller technique ou autre.

L'avis, signé par Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, et daté du 28 février, a toutefois valeur rétroactive. Tous les membres du personnel à plein temps doivent rectifier toute situation existante qui ne concorde pas avec ce règlement, "afin d'éviter tout ennui."

La permission s'obtient "par présentation d'une demande spécifique au doyen ou au chef de service dont on relève; cette demande doit être apportée au recteur avec recommandation écrite favorable pour être considérée".

L'AGEUM s'inquiète de l'exode des professeurs de l'U. de Montréal

L'AGEUM, association générale des étudiants de l'Université de Montréal, a exprimé formellement son regret du départ récemment annoncé de M. Pierre Dansereau, doyen de la faculté des Sciences, qui a résigné ses fonctions à l'U. de M. pour aller à New-York, où il sera directeur adjoint du Jardin botanique de cette ville et professeur à l'université Columbia.

Comme l'indique le texte de la résolution adoptée par le Conseil de l'AGEUM, lundi dernier, lors de sa dernière réunion à Saint-Hyacinthe, les étudiants de l'U. de M. estiment inquiétant que de nombreux professeurs en vue de leur institution aient cru devoir porter ailleurs leur enseignement. Ils ont à plusieurs reprises, dans le "Quartier Latin", reproché aux autorités de l'université de ne pas faire à leurs meilleurs maîtres des conditions d'enseignement et de recherche capables de les retenir ni de leur donner toutes les responsabilités académiques qu'on leur offre ailleurs. Ils trouvent dérisoires, dans ces circonstances, les manifestations de fierté, devant "l'honneur" ainsi fait à leur institution, qui saluent officiellement chaque nouveau départ.

Voici le texte de la résolution de l'AGEUM :

"ATTENDU que les journaux nous ont appris dernièrement la démission de M. Pierre Dansereau des fonctions de doyen et de professeur de la faculté des Sciences de l'Université de Montréal;

ATTENDU que M. Dansereau possède une formation scientifique et une renommée qui ont contribué à faire connaître l'Université de Montréal;

ATTENDU que M. Dansereau est un professeur qui possède un véritable esprit carabin et qu'il s'est toujours préoccupé de se tenir en contact avec les étudiants;

IL EST PROPOSE par l'exécutif que le Conseil de l'AGEUM :

1 — se fasse le porte-parole de tous les étudiants pour exprimer à M. Dansereau ses profonds regrets de le voir quitter l'Université de Montréal;

2 — souhaite à M. Dansereau un heureux séjour à l'étranger;

3 — souhaite également que M. Dansereau revienne le plus tôt possible à l'Université de Montréal;

4 — déclare aux autorités universitaires que les étudiants ne considèrent pas comme un honneur que tous les professeurs compétents, tels que MM. Frégault, Lavigne, D'Iorio et Dansereau quittent l'Université de Montréal;

5 — déplore le fait que le Bureau des gouverneurs semble toujours vouloir camoufler devant les étudiants les véritables raisons qui motivent le départ d'un professeur".

En annonçant, le 19 février dernier, le départ de M. Dansereau, l'U. de M. n'a pas relevé les bruits selon lesquels le distingué savant canadien-français aurait été tenu plus ou moins à l'écart de la direction concrète de la faculté des Sciences, mais elle a souligné les facilités financières et administratives qu'elle lui a vomettre de poursuivre ses relontiers données pour lui percherches et de participer à de nombreuses manifestations de la vie scientifique internationale.

OUVERT CE SOIR ET DEMAIN JUSQU'A 9 H.



R&K originals

Telle qu'illustrée dans une grande revue de modes

VOICI LE PRINTEMPS

Une silhouette fraîche dans un costume qui prend ici toute sa valeur. Quadrillés ville en soie et rayonne R & K aux nouveaux tissus frais arrivés ! La robe illustrée s'obtient en noir, marine et brun, de tailles 10 à 18 ..... $35

Perley

Stationnement gratis au Garage "PIGEON HOLE"

Angle Ste-Catherine et de la Montagne, UN. 6-2031

NOUS SOMMES MAINTENANT DEMENAGES A

1479 MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) VI. 9-1274

J. HENRY RICHARDSON, O.D.

J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.

autrefois ELITE OPTICAL

★ OPTOMETRISTES ★ OPTICIENS

NOTEZ BIEN !

DUPONT T.V.

est déménagé à 305, Décarie, à Côte-de-Liesse. Son nouveau numéro de téléphone est

RI. 7-6546



Bonne nouvelle, l'ami !

Réparations garanties à domicile, à la ville et dans la banlieue, jour et nuit.

DUPONT T.V. CORP.

*Satisfaction garantie sinon on vous rembourse

RI. 7-6546

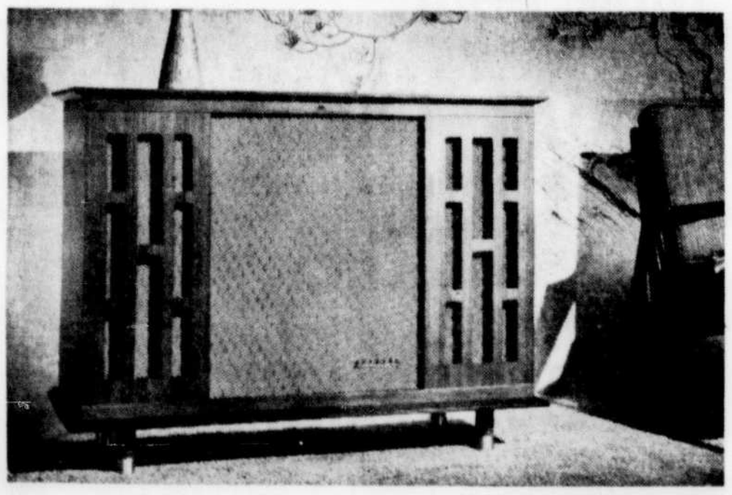
Ed. Archambault INC

500 EST, STE-CATHERINE ECONOMISEZ 2140 DE LA MONTAGNE

$130.00

SUR CE RADIO-PHONO-STEREOPHONIQUE

SPARTON



Modèle "Diplomat" (10J1-AP). Unité comprenant un tourne-disques automatique Haute-Fidélité stéréophonique et un radio de 10 lampes AM/FM montés dans un superbe cabinet, avec large espace pour disques. Amplificateur double parfaitement équilibré. Deux haut-parleurs de 10" pour le grave et deux de 3½" pour l'aigu. 10-15 watts. Changeur automatique de disques. Moteur à 4 pôles diminuant le "ronronnnement". Antenne à même. Fini noyer suédois ou acajou.

TERMES FACILES

Livraison sur paiement de la taxe de vente. Solde payable en 12, 24 ou 36 mois.

PRIX REGULIER $399.00

SPECIAL : $269.00

GRATIS! SIX DISQUES L.P. (longue durée) DONNES AVEC CET ACHAT GRATIS!

Ed. Archambault INC

500 est, STE-CATHERINE — VI. 9-6201 2140 de la MONTAGNE — VI. 5 5202

Magasins ouverts vendredi jusqu'à 9 P.M. — Autres jours : de 9 A.M. à 5.30 P.M.

MAINTENANT OUVERT!



LE NOUVEL HÔTEL SKYLINE — MONTRÉAL

Un nouvel hôtel luxueux d'importance — situé commodément, à cinq minutes seulement de l'aérogare internationale de Montréal ! Pas de circulation dense pour incommoder le voyageur qui descend de l'avion et arrive immédiatement au Skyline. Des endroits comme le "Coffee Galley", le "Strato Lounge" et la "Salle Du Barry", salle à manger principale, offrent des repas délicieux et des rafraîchissements, servis dans une atmosphère dont on se souvient. Le Skyline est un **hôtel de l'air,** mais il accueille chaleureusement tous ceux qui aiment l'apparence luxueuse et le plaisir d'un service impeccable. Les voyageurs sur la route et les Montréalais trouveront au Skyline un terrain de stationnement spacieux et gratuit — et une atmosphère de jovialité et beauté qui est à la hauteur de la réputation de Montréal pour sa gaieté, son hospitalité et l'excellence de ses spectacles.



La SALLE DU BARRY vous souhaite la bienvenue dans une atmosphère sophistiquée où l'on retrouve l'élégance du dix-huitième siècle, avec une cuisine pour les fins gourmets, des spectacles de grande classe et un orchestre complet.

JACQUELINE FRANÇOIS

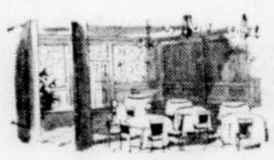
l'unique "Mademoiselle de Paris"

et

BILLY NENCIOLI

Chanteur-compositeur parisien

y donnent un spectacle deux fois chaque soir, à l'occasion de la grande ouverture.



FACILITES POUR CONGRES — pour les groupes grands ou petits. Des salons attrayants et un service d'hôtel sans défaut, font de vos réunions au Skyline un véritable plaisir. Consultez M. Maurice Thomas pour renseignements et réservations pour congrès, conférences, assemblées de ventes ou réunions privées.



CHAMBRES ET SUITES LUXUEUSEMENT MEUBLEES — ameublement conventionnel ou studio. Entièrement climatisées, avec TV, radio et balcon privé. Des suites de deux ou trois pièces, magnifiquement décorées, sont également disponibles.



Le "STRATO LOUNGE" — avec son atmosphère "d'envol" et son décor futuriste, offre un service rapide et excellent, des rafraîchissements savoureux, et un entourage qui vous invite au prélassement . . . et à y revenir bientôt.

POUR RESERVATIONS COMPOSEZ : RI. 7-9861

6050, Chemin de la Côte-de-Liesse

SKYLINE HOTEL MONTREAL

Un échec de Roy Thomson

L'Odhams Press acquise par le "Daily Mirror"

LONDRES. — (PC-UPI) — La lutte engagée il y a cinq semaines entre le groupe du "Daily Mirror" et le magnat canadien Roy Thomson pour la possession de l'"Odhams Press", éditeur du journal travailliste "Daily Herald", s'est terminée hier par la victoire du "Mirror".

Le groupe du "Mirror" devient ainsi la plus vaste maison d'édition au monde : 500 publications, plus de 20,000 employés et un actif de $280,000,000. Dans un communiqué, le "Mirror" a annoncé que les détenteurs de 80% des 12,000,000 d'actions de



CECIL HARMSWORTH KING
... tsar de la presse

l'"Odhams Press" ont accepté l'offre de vendre comptant leurs actions à raison de $1.40 l'unité et d'acheter des actions du "Mirror", cotées à $8.19.

L'offre devait prendre fin hier, mais la limite a été prolongée jusqu'au 22 mars parce que la transaction s'est effectuée si rapidement que bon nombre d'actionnaires n'ont pu prendre connaissance de l'offre définitive du "Mirror".

La bataille financière avait éclaté le 25 janvier lorsque le groupe "Odhams", évalué à $112,000,000, fit part de son intention de s'unir à la société dirigée par l'éditeur Roy Thomson. Celui-ci règne sur un empire dont l'actif est estimé à $75,400,000. Le "Mirror" intervint dans le projet de fusion et réussit à se rallier la majorité des actionnaires de l'"Odhams" après avoir soumis une offre plus élevée.

Le président du "Mirror", M. Cecil Harmsworth King, a donné à entendre qu'il est disposé à vendre les deux journaux qu'il vient tout juste d'acquérir, le "Daily Herald" travailliste et l'hebdomadaire "The People", afin que les travaillistes cessent de craindre que le "Herald" ne soit tout simplement sacrifié pour mousser le tirage du "Daily Mirror", lui-même un journal à tendance socialiste.

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Chemin public (vagues). Lot No 164-956, 957. Marcel Dagenais à Dominico Ragosta, $4000.00 — 1518440.

Rue Zotique-Racicot No 11920, Lot 290-16, terrain 50' x 115' pds. Joseph Roland Bourbonnière à Dame Gabriel Leroux. $20,700. — 1518543.

St-Jean — Rue Dante. Nos 151, 153, 155. Lot No 10-2091. Mme Antonio Dermo à Gentile Dieni. $17,000. — 1518381.

St-Jean-Baptiste — Rue Chambord. Nos 4412, 4414, 4420. Lot No 6-161 à 163. Mme Jean Morin à Robert Gagnon. $26,000.00 — 1518361.

Rue De Laroche. Nos 4384, 4386,4390 et 4392. Lots Nos 7-186 et 187. Laiterie St-Alexandre Ltée. à Les Laiteries Mont-Royal & Co. Ltée. $45,000. — 1518483.

St-Laurent — Rue Plateau No 210 (conciergerie), Plateau No 214 (conciergerie). Lots Nos PI-273, 274. Mme Charles J. F. Bausch à Le Centre Sir Georges E.-Cartier. $61,500. — 1518415.

Villeray — Rue Chabot No 7541. Lot No 481-204, terrain 25' x 102' pds. Liberio Mattioli à Antonio Galeno. $14,500.00 — 1518445.

* * *

Villes Côte St-Luc. — Rue Fairside. Nos 5762 et 5764. Lot No 100-268, terrain 52' x 77' pds. Kildare Development Corp. à Dame Jack Tooberman. $33,500.00. — 1518544.

Montréal-Nord — Rue Hébert. Nos 10315 et 10317. Lot No 62-360, terrain 31' x 72' pds. Mathias Bizier à William McDonald. $18,800.00. — 1518461.

Rue Lamoureux. Nos 12230 et 12232. Lots Nos 35-1-1, 35-60-1, 35-61-1. Roland Guillemette à Harold Boeck & al. $19,000.00. — 1518532.

Pointe-aux-Trembles — Avenue Grande-Allée. Lots Nos 88-212, 213, 88-214-1 et 2. Emile Vendramelli à Dame Gérard Tondreau. $6,800.00. — 1518555.

Rue Ste-Catherine. Nos 11684, 11686 et 11688. Lots Nos 100-353 et 354, terrain 54' x 89' pds. Vincent Villani à Emile Vendramelli. $22,750.00 — 1518556.

Rivière-des-Prairies — 9313a boul. Gouin. Lot No 132-153. Gérard Forest à Jean Paquette. $7,400.00. — 1518460.

Verdun — Lot No 3405-468, terrain 2812.6" pds en superficie. Dame Ida Farant-Vermette à Maurice Brochu. $2,000.00 — 1518537.

Ouvert demain soir jusqu'à 9 heures



ENSEMBLE DE CHAMBRE, 8 MCX

Mobilier de Chambre à Coucher, 3 mcx comprenant un bureau triple à 9 tiroirs, une commode à 4 tiroirs et un lit à tête-bibliothèque. Fini noyer.

COUVRE-LIT DE CHENILLE multicolore, grandeur 90" x 100'. — Couleurs variées.

MATELAS "Comfort Sleep" de SIMMONS. Contient 253 ressorts spiraux dans la grandeur 4'6". Dessus lisse ou capitonné.

SOMMIER A LAMES d'une structure solide, support élevé

2 OREILLERS EN MOUSSE, couvert de celanese piquée. — Grandeur: 18" x 26".

Mobiliers Pour 3 Pièces $999

AUCUN DEPOT -- Jusqu'à 36 mois pour payer

(La taxe de vente payable à l'achat)



GRATIS! REFRIGERATEUR

Ce superbe réfrigérateur "REGENT" est donné GRATUITEMENT avec l'achat de cet ensemble pour 3 pièces. D'une grande valeur, cet appareil de renom national vous convaincra de sa qualité de fabrication.

Valeur régulière 229.95



10 PI. CU. Cet ultra-moderne réfrigérateur a été construit exclusivement pour LEGARE. Congélateur de 37 livres. 2 niches à oeufs (14). Hydrateur pleine largeur. Remisage dans la porte.

ENSEMBLE DE VIVOIR, 8 MCX

Choix de Mobilier Chesterfield ou Davenport, 2 mcx. Le davenport se transforme en un lit confortable. Coussin du fauteuil en "Polyfoam". Brun Beige ou Vert. Compartiment à literie à la base du sofa. **TABLE A CAFE** à dessus "Arborite" résistant aux égratignures, etc. **LAMPES DE TABLE** et de plancher en bois fini noyer et base cuivrée. Abat-jour en "Skintex" blanc. 3 degrés d'éclairage à la lampe de plancher. **TABLE ETAGERE** de même fabrication que la table à café. Dimension: 27" x 16" x 22" de hauteur.

ENSEMBLE DE CUISINE, 7 MCX

Dînette chromée, 5 mcx. Table, 36" x 48", s'allongeant jusqu'à 60". Dessus en "Arborite" à l'épreuve de la chaleur et des égratignures. Quatre chaises rembourrées de caoutchouc-mousse et feutre.

LAVEUSE "WESTINGHOUSE" lave à fond 9 livres de linge. Pompe. Cuve en porcelaine.

CUISINIERE "CROSLEY" 30" par MOFFAT. Horloge "Simplimatic" avec minuterie électrique.





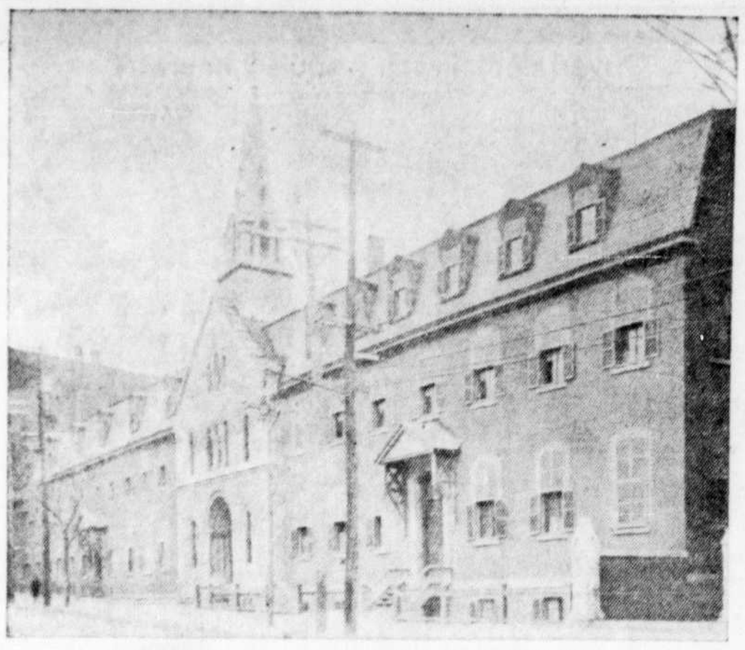
Legaré

11 MAGASINS LEGARE... SUR L'ILE DE MONTREAL!

Fondée en 1877

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — Lachine, MElrose 7-5825
4078, rue WELLINGTON — Verdun, POntiac 8-8912
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

L'Institut Nazareth fêtera son centenaire cet automne



EN 1861 — L'Institut Nazareth, rue Ste-Catherine.

Au cours de l'été dernier, une maison que l'on peut qualifier d'historique tombait sous le pic des démolisseurs. La disparition de cette demeure vétuste de l'ouest de la rue Ste-Catherine, qui renfermait dans sa chapelle des peintures murales de Napoléon Bourassa, a ému pendant quelques semaines l'opinion publique. Puis ce fut le silence.

A cet endroit qui deviendra la Place des Arts, un prêtre français, M. Victor Rousselot, P.S.S., jetait, il y a cent ans, les bases d'une oeuvre splendide, l'Institut Nazareth.

Ce foyer hospitalier devait ouvrir aux aveugles du Canada et des Etats-Unis le champ immense du savoir et leur permettre de jouer un rôle utile dans la société. Il y aurait des pages à écrire sur les origines modestes et le développement rapide de cet Institut, qui marquera cet automne, par des fêtes solennelles, le centenaire de son existence.

Les Soeurs Grises

Ayant ouvert une maison accueillante à ses protégés, le bon M. Rousselot se demanda à qui il pourrait en confier la direction. Il alla frapper chez les Soeurs Grises de Montréal, dignes filles de la bienheureuse Marguerite d'Youville, qui transformèrent l'humble rameau en un arbre magnifique.

Une lignée nombreuse d'avocats, poètes, musiciens, organistes, professeurs, accordeurs de piano et autres artisans est sortie de cet Institut Nazareth. Puis la vie religieuse devint accessible aux aveugles. La grande famille nazaréenne compte un Clerc de St-Viateur, le R. P. Rolland Campbell, ordonné prêtre le 26 décembre 1948, actuellement aumônier et professeur à l'Institut Louis-Braille, de Ville Jacques-Cartier, ainsi qu'une quinzaine de religieuses réparties dans diverses communautés, à Montréal, aux Etats-Unis et même en France, et dont trois sont décédées.

Déménagements

Le "Vieux Nazareth" devenu trop exigu se transporta en 1932 dans un édifice spacieux et bien aménagé, sur le Chemin Reine-Marie, pour s'établir en 1940 au 1460 est, boulevard Crémazie, où a été organisée depuis quelques années une école normale spécialisée, qui forme d'excellentes insitutrices. L'enseignement ménager figure également au programme.

La bibliothèque

Vers l'âge de 12 ans, les garçons quittent la maison pour se diriger vers l'Institut Louis-Braille, administré par les Clercs de St-Viateur.

L'Institut Nazareth possède une bibliothèque circulante comptant près de 13,000 volumes en Braille.

En 1911, lors du jubilé d'or de l'institution, les autorités de la maison dotèrent Nazareth de cette riche source de culture morale et intellectuelle.

Inventée en 1829 par Louis Braille (1809-1852), ce génie français qui devint aveugle à l'âge de trois ans, cette méthode est ainsi décrite par l'Association Valentin Haüy: "Le relief des points Braille s'obtient par la pression d'un poinçon sur le verso d'une feuille de papier épais dont le recto est appliqué contre une tablette de métal creusée de sillons transversaux. Un cadre, fixé par des charnières au bord supérieur de la tablette, se rabat sur le papier et l'assujettit. Les deux montants latéraux du cadre sont munis de trous régulièrement espacés et se faisant exactement vis-à-vis ; ces trous servent à maintenir dans des positions successives le guide, lame de métal percée d'ouvertures rectangulaires dans chacune desquelles le poinçon peut se mouvoir pour former un signe. Le guide comporte deux ou trois rangées de rectangles, permettant ainsi d'écrire deux ou trois lignes pour chacune de ses positions successives.

Les caractères de l'écriture Braille sont formés par des points saillants, méthodiquement combinés. Le signe le plus complexe emploie 6 points disposés sur 2 colonnes verticales et 3 horizontales; les autres signes en emploient de 1 à 5 (ce qui permet d'obtenir 63 combinaisons). Ces différents signes sont utilisés pour transcrire les oeuvres littéraires aussi bien que les oeuvres musicales.

Travail méritoire

Au début, la bibliothèque de Nazareth ne contenait que 200 volumes. On fit alors appel au dévouement et à la générosité de plusieurs dames et demoiselles qui consacrèrent une part de leurs loisirs à la transcription des livres en Braille, et cela pendant de nombreuses années.

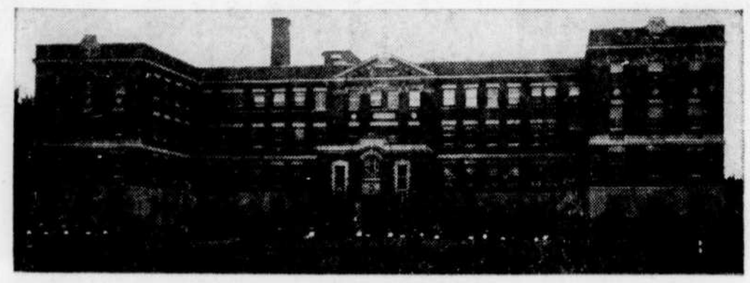
Il est impossible de les nommer toutes, mais une palme revient aux personnes suivantes : Mlles Pauline David, Rose Goyette, Charlotte Tassé, Rollande Deniger; Mme Régina-L. Daigneault; Mlles Rita Duclos, Marcelle LeSage, M.-Louise Bourque; la R. Soeur Alice Laverdure, s.g.m., supérieure à St-Léonard, N.-B.

Ce flambeau de lumière qu'elles ont maintenu ne doit pas s'éteindre. C'est pourquoi les Soeurs Grises font appel à toutes les bonnes volontés, afin d'assurer la relève. Depuis une couple d'années, un groupe de bénévoles s'est formé pour collaborer à l'expansion de la bibliothèque.

Ces dames et demoiselles vont chaque semaine là où on les réclame, pour dicter de la littérature pendant quelques heures. Le groupe comprend : Mmes A. Comeau, H. Pélissier; Mlles M.-R. Cournoyer, T. Labelle, N. Boisvert, Mmes W. Chalut, Gagnon, E. Morin, M. Frigon.

Cette bibliothèque circulante de Nazareth, la seule de langue française au Canada, fournit de la lecture aux élèves de l'institution, ainsi qu'à ceux de l'Institut Louis-Braille, en plus de servir partout au Canada et même aux Etats-Unis. Parmi les abonnés figurent une trentaine de religieux.

C'est grâce au dévouement admirable et si discret de celles qui collaborent à la fabrication des livres en Braille que les aveugles peuvent se cultiver, tout en oubliant leurs soucis quotidiens. En compagnie des écrivains qui leur apportent tour à tour science, réconfort ou délassement, ils ne manquent pas d'être reconnaissants à tous ceux qui leur procurent un si précieux enrichissement intellectuel et moral.



EN 1961 — L'Institut Nazareth actuel, installé depuis 1940 au 1460 est, boulevard Crémazie.

La Pira est réélu maire de Florence

FLORENCE. (AFP) — M. Georgio La Pira a été élu maire de Florence, au cours d'une séance de nuit du conseil municipal constitué à la suite des dernières élections municipales. Il a recueilli les voix des conseillers des partis démocrate-chrétien, social-démocrate et socialiste nennien, conformément à un accord passé entre eux par suite de l'impossibilité pour les partis du centre d'obtenir à eux seuls la majorité. Le parti libéral, qui adhère à "l'entente" réalisée entre ces partis pour appuyer le gouvernement de M. Fanfani mais est opposé à toute collaboration avec les socialistes nenniens, a refusé de soutenir la candidature de M. La Pira. Ce dernier avait abandonné, il y a deux ans, les fonctions de maire, qu'il exerçait déjà depuis plusieurs années, en raison de l'impossibilité de maintenir la majorité comprenant les néo-fascistes. La municipalité de Florence avait dû être dirigée par un "commissaire" nommé par le gouvernement.

L'arthrite et le rhumatisme : un objectif de $119,000 pour la campagne de souscription

La campagne annuelle de la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme a lieu cette année, à Montréal, du 1er au 15 mars. L'objectif à Montréal sera de $119,000, soit environ 10% de l'objectif national qui est de $1,250,000.

Chaque année, les malades atteints d'arthrite et de maladies rhumatismales coûtent aux entreprises canadiennes 9,500,000 jours de travail, c'est-à-dire une perte de $70 millions en salaires seulement. Un Canadien sur mille est condamné à la chaise roulante par l'arthrite. En tout, 250,000 Canadiens sont atteints d'arthrite et de rhumatisme dont 160,000 totalement ou partiellement invalides. Plus de 60% des fonds recueillis par la campagne servent au soutien et à la réhabilitation de ces malades.

Pour marquer l'inauguration de la campagne, la Société annonce un colloque avec tribune libre pour discuter "des guérisseurs" et des charlatans, qui prennent aux malades plus de $250,000,000 par année, en Amérique du Nord.

Cette tribune sera tenue ce soir, à 8 h. 30, au Victoria Hall, à Westmount. Les animateurs seront : le Dr Deguise Vaillancourt, de l'Hôtel-Dieu; le Dr John R. Martin, du Montreal General Hospital; le Dr Guy Germain, de l'Hôpital Notre-Dame; le Dr J.-A. Blais, de l'Hôtel-Dieu et le Dr Louis Johnson, du Royal Victoria. A l'issue du colloque, le public sera appelé à poser des questions. La Société contre l'arthrite et le rhumatisme est une association qui se consacre à rechercher un remède contre l'arthrite.

En plus d'octroyer bourses et subventions aux chercheurs, la société entretient un service de physiothérapie pour soigner les malades indigents, ainsi qu'un service volontaire chargé d'apporter quelques distractions aux malades alités.

Ben Gourion échoue

Israël face à des élections générales

JERUSALEM. (Reuters-AFP-UPI) — Le premier ministre démissionnaire, Ben Gourion, a été contraint d'admettre son incapacité de former un nouveau cabinet et de donner son accord à la tenue d'élections générales. C'est là, a-t-il avoué au président de l'Etat d'Israël M. Ben Zvi, le seul moyen de mettre un terme à la crise politique qui sévit dans ce pays depuis quelques mois, par suite de l'affaire Lavon.

Le vieux leader israélien qui a dirigé tous les gouvernements de son pays sauf un, depuis 1948, a également indiqué qu'il songeait à se retirer de l'arène politique. Cette déclaration n'est toutefois pas prise à la lettre par les observateurs politiques en Israël qui rappellent à ce sujet d'autres déclarations analogues déjà formulées par M. Ben Gourion.

A la suite d'une réunion de l'exécutif du parti Mapai, le premier ministre a informé le président de son échec dans ses efforts pour réunir un cabinet de coalition. Il a suggéré la formation d'un nouveau gouvernement sous la direction de l'actuel ministre des Finances, M. Levi Eshkol, gouvernement conçu sur le plan du gouvernement démissionnaire formé de la coalition de six partis.

Le parti Mapai a toutefois rejeté cette suggestion, refusant d'accorder son appui à tout autre que M. Ben Gourion. Si ce dernier insiste pour prendre sa retraite, le parti Mapai insistera sur la tenue d'élections générales.

En annonçant son intention de quitter l'arène politique, M. Ben Gourion a dit qu'il s'emploierait à la mise en valeur du désert de Negueb ainsi qu'à l'immigration de jeunes pionniers en Israël.

POUR FAVEUR OBTENUE
Recommandé par E.R.L.



PRIERE EFFICACE A
Marie, Reine des Coeurs

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.-g.
Montréal, 9 mai 1938.

Bourse accordée par la Norvège

OTTAWA. (PC) — L'ambassade de Norvège à Ottawa a fait savoir hier qu'une bourse d'environ $670 donnant droit à 10 mois d'études dans une institution norvégienne de haut savoir sera accordée à un Canadien.

Les candidats doivent avoir fait un an d'études à l'université ou posséder les qualités professionnelles nécessaires en arts ou en littérature. On accordera la préférence aux candidats qui ont l'intention d'étudier des sujets norvégiens.

Les demandes des candidats accompagnées de deux lettres de recommandation devront être envoyées à l'ambassade de Norvège, à 140 rue Wellington, à Ottawa, avant le 31 mars.

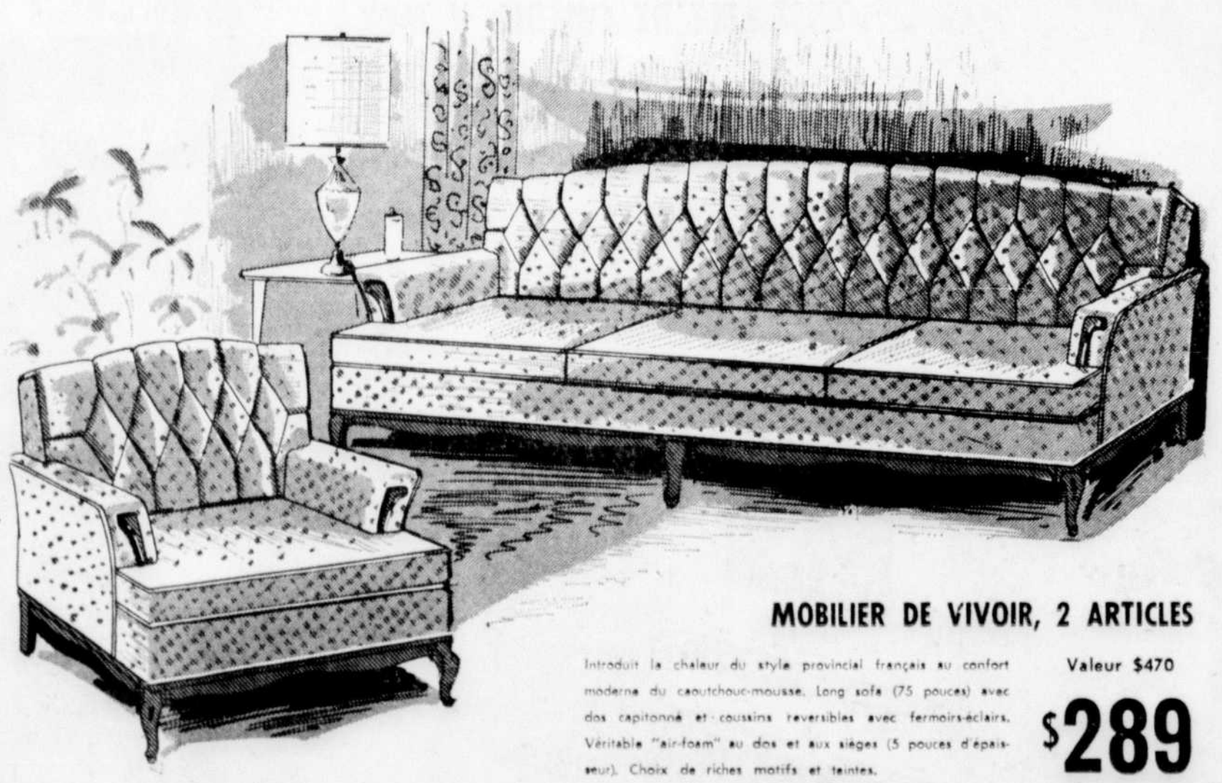
JEAN GERVAIS
le provincial français



MOBILIER 5 ARTICLES
par
ANDREW MALCOLM

Tout le charme du style provincial français se retrouve dans le long bureau triple (86 pouces), le chiffonnier à 5 tiroirs, le large lit à panneaux, la table de chevet et le grand miroir encadré. Réalisé en "fruitwood" d'un fini impeccable. C'est un mobilier de haute qualité, fabriqué à queue d'aronde, avec tiroirs à l'épreuve de la poussière.

Valeur $690
$419
Fini blanc antique et or $429.



MOBILIER DE VIVOIR, 2 ARTICLES

Introduit la chaleur du style provincial français au confort moderne du caoutchouc-mousse. Long sofa (75 pouces) avec dos capitonné et coussins reversibles avec fermoirs-éclairs. Véritable "air-foam" au dos et aux sièges (5 pouces d'épaisseur). Choix de riches motifs et teintes.

Valeur $470
$289

Facilités de paiement
•
Entreposage gratuit

JEAN GERVAIS

OUVERT
LE JEUDI SOIR JUSQU'A 9 H.
LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 H.
LE SAMEDI JUSQU'A 5 H.

5270, HENRI-JULIEN – CR. 7-4103
au coin de la rue Bouche

1145 est, MONT-ROYAL – LA. 4-6817
près de la rue de La Roche

JEAN GERVAIS
défie toute concurrence
DANS LES PRIX
DANS LA QUALITÉ
DANS LE SERVICE

Tous ces appareils sont neufs, garantis et seront livrés tels qu'empaquetés par le manufacturier.

	REG.	VENTE
TELEVISEURS		
ADMIRAL portatif 19" "Streamline" 1961	299.95	189.95
ADMIRAL portatif 17", contrôle à distance	359.95	179.95
ADMIRAL T24L1X, 23 pouces, 1961	279.95	199.95
ADMIRAL C24L11 console 23" 1961	329.95	224.95
ADMIRAL L24L21 Lowboy 23" 1961	349.95	239.95
FLEETWOOD 17-15 portatif 17" 1961	239.95	169.95
GENERAL ELECTRIC CC308 console 23" 1961	399.95	279.00
MARCONI 13K21 console 21" 1961	339.95	219.95
MARCONI 101K23 console 23" 1961	359.95	269.00
PHILCO portatif, 17 pouces	269.95	174.95
RCA VICTOR 17PT910 17" portatif	249.95	169.95
RCA VICTOR 23TC418 console 23"	389.95	249.95
RCA VICTOR 21TC507 console 21" 1961	339.95	229.95
WESTINGHOUSE K3830 console 23" 1961	359.95	225.95
STEREOS-HAUTE FIDELITE		
CLAIRTONE S600, Empress, AM/FM	699.95	519.95
ELECTROHOME Kalmar, AM/FM	629.50	DEFI
ELECTROHOME Pavanne AM/FM	529.50	DEFI
MARCONI 4303 AM/FM	429.95	299.95
RCA VICTOR SHC660 Carioca AM/FM	349.95	239.95
RCA VICTOR SHC661 Coppelia AM/FM	495.95	359.95
REFRIGERATEURS		
ADMIRAL 10R20S 10 pi. cu. de luxe	299.95	179.95
ADMIRAL RTN149 autom. 13', 2 portes zone zéro, sans givre	499.95	369.95
WESTINGHOUSE RGA 13-1960 13' autom. zone zéro	479.95	299.95
WESTINGHOUSE RHB12, autom., 12', zone zéro, 1961	319.95	269.95
GENERAL ELECTRIC PLT130 autom. 13' zone zéro	499.00	319.95
McCLARY ZD1306 autom. 13' zone zéro	489.95	299.95
DEFROST-O-MATIC, 6 pi. cu., 1960	199.95	144.95
MOFFAT-NORGE MCTSF-13-1960, 2 portes, 13' autom. zone zéro	589.95	339.95
KELVINATOR K77MR 2 portes, zone zéro	499.95	289.95
PHILCO 12RS05, autom., 12', zone zéro, 1961	559.95	349.95
ROY Canadiana 14' autom. zone zéro	553.95	299.95
FRIGIDAIRE FI-13C 1960 13' auto. zone 0	479.95	329.95
FRIGIDAIRE FI-13TC 1960 13' autom. zone zéro, 2 portes	509.95	359.95
LAVEUSES DE VAISSELLE		
GENERAL ELECTRIC SP43, mobile	329.95	259.95
INGLIS JFU70, sous comptoir	439.95	339.95
INGLIS JFP50, mobile	369.95	279.95
KITCHEN-AID, KD12, sous comptoir	439.95	319.95
RCA WHIRLPOOL FU-70, sous comptoir	439.95	339.95
LESSIVEUSES		
KELVINATOR KW30M, 1960, automatique	319.95	249.95
EASY A-18-11 automatique, de luxe 1960	429.95	274.95
FRIGIDAIRE WCIC, 1961	499.95	359.95
GENERAL ELECTRIC TWA-960 1961	499.00	319.95
GENERAL ELECTRIC TWA-953 1960	449.00	289.95
GENERAL ELECTRIC VWA750 1961	399.95	279.95
MAYTAG, 142, automatique, 1960	479.95	DEFI
RCA WHRILPOOL HA90, autom. 1961	479.00	319.95
WESTINGHOUSE L127 automatique	299.95	199.95
WESTINGHOUSE LCB 30 autom. 1961	339.95	254.95
PHILCO, combinée, laveuse-sécheuse, CE704	649.95	479.95
GENERAL ELECTRIC SPG 200, avec pompe	179.00	99.00
INGLIS "Custom" avec pompe	189.95	99.00
BEATTY, 224713, avec pompe	194.50	99.00
WESTINGHOUSE WS avec pompe	189.95	99.00
SECHEUSES AUTOMATIQUES		
KELVINATOR DE50M, 1960	239.95	184.95
BEATTY, 283901, 1960	249.50	149.50
EASY E-18-11 automatique, de luxe 1960	299.95	184.95
FRIGIDAIRE, DCIFC, 1961	379.95	279.95
GENERAL ELECTRIC TDA-930 1961	349.00	229.95
GENERAL ELECTRIC VDA-720 1961	269.95	194.95
RCA WHIRLPOOL HD90 1961	359.00	224.95
WESTINGHOUSE D-127, automatique, 1960	199.95	144.95
WESTINGHOUSE DCB-30 1961	239.95	183.95
MAYTAG, 641, 1960	334.95	DEFI
POELES		
L'ISLET Regent 700, 24" automatique	289.95	159.95
KELVINATOR KRM30SD, autom., 30" 1961, B.B.Q. thermomètre à viande	329.95	229.95
KELVINATOR KRM30S, autom., 30" 1961	229.95	169.95
McCLARY CE 30-85 autom. 30"	349.95	174.95
FRIGIDAIRE RDAG39C60, autom. 30"	339.95	234.95
ADMIRAL RG304, de luxe, 30", autom., B.B.Q.	379.95	189.95
MOFFAT, 30F45W, autom., 30", 1961	274.95	DEFI
MOFFAT, 30F65W, autom., 30", 1961	324.95	DEFI
GENERAL ELECTRIC TJC348 autom. 30"	289.95	209.95
TAPPAN-GURNEY com., gaz-gaz, 40"	459.95	299.95
BELANGER Montclair II 1960, gaz-gaz	494.95	334.95
BELANGER Châtelet 4T 30" autom. 1961	414.95	279.95
WESTINGHOUSE KEA30R autom. 30" rôtisserie 1961	359.95	209.95

PLUS DE 300 MOBILIERS de toutes les meilleures marques EN VENTE A PRIX DE DEFI

Pas de dépôt • Entreposage gratuit

LES AMEUBLEMENTS JEAN GERVAIS
5270, RUE HENRI-JULIEN – CR. 7-4103
1145 EST, MONT-ROYAL – LA. 4-6817

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES OPHTALMIQUES
ALBANY PHILIE, O.D.
Assisté de
B. KEMP, O.D.
Optométristes et opticiens diplômés
BUREAUX
Chez dupuis Frères
3e étage — Victor 2-5151 — local 338

Pour relever le Japon

Des trains à haute vitesse

L'économie du Japon est censée se consolider sensiblement en 1965 grâce à l'ouverture d'un nouveau réseau de chemins de fer électriques ; ces trains coûteront 480 millions de dollars et pourront filer à 105 milles à l'heure.

La nouvelle ligne franchira les 310 milles qui séparent Tokyo, coeur commercial du Japon, et Osaka. Elle se trouvera presque à doubler la grande ligne Tokaido si encombrée qu'on ne peut ajouter à l'horaire un seul train de plus par jour. La gare de Tokyo compte déjà 2,000 trains qui arrivent et repartent chaque jour.

La nouvelle ligne prévoit un nombre minimum d'arrêts. Elle fonctionnera à haute vitesse, de façon ultramoderne. Les vitesses atteindront entre 105 milles et 124 milles à l'heure. On avise aux moyens d'aménager une voie de 310 milles d'une seule venue, et de minimiser le déplacement d'air des trains entrant dans les tunnels. On a déjà mis au point un dispositif qui, remplaçant les signaux en bordure de la voie, donne un avertissement à l'intérieur du train pour adapter automatiquement la vitesse du train.

Le réseau ferroviaire est le principal moyen de transport du Japon. Il transporte environ la moitié de tous les voyageurs et des marchandises, au regard de tous les autres modes de transport commercial. Les chemins de fer du Japon comprennent les réseaux appartenant à l'Etat qui contrôlent environ 12,000 milles des voies ferroviaires du pays, et les réseaux privés qui en contrôlent 5,000 autres milles.

La petite histoire

L'histoire des chemins de fer du Japon est pittoresque, mais nullement exempte de troubles. Du personnel, du matériel et des capitaux anglais ont servi à aménager la première ligne de 18 milles en 1872, soit 47 ans après la mise en service du premier réseau anglais et 42 ans après celle du réseau américain.

L'année suivante, en 1873, les ingénieurs travaillant dans les entreprises ferroviaires comprenaient des représentants de l'Angleterre, des Etats-Unis, de l'Allemagne, de l'Italie, du Portugal et de l'Autriche. Leurs adjoints locaux ressemblaient aux guerriers samurai aux longs cheveux; ils portèrent l'épée jusqu'à ce qu'ils eurent découvert que les épées nuisaient à leurs boussoles et à leurs niveaux aimantés.

De toute façon, les chemins de fer du Japon ont réussi à survivre aux ravages de la guerre sino-japonaise de 1894, à la guerre russo-japonaise de 1905 et à la seconde Grande Guerre.

Ils ont aussi baissé dans l'opinion publique à la suite de deux accidents graves, le déraillement de 1947 qui a tué ou blessé environ 800 personnes, et un incendie qui, survenu en 1951 à Yokohama, a fait périr ou a blessé environ 200 personnes.

A tarif réduit

Ils ont aussi eu du mal à maintenir leur marge de bénéfices, surtout en raison de leur programme désintéressé aux termes duquel environ 64 p. 100 de tous les voyageurs du réseau national sont des ouvriers et des écoliers bénéficiant d'une réduction de 60 à 80 p. 100 dans les prix des billets. Par crainte des répercussions sociales, on a évité la question pendant plus de 10 ans.

Toutefois, malgré le nombre des problèmes, le Japon s'est acquis une réputation mondiale pour ses chemins de fer. Une caractéristique bien connue est leur ponctualité qui s'affirme souvent à la seconde. Une autre en est l'efficacité de leurs ateliers de réparation où les plus vastes travaux peuvent s'accomplir en une seule semaine. Avec le nouveau réseau ferroviaire, commencera une nouvelle ère de progrès pour les chemins de fer japonais.

Fabrication-éclair de l'ouate hydrophile...

Pour faire face aux difficultés de production provoquées par la pénurie de main-d'oeuvre, une fabrique d'objets de pansements de Schaffhouse (Suisse) a mis au point et construit dans ses propres ateliers une série de machines remarquable par l'économie de travail qu'elle représente.

La plus intéressante de ces constructions est une machine qui, prenant le coton à la carte, le travaille jusqu'à la mise en paquet, en emballage zig-zag. Grâce à cette invention, il est possible d'éliminer plusieurs processus de fabrication et d'économiser jusqu'à 60% de main-d'oeuvre par rapport aux méthodes usuelles. La machine permet en outre de réduire les pertes de matière de 80%, tout en travaillant de manière plus hygiénique par l'élimination du travail à la main.

Le procédé, breveté dans tous les pays civilisés, est certainement le plus grand progrès technique accompli depuis l'invention de l'ouate hydrophile. Rappelons que c'est en 1870 que la fabrique en question produisit, la première, de l'ouate hydrophile sur une base industrielle.

MAGASINS UNITED

35 SUPER-VALEURS À PRIX SPÉCIAL!

NYLONS
TOUS DE PREMIERE QUALITE



3 PAIRES POUR 1.88

REG. 67¢

Quantité imposante. Bas unis, sans couture, tous de première qualité. Beau choix de nuances. Pointures 8½ à 11. Val.

VENTE 88¢



PULLOVERS POUR GARÇONS
88¢
Boutons laqués à l'avant, rayures verticales et manches courtes. Couleurs variées. Grandeurs 8-14. Rég. 1.00.



CHANDAILS-T POUR HOMMES
88¢
Cotonnade lavable à motif poivre et sel. Boutons laqués à l'avant. Belle variété dans les grandeurs petites, moyennes et grandes.

A SOLDER! JOUETS
Rég. jusqu'à $1
88¢ Ch.
Motocyclettes en métal mues par friction, gros camions à bascule en poly, ensembles de baignoire et de poupée, téléphones-tirelires, jeux de pistolets, etc. Songez dès maintenant aux anniversaires, aux cadeaux.







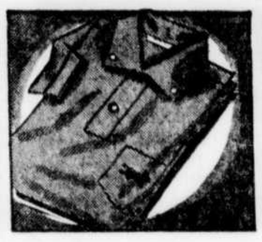
SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES
Rég. 49¢ 2 pour 88¢
Tricot de coton côtelé à coutures renforcies. Camisoles et caleçons, tels qu'illustrés. Grandeurs P. M. G.



DEMI-JUPONS
Rég. 98¢ 88¢
En cellasuède lavable avec élastique à la taille. Blanc, rose, bleu, à garniture de dentelle. Tailles P. M. G. pour dames.



CULOTTES POUR DAMES
Rég. 49¢ 2 pour 88¢
En cellasuède lavable. Choix de couleurs et de motifs. Grandeurs P. M. G.



CHANDAILS-T
Rég. 1.17 88¢
Tricot de coton peigné à fines côtes. Motifs rayés ou losangés. Pour enfants, grandeurs 2-6.



SALOPETTES
Rég. 1.17 88¢
Coton uni ou à rayures multicolores, lavable, et à glissière tout du long devant. Grandeurs 2-6x.



CULOTTES DE PLASTIQUE
Rég. 27¢ 4 pour 88¢
Plastique résistant, demi-transparent. Modèles variés. A prix d'aubaine.



GANTS DE NYLON
Rég. 1.00 88¢ la paire
Nylon lavable de couleurs et de modèles variés. Quelques modèles extensibles dans le groupe.



BAS EXTENSIBLES
Rég. 98¢ 88¢ la paire
Pointures : 8-10½ et 9½-11, pour dames et jeunes filles. Bas pleine longueur en banlon. Beige.



CULOTTES POUR ENFANTS
5 pour 88¢
Beau balbriggan de coton à rayures soie. Confortables et de couleurs variées. Grandeurs 2, 4, 6.



CAMISOLES POUR ENFANTS
Rég. 33¢ 3 pour 88¢
Coton blanc, à tricot côtelé, avec épaules en forme. Grandeurs pour enfants, 2 à 6.



BOUFFANTS POUR DAMES
Rég. 49¢ 2 pour 88¢
Elastique ou bande serrée aux cuisses. Coton blanc d'excellente qualité. Taille élasticisée. Grandeurs P.M.G. pour dames.



CAMISOLES ET CALEÇONS
Rég. 33¢ 3 pour 88¢
Tricot de coton à fines côtes. Caleçons à coutures et panneaux renforcis. Grandeurs 2, 4, 6 pour garçons.



CHAUSSETTES POUR DAMES
Rég. 49¢ 2 prs 88¢
Nylon extensible pour pointures 9 à 11. Blanc, rose, bleu, jaune, etc.



CHAUSSETTES POUR ENFANTS
Rég. 25¢ 4 prs 88¢
Excellente valeur. Blanc, rouge, jaune, etc, en nylon extensible lavable. Pour pointures 4 à 6½.



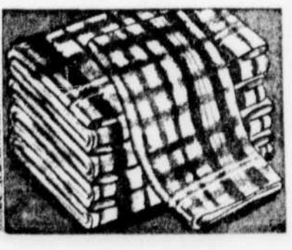
CHAUSSETTES pour LES JEUNES
Rég. 49¢ 2 prs 88¢
Couleurs et motifs variés. Nylon extensible lavable. Bon ajustement pour pointures 8 à 10½.



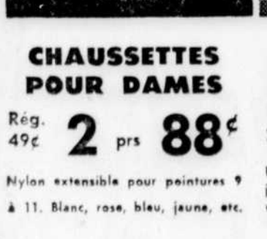
CHAUSSETTES POUR HOMMES
Rég. 98¢ 88¢ pre
Nylon extensible lavable. Variété de motifs et de couleurs. Pour pointures 10 à 13.



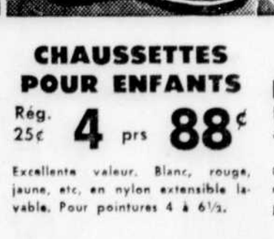
SACS DE SUCRE
Rég. 33¢ 3 pour 88¢
Dimensions 34" x 38". Coton blanchi, de première qualité, pratique pour taies, serviettes, etc.



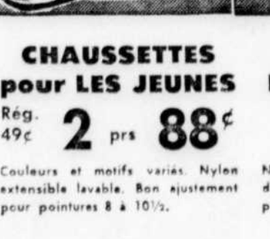
SERVIETTES
Rég. 19¢ 5 pour 88¢
Souple coton terry à rayures multicolores sur fond blanc. Grandeurs 14 x 26 pouces.



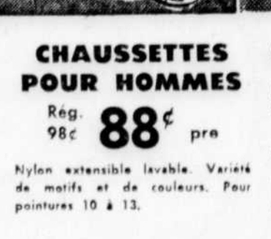
TASSES ET SOUCOUPES
Rég. 29¢ 4 pour 88¢
Choix de modèles et de dessins. Fini superbement glacé. Belle aubaine!



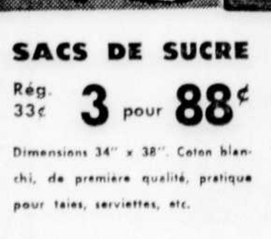
CASSEROLES
Rég. 49¢ 2 pour 88¢
Format suffisant pour cuire un pain. Aussi tôle à biscuits, casserole à muffins à 8 coupes. Bonne fabrication. Bords roulés.



TABLEAUX
Rég. 98¢ 88¢ ch.
Photos encadrées 8" x 10" et reproductions diverses telles que ballerines, scènes pastorales et rustiques. Joli encadrement.



TAIES D'OREILLERS
Rég. 49¢ 2 pour 88¢
Dimensions 42" x 28" avec glissière à une extrémité. Coton blanchi.



DIVERS TAMIS
Rég. $1.08 88¢ ens.
Choix de tamis de 4¾" et 7", en métal. Bonne fabrication, treillis d'acier résistant.



LINGE DE VAISSELLE
6 pour 88¢
Maillé de coton à rayures multicolores. Larges mailles permettant plus de fraîcheur et un séchage plus rapide. Environ 14" carrés.

BLOUSES 88¢ ch.

A un prix d'aubaine que vous ne voudrez pas manquer. Beau choix de modèles, dont 2 seulement sont illustrés. Genre tailleur ou de toilette, etc, dans le lot. Choix de couleurs. Tailles 12 à 20 et 32 à 38.

2 au CHOIX POUR SEULEMENT 88¢



Bols à servir en verre joliment taillé. L'idéal pour cadeaux, showers, etc. — Articles très bien finis, tels qu'illustrés. 7", à 3 pieds; 7¼" de forme ronde; 9" de forme ovale ou gondole. — Belle aubaine.

3795 Notre-Dame O. -- 1809 Mont-Royal E. -- 3845 Ontario E. -- 6565 St-Hubert
4830 Wellington, Verdun – 950 Notre-Dame, Lachine

Aussi en vente à nos
CENTRES D'ACHATS DE DORVAL, ST-MARTIN ET VILLE JACQUES-CARTIER

• ST-HYACINTHE • ST-JEAN • VALLEYFIELD • DRUMMONDVILLE • GRANBY • SHERBROOKE • JOLIETTE • SHAWINIGAN • SOREL • RIMOUSKI • QUEBEC • CHARLESBOURG • JONQUIERE • CHICOUTIMI • OTTAWA, ONT. • ST. JOHN, N-B.

Adhésion du Canada ratifiée aux Communes

L'OCDE, un moyen de renforcer l'OTAN faiblissante ?

De notre édition finale d'hier
par **Amédée GAUDREAULT**

OTTAWA. — La Chambre des communes a donné son approbation unanime, hier soir, à une résolution présentée par le premier ministre Diefenbaker en vue de ratifier l'adhésion du Canada à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Ce qui donnera à notre pays une voix plus autorisée que dans l'OECE, que l'OCDE remplacera en octobre et où nous n'avions qu'un rôle d'observateur, alors que l'anxiété augmente au sujet des répercussions que pourront avoir au Canada les alliances économiques des 6 et des 7, en Europe.

Les craintes seront encore plus grandes si le Marché Commun et la Zone de libre-échange européenne dont fait partie la Grande-Bretagne, décident de se fusionner, ce qui pourrait porter un dur coup à nos exportations agricoles.

Le premier ministre Diefenbaker a déclaré que cet accord est l'un des plus importants que le Parlement ait été appelé à ratifier ces dernières années, ajoutant que le président Kennedy, qu'il a rencontré il y a quelques jours, partage son avis sur la portée de cette entente.

M. Diefenbaker a aussi déclaré qu'il espère que d'autres pays de l'Europe se joindront aux "20" et il a noté que la nouvelle entente permettra sans doute à des pays d'Europe, que l'OECE a aidés à se relever, de faire un plus grand effort à l'endroit des pays économiquement faibles.

M. Pearson a ajouté que l'isolationnisme, le protectionnisme et le nationalisme économique (que paraît favoriser le gouvernement actuel, a-t-il dit) ont prouvé leur faiblesse en 1930. Quant à une intégration économique accrue avec les Etats-Unis, elle augmenterait une anxiété déjà considérable, relativement à nos relations économiques avec nos voisins du sud, avec lesquels il vaut mieux commercer le plus possible, mais dans un contexte atlantique.

Le leader de l'opposition a aussi reproché MM. Diefenbaker et Fleming de n'avoir pas fait connaître la politique du gouvernement devant les problèmes que posent les blocs économiques des 6 et des 7.

Le débat d'hier a aussi clairement laissé percer le peu de satisfaction que l'OTAN a apporté, ces derniers temps, dans le domaine économique, que M. Diefenbaker a mentionné spécifiquement, avant de déclarer, dans une allusion générale dont on s'interroge sur la portée :

"Il y a aujourd'hui des signes, comme il y en a eu ces dernières années, d'un affaiblissement de l'Alliance de l'Atlantique". Il a ajouté que les pays de l'OTAN ne doivent pas permettre une telle chose, qui ne peut qu'inévitablement mener "au danger d'une attaque et diminuer la certitude de survie" chez les peuples alliés.

L'inquiétude de M. Pearson a principalement porté sur le secteur de la collaboration économique.

Le premier ministre Diefenbaker a déclaré que la participation du Canada à l'OCDE ne modifie en rien le rôle économique de l'OTAN. Il a aussi noté que l'OCDE, à laquelle M. Argue a trouvé un caractère uniquement consultatif, donc d'une efficacité incertaine, a pour but d'assurer de meilleures relations économiques entre les 20 pays concernés et d'en faire profiter un plus grand nombre de nations, et pourra sûrement réduire ainsi le danger de guerre, puisque l'histoire nous révèle que les difficultés économiques ont souvent été à l'origine de conflits internationaux. A ce propos, il a rappelé que l'OECE a accompli une tâche magnifique en Europe, notamment en permettant une collaboration efficace entre des pays qui furent des ennemis séculaires comme la France et l'Allemagne.

A propos du rôle économique de l'OTAN (article 2), M. Diefenbaker a déclaré que... "Les pays de l'OTAN ont failli dans ce domaine de la collaboration économique, y laissant un vaste champ d'action." Il faut souhaiter, a continué le premier ministre, que l'OCDE va "réaliser, dans l'ensemble, les espoirs des pays de l'OTAN dans ce domaine".

M. Pearson, pour sa part, a dit qu'il ne faut rien faire qui puisse affaiblir l'alliance militaire défensive que constitue l'OTAN. Il faut au contraire viser à la renforcer.

Mais il a ajouté qu'il se peut que les événements permettent à l'OCDE de remplacer l'OTAN sur le plan économique et de jouer le rôle que l'article 2 de l'Alliance de l'Atlantique recherchait, mais dont "la réalisation a toujours été difficile".

Aux Etats-Unis, M. Dillon est allé jusqu'à prédire que l'OCDE accomplira une bonne partie de la tâche, sinon toute celle-ci, qui avait d'abord été dévolue à l'OTAN sur le plan économique. Et M. Pearson, après cela, d'accepter comme M. Diefenbaker un certain compromis en la matière, disant : "Je ne crois pas, cependant, qu'il faille trop nous en faire au sujet de cette possibilité, du moment que cela ne nuit pas aux autres fonctions (principalement de défense, sans doute) de l'OTAN".

"On trouve d'ailleurs dans l'OCDE des pays dont l'absence de l'OTAN a compliqué les entreprises économiques de cette Alliance".

M. Pearson a été celui qui a exprimé les craintes les plus vives à propos des bouleversements que pourraient entraîner, surtout pour nos marchés agricoles, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, à la faveur d'une fusion des 6 et des 7.

Pour relever le défit des annees '60

M. Diefenbaker et M. Pearson ont souligné le succès de l'OECE pour le relèvement de l'Europe et ont souhaité que l'OCDE connaisse une pareille réussite. Le chef du gouvernement a vu dans l'OCDE l'organisme qui permettra peut-être au monde libre de relever le défi que lui poseront les problèmes de la présente décennie.

Pour sa part, le leader libéral a déclaré que son idée d'une Alliance économique de l'Atlantique, dont s'est moqué M. Hees récemment à Montréal, a l'appui de leaders tels que MM. Adlai Stevenson, le gouverneur Rockefeller, le ministre du commerce Erhard, d'Allemagne. Il rappelle que ce dernier a dit qu'il n'est pas question, dans ce domaine, "de rechercher des solutions techniques, mais un désir politique".

Notant que l'OCDE ne doit pas entrer en conflit avec le GATT, M. Pearson a prédit que les prochaines négociations au sein du GATT, à Genève, vont démontrer la nécessité d'une approche nouvelle, celle de la formule atlantique. Il a dit attendre beaucoup de la nouvelle administration Kennedy pour trouver des formules dynamiques et il a reproché au gouvernement conservateur canadien de ne rien dire de ce qu'il entend faire devant les problèmes que posent les nouveaux blocs économiques européens.

Consultations essentielles

M. Diefenbaker a dit qu'il est d'une extrême importance que les nations de l'OCDE, qui comprennent tous les pays européens à l'est du rideau de fer sauf la Finlande, en plus des Etats-Unis et du Canada, maintiennent des consultations étroites sur tous les problèmes économiques et monétaires qui les concernent mutuellement.

M. Argue et M. Paul Martin ont proposé qu'une assemblée consultative comprenant des parlementaires soit créée au sein de l'OCDE, un peu comme l'OTAN a son association parlementaire.

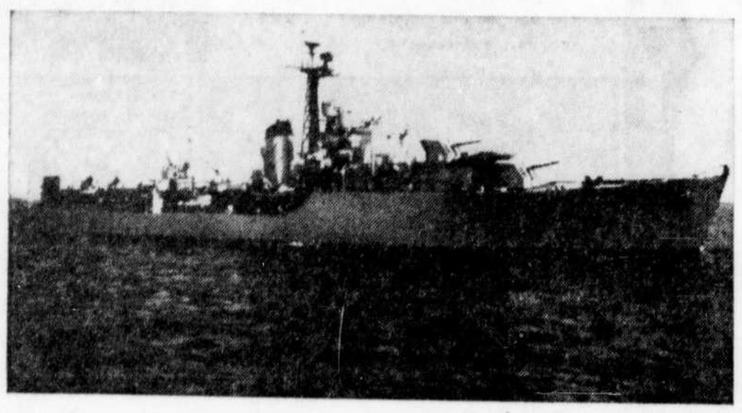
M. Diefenbaker, de son côté, a loué le travail accompli par M. Fleming, ministre des Finances, qui a représenté notre pays à trois reprises à Paris depuis un an, en vue de la création de l'OCDE et qui a signé l'accord au nom du Canada, le 12 décembre dernier.

M. Diefenbaker attache une importance particulière au comité de l'OCDE qui s'occupera des questions agricoles et de la nourriture en général.

Le premier ministre a aussi dit que l'OCDE n'entrera pas en conflit avec les organismes spécialisés de l'ONU, tandis que M. Fleming a assuré que cela ne modifiera pas le plan de Colombo et n'augmentera pas la part de l'aide canadienne aux pays étrangers.

On verra aussi à aider, au sein de l'OCDE, les pays membres aux ressources insuffisantes, notamment la Grèce et la Turquie. Même si personne n'en a parlé en Chambre du côté ministériel, on prévoit que les efforts supplémentaires viendront de pays européens maintenant prospères, comme l'Allemagne.

M. Pearson a enfin déclaré que son idée d'une alliance économique de l'Atlantique ferait disparaître le danger de barrières tarifaires autour du Marché commun européen.



RAPPELE D'URGENCE — Le destroyeur canadien HMCS "Sioux" a quitté d'urgence son mouillage d'Halifax, mardi soir. La Marine a déclaré que pareille décision n'est pas "anormale", sans donner d'autres précisions. On croit savoir cependant que le départ s'est fait sur la demande de pêcheurs qui se sont plaints que des chalutiers de "nations étrangères" leur nuisaient au large des côtes canadiennes. On croit que le "Sioux" patrouillera les eaux de pêche pendant quelque temps.

Boursiers du Conseil des arts

De notre édition finale d'hier

OTTAWA (DNC) — Quatre Montréalais et deux Québecois figurent à la liste des boursiers qu'a publié hier le Conseil des Arts du Canada.

Il s'agit de Mlle Andrée Desautels, professeur d'histoire de la musique à l'Université de Montréal et au Conservatoire d'Art dramatique ; de M. Gaston Allaire, organiste, de M. Jean Lemoyne, écrivain, et de M. Jacques Henripin, professeur à la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal — tous de Montréal.

Les deux Québecois sont M. l'abbé Emile Bégin, professeur de littérature canadienne-française à la faculté des Lettres de l'université Laval, et de M. Louis Marceau, professeur de droit, à la même université.

Chacun d'eux se mérite une bourse spéciale de recherche d'une valeur moyenne de $4,500 ($4,000 pour les célibataires). Cette somme peut être utilisée au Canada ou à l'étranger, pour la durée d'une année ou moins.

Les bourses spéciales de recherche sont destinées à des universitaires érudits pour leur permettre de se consacrer entièrement à la recherche, à l'étude et à la rédaction de leurs textes.

Dans presque tous les cas, les candidats heureux reçoivent aussi de leurs employeurs un traitement approprié. Le conseil a reçu 49 demandes de cette catégorie. Comme par le passé, les boursiers furent choisis par le conseil, avec la collaboration du Conseil canadien de recherches sur les humanités et celle du Conseil de recherches en sciences sociales.

Pour permettre à un plus grand nombre de jeunes et de moins jeunes universitaires de bénéficier de ces bourses, une division fut créée cette année entre les bourses d'études post-doctorales et les bourses spéciales de recherche.

Ces dernières sont à l'intention des universitaires dont la réputation est solidement établie. Les bourses d'études post-doctorales sont destinées à des universitaires dont l'expérience professionnelle est moindre. Les noms de leurs gagnants seront annoncés plus tard.

Liste des boursiers

Humanités :

Gaston G. Allaire, boîte postale 5, Danville, P.Q., — organiste à Montréal.

L'abbé Emile Bégin, séminaire de Québec, Québec 4, P.Q., — professeur de littérature canadienne-française à la faculté des Lettres de l'université Laval.

Andrée Desautels, 5718, rue Deom, Montréal 8, P.Q., —

Voir BOURSIERS en page 53

elite interiors

MOBILIER SCANDINAVE

ÉPARGNEZ $100.00

SALLE A MANGER en Teck de Bangkok, 6 morceaux

(quantité limitée)



ÉPARGNES SENSATIONNELLES ! — L'ensemble comprend: BUFFET de 60" avec 2 portes coulissantes, tiroir et rayons ajustables; TABLE 54" x 36", s'ouvrant jusqu'à 96"; 4 CHAISES avec sièges rembourrés dans un choix de 18 couleurs. Rég. $399.00 ! Spécial 298.50

TERMES BUDGETAIRES SI DESIRE

Voyez notre collection complète de mobiliers de salon, salle à manger et de chambre à coucher; aussi bien que nos meubles de boudoir et de fantaisie ... tous à prix abordables !

OUVERT TOUS LES JOURS DE 10 A.M. A 6 P.M.
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.
SAMEDI DE 10 A.M. A 5 P.M.

5427, boul. ST-LAURENT — CR. 1-5358

GRATUIT !

UN PAQUET DU NOUVEAU MÉLANGE À GÂTEAU

PRESTO

QUAND VOUS EN ACHETEZ UN AU PRIX COURANT



OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

Profitez de cette offre pour essayer les deux variétés: Blanc, léger, velouté, savoureux; Chocolat, riche, suave, délicieux. De plus, les mélanges Presto sont économiques: l'enveloppe en plastique coûte moins cher et vous bénéficiez des économies réalisées; les mélanges sont complets — vous n'y ajoutez pas d'oeufs, ce qui représente une autre économie.

PRÉSENTEZ CE COUPON À VOTRE ÉPICIER

Bon pour un paquet de mélange Presto gratuit quand vous en achetez un au prix courant. Ce coupon n'est valable que s'il porte votre nom. Cette offre est limitée à un seul paquet gratuit par client(e), et expire le 15 mars 1961.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. .....

M. l'Epicier: BRODIE & HARVIE LTÉE vous remboursera ce coupon de 19¢, plus 2¢ pour votre coopération, en autant que vous et le client vous serez conformés aux conditions de l'offre.

No. 113096



Élégance et dernier cri

Un élégant ensemble (strolleur) de 3 pièces, en nouveau drap léger Mergino importé, (90% worsted et 10% soie). La doublure de la jaquette est de la même soie, foulard imprimée champignon que la blouse longue. Cet ensemble est le tout dernier cri de la mode. Noir, marine, brun castor et gris. Tailles 8 à 16. $175

Notre collection printanière de manteaux, costumes et robes est maintenant arrivée.

PARADE DE MODES
JEUDI 9 MARS, 8.30 P.M.
au grand Salon de l'Hôtel Reine Elizabeth
Artiste invité J.-P. MASSON
Billets $1.25, en vente au Salon Juliette

Salon Juliette
5141, ST-DENIS CR. 9-7231

QUAND SURVIENT UNE PANNE D'ÉLECTRICITÉ

Une génératrice auxiliaire intervient automatiquement



C'est la

GÉNÉRATRICE ÉLECTRIQUE FAIRBANKS-MORSE

Installation facile - Fonctionnement Économique

Les pannes d'électricité arrivent sans avertissements. Elles peuvent causer des ravages énormes et même des pertes de vie quand le pouvoir n'est pas disponible pour l'éclairage, le chauffage, les systèmes d'alarme et de communication ou pour actionner les appareils électriques.

Les génératrices d'urgence FAIRBANKS-MORSE aident à supprimer ces ennuis. Elles se mettent au travail automatiquement dès qu'une panne survient. Elles produisent l'énergie en rapport avec vos besoins. Toutes les génératrices sont d'une grande robustesse et construites pour donner un rendement de toute sécurité durant des années.

Ne remettez pas cette protection à plus tard — votre représentant Fairbanks-Morse se fera un plaisir de vous donner tous les détails.

TÉLÉPHONEZ THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO. LIMITED
980, rue St-Antoine UN. 1-9011

Publié par le Conseil d'expansion économique

Un livre dynamique: "Prise de conscience économique"

Le Front Universitaire de l'Université de Montréal a lancé, hier midi, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans le grand salon du Centre social, un ouvrage documenté et stimulant publié par le Conseil d'Expansion Economique sous le titre : "Prise de conscience économique".

M. François-Albert Angers, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, a fait à cette occasion une brève conférence sur la restauration économique du Canada français.

Rompant avec les jérémédiades traditionnelles, le nouvel ouvrage donne un aperçu dynamique de la situation économique des Canadiens français. A sa lecture, ceux-ci pourront éprouver quelque fierté de ce qu'ils ont déjà fait et se persuader qu'ils peuvent encore faire bien davantage "en s'occupant de leurs affaires".

Il s'agit d'une oeuvre où se trouvent réunies des études des plus éminents professeurs d'économie politique et de sciences commerciales de nos trois universités canadiennes-françaises, ainsi que de plusieurs autres personnalités du Canada français attentives à l'évolution de leur milieu : M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des HEC, le R. F. Clément Locquell, doyen de la faculté de Commerce de Sherbrooke, MM. François-Albert Angers et Roland Parenteau, professeurs de l'Ecole des HEC, le R. P. Arès, S.J., etc.

Etaient présents, hier midi, au lancement du livre : Me F.-Eugène Therrien, C.R., président du Conseil d'Expansion Economique, le Lt-Col. Sarto Marchand, 1er vice-président, M. Bernard Tessier, secrétaire exécutif, M. Jean Rochon, président de l'AGEUM, et M. François Lefebvre, président du Front Universitaire de l'U. de M.

La guerre tue moins que les accidents...

GENEVE, (AFP) — Les accidents de tous ordres sont plus meutriers que la guerre et que les maladies infectueuses constate l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son bulletin "Santé du monde" publié à Genève.

Le directeur général de l'organisation, le Dr M. G. Candau, relève notamment que les accidents causent plus de décès que toute maladie, à l'exception du cancer et des affections cardio-vasculaires.

Selon la publication de l'OMS, les accidents qui entraînent le plus souvent la mort sont dans l'ordre de leur importance: ceux dus aux véhicules à moteur (36 p. 100), les chutes (22 p. 100), les noyades (8.6 p. 100), le feu (4.6 p. 100), le poison et les armes à feu (5.3 p. 100).

Les accidents de la route, note l'OMS, provoquent chaque jour la mort de mille personnes dans le monde.

OUVERT LE SOIR ! La plupart des marchés Steinberg sur l'île de Montréal et les régions avoisinantes, sont

OUVERTS le JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. ou 9 h. 30 p.m.

Adressez-vous au gérant de votre marché Steinberg

3 A propos de viandes... Steinberg's étapes pour un poulet vraiment exquis!

POULET AU FOUR ! Article No 13

(1) Placer le poulet dépecé d'avance dans un poêlon à griller ou sur une feuille d'aluminium.

(2) DANS LE FOUR ! Assaisonner-le de sel et de poivre et placer-le dans le four à 350°.

(3) ENDUIRE, RETOURNER, SERVIR ! Après 20 minutes de cuisson, enduire le poulet de beurre ou d'huile végétale, faire cuire encore pendant 20 minutes, retourner et faire brunir pendant 10 minutes, puis servir.

ET VOILA ! En 50 minutes, vous pouvez déguster un poulet dodu, savoureux, croustillant, à chair tendre ! Essayez cette recette ce soir !



ROTI de COTES ROULE LA LB 99¢
De choix, désossé, boeuf "Canada de choix"

SAUCISSES FRAICHES LA LB 49¢
Pur porc, variété à déjeuner

BOEUF MARINE DESOSSE, MAIGRE LA LB 59¢
De Steinberg

FESSES de JAMBON
PRET A MANGER, FUME, DECOUENNE
DEGRAISSE ! (Entier ou moitié) LA LB. 63¢ 69¢ PLUS POUR VOTRE ARGENT !

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 4 mars, 1961 chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île Jésus, à Rosemère, sur l'île-Perrot, la Rive Sud et à St-Jean.

Mémo DE LA VENTE À UN DOLLAR
Assurez-vous de faire provision d'articles d'épicerie pendant la vente à un dollar !

POULETS à frire
FRAIS, PRETS A CUIRE, CATEGORIE 'A'
ENTIEREMENT NETTOYES !
(POIDS MOYEN 2 à 3 LB) LA LB 35¢

POULET dans le PANIER LA LIVRE VOTRE POUR 39¢
Frais, dépecé d'avance, de catégorie "A"

CUISSES ou POITRINES de POULET 59¢ LA LIVRE
Frais, dépecé d'avance, de catégorie "A"

AGRUMES FRAIS DE QUALITE CONTROLEE !

TOMATES FRAICHES LA LB 19¢
Muries à point, importées no 1

ORANGES de JAFFA 5 LIVRES POUR 59¢
Sans pépins juteuses, d'Israël ensoleillé !

Partageons avec la Fédération

LES PRIX DES DENREES SONT SUJETS A FLUCTUER

Marques Renommées



Rend le linge doux et souple !
RINÇAGE à LESSIVE FLEECY
Rend le linge plus facile à plier et à repasser !
Bouteille 32 oz. pour seul. 43¢
Instructions faciles sur la bouteille !



Gratis à l'intérieur !
8 timbres du monde entier ... valeur 20¢
LIPTON SACS de THE
60 AU PAQUET 79¢
Vivifiant et satisfaisant !

MELASSE A L'ANCIENNE
Extra de fantaisie
GRANDMA
Première qualité



Elément essentiel de votre cuisine !
4 CARTONS 40 OZ. $1.00
Mélasse nutritive, douce, brun doré !



Votre choix de 3 jolies teintes pastelles, en rose, bleu et jaune !
BALLET PAPIER HYGIENIQUE
2 ROUL. AU PQT. 25¢
Soyeux, solide, en paquet jumelé !



Une céréale on ne peut plus exquise...
GRUAU INSTANTANE marque OGILVIE
BOITE DE 44 oz. VOTRE POUR 39¢
Voyez les règlements du concours de la coupe Stanley sur la boîte !

10¢ DE MOINS !
HUILE PURE MONARCH ...VEGETALE !
BOUTEILLE 16 OZ. 25¢
(PRIX ORD. DE 35¢)



Pour les fritures, la cuisson et les salades !
Steinberg's LIMITEE

MARCHANDS : Zenith

ALWIN'S
1926 Ste-Catherine O
WE. 7-3547
6177 Sherbrooke O.
HU. 9-8444

P. V. A.
ASPECK RADIO
1671 OUEST, RUE STE-CATHERINE
WE. 5-2436

Beaucourt
1018 ST. CATHERINE E.
VI. 9-3737

Beaulieu & Gladu
INC.
4589 Ste-Catherine E.
CL. 5-7787

BRISEBOIS & ROUSSE
1490 Ste-Catherine E.
LA. 6-7717

OMER DESERRES
1406 rue ST-DENIS
AV. 8-0251

J.-O. DESJARDINS
12265, BOUL. REED
Cartierville
FE. 4-6610

CLAUDE FORTIN
TV — RADIOS — DISQUES
2550 est, rue BEAUBIEN
RA. 2-2468

Legault
9341, boul. LAJEUNESSE
DU. 1-4201

RADIO LORENZ
251 STE-CATHERINE O.
VI. 5-5608

AMEUBLEMENT MAJOR
CENTRE D'ACHATS MAJOR
St-Eustache-sur-le-Lac
NA. 7-4533
GR. 3-7330

MITCHELL'S ELECTRIC
1271, av. GREENE
Westmount WE. 5-3533

J.-A. St-Amour
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — CR. 4-8341

LA CIE TURCOT
LIMITEE
1459 est, rue Mont-Royal
LA. 6-2811

NOUVEAU! RÉCEPTIONS IMPECCABLES
Dans n'importe quelle zone d'émission — même dans les secteurs défavorables, métropolitains ou marginaux — vous recevrez les images avec une netteté inconnue jusqu'ici, grâce au nouveau SYNTONISATEUR À TOURELLE GOLD VIDEO GUARD
Fruit d'une technique très poussée, il est d'une sensibilité absolument extraordinaire.

NOUVEAU! PERFORMANCE "COUPE-FRAIS"
Le châssis Zenith "Coupe-Frais" occasionne moins de frais et est d'un fonctionnement plus sûr — parce que fait à la main. Tous les circuits sont montés et soudés à la main, seules des pièces de premier choix sont utilisées pour assurer un long fonctionnement sans défaillance.

TOUT NOUVEAU POUR 1961
23" ZENITH EN MODÈLE CONSOLE
23" en diagonale avec une image rectangulaire de 280 pouces carrés



Modèle console moderne du type "Lo-Boy"
Barlow — Modèle G2756 SEULEMENT $449.50*
Attrayante ébénisterie moderne du style "lo-boy" avec fini de couleur grain de Noyer. Un peu plus cher en couleur grain de Chêne Clair.

Perfectionnements de Qualité Zenith
Lampe-écran Sunshine. Transformateur de Puissance à Refroidissement par Ailettes. Cadran Spotlite. Amplificateur MF à 3 Étages. Glace de Protection Cinélens. Contrôle Pull-push marche-arrêt. Correcteur de Tonalité.

Réglez Votre TV de Votre Fauteuil avec SPACE COMMAND LE TÉLÉRÉGLAGE

équipant LES NOUVEAUX 23" ZENITH TV DE TABLE
23" en diagonale avec une image rectangulaire de 280 pouces carrés.



APPUYEZ SUR UN BOUTON pour la mise en marche, l'arrêt, le changement des canaux ... ajustement du volume.

Ontario Modèle G3310
Réglage par "Space Command 300". Beau coffret svelte de couleur grain de Noyer.
SEULEMENT $439.95*

ZENITH La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.
ZENITH RADIO CORPORATION OF CANADA LIMITED

Zenith Radio Corporation of Canada Ltd., 1470 The Queensway, Toronto 18, Ontario. La Royauté de la télévision, des appareils à haute fidélité stéréophonique, des tourne-disques, radios et des appareils acoustiques. *Prix de vente suggéré. Les prix et les caractéristiques sont modifiables sans préavis.

Voyez les appareils de Qualité Zenith chez le dépositaire Zenith le plus proche

● 2371 o., N.-DAME

WE. 3-7395
DELPHIS PEPIN
gérant



SUPERBE
DIVAN CONVERTIBLE

Recouvert de nylon lavable et caoutchouté dans un choix de couleurs. Coussins en caoutchouc-mousse. Se transforme facilement en un confortable lit avec matelas à ressorts de bonne qualité.

SPECIAL **$129**

● 6014, boul. MONK

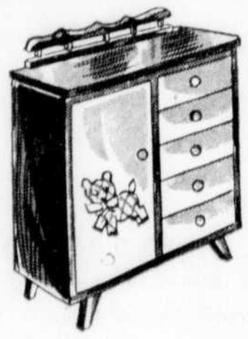
PO. 6-8553
BRUNO FILIATRAULT
gérant



LIT D'ENFANT

Lit d'enfant 30" x 54". Fabrication robuste d'érable choisi. Barre de dentition sur côtés. Sommier ajustable. Stabilisateur avec ferrements chromés. Couleurs: érable rouge et ivoire, taupe et blanc crème. Pesanteur 70 livres.

SPECIAL **49.95**



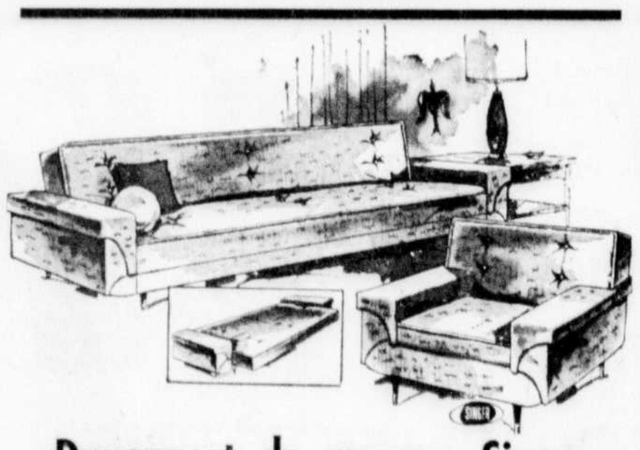
GARDE-ROBES
POUR ENFANTS

Garde-robes hauteur 40", profondeur 17", largeur 36". Construction robuste d'érable choisi. Poignées et décorations cuivrées. Couleurs disponibles: érable rouge et ivoire, taupe et blanc crème seulement. Pesanteur: 80 livres.

SPECIAL **49.95**

● 5035, av. VERDUN

PO. 6-2323
BENOIT TALBOT
gérant



Davenport de marque Singer

Le dossier se renverse pour former un lit double très confortable. Compartiment à literie dissimulé dans la base.

Le prix est tout à fait raisonnable et la qualité répond aux spécifications les plus rigides de ce fabricant reconnu en matière de mobilier transformable. Principales caractéristiques: armature de véritable bois dur séché au four, davenport et fauteuil assorti en MOUSSE Restonair. Présentation soignée et recouvrement haute qualité. Reps durable dans les coloris les plus en vogue. Enfin, soit pour le jour, soit pour la nuit, le confort est incomparable!

SPECIAL **139.95**

LIVRAISON GRATUITE

EN TOUT TEMPS SANS EGARD A NOS PRIX DE VENTE

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR

AUX 7 MAGASINS GAGNON Frères

MEUBLES

Toujours l'endroit IDÉAL pour L'ACHAT de MEUBLES!

Ouest — Nord — Sud — Est

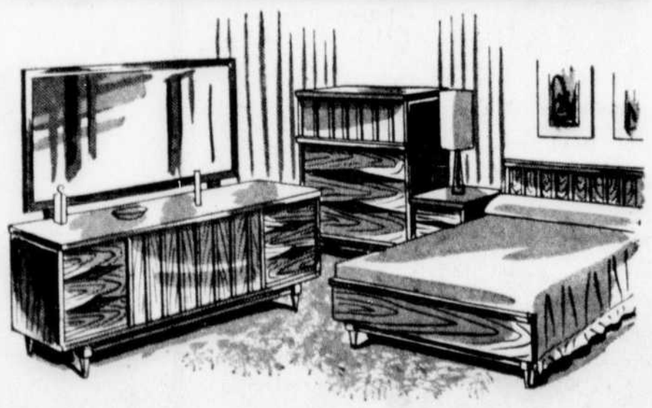
7 magasins

Pourquoi PARCOURIR DES MILLES?...
Quand NOUS POUVONS MIEUX VOUS SERVIR AUX 4 COINS DE LA VILLE

AU PLUS BAS PRIX

● 3690 est, ONTARIO

LA. 6-2845
HERVE CROZE
gérant



Luxueux mobilier de chambre

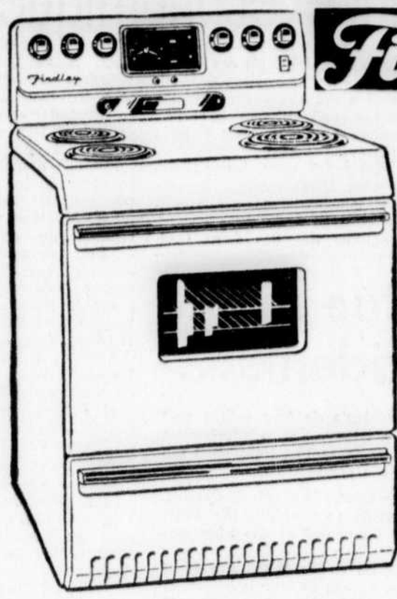
Nouveau modèle aux lignes modernes. Construction à l'épreuve de la poussière. Noyer suédois fini satin. Peut s'obtenir aussi avec lit à tête-bibliothèque.

VALEUR INCOMPARABLE TEL QU'ILLUSTRE
3 MORCEAUX SPECIAL **$349**

● 8 est, BEAUBIEN

CR. 7-4113
GABRIEL PILON
gérant

POELE ELECTRIQUE 30"



Findlay

MODELE R 30-4
Entièrement automatique

Four ultra-spacieux de 24", avec chronomètre de contrôle automatique simplifié qui règle la cuisson de vos aliments pendant votre absence. Les commutateurs rotatifs à 7 allures de chauffe des éléments de surface assurent exactement la chaleur voulue. La fenêtre et la lampe du four vous permettent de vérifier les progrès de la cuisson sans avoir à ouvrir la porte.

Au prix économique de **$179**

● 913 est, BEAUBIEN

CR. 7-4149
IRENEE PILON
gérant

ECONOMISEZ SUR CES LITS SUPERPOSES '660'



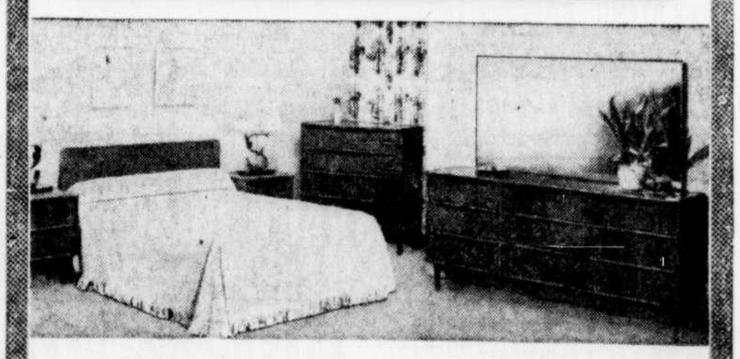
Ensemble junior tout indiqué pour la famille qui grandit. Echelle, garde-fou, 2 sommiers à mailles et 2 matelas à ressorts inclus. Fini érable.

Peuvent servir comme lits simples selon votre désir

SPECIAL L'ENSEMBLE **59.95**

● 1214 est MT-ROYAL

LA. 3-2169
CLAUDE CHARTRE
gérant



Magnifique mobilier de chambre

De style scandinave, comprenant bureau triple de 72" avec miroir de verre repoli, commode et lit ordinaire.

Valeur rég. $299
SPECIAL 3 MORCEAUX **$239**

PLAN DE FINANCE

AMICAL ET EXCLUSIF – SANS INTERMEDIAIRES
TRANSIGEZ SEULEMENT avec GAGNON FRERES

JUSQU'À 36 MOIS pour PAYER

CAHIER No 4 — 77e ANNEE — No 117

NOUVELLES DE SPORT

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 2 MARS 1961

NOUVELLES DE FINANCE

PAGES 51-68

L'autonomie provinciale ne doit pas signifier isolement

-- M. Paul Gérin-Lajoie

par Jacques Monnier

QUEBEC. — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, qui a représenté la province aux conférences d'octobre et de janvier derniers sur le problème de la constitution, a exposé hier après-midi très nettement l'attitude du gouvernement libéral devant la question des modifications à apporter à l'acte de l'Amérique britannique du nord.

Les autorités provinciales actuelles sont catégoriques : aucun changement ne doit se faire sans que le parlement du Québec ne soit consulté et donne son approbation . . .

Cette procédure devrait être prévue par une clause insérée dans la constitution elle-même . . .

QUEBEC. (PCf) — Il a été question, hier à l'Assemblée législative, d'un projet relatif à l'établissement d'une école canadienne-française qui aurait un rayonnement international.

L'institution se spécialiserait dans l'entrainement des employés des services civils.

Des sources d'information dignes de foi ont précisé que le gouvernement du Québec comptait sur l'aide des autorités fédérales et du secrétariat d'Etat américain pour administrer cette nouvelle institution.

Les élèves de cette école pourraient être en mesure d'exercer leurs activités dans les pays francophones de l'Afrique.

On rapporte qu'un grand nombre de personnalités internationales seraient intéressées à se procurer les services d'administrateurs canadiens-français.

Plusieurs observateurs estiment que l'institution, si elle est fondée, aura ses locaux dans l'une des facultés de l'Université de Montréal.

Les chefs du Congo ont déjà sollicité les services de 500 éducateurs du Québec. La province n'a pu fournir qu'une dizaine d'instituteurs.

Par la suite, le député de Vaudreuil-Soulanges a fait une mise au point à propos de l'autonomie provinciale.

"Elle est chère au Québec tout entier, a-t-il dit, mais autonomie provinciale ne doit pas signifier isolement. Si elle consiste en la préservation du caractère particulier du Québec, il faut qu'elle permette également le rayonnement de la province à l'extérieur de ses frontières.

"Cela veut dire coopération avec les autres provinces comme avec les autres pays qui ont, eux aussi, leurs marques distinctives . . ."

Lorsque M. Gérin-Lajoie a formulé ces remarques, le débat roulait sur le bill no 20, visant à créer un ministère des Affaires fédérales-provinciales.

Depuis la veille, l'opposition s'attaquait à l'article 3 du projet de loi en affirmant qu'il laisse trop de latitude au membre du cabinet à qui l'on confiera le nouveau portefeuille.

Par esprit de conciliation, et donnant suite à une suggestion des porte-parole de l'Union nationale, M. Jean Lesage a proposé d'ajouter à la clause quelques mots stipulant que le ministre ne pourra conclure d'entente avec Ottawa ou avec une province sans l'autorisation du gouvernement de Québec.

Alors l'opposition, par la bouche de son chef, a proclamé que ce n'était pas suffisant et que, si un accord intervient touchant à certains aspects de l'autonomie provinciale, il devrait être soumis à l'approbation des Chambres.

"Dans tous les pays, affirme le député de Chicoutimi, il en est ainsi ; les traités doivent être ratifiés par le parlement."

Le premier ministre répond que ce n'est pas le cas chez les peuples de tradition britannique. A Ottawa, les autorités fédérales décident, elles-mêmes, si une entente internationale est assez importante pour être soumise aux législateurs. Cette éventualité survient d'ailleurs très rarement.

Le chef du gouvernement note qu'il y a des distinctions à faire. Il existe toute une gamme d'accords possibles, depuis celui qui a un caractère purement administratif jusqu'à celui qui met en jeu de grands principes comme l'autonomie provinciale.

D'après le député de Québec-Ouest, il appartient au cabinet de prendre ses responsabilités et de décider, par exemple, à quel moment l'approbation des Chambres doit être réclamée pour telle entente ou si telle autre entente doit être simplement approuvée, d'une façon indirecte, lors du vote des crédits.

— "Toute une série de situations s'offre. Il faut laisser au gouvernement l'initiative. S'il commet des erreurs, il sera voué à l'opprobe . . ." dit M. Lesage.

M. Talbot a finalement proposé un amendement afin que "les attributions du ministre des Affaires fédérales-provinciales se limitent au maintien d'un service d'archives et d'information pour renseigner l'Assemblée législative et pour que ce ministre ne puisse prendre, sans le consentement du cabinet et du parlement, une décision ayant des conséquences pour l'autonomie provinciale. M. Daniel Johnson, député de Bagot, avertit la Chambre basse : le groupe de l'Union nationale votera contre le bill no 20 si l'amendement n'est pas adopté.

Or, le texte est rejeté par 44 voix contre 28.

Alors, M. Jean-Jacques Bertrand, porte-parole U.N. de Missisquoi, présente une motion pour que le projet de loi soit renvoyé au comité plénier afin de le modifier et d'obliger le ministre des Affaires fédérales-provinciales à soumettre un rapport, à l'Assemblée législative, pendant les dix premiers jours de chaque session, sur tout ce dont il aura été saisi au cours de l'année précédente.

Il était 6 h. du soir : le débat a alors pris fin et se continuera aujourd'hui.

Un projet qui donnerait $1,000,000 de plus par an

Le gouvernement de la province estime que le Québec encaissera $1,000,000 de plus ou davantage par année en cas de réalisation du projet de faire payer aux entreprises d'Etat fédérales, la taxe provinciale sur les ventes et autres impôts semblables, et aux entreprises d'Etat provinciales l'accise et la taxe fédérale sur les ventes.

M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, avait proposé la mesure à M. John Diefenbaker la semaine dernière à Ottawa. Le chef du gouvernement fédéral s'est dit prêt à accepter la suggestion.

Actuellement l'Hydro-Québec paie à Ottawa l'accise et la taxe fédérale sur les ventes; mais des entreprises, telles que le Conseil des ports nationaux et l'Autorité de la voie maritime du Saint-Laurent, ne paient pas la l'impôt provincial sur les ventes.

Le député de Québec-Ouest fait remarquer qu'il n'est pas question que les ministères provinciaux paient les taxes fédérales, ni que les ministères fédéraux paient l'impôt provincial. Le présent projet ne concerne que les entreprises d'Etat soit fédérales, soit provinciales.

Les employés supérieurs du ministère des Finances et plus particulièrement du Bureau du revenu ont déclaré à M. Lesage qu'il est "extrêmement difficile" d'évaluer ce que la mesure peut rapporter en supplément, au Québec; ils sont néanmoins d'avis que cela dépassera certainement un million de dollars.

De Grasse: une nouvelle ville du comté Duplessis

Le comité des bills privés de la Législature a donné ce matin son existence légale à la nouvelle ville de de Grasse, située à quelques milles de Sept-Iles, dans le comté de Duplessis. La chose la plus étonnante dans cette incorporation, c'est que la nouvelle cité ne compte que deux maisons, et encore sont-elles inhabitées, puisque ce sont des maisons-modèles.

Le procureur des pétitionnaires ,Me Pierre Godbout, a expliqué que les promoteurs du projet de loi, les Développements du Saguenay Ltée, voulaient faire de cette municipalité naissante une ville-modèle qui sera l'orgueil de la Côte-Nord.

Tous les articles du bill ont été adoptés rapidement après seulement deux amendements mineurs. Le premier ministre, M. Jean Lesage, a souhaité à la municipalité un avenir aussi florissant que celui de la ville de Grasse ,en France, renommée pour la qualité de ses parfums.

Le droit de vote aux citoyens de Schefferville

Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a demandé ce matin aux autorités municipales de Schefferville de considérer la possibilité de donner le droit de vote aux locataires de cette ville du comté de Duplessis.

Le comité des bills privés de la législature étudiait à ce moment le bill 221, par lequel la ville demandait la prolongation, pour une période d'une année, du mandat du conseil actuel.

Le procureur de la municipalité, Me Renault St-Laurent, a expliqué que la population était d'environ 4,700 âmes, pour quelque 600 familles. Tous les biens-fonds de la ville sont entre les mains de 31 compagnies, sauf une seule propriété qui est detenue par un certain monsieur Lutz, boulanger.

A une question du premier ministre, Me St-Laurent a déclaré que les compagnies sont disposées à vendre les propriétés à leurs locataires actuels, mais que ces derniers refusent.

La demande de la ville a été accordée, et le procureur a assuré les membres du conseil que la suggestion du premier ministre serait étudiée attentivement par les autorités municipales.

M. Lesage s'oppose à un précédent dangereux

Le projet de loi no 164 modifiant la charte de la ville de Candiac, dans le comté de Laprairie-Napierville, a été remis au 15 mars, ce matin, par le comité des bills privés. Cette remise a été consentie à la demande du procureur de la municipalité, Me Renault St-Laurent, qui voulait étudier certains articles avec les officiers en loi du gouvernement.

A une question du premier ministre, M. Jean Lesage, Me St-Laurent a confirmé que le principal objet du bill était de faire ratifier un contrat sous seing-privé par lequel la ville transférait à une compagnie privée des droits et obligations relevant de la municipalité.

M. Lesage s'est déclaré très réticent sur ce point, et il a demandé au procureur de la ville s'il n'y aurait pas moyen que les autorités municipales conservent leurs pouvoirs.

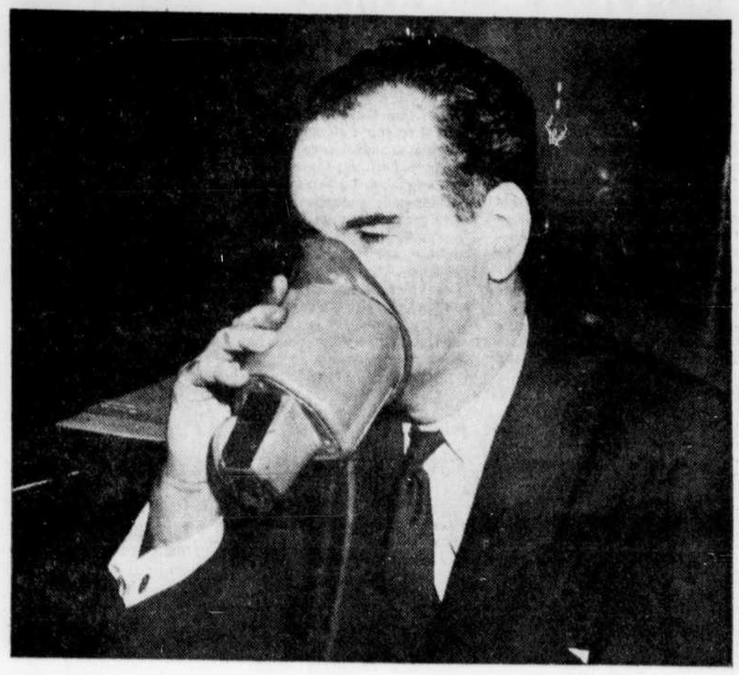
"Il n'est pas nécessaire, a précisé le premier ministre, de mettre complètement de côté la loi des cités et villes pour continuer le développement de Candiac. Il s'agirait là d'un précédent dangereux que je ne suis pas prêt pour ma part à favoriser".

Les "Golden Hawks" de l'ARC en spectacle au printemps

OTTAWA. (DNC) — Cette année encore, des millions de Canadiens pourront admirer l'équipe d'acrobatie des "Golden Hawks" de l'ARC dans ses exercices de précision aérienne, au cours des journées de l'aviation ainsi que des nombreux spectacles aériens civils.

Les sept pilotes de l'équipe, qui voleront bientôt aux commandes de leur "Sabre" aux couleurs or, rouge et blanc, devenues si familières à tous, s'entrainent actuellement à la station de l'ARC de Chatham (N.-B.). Ils commenceront leur nouvelle série de manoeuvres acrobatiques au printemps prochain, sur la côte est.

L'équipe des "Golden Hawks" a été d'abord organisée en 1959 afin de célébrer le 35e anniversaire de l'ARC ainsi que le 50e anniversaire de vol motorisé au Canada. Réorganisés à nouveau l'année dernière, ils exécutèrent leurs acrobaties aériennes au cours de 67 spectacles et à 40 endroits différents devant un public de plus de trois millions de spectateurs, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.



NON, cette photographie d'un homme masqué n'a pas été prise sur la planète Mars. L'image a été fixée sur la gélatine de la pellicule photographique à la Chambre basse, dans la Vieille Capitale; et elle nous montre M. Oscar Boisjoli, sténographe officiel, qui procède à un enregistrement, sur bande magnétique, de la discussion à l'Assemblée législative. C'est au cours d'un essai en vue de la création d'un journal officiel des Débats.

Prix de journalisme de la SSJB à M. Harry Bernard

C'est à M. Harry Bernard, directeur du journal "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", qu'échoit cette année l'honneur d'être récipiendaire du grand Prix annuel de Journalisme de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ce prix consiste en une somme de cinq cents dollars, accompagnée de la médaille de bronze "Bene merenti di Patria".

En élisant M. Bernard comme titulaire de ce prix, la société Saint-Jean-Baptiste a voulu rendre hommage "à l'un de nos plus éminents journalistes canadiens-français, qui, par la haute tenue littéraire de son journal régional, a démontré que la compétence journalistique a droit de cité non seulement dans les grandes villes mais dans tous les centres de la province et du pays".

"Les articles bien écrits et l'intelligente présentation typographique du "Courrier de Saint-Hyacinthe" ont depuis longtemps attiré l'attention de tous les spécialistes en journalisme", dit la société Saint-Jean-Baptiste en honorant le directeur de ce journal.

Par la même occasion, la SSJB souligne que son prix de journalisme n'est pas exclusif à la ville de Montréal mais qu'il peut être décerné à tout journaliste canadien-français qui par sa compétence professionnelle fait honneur au Canada français.



M. HARRY BERNARD

Récipiendaires antérieurs

M. Harry Bernard est le septième titulaire de ce prix. Les autres ont été : M. Jean-Marie MORIN, de LA PRESSE; M. René LEVESQUE, autrefois de Radio-Canada; M. Pierre Vigeant, du "Devoir"; M. Alfred Ayotte, de LA PRESSE; M. René Lecavalier, chroniqueur sportif bien connu, et M. Omer Héroux, ancien rédacteur en chef du "Devoir".

Jury

Le jury qui avait à désigner le titulaire 1961 du prix de journalisme de la SSJB se composait des personnes suivantes : M. Roger Duhamel, président, assisté de MM. Fernand Denis, rédacteur en chef au "Petit-Journal", Roger Bourbonnais, chef des nouvelles à Radio-Canada, et Alfred Ayotte, éditorialiste à LA PRESSE. M. Jean Séguin, à titre de président général de la SSJB, faisait aussi partie du jury.

Carrière de M. Bernard

M. Bernard a fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. Il est docteur ès lettres de l'Université de Montréal. Il a été boursier de la fondation Rockefeller. Il est notamment membre de la Société Royale du Canada et de la Société des Ecrivains. Il a été rédacteur et correspondant parlementaire du journal "Le Droit" de 1919 à 1923 et a assumé depuis la direction du "Courrier de Saint-Hyacinthe". Il est également l'un de nos écrivains les plus connus, ayant mérité trois fois le Prix David et à six reprises les Prix d'Action intellectuelle.

Remise officielle du Prix

La remise officielle du Prix de journalisme aura lieu le dimanche 12 mars prochain, au cours du banquet qui clôturera le congrès général de la SSJB.

Pendant 16 ans, l'U.N. n'a demandé aucune soumission publique pour la VOIRIE

-- M. Bernard Pinard

QUEBEC. (J.M.) — M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a révélé que ce département, au temps du gouvernement de l'Union nationale, soit du 1er septembre 1944 au 4 juillet 1960, n'a pas demandé de soumissions publiques.

Pendant la séance de l'Assemblée législative, le député de Drummond répondait à une question posée par M. Gérald Harvey, porte-parole libéral de Jonquière-Kénogami à la Chambre basse. M. Harvey voulait savoir combien de contrats, à la suite de demandes de soumissions publiques, avaient été signés par M. Antonio Talbot quand il était ministre de la Voirie.

"La réponse est un immense zéro", dit M. Pinard.

Par contre, le député de Drummond fait observer que, du 5 juillet 1960 au 10 février 1961, soit depuis que les libéraux sont au pouvoir dans la province, il y a eu trente-sept demandes de soumissions publiques à la Voirie ; elles ont permis au département de faire des économies évaluées à $968,000. Cela veut dire que les travaux entrepris sous la direction de M. Bernard Pinard coûteraient environ 27 pour cent moins cher que s'ils avaient été exécutés avant les élections générales du 22 juin.

M. Harvey avait exigé ces informations pour faire ressortir la différence de politique avant et après le scrutin, avec l'Union nationale, puis avec le cabinet libéral.

Durant la campagne électorale, l'"équipe du tonnerre", dirigée par M. Jean Lesage, avait soutenu que des soumissions publiques épargneraient d'importantes sommes aux contribuables du Québec.

Le mercredi, c'est la "journée des députés" à l'Assemblée législative ; et le gouvernement provincial a donné hier, à l'opposition une série de renseignements réclamés antérieurement.

M. Jean Lesage, premier ministre, a promis de produire prochainement des documents relatifs à l'assurance-hospitalisation, à la construction de la route transcanadienne, à l'établissement de chemins pour rendre accessibles des mines et certains coins de forêt, à la prévention et à l'extinction des incendies forestiers, à l'érection du pont interprovincial entre Hull et Ottawa.

Ordre aux Commissions scolaires : demander des soumissions publiques...

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a confirmé hier que le département de l'instruction publique a donné instruction aux commissions scolaires de demander des soumissions publiques pour leurs travaux de construction et de réfection.

A une question du député (UN) de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, M. Gérin-Lajoie a précisé qu'étant donné que la province contribue par des subventions considérables aux constructions d'écoles, il était normal qu'il ait fait cette demande aux commissions scolaires.

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot a qualifié cette exigence "d'ingérence politique", mais le premier ministre, M. Jean Lesage, lui a répondu que le gouvernement avait conscience d'avoir bien agi en demandant aux commissions scolaires de suivre l'excellent exemple des ministères des Travaux publics et de la Voirie.

L'école Duplessis

Le député de Trois-Rivières a par ailleurs déclaré qu'il avait des informations à l'effet que le ministre de la Jeunesse avait lui-même donné instruction de changer le nom de l'école normale Maurice L. Duplessis pour celui d'école normale de Trois-Rivières.

"Je n'ai donné aucune instruction de changer de quelque façon le nom de l'école normale des garçons de Trois-Rivières," a répondu catégoriquement M. Gérin-Lajoie.

Un couple infâme laisse mourir 5 de ses 6 enfants

RICHMOND, Virginie. (PA) — Le couple Dudley, Kenneth et Irene, âgés de 47 et 44 ans respectivement, ont été accusés hier du meurtre de leur 5e enfant, Carol Ann, 7 ans, dont le corps a été découvert, le 9 février dernier, dans un sous-bois près de Lawrenceville, en Virginie.

Les Dudley, employés d'un carnaval ambulant, avaient quitté Syracuse, en juillet 1958, avec leurs six enfants.

Depuis cette date, au cours de leurs pérégrinations à travers les Etats-Unis, cinq de leurs six enfants sont morts de sous-alimentation et de grossière négligence. L'homme ou la femme ont disposé des corps de la façon suivante : Claude Arthur, 3 ans, jeté dans un puits de mine, le 18 nov. 1958 ; Norman, 10 ans et Charles Augustis, 8 ans, jetés dans le lac Pontchartrain, à la Nouvelle-Orléans, vers le 1er janv. 1960 ; Deborah Jane, 3 ans, caché dans un bois près d'une grand-route, à Gary, Virginie occidentale, vers le 27 mai 1960.

Leur sixième enfant, Christene, 2½ ans, qui a survécu à la sous-alimentation et était avec ses parents lors de leur arrestation, a été placée sous les soins du comté de Brunswick.

M. Roger Mathieu à la Commission des accidents du travail ?

QUEBEC. (J. M.) — Pendant la séance de l'assemblée législative, M. Maurice Bellemare, député U. N. de Champlain, a fait allusion à une rumeur selon laquelle M. Roger Mathieu qui vient de présenter sa démission comme président général des syndicats nationaux, serait nommé membre de la commission des accidents du travail.

M. Bellemare s'adressait particulièrement au ministre du Travail.

M. Hamel a répondu : "Je ne m'occupe pas des rumeurs qui peuvent circuler, surtout de celles qui nous sont transmises par la bouche du député de Champlain . . ."

Coût : $48,754

Un inspecteur et un géologue auront leur maison à Chibougamau

QUEBEC. (J.M.) — Le ministère des Mines va construire deux maisons à Chibougamau, l'un des plus importants centres miniers de la province, pour loger un inspecteur régional et un géologue. M. Paul-W. Earl a annoncé qu'un contrat avait été signé avec la société Hill-Clark Francis Limited, de Noranda, qui érigera les deux habitations au coût de $48,754. Deux autres soumissions avaient été reçues. Les deux soumissionnaires s'engageaient à faire le travail pour $49,872 et $51,378.90 respectivement. Les difficultés de loger convenablement ses employés à Chibougamau a forcé le ministère à prendre cette initiative.

Soins des yeux

Au premier signe d'un trouble de la vue, il faut se faire examiner par un oculiste, surtout après l'âge de quarante ans, alors que certaines maladies se développent sans symptômes que le malade peut reconnaître.

EXTRA-SPÉCIAL

CHEZ LALONDE RUE ST-HUBERT



Exactement tel qu'illustré

TAPIS DE MARQUE REPUTEE

COLORAY 90 de Courtaulds

$4.95 la v.c.

Quatre riches teintes (maintenant discontinuées) : bleu, vert, or et beige.

UNE VALEUR REGULIERE DE $6.95 LA V.C.

MEME TAPIS DE QUALITE Plus FEUTRE et INSTALLATION $7.45 la v.c. tout compris

UN AUTRE "SPECIAL" LALONDE

TAPIS 100% NYLON (NYLON PUFF)

12 pieds de largeur — Tapis très solide et très résistant, poil très long.

8 COULEURS EN RELIEF : OR, EPICE, BEIGE, CHAMPAGNE, CORNELIA, VERT, BLEU et ORANGE BRULEE.

$9.49 LA V.C.

VALEUR DE $12.95 pour

WILTON FRISE TWIST TOUT LAINE

$6.95 v.c. $9.95 v.c. $8.95 v.c. $10.95 v.c.

VISCOSE 9 et 12 pieds de large Choix de 8 couleurs $3.49 v.c. à $8.95 v.c.

FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE

Lalonde rue St. Hubert

6920 rue ST-HUBERT (angle Bélanger) CR. 4-3563

Région de Valleyfield

$200,000 de dégâts causés par le verglas

VALLEYFIELD (G.T.) — Jean-Paul Chamberland, ingénieur de la compagnie Shawinigan Water & Power, laisse entendre que 50 camions et 25 équipes d'hommes sont répartis à travers la région de Valleyfield, afin de réparer les nombreux dégâts du verglas de la nuit de samedi à dimanche dernier. Apparemment, ce phénomène naturel coûtera plus de $200,000 à la compagnie précitée, en ce qui concerne les dommages dans notre région. On compte 1200 poteaux brisés et l'inventaire n'est pas fini. Des hommes font des recherches, alors que d'autres exécutent les réparations. On a demandé de l'aide de T.A. Tucker Limited, du Vermont, Etats-Unis, et de l'Hydro-Ontario, de Prescott, ainsi que des hommes de ligne de Chicoutimi et Québec.

Le service a été presque entièrement rétabli à Valleyfield dès dimanche soir; 8 dès 13 circuits étaient en fonction. Maintenant le service est complet. L'Hôtel-Dieu a été un des premiers endroits à recouvrer les bienfaits de l'électricité.

Toutefois, il devra s'écouler encore quelques jours avant que le service soit rétabli dans les campagnes de la région, soit Saint-Stanislas-de-Kostka, Sainte-Barbe, Saint-Louis-de-Gonzague et autres, car la plupart des poteaux et des fils ont été brisés par la pesanteur de la glace et le vent. On travaille présentement à fournir l'électricité aux principaux endroits de chaque village d'abord, au moyen de lignes spéciales. Le territoire de la compagnie comprend les limites américaines de l'Etat de New-York, la route 9, le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Saint-Hubert nord.

Les villes de Sainte-Martine, Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay, Ormstown, tout comme Salaberry-de-Valleyfield, ont été les premières à préoccuper les autorités de la compagnie, à cause de leur importance et du grand nombre de personnes s'y trouvant.

En ce qui regarde les municipalités au nord de Valleyfield, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, soit Saint-Zotique, Coteau-du-Lac, Coteau Landing et autres, le service est entièrement rompu. Un certain garage de Saint-Zotique, comme plusieurs autres d'ailleurs, y est allé de ses propres inventions pour faire fonctionner les pompes à carburant, le système de chauffage à l'huile et autres. La compagnie Gatineau dessert ce territoire. Il faudra plusieurs jours avant que le service soit rétabli dans ce secteur, à cause de l'étendu des dégâts.

Comme partout ailleurs, des milliers d'antennes de télévision ont plié sous le poids de l'épreuve. Les marchands de tels appareils font des affaires d'or.



CHEZ LES POMICULTEURS — La 67e réunion annuelle de la Société de pomologie et fruitière du Québec a eu lieu cette année à St-Jean et a groupé plus de trois cents pomiculteurs de la province. Il y eut réception civique à l'hôtel de ville de St-Jean et l'on voit ci-dessus, entourant le maire Eugène Lasnier et dans l'ordre habituel: MM. Ernest Jodoin, directeur, J. K. MacArthur, vice-président, N. April, président, A.-A. Beaulieu, directeur du laboratoire d'entomologie, Jean Godbout, directeur.

Mutations militaires

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Le lieutenant-colonel Jean-Paul Brault, C.D., commandant du 6e Bataillon du Royal 22ème Régiment, annonce plusieurs mutations et promotions au sein de cette unité de milice dont le quartier général est situé à Saint-Hyacinthe.

Le major Emile Martel est muté du quartier général du bataillon à la compagnie "C" de Saint-Hyacinthe, où il agira comme commandant; le capitaine Jean-Guy Gladu assumera les fonctions de commandant en second de la compagnie "C"; le lieutenant Marcel Ménard est muté de la compagnie "A" (Acton Vale) à la compagnie de soutien de Saint-Hyacinthe; le sous-lieutenant Claude Leclerc est muté à la compagnie "C" (Saint-Hyacinthe).

Le commandant Brault annonce également la nomination du capitaine Yves Pothier au rang d'officier médical du bataillon. Ci-après, la liste des récentes promotions au sein de l'unité: le lieutenant Jules Bonin est promu au rang de capitaine; MM. Denis Marcotte et Raynald Phaneur deviennent seconds lieutenants; le sergent d'état-major Gérard Morin est promu au rang de sous-officier breveté de deuxième classe; le sergent Jean-Paul Archambault, de la compagnie "D" (Saint-Joseph-de-Tracy), devient sergent d'état-major; le caporal Roger Frédéric est promu au rang de sergent; le soldat Monique Tirard est promu au rang de caporal; les soldats Jean-Charles Bélair, Claude Brodeur, Roger Bourgault, Lise Rainville, Gaston Richer et André Salvail sont promus au grade de lance-caporaux.

Au baseball

Ligue provinciale des Cantons de l'Est : trois autres clubs

GRANBY, (C.D.) — C'est maintenant officiel. Trois nouveaux clubs adhèrent à la ligue provinciale des Cantons de l'Est du président J.D. Loignon, d'Acton-Vale. Il s'agit des clubs de Sherbrooke, Drummondville et de Coaticook. La ligue groupera donc six équipes: Acton-Vale, Granby, Waterloo, Sherbrooke, Drummondville et Coaticook.

On prévoit un franc succès, et tout indique que le baseball reprendra sa popularité des jours d'antan. D'autant plus que tous les clubs, à l'exception d'Acton-Vale, disposent d'un stade muni de système de réflecteurs.

A Sherbrooke, Marie-Louis Fortier et Yvon Ellyson, respectivement président et gérant d'affaires du nouveau club de baseball, ont communiqué l'heureuse nouvelle de leur adhésion à la ligue.

A Coaticook, la présidence de l'exécutif du nouveau club a été confiée au Dr Gilbert Germain, un sportif qui se dévoue à la cause du baseball depuis plusieurs années déjà. Paul Malloy, un vétéran pilote du club, agira comme instructeur. Au cours des huit dernières saisons, Malloy a conduit les "Canadiens" de Coaticook à six championnats dans la ligue amateur de la région de Sherbrooke.

A Granby, Armand Proulx, instructeur et conseiller technique des "Chevaliers", a reçu plein pouvoir dans l'organisation de l'équipe locale. Proulx est convaincu qu'il pourra compter sur des porte-couleurs de la ville et de la région immédiate. Toutefois, il se propose de dénicher deux ou trois lanceurs de l'extérieur, le seul secteur qui laisse à désirer chez les Chevaliers.

Le député de Rouville reçoit un diplôme

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — M. François Boulais, député de Rouville à l'Assemblée législative, et M. Claude Hayes, de Saint-Hyacinthe, comptent au nombre des membres de la Société Ayrshire du Québec qui ont reçu des diplômes de grand mérite décernés par le groupement lors de son assemblée annuelle, ces jours derniers à Québec.

friandises pour le thé... meilleures grâce au

BEURRE



Service des produits du lait

Gratis! Nouveau recueil de recettes au beurre par Marie Fraser: "Pour l'heure du thé". Disponible par quantités pour les groupements féminins. Veuillez préciser le nombre d'exemplaires désirés.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE LAIT
180 est, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

La Sûreté provinciale enquête

Arrêté pour vols avec violence sur des habitués de tavernes de Granby

GRANBY, (C.D.) — A la suite d'une enquête serrée de la part des détectives du département de la Sûreté municipale, un récidiviste de Granby, charpenté à la Tarzan, est actuellement au bureau de la Sûreté provinciale, à Montréal, pour subir un interrogatoire. Le prévenu dont le nom n'a pas été révélé pour l'instant, serait le principal instigateur d'une série de vols commis avec violence sur des habitués de tavernes à Granby.

Selon les explications fournies par le directeur Raymond Forand, depuis le début de janvier dernier, le prévenu ainsi que des copains de fortune, fréquentaient des tavernes, "visaient" comme victime un client éméché à qui ils offraient de le reconduire au foyer. Mais route faisant, le client était rapidement assommé et ses poches vidées. Cinq ou six personnes ont ainsi été victimes de ces apaches.

A l'issue de l'interrogatoire, à Montréal, il se peut que d'autres arrestations soient effectuées en marge de ces actes de violence. La cause sera présentée plus tard en Cour des sessions de la paix, à Sweetsburg.

Auto volée

Deux adolescents de Granby seront traduits en Cour du Bien-être social et accusés de vol de la voiture de M. Rosaire Pommerleau, de Magog.

La voiture de M. Pommerleau fut retrouvée, hier matin, à Granby et sans aucun dommage. Même que des marchandises d'une valeur assez élevée se trouvaient toujours sur la banquette arrière de la voiture.

Immoralité

L'escouade de la moralité de la Sûreté provinciale, de la Métropole, a dépêché des officiers à Granby, hier après-midi, pour continuer une enquête sur un cas pitoyable impliquant 3 jeunes gens, 2 garçons de 16 et 17 ans et une fille de 15 ans dans des actes d'immoralité. La cause sera instruite en Cour du Bien-être social et le huis clos sera de rigueur.

Examen mental

Au sujet de l'adolescent de 14 ans, de Granby, qui se trouve toujours au bureau de la Sûreté provinciale à Montréal, pour interrogatoire en marge d'un attentat commis samedi matin sur la personne de son père, M. Henry Levingston, le directeur Forand précise qu'un examen mental du prévenu est jugé nécessaire dans les circonstances.

Fils unique, le jeune Levingston, en colère furieuse, déchargea un fusil de calibre 22 contre son père, le blessant à la cuisse.

Incendie dévastateur

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi a causé des dommages considérables à la demeure de M. et Mme Paul Resther, située dans le rang de la Presqu'île, à la sortie du village de Saint-Pie. La maison de deux étages, construite en stucco, est devenue complètement inhabitable.

A cause de la panne de téléphone provoquée par la tempête de fin de semaine, l'alerte donnée vers 4 h. du matin le fut plusieurs minutes après que les propriétaires eurent aperçu les flammes. Les pompiers du village se rendirent alors sur les lieux et réussirent à éteindre le feu à l'aide d'extincteurs chimiques. Mais l'incendie reprit de plus belle, un peu plus tard, et les pompiers durent cette fois lutter pendant près d'une heure.

On croit que le sinistre fut provoqué par une fissure dans le foyer qu'on avait allumé à cause de la panne d'électricité, qui rendait le chauffage central inutilisable. Personne n'a été blessé, mais l'incendie a entraîné des pertes matérielles s'élevant à plus de $10,000.

M. Joseph St-Amour est entré dans sa 110e année

ST-JEROME. (M. F.) — M. Joseph St-Amour, de Ste-Agathe-des-Monts, a célébré dimanche son 109e anniversaire de naissance.

Né à Saint-Jérôme le 26 février 1852, il quittait cette ville en 1860 et allait demeurer à Ste-Agathe avec ses parents, dans le Tour du Lac, en face de la maison de Mme Joseph, sur le bord du lac des Sables, voisin du présent chalet du Mont-Ste-Agathe.

Lors d'une récente entrevue, M. St-Amour a rappelé qu'à l'âge de 10 ans, il partait de Ste-Agathe à pied et se rendait à l'Hôtel-Dieu où il a travaillé pendant 2 ans; qu'à l'âge de 12 ans, il travaillait déjà comme débardeur dans le port de Montréal. Un peu plus tard, soit vers l'âge de 16 ans, il faisait le commerce de la pierre.

M. St-Amour a épousé Mlle Eugénie Letang, de Terrebonne, d'origine française, et une année après son mariage, soit en 1871, il s'établissait à Ste-Agathe, ayant à ce moment un enfant. Selon ce centenaire, il n'y avait que deux ou trois maisons à Ste-Agathe et il travaillait à faire de la terre neuve. Le salaire était dérisoire en ce temps-là car on ne lui donnait qu'une poche de farine pour le défrichement d'un arpent de terre. Et M. St-Amour a cité plusieurs faits du même genre qui sont quasi incroyables.

M. St-Amour a eu 12 enfants dont seulement trois sont encore vivants. Ce sont M. Abondius St-Amour, âgé de 72 ans, de St-Lin, Mme Henri Prévost (Mathilda), 69 ans, de Ste-Agathe, et Mme Ernest Prévost (Marguerite), 67 ans, de St-Jérôme.

Le doyen de Ste-Agathe-des-Monts a en plus 55 petits-enfants. Son épouse est décédée le 1er août 1943 à Ste-Agathe, à l'âge de 90 ans. M. St-Amour a assisté à la messe tous les matins et pris son petit déjeuner au restaurant jusqu'à l'âge de 104 ans, mais depuis quatre ans, il ne peut presque plus sortir, si ce n'est sur sa galerie, en été. Un prêtre lui rend visite tous les quinze jours pour lui donner la sainte communion.

M. St-Amour a été marguillier et conseiller de la paroisse de Ste-Agathe; il a été élu à ce poste le 19 mars 1888.

Enquête remise dans une affaire de tentative de meurtre

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — L'enquête préliminaire de Mme Fernand Payette, accusée de tentative de meurtre sur la personne de son mari, a été remise au 7 avril. Cette décision fut prise par le juge Victor Chabot, siégeant à la Cour criminelle du district, parce que le principal témoin dans cette cause, M. Fernand Payette, n'est pas encore complètement rétabli. Blessé à l'abdomen et à un bras, celui-ci repose actuellement à l'hôpital.

Lors d'une première comparution, Me Louis Ladouceur, procureur de l'accusée, avait opté pour un procès devant jury après enquête préliminaire. Mme Payette a obtenu sa remise en liberté, après avoir versé un cautionnement de $950.

Jeune pianiste d'Upton honorée

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Mlle Nicole Phénix, fille de M. et Mme Jean-Louis Phénix, d'Upton, vient de remporter la bourse octroyée par le "Ladies Morning Musical Club" de Montréal.

La jeune pianiste reçut une première bourse d'études lors du festival-concours des J.M. de Saint-Hyacinthe, en 1960, et une seconde bourse lui fut accordée par les Jeunesses musicales à leur camp du Mont Orford. Etudiante à l'école Vincent d'Indy de Montréal, elle se classait première aux examens du Baccalauréat, en juin dernier.

11 HOPITAUX ont maintenant un choix de bouquets signés Décorville*

PRÉPARÉS AVEC GOÛT — PRÊTS À ÊTRE EMPORTÉS
COMPOSÉS DES PLUS JOLIES FLEURS DE POLYÉTHYLÈNE LAVABLE
MONTÉS DANS D'ATTRAYANTS VASES EN CÉRAMIQUE.

*Surveillez la signature Décorville gravée sur les feuilles

Offrir un bouquet Décorville



c'est rendre permanent un geste affectueux et faire preuve de bon GOÛT

DISPONIBLES AUX HÔPITAUX SUIVANTS:
DE LA MISÉRICORDE, MAISONNEUVE, ST.LUC, ST.JOSEPH-Rsmt.
DU SACRÉ-COEUR, NOTRE-DAME, ST.CHARLES-BORROMÉE,
NOTRE-DAME du ROSAIRE, SANTA CABRINI, Ste.JUSTINE, Ste.JEANE-D'ARC

1000 VARIÉTÉS DE FLEURS et PLANTES EN MONTRE EN NOS SALLES

DÉCORVILLE CANADA LTÉE
informations LA.4-1196

4641 rue CHRISTOPHE-COLOMB
MONTREAL-34

Ouvert jusqu'à 9:30 P.M.
LUNDI-MARDI-MERCREDI et VENDREDI

Handy Andy Vente "Oiseau Matinal"

ECONOMISEZ $20 SUR TONDEUSE A GAZON GEANTE
• Moteur Clinton 3 c.v., 4 temps.
A DEMARREUR AUTOMATIQUE
• Contrôle de vitesse placé sur poignée chromée.
• Roues de 8" décalées permettant de tailler de près sans gratter.
• Hauteur de coupe ajustable.
68.88

PORTIQUE DE GYMNASTIQUE
Comprenant 2 balançoires, trapèze, anneaux volants, 1 barre horizontale, balançoire 2 places, 2 barres fixes.
SPECIAL "OISEAU MATINAL"
19.95

SPECIAL "OISEAU MATINAL" BICYCLETTE 26"
Bicyclette standard pour homme ou femme. Comprend cadre de 20", pneus 26 x 1 3/8", frein à pédale et selle deux teintes.
ACCESSOIRES GRATUITS
• GARDE-CHAINE
• CLOCHETTE
• SAC A OUTILS ET OUTILS
• PATTE DE SUPPORT
• POMPE
34.88

CARPETTES D'AUTO "CROSS COUNTRY" EN CAOUTCHOUC EPAIS
Modèle monopièce à écusson s'ajustant à la plupart des autos courantes.
Carpette arrière $4.75
SPECIAL 'OISEAU MATINAL'
Carpette avant $5.98

DEPANNEUSE D'URGENCE
Se branche au briquet; douille avec ampoule, protecteur à crochet et fil de 12 pieds, 6 ou 12 volts.
SPECIAL "OISEAU MATINAL"
$1.34

GAGNEZ
LE GRAND PRIX UN CONGELATEUR AMANA
• Un merveilleux congélateur de 17.4 pieds cubes pouvant contenir jusqu'à 609 livres d'aliments congelés. Choix de modèle droit ou coffre.
• Un assortiment de 67 livres d'aliments congelés comprenant steaks, côtelettes, jambons, poulets, poisson, hot dogs, rôtis, veau et foie, plus nombre d'autres prix.
COMPLET AVEC ALIMENTS CONGELES
Il suffit de remplir le bulletin officiel disponible au magasin Handy Andy de votre voisinage. Vous pouvez être le gagnant.

CRIC à PATTE JUMELEE
Levage rapide, sûr et facile de l'auto. Cric dur usage de 34" à barre de sûreté, double support, barre de torsion.
SPECIAL "OISEAU MATINAL"
7.99
Ne glisse pas
Ne bascule pas

COUSSIN CUNEIFORME 14"
Pour l'auto, la maison, les pique-niques, le sportif, etc. Généreusement bourré de coton, couverture de vinyl.
SPECIAL "OISEAU MATINAL"
79¢

ACCUMULATEURS "CROSS COUNTRY 60"
6 volts, 65 ampères, 51 plaques $16.95
12 volts, 85 ampères, 54 plaques $17.95

Pneus d'été tout neufs "CROSS COUNTRY"
Handy Andy offre un choix complet de pneus neufs en nylon ou Tyrex pour tous les modèles d'autos américaines et étrangères de marques courantes, de même que les modèles compacts. Un pneu pour tout budget et toute fin, 6.70/15 pour aussi peu que $9.95
comprenant échange de catégorie "A"

PNEUS CROSS COUNTRY	PNEUS EN NYLON			
	LEADER	STANDARD	SUPER RIDE	DE LUXE
ASSURANCE GRATUITE CONTRE HASARDS DE LA ROUTE	12 MOIS	18 MOIS	24 MOIS	30 MOIS
6.70/15 AVEC CHAMBRE A AIR	9.95	11.95	13.95	16.95

Les prix comprennent un pneu rechapable de catégorie "A". Flanc blanc, $3 en sus.

Lave-glace "Universal"
S'adapte à toutes les marques d'autos et camions. Décrasseur à jet jumelé fonctionnant à pédale, réservoir en plastique incassable de 1/2 gallon.
4.99
Nettoie votre pare-brise rapidement et complètement pendant que vous conduisez.

	"WIZARD ECONOMY"	"COMMODORE 30"	"CROSS COUNTRY 50"
GARANTIE	12 MOIS	30 MOIS	50 MOIS
6 volts	6.45	10.95	14.95
12 volts	10.45	13.95	15.95

N.B. — Tous les prix comprennent votre vieil accumulateur.

VOTRE CREDIT EST BON CHEZ HANDY ANDY
Divers plans budgétaires vous sont offerts pour convenir à vos besoins particuliers.

LE MAGASIN LE PLUS COMMODE Handy Andy DANS VOTRE VOISINAGE

DANS LE GRAND MONTREAL
1114 av. Mont-Royal est — 5850 rue Sherbrooke ouest
8100 boul. Décarie — 4010 rue Ontario est
5260 av. Verdun — 6338 boul. St-Laurent
MAGASINS DES CENTRES D'ACHATS
St-Martin, Côte-Ct-Luc, Champlain, Boulevard Pie-IX, Jacques-Cartier, Dorval, Rockland, Maisonneuve, Ste-Geneviève, LaSalle, Duvernay, Rosemère.

A Hong-Kong

Razzia sur la schnouf!

HONG-KONG. (PA) — Les autorités de Hong-Kong ont déclaré la guerre à la drogue. La campagne s'est immédiatement traduite par plusieurs saisies sur des bateaux en provenance de Bangkok, Siam.

De plus, la police a démembré une manufacture de morphine bien organisée dans un des quartiers les plus chics de la banlieue de Hong-Kong.

Le prix des narcotiques a triplé en moins d'un mois. Selon certains rapports, l'opium se vend à environ $100 par "tael" (1 once et 1 dixième).

Un toxicomane a révélé: "L'opium et Hong-Kong sont toujours associés depuis plus d'un siècle. Tout le monde pouvait s'en procurer pour son plaisir. Mais aujourd'hui les riches seulement peuvent s'y adonner. Un pauvre homme comme moi doit se contenter d'héroïne."

Une cause : le Laos

Les colporteurs de drogue qui récemment hantaient les ruelles et les quais ont disparu. Mais ce n'est probablement que temporaire. L'un d'eux est réapparu brièvement durant le congé du nouvel an chinois pour offrir ses bons voeux à ses clients.

Il a déclaré que les prix actuels n'ont rien à voir avec les récentes saisies. Le problème principal, selon lui, provient du fait que Hong-Kong a été coupée de ses plus importantes sources d'approvisionnement situées dans les collines des régions montagneuses du Laos.

"Lorsque les choses seront revenues à la normale dans ce royaume, tout le monde sera content et je retournerai à mes affaires", aurait ajouté le marchand à la sauvette.

Les autorités de Hong-Kong évaluent à 200,000 le nombre des personnes s'adonnant à la drogue, sur une population totale de 3,000,000.

Nouvelle loi

Une nouvelle loi impose de lourdes peines — jusqu'à l'emprisonnement à vie — à ceux qui seront reconnus coupables d'avoir fabriqué des narcotiques.

En dépit de cette campagne déterminée, le gouvernement de Hong-Kong a encore beaucoup à faire. Le commerce des drogues est apparemment contrôlé par des sociétés clandestines, groupes qui soulevèrent une sanglante émeute en 1956, dont le bilan fut de plus de 60 morts.

BOURSIERS

SUITE DE LA PAGE 48

professeur d'histoire de la musique à l'université de Montréal et au conservatoire de musique et d'art dramatique.

Lloy Duchemin, Mount Allison University, Sackville, N.B., — chef du département d'anglais à l'université Mount Allison.

Jean Lemoyne, 643, avenue Champagneur, appt 1, Montréal, P.Q., — écrivain.

David C. Murdoch, département de mathématiques à l'université de la C.-B. à Vancouver.

William Robbins, département de l'anglais à l'université de la C.-B à Vancouver.

William S. Rogers, chef du département du français au Trinity College, à l'université de Toronto.

Vladimir Kaye, 90, avenue Ossington, Ottawa, Ont., — officier de liaison au ministère de la Citoyenneté et de l'immigration, à Ottawa.

Mary E. Milham, université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.B., — professeur-adjoint des classiques à l'université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.B.

Jacques Henripin, Université de Montréal, boite postale 6128, Montréal, P.Q., professeur à la faculté des Sciences sociales.

Richard Hiscocks, université du Manitoba, président du département des Sciences politiques et des relations internationales.

Bora Laskin, université de Toronto, professeur à la faculté de Droit.

Louis Marceau, université Laval, professeur à la faculté de Droit.

Gideon Rosenbluth, université Queen, Kingston, professeur-adjoint aux Sciences économiques.

Richard M. Saunders, université de Toronto, — professeur d'histoire.

Sol Sinclair, université du Manitoba, — professeur et chef du département d'économie agricole et d'administration fermière.

Hg. Skilling, université de Toronto, professeur d'Economie politique.

Sydney G. Pettit, Victoria College, Victoria, C.-B., — professeur-adjoint et chef du département de l'Histoire, à l'université de Victoria, Victoria, C.B.

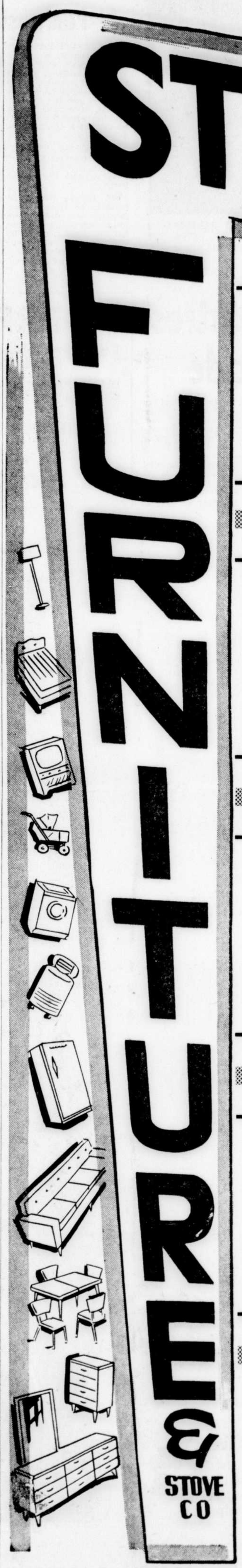
M. Balcer conférencier à Fort William, Ont.

FORT WILLIAM, Ontario. (PC) — M. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, sera le conférencier au 69e dîner annuel de la Chambre de commerce de Fort William, qui aura lieu vendredi prochain.

Ce sera la première visite du ministre à Fort William depuis sa nomination.

ST. HUBERT FURNITURE & STOVE CO

4 ETAGES D'AUBAINES EXTRAORDINAIRES



4e ETAGE

Mobilier chesterfield Singer 2 articles, style provincial français. Caoutchouc-mousse. Prix ord. 369.95 — **189.95**

Mobilier chesterfield 2 articles Nu-Vision. Sofa 4 places et fauteuil. Tout en caoutchouc-mousse. Prix ord. 359.95 — **179.95**

3 seulement lits continentaux Health-O-Pedic, 4'6" et 3'3". Prix ord. 189.95 MAINTENANT — **94.95**

6 seulement lits continentaux à ressorts, 4'6", 4' et 3'3". Prix ord. 99.95 MAINTENANT — **39.95**

5 seulement lits continentaux Panarama 4'6", 4' et 3'3". Prix ord. 139.95 MAINTENANT — **64.95**

10 seulement lits continentaux Posturform, 4'6", 4' et 3'3". Prix ord. 169.00 MAINTENANT — **89.95**

Hide-A-Bed, choix de tissus et de couleurs. Prix ord. 209.95 MAINTENANT — **99.95**

9 seulement lits continentaux Posturking, 4'6", 4' et 3'3". Prix ord. 259.95 MAINTENANT — **159.95**

Lits continentaux Simmons avec tête de lit, 4'6", 3'3". Prix ord. 109.95 MAINTENANT — **64.95**

Mobilier de chambre à coucher 3 articles, bureau triple et miroir, commode, lit à tête bibliothèque de 4'6". Prix ord. 269.95 MAINTENANT — **129.95**

Mobilier de chambre à coucher American Martinsville "Shoji" 5 articles. Dessus en marbre, bureau triple et miroir, commode, tête de lit 4'6", 2 tables de chevet, style d'inspiration japonaise. Prix ord. 1195.00 PRIX DE SOLDE — **595.00**

Mobilier de chambre à coucher Vallières 3 articles, bureau triple et miroir, commode, lit à panneaux 4'6", une table de chevet. Prix ord. 599.95 MAINTENANT — **289.95**

Mobilier de chambre à coucher Kaufman of Collingwood, 4 articles. Fini sable manderine. Moderne. Prix ord. 378.00 PRIX DE SOLDE — **189.00**

Fauteuils s'inclinant. Prix ord. 149.00 SPECIAL — **79.95**

Meubles : Kaufman, Vic Art, Peppler, Gibbard, Vis Cot, Princeville, Lafontaine, Gelco, Daveluyville, South Shore, Baetz, Andrew Malcolm, Amer. of Martinsville, Gettysburg, H. Briten, Kent-Coffey, Broyhill, Glen Desk, Hoke Wood, Basic-Witz.

3e ETAGE

Commodes 4 tiroirs, émail blanc. Prix ord. 59.95 — **29.95**

Chiffarobes, émail blanc et roxatone. Prix ord. 79.95 — **39.95**

Commodes 5 tiroirs, roxatone. Prix ord. 65.95 — **33.95**

Lits d'enfants, 30" x 54", émail blanc et roxatone. Prix ord. 79.95 — **39.95**

Lits d'enfants, 30" x 54", émail blanc et roxatone. Prix ord. 49.95 — **25.00**

Matelas de lits d'enfants Kant Wet. Prix de solde — **8.95**

Gardes. Prix de solde — **2.95**

Sommiers et lits junior. Prix de solde — **22.95**

Parcs de jeu. Prix de solde — **9.95**

Matelas de parc de jeu. Prix de solde — **3.95**

Carrosses English Pedigree. Prix ord. 89.95 — **57.00**

Mobilier de salle à manger Peppler 7 articles : buffet, table-bahut, 4 chaises, 1 seulement. Prix ord. 899.00 — **449.00**

Mobilier de salle à manger Broyhill "Inspirational" 9 articles. Desserte, buffet à contour brisé, table, 6 chaises. Style contemporain. Prix. ord. 1295.00 — **685.00**

SPECIAL

BAR

en noyer

au complet avec verrerie

Prix ord. 169.95

MAINTENANT

84.95

Chaises hautes chromées. — **12.95**

Chesterfield moderne 2 articles, caoutchouc-mousse, par Nu-Vision. Prix ord. 359.95 MAINTENANT — **179.95**

Chesterfield moderne 2 articles, caoutchouc-mousse, par Troister. Prix ord. 519.95 MAINTENANT — **259.95**

Chesterfield contemporain 2 articles, caoutchouc-mousse, brocart, par Sklar. Prix ord. 519.95 MAINTENANT — **289.95**

Chesterfield Kroehler 2 articles, caoutchouc-mousse "Verve". Prix ord. 539.95 MAINTENANT — **284.95**

Mobilier davenport 2 articles, tissu et cuisette combinés. Prix ord. 129.95 MAINTENANT — **69.95**

Mobilier davenport 2 articles, frise nylon, choix de couleurs. Prix ord. 259.95 MAINTENANT — **139.95**

Mobilier de salle à manger Kaufman 7 articles, table, buffet, bahut et 4 chaises. Prix ord. 675.00 MAINTENANT — **359.95**

Tables de living room de fantaisie. Prix ord. 12.95 à 109.95 MAINTENANT — **7.95 à 64.95**

Lampes de table et de parquet. Prix ord. 19.95 à 79.95 MAINTENANT — **9.95 à 39.95**

Meubles rembourrés : Biltmore, Kroehler, Singer, United Bedding, Union Upholstering, Lorenz, Durable Upholstering, Simmons, Cimon

2e ETAGE

Westinghouse 30" KC-30. Prix ord. 289.95 MAINTENANT — **185.95**

Poêle à gaz Findlay 22". Prix ord. 199.95 MAINTENANT — **112.95**

Poêle électrique 30" Gurney EJX 230. Prix ord. 299.95 MAINTENANT — **176.95**

Téléviseur portatif Slimline 17". Prix ord. 239.95 MAINTENANT — **164.95**

Téléviseur portatif Slimline 19", avec éliminateur de statique. Prix ord. 319.95 MAINTENANT — **219.95**

Téléviseur 21", console en noyer. Prix ord. 299.95 MAINTENANT — **209.95**

Phono-stéréo Electrohome. Prix ord. 269.95 MAINTENANT — **169.95**

Stéréo, AM et FM Blaupunkt 6 haut-parleurs. Prix ord. 349.95 MAINTENANT — **249.95**

Stéréo, AM et FM RCA, 6 haut-parleurs. Prix ord. 369.95 MAINTENANT — **259.95**

Poêle électrique 30", rôtisserie, minuteur automatique, horloge, fenêtre. Prix ord. 309.95 MAINTENANT — **174.95**

Poêle électrique 30", rôtisserie, minuteur automatique, éléments du four amovibles, porte amovible, fenêtre, horloge. Prix ord. 369.95 MAINTENANT — **229.95**

Poêle électrique 24", contrôle du four. Prix ord. 199.95 MAINTENANT — **129.95**

Poêle électrique 21", contrôle du four. Prix ord. 109.95 MAINTENANT — **59.95**

Mobiliers de cuisine chromés : Samton, Modern Steelworks, Regal, Liberty, Mobilier Moderne, Windsor, Majestic

1er ETAGE

Mobilier de cuisine 5 articles, incrustation de couronne, 36 x 48 x 60. Prix ord. 259.95 MAINTENANT — **129.95**

Mobilier de cuisine 5 articles, incrustation Springtime, 36 x 48 x 60. Prix ord. 209.95 — MAINTENANT — **99.95**

Mobilier de cuisine 5 articles, incrustation de branche, table ovale, 36 x 48 x 60. Prix ord. 209.95 MAINTENANT — **99.95**

Mobilier de cuisine 5 articles, modèle Belmont. Prix ord. 99.95 MAINTENANT — **49.95**

Mobilier de cuisine 5 articles, incrustation Premier, rouge, gris ou brun, 36 x 48 x 60. Prix ord. 129.95 MAINTENANT — **64.95**

Lessiveuse essoreuse, capacité 9 lb, minuteur automatique. Prix ord. 219.95 MAINTENANT — **129.95**

SPECIAL

RADIOS-HORLOGES WESTINGHOUSE

Achat spécial

MAINTENANT

22.95

Lessiveuse essoreuse, capacité 9 lb. Prix ord. 179.95 MAINTENANT — **89.95**

Lessiveuse automatique, rinçage froid 2 temps. Prix ord. 389.95 MAINTENANT — **259.95**

Lessiveuse automatique 2 temps, économiseur d'eau. Prix ord. 359.95 MAINTENANT — **219.95**

Lessiveuse automatique 5 temps, économiseur d'eau. Prix ord. 449.95 MAINTENANT — **279.95**

Réfrigérateur 10 p.c. Prix ord. 289.95 MAINTENANT — **189.95**

Réfrigérateur 12 p.c. Prix ord. 339.95 MAINTENANT — **219.95**

Réfrigérateur 10 p.c. Prix ord. 229.95 MAINTENANT — **159.95**

Réfrigérateur 13 p.c. Prix ord. 499.95 MAINTENANT — **319.95**

Sécheuse automatique, 2 degrés de chaleur. Prix ord. 269.95. MAINTENANT — **164.95**

Sécheuse automatique, contrôle des effilochures, rafraîchisseur d'air à gicleurs. Prix ord. 379.95. MAINTENANT — **224.95**

Appareils : General Electric, Westinghouse, Admiral, Frigidaire, Tappan-Gurney, McClary, Moffat, Philco, Roy, Mayteg, RCA Victor, Beach, Findlay, Bélanger, Vernois, Kitchen-Aid

- Plus plusieurs autres aubaines extraordinaires... le tout à prix extrêmement bas.
- Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 10 h.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Jusqu'à 36 mois pour payer

CR. 4-3644

6330 RUE ST-HUBERT 6330

Juste au sud de Beaubien

Une éducation réaliste :

Chercher d'abord à intéresser l'enfant à sa propre formation

-- Mgr Gérard-Marie Coderre

ST-JEAN, (DNC) — En marge de la Semaine de l'éducation, du 5 au 11 mars, voici le message que Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec, adresse à la population de son diocèse et à tous les éducateurs:

"Les organisateurs de la Semaine de l'éducation présentent, cette année, un thème sur lequel tous ceux qui s'occupent de l'éducation des jeunes doivent réfléchir.

L'avenir d'un peuple dépend sans aucun doute de la valeur de l'éducation qu'il donne à sa jeunesse. Cependant la valeur de cette éducation repose, elle, sur les efforts conjugués de l'enfant, du foyer, de l'école, de la cité et de l'Eglise.

"Une éducation réaliste cherchera d'abord à intéresser l'enfant à sa propre formation. Un véritable éducateur ne se substitue pas à la volonté de l'enfant, mais l'amène plutôt à vouloir s'éduquer. Il lui faut donc une fermeté qui sait redresser sans aigrir, une fermeté qui engage parce qu'elle provient d'un amour des jeunes qui, pour être sincère, ne se fait pas complice de leurs mauvaise inclinations.

"Pour réussir l'éducation de nos enfants, il faut encore comme le dit Pie XI "que tout ce qui entoure l'enfant durant la période de sa formation . . . soit en parfaite harmonie avec le but proposé". C'est donc avec raison que l'on se penchera cette semaine sur le rôle que doivent tenir le foyer, l'école, la cité et l'Eglise dans la formation de la jeunesse sur laquelle repose l'avenir.

"Le foyer reste le milieu naturel de l'éducation. S'il n'est pas à la hauteur de sa mission, aucun éducateur ne peut espérer parer complètement aux déficiences de l'éducation familiale, "la plus efficace et la plus durable" selon l'expression de Pie XI. Car rien ne peut suppléer au bon exemple des parents et des autres membres de la famille. Il est donc devenu urgent de redonner à nos foyers leur pleine valeur humaine et chrétienne.

"Si l'on veut que l'éducation actuelle soit la garantie de l'avenir, commissaires d'écoles, éducateurs et éducatrices devront par tous les moyens rendre l'école chrétienne. A cette fin, ils veilleront à ce que la religion et la foi imprégnent et vivifient tout le contenu humain de l'instruction qu'ils dispensent à leurs élèves. Ils devront de plus être prêts à une franche collaboration avec la famille et l'Eglise.

"Quant à la cité, elle doit prendre les moyens nécessaires pour écarter ce qui, dans la vie publique, serait contraire à l'éducation morale et religieuse de la jeunesse (Pie XI). Comment les jeunes pourraient-ils profiter pleinement d'une saine éducation familiale et scolaire si les responsables de la cité laissent libre cours aux exploiteurs des passions mauvaises de la jeunesse.

"Enfin l'Eglise, de son côté, se doit de se mettre entièrement au service de la jeunesse pour lui multiplier les secours de la grâce de Dieu. Car un éducateur chrétien doit pouvoir compter sur cette grâce pour amener ses élèves à une saine pratique de toutes les vertus.

"En terminant, je souhaite que cette semaine de l'éducation incite tous les responsables de la jeunesse à prendre des résolutions pour que l'éducation actuelle garantisse vraiment l'avenir".

Descendants d'esclaves

Les descendants des esclaves importés d'Afrique par les Espagnols forment le gros de la population (789,000 habitants) de Trinidad, la plus grande des Petites Antilles anglaises.



SON EXPERIENCE A GUIDE LE JURY — Me RAYMOND RAYMOND (à droite) a longuement interrogé le Dr JEAN-PAUL VALCOURT, pathologiste et médecin-légiste adjoint du laboratoire médico-légal de la Sûreté provinciale.

Campagne de souscription de $4,000,000 en faveur de l'Université d'Ottawa

OTTAWA. — M. Hervé Charlebois, gérant des ventes pour une imprimerie, et M. Jean-Raymond Saint-Cyr, étudiant en sciences politiques, ont accepté la présidence conjointe dans Hull pour le Comité des Anciens, en marge de la campagne de souscription de $4,000,000 en faveur de l'Université d'Ottawa.

MM. Charlebois et Saint-Cyr seront secondés par M. Hubert G. Huard, greffier à la Cour de bien-être social, comme capitaine.

MM. Romulus Beauparlant, protonotaire ; François Granger, secrétaire de la Conférence catholique canadienne, Mes James Millar, c.r., et Roland Saint-Onge, MM. Omer Touchette, du ministère provincial de la Santé, Pierre Valin, échevin de Hull, et Jean R. Woods, courtier en assurances, ont accepté de faire partie du comité à titre de directeurs, de même que Me Fernand Larose, notaire, comme représentant de Pointe-Gatineau.

M. Saint-Cyr reprenait récemment ses études à l'Université d'Ottawa, après avoir été entrepreneur en chauffage durant quelques années. Il est père de quatre enfants. M. Charlebois est de l'Imprimerie Leclerc.

Le sénateur Lionel Choquette, c.r., et M. Hugh Doran, entrepreneur en construction d'Ottawa, sont présidents conjoints du Comité national des Anciens. La souscription, lancée à l'échelon national au début de février, vise un objectif de $4,000,000 afin d'aider l'Université à réaliser 10 projets de construction d'un coût de $10,350,000, d'ici 1965.

La quadruple tragédie de St-Jérôme

Verdict: trois meurtres Coupable: le suicidé

ST-JEROME. (M.F.) — L'enquête du coroner sur la mort violente de quatre personnes, au 297 rue de Martigny, à St-Jérôme, le 12 février dernier, a été tenue au Palais de justice de St-Jérôme, mardi soir, sous la présidence du Dr Jean-Louis Taillon, coroner du district.

Les témoins qui ont été entendus sont M. Lino Tomei, employé de la Rayonese Textile Co. Ltd et compagnon de travail de deux des victimes, Giovanni Altieri et sa fille, Amalia, le Dr Jean-Paul Valcourt, pathologiste, qui a pratiqué l'autopsie sur les quatre cadavres, le directeur A.-Raoul Latour, de la police municipale, qui a découvert les corps ensanglantés, M. Philippo Romano, beau-frère de M. Giusseppe Cenicola aussi victime de ce triste drame, le détective Roland Brunet, de la Sûreté municipale, qui a mené l'enquête, M. Marcel Piché, locataire du logement voisin, M. Lorenzo D'Onofrio, frère de Mme Giovanni Altierie, née Louisa Romano.

Après seulement quelques minutes de délibérations, le président du jury, M. Jos. Gauthier, a déclaré qu'il imputait

Voir VERDICT en page 66

CORRECTION

L'item suivant publié dans notre annonce du 1er mars devait se lire :

BISCUITS SALTINES

FIRESIDE Paquet 1 lb **25¢**

Les Magasins IGA



Guide de Fourrure

Sous les auspices de Fair Trade Furriers Association

LE VISON FAITS EXACTS ET PRIX REELS

Nous faisons part au public d'un événement jusqu'ici connu du monde de la fourrure surtout... Au cours des dernières semaines ont eu lieu les plus importantes enchères locales de peaux de fourrure. Reid Fourrures se sont portés acquéreurs de toutes les variétés de vison pour accroître encore auprès du public leur renommée de "vison haute spécialité".

Chez Reid, il s'agit naturellement de nouveautés en vison — des nouvelles peaux... confection nouvelle d'après de nouveaux styles... à même de nouveaux assortiments de peaux de vison, et surtout AUX NOUVEAUX BAS PRIX 1961.

Par l'entremise des spécialistes-manufacturiers Reid et de la Fair Trade Furriers Association, nous vous donnons un exposé des nouveaux prix en vigueur pour les

JAQUETTES ET BOLEROS DE VISON PASTEL

PRIX BUDGET	PRIX VEDETTE	GROUPE INTERMEDIAIRE	QUALITE DE CHOIX	QUALITE SURCHOIX	QUALITE DE LUXE
$395	$450	$525	$650	$790	$890

ETOLES ET CAPES DE VISON

PRIX BUDGET	PRIX VEDETTE	GROUPE INTERMEDIAIRE	QUALITE DE CHOIX	QUALITE SURCHOIX	QUALITE DE LUXE
$145	$225	$350	$450	$550	$650

CAPELETTES $85

Pour le summum en jaquettes, boléros ou étoles de vison le prix peut être plus élevé encore... il s'agit de véritables joyaux en fourrure.

Les marchands et les manufacturiers de fourrure peuvent également bénéficier avec grand avantage de cet assortiment formidable de teintes et qualités de vison.

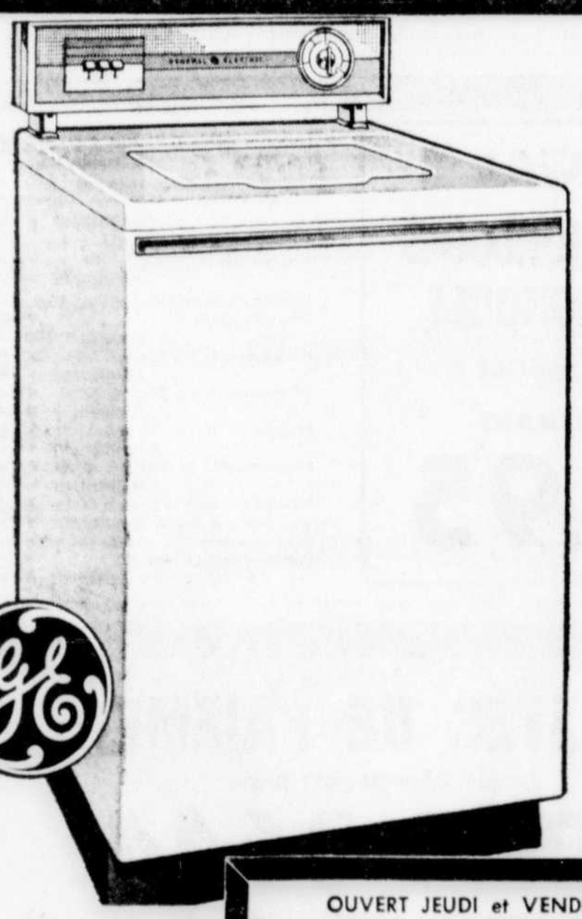


Reid FOURRURES INC.

1473, RUE AMHERST LA. 2-3181

"Au carrefour de la fourrure"

EPARGNEZ



$110

SUR L'ACHAT DE CETTE

LESSIVEUSE

GENERAL ELECTRIC

Modèle TWA 750

- Système de blanchissage Filter-Flo
- Choix de 3 températures pour l'eau du blanchissage et 2 de rinçage
- Capacité de 10 lbs.
- Rinçages en profondeur par jet
- 2 cycles
- Filtre imbouchable
- Dispositif pour détergent
- Economiseur d'eau pour petites lessives
- H—43" ; L—27" ; P—27½".

Rég. $379

SPECIAL

$269

SERVICE INCLUS

GARANTIE

1 an sur lessiveuse.

4 ans additionnels sur transmission.

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 HEURES

TERMES FACILES

Quincaillerie TRUDEAU Ltée

6541, boul. ST-LAURENT — CR. 3-3601

CETTE BOUTEILLE CONTIENT LE BREUVAGE AU CITRON ET À LA LIMETTE DONT VOUS RÊVIEZ DEPUIS LONGTEMPS



SI SAVOUREUX!

Le goût frais et piquant de Teem plaît à tous, jeunes et vieux.





SI DÉSALTÉRANT!

Satisfait pleinement toutes les soifs . . . toujours . . . et partout!

SI AGRÉABLE!



Idéal pour les danses, les buffets, les barbecues . . . partout où l'on s'amuse. Achetez plusieurs cartons de Teem aujourd'hui!



Teem ...UN PLAISIR À GOÛTER

Actualités



Le président de la Yougoslavie, le maréchal Tito, est arrivé au Ghana pour une visite de quatre jours. On le voit ici en compagnie du Dr Kwame N'Krumah, président de la république africaine.



M. Averell Harriman, de retour de Rabat où il a représenté le président Kennedy aux funérailles du roi Mohammed V du Maroc, a été accueilli à l'aéroport d'Orly (Paris) par le premier ministre du Sénégal, M. Mamamou Dia (à gauche). M. Harriman fait actuellement une tournée des capitales européennes pour le compte du président des Etats-Unis.



Le président John F. Kennedy, des Etats-Unis, appose ici sa première signature officielle à une mesure du Congrès. La cérémonie a marqué l'adoption d'une résolution visant à commémorer le centième anniversaire de l'installation à la présidence d'Abraham Lincoln. Ce dernier était entré en fonctions le 4 mars 1861.



Il a fallu plus de 20 heures d'efforts aux pompiers, aux employés de l'aqueduc et aux membres de la Société protectrice des animaux de Miami (Floride) pour tirer d'un mauvais pas ce chien collie. L'animal s'était fourvoyé dans un tuyau d'égout dans lequel il s'était engouffré en nageant d'un bateau vers la rive. La première personne à le réconforter : sa propriétaire, Mme Carl Crivello.



FROTTER
NE DONNE RIEN...
il faut
REARGENTE

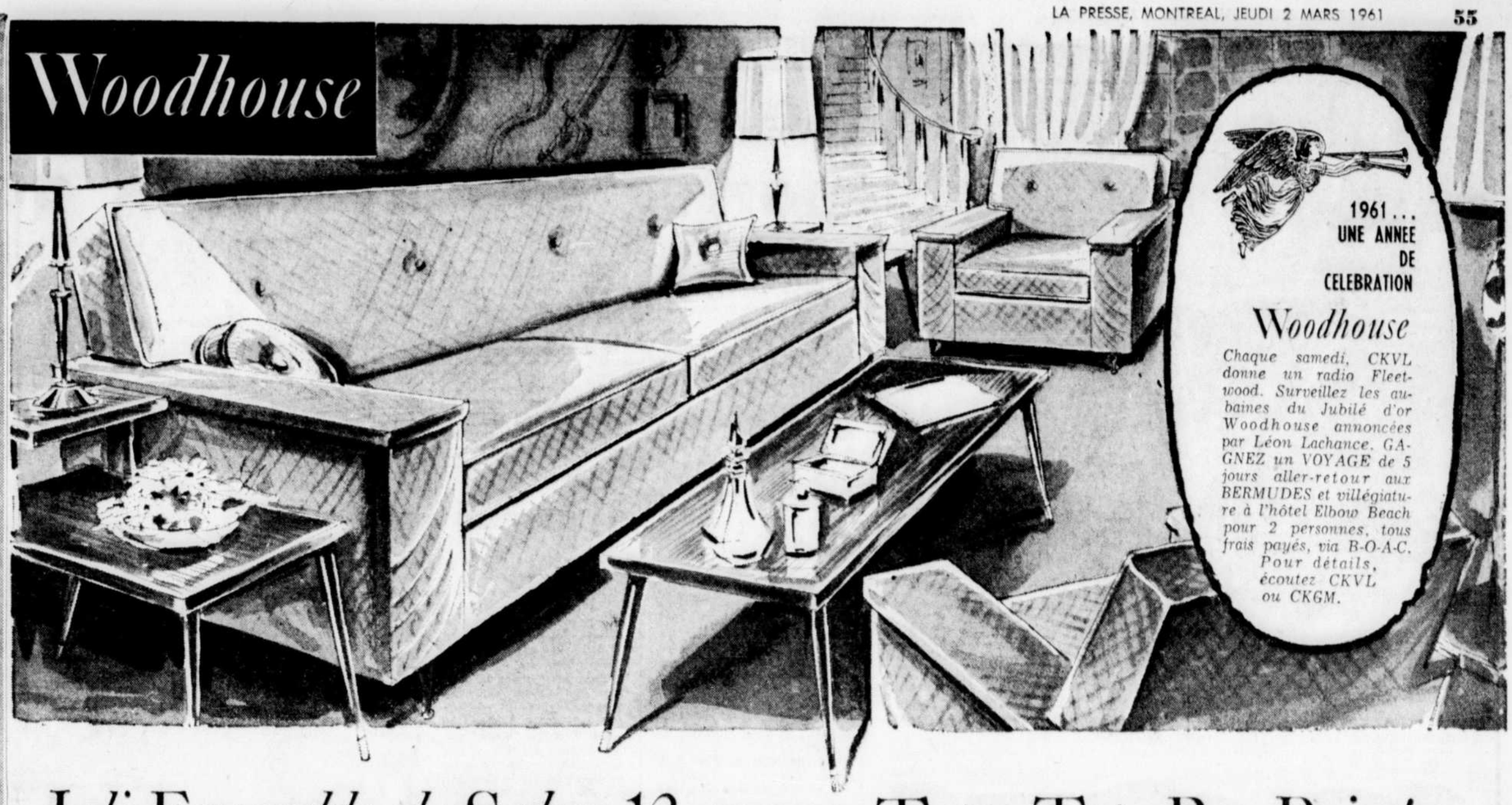
Votre argenterie n'a plus sa beauté des premiers jours ! Elle est désargentée... et vos efforts pour la rendre étincelante restent vains.

Nous pouvons la restaurer et lui rendre l'éclat du neuf, à un prix très raisonnable. Un estimé du coût vous sera donné sur demande, sans aucune obligation de votre part.

Tél. : LA. 3-3108

CASSIDY & MAILLARD
1156, rue Papineau, Montréal

Woodhouse



1961... UNE ANNEE DE CELEBRATION

Woodhouse

Chaque samedi, CKVL donne un radio Fleetwood. Surveillez les aubaines du Jubilé d'or Woodhouse annoncées par Léon Lachance. GAGNEZ un VOYAGE de 5 jours aller-retour aux BERMUDES et villégiature à l'hôtel Elbow Beach pour 2 personnes, tous frais payés, via B-O-A-C. Pour détails, écoutez CKVL ou CKGM.

Joli Ensemble de Salon. 12 mcx à Très, Très Bas Prix!

Un mobilier qui semble vous dire "le printemps est ici" ! Comprend un sofa et 2 fauteuils s'harmonisant ! Fait de bois dur, avec ressorts non-affaissant et rembourrage de feutre. Coussins "polyfoam" 4". Dessous des coussins piqué, satiné. 9 couleurs de tissu. Aussi deux tables-étagères 24", table à café 32" à dessus Arborite, en 5 finis. 2 lampes de table avec abat-jour et 2 petits coussins décoratifs en caoutchouc-mousse.

AUCUN DEPOT REQUIS — 2.50 PAR SEMAINE

Vente 229.50

Originalement 279.95



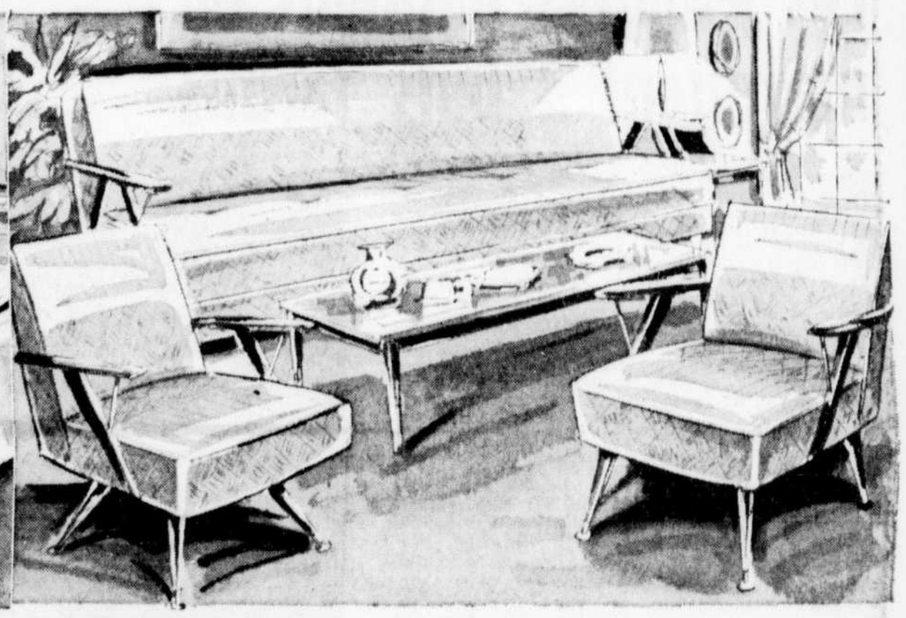
ENSEMBLE DE CHAMBRE A COUCHER SCANDINAVE, 3 mcx

Lignes simples pour beauté et valeur durables. Choix de fini noyer satiné ou pâle. Particularités; bureau triple à 9 tiroirs avec miroir horizontal 60" x 30" (extra). Commode à 4 tiroirs et un lit à panneau.

TABLE DE NUIT MOYENNANT LEGER SUPPLEMENT

Vente $239.50

Ord. 289.95 — 2.40 par semaine



ELEGANT ENSEMBLE DAVENPORT, 3 mcx

Sofa à double utilité. Structure en bois dur avec ressorts spiraux et rembourrage de sisal et de feutre. Le sofa, le fauteuil et la chaise pivotante avec appuie-bras, en fini noyer. Choix de couleurs.

COUVERT DE BOUCLE ET DE CUIRETTE

Vente $169.50

Ord. 219.95 — 1.75 par semaine



ENSEMBLE DE CHAMBRE 7 mcx -- VOUS EPARGNEZ 40.45

Voici l'occasion pour les fins acheteurs de choisir un ameublement de style à la mode et se vendant à un prix économique ! Voici ce qui en fait un achat irrésistible ! Bureau double à 6 tiroirs avec miroir basculant biseauté et pleine largeur ; commode à 4 tiroirs et lit à tête-bibliothèque à panneaux. Fini moka ou sienna; matelas à ressorts, sommier à lames et 2 oreillers "Simmons".

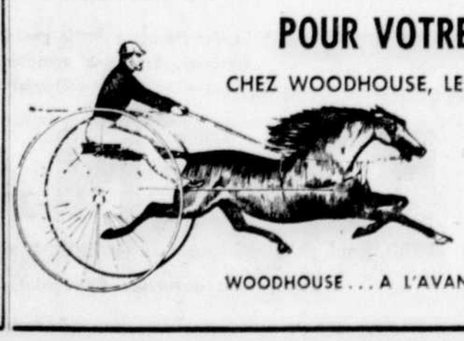
AUCUN DEPOT REQUIS ... 1.75 PAR SEMAINE

Vente 159.50

ORDINAIREMENT 199.95

POUR VOTRE COMMODITE, NOUS SOMMES OUVERTS LE JEUDI ET LE VENDREDI JUSQU'A 10 H. P.M.

CHEZ WOODHOUSE, LES MEILLEURES HEURES DE MAGASINAGE ... ET LES MODES DE PAIEMENT LES PLUS FACILES !



AUCUN DEPOT
JUSQU'A 3 ANS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)

WOODHOUSE ... A L'AVANT-GARDE DANS L'AMEUBLEMENT DEPUIS 1911

Woodhouse

105 OUEST, RUE STE-CATHERINE — TEL. : VI. 5-9261
coin de St-Urbain — 7 planchers complets



STATIONNEMENT GRATUIT
Au Town Parking Ltd., sur la rue Clark
(Au sud de Ste-Catherine O.)



UN COURT COMBAT DEVANT LES BUTS — La recrue DAVE KEON du Toronto et le vétéran joueur de défense DOUG HARVEY ont échangé quelques coups devant la forteresse du Canadien. TOM JOHNSON s'est également mis de la partie. Le Toronto a triomphé 3 à 1.

Mais ce n'est point la fin de la course au championnat !

Le Toronto bat le Canadien pour porter son avance à quatre points

par **André TRUDELLE**
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO. — Surtout, qu'on ne dise pas qu'il s'agit là du point tournant de la course au championnat !

Cette défaite de 3 à 1 du Canadien aux mains des Maple Leafs de Toronto, il est vrai, accorde aux Torontois une avance de quatre points au premier rang. Et puis ?

Les Leafs viendront jouer à Montréal le 16 mars, et ils ont disputé une partie de plus que le tricolore. La première place, nous le croyons, sera le partage du club qui fera meilleure figure dans ses joutes contre les quatre autres équipes du circuit, d'ici le 19 mars. Mais revenons plutôt à la joute d'hier.

La tenue sensationnelle du gardien de buts substitut Cesare Maniago, les deux buts de Ron Stewart, le 46e de Frank Mahovlich, le 41e de Bernard Geoffrion, le bon travail de l'arbitre Frank Udvari et celui de Jacques Plante, le coup de patin des Leafs, le nombre d'occasions de compter ratés par les Canadiens, voilà, en résumé, les faits saillants de la joute.

Mais de point tournant à la saison, non.

Il y a tellement de points tournants au cours d'un calendrier de 70 parties. Si on ajoute, à titre d'exemple, bout à bout, la victoire de 3-1 du Canadien à Toronto le 15 février, le but alloué par l'arbitre Powers, jeudi dernier, au Forum, le deuxième échec du Tricolore aux mains des Leafs et enfin la partie prévue du 16 mars, on complète un cercle vicieux qui ne mène nulle part.

Chose étrange, les Leafs n'ont pas paru fournir une meilleure exhibition que lors de la dernière visite du Canadien ici le 15 février. Peut-être parce que le Canadien a manqué nombre d'occasions de compter ?

Les Leafs très rapides

Toutefois, selon King Clancy, un connaisseur, les Leafs ont patiné avec tant d'entrain, à compter de la deuxième période, que les Canadiens n'en pouvaient plus à la fin de la partie. "Seul Geoffrion a été brillant et dangereux," a-t-il dit.

Larry Regan, qui a assisté à la joute de la loge des journalistes, partageait aussi cette opinion. "Geoffrion aurait mérité une étoile", nous a-t-il dit. "Jacques Plante a aussi été sensationnel", a-t-il ajouté.

Au début de la rencontre, Blake et Imlach ont joué de finesse. Le premier a vainement tenté d'opposer la ligne de Henri Richard à celle de Mahovlich.

Même si Maniago n'a eu que six lancers à écarter, il a été la vedette de la première période en bloquant deux fois les lancers de Don Marshall. A la deuxième occasion, Marshall est parvenu seul devant lui et on ne sait comment Maniago est parvenu à faire l'arrêt. Au cours de toute la joute, Marshall a eu au moins six occasions de lancer ou de compter, et Bernard Geoffrion presque autant.

Geoffrion compte

C'est lui qui a compté l'unique but des visiteurs, pendant une punition à Billy Harris. Maniago a bloqué le coup, mais il a échappé la rondelle qui a glissé derrière lui.

Frank Mahovlich n'a pas volé son but lui non plus.

"The big M," comme on dit ici à Toronto a joué une magistrale partie. Ces coéquipiers de ligne lui ont passé plus souvent qu'à son tour, mais Frank n'en a pas moins lancé sept ou huit fois vers Plante.

Peu avant son but, Mahovlich est arrivé seul devant Jacques qui n'a pas bougé et exécuté l'arrêt.

Sur le but, Bob Nevin a fait la grande partie du travail. Il a passé un bijou à Mahovlich, bien posté à l'aile gauche, et sur un lancer voilé, Frank a trouvé le fond du filet.

Stewart a compté les deux autres buts, ses 11e et 12e, avant que le Canadien ne compte son premier. Stewart a d'abord compté sur une passe parfaite de Johnny Macmillan qui l'a laissé seul avec Plante. Il a laissé Jacques se pencher et a logé la rondelle au haut du filet.

A la troisième période, Stewart, posté devant Plante, a hérité du disque dès la mise au jeu, et vlan, en deux mouvements, Keon à Stewart au but. Geoffrion est venu tout près de marquer un second but au milieu de la troisième période, sur un beau jeu de Béliveau. Son lancer de revers n'a pas atteint la cible, mais Maniago n'aurait pas bloqué celui-là. S'il fallait choisir des étoiles chez les Canadiens, Geoffrion, Plante, Talbot et Goyette seraient nos choix.

Plante a bloqué 27 lancers, Maniago 33.

Notes . . . Doug Harvey était sur la glace pour les trois buts des Leafs, deux fois en compagnie de Jean-Claude Tremblay,

Voir CANADIEN en page 63

Stan Mikita, un joueur réformé

par L. PERCIVAL

Le jeu dans la Ligue de hockey Nationale a été particulièrement excitant cette année. Plusieurs jeunes visages n'ont pas tardé à se signaler durant le courant de cette campagne qui prendra bientôt fin. Un de ceux-là est Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, qui est venu bien près d'établir un nouveau record en ce qui a trait aux joutes consécutives où un joueur a compté au moins un but. Mais tout le crédit de l'amélioration de Mikita en tant que joueur de hockey revient à Rudy Pilous, son instructeur, qui lui a fait comprendre qu'on ne pouvait compter sur le banc des punitions et qu'il devait cesser de s'en prendre aux arbitres et aux autres joueurs.

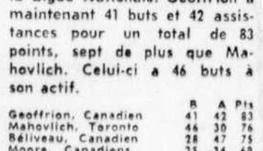


En effet, trop de jeunes joueurs croient que s'en prendre aux officiels et discuter voir se battre avec les autres joueurs démontrent un esprit de combativité et un désir de vaincre supérieurs. Mais lorsque son esprit est plein d'animosité, très souvent l'on ne peut se concentrer sur le jeu et son rendement en souffre.

N'est-ce pas le grand Gordie Howe qui disait: "Lorsque je suis sur la glace, j'ai besoin de toute mon énergie pour jouer au hockey, alors pourquoi la perdre en discussions qui sont le plus souvent inutiles." Howe est un, sinon le plus grand joueur de tous les temps, je ne vois alors pas pourquoi les jeunes ne suivraient pas ses conseils; ils en auront certainement plus à dire lorsque la saison aura pris fin.



"Ferme le parapluie — nous reculons !"



Bernard Geoffrion, du Canadien, et Frank Mahovlich, du Toronto, ont compté chacun un but hier soir pour se maintenir au sommet des pointeurs dans la Ligue Nationale. Geoffrion a maintenant 41 buts et 42 assistances pour un total de 83 points, sept de plus que Mahovlich. Celui-ci a 46 buts à son actif.

	B	A	Pts
Geoffrion, Canadien	41	42	83
Mahovlich, Toronto	46	30	76
Béliveau, Canadien	28	47	75
Moore, Canadiens	35	34	69
Kelly, Toronto	20	49	69
Bathgate, New-York	23	41	64
Ullman, Détroit	20	40	60

SPORTS

Les Rangers gagnent en marquant 3 buts tardifs

NEW YORK (PA) — Frustrés par la recrue Bruce Gamble, le gardien de la forteresse des Bruins de Boston au cours des deux premières périodes hier soir, les Rangers de New York se sont ralliés pour trois points dans les 14 dernières minutes de jeu et ont triomphé des Bruins au compte de 3-1. Cette victoire permet ainsi aux Rangers de conserver les minces chances qu'ils ont de participer aux séries éliminatoires de la ligue Nationale de hockey cette saison.

Dean Prentice, Camille Henry et Floyd Smith ont marqué des buts successifs permettant ainsi aux Rangers de se rapprocher à dix points des Red Wings de Détroit qui étaient inactifs hier soir. Chacune de ces deux équipes a neuf parties à jouer avant la fin du calendrier régulier, dont trois entre elles.

Prentice a compté le premier but des siens à 6:21 de la troisième période. Auparavant, Gamble avait été invincible devant son filet, malgré les 27 lancers qui ont été dirigés vers sa cage dans les deux premières périodes.

Andy Bathgate a préparé le premier but des Rangers, effectuant une passe à Prentice qui n'a pas raté son 19e but de la saison. Au début du deuxième vingt, John Bucyk avait donné une avance de 1 à aux Bruins qui occupent présentement la dernière place au circuit Campbell.

But décisif de Henry

Henry a marqué le but victorieux avec moins de deux minutes à jouer dans la partie, après avoir pris le retour d'un lancer de Lou Fontinato.

Smith a scellé l'issue de la joute en faveur des Rangers lorsqu'il s'est échappé pour déjouer Gamble à 19:24.

C'était la neuvième victoire des Rangers en 13 joutes contre les Bruins cette saison.

BOSTON—Buts: Gamble; Défenses: Flaman, Boivin, Armstrong, Smith, Ericksen, Mohns; Ailiers: McKenney, Bucyk, Aldcorn, Burns, Oliver, O'Ree, Pronovost, Bartlett, McCarthy.
NEW-YORK—Buts: Worsley; Défenses: Lebrun, Hanna, Fontinato, Howell, Gadsby, Spencer; Ailiers: Bathgate, Hannigan, Prentice, Sullivan, Ingarfield, Kurtenbach, Hebenton, Wilson, Smith, Henry, Hampson.
Arbitres: Skov; Juges de lignes: Armstrong, Hicks.

Première période

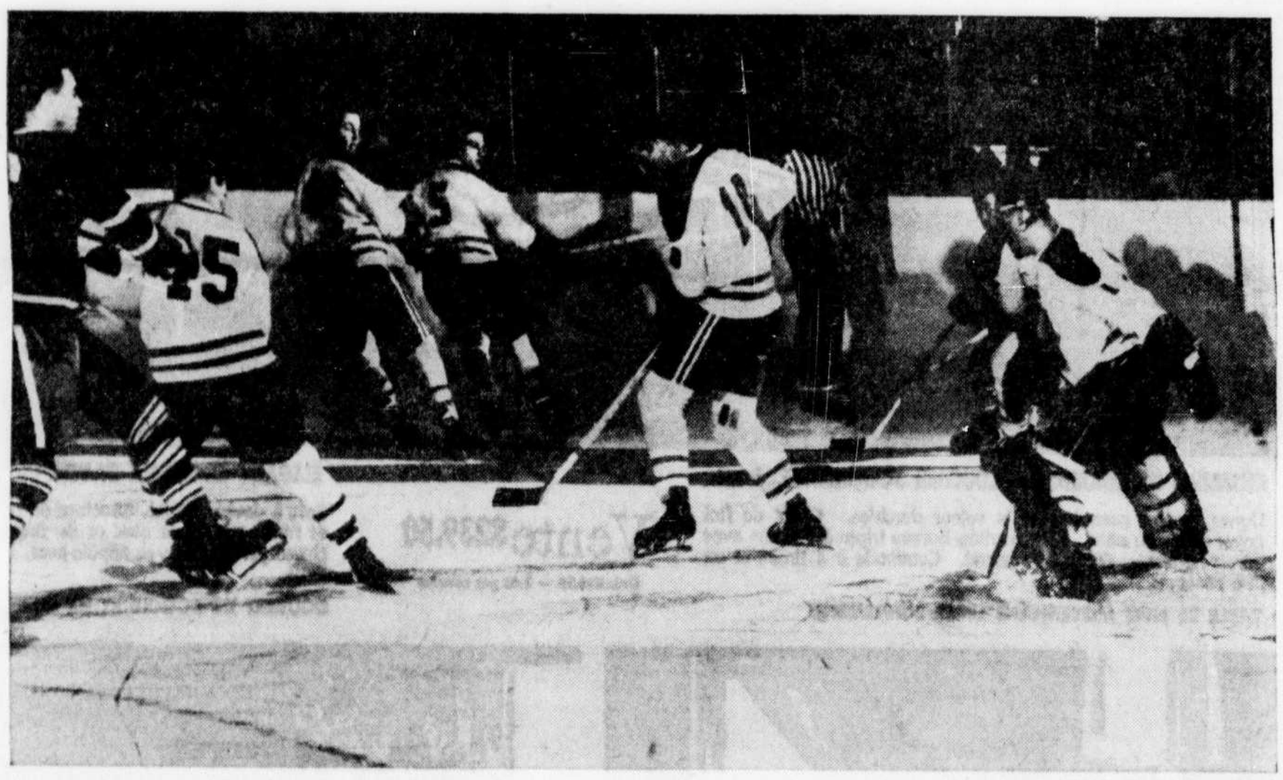
Aucun but
Punitions: Sullivan et Ericksen, 14:25; Fontinato, 15:03.

Deuxième période

1—Boston: Bucyk, (Toppazzini, McKenney) 1:23
Punitions: Smith, 13:09; Prentice, 18:17.

Troisième période

3—New-York: Prentice, (Bathgate) 6:21
3—New-York: Henry, (Fontinato, Bathgate) 18:04
4—New-York: Smith, (Prentice, Hampson) 19:14
Aucune punition
Arrêts: Gamble, 11, 14, 10 — 37;
Worsley: 9, 11, 13 — 33.



UN LANCER ENTRE LES JAMBES DE JOHNSON — La rondelle a passé entre les jambes du joueur de défense TOM JOHNSON, mais heureusement JACQUES PLANTE a pu réussir l'arrêt. De gauche à droite, BERT OLMSTEAD, JEAN-GUY GENDRON, BELIVEAU, GEOFFRION, JOHNSON et PLANTE.

ICI et LÀ dans LE SPORT

Tonnerre d'applaudissements à la seule mention du nom de Maniago

par André TRUDELLE

Pendant de longues minutes, les 14,384 spectateurs ont conservé leur place après la victoire des Leafs. Ils ont attendu que l'annonceur du Garden donne le choix des étoiles. Et lorsque, enfin, sa voix se fit entendre et nomma Maniago la première étoile, la foule entière s'est levée et elle a applaudi la jeune vedette de 22 ans pendant de longues minutes.

Il le méritait.

Maniago est surnommé le "grand voyageur" par les journalistes de Toronto. Ancien porte-couleur du club St-Michael's, Cesare a passé par Kitchener, Belleville, Windsor, Chatham, Spokane, Sudbury et enfin Toronto depuis le début de la saison.

Il est originaire de Trail. Il a commencé tout jeune au hockey. "Je me suis senti attiré par la position. C'est pourquoi je suis devenu un gardien de buts. J'aimais le poste.

Je suis venu à Toronto pour continuer mes études à St-Michael's. C'est là que j'ai véritablement fait mon début dans le hockey organisé.

Maintenant je suis des cours l'été. Je veux obtenir mon baccalauréat. Je souhaite certes faire du hockey une carrière, mais je veux m'intéresser en même temps à me préparer pour plus tard. Je choisirai alors le professorat ou le commerce."

Un grand admirateur de l'ancien gardien de buts Durnan du Canadien

Tout jeune, Maniago avait beaucoup d'admiration pour Bill Durnam. Quelle ne fut pas sa joie de le rencontrer cette saison à Kitchener. Durnan lui donna de précieux conseils et lui prêta une partie de l'équipement avec lequel il avait terminé sa carrière. Cesare porte donc la longue culotte de Durnan. On peut voir, à la couture du nouveau matériel protecteur, l'ancien tissu des beaux jours de Durnan.

Maintenant qu'il est avec les Leafs, Cesare voue une grande admiration à Johnny Bower.

Toutefois, en son for intérieur, il songe qu'il pourrait bien le remplacer un jour qui n'est peut-être pas tellement éloigné.

Bower, de son côté, ne s'en fait pas à ce sujet.

"Vous savez, ce jeune Maniago a beaucoup d'étoffe. Une excellente main gauche, beaucoup de sang-froid, mais il faut plus que deux ou trois joutes à un jeune pour prouver qu'il est de calibre de la ligue Nationale. Il faut une quarantaine de parties au moins. Il arrive souvent qu'un homme connait une période de quatre ou cinq bonnes joutes. Je suis heureux du succès de mes remplaçants. Ils m'aident à conserver le premier rang dans la lutte pour le trophée Vézina. Pendant ce temps je me remets avec confiance. J'ai commencé à patiner. Je jouerai bientôt sans doute."

Le fait d'être receveur au baseball l'a aidé dans sa carrière de hockey

Au sujet de cette main gauche, qui est excellente, Maniago explique qu'il a longtemps joué au baseball. Il est receveur et il assure que cela l'aide grandement au hockey.

Il parle l'Italien, a deux frères, n'a pas de passe-temps particulier. Il souhaite obtenir une chance l'an prochain à l'entrainement.

Pour sa part, l'instructeur Punch Imlach ne se dit nullement surpris du succès de Maniago.

"Cesare s'entraine avec nous depuis deux ans. Nous lui avons même offert un contrat professionnel. Il a refusé. Ces jeunes sont drôles. Il a répondu qu'il préférait jouer régulièrement pour une équipe que de réchauffer le banc pendant les joutes et s'en tenir aux pratiques. Nous savions quand nous

Voir ICI ET LA en page 63

De tout pour la PHOTOGRAPHIE
Voyez nos SPECIALISTES ou TELEPHONEZ
KIRSHNER'S CAMERA Supplies
77 CRAIG O. UN. 1-1711

T.V. à LOUER
Service gratuit
DU. 9-4772
PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO & APPLIANCES
1448 EST, rue FLEURY

3597 HOCHELAGA
D M B
LA. 6-7708
Dupuis Motor Boat Reg'd.
SPÉCIAUX
75 H.P. JOHNSON 1960
FLAMBANT NEUFS
REG. $1080. SPECIAL $895
40 H.P. JOHNSON 1960
REG. $770. SPECIAL $595
QUANTITE LIMITEE
Moteurs et bateaux démonstrateurs
Bateau 1960 fibre de verre 14 pieds équipé au complet. Rég. $1500. Spécial $895.
Bateau plywood moulé 15 pieds. Equipé au complet. Rég. $900. Spécial $595.
Moteur 25 H.P. Rég. $300. Spécial $200.
Moteur 35 H.P. Rég. $425. Spécial $375.
Moteur 40 H.P. électrique. Rég. $600. Spécial $495.
Moteur 60 H.P. Rég. $700. Spécial $595.
Tous nos moteurs usagés sont garantis sans condition pour 1 an.
TERMES SI DESIRE
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 P.M.

Honneur pour le boxeur mexicain Gaspar Ortega

NEW YORK. (AFP) — C'est au poids mi-moyen Mexicain Gaspar Ortega que revient le titre de meilleur boxeur du mois décerné pour février par "Ring Magazine," dans ses classements mensuels.

Aucun changement n'est apporté chez les poids lourds mais chez les poids mi-lourds Harold Johnson devient à la première place. Plusieurs autres changements interviennent dans cette catégorie oc Chic Calderwood, Jesse Bowdry et Mike Holt perdent plusieurs places.

Chez les moyens, le Nigérien Dick Tiger, récent vainqueur de Gene Armstrong, est quatrième, il remplace Joey Giambra.

Le poids léger Kenny Lane après son match nul devant le Vénézuélian Carlos Hermandez passe de la neuvième à la septième place. Le Vénézuélien au contraire perd une place et se trouve quatrième.

Peu de changements sont apportés aux catégories suivantes à l'exception des poids mouches où la victoire surprise de Ramon Arias (Venezuela) sur l'Espagnol Moum Ben Ali bouleverse la catégorie. Ben Ali est troisième Sadao Yaofta gagne une place ainsi que Johnny Caldwell. Arias se trouve quatrième alors qu'il était septième en janvier.

POIDS LOURDS

Champion: Floyd Patterson; 1—Sonny Liston; 3—Ingemar Johans-

Voir ORTEGA en page 63

Amélioration dans l'état de M. Dandurand

Il y a eu une amélioration sensible dans l'état de M. Léo Dandurand. Il a passé une excellente journée, nous a-t-on déclaré hier soir à l'hôpital Notre-Dame où le fameux sportsman montréalais subissait récemment une opération.

Formation d'un comité spécial par la Ligue Internationale

GENEVE. (AFP) — La ligue internationale de hockey sur glace a tenu sa première réunion à Genève dans le cadre du championnat du monde. Réunis sous la présidence de M. Ahearne, les délégués de 22 pays (les vingt participants au championnat plus l'Espagne et le Japon) ont tout d'abord formé une commission chargée de vérifier les licences des joueurs engagés. Puis, par tirage au sort, il a été désigné un comité qui aura pour tâche d'attribuer le prix du "fair play". Ce comité sera formé par les présidents des fédérations d'URSS, d'Afrique du Sud, d'Italie, d'Espagne et de Suisse. Enfin, les délégués se sont séparés en fixant au lundi 6 mars, à Lausanne, leur prochaine séance au cours de laquelle ils fixeront, peut-être, le lieu du championnat du monde 1963, celui de 1962 devant se dérouler à Colorado Springs (EU).

Compteurs du Canadien

	N.-Y.	Bost.	Tor.	Dét.	Chi.	B.	A.	Pts
Geoffrion	13-10	8-10	9-11	7-5	4-7	41	42	83
Béliveau	6-13	3-6	5-13	7-9	7-6	28	47	75
Moore	12-4	8-5	4-11	5-7	6-7	35	33	68
Richard	4-11	6-8	6-7	3-7	1-5	20	38	58
Bonin	2-10	1-4	5-8	1-8	2-2	11	32	43
Hicke	1-7	3-7	4-4	3-2	4-3	15	23	38
Harvey	2-9	1-4	1-4	1-5	0-4	5	26	31
Talbot	2-4	0-5	2-5	0-5	1-4	5	23	28
Backstrom	4-3	2-4	2-2	2-4	1-2	11	15	26
Marshall	1-2	4-4	2-2	2-2	2-3	11	13	24
Gendron	0-4	1-2	5-2	1-2	0-1	7	11	18
Johnson	0-2	0-4	0-1	0-3	1-3	1	13	14
G. Tremblay	1-1	1-2	0-2	2-0	2-1	6	6	12
Provost	4-0	2-1	0-0	2-1	1-0	9	2	11
Langlois	0-6	0-1	0-1	1-1	0-1	1	10	11
Goyette	4-1	1-1	0-0	1-0	1-1	7	3	10
Turner	0-0	1-1	0-0	1-1	0-0	2	2	4
Rousseau	1-1	0-0	0-0	0-1	0-0	1	2	3
J.-C. Tremblay	0-0	0-1	1-1	0-0	0-0	1	2	3
Gauthier	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0	1	1
Pennington	0-0	0-0	0-0	1-0	0-0	1	0	1

Nos spécialités:
• IGNITION — CARBURATEUR
• BATTERIES • CHAUFFERETTE • RADIOS
AUTO ELECTRIC SERVICE CORP.
MOTORDROME — établie en 1918
Ouvert jour et nuit et samedi matin
2089 SANGUINET près Sherbrooke VI. 5-5131

VENTE GÉANTE
de 3 jours
50 AUTOS 1960
neuves et démonstrateurs
ENVOY • CORVAIR • CHEVROLET • OLDSMOBILE
Tous les modèles et couleurs
50 autos doivent être vendues en bas du
PRIX COUTANT
Toutes ces autos ont la garantie d'autos neuves du manufacturier. Echanges acceptés. Plan de finance GMAC.
Ouvert le soir
BARNABÉ MOTORS LIMITED
1850, boul. Edouard-Laurin angle boul. Laurentien — En face de Dagwood — RI. 4-6401
Dépositaire autorisé: Chevrolet — Corvair — Envoy — Oldsmobile

VOUS SOUVENEZ-VOUS?



LE 2 MARS 1951

Le plus long saut de toute l'histoire du ski a été réussi à Oberstdorf, Allemagne, alors que Tauno Luiro, jeune électricien finlandais de 19 ans, a atteint une distance de 456 pieds !

c — News Syndicate Co.

Verdun bat Valleyfield

VALLEYFIELD, Qué. (PC)— Bosco Bourcier a dirigé l'attaque des Maple Leafs de Verdun avec trois buts alors que ceux-ci ont défait les Braves de Valleyfield 7-4 dans une joute régulière de la ligue de hockey Métropolitaine junior hier soir à Valleyfield.

Charlie Poxon a marqué deux buts pour les vainqueurs, Bud Cleary et Ernie Chiasson, chacun un.

Michel Rochefort, avec deux buts, James McKenna et Jean-Denis Payment ont été les compteurs du Valleyfield.

Ce soir Rosemont jouera à Sorel et National à St-Jérôme. Ces parties devaient avoir lieu dimanche dernier mais elles ont été remises par suite de la tempête.

Dans la victoire du Verdun à Valleyfield, Bosco Bourcier a réussi un exploit formidable en y allant de son troisième tour du chapeau en autant de joutes.

Les Maple Leafs recevront la visite du National dimanche après-midi prochain. National est incidemment le seul club à l'avoir emporté sur les Leafs au cours de leur 12 dernières parties. La partie s'était terminée au compte de 2-1. Si National perd ce soir à St-Jérôme, le match de dimanche à Verdun décidera de la troisième position au classement de la Ligue Métropolitaine.

Une nouvelle tardive nous est parvenue à l'effet que les membres de l'équipe des Maple Leafs de Verdun auraient eu de la difficulté à sortir de l'aréna à Valleyfield. Quelque 150 personnes auraient attendu les joueurs à la sortie pour tenter de leur faire un mauvais parti. La foule locale avait, semble-t-il, affiché une attitude très hostile à l'endroit des visiteurs durant la partie.

La police se serait apparemment chargée de maintenir l'ordre pour finalement permettre aux Maple Leafs de prendre le chemin du retour.

Le Coeur triomphe

La Ligue de hockey des As présentait son dernier programme double de la saison hier soir à l'aréna St-Laurent.

Dans la joute initiale le Coeur a vaincu le Pique 7-3. Marcel Tremblay, Raymond Lépine et Gilles Massé ont compté chacun 2 buts pour les vainqueurs. Jacques Lauzon a marqué l'autre.

Raymond Turcotte, avec 2 buts, et Michel Béchard ont été les compteurs des perdants.

Le Carreau et le Trèfle ont fait match nul dans la deuxième nard Ratelle ont compté pour rencontre. Earl Smith et Berle Carreau, Tom Butler et L. Hotte, pour le Trèfle.

Trèfle	18	10	4	4	96	54	24
Coeur	18	10	5	3	72	64	23
Carreau	18	8	6	4	68	67	20
Pique	18	2	15	1	45	96	5

Rosemont gagne

Dans le monde du ballon-panier à Montréal, catégorie bantam, le Rosemount Boys Club l'a emporté hier soir au compte de 37 à 19 sur le Clark Street Sun. Le pointage était 12 à 12 à la fin de la première demi.

Les principaux pointeurs ont été, pour le Rosemont, Billy Roddeck avec 10 points, Bruce Brodie avec 9 points et pour le Clark, le capitaine Frank Igaz avec 7 points, John Haller avec 6 points.

La joute a été disputée à Rosemont.

De ministre conférencier

LONDRES (PC) — Le comte Attlee, premier ministre de Grande-Bretagne de 1945 à 1951, s'est rendu en Inde par avion pour y donner la conférence Azad sur l'avenir de l'ONU. Il prononcera d'autres conférences à Bombay, Madras, Calcutta et Colombo.

PROMPT SOULAGEMENT DES DOULEURS RHUMATISMALES

LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

VENEZ — EPARGNEZ

CHEZ LE PLUS IMPORTANT VENDEUR DE "MUFFLERS" AU CANADA

PLUS HAUTE QUALITE
PLUS BAS PRIX
MEILLEUR SERVICE

INTALLATION FAITE DANS NOS ATELIERS DU DEPARTEMENT DE SERVICE

CTC CANADIAN TIRE CORP'n



Dites simplement : "PORTEZ A MON COMPTE"

AUCUN INTERET SUR LES COMPTES DE 30 JOURS

- LONGUE DUREE
- EPARGNENT ESSENCE
- SILENCIEUX

5.20 Chevrolet et Pontiac (la plupart) 1949-1953
Prix réduit "Faites-le vous-même"
INSTALLES 7.45

Fabrication spéciale pour assurer un ajustement aussi parfait que dans le cas des nouvelles autos.

INSTALLATION RAPIDE

VERIFICATION DE SURETE ET GRATUITE DE L'ECHAPPEMENT — Conduisez simplement votre auto au magasin Canadian Tire de votre voisinage — aucune obligation, nous sommes heureux de vous servir.
GARANTIE SANS CONDITIONS — un nouveau silencieux s'il éclate — sans limite de temps.

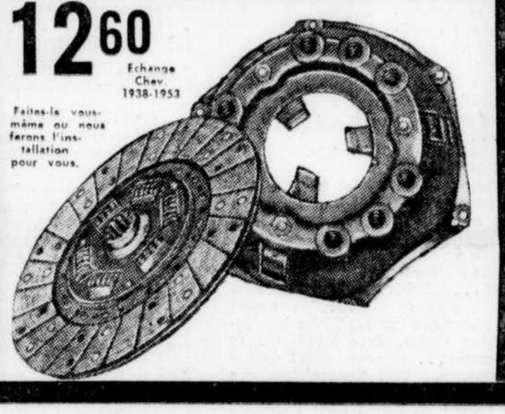


PRIX SPECIAUX DU PRINTEMPS JUSQU'AU 9 MARS

MARQUE ET ANNEE (AUTOS A PASSAGERS, ECHAPPEMENT SIMPLE)	Silencieux "Faites-le vous-même" Prix de rabais	SILENCIEUX INSTALLE PRIX DE RABAIS	SILENCIEUX ET TUYAU DE SORTIE INSTALLES — PRIX DE RABAIS
CHEVROLET :			
1949-53 (exc. décap.)	$ 5.20	$ 7.45	$11.80
1954-58 (exc. décap.)	6.40	8.65	13.00 à 16.65
1959	6.40	8.65	14.30
PONTIAC			
1949-53, 6 cyl. 20-22	5.20	7.45	11.85 à 12.10
1954-59, 20, 22, 70	6.40	8.65	13.20 à 14.30
PLYMOUTH :			
1949-53, 6 cyl. P17 à P23 (exc. décap.)	6.90	9.15	13.90 à 15.45
1954-59, 6 cyl. (exc. décap.)	6.90	9.15	13.30 à 13.65
DODGE :			
1949-53, 6 cyl. D31 à D43 (exc. décap.)	6.90	9.15	13.90 à 15.45
1954-59 6 cyl. (exc. décap.)	6.90	9.15	13.30 à 13.65
FORD et METEOR :			
1949-54, 8 cyl. (exc. décap.)	5.25	7.50	11.65 à 11.85
1955-56, 8 cyl.	6.60	8.85	13.20
1957, 8 cyl. (exc. décap.)	7.65	9.90	14.70
1958-59, 8 cyl. (exc. décap.)	7.65	9.90	14.80
VOLKSWAGEN :			
1955-59, 4 cyl.	10.80	16.80	

Economies semblables sur autres autos à passagers, y compris importées. Gros rabais sur équipements de silencieux Moto-Master, pour véhicules commerciaux. Supports de tuyaux de sortie (supplément, quand nécessaire), Brides, chacune .25

12.60 Echange Chev 1938-1953
Faites-le vous-même ou nous ferons l'installation pour vous.



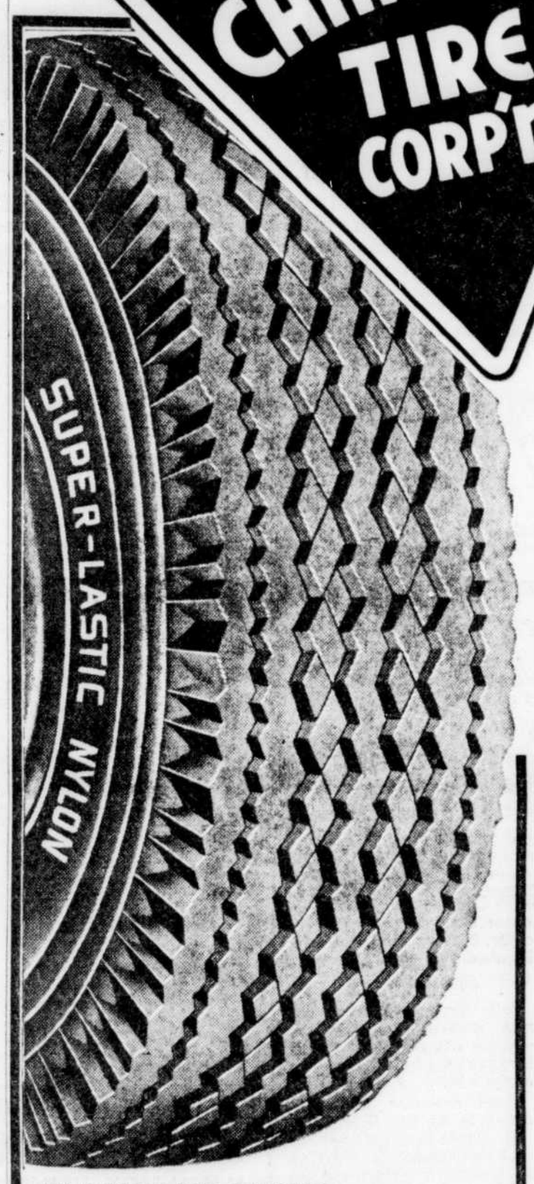


Echangez vos vieux SABOTS DE FREINS
—prix aussi bas que—
$3.55
Echange pour 2 roues

● Sécurité accrue ● Economies accrues
● Confort accru



Modèle à anneau ou baïonnette
4.98 ch. 9.70 paire
Modèle à bielle
5.40 cha. 10.50 paire



FLAMBANT NEUFS SUPER-LASTIC

NYLON

9.95 à 11.95

670/15 OU 600/16

*Après allocation sur le "reste" du millage de votre vieux pneu.

Prix de vente sans échange 12.95

Dim.	Prix sans échange	*Prix après allocation pour le "reste" du millage
710/15	14.95	11.95 à 13.95
750/14	13.95	10.95 à 12.95

SANS CHAMBRE A AIR, $2 de plus (pour la plupart des grandeurs). Posage 50¢ de plus.
*DE $1 à $3 SERONT PAYES POUR LE "RESTE" DU MILLAGE DE VOTRE VIEUX PNEU.

TOUT EST NEUF : Les cordés de nylon sont neufs — les talons sont neufs — la carcasse est neuve — la semelle en robuste caoutchouc froid Polymer est neuve.

Ne courez pas de risque avec un pneu usagé qui a été ressemelé. CHAUSSEZ VOTRE AUTO A NEUF ... C'EST PLUS SUR ! Canadian Tire vous offre l'escompte du gros.

CONDITIONS BUDGETAIRES

GARANTIE DE 5 ANS
plus ASSURANCE CONTRE LES DANGERS DE LA ROUTE

Echangez votre vieil embrayage complet

ECHANGE D'EMBRAYAGE COMPLET

Nous échangerons votre plateau central à ressorts d'embrayage et votre plateau de pression contre un ensemble assorti, de précision, refait à la fabrique — prêt à installer. Les embrayages complets Moto-Master assurent un fonctionnement doux et silencieux de l'embrayage. Garantis.

Marque et année	Echange d'embrayage complet	Echange de plateau d'embrayage seulement
Chev. 1954-59 (la plupart)	15.40	6.40
Dodge et Plym., 1942-59, 6 cyl (sauf à embrayage hydraul.)	15.50	7.95
Produits Ford, 1949-54 (la plupart)	15.80	7.25
Pontiac 46-54 (la plupart)	14.10	8.95

Aussi pour la plupart des autres autos populaires

ECHANGE DE SABOTS DE FREINS

SOUDES CHRYSOTILE

ENSEMBLE 2 ROUES — PRIX D'ECHANGE

Posez des sabots de freins soudés Chrysotile ... qualité de l'équipement d'origine ... fabrication de sûreté. Plus faciles à installer — pas de rivetage. Economie jusqu'à 50%. Faites-le vous-même ou on fera l'installation pour vous à prix modique.

JEU DE 2 ROUES — PRIX DE L'ECHANGE

	AVANT	ARRIERE
Chevrolet, 1951-58	3.70	3.55
Ford, Meteor, 49-54 (la plupart)	3.70	3.55
55-59 (la plupart)	3.70	3.55
Pontiac, 1951-58 (la plupart)	3.70	3.55

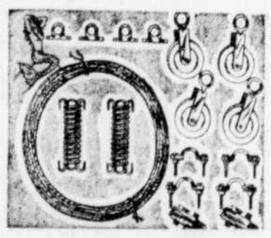
AMORTISSEURS DE CHOCS

MOTO-MASTER, GAGES DU SUMMUM DE CONFORT

Vous cahotez ? Cela n'a pas sa raison d'être ... Jouissez du confort d'une auto neuve grâce aux ... AMORTISSEURS DE CHOCS MOTO-MASTER. Assurent un roulement doux et confortable dans toutes les conditions. Les amortisseurs MOTO-MASTER sont éprouvés sur la route et pour la charge afin que leur rendement et leur qualité soient ceux de l'équipement d'origine. Garantis pour toute une année ou 15,000 milles ! Economisez ... roulez en toute sûreté ... en utilisant les AMORTISSEURS DE CHOCS MOTO-MASTER Canadian Tire.

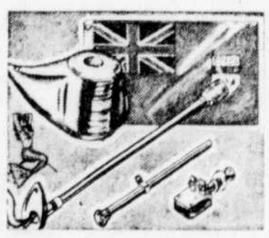
INSTALLEZ-LES VOUS-MEME OU LE FERONS POUR VOUS A PRIX MODIQUE

ACCESSOIRES DE MARINE MERMAID — Exclusifs à Canadian Tire



NECESSAIRE DE VOLANT

4 poulies nylon, 2 brides de drosse, 2 ressorts d'allonge, 4 guides de drosse nylon, 35' de câble de drosse. Chromé. 9.50



ENSEMBLE FEUX DE POSITION

Comprend : feu avant, feu arrière, hampe de pavillon, pavillon Red Ensign, interrupteur à tirette. Feux et hampe chromés. 6 ou 12 volts. Valeur de $15 10.95



FERRONNERIE DE BATEAU

Comprend : 1 paire de poignées de traverse arrière, 1 taquet 5", 2 taquets 3½" et 1 paire de supports à anse 4½". Tous finis chrome étincelant. Donnera grand air à votre embarcation. 7.95



VOLANT DE DIRECTION MERMAID DE LUXE

Modèle 2 rais en retrait. Tenite résistant avec renforcement d'acier. Noir et blanc. Transparent et blanc avec mouchetures or. 16.95



PEINTURE MARINE DOLFINITE

Peinture de pont et coque pour eau douce ; peinture de carène bronze. Peinture de coque, etc., pour aussi peu que LA PINTE 2.89

PARE-BRISE PANORAMIQUE

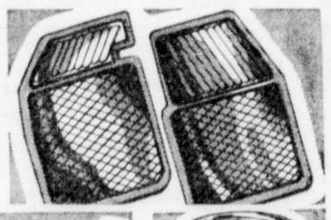


Conviennent à tous les hors-bords
Plexiglass clair incassable ... antiréflexion. Façonnés en vue d'un ajustement parfait... Au complet avec toutes les garnitures ... prêts à installer.
42-46" x 12" 16.95 — 46-50" x 12" 18.95 — 52-54" x 12" 19.95
(Aussi plus grand jusqu'à 64-67" x 18"

ECONOMIES DE MI-HIVER SUR ACCESSOIRES POUR AUTOS

ENSEMBLE DE DEUX TAPIS D'AUTO

Une façon peu coûteuse d'ajouter une note de luxe à votre auto. Beau caoutchouc de ton unicolore noir jais. Le dessin en profondeur accapare la saleté, la neige fondue, etc. Pour le chauffeur et ceux qui sont à ses côtés. Conviennent à la plupart des autos. La paire 1.59





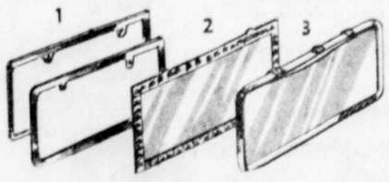
Miroir monté sur la carrosserie. Triple placage chrome lustré 4½", antiéblouissant. Supports durables. Ajustable. 1.89



Coussinet de pédale d'accélération. Appui-talon et coussinet de pédale combinés. Previent l'usure, surface antiglissante .84



POW-R-BOOST Libère les soupapes hydrauliques. Surveille votre auto pour assurer un démarrage des plus faciles. Améliore le rendement. .89



EMBELLISEZ VOS PLAQUES D'AUTOS

1. CADRE CHROME — Pour l'avant et l'arrière. Enjolive vos plaques. Paire 1.29

2. CADRE 'MOTIF DIAMANT'. Cadre matrice, — chromage épais. Dos acier. Un transparent en plastique protège la plaque. Ch. 2.59

3. CADRE "SUPER" — Pour montage en retrait. Chrome d'un très beau lustre. Dos acier et transparent en plastique à l'épreuve des intempéries. Ch. 2.98

Un choix complet d'attaches et de colliers de fixation

CANADIAN TIRE CORP'n

Nos deux magasins ont un département de service pour toutes installations.

CANADIAN TIRE CORP.

MAGASINS AFFILIES

1465 est, JEAN-TALON
Ouvert vendredi jusqu'à 9 hres
Samedi jusqu'à 6 hres
RA. 9-1861

3180 WELLINGTON
Ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 9 hres
Samedi jusqu'à 6 heures
PO. 6-8561

"Max Schmeling, une inspiration pour moi"



CONSEILS DE MAX SCHMELING — L'ancien champion INGEMAR JOHANSSON écoute attentivement les conseils de MAX SCHMELING, un ancien monarque chez les poids lourds. Schmeling est arrivé à Miami pour seconder l'entrainement du Suédois en vue de son troisième match contre Patterson.

par Ingemar JOHANSSON

MIAMI BEACH, Floride, (UPI) — Lorsque, jeune garçon, j'ai commencé à boxer en tant qu'amateur, j'avais une idole — Max Schmeling, le premier Européen à jamais devenir champion mondial des poids lourds. J'admirais tout en lui et surtout sa foudroyante droite. Rien ne m'a jamais autant inspiré.

Aussi, en apprenant que Max allait assister à mon match de championnat contre Floyd Patterson le 13 mars prochain à Miami Beach, je me suis mis à m'entrainer avec plus de vigueur la semaine dernière.

J'aurai le privilège de le recevoir à mon camp d'entrainement à Palm Beach et je compte bien tirer profit des conversations que Max et moi allons alors engager.

Comment puis-je oublier que Max Schmeling a eu foi en moi et qu'il m'a choisi pour gagner le premier combat contre Patterson. Sa confiance en moi a été la source d'inspiration qui m'a permis de l'emporter alors que tout le monde doutait de ma valeur.

Il était reconnu comme le boxeur qui possédait la meilleure droite de son temps. Je crois lui avoir succédé depuis. Un tête-à-tête avec Max devrait me permettre de reconquérir mon titre, j'en suis certain.

Laval est vainqueur

(PC) — Le joueur d'avant André Arsenault a marqué un but à 18:45 de la troisième période et le Rouge et Or de l'Université Laval de Québec a remporté hier soir une victorie de 3-2 aux dépens des Redmen de l'Université McGill, dans une joute de la ligue interuniversitaire senior.

Gilles Veillette et Yvon Paquet ont marqué les deux autres buts de Laval.

Le joueur de défense Leo Konyk et le joueur d'avant Tim Peters ont été les compteurs de McGill.

Paquet compte

Paquet a ouvert le pointage à 10:50 de la deuxième période, après un premier engagement sans but. Il a déjoué Alex Heron sur un lancer à bout portant.

Les Redmen ont pris une avance de 2-1 dans la troisième période, mais Veillette a créé une égalité de 2-2 à 11:30, comptant sur des passes de José Michaud et André Young. Arsenault a enregistré son but décisif sur une passe de Robert Landry.

Joutes de hockey

HIER

Ligue Nationale

Toronto 3, Canadien 1
New-York 3, Boston 1

Ligue Américaine

Québec 6, Buffalo 3
Springfield 5, Rochester 4

Ligue de l'Est

Kingston 7, Sudbury 3

Ligue Métropolitaine

Verdun 7, Valleyfield 4

Ligue Interuniversitaire

Laval 3, McGill 2

CE SOIR

Ligue Nationale

Detroit à Boston
New-York à Chicago

Ligue Américaine

Cleveland à Hershey

Ligue de l'Est

Kingston à Royal
Hull-Ottawa à Sault-Ste-Marie

Ligue Métropolitaine

National à St-Jérôme
Rosemont à Sorel

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	63	36	17	10	211	158	82
Canadien	62	34	18	10	219	169	78
Chicago	62	25	22	15	171	160	65
Détroit	61	22	24	15	168	181	59
New-York	61	20	32	9	174	207	49
Boston	61	12	36	13	151	219	37

LIGUE AMERICAINE

	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	41	19	1	286	172	83
Buffalo	31	28	1	223	218	63
Cleveland	31	29	0	188	195	62
Rochester	28	27	4	213	193	60
Hershey	29	28	2	178	170	60
Québec	24	34	2	177	219	50
Providence	21	40	0	184	279	42

LIGUE DE L'EST

	G	P	N	P	C	Pts
Hull	38	16	6	235	153	82
Kitchener	28	23	10	200	196	66
S.-Ste-Marie	28	23	8	210	200	64
Kingston	24	30	6	226	238	54
Sudbury	21	32	8	205	241	50
Royal	17	32	12	144	192	46

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	40	23	8	9	214	154	56
Lachine	40	23	11	4	205	120	54
National	40	21	14	5	168	130	47
Verdun	40	22	16	2	186	166	46
Sorel	39	18	17	4	164	187	40
N.-D.-G.	41	14	23	4	154	217	32
Rosemont	40	8	22	10	143	186	26
Valleyfield	40	9	27	4	137	200	22

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	10	8	2	0	68	27	16
Laval	11	8	3	0	44	36	16
U. de Mont.	11	4	7	0	51	45	8
McGill	12	2	10	0	38	70	4

LIGUE DE L'ONTARIO JUNIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Guelph	29	9	8	241	156	66
St. Michael's	26	15	5	151	146	57
Niagara Falls	22	19	5	160	157	49
Hamilton	20	19	7	181	145	47
St. Catharines	17	24	5	160	198	39
Peterborough	15	24	7	157	181	37
Marlboros	9	28	9	133	200	27

d'un SPORT à l'autre

Dwight D. Eisenhower, ancien président des Etats-Unis qui est actuellement en vacances à Palm Springs, Calif., a assisté à une pratique des Angels de Los Angeles et a taquiné plusieurs joueurs . . . il a dit au robuste frappeur **Steve Bilko :** "Steve, tu dois peser au moins 30 livres de trop" . . . Bilko a baissé la tête, mais Eisenhower a tout de suite repris : "Ne t'en fais pas Steve tant que tu ne ressembleras à mon ami à mes côtés, pointant l'obèse homme d'affaires George Allen" . . . **Pone Kingpetch** de Thaïlande défendra son championnat mondial des poids mouches en juin prochain contre le champion britannique **John Caldwell** . . . le match aura lieu à Dublin . . . les **Maple Leafs** de Toronto de la Ligue Internationale et les **Indiens de Cleveland** ont mis fin à leur entente d'un an . . . les Leafs continueront de s'entrainer au camp des Indiens à Daytona Beach, Floride . . . le pur sang **"Be cautious"** appartenant à Joseph M. Roebling a gagné la 19e reprise du handicap Black Helen pour une bourse de $46,300 hier à Miami, Floride . . . Teacation a fini deuxième, tandis que Indian Maid a pris la troisième position . . . Les **Tiger-Cats** de Hamilton du Big Four canadien ont annoncé que **Lorenzo Stanford** avait été mis sous contrat . . . Stanford est un demi de six pieds et trois pouces pesant 265 livres . . . **Floyd Patterson** prendra une journée de congé aujourd'hui à Miami Beach afin d'accueillir son grand ami, **Joe Louis,** qui viendra lui rendre visite . . .



EISENHOWER

Les golfeurs professionnels commencent à se demander ce qui pourrait bien modérer l'allure victorieuse d'**Arnold Palmer,** qui joue encore mieux cette année que l'an dernier, alors qu'il paraissait virtuellement invincible dans les grands tournois . . . Palmer sera le grand favori pour gagner l'omnium de la Nouvelle-Orléans pour une bourse de $30,000. Le tournoi débute aujourd'hui . . . les plus dangereux rivaux de Palmer seront probablement Gary Player, Jackie Burke, Bob Goalby, Bill Collins et Dow Finsterwald . . . Pour la deuxième journée consécutive, le jockey canadien **Charlie Boland** a remporté trois victoires à la piste Bowie . . . Les Stampeders de Calgary ont annoncé que le vétéran **Earl Lunsford** avait signé son contrat . . . Lunsford commencera sa 4e saison avec le Calgary . . . L'arrêt-court recrue **Julio Gotay,** des Cardinaux de St-Louis, a été envoyé du camp d'entrainement de St-Petersbourg, Floride à un hôpital de St-Louis pour y subir des traitements pour les yeux . . . les 26es championnats du monde du tennis sur table se disputeront, à Pékin, du 5 au 14 avril . . . 260 "pongistes" de trente-deux pays ont envoyé leur engagement . . . le lanceur **Barry Latman,** le seul gréviste dans le camp des Indiens de Cleveland a décidé de signer son contrat . . .



KILLEBREW

Le vétéran jockey **Johnny Longden** montera l'un des chevaux de Conn Smythe dans la 102e reprise du Queen's Plate dans la ville reine, le 17 juin . . . Longden aura le choix entre les montures Jammed Lucky et Just Don't Shove . . . Londgen, âgé de 54 ans, n'a jamais gagné le Queen's Plate . . . incidemment, Longden est l'un des jockeys favoris pour gagner le derby Santa Anita pour une bourse de $100,000 . . . Londgen aura le choix entre les chevaux Flutterby ou Four-and-Twenty, deux favoris des parieurs dans ce derby . . . **Al Cicotte,** le meilleur lanceur des Maple Leafs de Toronto la saison dernière impressionne au camp des Cardinaux de St-Louis . . . Cicotte prétend que les Cardinaux lui offrent de plus belles chances de s'affirmer que les Yankees et les Indiens, deux clubs qui lui ont accordé un essai dans les majeures au cours des dernières années . . . à Caracas, dans le tournoi de tennis de la coupe Altamira, **Roy Emerson** de l'Australie a défait le Français **Pierre Darmon** par 6-1 et 6-1 . . . **John Henricks** nageur étoile de l'équipe nationale australienne a décidé d'abandonner à l'âge de 26 ans, la compétition sportive . . .



LONGDEN

Les Twins du Minnesota de la Ligue Américaine ont annoncé que le voltigeur **Harmon Killebrew** a signé son contrat pour 1961 . . . Killebrew a frappé 31 coups de circuit l'an dernier . . . les autres joueurs réengagés par les Twins hier furent Lenny Green, Pete Whisenant et Reno Bertoia . . . le sensationnel joueur de ballon-panier **Wilt Chamberlain** des Warriors de Philadelphie a abaissé son propre record de points dans l'Association nationale de ballon-panier en comptant 32 points pour porter son total de la saison à 2,734 points . . . son ancien record était 2,734 points . . . les médecins ont enlevé l'oeil gauche de **Tom Chaszewski,** un athlète de 19 ans, dans un espoir de lui sauver la vue . . . le jeune joueur avait été blessé lors d'une joute de hockey de la Ligue junior "B" à Whitby . . . Chaszekski a été atteint à un oeil par un lancer lors de la pratique . . .



PALMER

Marv Moriarty défendra son championnat dans le Kandahar

Marv Moriarty retournera sans crainte au Mont-Tremblant en fin de semaine pour défendre son championnat dans la course du Kandahar du Québec.

Moriarty, un as skieur du Mont Mansfield est un gagnant très consistant au Mont-Tremblant et sera définitivement l'homme à battre.

Le slalom géant sera négocié sur la piste McCulloch samedi, tandis que le slalom sera présenté dimanche.

Moriarty arrivera au Mont-Tremblant avec ses compatriotes Rip McManus et Bill Kidd.

Le Middlebury enverra son équipe complète. Parmi les inscrits de cette équipe, il faut nommer Gordon Eaton, John Clough, Norton Webber, Jim Laird et Sandy Bill.

L'Université St. Lawrence délèguera ses skieurs étoiles et l'instructeur Dave Jacobs de Montréal a signifié son intention de prendre part à la compétition.

Jean-Guy Brunet inscrit

Tous les membres de l'équipe nationale de ski du Canada prendront part au Kandahar. Ces champions skieurs canadiens seront en grande forme après avoir complété trois mois d'entrainement en Europe et avoir pris part aux grandes compétitions internationales aux plus grands centres de ski en Europe.

D'après les experts, le skieur susceptible de déjouer les calculs de tout le monde est le sensationnel Jean-Guy Brunet, de Ste-Agathe. Brunet a brillé dans les grandes courses en Europe cet hiver et pourrait bien tout gagner en fin de semaine. Verne Anderson et Roddy Hebron, de Rossland, C.B., sont deux autres membres de l'équipe canadienne qui pourraient accaparer tous les honneurs. Peter Duncan, du Mont-Tremblant, Yves de Koninck, de St-Sauveur, et Bob Gilmore, de Montréal, sont reconnus parmi les meilleurs skieurs du Canada et une victoire de l'un ou l'autre de ce trio ne causerait pas une grande surprise.

Parmi les autres skieurs à surveiller, il ne faudrait pas négliger les chances de Russell Légaré et Jean Carpentier, deux compétiteurs qui ont toujours bien fait dans les courses disputées dans la région du Mont-Tremblant depuis le début de l'hiver. Les Streeter, Jim Quarles et Peter Kirby porteront les couleurs du club Red Bird. La ville de St-Sauveur sera également représentée par Jean-Marc Léonard et Thorleif Bogen.

Renaud Argouin, de Thetford Mines, qui est reconnu comme le champion provincial, a envoyé sa lettre d'inscription de même que Arnold Migley, d'Ottawa.



ERNIE McCULLOGH EN VEDETTE — ERNIE McCULLOGH, de Mont-Tremblant, s'est classé en 7e place et en tête des 14 Canadiens qui ont pris part au concours international de slalom pour skieurs professionnels à Collingwood, Ont. Le champion olympique Stein Eriksen, de Norvège, a gagné le premier prix, une bourse de $1,500.

Patinoires de 12,000 places pour le tournoi

D'un des envoyés spéciaux de l'AFP

GENEVE, (AFP) — Les championnats du monde et d'Europe de hockey sur glace débuteront ce soir à la patinoire des Vernets, à Genève, qui sera le théâtre du match entre la Suisse et l'Allemagne de l'ouest, première des deux rencontres de qualification pour la poule "A".

L'immense bâtiment en béton supportant une toiture en acier peut contenir 12,500 spectateurs dont 6,500 assis. La piste proprement dite mesure 130 pieds sur 227 et peut en dehors des heures de matches accueillir 1,500 patineurs. Les deux façades principales du bâtiment sont pavoisées aux couleurs des vingt nations représentées, cependant que d'autres drapeaux flottent à des mâts métalliques disposés de part et d'autre de la rue menant à la patinoire.

Quant à la patinoire de Lausanne, elle peut accueillir 12,000 personnes mais n'est pas couverte à l'exception de la tribune centrale d'une capacité de 1,500 places assises.

A Genève, comme à Lausanne, la location bat son plein et la plupart des rencontres se dérouleront à guichets fermés.

L'inauguration officielle se déroulera à la fois à Genève et à Lausanne, mais elle n'aura lieu qu'à l'issue des matches de qualification Suisse-Allemagne pour la poule "A" et Grande-Bretagne-Belgique et Roumanie-Autriche pour la poule "B".

FORUM
CE SOIR à 8 heures
LIGUE DE HOCKEY PROFESSIONNELLE DE L'EST
KINGSTON
vs
ROYAL
Prix : sièges réservés $1.75, $1.50 et $1.25. Entrée générale, $1. Enfants, 50c dans sections non réservées. — Billets MAINTENANT en vente.

Enos Slaughter nommé gérant

RALEIGH, N.C. (PA) — Enos Slaughter, ancienne vedette des ligues majeures, a été engagé hier pour diriger les Caps de Raleigh de la Ligue de Baseball de la Caroline du Nord. C'est un circuit de Classe B.

Slaughter, âgé de 44 ans, n'a pas l'intention de jouer beaucoup. L'entrainement des Caps commencera le 27 mars à Lexington, N.C.

"Fini l'entraînement à la façon d'un ermite"

par Floyd PATTERSON

MIAMI BEACH, Floride, (UPI) — Tout athlète digne de ce nom donne le meilleur de son rendement lorsqu'il sent derrière lui l'encouragement enthousiaste de ses partisans.

Ceci explique pourquoi les clubs de football de collège ont tous leurs groupe de "cheer leaders". Ceci explique également pourquoi mon entrainement à Miami Beach a été l'une des expériences les plus importantes de ma carrière. Je suis maintenant convaincu qu'il ne faut pas nécessairement s'entrainer comme un ermite pour être un bon boxeur.

Les gens ici ont été merveilleux. Ils sont venus en très grand nombre à mes séances d'entrainement et n'ont pas ménagé leurs applaudissements. Vous ne pouvez vivre une telle expérience sans vous rendre compte que tous ces gens sont derrière vous. Vous vous concentrez davantage dans votre travail pour ne pas risquer de les décevoir.

Ce sont toutes des choses qui me manquaient lors de mes autres camps d'entrainement. Un boxeur qui se retire au milieu des bois, c'est comme une équipe de football qui joue dans un stade désert ou un comédien qui évolue devant une salle vide.

Je crois bien que j'aurai atteint la meilleure condition physique et mentale de ma vie lorsque je vais rencontrer Ingemar Johansson le 13 mars prochain.

J'avais décidé tout bonnement de venir m'entrainer ici sans trop y penser. Je suis très heureux d'avoir pris cette décision et je compte bien y revenir en tant que boxeur et en tant que touriste.

Phil Latreille marque 7 buts

MIDDLEBURY, Vt. (PA) — Phil Latreille, de Montréal, a marqué sept buts et s'est mérité quatre assistances hier soir alors que Middlebury a écrasé Dartmouth au compte de 17-3.

Latreille a maintenant 76 buts et 27 assistances pour un total de 103 points cette saison. Il a établi un record de l'Association Athlétique Collégiale Nationale des Etats-Unis l'an dernier en compilant une fiche de 96 points, 77 buts et 19 assistances. Depuis qu'il joue à Middlebury, il a accumulé 246 buts et 95 assistances pour un total de 341 points en 84 parties.



Le Finlandais Valkama inscrit à Camp Fortune

OTTAWA. — Le Finlandais Aarne Manuel Valkama dirigera l'invasion des vedettes internationales dans le tournoi des champions sauteurs sur skis au Camp Fortune, les 11 et 12 mars prochains.

L'inscription de Valkama a été reçue en même temps que celles des deux fameux sauteurs américains Gen Kotlarek et Art Tokle.

Un autre fameux skieur finlandais qui sera nommé après les concours nationaux en Finlande viendra également à Camp Fortune.

Le concours à Camp Fortune est extrêmement important, car après la compétition, les dirigeants du ski au Canada choisiront les quatre meilleurs sauteurs canadiens pour les envoyer dans une tournée en Europe.

Les sauteurs canadiens choisis feront un voyage de deux mois en Europe et toutes leurs dépenses seront défrayées au cours de la saison 1961-62.

Valkama détient le record mondial pour le deuxième plus long saut sur skis, soit une distance de 458 pieds réussie à Obersdorf, Allemagne en 1958.

Les espoirs du Canada reposent sur Gerry Gravelle, le sauteur de la région d'Ottawa, qui a représenté notre pays aux Olympiques à Squaw Valley, l'an dernier, l'as sauteur trifluvien Jacques Charland, Franz Baier, d'Ottawa, Frank Fartrell, de Fort Wililam, Seppe Rauhanen, de Sault Ste-Marie, et John Smidsand, de la Colombie-Britannique.

Slalom de l'A.C.S.M.

Un parcours de 55 portes, tracé par Arthur Dubé, attendait les compétiteurs de l'Association des Clubs de Ski de Montréal, dimanche dernier, au Mont Alouette. Malheureusement, la tempête a immobilisé la plupart des skieurs de l'ACSM et la rencontre annuelle a été remise au 12 mars prochain. Le slalom aura lieu sur la piste Pic-Bois du Mont Alouette. Les 50 compétiteurs, qui s'étaient inscrits à la course, devaient prendre le départ vers 11 heures. Les autorités de l'association et du club de ski Ste-Adèle ont contremandé l'épreuve annuelle, à cause d'une neige trop abondante, fait sans précédent dans les annales de l'ACSM.

Au Lac Beauport

A Québec, quelque 100 skieurs sont attendus au quatrième championnat annuel du slalom géant de l'Est du Canada, a-t-on annoncé hier.

Cette rencontre aura lieu dimanche au Lac Beauport.

M. Claude Brunelle, président de Union Commercial Ski Club du Québec, a déclaré que 105 skieurs avaient participé à cette épreuve l'an dernier. François Jobin, âgé de 22 ans, avait remporté le championnat.

Au Mont Orford

Les cours du soir se termineront bientôt au Mont Orford alors que les élèves suivant des cours de Bob Richardson et de ses assistants, n'ont que deux sessions à suivre. Le ski du soir continuera tous les mardi et jeudi, si les conditions de neige et de température le permettent et ceci jusqu'à avis du contraire.

Les compétiteurs représentant le club de ski Mont Orford, loin de se laisser intimider par les conditions actuelles de température, remportent des succès qu'il vaut franchement la peine de mentionner. Remarquons que Roy Bennett et Andrée Gadbois ont très bien fait lors des épreuves de Jasper, la fin de semaine dernière. Ces deux

Voir LE SKI en page 63

Conditions de ski

Voici les conditions de ski telles que fournies par le bureau provincial de la météo et l'Office provincial du Tourisme. Les monte-pentes fonctionnent partout sauf au Mont-Royal et au Mont-Sutton.

	Prof.	N.N.	Condition	Pentes Exc.	Haut Bon
Lac Beauport	42	—	poudreuse fond dur	"	"
Montmagny	29	—	"	"	"
Mont Ste-Anne	47	—	"	"	"
Grand'Mère	34	—	"	"	"
Shawinigan	34	—	"	"	"
Trois-Rivières	34	—	"	"	"
Jonquière	30	—	"	"	"
Kénogami	30	—	"	"	"
Alma	26	—	"	"	"
Mont-Mars	36	—	"	"	"
Portage-des-Roches	35	—	"	"	"
Municipale	9-14	—	granuleuse fond dur	P. à bon	"
North Hatley	10-16	—	granuleuse fond dur	P. à bon	"
Hillcrest	10-16	—	"	"	"
Mont-Orford	10-21	—	"	"	"
Mont-Sutton	8-12	—	mouillée	pauvre	"
Mt-Adstock et Mt-Granit	38-47	—	poudreuse fond dur	P. à bon	"
Mt-Tremblant N.E.	24-33	1	granuleuse fond dur	T.B. à Exc.	"
Mt-Tremblant S.O.	23-31	1	"	"	"
Lac Ouimet	18-21	1½	"	"	"
St-Jovite	17	1½	"	"	"
St-Faustin	20-28	1½	"	"	"
Mont-Blanc	20-28	1½	"	"	"
Ste-Agathe-des-Monts	21-32	1	"	"	"
Mt-Ste-Agathe	21-32	1	"	"	"
Mont-Castor	21-32	1	"	"	"
Mont-Chevreuil	32	1½	"	"	"
Foster	32	1½	"	"	"
Ste-Marguerite	27	1	"	"	"
Mont-Estérel	28	1	"	"	"
Ste-Adèle	28	1½	"	"	"
Mont-Alouette	28	1½	"	"	"
Mont-Plante	24	1½	"	"	"
Mont-Sauvage	24	1½	"	"	"
Mont-Bélair	24	1½	"	"	"
Sun Valley	24	1	"	"	"
Far Hill	24	1	"	"	"
St-Sauveur	26-30	1	"	"	"
Shawbridge	26-30	1	"	"	"
Prévost	26-30	1	"	"	"
Mont-Jasper	34-47	1	"	"	"
Mont-Gabriel	29	1½	"	"	"
Morin Heights	28	1	"	"	"
Rawdon	28	1	"	"	"
Mont-Royal	10	—	"	"	"
Kingsmere	8½	2½	"	"	"
Camp-Fortune	14	3	"	"	"

Passez un agréable séjour au
Cha-To-Gai
HOTEL & MOTEL
Ste-Adèle-en-Haut
Centre de tous les sports d'hiver
Profitez du plan 5 jours "Budget spécial". $60.00 par jour du dimanche au vendredi.
5 jours : spécial $27.95 par personne, incluant chambre, déjeuner, souper.
EXCELLENTE CUISINE
Inf. : Rés. : CA. 9-3117

SKI
MONT-TREMBLANT
ST-FAUSTIN ST-JOVITE
★ 2 TELE-SIEGES — 5 T-BAR — 5 CABLES
★ CHAMBRES $6.00 et plus. REPAS INCLUS
EPARGNEZ DU TEMPS
Demandez la liste d'hôtels et semaines de ski
ECRIRE: GERARD LAPOINTE
SYNDICAT LAURENTIEN d'INITIATIVES
ST-JOVITE, P.Q. TEL.: 425-2491

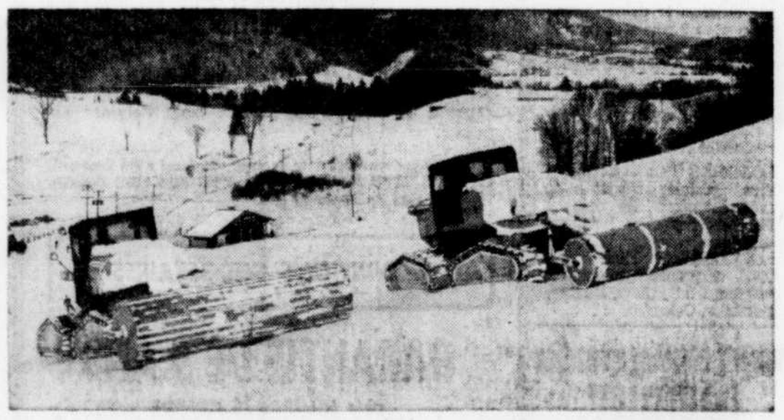
CHALET DES CHUTES
MONT-TREMBLANT
INN, ou motels. A proximité du Mont-Tremblant. Atmosphère exclusive, cuisine excellente, danse tous les soirs. Semaine de ski, 40 chambres, motels de luxe. Inf. : Léo Samson, tél. : 425-2738.

SKIEURS de MONTREAL
JAY PEAK
NORTH TROY, VERMONT
est le meilleur endroit pour le ski
• 3 monte-pente
• Nouveau télé-siège double, sans arrêt
• 11 pentes
• Ecole de ski Walter Foeger
BILLETS DE FIN DE SEMAINE POUR TOUTES LES PENTES
Samedi et dimanche 8.00 — Enfants de moins de 13 ans 4.00

HOTEL LA SAPINIERE
VOYAGE DE NOCES - VACANCES - REPOS
Ecole de ski "Raymond Lanctôt" — T-Bar au Mont-Plante — Semaine de ski de printemps.
60 CHAMBRES — COTTAGES
MOTEL DE LUXE AVEC T.V.
RESTAURANT ET CAVE DE REPUTATION
Prix réduits du 10 avril au 20 mai
VAL DAVID
Pour informations, circulaires, prix :
Val David : Tél. 326-1313 - Mtl : UN. 6-8262

REVERB par PHILCO
encore mieux que la STÉRÉO

Bond
Pour les hommes qui apprécient l'importance des habits d'un grand chic...
LA MEILLEURE QUALITE !
COMPLETS 2 PANTALONS
PRETS A PORTER
en lainages et worsted importés
Soigneusement confectionnés de lainages anglais d'une qualité exceptionnelle. Le style en vogue comprend les nouveaux vestons et pantalons Form Fit.
$59.95 ET $69.95
Nous vous rappelons notre grand choix de mercerie de qualité pour compléter votre mise soignée. Votre élégance ne pourra qu'y gagner avec ces articles qui donnent un air de distinction.
Satisfaction totale ou remboursement total
Bond
CARRE PHILLIPS
HEURES D'AFFAIRES : 8.30 a.m. à 6 p.m. Vend. : Ouvert jusqu'à 9 p.m. — VI. 4-9374
STATIONNEMENT GRATUIT D'UNE HEURE au Globe Parking, carré Phillips.
PROFITEZ DE NOS TERMES BUDGETAIRES JUSQU'A 26 SEMAINES POUR PAYER



Un autre facteur de sécurité et d'agrément en skis au MONT GABRIEL

Vous voyez ci-dessus deux autochenilles occupées à rouler et tasser la neige fraîchement tombée au Mont Gabriel. Ces appareils commencent à traîner des cylindres spécialement conçus pour le tassement de la neige du moment qu'une nouvelle tombée blanchit les pentes douces du Mont Gabriel, que l'horloge indique 3 heures du matin ou de l'après-midi. Ces autochenilles et 16 autres appareils mécaniques, mis en oeuvre par 30 opérateurs expérimentés, ne sont que quelques-uns des facteurs qui assurent la supériorité constante des 15 pentes du Mont Gabriel et attirent un plus grand nombre de skieurs. L'enlèvement des roches et billots sur les pentes du Mont Gabriel rassure les skieurs et parents soucieux de sécurité.

Dans le moment, au Mont Gabriel, toutes les pentes sont libres et dans le meilleur état possible pour le ski de printemps. Les 7 monte-pente en 7 fonctionnent et les conditions n'ont jamais été plus invitantes.

La saison est propice pour passer quelques jours au Lodge et profiter du ski de printemps. Les hôtes inscrits au Lodge peuvent faire du ski gratuitement. Réservez en téléphonant UN. 1-1203, ou Ste-Adèle : CApital 9-3547. L'atelier de ski offre en location tout ce qu'il faut pour ce sport. Vingt instructeurs sont disponibles pour des leçons particulières ou collectives.

Tarif de monte-pente sur semaine, $2.50. Ski du soir, mercredi à samedi inclus, $1.50, après 4 p.m. Le ski, par une soirée printanière, est une expérience inoubliable.

Après une épuisante tournée en Europe

Le Trail participe aujourd'hui à l'ouverture du tournoi mondial

GENEVE (PC) — Les Smoke Eaters de Trail, fatigués mais encore remplis de détermination après leur tournée de 18 joutes hors concours à travers l'Europe, entreprennent aujourd'hui la tâche de redonner au Canada le championnat mondial de hockey amateur.

Les Smokies sont arrivés à Lausanne fatigués, après avoir passé la nuit à bord du train qui les a ramenés d'Italie, où ils ont livré leur dernière partie hors concours. Leur première joute du tournoi, aujourd'hui, sera importante car leurs adversaires seront les Suédois, considérés comme une des meilleures équipes en lice.

"Nous sommes exténués," a déclaré Bobby Kromm, instructeur des Smoke Eaters. "Cette tournée a été épuisante, très épuisante."

Mais deux heures après que Kromm eut installé ses hommes dans un luxueux hôtel donnant sur le lac de Genève, les Smokies étaient descendus sur la patinoire en plein air et se ramollissaient à coups d'épaule, comme s'ils n'avaient jamais effectué de tournée de joutes hors concours. Les quelques centaines de Suisses qui ont assisté à la pratique ont semblé goûter le spectacle. La moitié des joutes du tournoi auront lieu sur cette patinoire. Les autres auront lieu à Genève.

Joute cruciale

Les Smoke Eaters sont la première équipe de l'Ouest à représenter le Canada depuis 1955, alors que les Vs de Penticton gagnèrent huit parties d'affilée et gagnèrent le championnat mondial, en 1955.

Le tournoi de cette année prendra fin dimanche, le 12 mars. Les Suédois sont parmi les adversaires les plus redoutables auxquels les Canadiens auront à faire face. La joute commencera à 2 h. 45 p.m., H.N.E., et aura lieu au nouveau Stadium de Genève. L'équipe nationale de Suède est entraînée par des Canadiens et les Smoke Eaters la connaissent déjà assez bien pour lui avoir fait face il y a un mois, lors de leur arrivée en Europe. On se souviendra que les Suédois n'avaient guère prisé le jeu des Canadiens et s'étaient élevés contre leur prétendue rudesse.

Les observateurs prédisent que le gagnant de cette joute de cet après-midi aura un avantage marqué jusqu'à ce qu'il rencontre la Russie. Le Canada rencontrera l'équipe soviétique le dernier jour du tournoi, dans un match qui pourrait bien être décisif. Les Suédois feront face aux Russes samedi. Les équipes du Canada, de Russie et de Suède sont considérées comme les trois meilleures.

Russes vs E.-U.

Cet après-midi, à 2 h. 45 également, les Russes rencontreront les Américains. A 11 h. a.m., HNE, la Tchécoslovaquie rencontrera la Finlande. Ces deux joutes auront lieu à Lausanne, à 40 milles de Genève.

Pour la première fois, les concurrents ont été classifiés d'après leurs performances antérieures dans les tournois de championnat mondial. Vingt pays sont inscrits, mais huit seulement ont une chance de remporter le titre. Ces huit équipes sont toutes groupées dans la première division et la gagnante du tournoi rotation au sein de ce groupe sera couronnée championne. Les 12 autres nations ont été divisées en deux groupes et elles ne peuvent aspirer à rien de mieux qu'à une meilleure classification l'an prochain.

Les huit pays dans le groupe choisi sont le Canada, la Russie, la Suède, les Etats-Unis, la Finlande, l'Allemagne de l'Ouest, la Tchécoslovaquie et le gagnant du match de qualification d'aujourd'hui entre l'Allemagne de l'Est et la Norvège.

L'Allemagne de l'Ouest s'est mérité une place dans le premier groupe en disposant hier soir de la Suisse au compte de 6-5, dans un match de qualification. Les Suisses ont été relégués au deuxième groupe.

Les Suédois sont arrivés à Genève par avion au cours de la journée d'hier et le directeur de l'équipe, Helge Berglund, a prédit que ses hommes finiront le tournoi en troisième place, derrière les Canadiens et les Russes. Berlund a exprimé l'avis que les Américains, qui ont remporté le championnat aux Jeux olympiques de l'an dernier, en Californie, ne feront guère belle figure cette année et finiront certes plus loin qu'en troisième place.

Quelques-uns des joueurs des Smoke Eaters souffrent de rhumes, mais règle générale, on peut dire que l'équipe canadienne est en forme. Les Smokies peuvent être considérés comme une équipe dont la puissance ne repose pas dans une mise en échec rude, mais plutôt dans un jeu de passes précis et rapide. En 18 parties hors concours dans huit pays, avant d'arriver en Suisse, ils ont remporté 15 victoires, subi deux défaites — en Suède et en Russie — et livré une joute nulle. Ils ont compté 104 buts, soit une moyenne de 5.4 par partie et en ont alloué 47, pour une moyenne de 2.6 par joute.

Pender contre le gagnant du match Robinson-Fullmer

LAS VEGAS, Nev., (UPI) — "Je prie Dieu que je n'aie pas à me rendre jusqu'à 15 rondes," a dit Sugar Ray Robinson hier au cours d'une conférence de presse ; on sait qu'il doit tenter de reprendre le titre mondial des mi-moyens après demain, contre Gene Fullmer.

Robinson est apparu à la conférence de presse en compagnie de Fullmer et il n'a pas voulu dire s'il allait oui ou non abandonner la boxe advenant le cas d'une défaite.

"Je ne sais pas, ça dépend de Gene," a dit Robinson. Ses entraîneurs s'inquiètent présentement de son poids de 157½ livres.

Son gérant George Gainford a cependant affirmé que le problème serait réglé si Robinson pouvait engraisser de quelques livres aujourd'hui. Celui-ci n'a pas tenu de séance hier.

Le vainqueur contre Pender

Fullmer et Robinson ont tous deux déclaré qu'ils accepteraient de rencontrer Paul Pender, reconnu comme champion mondial dans le Massachusetts et quelques autres Etats, pour se voir reconnaître partout comme champion du monde. C'est le titre mondial de la National Boxing Association qui sera en jeu samedi soir.

Une dispute s'est élevée concernant la couleur des culottes que les boxeurs devront porter dans l'arène ; aucune décision finale n'a été prise à ce sujet. Robinson s'est vu coller une amende de $50 à Los Angeles pour n'avoir pas porté le pantalon noir, tel que prescrit par la Commission de boxe.

L'entraînement de Robinson comprend plusieurs milles de course par jour ainsi que de longues marches à pied.

Ouellette, un joueur à surveiller pour le Royal

Le Royal recevra la visite des Frontenacs de Kingston ce soir au Forum dans une joute régulière de la Ligue Professionnelle de l'est. Cette partie devait avoir lieu le premier janvier dernier.

La rencontre de ce soir sera la 12e entre les deux clubs cette saison et le deuxième match Royal-Kingston disputé au Forum en l'espace de cinq jours. Dimanche dernier la joute s'était terminée au compte de 3-3. Kingston a nettement dominé le Royal depuis le début de la saison avec un record de 6 victoires, 3 défaites et 2 nulles.

Le vétéran joueur de centre Skippy Burchell, le meilleur pointeur du Royal, a été également le joueur du club le plus effectif à l'offensive contre les Frontenac jusqu'ici. Skippy a compté 3 buts et amassé 12 assistances pour un total de 15 points. L'ailier droit Reggie Grigg a été le meilleur compteur avec six buts.

Pour Kingston, Bobby Attersley a été le meilleur homme avec 11 points dont cinq buts. Dick Meissner a aussi compté cinq buts.

Gerry Ouellette sera un autre joueur à surveiller ce soir. Le jeune ailier de 22 ans n'a joué que quatre parties contre le Royal cette saison mais il s'en est tiré avec quatre buts.





...en 7 secondes un lait frais du matin

C'est le Super Starlac de Borden. Ses minuscules bulles de lait se transforment instantanément en un excellent lait écrémé "frais du matin" qui renferme toutes les protéines, les vitamines B et le calcium du lait frais entier.

Borden... SAVEUR HORS PAIR

Au cours d'une séance bien réussie

Edouard Carpentier conserve son titre

L'optimisme régnait aujourd'hui dans le monde de la luttte après une séance bien réussie à tous les points de vue : matches très intéressants, foule nombreuse et enthousiaste, brillantes performances de quelques nouveaux venus, populaire victoire d'Edouard Carpentier.

"La lutte a revu ses beaux jours d'autrefois", disait-on à la sortie du Forum à la fin de la soirée. Il y avait plus de 7,000 personnes. Cette foule est demeurée debout pendant presque tout le match principal remporté par Carpentier aux dépens de Fritz Von Eric.

Von Eric a pris la première chute après sept minutes et 25 secondes alors que Carpentier s'est assuré les deux suivantes en 4.48 et 10.16 grâce à une série de coups de savate et à un écrasement général.

Carpentier avait comme second Claude Dassary alors que Don Léo Jonathan agissait comme gérant de Von Eric. A diverses reprises, on a pu croire que Dassary et Jonathan allaient en venir aux coups. Ils en étaient déjà venus aux prises dans un match régulier enlevé par le Basque en huit minutes et trois secondes.

Par sa victoire, Carpentier a conservé le championnat mondial.

Match par équipe

La rencontre par équipe qui opposait Monsieur Hito et Koemoka à Dominic Nucci et à Illio DiPalo s'est terminée par la victoire des Japonais. C'est Monsieur Hito qui a pris l'unique chute du match en renversant Nucci après 11 minutes et 55 secondes.

Le Français Pierre Chausson a fait un début sensationnel en l'emportant sur Mike Valentine en 10 minutes et 32 secondes.

Johnny Rougeau a vaincu Ramon Lopez en 7 minutes et 28 secondes.

Le vétéran Lou Thesz a gagné l'autre match au programme en renversant Reggie Parks en huit minutes et trois secondes.

CORRECTION

de notre annonce dans "La Presse" d'hier

l'item carottes aurait dû se lire comme suit :

CAROTTES

Marchés d'alimentation — Fraîches Etats-Unis No 1 Longues et Tendres

NATIONAL

2 Pqts 29¢

OMER DESERRES

POUR COMMANDES TELEPHONIQUES **AV. 8-0251**

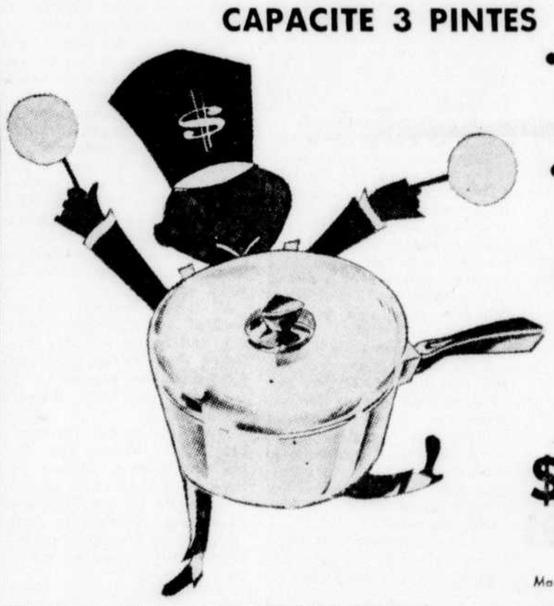
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A **9.30**

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

ÉPARGNEZ $3.55

CASSEROLES COUVERTES "CORONET"

CAPACITE 3 PINTES



- Acier inoxydable d'un très beau lustre de longue durée.
- Poignée isolante avec anneau de suspension.

UNE TRES BELLE VALEUR

REG. $10.50

SPECIAL

$6.95

Magasins St-Denis, St-Hubert

CHAUFFERETTE DE SECURITE "THERM'X"



- Modèle portatif.
- Elle fournit une CHALEUR SANS FLAMME 2,400 B.T.U.
- Poids: 2 livres.
- Consomme 1 pinte de carburant par 18 heures (icsole 1520).
- Hauteur 8", diamètre 6".

$21.95

RAYON DU SPORT ... TROISIEME ETAGE

Aussi succ.: St-Hubert et Rockland

A NOTRE CLIENTELE du Centre d'achats WILDERTON

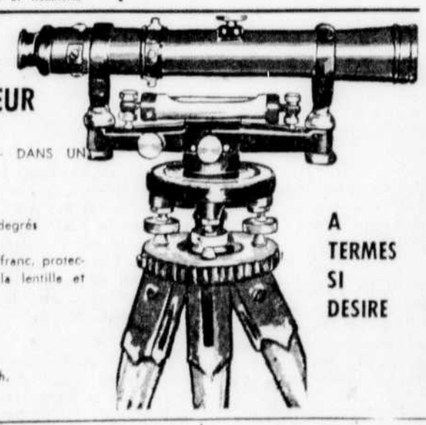
NOUS OUVRIRONS NOS PORTES SOUS PEU

Surveillez la date de la réouverture dans notre annonce de la semaine prochaine afin de profiter de nos spéciaux.

Pour faciliter les enlignements sur chantiers

NIVEAUX DE CONTRACTEUR

"Fennel Kassel"



Niveau de haute qualité avec TREPIED — DANS UN COFFRET DE BOIS.

- Télescope 11"
- Sensibilité, 40 secondes à 2 minutes
- Cercle horizontal de 3". Graduations en degrés
- Vernier pouvant se lire à 5 minutes

L'EQUIPEMENT COMPREND : Trépied de bois franc, protecteur empêchant le soleil de pénétrer dans la lentille et plomb d'oscillation.

$142.50

Matériel d'artiste, 243 E. Ste-Cath. Aussi 6955 St-Hubert

A TERMES SI DESIRE

FAITES-LE VOUS-MEME

PATTES pour Meubles



- Se posent à angle droit ou incliné

JEUX de 4 PATTES de METAL

Hauteur	Fini cuivre satiné	cuivrés et bouts Fini noir
6"	$3.92	$4.72
8"	$4.04	$4.92
12"	$4.44	$5.16
16"	$5.00	$5.56
24"	$5.98	$6.86
29"	$6.66	$8.06

grandeurs intermédiaires

autres finis bois naturel et merisier fini noyer.

Se vendent séparement

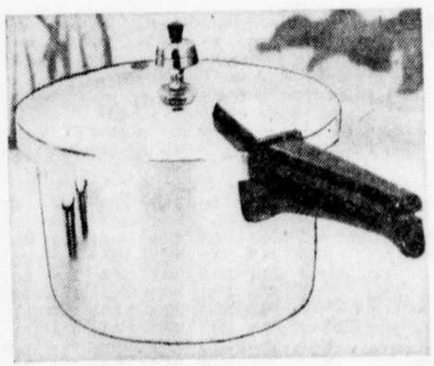
DOUILLES RONDES ET CARREES

Magasins St-Denis, St-Hubert

Cuisson à la moderne ...

CUISEURS "PRESTO"

Nouveau modèle



- Les aliments conservent leurs vitamines et sels minéraux
- Tableau de temps de cuisson sur le manche du couvercle. Indicateur de pression, soupape de sûreté.
- Alliage d'aluminium hautement poli.

Capacité 3½ pintes Rég. $16.95 SPECIAL $10.79

Capacité 5 pintes Rég. $19.95 SPECIAL $13.79

Magasins St-Denis, St-Hubert

Pour les massages

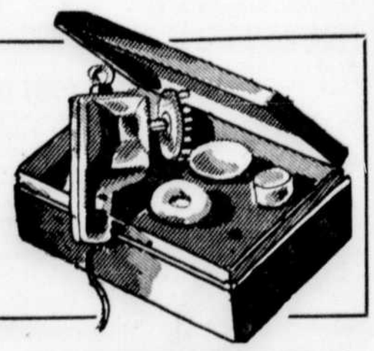
VIBRATEURS ELECTRIQUES "WAHL"

$9.95

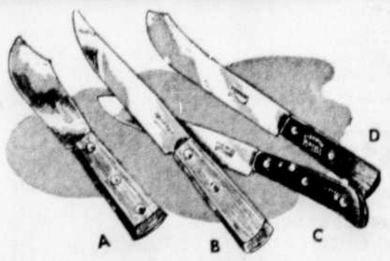
Complets avec quatre accessoires pour massage de la figure, du cuir chevelu et des membres endoloris.

autres modèles

Magasins St-Denis, St-Hubert



COUTEAUX ASSORTIS -- EN ACIER CARBONE



A. COUTEAUX de boucher Long. 8"
B. COUTEAUX à STEAK Long. 7"
C. COUTEAUX à JAMBON Long. 8½"
D. COUTEAUX de BOUCHER Long. 8" et 10"

CHACUN 88¢

Magasins St-Denis, St-Hubert

Grâce à Super Kem-Tone, cette pièce c'est



Garanti lavable

Vous pouvez, vous aussi, posséder un intérieur qui exprime votre personnalité, grâce à la gamme des merveilleuses couleurs Super Kem-Tone.

LA PINTE $2.75

LE GALLON $8.90

Magasins St-Denis, St-Hubert

- 1406 St-Denis, angle Ste-Catherine
- 6955 St-Hubert, angle Bélanger
- Centre d'Achats Rockland (sport seulement)

OMER DESERRES



Pour assurer à vos colis une livraison postale rapide et en bon état, vous n'avez qu'à suivre ces simples directives:

- Servez-vous d'une boîte solide ou utilisez du carton ondulé.
- Enveloppez d'un papier résistant.
- Ficelez le tout solidement.
- Inscrivez clairement à l'encre et en lettres moulées, l'adresse complète et exacte sur le dessus du colis.
- Ecrivez, au coin gauche supérieur du colis, votre nom et votre adresse. Assurez-vous que votre nom et votre adresse soient aussi à l'intérieur du colis.
- Afin de timbrer correctement vos colis, faites-les peser au Bureau de Poste.

Les pages jaunes de la plupart des annuaires du téléphone contiennent tous les renseignements voulus sur la poste.

Faut être sage en emballage la livraison du colis en dépend. PO-60-9F

POSTES CANADIENNES

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

On prévoit que nos raffineries vont utiliser plus de pétrole canadien

Les raffineries canadiennes se proposent d'utiliser une plus grande quantité de pétrole que l'an dernier, alors qu'elles en avaient consommé 5 pour cent de plus qu'en 1959. Selon les prévisions du Bureau fédéral de la statistique, les raffineries utiliseront près de 6½ pour cent plus de pétrole durant les quatre premiers mois de 1961 qu'elle ne l'ont fait au cours de la période correspondante l'an dernier. La quantité variera cependant d'un mois à l'autre, mais le mois d'avril sera le plus gros mois avec une augmentation de 10 pour cent. Alors que l'utilisation de brut canadien n'accusera qu'une hausse de un pour cent pour le mois de janvier, elle grimpera brusquement à 9 pour cent en février, retombera à un niveau inférieur de 1½ pour cent en mars pour se relever ensuite et atteindre 14½ pour cent en mars. Dans chaque cas, la comparaison est faite avec l'an dernier. Le résultat d'ensemble pour les quatre premiers mois se traduira par une hausse de 5.4 pour cent dans l'utilisation du pétrole canadien. Les importations augmenteront d'environ 8 pour cent, accusant une forte hausse en janvier pour diminuer ensuite régulièrement jusqu'à 4 pour cent seulement en avril.

Durant cette période, on utilisera en moyenne 448,122 barils de pétrole canadien par jour, soit 22,899 barils de plus que la moyenne de 425,021 barils en janvier-avril 1960. Les importations augmenteront de 23,951 barils par jour, soit de 303,812 barils à 327,763 barils. Le point le plus faible dans ce secteur de l'économie canadienne est l'Ontario. On ne prévoit, en effet, qu'une hausse de un pour cent dans l'utilisation de pétrole canadien par cette province. Elle importera à peu près la même quantité de brut, soit moins de 5,000 barils par jour. Cette situation est vraisemblablement la conséquence du ralentissement continu des affaires et de l'activité industrielle en Ontario. La nouvelle politique pétrolière du gouvernement et les importations de pétrole n'y sont pour rien, mais ce point faible sera un facteur important au point de vue de l'objectif qui a été fixé pour la production canadienne de pétrole pour les dix prochains mois.

Le principe de la libre concurrence et la lutte contre les monopoles à l'intérieur du Marché commun

L'un des principaux objectifs du Marché commun est de favoriser à l'intérieur de la Communauté le libre jeu de la concurrence, sans toutefois donner libre cours aux abus de certaines entreprises privées qui ont parfois les moyens d'acquérir des positions de monopoles qui leur permettent d'imposer leur loi aux consommateurs en concluant des accords qui ont pour but ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser la concurrence. C'est pourquoi, comme le signale la revue **Entreprise**, on a dressé les grandes lignes d'une loi contre les monopoles pour réprimer les abus pouvant résulter de certains accords. La loi vise en particulier les accords ayant pour objet : a) de fixer les prix d'achat ou de vente pour les marchandises et les services; b) de limiter ou de contrôler la production, les débouchés, le développement technique ou les investissements; c) de répartir les marchandises ou les sources d'approvisionnement; d) d'appliquer à la clientèle des conditions inégales pour des prestations équivalentes. Elle autorise cependant certaines ententes qui contribuent à améliorer la production ou la distribution des produits ou à promouvoir le progrès technique ou économique, tout en réservant aux utilisateurs une partie équitable du profit qui en résulte.

Eugène LAFOND.

Le monde des affaires

Un siège à la Bourse de New York a changé de mains lundi au prix de $175,000. C'est la cote la plus élevée depuis celle de $190,000 enregistrée le 21 février 1934, c'est-à-dire depuis 27 ans. Ce prix représente une hausse de $10,000 sur le montant de la dernière transaction de vendredi dernier, alors que trois sièges de membre ont changé de mains.

* * *

M. E. C. Gill, président de la Canada Life Assurance Co., a été élu membre du conseil consultatif de l'International Nickel Co. of Canada Ltd. Il devient aussi l'un des fiduciaires de la caisse de retraite de la compagnie.

* * *

M. Maurice-I. Dubois a été nommé directeur régional des ventes pour l'Est à la Salada-Shirriff-Horsey Ltd.

* * *

M. W. Ross Woodrow, de Toronto, a été élu président de la Canadian Business Equipment Manufacturers Association Inc. M. Woodrow est président de Smith-Corona (Canada) Ltd. L'association compte plus de 50 compagnies canadiennes dont le chiffre d'affaires total s'élève à quelque $135 millions par année.

* * *

Le président de la General Electric Co., M. Robert Paxton, a démissionné de ce poste, ainsi que de la présidence du conseil consultatif des affaires. Cette décision, motivée officiellement par des raisons de santé, fait suite au scandale des infractions à la loi "anti-trust" à la suite duquel la compagnie a été condamnée par un tribunal fédéral à $437,500 d'amende et trois membres de sa direction à trois mois de prison ferme.

* * *

L'industrie du textile à Mexico est vraiment dans le marasme, affirment des chefs syndicaux de la ville. Plus de 60 pour cent des tisserands sont près de l'âge de la retraite et personne ne peut trouver de fonds suffisants pour leur permettre de se retirer.

* * *

M. H. R. Jackman a été élu membre du conseil d'administration de la Banque de Nouvelle-Ecosse. M. Jackman est président du conseil de l'Empire Life Insurance Co. et du comité de direction de Burns and Co. Ltd., de Calgary, président de la Dominion and Anglo-Investment Corp. Ltd. et membre du conseil de plusieurs compagnies.

La Cie Ltée Dominion Corset

Avis est par les présentes donné que le dividende trimestriel régulier de vingt-cinq cents (25c) par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1961 sur les actions ordinaires, en circulation, de la compagnie. Ce dividende sera payable le 1er avril 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 17 mars 1961.

Par ordre du Conseil d'administration.

Maurice Godbout, C.A.,
Secrétaire-trésorier.



MAURICE CHARTRE, C.A.

L'honorable Es.-L. Patenaude, président de l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, annonce l'élection de monsieur Maurice Chartré, C.A., au conseil d'administration de la compagnie.

Monsieur Chartré est président de La Paix, compagnie d'assurances générales du Canada, vice-président exécutif de Alfred Lambert, Inc., membre du conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale, de Volcano Ltée, de Canada Flooring Company Ltd. et nombre d'autres entreprises importantes.

DIVIDENDES

La Brasserie Dow Limitée, 37½ cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 15 mars.

Crane Company, 50 cents l'action ordinaire, 21 mars, inscription 10 mars.

T. G. Bright and Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire et 1¼ p.c. l'action privilégiée 5%, 30 mars, inscription 17 mars.

Maritime Telegraph & Telephone Co., 22½ cents l'action, 15 avril, inscription 20 mars.

Traders Finance Corporation Ltd., $1.12½ l'action privilégiée 4½%, 50 cents l'action privilégiée 5% et 60 cents l'action "A" et "B", 1er avril, inscription 10 mars.

Directeur de la Canadian Schenley Ltd.



George D. Kuhn

Lors d'une récente réunion des administrateurs, tenue à Montréal, M. George D. Kuhn, vice-président, a été élu directeurs de la Canadian Schenley Ltd.

Une nouvelle orientation

Point tournant des économies du Canada et des Etats-Unis

Il se peut que les économies du Canada et des Etats-Unis en arrivent maintenant à des points tournants et l'un des grands facteurs en jeu sera probablement l'accroissement des dépenses des deux gouvernements fédéraux.

C'est ce que dit la Revue des Affaires de février de la Banque de Montréal, qui traite de la situation économique actuelle dans notre continent.

"L'une des influences les plus puissantes dans les deux pays durant les mois à venir, dit la revue, seront peut-être les mesures qu'ont déjà prises ou annoncées les gouvernements fédéraux en augmentant leurs dépenses. Plus important encore peut être le stimulant ainsi apporté à la reprise des dépenses sur les autres fronts".

Une autre influence majeure qui s'exerce sur le niveau général de l'activité économique ici et aux Etats-Unis, dit la banque, réside dans les variations des stocks commerciaux. Après le premier trimestre de 1960, note la revue, le rythme d'accumulation des stocks a diminué rapidement, faisant place à une réduction générale au Canada vers le troisième trimestre, et aux Etats-Unis vers le quatrième.

Future diminution

"Réduire les stocks de commerce equivaut, il va de soi, à produire moins que la demande courante; une telle situation ne peut durer indéfiniment, mais il est probable qu'il devra se produire une autre diminution des stocks des deux côtés de la frontière avant qu'on commence partout à les reconstituer."

Néanmoins, en dépit de l'inquiétude que causent le chômage croissant et les reculs de la production industrielle, la banque fait remarquer qu'en général, dans les deux pays, les affaires "ont fluctué à un niveau élevé."

En réalité, plusieurs indicateurs économiques en 1960, ajoute la revue, "n'ont marqué rien d'autre qu'un ralentissement du rythme d'accroissement qui a caractérisé 1959."

Pour l'avenir, pense la B de M, les signes semblent se contredire quant à ce qui pourrait arriver au climat économique d'ensemble de notre continent.

D'une part, l'essor des exportations du Canada et des Etats-Unis peut se trouver entravé par le ralentissement de l'activité économique en dehors de l'Amérique du Nord. Pourtant, d'autre part, les enquêtes sur la consommation aux Etats-Unis "semblent indiquer une certaine augmentation des achats de biens durables par comparaison avec les intentions exprimées plus tôt cette année."

De même, les enquêtes sur les projets d'investissements aux Etats-Unis n'indiquent qu'une diminution modérée des sommes qu'on emploiera en nouvelles usines et installations en 1961. "Au Canada, on attend les prévisions officielles d'investissements de capitaux avec plus d'intérêt que d'ordinaire et l'on espère que la forte hausse des mises en chantier de nouvelles maisons durant les derniers mois de l'an dernier va continuer."

ÉCONOMIE — FINANCE

Quebec Power

Hausse de 5.8 p.c. du bénéfice net en 1960

QUEBEC. — En dépit d'un ralentissement de la construction domiciliaire et aussi d'un certain ralentissement de l'activité industrielle en 1960, les ventes d'électricité de la Compagnie Québec Power ont continué d'augmenter, dit le rapport annuel de la compagnie présenté aux actionnaires.

Au cours de l'année, la compagnie a vendu 1,483,966,832 kilowatt-heures, une augmentation de 7.7 p. 100, et le produit de ces ventes s'est élevé à $16,260,126, marquant une avance de 7 p. 100.

La vente d'électricité aux usagers domiciliaires constitue encore la plus grande source de revenus; en 1960, elle produisait 37.1 p. 100 de l'ensemble des revenus. La consommation annuelle moyenne des abonnés domiciliaires a continué d'augmenter, passant de 4,229 kilowatt-heures en 1959 à 4,526 en 1960 tandis que le prix de revient moyen du kilowatt-heure a continué de baisser. La compagnie accentue ses efforts de vente auprès de ses différents groupes d'abonnés, dit le rapport, afin de les encourager à faire un plus grand usage et tirer un meilleur parti de l'électricité.

A la fin de 1960, la compagnie avait 129,623 abonnés au service de l'électricité, soit 3,774 de plus qu'à la fin de 1959.

Les résultats de l'année 1960, exposés dans le rapport et rendus publics il y a quelque temps, accusent un bénéfice net de $1,777,999, une augmentation de 5.8 p. 100. Par action ordinaire, le bénéfice net a été de $2.53 en 1960, contre $2.41 en 1959. En dividendes trimestriels, la compagnie a versé $1.60 par action pour toute l'année et la tranche du bénéfice net réinvestie dans l'entreprise s'élève à $656,647.

Les immobilisations faites au cours de l'année s'élèvent à $3,312,661.

La compagnie a notamment augmenté d'un total de 72,150 kilowatts la puissance de transformation de diverses sous-stations; a construit de nouvelles lignes de distribution de 12,000 volts et a porté de 4,000 à 12,000 volts la tension d'autres lignes de distribution. Afin de satisfaire les nouvelles charges de même que les besoins accrus des abonnés actuels, il a fallu ajouter 46,500 kilowatts à la puissance de transformation du réseau de distribution.

Hausse de l'indice des paiements de dividendes

L'indice des paiements de dividendes préparé par la maison Nesbitt, Thomson and Company, Limited, est passé de 110.00 en janvier à 111.2 en février.

Cet indice est compilé afin de déterminer la tendance générale des paiements de dividendes par les entreprises de toutes catégories, minières, industrielles, commerciales, bancaires, etc. L'indice en question reflète le taux moyen annuel des dividendes et il est calculé non seulement en fonction des dividendes actuellement payés, mais aussi en fonction des déclarations de dividendes à venir.

Nous avons calculé notre indice sur la base de l'année 1956 = 100, l'ancienne base de 1935-39 ne répondant plus au besoins.

Depuis 1954 l'indice a évolué comme suit:

	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954
Janvier	111.0	105.0	99.8	105.2	106.7	95.5	84.7	80.6
Février	111.2	105.5	100.0	105.2	107.6	96.6	86.4	80.3
Mars		105.5	99.5	105.2	107.9	97.0	86.2	82.1
Avril		105.6	100.1	104.9	108.1	97.6	86.8	82.2
Mai		105.9	98.9	103.1	109.4	98.5	87.4	82.4
Juin		106.2	99.6	102.8	108.9	100.0	87.7	82.8
Juillet		106.7	99.6	102.4	108.7	100.1	88.4	82.1
Août		106.8	99.6	102.5	108.1	100.6	89.1	81.9
Septembre		107.0	99.3	102.6	108.3	102.0	89.2	81.9
Octobre		107.1	100.3	102.8	108.3	103.6	89.5	81.8
Novembre		110.3	102.5	99.7	107.2	103.6	93.6	83.8
Décembre		110.5	104.6	93.3	105.3	104.9	95.1	84.4

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est inchangé à une prime de 1-5/16 pour cent et la livre sterling est en hausse de 5/64 à $2.79 21/32.

A Montréal, le dollar américain est en baisse de 1/16 à un escompte de 1-5/16 pour cent et la livre sterling est en baisse de 3/16 à $2.75 15/16.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2018
Italie, lire	0.00159
Belgique, franc	0.0198
Espagne, peseta	0.0166
Suisse, franc	0.2262
Pays-Bas, florin	0.2604
Norvège, couronne	0.1381
Danemark, couronne	0.1430
Suède, couronne	0.1915
Tchécoslovaquie, couronne	0.1371
Allemagne, deutsch mark	0.2371
Mexique, peso	0.0790
Venezuela, bolivar	0.2975

REPRESENTANT DES VENTES

pour CHANDAILS d'HOMMES et GARÇONS

Pour toute la province de Québec sauf Montréal. Faut avoir clientèle par les magasins de détail, à rayons et de gros. Bilingue. Ecrire spécifiant compétence à

PARKHURST KNITWEAR LIMITED,
20 Research Road, Toronto, Ontario

FONDS MUTUELS

(A. M. Kidder & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
xAffiliated F. I. C.	8.07	8.73
xAmerican Russ. Shares	4.44	4.79
All Canadian Com.	7.59	8.25
All Canadian Div.	5.78	6.28
Am. Growth Fund	8.65	9.43
Beaubrian Corp	29.75	32.30
xBoston Fund Ltd.	18.65	20.16
xBullock Fund Ltd.	13.75	15.06
Can. Investment Fund	9.33	10.23
Canafund Co. Ltd.	39.30	41.27
Ch. M. Fund of Can.	5.70	6.27
Com. Int. Corp. Ltd.	8.43	9.26
Com. Int. Ler. F. Ltd	7.31	8.03
Corporate Investors	9.36	10.22
Div. Inc. Sh. Series B	4.00	4.40
Dividend Shares	3.25	3.56
Dom. Equity Inv. Ltd.	16.15	16.47
Dreytus Fund Inc.	16.53	17.97
First Oil & Gas	4.17	4.56
Fonds Collectif A	5.66	6.15
Id B	5.42	5.76
Id C	5.84	6.35
xGroup Sec. — Auto Sh	9.11	—
xGroup Sec — Rail Sh.	9.50	—
xGroup Sec — Steel Sh.	9.57	—
Group Inc.	3.68	4.00
Groupe Selectif A		
Grouped Income Acc.	5.66	6.19
Growth Oil & Gas	7.56	7.94
Unincorporated Investors	8.55	9.24
Investors Growth Fd	8.39	8.94
Investors Mut of Cda	11.99	11.03
Keystone of Canada	15.51	16.80
xKeystone Custod B-3	15.46	16.87
xId B-4	9.53	10.40
xId K-1	9.14	9.98
xId K-2	17.18	18.75
xMass Invest Trust	14.44	15.41
xMass Invest Gr Stocks	16.85	18.22
Mutual Accum Fd	8.20	8.96
Mutual Income Fd	5.22	5.70
North Am Fd of Cda	9.54	10.37
Radisson RI	4.48	4.92
Savings Inv Mut of Cda	5.44	5.94
Supervised Am Fds	7.40	7.47
Super Exec (1955) Ltd	40.80	—
Id (1956) Ltd	33.47	—
Id (1957) Ltd	5.73	—
Id (1958) Ltd	6.06	6.12
Supervised Gr Fd	1.78	1.80
Supervised Inc Fd	4.09	4.13
Television Electronics	8.31	9.06
Timed Inv Fund	5.80	6.26
United Accum Fd	16.24	17.75
xWellington Fd. Inc	14.01	14.25
Securities Fd Inc	13.41	14.66

x—En monnaie canadienne

Production d'or

Hausse de 2.7 p. 100 en 1960

OTTAWA. — Des augmentations ayant été enregistrées sur un an plus tôt durant tous les mois de 1960 sauf avril et mai, la production d'or dans l'année a monté de 2.7 p. 100 (4,602,420 contre 4,483,416 onces de fin). La production de décembre a avancé de 377,057 à 393,781.

La production d'or en 1960 a surpassé celle de l'année précédente dans toutes les provinces et tous les territoires. Voici les chiffres de l'année : Terre-Neuve et Nouvelle-Ecosse, 13,541 onces de fin (13,411 en 1959); Québec, 1,023,010 (999,388); Ontario, 2,723,803 (2,683,449); Prairies, 140,268 (129,974); Colombie-Britannique, 207,192 (184,312); Yukon, 78,115 (66,960); et Territoires du Nord-Ouest, 416,491 (405,922).

Selon le vice-président de l'Imperial Oil

L'industrie canadienne du pétrole est défavorisée par les règlements actuels

TORONTO — S'adressant aux membres du Canadian Institute of Mining and Metallurgy, M. J. A. Cogan, vice-président et administrateur de l'Imperial Oil, a insisté sur la nécessité d'encourager l'exploration soutenue à long terme des terrains susceptibles de renfermer du pétrole et du gaz naturel.

M. Cogan disait que "les dés se sont graduellement chargés de plus en plus au détriment du prospecteur. L'aiguillon est de plus en plus reporté de l'organisme qui recherche le pétrole et en découvre à celui qui se borne à exploiter les gisements."

Il est d'avis que la situation est sérieuse du fait qu'il faut découvrir de nouvelles réserves de pétrole pour combler l'épuisement graduel des champs en exploitation et pour répondre à une demande toujours croissante.

M. Cogan soulignait qu'en vertu des règlements de l'impôt fédéral "plus un producteur de brut dépense pour l'exploration, moins il peut réclamer en dégrèvement pour l'épuisement. Cette situation est anormale et crée des conditions moins favorables à une compagnie canadienne qu'à une entreprise américaine même si celle-ci fait des affaires au Canada".

M. Cogan ajoutait que la nouvelle politique nationale du pétrole, pourvu qu'elle soit bien administrée et que la mauvaise fortune ne s'en mêle pas, protégera le pétrole canadien contre le désavantage de frais de transport excessifs. Une bonne politique nationale du pétrole aidera l'industrie à résoudre le problème créé par l'éloignement des débouchés.

D'autres sphères de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, rappelait M. Cogan, sont sous l'empire de réglements provinciaux et on ne saurait compter sur la réglementation provinciale pour maintenir la productivité du Canada en pétrole brut et en gaz naturel que si cette réglementation est formulée sagement.

A titre d'exemple, il citait les réglements provinciaux s'appliquant à la production du brut, notamment en Alberta, lesquels garantissent à chaque puits foré une part de tout marché disponible. "Il s'ensuit qu'à moins que les marchés disponibles n'excèdent la capacité globale des puits de pétrole, certains des puits les plus productifs doivent être bloqués pour faire place sur le marché au contingent accordé à tout puits nouvellement foré."

Cet état de chose, au dire de M. Cogan, incite les entreprises à forer des puits dans des régions reconnues pour leur productivité aussi rapidement que possible sans tenir compte de l'accroissement du marché. De plus, les producteurs sont moins enclins à rechercher des marchés puisque quiconque en trouve un doit le partager avec d'autres qui n'ont rien fait; enfin, cette situation engendre rapidement une formidable capacité excédentaire qui pousse les producteurs à franchir des limites raisonnables et économiques dans la mise sur le marché de leurs produits, et elle immobilise des capitaux, créant ainsi des frais fixes élevés et un faible taux de rendement sur la mise de fonds.

"A certains moments", disait-il, "on doit comprimer le débit de puits féconds alors que d'autres, dont le rendement est marginal, ont tendance à absorber une plus forte proportion de tout le marché disponible. C'est le moyen de favoriser la production à coût de revient élevé et de compromettre le pouvoir de concurrence de notre industrie.

M. Cogan ajoutait qu'il appartient à la direction de chaque compagnie d'étudier l'influence que ces conditions gênantes peuvent exercer sur la poursuite de leurs travaux d'exploration.

"Une chose est certaine", concluait-il. "Ottawa peut établir des lignes de conduite nationales en matière de pétrole, mais seules les provinces sont en mesure d'assurer la continuité de la production pétrolière faisant l'objet de ces lignes de conduite".

L'activité boursière

Prises de bénéfices à N.Y.; baisse modérée à Montréal

Les prises de bénéfices ont commencé à rogner les cours de **WALL STREET** et la plupart des groupes de valeurs se sont repliées de façon ordonnée sur un volume d'affaires assez étoffé. Les électroniques de choix et plusieurs valeurs offrant des situations particulières ont essuyé les pertes les plus élevées. Les industrielles de choix ont fléchi modérément, bien que les automoteurs aient réussi à gagner quelques franctions de point. IBM a perdu 5 points et Korvette, Zenith, Polaroid et Philip Morris plus de 2 points.

Le marché a fléchi légèrement à **MONTREAL**. Canada Cement a reculé de ½ point, Consolidated Paper et Dominion Bridge de ⅜ de point. Imperial Oil et Banque de Montréal ont avancé de ½ point et Stelco et Algoma de ¼ de point. Les mines ont gagné du terrain. Labrador Mining a avancé de ½ point, Steep Rock de 20 cents et Québec Cobalt de 11 cents. Les métaux usuels ont marqué d'appui. International Nickel et Aluminium ont subi des recuis de ⅛ de point. Au compartiment des pétroles de l'Ouest, Atlas Gas et Calgary and Edmonton ont fait des gains de ½ point.

Les valeurs industrielles ont affiché un ton faible à **TORONTO** et entraîné le reste du marché à la baisse sur un virement moins considérable que la veille. Les pertes subies par les industrielles ont été généralement peu élevées cependant. Consolidated Paper a glissé de ⅜ de point, Power Corporation de ½ point et Walker-Gooderham de ⅜ de point. Banque Toronto-Dominion a perdu ¼ de point. Crown Trust a enregistré le meilleur gain, soit 1¼ point et Stelco a monté d'un point et Canadian General Investment de ¾ de point, de même que Simpsons. Geco a baissé de ¼ de point aux métaux communs. Aux uranifères, Gunnar a glissé de 50 cents et Denison de 15 cents. McIntyre-Porcupine a gagné ¼ de point parmi les mines d'or. Aux pétroles, Great Plains a baissé de ¼ de point et Calgary and Edmonton, Home Oil "A" et Pacific Petroleum de ⅛ de point.

Dans un fond de grande résistance, le marché témoigne aujourd'hui d'une superficielle irrégularité à **PARIS**. Mais les affaires demeurent étoffées et le papier change toujours de mains avec beaucoup de facilité pour les opérations d'arbitrage auxquelles procèdent les opérateurs. Les évolutions des valeurs étrangères sont assez étroites en dépit des encouragements persistants de New York. Le marché de l'or est inactif et à peine modifié.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	92¼	92¾
Brésil 3½% Série 1-5	98	98
Brésil 3½% Série 6-30	97½	97½
Bolivie 7%	19	19
Chili 3½% 1993	44¼	45
Colombie 3% 1970	71	73¾
Grèce 6% 1968	30⅜	31¼
Italie 5% 1977	75½	77¼
Pérou 3% 1997	44¾	45¼

ETUDES FINANCIERES

Consumer's Gas Co.

Ces renseignements fournis par le Service d'études financières de la maison L. G. Beaubien Cie sont basés sur les données disponibles et ne sont reproduits ici qu'à titre indicatif.

The Consumers' Gas Company distribue le gaz à Toronto depuis 1848. Le territoire desservi actuellement par la société comprend également la ville d'Ottawa et s'étend dans le centre et l'est de l'Ontario sur les parties les plus peuplées et les plus industrielles de la province. La population totale de ce territoire est de 2,592,000 habitants, soit 48% de la population de l'Ontario.

La croissance de la société a été très rapide. La superficie du territoire desservi est passée de 378 milles carrés en 1956 à 1,069 milles carrés en 1960. Dans la même période, la longueur des conduites principales est passée de 4,082 milles à 7,864 milles.

L'approvisionnement de la compagnie en gaz est assuré par un contrat de 20 ans avec la Trans-Canada Pipe Lines. Ce contrat, en vigueur depuis 1959, prévoit des livraisons de 207,000 milliers de pieds cubes de gaz par jour dans la cinquième année. Les livraisons de la société en 1959-60 ont été de 108,000 milliers de pieds cubes par jour.

Consumers' Gas retire un avantage intéressant de son contrat avec la Ontario Natural Gas Storage and Pipe Lines Ltd., disposant d'anciens dépôts de gaz, maintenant épuisés, situés dans l'Ontario, qui sont utilisés comme réservoirs. Ainsi, les quantités livrées par Trans-Canada ne varient que peu dans le courant de l'année, alors que dans la période creuse de l'été, Consumers' Gas emmagasine le gaz qui lui servira aux heures de pointe de l'hiver. Consumers' peut ainsi obtenir un prix d'achat plus avantageux auprès de ses fournisseurs.

Afin d'aider au développement de ses ventes, la société aide à financer les ventes d'appareils à gaz, les crédits engagés à cet effet s'élevaient à $8,009,000 à la fin de l'exercice 1960. Toutefois, les neuf réductions volontaires du prix du gaz effectuées par la société depuis qu'elle est convertie au gaz naturel constituent une mesure encore plus efficace et dont les effets ont dû être très sensibles.

CAPITALISATION (après le financement de février 1961) :

	Autorisé	En cours
Dette obligataire	$76,500,000	$75,000,000
Actions privilégiées 5½%, val. nom. $100	25,000,000	15,000,000
Actions ordinaires, sans valeur nominale	10,000,000 actions	6,540,426 actions

Pour financer sa rapide expansion, la société a dû faire face à de fortes dépenses. Dans la période de six ans, de 1955 à 1960, elle a dépensé $109,531,000 à l'agrandissement de son réseau et à l'acquisition de nouvelles filiales. Les dépenses d'investissement du dernier exercice ont été de $19,475,000; celles de l'exercice en cours sont estimées à $23 millions. Dans les six derniers exercices, la dette obligataire a augmenté de $50,653,000 et les émissions d'actions privilégiées et ordinaires ont rapporté $35,270,000. Les financements de 1958 et de 1959 ont compris la distribution aux actionnaires de droits permettant de souscrire à de nouvelles actions à un cours inférieur à celui du marché.

La situation financière de la société au 30 septembre 1960 était faible, l'exigible dépassant le disponible de $1,908,765. Pour remédier à cette situation, une émission de $14,000,000 de débentures 6% a été faite en janvier 1961. Après cette émission, le fonds de roulement était de $12,061,000.

Depuis juillet 1960, la base du dividende a été portée à $1.10 par trimestre, soit $0.40 par an.

Pour l'exercice en cours, la société espère faire augmenter ses ventes jusqu'à 50 milliards de pieds cubes.

En conclusion, il semble que le territoire desservi par Consumers' Gas n'est pas encore saturé du point de vue de l'approvisionnement en gaz naturel et que la société pourrait élargir grandement ses débouchés. L'industrie continue à se développer dans ce territoire et la demande de gaz industriel peut encore s'accroître considérablement. La consommation des usagers résidentiels pourrait être augmentée, en faisant adopter le chauffage au gaz naturel à ceux qui ne s'en servent que pour la cuisson. Parmi les nouveaux débouchés pour l'usage du gaz naturel que l'on pourra développer dans l'avenir, figurent les appareils à air conditionné, le chauffage par pulsations et par radiation, l'éclairage décoratif et l'incinération des déchets.

En outre, la société pourra étendre son activité à de nouvelles régions géographiques dont la plus intéressante semble être la partie nord-est de l'Etat de New York où se trouvent les centres de Massena et Ogdensburg et d'importantes industries comme celles de l'aluminium et de l'automobile. Toutefois, l'autorisation américaine d'importer le gaz canadien n'a pas encore été obtenue pour cette région et d'autres intérêts s'opposent à ce projet. Consumers' Gas peut également s'étendre au Québec, grâce à la Société Gazéifère de Hull, établie sur la rive nord de l'Outaouais et à la Cartier Gas Corporation qui projette de construire un réseau sur la rive sud du Saint-Laurent, au sud et à l'est de Montréal.

Ainsi, la société semble avoir encore de grandes possibilités d'expansion. Le taux de capitalisation des bénéfices est élevé (24 à 28 en 1961), mais il ne faut pas oublier que ce taux a été encore plus fort dans le passé.

Finances municipales

(Source : LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC)

St-David

La municipalité de St-David-de-Falardeau, comté de Chicoutimi, a vendu $340,000 d'obligations en séries, le 13 février. Un syndicat formé de **La Corporation des Prêts de Québec, Banque Canadienne Nationale, Oscar Dubé & Cie, Inc, Grenier, Ruel & Cie, Inc, J.-E. Laflamme, Ltée et Placements Kennebec, Inc,** a payé 94 pour $340,000 de titres à 6% 1962-71. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.8889%. L'emprunt comporte un solde de $286,500 à renouveler en 1971 pour un terme additionnel de 20 ans.

C'est en mai 1959 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $41,500 de titres à 5½% séries 10 ans, au prix de 95.03. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.2705%.

Datées du 1er mars 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1962 au 1er mars 1971 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er mars 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 27, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts.

L'évaluation imposable de la municipalité, pour 1960, s'élevait à $2,133,500, y compris $1,827,400 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $180,000. L'an passé, la population de la municipalité était de 1,258 âmes.

Production d'oeufs

OTTAWA. — La production d'oeufs, en janvier de cette année, a atteint 40,307,000 douzaines, soit une augmentation de 1.9 p. 100 sur les 39,538,000 d'un an plus tôt. Le nombre moyen des pondeuses a diminué de 29,442,000 à 28,988,000 tandis que la ponte a augmenté de 1,624 oeufs à 1,679 pour 100 pondeuses. La production d'oeufs en janvier a été supérieure à celle d'un an plus tôt dans toutes les provinces sauf en Ile-du-Prince-Edouard, au Manitoba et en Saskatchewan.

Météorite isolé

(PC) — Le seul météorite dont la chute au pays de Galles ait été enregistrée remonte à septembre 1949. Pesant 25 onces et demie, il avait crevé un toit.



W. P. HARLAND

La Shawinigan Engineering Company Limited annonce la mutation de W. P. Harland au poste de directeur de la CASECO Consultants Limited, à Vancouver. La CASECO a été constituée récemment par les compagnies Shawinigan Engineering, Crippen Wright Engineering Limited, de Vancouver, et H. G. Acres and Company Limited, de Niagara, pour servir d'ingénieurs-conseils à la British Columbia Power Commission dans les études du fleuve Columbia.

M. Harland était antérieurement directeur de la division des chantiers de la Shawinigan Engineering.

Demandé

OFFICIER de PLACEMENTS

pour importante société de fiducie

Education universitaire essentielle, de préférence en commerce ou finance, et expérience dans l'étude de valeurs mobilières acquise chez un courtier en placements.

Excellentes conditions de travail — Caisse de retraite et assurance-groupe (vie et maladie).

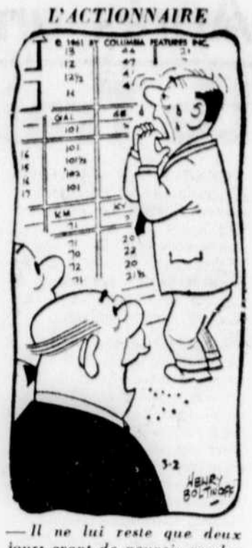
Salaire selon qualifications et expérience.

Mentionner âge, statut matrimonial, expérience, degré d'éducation.

La demande d'emploi sera traitée confidentiellement et notre personnel est avisé de cette annonce

Case 2315 LA PRESSE

L'ACTIONNAIRE



— Il ne lui reste que deux jours avant de pouvoir vendre ses actions et réaliser un gain de capital à long terme.

Les "Miracle Mart" de Steinberg's Ltd

Premiers contrats de construction confiés à la Foundation Co.

La Foundation Company of Canada Ltd, a obtenu les premiers contrats, se montant à environ $900,000, pour la construction d'un magasin à rayons auto-service "Miracle Mart", qui sera le premier d'une chaîne dont on a récemment annoncé l'entrée en service au Canada.

Outre ce centre, qui sera situé sur le boulevard des Laurentides, à Pont Viau, dans la banlieue nord de l'île de Montréal, les plans actuels prévoient la création de trois autres magasins "super-rabais" similaires dans la région du grand Montréal.

Les travaux de construction commenceront immédiatement et on prévoit qu'ils seront terminés au milieu de l'été 1961.

Par ailleurs, un centre identique sera construit à Québec, un autre à Ottawa, deux à Toronto et un à Hamilton.

Ces magasins, dont la décoration intérieure sera très soignée, couvriront en moyenne une surface de plus de 100,000 pieds carrés et on y trouvera un grand nombre de rayons, loués à des détaillants et à des distributeurs réputés.

Stocks de fruits et de légumes

OTTAWA. — Les stocks de pommes dans les entrepôts frigorifiques et ordinaires, le 1er février, étaient moins importants qu'un an plus tôt, tandis que ceux de poires ont un peu augmenté. Les stocks de fruits, congelés et en préservatifs, ont diminué, tandis que ceux de légumes, congelés et en saumure, ont augmenté. Parmi les légumes frais, les stocks de pommes de terre, d'oignons et de céleri ont augmenté, tandis que ceux de carottes et de choux ont baissé.

Voici les stocks, en milliers, au 1er février : pommes, 3,309 boisseaux (3,553 un an plus tôt); poires, 35 (33); fruits, congelés et en préservatifs, 36,151 (42,798) livres; légumes, congelés et en saumure, 52,168 (48

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de mercredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	835	$ 41¼	41¼	41½
Acad-Atl	600	$ 20½	20¼	20½
Acad Atl A	100	$ 20	20	20
Ang Cdn pr	z40	$ 52	52	52
Ang T 4½ p	25	$ 43	43	43
Algoma	2610	$ 37½	36¾	37¼
Alumini	1269	$ 33¾	33⅜	33⅜
Alum 2 pr	295	$ 46¼	45½	45¾
Argus	280	$ 37¼	37	37¼
Asbestos	260	$ 26¾	26¾	26¾
Atlas Steel	110	$ 24¾	24¾	24¾
Bank Mo	2058	$ 63¼	62½	63¼
Bank NS	515	$ 72	71¾	71¾
Banq CN	225	$ 58½	58	58
Banq PC	1525	$ 40½	40½	40½
Bath P A	z15	$ 43	43	43
Bell Pho	3235	$ 49¾	49¾	49¾
Bowater	z60	$ 7¼	7¼	7¼
Bow Me pr	z20	$ 49	49	49
Brazil	231	$ 41⅛	40½	41⅛
BA Oil xd	1385	$ 34¾	34	34
BCE 4¾ pr	25	$ 92	92	92
BCE 5 pr	25	$ 49½	49½	49½
BC Pow	330	$ 36⅜	36⅜	36⅞
Build Prod	45	$ 34½	34½	34½
Cal Pow	550	$ 27¾	27¼	27½
Cal P 5 p xd	20	$102	102	102
Can Cem	820	$ 26¾	26¾	26¾
Cl Fndry	200	$ 21½	21½	21½
CSL	50	$ 46½	46½	46½
C Aviatn	200	$ 24¼	24¼	24¼
C Bank C	736	$ 63¼	62¾	63
Cdn Brew	915	$ 48	47¼	47½
Cdn Celan	125	$ 23¾	23⅜	23⅝
C Chem	700	$ 7¼	7	7¼
C Frbks A	z65	$ 10⅞	10¾	10¾
C Frbks B	100	$ 8¾	8¾	8¾
C Husky	3925	$ 6¾	6¾	6¾
C Hydro	z70	$ 10	10	10
CI Pow	z25	$ 12½	12½	12½
C Marconi	75	$ 5½	5	5½
Cdn Oil	235	$ 27½	27¼	27¼
CPR	1780	$ 23	22¾	22¾
Cdn Pet pr	350	$ 9¾	9¾	9¾
C Vickers	110	$ 18¾	18¾	18¾
Chrysler	205	$ 43½	43½	43½
Co. Cell	455	$ 5¾	5¾	5¾
Con M S	1860	$ 21¼	21	21¼
Corby A	z50	$ 17	17	17
Corby B	z5	$ 16¾	16¾	16¾
Cor Credit	125	$ 14¾	14¾	14¾
Cr Zell A	2050	$ 21½	21	21
Dist Seag	3420	$ 36½	36¼	36¼
D Bridge	625	$ 18½	18½	18½
D Coal pr	101	295	295	295
D Fdry	585	$ 50½	50	50¼
D Glass	50	$ 74½	74½	74½
Dom Tar	8752	$ 16	15¾	15¾
Dm Tar pr	100	$ 20½	20½	20½
Dom Text	430	$ 11	11	11¼
D Text pr	z1	$134	134	134
Donohue	z105	$ 19½	19½	19½
Dow Brew	z2	$ 45	45	45
Dupuis F A	z25	$ 67¼	67¼	67¼
Eddy M	25	$ 26	26	26
Fan Play	z75	$ 18¾	18½	18¾
Fleetwd	2200	$ 11¾	11¾	11¾
Ford US	215	$ 74	74	74¾
Fndtn	710	$ 12¼	12	12
Fraser	705	$ 23¾	23½	23½
Frost A	175	$ 17¼	17¼	17¼
Gatineau	525	$ 38½	38½	38½
G Dynam	100	$ 42	42	42
Guardian	75	$ 19¼	19¼	19¼
GL Paper	265	$ 49	48½	49
Hardee	1000	$ 17¾	17¾	17¾
Home A	200	$ 10¾	10¾	10¾
H Smith	6310	$ 39¾	39¾	39¾
Hud Bay	175	$ 47¼	47	47
Imp Inv A	z35	$ 12¼	12	12¼
I Inv 6¼ p	z25	$ 20	20	20
I Inv 125 pr	z25	$ 20	20	20
Imp Oil	1513	$ 42	41¾	42
Imp Tob	1740	$ 14	13¾	13¾
Ind Accep	820	$ 50	49¾	50
Inland C pr	z30	$ 16¼	16¼	16¼
J Bronze pr	z10	$ 22	22	22
Int Nickel	1165	$ 65¾	65¼	65¾
Int Pap	800	$ 34¼	34¼	34¼
Int Util	130	$ 40¾	40¾	40¾
Int Util pr	125	$ 46	46	46
Inter PL	1430	$ 64¾	64	64
Irog G pr	z90	$ 11	11	11
Labatt	50	$ 32¾	32¾	32¾
Loeb M	150	$ 9¾	9¾	9¾
L St L	175	$ 33	33	33
MB - PR	3119	$ 18¼	17¾	17¾
Marc Tel	202	$ 18½	18½	18½
Mass-F	405	$ 12¼	12¼	12¼
Mol A xd	2803	$ 27¾	27	27
Mol B xd	175	$ 27	26½	26½
Mol pr xd	z6	$ 41½	41½	41½
Mont Loco	485	$ 14¾	14½	14¾
N Stl Car	60	$ 15¾	15¾	15¾
Nia Wire	200	$ 11¾	11¼	11¼
Noranda	566	$ 42½	42¼	42¾
NS LP	1032	$ 16½	16½	16½
Ogilvie	410	$ 52¼	50¾	52¼
Ont Steel	150	$ 19¾	19¾	19¾
Pac Pete	100	$ 12¼	12¼	12¼
Pa Pet wts	500	750	750	750
Page Hers	785	$ 24¾	24¾	24¾
Penmans	200	$ 32¾	32	32¼
Placer	100	$ 16½	16½	16½
Pow Corp	85	$ 53½	53½	53½
Premium	100	340	340	340
Price Br	935	$ 46	45¼	45¾
QN Gas	930	$ 8¾	8½	8¾
QN Gas pfd	50	$ 49	49	49
Que Pow	50	$ 39½	39½	39½
Reed A E	99	$ 7	7	7
Reitman	100	$ 17¾	17¾	17¾
Reitman A	100	$ 15¾	15¾	15¾
Roe AV C	965	$ 5¼	5¼	5¼
Rolland A	100	$ 57½	57	57
Royal Bk	5320	$ 73	74¾	74¾
Royalite	1050	720	715	720
StL Cem A	625	$ 12¾	12¾	12¾
StL Corp	2819	$ 21¾	21¼	21¼
Salada S	755	$ 14¾	14¼	14¼
Shawin	2022	$ 28	27¾	28
Shaw 4 pr	35	$ 40½	40½	40½
Sicard	300	$ 6¾	6¾	56¾
Simpsons	500	$ 31½	31½	31½
Southam	405	$ 26	25½	26
Steel Can	692	$ 77	75¼	77
Steinbg A	165	$ 23¾	23¾	23¾
Tor-Dom	35	$ 59	59	59
Tor-Do rt	1016	535	545	545
Tr Can PL	518	$ 22¾	22¼	22¾
Un Steel	575	$ 6¼	6	6¼
Walk GW	730	$ 42¼	42	42
Webb Kp	1100	250	245	245
Weston A	120	$ 46¼	46¼	46¾
Weston B	140	$ 49¾	49¾	49¾
Zellers	25	$ 38½	38½	38½

Bourse canadienne

(Séance de mercredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Alscope	1500	5½	5½	5½
Anacon	1000	40	40	40
A Nfld xd	1250	$ 7¾	7½	7¾
Arno	3700	4	4	4
Atlas	z250	2	2	2
Atlas Tel	1200	55	51	51
Augustus	12727	36	35	35
Avalon	z25	8½	8½	8½
Bailey S A	700	765	765	765
Bateman	85000	12	12	12½
Beld C pr	250	$ 10½	10½	10½
Bellechas	500	18	18	18
Bluewtr	1300	33	32	33
Bur Hill	3000	6½	6	6
Butterfly	150	200	200	200
Cal Ed	200	18¼	18	18¼
C Dredge	200	$ 15¾	15¼	15¼
CG Inv	85	$ 35	35	35
C Kodiak	2360	87	83	83
Canalack	1000	3	3	3
Carbec	8000	11	9	11
Chemalov	25820	240	230	239
Chess	9000	3	3	3
Chipman	6000	5	4½	5
C Vauze	1000	62	62	62
Coprand	1000	102	95	95
Crusade	400	115	112	115
Dome	z50	$ 21	21	21
D Lease	7800	110	105	108
D Oilcloth	280	$ 23	23	23
Falcon	350	$ 41¾	41¾	41¾
Fundy	1000	7	7	7
Futurity	900	21	21	21
Gaspe	1500	5	5	5
Gold Age	1500	46	46	46
In Fd 6 pr	z10	$ 51¼	51¼	51¼
Israel	600	10	10	10
Lab Accep	100	$ 6¼	6¼	6¼
Labrador	200	$ 22½	22½	22½
Lambt A	z50	13	13	13
Lith Corp	2200	45	42	42
McIntyre	z20	$ 27	27	27
Melch pr	z10	$ 11¾	11¾	11¾
MB Dairies	100	$ 7¼	7¼	7¼
Native M	500	8	8	8
N Frma	120000	5½	5	5
Nfld Light	29	$ 54	54	54
N Santigo	15000	2½	2½	2½
NW Amlt	78500	26	21½	26
Nick Min	500	52	52	52
NA Rare	17800	40	35	40
Opemiska	200	640	640	640
Pa Inv	100	250	250	250
Paramaq	1000	8½	8½	8½
Paudash	3500	16	15	15½
Porcupine	5000	10	10	10
Prem Stl	500	$ 8	7¾	7¾
Que Ascot	500	7½	7½	7½
Que Chib	1500	17	17	17
Q Cobalt	3050	325	225	325
Que Oil	6000	2	2	2
Que Smelt	z50	10	10	10
Que Ph	475	$ 41½	40½	41½
RL Coium	460	560	560	560
Saucon Dev	600	128	128	128
Siscalta	500	52	52	52
Siacoe	600	119	118	118
S Dufault	3200	11	11	11
SC Pr 6pc	15	$121	121	121
Spartan	12100	90	85	88
Sptan wt	1500	20	19	20
Tazin	2500	7	7	7
Tib Expl	3500	6½	6	6½
Tiban	20100	16½	15	16
TRC Corp	550	$ 35½	35½	35½
U Prin	700	115	115	115
Vanguard	1600	8	8	8
Ventures	400	$ 33¾	33¾	33¾
Virginia	1000	8¼	8½	8½
Wendell	2000	3½	3½	3½
Westburne	2000	61	60	61
Westville	4000	3½	3	3½

Section non officielle

Alta Tnk A	425	$ 29	28¾	29
Amer Mot	100	$ 18¼	18¼	18¼
Camp Chib	300	770	760	760
C Dom Sug	z196	$ 16¾	16¾	16¾
Cent Del	2250	575	550	575
C Paper	1200	$ 44¾	44¼	44¼
Con Gas	z105	$ 18¼	17¾	18¼
Hillcrest	100	400	400	400
Hollinger	915	$ 24½	24	24¼
HB Oil G	100	$ 13¾	13¾	13¾
Int Pis 6 pr	z50	$ 19¾	19¾	19¾
Kelly DA	z50	$ 6¼	6¼	6¼
Kerr Add	100	$ 11¼	11¼	11¼
Lob Co B	z10	$ 34¾	34¾	34¾
M Leaf Mill	450	$ 16½	16½	16½
Moore xd	830	$ 53	52¾	52¾
San Ant	1200	140	138	138
Sherritt	700	405	400	400
Steep R	800	950	940	940
T Fin A	555	$ 40½	40½	40½
Trans Mt	325	$ 9¾	9¾	9¾
Un Gas	940	$ 18¼	17¾	18¼

Section minières

par G. E. LESLIE & CO.

Aconic	.15	.20	
Aconic vte	.10	.20	
Alsab	—	.30	
Amal Mining	.06	.15	
Arnora	—	.02	
Assoc. Develop.	.53	.05	
Atlas Chip	.01	.03	
Baio Monutains	.09	.11	
Basson	.10	.15	
Big Nell	.15	.20	
Black Hawks	.15	.19	
Bracenac	.06	.08	
Bronsman	.04	.08	
Can. Javelin	14 50	15 50	
Copper Stream	—	.35	
Dauphin	.10	.15	
Franksin	—	.20	
Ghislau	—	.75	
Gibson	.02	.06	
Glencona	.00½	.00¾	
Hull Iron	.70	.80	
Imperial Minerals	.04	.05	
Independent Ash	.08	.10	
Kenmac	.02	.04	
Laduboro	.75	.85	
Lake Chib	—	.10	
Lake Sup. Iron	.20	.30	
Lun Echo	.20	.24	
Main Oka	.35	.45	
Marpic	.02	.04	
Martin Bird	.03	.05	
Mattagami Expl.	.04	.08	
Miller Copper	.03	.05	
National Metal	.30	.34	
Nipiron	.08	.10	
North Matagami	.10	.15	
Oklend	.03	.05	
Olympia	.35	.40	
Pascalis	.15	.18	
Pine Point	10.50	11.00	
Quedon	—	.05	
Quejo	.03	.05	
Rand Malartic	.03	.05	
Roxford	.32	.37	
Seaway	.22	.24	
Sheraton	—	.30	
St-Jude	.08	.10	
St. Helen	.08	.10	
Scott Club	.01	.03	
Starlight	.01	.02	
Sullivan	1.70	2.00	
Tarpoint	.00½	.01½	
Valmont	.08	.10	
Wm Leys	.01	.03	
Young Dave	.15	.18	

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel "A"	47	48½
Argon Welding	1.00	2.50
Banque d'économie	45	—
Banque d'Epargne	71	72
Bruno	1½	2
Cdn Delhi	3¾	4¼
Crown Life	235	—
Dupuis priv.	16	—
Eastern Trust	30	—
Great West Life	485	—
Hudson Bay	22½	23
Imp. Chemicals	9½	9¾
La Prévoyance	88	—
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	220	—
Pac Gas Transm	16½	17
Pouv. Bas. Sc. t.. Priv	16	18
Québec Tel. 5% priv.	18½	19½
Rothman's of Can	10¾	11¼
Soc. d'Administration	135	—
Sovereign	1.95	2.10
Trust General	21	22
Volvex priv.	10	12
Westcoast Trans.	17½	18

Nominations de vice-présidents adjoints à l'I.A.C.



M. R. E. Campbell



M. D. W. Maloney

A la suite d'une assemblée du bureau des directeurs qui a eu lieu récemment, M. J. H. Ranahan a annoncé la nomination de MM. R. E. Campbell et D. W. Maloney aux postes de vice-présidents adjoints de l'Industrial Acceptance Corporation Limited.

M. Campbell devient vice-président adjoint du Crédit et des Opérations, Division de l'Ouest — l'une des trois nouvelles divisions qui ont été créées pour les succursales de la Compagnie.

M. Campbell est entré au service de l'I. A. C. à Halifax en 1941. Après avoir servi dans l'Armée canadienne avec le grade de capitaine, durant la deuxième guerre mondiale, il a organisé les succursales I. A. C. à Truro et Halifax. Il a été nommé surintendant de succursale en 1954 et a contrôlé les opérations des succursales de l'Est du Québec et, récemment, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

M. D. W. Maloney a été nommé vice-président adjoint et directeur des ventes de la division des véhicules-moteurs. Il veillera à la bonne marche des affaires dans ces domaines.

Diplômé de l'Université de la Colombie-Britannique, M. Maloney est entré au service de l'I. A. C. à Vancouver en 1948; il a été nommé gérant de la succursale de Winnipeg en 1952 et, en 1956, directeur régional des ventes pour l'Ontario. Avant sa nouvelle nomination, M. Maloney était directeur du Développement Commercial pour l'Ontario. •

Pourquoi ne jamais céder

Certains automobilistes au volant se croient comme le lion dans le désert : roi et maître, devant lequel tout doit céder. Ce sont ces entêtés qui, trop égoïstes pour livrer passage, provoquent fréquemment des embouteillages de très longue durée sans raison valable. Laissez le passage aux autres en certaines occasions, et vous arriverez plus vite à destination. Les conducteurs farouches et entêtés sont cause de nombreux problèmes dans la circulation moderne.

BOURSE DE TORONTO

(Séance de mercredi)

INDUSTRIELLES

Abitibi	620	$ 41¾	41¼	41¾
Abit pr	z60	$ 23½	23½	23½
Acad-Atl	760	$ 20½	20¼	20½
AcAtl A	410	$ 20	20	20
Agnew-S	100	$ 20½	20½	20½
Alb Dist	1675	195	190	195
Alb Dis w	1525	75	72	75
Alb Gas	3906	$ 29¼	28¼	29
Alb Gas p	55	$106½	106½	106½
Alb G w	3404	$ 12	11¾	12
Alb Nat	1080	$ 17½	17¼	17½
Ala Cen	z79	$ 18¾	18¾	18¾
Ala C p	110	$ 55	55	55
Ala Cn w	1238	700	645	695
Algoma	1905	$ 37½	36¾	37
Alumini	2425	$ 33¾	33½	33¾
Alum 1 pr	z40	$ 21¾	21¼	21¾
Alum 2 pr	270	$ 46	45½	45½
Alu P pr	140	$ 52	52	52
Argus	100	$ 37½	36¾	36¾
Atl Steel	1030	$ 24¾	24¾	24¾
Bk Mont	1434	$ 63½	62½	63¼
Bank NS	1079	$ 72	71½	71½
Bath P A	z5	$ 43	43	43
Bath P B	50	$ 30	30	30
Bell Ph	5188	$ 49¾	49¾	49¾
Bow-M pr	165	$ 49¼	48¾	49¼
Bowater	z80	$ 7¾	7¾	7¾
Brazil	4297	$ 41¼	41⅛	41¼
BA Oil xd	4570	$ 34¼	33½	34
BCE 4¾ pr	75	$ 91¾	91¾	91¾
BCE 5 pr	z40	$ 49¾	49¾	49¾
BC Forest	2400	$ 13¼	12¾	13
BC Pow	1031	$ 37¼	36¾	37¼
BC Phone	220	$ 48¼	48¼	48¼
Broke pr	z79	$ 19¼	19¼	19¼
Brown	102	$ 13¼	13¼	13¼
Bruck B	100	230	230	230
Build Pd	85	$ 34½	34	34
Burlington	255	$ 17¾	17¾	17¾
Bums	372	$ 12¾	12½	12½
Cal Pow	1460	$ 27¾	27¼	27¼
Can Cem	382	$ 27	26½	27
C Cem p	251	$ 26¼	26¼	26¼
Can Foils A	z50	$ 21¼	21¼	21¼
CI Fndry	560	$ 21½	21¾	21½
CI F 4¼	25	$ 83	83	83
Can Malt	25	$ 67	67	67
C Ball pr	1400	$110	105	110
C Fck A xd	750	$ 52¾	52½	52½
C Fck B xd	200	$ 53	53	53
Can Perm	385	$ 65½	65	65½
Cable 4 pr	45	$ 91	91	91
CSL	135	$ 47	47	47
C Bank C	1599	$ 63¼	62½	63¼
Cdn Brew	1730	$ 48	47½	47¾
C Br Alum	200	$ 10½	10¼	10½
CBAL Aw	1045	375	370	375
Cdn Can A	2733	$ 13¾	13¾	13¾
Cdn Celan	140	$ 23¾	23¾	23¾
C Cel $1 pr	100	$ 19¼	19¼	19¼
C Chem	3345	$ 7¾	7¼	7¼
C Cm w	10110	410	380	390
C Collieries	700	$ 6¾	6¾	6¾
C Cl p xd	1700	75	75	75
C Curt W	865	140	135	135
C Iredae	500	$ 15¾	15	15¾
C Frbks A	565	$ 10¾	10½	10¾
C Frbks B	280	$ 8¾	8¾	8¾
CF Prod 2pr	25	$ 46¾	46¾	46¾
C Gt In p	2500	$ 5¼	5	5¼
C Gas 1 w	6785	225	220	225
CG Sec A	150	$ 16	16	16
C Husky	12590	$ 6¾	6¾	6¾
C Husky w	900	285	260	265
C Hydro	390	$ 10½	10¼	10¼
C Hydro w	390	55	50	50
C Ind Gas	822	$ 7	7	7
CII	240	$ 15½	15¾	15½
Cdn Loco	z10	$ 6¼	6¼	6¼
C Glare	610	$ 5¼	5¼	5¼
Cdn Oil	1132	$ 27½	27¼	27½
CPI	3475	$ 23	22¾	23
Cda Pet p	506	$ 9¾	9¾	9¾
Cda Salt	25	45	45	45
Cda Tire	285	$ 47¼	47	47
C Tire A	280	$ 42¼	41	41¾
C Util p	z10	$ 93½	93½	93½
C Vickers	115	$ 18¼	18¼	18¼
CWG Gas	z20	$ 17¾	17¾	17¾
C Westing	z5	$ 36	36	36
Chrysler	z5	$ 43¼	43¼	43¼
Cockshutt	200	$ 13¾	13¾	13¾
Col Cell	2406	$ 5½	5¼	5½
Comb Ent	100	$ 9½	9½	9½
Con Gas	2050	$ 18	17¾	18
Con Gas B	45	$105	104¾	105
Copp Clark	z25	$ 7¾	7¾	7¾
Corby vt	465	$ 17	16¾	17
Corby B	z50	$ 17	17	17
Cosmos	308	$ 11¾	11¾	11¾
Crain RL	z10	$ 17¾	17¾	17¾
Cstbrk w	100	4	4	4
Crown Tr	130	$ 37¼	37	37¼
Crown Zell	280	$ 54¾	54¾	54¾
Crush Int	100	$ 6¾	6¾	6¾
Dist Seag	15810	$ 36¾	36¾	36¾
D Bridge	200	$ 18½	18	18½
Dom Elect	z70	$ 6¾	6¾	6¾
Dom El wts	75	425	425	425
D Fndry	2365	$ 50¼	49¾	50¼
Dom Scott	160	$ 12	12	12
Dosco	z25	$ 11½	11½	11¾
D Stores	221	$ 65	65	65
Dom Tar	15793	$ 16	15½	15¾
Dom Tar pr	100	$ 20½	20½	20½
Dom Text	305	$ 11¾	11	11
Econ Inv	215	$ 38¾	38	38¼
Eddy Match	50	$ 26¼	26¼	26¼
Eddy A	z10	$ 58½	58½	58½
Emco	125	$ 9	8	9
Fam Play	350	$ 18¾	18¾	18¾
Fanny F	200	$ 19¾	19¾	19¾
Fed Grain	102	$ 50½	50½	50½
Fittings A	100	$ 8¾	8¾	8¾
Fleet Mfg	2000	56	55	55
Fleetwd	300	$ 11¾	11¾	11¾
Ford U S	655	$ 75	73¾	75
Fndtn	202	$ 12¼	12¼	12¼
Fraser	560	$ 23¾	23½	23½
Gatineau	480	$ 38¾	38¾	38¾
Gat S pc pr	10	$101	101	101
G Dev	1100	$ 13½	13¼	13½
GMC	247	$ 44	44	44
GP Drill A	1786	60	53	60
GS Wares	281	$ 8¼	8	8
Globe A	400	$ 11	11	11
Goodyear pr	75	$ 43¾	43¾	43¾
G Mack A	1050	$ 6¼	6¼	6¼
GL Paper	316	$ 49	48½	49
GL Power	345	$ 35¾	35½	35½
GL Pow w	620	$ 12½	12¼	12½
GN Gas	3375	$ 6¾	6½	6¾
GNG 2.80 p	z20	$ 44½	44½	44½
GN Gas w	3525	195	170	195
GN G B w	3610	245	230	245
Gr Wpg G	787	$ 13½	13¾	13½
Gr Wpg vt	1452	$ 13¾	13	13¾
Gr W .56w	100	515	505	505
Greyhd	425	$ 13	13	13
Guar Tr	192	$ 36¼	36	36
Hardee	6316	$ 18	17¼	17¾
Hardee p	z5	$115	115	115
H Carp	425	$ 12¼	12¼	12¼
Hendshoi pr	z7	$102	102	102
H Dauch	135	$ 52½	51½	52¼
Hi-Tower	390	$ 11	11	11
Horne Pf	727	380	375	375
H Smith	1365	$ 39¾	39½	39½
Hughes OA	z10	$ 10¾	10¾	10¾
Imp Bank	215	$ 72¾	72¼	72¼
Imp Inv A	z70	$ 12¼	12¼	12¼
Imp Life	z20	$ 98	96	96
Imp Oil	4930	$ 42¾	41¾	42¼
Imp Tob	6292	$ 14	13¾	13¾
Ind Accep	490	$ 49¼	49¾	49¼
I Ac 2.25 p	120	$ 46¼	46¼	46¼
Inglis	650	460	450	450
Inld C p	125	$ 16¼	16¼	16¼
Inld Ga s	500	$ 5¾	5¼	5¼
Inld G w	1530	165	155	165
I Bronze p	z85	$ 22¼	22¼	22¼
Int Util	1590	$ 40	40	40
Int Util p	500	$ 46	46	46
Intprov	z50	$ 6	6	6¼
Inter PL	1005	$ 64¾	64	64¾
Int Stl P	3891	250	245	250
Inv Syn	40	$ 38¾	38¾	38¾
Inv Syn A	833	$ 39	38	39
Iraq G p	1603	$ 11	11	11
Jamaica PS	100	$ 28	28	28
Jefferson	600	$ 6¾	6¾	6¾
Jockey C	13361	300	290	300
Jock C p	159	$ 10	10¼	10¼
Jock wts	10050	75	60	75
Kelfs DA	125	$ 6¼	6¼	6¼
Kelly wts	900	350	340	350
Kelvinator	102	$ 7	7	7
Labatt	275	$ 33	32	33
Lafarge	3200	$ 7	7	7
Lafarge A	225	$ 7½	7½	7½
Lafarge w	100	95	95	95
Lakeland	400	225	225	225
Laura Sec	1105	$ 17½	17½	17½
Levy pr	109	$ 23¼	23¼	23¼
LobCo A	1081	$ 34½	34½	34½
LobCo A w	800	$ 10¾	10¾	10¾
LobCo B	413	$ 35½	35	35
LobCo pr	205	$ 47¼	47	47¼
LobG 1pr	210	$ 31	30½	30½
LobG Bpr	120	$ 32¼	32	32¼
Loeb M	260	$ 9¾	9¾	9¾
Mk PR	5657	$ 18	17¾	17¾
M Leaf Mil	2650	$ 16½	16	16½
Mass-F	4



UNE MINE DE RENSEIGNEMENTS INCOMPARABLE — Pour apporter les réponses à ses nombreux correspondants qui lui posent des questions sur des faits plus ou moins connus de la petite histoire, M. Léon Trépanier, titulaire de l'émission "On veut savoir", sur les ondes de CKAC, possède une collection de documents de valeur, consignés dans ses archives et soigneusement catalogués, afin de pouvoir y recourir rapidement en tout temps. Sur cette photo, M. Trépanier sourit de satisfaction alors qu'il vient de trouver les précisions demandées par l'un de ses nombreux auditeurs. L'émission "On veut savoir" est présentée chaque jour de 6 h. 45 à 7 h. avec la collaboration de Gabi Drouin, annonceur.

Le juge J. Vadboncoeur élu président de l'Association du Diabète de la province

L'Association du Diabète de la province de Québec a élu ces jours derniers, lors de son assemblée annuelle aux bureaux du Service de santé de la ville de Montréal, son conseil d'administration pour 1961, lequel se compose ainsi :

Président : le juge Jacques Vadboncoeur; vice-présidents : le Dr Armand Gratton, de Montréal; M. Paul DesRochers, de Québec; le Dr L.-Nap. Larochelle, de Québec; secrétaire : M. Eugène Lapierre, L.S.C. Tous les conseillers ont été réélus.



Le juge Jacques Vadboncoeur

Le Dr Gratton fit rapport à l'assemblée, présidée par le Dr Adélard Groulx, patron d'honneur de l'Association, du succès de la campagne de novembre dernier, alors que le Québec était appelé pour la première fois à se joindre à la Canadian Diabetic Association, de Toronto, et à l'American Diabetes Association, pour faire de ce mouvement une véritable croisade pan-américaine. Les deux sociétés anglophones, dit-il, nous ont aidés de leur influence, de leur expérience et de leurs média de publicité.

Jusqu'ici, ajouta-t-il, Québec tirait de l'arrière; maintenant, il figure sur la carte. La campagne lancée en même temps à Montréal, Québec et Chicoutimi, a bénéficié partout d'une excellente publicité, aidés par l'apport de la revue "Survivre", qui tire à 5,000 exemplaires.

Le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, le Dr Groulx et le maire Hamel de Québec doivent être remerciés pour leur active collaboration à ce grand succès, ajouta le Dr Gratton.

Une campagne aussi bien lancée a porté des fruits. Le 14 novembre, premier jour de la Semaine nationale, 1,358 lettres ont été reçues et le 21, jour final, ce nombre avait atteint 16,000. C'est par 65,000 qu'il faut chiffrer les bâtonnets d'analyse qui furent distribués, et la revue "Survivre" a gagné 475 lecteurs. A la suite d'un tel succès dans le dépistage du diabète, il est question d'ouvrir des sections et centres à travers la province et le travail est déjà amorcé dans plusieurs villes régionales.

Parmi les nouveaux projets adoptés, celui du Dr Mimi Belmonte (camps d'été pour enfants diabétiques) a été accepté par le nouveau conseil, qui lui permet aussi d'utiliser les facilités du secrétariat. En retour, le Dr Belmonte a accepté le poste d'assistante-directrice de la revue "Survivre", dirigée par le Dr Rosario Robillard.

Le Dr Gratton termina son rapport en remerciant tous les responsables de cette réussite exceptionnelle.

"400,000 PERSONNES SANS LUMIERE NI CHAUFFAGE PENDANT TROIS JOURS DE VIOLENTE TEMPETE"

VILLE DE LORRAINE

ne connaîtra jamais pareil fléau !

Le réseau électrique et téléphonique **entièrement souterrain** de cette municipalité ultra-moderne, actuellement en construction, préservera les résidents de toute panne de courant et du terrible danger des fils arrachés par la tempête. Avant d'acheter votre maison . . . découvrez **tous** les avantages offerts par

VILLE DE LORRAINE

(à 17 milles au nord de Montréal)

Pour tous renseignements,

Appelez WE. 7-2815

RUPERT BRAND

Le choix des mers

RUPERT BRAND



— Sole Dorée — Saumon Silverbright Grillé — Filets de Morue au Four — Fish 'n Chips

FILETS CONGELÉS FRAIS
Aiglefin ("haddeck")
Morue
Sole
Perche
Flétan
Saumon Silverbright
Eperlans prêts-à-frire

PRÉ-CUITS
Bâtonnets au poisson (Fish-Sticks)
Bâtonnets au poisson et frites (Fish 'n Chips)

STEAKS CONGELÉS FRAIS
Flétan
Saumon Cohoe
Saumon Silverbright
Espadon

CRUSTACÉS CONGELÉS FRAIS
Huîtres du Pacifique
Crevettes dans la Chapelure
Crevettes
Crabe

FUMÉS
Filets de morue
Harengs doux

POISSONS DES LACS
Brochet
Doré
Truite des lacs
Poisson à chair blanche

"CUISSON DANS LE SAC"
Harengs doux au beurre
Morue Noire fumée
Saumon Fumé

PORTIONS PANÉS
Aiglefin
Morue
Flétan



CLOVER LEAF et RUPERT BRAND sont des produits des BRITISH COLUMBIA PACKERS LIMITED

V6942-1F

40% DE RÉDUCTION À CHAQUE PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE

- *Pour deux personnes ou plus, aller-retour*
- *N'importe quel jour de la semaine*
- *Partout au Canada*
- *Première classe, classe touriste ou voiture ordinaire quand la valeur régulière du billet aller-retour est de $7.50 ou plus*

PLUS VOTRE GROUPE EST NOMBREUX, PLUS C'EST AVANTAGEUX!

Si votre aller-retour coûte $ 10, chaque personne additionnelle ne paie que $ 6

Si votre aller-retour coûte $ 50, chaque personne additionnelle ne paie que $30

Si votre aller-retour coûte $100, chaque personne additionnelle ne paie que $60

Plusieurs de ces billets réduits vous donnent droit à la formule "tout compris": billet, lit, repas et même pourboires

Appelez votre bureau des billets afin de bénéficier de cette IMPORTANTE RÉDUCTION lors de votre prochain voyage

CANADIEN NATIONAL
UN. 6-3471



CANADIEN PACIFIQUE
UN. 1-6811

DECES

AYER — A Montréal, le 28 février 1961 à l'âge de 70 ans est décédé Victor Ayer, époux de Marie-Jeanne Talbot, demeurant à 1690 Boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, no 10.540 rue Papineau à 8 hres 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

BACHAND — A St-Lambert, le 1er mars 1961, à l'âge de 62 ans, est décédée Laurette Desrochers, épouse de Jean-Baptiste Bachand, demeurant à 910 St-Charles, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche & Fils Inc., No 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne, pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

BERNARD — A Montréal, le 28 février 1961, est décédé Edmond Bernard, époux de feu Berthe Pariseau, demeurant à 4225 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin no 318 rue Rachel est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—3

BERNARD — A Montréal, le 28 février 1961, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bernard, née Almara Ranger, mère d'Emile, demeurant rue Rose-de-Lima. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Urgel Bourgie Ltée, No 2630, rue Notre-Dame ouest., à 8.45 hres, pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côteau-Station, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

BIBEAU — A Cowansville, le 27 février 1961, à l'âge de 90 ans, 7 mois, est décédée Mme veuve Ramsey Bibeau, née Olive Laramée, demeurant à 208 Ste-Thérèse, Cowansville, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Decarie et Avenue Notre-Dame de Grâce, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 115—3

BORDUAS — A McMasterville, le 1er mars 1961, à l'âge de 57 ans 2 mois, est décédé Henri Borduas, époux de Jeannette Bienvenue, demeurant à 149 Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, No 231 Boul. Laurier à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 113—2

CARON — A Montréal, le 28 février 1961, à l'âge de 53 ans, 5 mois, est décédé Maurice Caron, époux de Béatrice Gauthier, demeurant à 12,233 Valmont. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1585, rue Viel, à 8h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 8h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

CHAMPAGNE — Subitement, à Montréal, le 28 février 1961, est décédée Eugénie Laberge, épouse bien-aimée de feu Claude Champagne et mère de Gisèle (Mme Jacques Villeneuve), Madeleine (Mme Gilles Jacques). Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Thos. Kane Inc., No 5220, avenue du Parc, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

CHAPLEAU — A Montréal, le 1er mars 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Edouard Chapleau, frère de J. P. Chapleau de Hollywood Floride, Thérèse, Ernestine et de Mme Charles E. Villeneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, No 5310, Ave du Parc à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 115—3

CYR — A Montréal, le 1er mars 1961, à l'âge de 52 ans, est décédé Ernest Cyr, époux d'Hélène Foisy, demeurant à 4702 Messier. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Délorimier à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

DAGENAIS — Subitement à Montréal, le 28 février 1961 à l'âge de 56 ans, 4 mois, est décédé Viateur Dagenais, époux en 1ères noces de Thérèse Joly et en 2èmes noces, de Jeannette Dumais, demeurant à 7061 Des Lierres, autrefois de Ste-Rose. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, No 4228 rue Papineau, à 8 hres 50, pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

DELISLE — A Laflèche, le 28 février 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé Louis Delisle, époux de Mélina Paré, demeurant 1815 Boul. Godin. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche & Fils Inc., no 3219, rue Grande Allée, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

DESJARDINS — A Québec le 28 février 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé J.-Arthur Desjardins, fils de feu Edouard Desjardins et de dame Delvina Verreault. Il laisse dans le deuil Mme Arthur Pettigrew, 16 rue Laval, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars à Sayabec, comté Matapédia. 116—2

DUBE — A Montréal, le 28 février 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Arsène Dubé, natif de l'Ile-Verte, époux de Léda Baillargeon, demeurant 828 Duluth. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg., No 807 rue Roy Est, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

DUFOUR. — A Québec, le 23 février 1961, est décédée Mlle Rose Dufour, autrefois de Montréal, demeurant chez son frère au no 493, 8ème ave., Limoilou. Lui survivent son frère Elie; ses soeurs: Mme Veuve Wilfrid Chalifour (Demerise), Mme Vve L.-A. Campeau (Albertine); ainsi que sa belle-soeur, Mme Elie Dufour (Sévère). Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 9 heures en l'église St-Charles de Limoilou.

ETHIER — A Ste-Rose, le 27 février 1961, à l'âge de 81 ans 6 mois, est décédé Adolphe Ethier, époux de feu Alexina Bélanger, demeurant 6 rue Bouffard. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons J.-M.-D. Cyr, No 167 Boul. Ste-Rose à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

DECES

FAUBERT — A Baltimore, Maryland, le 26 février 1961, à l'âge de 32 ans est décédé Guy Arthur Faubert, époux de Dawn Ozier, fils de feu Treffilé Faubert et de Juliette Dufour, demeurant rue 25e rue, Malone, N.Y. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ste-Marie rue Mine, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Malone, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Malone, N.Y., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

FORGET — Subitement à Montréal, le 28 février 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Lucien Forget, époux en 1ères noces de Rose Lavoie et en 2èmes noces de feu Isola Nadeau, demeurant 5430 Duquette, père de Me Claude Forget, avocat. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—3

GAGNON — A Montréal, le 28 février 1961, à l'âge de 54 ans, est décédé Leopold Gagnon, époux d'Yvette Lajeunesse, demeurant à 5139 Orléans, autrefois de Bienville. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11e Ave, Rosemont, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

GENEREUX — A St-Guillaume d'Upton, le 1er mars 1961, à l'âge de 88 ans 5 mois, est décédée Anna Beauchemin, épouse de feu Adélard Généreux. Les funérailles auront lieu samedi le courant. Le convoi funèbre partira des salons L. O. Ponton, à St-Guillaume d'Upton à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

GHIO — A Montréal-Nord, le 27 février 1961, à l'âge de 52 ans, 7 mois, est décédée Pasquelina Saia, épouse de Joseph Ghio, demeurant à 5637 Alphée-Aubin. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, no 5001 rue Henri-Bourassa, angle Ste-Gertrude, à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, angle Henri-Julien et Dante, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

GIBEAULT — A Laval-des-Rapides, le 28 février 1961 à l'âge de 10 ans 11 mois est décédé Ronald Gibeault, fils de M. Alain Gibeault et de Yolande Bélanger, demeurant à 64 Avenue du Parc. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault, no 76 boul. Dussault, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Bon Pasteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

JACQUES — A Montréal, le 28 février 1961, à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Alfred Jacques, née Aurore Desormeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359 11e avenue, Rosemont, à 9 hres, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 9 hres 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

L'ARCHEVEQUE — A Contrecoeur, le 28 février 1961, à l'âge de 69 ans, est décédé Jacques L'Archevêque, époux de Marie Gosselin, autrefois du Sault-au-Récollet. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 10602 rue Lajeunesse à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

LECLERC — A L'Isletville, le 1er mars 1961 à l'âge de 85 ans, est décédé Nilus Leclerc, époux en 1ères noces de Marie Deschênes et en 2èmes noces de Léonie Blouin Marsot. Funérailles et sépulture à L'Islet lundi le 6 mars. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOMPTE — A Montréal, le 1er mars 1961, à l'âge de 43 ans, est décédé Maurice Lecompte, époux de Gilberte Brûlé. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Pelletier Ltée, no 1575, rue Ste-Catherine Est, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

MATHIEU — A Montréal, le 1er mars 1961, à l'âge de 73 ans, est décédé Alexandre Mathieu, demeurant à 16 rue Sherbrooke Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 302 rue Ste-Catherine Est, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

MAYER — A Montréal, le 1er mars 1961, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Aimé Mayer, née Marceline Lécuyer, demeurant 7071 Denormandville. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No 7149, rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

MILO — A Brockville, le 27 février 1961, à l'âge de 19 ans, est décédée Claudette Milo, fille de Nicholas Milo et d'Yvette Dupuis, demeurant 161, de rue, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 518, rue Rachel est, à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

MONETTE — Subitement à Montréal-Nord, le 28 février 1961, à l'âge de 41 ans, est décédée Antoinette Gaudette, épouse de Roger Monette, demeurant 10168 Plaza, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons Roland Busnon Inc., No 1415, rue Fleury Est, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—3

MORRIS — A Montréal, le 27 février 1961, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme James E. Morris, née Marie-Alvine Babin, demeurant 5631, 16e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359, 11e Ave, Rosemont à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Brendan's où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

NADEAU — A Montréal, le 28 février 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Alphonse Nadeau, époux de feu Herméline Hamel. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, 4848 Papineau, à 8h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène de Rosemont où le service sera célébré à 8h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

PANNETON — A Montréal, le 28 février 1961, à l'âge de 94 ans, est décédé J. Hector Panneton, époux bien-aimé de feu Laurette Panneton, père de Mme J. E. Savard et frère d'Arthur Panneton. La dépouille mortelle est exposée chez Jos. C. Wray and Bro., 1234, rue de la Montagne. Service à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à 9 h. vendredi matin. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, on est prié d'envoyer des dons à la Société canadienne du Cancer.

PAZZI — A Montréal, le 27 février 1961, à l'âge de 47 ans, est décédé Angelo Pazzi, chef cuisinier à l'hôtel Mont-Royal, époux de Bernadette Dupéré, demeurant à 1479 Dion, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, 518 est, rue Rachel, à 8.30 hres pour se rendre à l'église Mont-Carmel où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 115—3

2,000 travailleurs de Kitimat mis à pied temporairement

L'Aluminum Company of Canada cessera la production à son usine de Kitimat (Colombie-Britannique), en juin, pour une période de cinq à huit semaines, en vue d'une inspection et de réparations probables du tunnel qui alimente la centrale hydro-électrique de Kemano.

Quelque 2,000 employés seront temporairement mis à pied, et ceux qui ont droit à des vacances annuelles pourront les prendre à ce moment-là. Par ailleurs, la surproduction des derniers mois n'empêchera pas l'Alcan de remplir ses commandes.

Un affaissement anormal de la pression de l'eau dans le tunnel a amené l'entreprise à décider de l'assécher pour en trouver la cause. Des chutes de roc en seraient la cause. Le coût estimatif des réparations a été établi à $1,000,000.

Nouvel achat de blé de la Chine

De notre édition finale d'hier

HONG KONG. (PA) — La Chine communiste poursuit ses négociations avec le Canada et l'Australie en vue d'obtenir des cargaisons supplémentaires de blé. L'approvisionnement de la Chine en blé par la voie du Pacifique a commencé le mois dernier.

Les dirigeants chinois évitent la publicité et on ignore les détails concernant les négociations, mais il semble que l'Australie soit prête à conclure un second marché avec la Chine. M. C. J. Perrett, gérant général de la régie du blé en ce pays, se rendra probablement à Pékin à la fin de cette semaine. Il ne resterait que des questions techniques à régler.

LES "PERDUS"

SUITE DE LA PAGE 35

— D'où viennent vos protégés ?

— Les 600 premiers viennent des Cours : municipales, Sessions de la Paix, Banc de la Reine. Les autres, de la prison, du Centre fédéral de Formation, du pénitencier St-Vincent-de-Paul et du camp de Valleyfield. Enfin, les cas divers, qu'on appelle des cas de clinique, viennent d'un peu partout mais non des endroits précités.

— Combien vous en est-il passé entre les mains depuis la fondation, en 1945 ?

—Disons depuis le 1er novembre 1946 . . . près de 24,000, dont plus de 7,200 ont été réhabilités.

— Quand avez-vous intégré à votre service la femme prisonnière et délinquante ?

— En 1957 seulement. C'est pourquoi plusieurs ont encore l'impression que nous ne nous occupons que des hommes.

— Etre le témoin quotidien de tant de misères morales, cela doit vous déprimer en peu de temps ?

A ce compte-là, les confesseurs seraient déprimés, les médecins seraient déprimés, et bien d'autres encore . . . qui sont pêcheurs d'hommes à leur façon. Il faut la vocation, il faut la foi.

DECES

PELLETIER — A Montréal, le 27 février 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Alphonse Pelletier, époux de feu Hélène Louise Benoit, demeurant 8382 St-Urbain. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 8535 rue St-Laurent à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 115—3

POIRIER — A Repentigny, le 1er mars 1961 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Henri Poirier, née Médora Beauchêne, demeurant 6311, 26e Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, No 6440 25e Rosemont angle Beaubien pour se rendre à l'église St-Jean Marie Vianney où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

ROGERS — A Montréal, le 27 février 1961, à l'âge de 48 ans, est décédée Mlle Madeleine Rogers, fille de Joseph Rogers et d'Eléda Paquette, demeurant à 2670 Lelourneux. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, à 8h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

ST-GERMAIN — A Sorel, le 28 février 1961 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Nazarice St-Germain, née Clara Pouliot, mère des Révérends Pères Servite de Marie, Grégoire-Marie, curé de St-François-Xavier de Brampton, et Gabriel-Marie, vicaire à Ste-Brigide, Montréal, et des Révs Srs Ste-Denise et Ste-Claire de la Congrégation des Srs de St-Joseph de St-Hyacinthe, demeurant 26, rue Du-pré, Sorel-Sud. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Mendeville & Mineau, No 80, rue Charlotte, à 9 hres, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Angèle de Monnoir où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117—2

TESSIER — A Montréal, le 1er février 1961, à l'âge de 62 ans 11 mois, est décédé Leopold Tessier, époux de feu Idia Lambert, demeurant à 233 St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 113—2

MESSES ANNIVERSAIRES

DAOUST — Le 4 mars, à 8 hres 30, à l'église St-Pascal Baylon, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de monsieur Delvida Daoust. Parents et amis sont priés d'y assister. 117—2 R

POUPART — Le 4 mars, à 9 heures, à l'église Ste-Catherine d'Alexandrie, coin Amherst et Robin, sera chantée 1er service anniversaire de Mme Arthur Poupart, née Cécarie Roy.

ICI et LÀ dans LE SPORT

SUITE DE LA PAGE 56

avons rappelé MacNamara que Maniago pouvait aussi remplacer Bower.

Nous avons opté pour McNamara parce qu'il avait très bien fait contre les Canadiens dans une joute hors concours d'avant-saison, entre Rochester et le Tricolore. Si McNamara avait déçu, Maniago l'aurait remplacé. Ce soir, Cesare a été sensationnel."

Et modestement, Maniago nous disait : "Vous savez, à la ligue Nationale, les lancers viennent souvent de loin, mais ils sont durs, rapides et précis. Cependant, les Red Wings de Détroit m'ont tenu beaucoup plus occupé et m'ont fait passer de pires moments que les Canadiens ce soir. Mes joueurs m'ont très bien protégé."

Ecole pour former des administrateurs dans les pays francophones

QUEBEC. — Il a été question, hier, à l'Assemblée législative, d'un projet relatif à l'établissement d'une école canadienne-française qui aurait un rayonnement international.

L'institution se spécialiserait dans l'entraînement des employés des services civils.

Des sources d'information dignes de foi ont précisé que le gouvernement du Québec comptait sur l'aide des autorités fédérales et du secrétariat d'Etat américain pour administrer cette nouvelle institution.

Les élèves de cette école pourraient être en mesure d'exercer leurs activités dans les pays francophones de l'Afrique.

On rapporte qu'un grand nombre de personnalités internationales seraient intéressées à se procurer les services d'administrateurs canadiens-français.

Plusieurs observateurs estiment que l'institution, si elle est fondée, aura ses locaux dans l'une des facultés de l'université de Montréal.

Les chefs du Congo ont déjà sollicité les services de 500 éducateurs du Québec. La province n'a pu fournir qu'une dizaine d'instituteurs.

Les autorités congolaises ont également demandé au Québec de lui fournir des administrateurs d'expression française. Le Canada, qui jouit d'une excellente réputation sur la scène internationale et dont la plus grande province est le bastion de la langue française en Amérique, semble tout désigné pour répondre aux demandes faites en ce sens à l'étranger.

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré que son ministère s'intéressait grandement à la fondation d'une institution spécialisée dans la formation d'employés civils.

C'est le député unioniste de Bagot, M. Daniel Johnson, qui avait demandé au ministre de commenter les rumeurs qui circulaient depuis quelque temps à ce sujet.

M. Johnson a rappelé que le ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques, M. René Lévesque, avait fait allusion à la possibilité de fonder une telle école la semaine dernière lors de sa visite à l'Université de Montréal.

Nécrologie

Mme NAZARICE SAINT-GERMAIN

Mme veuve Nazarice Saint-Germain, de Sorel, est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, mardi, le 28 février.

Elle laisse cinq fils, le R. P. Grégoire-Marie, curé de Saint-François-Xavier de Brompton, le R. P. Gabriel-Marie, vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal, Léon, de Lawrence, Mass., Roger et Louis-Philippe de Montréal ; trois filles, la R. S. Sainte-Denise, des Soeurs de Saint-Joseph de St-Hyacinthe, Mme Jacques Gauvin (Marielle) de Richelieu et Mme Pierre Ostigny (Denise), de Sorel ; trois brus et deux gendres, deux frères, MM. Joseph et Albéric Pouliot ; deux soeurs, Mme veuve Philippe Desrosiers et Mme veuve Pierre Desrosiers, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à Sorel ; les funérailles auront lieu samedi, le 4 mars, à l'église Sainte-Angèle de Monnoir.

Remboursement de frais, suggéré

QUEBEC. (J. M.) — M. Harry Blank, député libéral de Saint-Louis, a l'intention de proposer à l'Assemblée législative que soit remboursée la somme payée pour la présentation du bill no 182 visant à fusionner la "Mackay Institution for Protestant Deaf Mutes" et la "School for Crippled Children" de Montréal sous la raison sociale "Mackay Center for Deaf and Crippled Children". M. Blank souligne qu'il s'agit d'une oeuvre de bienfaisance.

Ecossais de l'année

LONDRES. (PC) — La société gaélique de Londres a désigné les "deux Ecossais de l'année".

REMERCIEMENTS



Les neveux et nièces de Mlle Angélina Laberge, de Beauharnois, autrefois de St-Louis-de-Gonzague remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur tante, décédée le 5 janvier à l'âge de 80 ans.

PELLETIER



Après une longue maladie, à l'Hôpital N.-D.-de-la-Merci, le 27 février, est décédé à l'âge de 71 ans, M. J.-A. Pelletier, époux de feu Hélène-Louise Benoit, demeurant à 8382 St-Urbain. M. Pelletier, laisse outre son fils unique, un frère, M. Hervé Pelletier et de nombreux neveux et nièces. M. Pelletier, était avant son décès, employé civil, au service du Bien-Etre Social, avant à sa charge la section nord de la ville.

Le service sera célébré à l'église St-Thomas-Apôtre, à 9 hres, le 3 mars. De là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —●

CANADIEN

SUITE DE LA PAGE 56

une fois avec Langlois . . . Jean-Guy Gendron a écopé d'une mauvaise conduite pour avoir insulté Udvari . . . Red Kelly a joué une autre bonne partie et Plante lui a volé deux buts . . . Gilles Tremblay était de retour au jeu et il a bien joué . . . Il est parvenu seul devant Maniago, à sa droite, sur une passe de Goyette, mais il avait peu d'angle et son lancer a été écarté . . . En 13 joutes, les Canadiens ont battu les Leafs sept fois et ils ont subi six défaites, quatre à Toronto . . . Les journalistes de la ville reine croient que la Russie remportera le championnat mondial de hockey, qui débute aujourd'hui et que le Canada prendra la deuxième place . . . L'actrice Zsa Zsa Gabor a crée beaucoup d'émoi mardi, à Toronto, en laissant tomber par mégarde un diamant de $15,000 dans un renvoi d'eau du Royal York . . .

CANADIEN — Buts : Plante ; Défenses : Harvey, Johnson, Turner, Talbot, Langlois, J.-C. Tremblay ; Avants : Béliveau, Geoffrion, Backstrom, Hicke, Gendron, Richard, Bonin, Goyette, G. Tremblay, Marshall, Pennington.

TORONTO — Buts : Maniago ; Défenses : Horton, Baun, Brewer, Stanley, Hillman ; Avants : Kelly, Mahovlich, Nevin, Keon, Harris, Shack, Duff, Stewart, Olmstead, Macmillan, de lignes : George Hayes et Bill Morrison.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions : Stanley 5.10, Talbot 8.35.

DEUXIEME PERIODE

1—Toronto, Mahovlich (Nevin, Kelly) 3.28
2—Toronto, Stewart (Macmillan, Baun) 15.43

Punition : Geoffrion 18.15

TROISIEME PERIODE

3—Toronto, Stewart (Keon) 1.00
4—Canadien, Geoffrion (J.-C. Tremblay) 3.58

Punitions : Harris 2.00, Béliveau, Hillman 3.42, Gendron (mineure et mauv. cond.) 6.25.

ARRETS :

PLANTE 12 11 8 — 31

ORTEGA

SUITE DE LA PAGE 56

son, (Suède) ; 3—Eddie Machen, 4—Zora Folley ; 5—Henry Cooper, (G.-B.) ; 6—Mike Dejohn, 7—Alex Miteff, (Argentine) ; 8—George Chuvalo, (Canada) ; 9—Robert Cléroux, (Canada) ; 10—Tom McNeeley.

MI-LOURDS

Champion : Archie Moore ; 1—Harold Johnson ; 2—Giulio Rinaldo, (Italie) ; 3—Chic Calderwood, (G.-B.) ; 4—Eric Schoeppner, (Allemagne) ; 5—Doug Jones ; 6—Willie Pastrano ; 7—Jesse Bowdry ; 8—Bob Olsson ; 9—Mike Holt, (Af. du Sud) ; 10—Lennart Risberg, (Suède).

MOYENS

Champion : Paul Pender ; 1—Gene Fullmer ; 2—Ray Robinson ; 3—Gustav Scholz, (Allemagne) ; 4—Dick Tiger, (Nigeria) ; 5—Joey Giambra ; 6—Hank Casey ; 7—Terry Downes, (G.-B.) ; 8—Florentino Fernandez, (Cuba) ; 9—Joey Giardello ; 10—Denny Moyer.

MI-MOYENS

Champion : Benny Paret, (Cuba) ; 1—Frederico Thompson, (Argentine) ; 2—Emile Griffith ; 3—Luis Rodriguez, (Cuba) ; 4—Ralph Dupas ; 5—Dulio Loi, (Italie) ; 6—Jorge Fernandez, (Argentine) ; 7—Gaspar Ortega, (Mexique) ; 8—Brian Curvis, (G.-B.) ; 9—Gomeo Brennan, (Bahamas) ; 10—Charley Scott.

LEGERS

Champion : Joe Brown ; 1—Dave Charnley, (G.-B.) ; 2—Carlos Ortiz ; 3—Len Matthews ; 4—Carlos Hernandez (Venezuela) ; 5—Doug Vaillant, (Cuba) ; 6—Flash Elorde, (Philippines) ; 7—Kenny Lane ; 8—Giordano Campari, (Italie) ; 9—Eddie Perkins ; 10—Solomon Boyssaw.

PLUMES

Champion : Davey Moore ; 1—Gracieux Lamperti, (France) ; 2—Sugar Ramos, (Cuba) ; 3—Sergio Caprari, (Italie) ; 4—Rafiu King, (Nigeria) ; 5—Ray Noble, (Italie) ; 6—Terry Spinks, (G.-B.) ; 7—Juan Ramirez, (Mexique) ; 8—Howard Winstone, (G.-B.) ; 9—Danny Valdez, 10—Floyd Robertson, (Ghana).

COQS

Champion : Titre vacant ; 1—Eder Jofre, (Brésil) ; 2—Alphonse Halimi, (France) ; 3—Freddie Gilroy, (Irlande) ; 4—Piero Rollo, (Italie) ; 5—Joe Medel, (Mexique) ; 6—Kenji Yonekura, (Japon) ; 7—Leo Espinosa, (Philippines) ; 8—Eloy Sanchez, (Mexique) ; 9—Hector Hicks, (Panama) ; 10—Jose Lopez, (Mexique).

MOUCHES

Champion : Pone Kingpetch, (Thaïlande) ; 1—Sadao Yaoita, (Japon) ; 2—Johnny Caldwell, (Irlande) ; 3—Mimoun Ben Ali, (Espagne) ; 4—Ramon Arias, (Venezuela) ; 5—Pascual Perez, (Argentine) ; 6—Mitunosi Seki, (Japon) ; 7—Risto Luukkonen, (Finlande) ; 8—Edmundo Esparza, (Mexique) ; 9—Hiram Bacallao, (Cuba) ; 10—Carlos Rodriguez, (Argentine).

TENTATIVE

SUITE DE LA PAGE 31

intervention des partis politiques".

M. Fleming ajoutait qu'une loi dérogatoire

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN



UNE ACTIVITE qui est fort populaire au Centre de Loisirs Immaculée-Conception, c'est l'école de plongée sous-marine. Ci-haut, un groupe des élèves qui y suivent régulièrement les cours de natation sous-marine, sous la compétente direction de M. Roch Lépine. Pas moins de 80 hommes-grenouilles y font un entrainement assidu : les lundis et mardis, de 9 h. 30 à 10 h. 30 du soir.

Au Centre I.-C.

Cinq jeunes filles du Centre des Loisirs Immaculée-Conception ont décroché les honneurs du récent tournoi provincial de badminton, tenu au Montreal Badminton and Squash Club.

Francine Legault et Yolande Denis ont remporté le championnat juvénile en double, tandis que cette dernière est aussi championne dans le simple juvénile. D'autre part, Ginette Guibord et Monique Dansereau sont parvenues à la finale dans le double junior et n'ont baissé pavillon que par un seul point devant les championnes Lynne Allen et Lise Giroux.

Celle-ci, également du Centre I.-C., a quitté Montréal en fin de semaine, en compagnie d'Yves Paré, du même centre; tous deux sont à Calgary pour représenter la province de Québec au tournoi du championnat canadien de badminton.

Par ailleurs, on annonce que le Centre I.-C. possédera sous peu son studio de judo, sous la direction d'Ivanhoe Benoit. Les cours y seront donnés par un instructeur japonais, sous l'égide de l'Association des Ceintures Noires, affiliée à la Fédération internationale de Judo, à Tokio. Pour renseignements : LA. 2-1109.

Récital et théâtre

Le Club Social du Centre I.-C. prépare actuellement un récital-causerie où l'artiste invité sera André Asselin, pianiste de réputation internationale. Ce récital se tiendra au centre même, 4265, rue Papineau : le mercredi 8 mars, et le jeudi 16 mars.

En outre, les jeunes gens et jeunes filles que le théâtre intéresse, peuvent s'inscrire à "la Jeune Scène", studio d'art dramatique qui vient de s'ouvrir au Centre I.-C., sous la direction de Richard Malo. Il y a audition, le soir, dans l'un des bureaux du 2e étage du centre, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Dans le domaine sportif, il importe de souligner que presque tous les clubs de hockey du Centre I.-C. ont terminé la saison en tête du district Lafontaine, dans la Ligue des pares. Des félicitations bien méritées doivent être adressées aux jeunes joueurs, ainsi qu'au président de la section de hockey, M. Maurice English, au gérant général des équipes, M. Denis Brodeur, et à tous les instructeurs.

Lors du récent concours de style tenu au studio de culture physique du même centre, les gagnants furent : Robert Desrochers, chez les juniors, et Jean-Pierre Legros, chez les intermédiaires.

Un Gala de Valses

Le groupe folklorique St-Pascal-Baylon, dirigé par le meneur Gaëtan Laferrière, est à organiser son premier "Gala de Valses", pour la fin de semaine prochaine.

Cette grande soirée se déroulera samedi, 4 mars, à 8 h. 30, à la salle de l'école secondaire St-Stanislas, 1220 est, rue Laurier. On y dansera aux accords de l'orchestre de Mme Juliette Painchaud. Jeunes gens et jeunes filles y sont particulièrement invités; il y aura prix de présence.

A Ste-Thérèse

Une grande soirée de danses folkloriques canadiennes et étrangères se déroulera samedi, 4 mars, à 8 h., à la salle paroissiale de Ste-Thérèse-de-Blainville. Elle est organisée par l'équipe "Escarcelle" (CRI FM). Jeunes gens et jeunes filles pourront s'y récréer pleinement dans des danses d'Israël, France, Allemagne, Espagne, Russie, etc., ainsi que d'autres des Etats-Unis, d'Amérique du Sud et du Canada. Tous y sont cordialement invités.

A Verchères

Une grande soirée de cinéma aura lieu demain, au gymnase du parc-école Ludger-Duvernay à Verchères. Ciné-Loisirs y présentera alors le film en couleurs et en cinémascope "Torpille sous la mer".

En outre ,les Loisirs de Verchères organisent pour le samedi 11 mars un grand jeu de "la Poule aux Oeufs d'Or". De nombreux prix y seront distribués, en plus des prix mérités par les gagnants.

"Paw-waw" folklorique

L'équipe des "Pieds Noirs" (FTQ) de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal organise un "Paw-waw" folklorique qui se tiendra à l'auditorium de cette école, 125 ouest, rue Sherbrooke, demain soir, à 8 h. 30.

Le thème de la soirée sera : "Sous la grande tente de l'Ecole des Beaux-Arts", et des motifs indiens y décoreront la salle. Le programme comportera des danses récréatives, intermédiaires et avancées, sous la direction du meneur Roland Béchar. Cordiale invitation aux jeunes gens, jeunes filles et folkloristes.

Ballon-panier en chaises roulantes

Lors de la dernière joute régulière de la Ligue de ballon-panier en chaises roulantes, l'équipe Victor-Doré a vaincu les Cedar Aces au compte de 38 à 23. Ses étoiles furent : Richard Laurin, avec 17 points, et Robert Lefebvre, avec 14 points et Hugues Benoit, avec 4.

Le classement final des équipes s'établit ainsi, après 9 parties jouées : 1—Wheelchair Wonders, 18 pts; 2—Victor-Doré, 8 pts (237 pts pour); 3—Polio Stars, 8 pts (199 pts pour); 4—Cedar Aces, 2 pts. Chez les meilleurs compteurs : 1—Richard Laurin (V.-Doré), 97 points; 2—Jacques Caron (Polio Stars), 95 points; 3—Jean-Paul Hamel (Wonders), 89 points.

Les joutes éliminatoires 2 de 3 débuteront lundi soir, 6 mars, au centre St-Emile, 3450, rue Davidson : à 8 h., Wonders vs Polio Stars; à 9 h., Victor-Doré vs Cedar Aces. Le public y est cordialement invité.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : à 8 h., danses de folklore pour jeunes gens, jeunes filles et adultes, au centre **Henri-Julien,** 9300, rue St-Denis, près Chabanel.

A 8 h., au bain **O'Connell,** 371, rue University : cours de plongée sous-marine; le public y est invité.

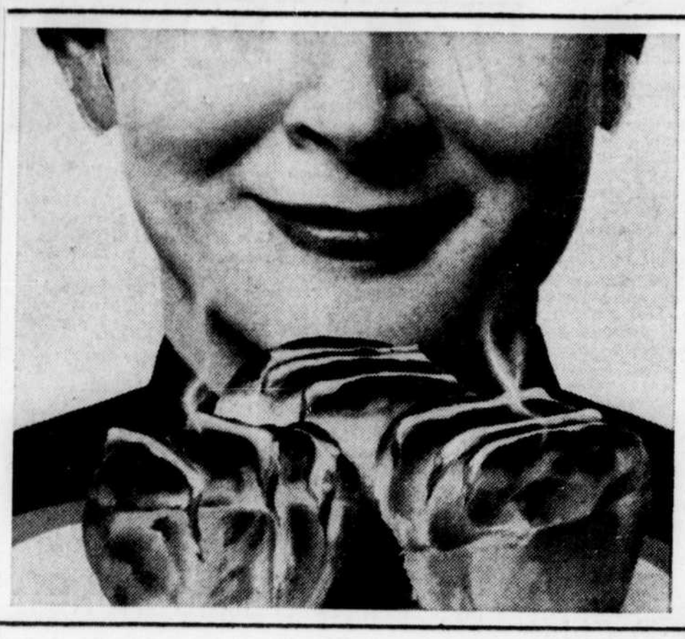
A 7 h. 30, au Centre de Loisirs de **Terrebonne :** grande soirée de boxe.

A 8 h., à l'école St-Vincent, 4897, rue St-Joseph, à **St-Vincent-de-Paul :** défilé de modes présenté par la Maison Corbeil, au profit des Loisirs.

Au Manoir N.D.G.

Le club de ski du Manoir Notre-Dame-de-Grâce accueillera avec plaisir tout amateur qui voudra se joindre à son excursion de dimanche prochain, 5 mars, au mont Plante de Val-David.

Le départ se fera du Manoir, angle avenue Notre-Dame-de-Grâce et boul. Décarie, après la messe de 7 h. Le retour est prévu vers 9 h. du soir. Pour renseignements : HU. 9-5111.



...un vrai petit goût de Cheddar

Le fromage en tranches de Borden doit à un savant mélange de cheddars doux, moyen et fort, son incomparable saveur. Ce fromage résulte d'un procédé exclusif à Borden. Il fond comme un charme. Essayez-en dès ce soir. Nature et au piment.



Borden... SAVEUR HORS PAIR

OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 h. 30

PLUS *que jamais vous obtenez* PLUS *pour votre argent chez Dupuis*

SAMEDI : 9 h. 30 à 5 h. 30

au sous-sol

VENTE

93e ANNIVERSAIRE

Grandes économies!

dupuis

PETITES ROBES PIMPANTES POUR LE PRINTEMPS



AUBAINE ANNIVERSAIRE

1.98

TAILLES : 9 à 17, 12 à 20, 14½ à 18½ dans le groupe.

Tailles et nuances désassorties. Grande variété de modèles en tissus : Vadeira, coton Drip'N' Dry, viscose effet tweed et plusieurs autres. Choix dans marine, rouge, bleu, brun, vert, etc. Les premières clientes auront le meilleur choix.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques.

SOUS-SOL, RAYON 1535

Jaquettes rat musqué

$93



Dos teints nuance Havane ou charcoal, riche apparence et belle doublure satin. Modèle 1961. Tailles : 10 à 20 et 38 à 44. Payable en 12 mensualités de 8.75 chacune, frais d'administration compris.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

AUBAINE ANNIVERSAIRE

47.50



Etoles rat musqué

flancs teints nuance Beaumarten, Havana, Charcoal

Elégant modèle à dos cape et devant châle.
Les fourrures au Sous-Sol Dupuis sont reconnues pour leur qualité et leur prix à la portée de tous les budgets.
Aucun versement comptant — Seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat.

SOUS-SOL, RAYON 1515

GAINES ENVELOPPANTES

taille diminuée de 2 pouces. 2 glissières jumelées "Hip-Eze" — Hold'N'Mold, coupe étudiée qui amincit pouce par pouce les hanches et la taille.

économie de 1.56

4.39



- une glissière du bas en haut
- une autre de haut en bas
- s'enfile comme une jupe
- texture Jacquard élasticisée
- laisse les mouvements libres
- au sport, au travail, etc.
- bande de taille de 4 pouces
- ne s'enroule pas, reste en place

TABLEAU DES TAILLES ET CEINTURES								
TAILLES	petite	moy.	gran	ex.gr	2ex.g	3ex.g	4ex.g	5ex.g
CEINTURE	25-26	27-28	29-30	31-32	33-34	35-36	37-38	39-40
HANCHES	34-36	37-38	39-40	41-42	43-44	45-46	47-48	49-50

SOUS-SOL, RAYON 1385



AUBAINE ANNIVERSAIRE

Economisez 8.11

13.93

MANTEAUX "TOUT ALLER"

Aussi IMPERMEABLES réversibles — POPELINE quadrillée.
Nouveaux tissus imprimés, quadrillés, coton côtelé, popeline et autres. Modèles droits, simples, poches nouvelles. Coloris gais, variés. Tailles 10 à 20 ans dans le groupe. S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques.

SOUS-SOL, RAYON 1515



AUBAINE ANNIVERSAIRE

10.98

PALETOTS "BANLIEUE"

tailles 10 à 18 ans

Manteau genre sport très en faveur pour porter tous les jours, Vinyle. Lilas, vert, beige, blanc, bronze. Modèle à col châle, 2 poches. LAVABLE à l'eau et au savon ... vraiment pratique.

SOUS-SOL, RAYON 1545



AUBAINE ANNIVERSAIRE

13.57

MANTEAUX "JUNIOR"

tailles 10 à 14x ans

Confection lainages printaniers. Coupe ample, col rond de fantaisie, 2 poches. Belle doublure soyeuse. Bleu, brun, vert loden, et autres nuances populaires.

SOUS-SOL, RAYON 1555



AUBAINE ANNIVERSAIRE

Economisez 2.00

8.97

TAILLES : 8 à 16 ANS

PALETOTS 7/8 REVERSIBLES

Paletot coupé dans un tissu réfractaire à la pluie. Apparence soignée. Manches raglan. Devant droit boutonné, 2 grandes poches. 1 côté à jolis petits carreau brun, bleu. L'autre côté ton beige uni. Pour 12-14-16 ans, en vert Loden seulement.

SOUS-SOL, RAYON 1655

Les gros bonnets raffolent des saucisses fumées Hygrade



à cause de leur incomparable saveur de viande pure!

Les saucisses fumées Hygrade, toutes fraîches et bien nourrissantes, font les délices des enfants (et de leurs aînés, aussi!). Les saucisses fumées Hygrade se vendent plus que celles de n'importe quelle autre marque! Toutes les viandes Hygrade sont choisies par des spécialistes pour assurer leur qualité et leur fraîcheur!



AVEZ-VOUS GOÛTÉ AU DÉLICIEUX SALAMI TOUT BOEUF DE HYGRADE?

OUVERTS VENDREDI SOIR jusqu'à 9 H. 30

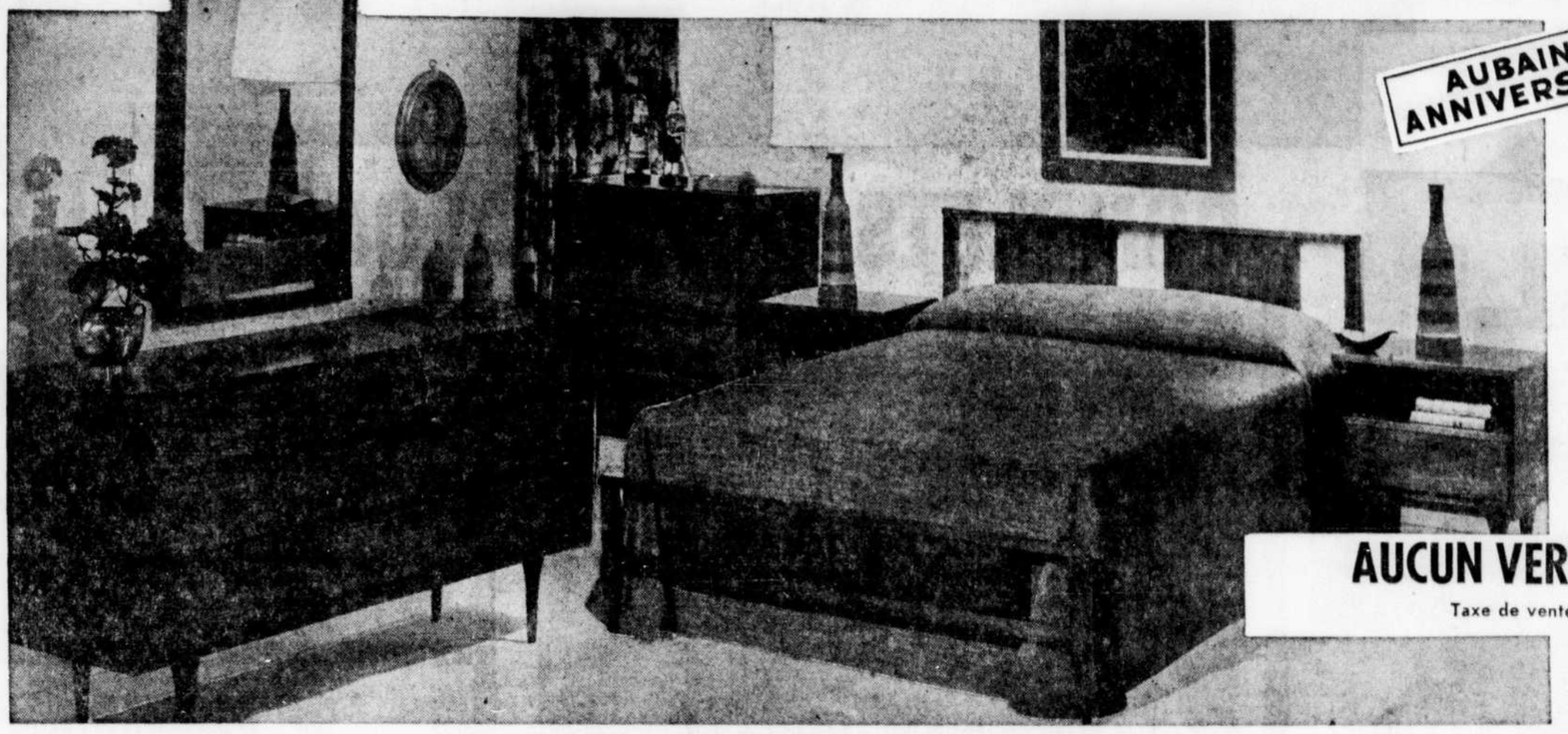
93e ANNIVERSAIRE

dupuis

PLUS que jamais vous obtenez
PLUS pour votre argent

une exclusivité Dupuis à Bas Prix Anniversaire

VÉRITABLE NOYER FINI SATINÉ



AUBAINE ANNIVERSAIRE

$199

l'ensemble **3** pièces

BUREAU TRIPLE, 9 tiroirs et miroir encadré.

COMMODE-CHIFFONNIER — 4 tiroirs

LIT à panneaux ouvragés (double).

BUREAU TRIPLE MESURE 58¼" DE LONGUEUR.

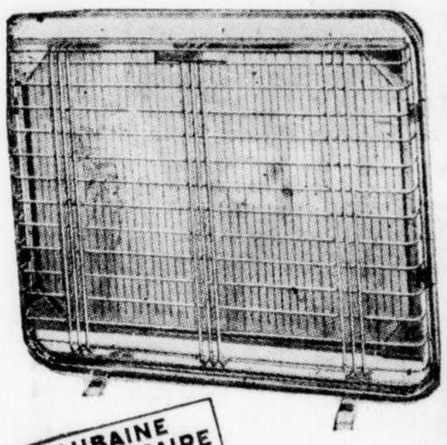
AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Taxe de vente payable au moment de l'achat

TABLE DE CHEVET pour convenir, chacune **$45**

Un achat qui prouvera votre bon goût

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



AUBAINE ANNIVERSAIRE

sans thermostat **28.95**

avec thermostat **38.95**

"ELECTROMAID"

chaufferettes électriques pour la maison de ville, le chalet

Pour donner confort indispensable dans chambre d'enfant, de personne alitée, etc. Verre radiant sur cadre métal ton VERT. 1000 watts, 110 volts.

GARANTIE 1 AN SUR ELEMENT

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750



PARURES DE CHAMBRE

COTON GAUFRE IMPRIME

L'ENSEMBLE

12.98

COUVRE-LIT tissu lavable, peu ou pas de repassage.

- Imprimé FLEURS en bleu, rose, jaune, lilas sur fond blanc.
- Large volant plissé sur 3 des côtés.

DRAPERIES assorties, hauteur 90", tête à plis français.

S.V.P. nous accorder un délai de 10 jours pour compléter livraison dans la dimension

- lit simple ou
- lit trois-quarts.

VI.2-6171

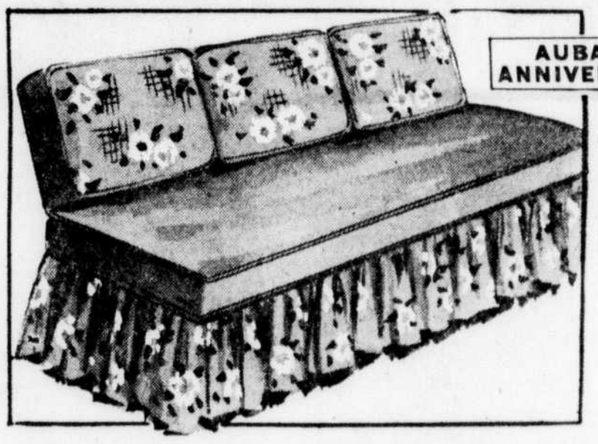
AUBAINE ANNIVERSAIRE

COUVRE-LIT chacun **7.98**

DRAPERIES la paire **5.00**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

UNE JOLIE HOUSSE POUR VOTRE DIVAN



AUBAINE ANNIVERSAIRE

9.89

Économisez 4.06

Tissu coton écorce imprimé • beige • rouge vin • vert • gris • brun. Combinaison de jolis imprimés floraux et de tissu de ton uni. Volant du bas à larges plis plats. Choix de dessins. Pour 2 ou 3 coussins.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



AUBAINE ANNIVERSAIRE

Économie de 25%

32" x 80" **11.59**

36" x 80" **13.59**

PORTES PLIANTES "ACCORDEON"

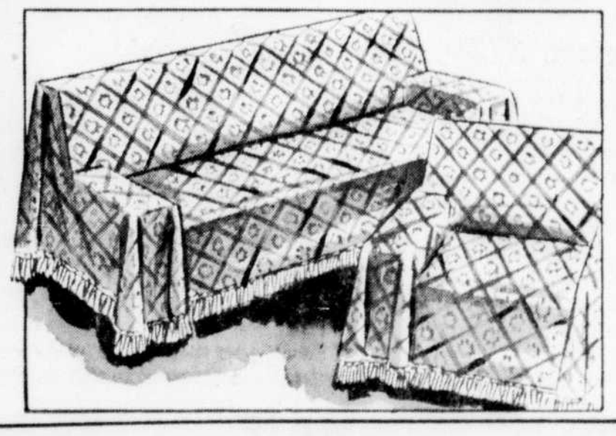
NUANCES : • GRIS • BEIGE • BRUN

- panneaux Masonite recouverts de vinyle
- fonctionnement doux et silencieux,
- surface facilement lavable

Remplaçant avantageusement les portes encombrantes, démodées.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

COUVERTURES DE MEUBLES



VI.2-6171

72" x 90" **5.89**

72" x 108" **6.89**

Économie de 30%

• Vert • rouge • or • café

VERITABLE DAMAS — texture solide et durable, belle et riche apparence. Motif de ton contrastant. Rien de plus pratique pour couvrir, protéger les meubles.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

BROADLOOM VISCOSE BOUCLE UNI "RIPPLE"

Économisez 2.00 par verge carrée

LARGEURS 9 et 12 PIEDS

AUBAINE ANNIVERSAIRE

3.93 VERGE CARREE

NOUVELLES TEINTES "DECORATEUR"

- blanc coquille
- or antique
- turquoise
- bronze
- brun noisette
- cuivre épice
- vert lime
- champignon

EXEMPLE

pièce de 12' x 12' = 16 verges car.
16 ver. car. x 3.93 = **62.88**

SOUS-TAPIS FEUTRE, 32 ONCES LA VERGE CARREE 1.00

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

Économisez 3.00

sur cette MACHINE A NETTOYER LES TAPIS

BISSEL SHAMPOO MASTER



AUBAINE ANNIVERSAIRE

Le liquide SHAMPOO BISSELL nettoie toutes les sortes de fibres de tapis. VOUS ACCOMPLISSEZ LE TRAVAIL EN VOUS TENANT DEBOUT — rien de plus simple, ni de moins fatiguant.

6.95

SHAMPOO LIQUIDE BISSELL

Format 64 onces **4.98**

GRATIS NETTOYEUR pour tuiles et linoléums. Format 22 onces **2.39**

LE TOUT AU PRIX REGULIER DE **4.98**

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

Le gouvernement Lesage construira un quai à Baie-Comeau

Mise en valeur d'une forêt inexploitée de 8,000 milles carrés

QUEBEC. (par **Jacques Monnier**) — Le gouvernement Lesage veut mettre en valeur les forêts de notre province qui ne sont pas encore exploitées et qui constituent les 65% des territoires boisés du Québec. Elles s'étendent notamment dans les régions du lac Matagami, de la Natashquan et de la Manicouagan, dans chacune desquelles il y a cinquante millions de cordes du plus beau bois — (l'épinette noire dont la croissance prend un siècle et demi) — ce qui fait un total de cent cinquante millions de cordes. Mais les premiers efforts vont porter sur la vallée de la Manicouagan. Et bientôt, un quai public sera construit à Baie-Comeau pour l'expédition des arbres coupés le long de la rivière.

Les travaux d'érection de ce quai seront payés par les autorités provinciales — (50%) — et par Ottawa — (50%).

En annonçant la nouvelle, M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, fait observer qu'on installera aussi, à Baie-Comeau, un canal aérien pour le flottage du bois (une "dalle").

On va rendre accessible une forêt de 8,000 milles carrés, s'étendant aux abords de la Manicouagan et de la Rivière-aux-Outardes, où, à perpétuité, on pourra couper de 400,000 à 500,000 cordes par année. Il y aura de larges débouchés pour les arbres abattus. Avec de nouvelles machines, la Quebec North Shore Co. pourra absorber environ 90,000 cordes de ce bois annuellement. La fabrique de papier, que l'on compte ouvrir à Matane, aura besoin de quelque 200,000 cordes de la rive nord. L'usine de Chandler utilisera, elle-même, de 50,000 à 100,000 cordes par an. Le reste trouvera également preneur. Les clients en vue sont nombreux ; mentionnons par example la St. Lawrence Pulp and Paper Co. et la Canadian International Paper Co.

Au début, le quai public de Baie-Comeau servira pour le chargement des arbres récupérés dans la vallée de la Manicouagan aux endroits qui seront affectés par la construction des barrages de l'Hydro-Québec et par la formation subséquente des lacs artificiels.

On sait que des soumissions ont été demandées, puis étudiées au département des Terres et Forêts en vue de la coupe des premières trois cent mille cordes à proximité des chantiers présents et futurs de l'Hydro-Québec le long du cours d'eau.

La "Gulf Maritime Construction Co.", de Matane, a fait au gouvernement provincial les offres les plus avantageuses. Mais il n'y a pas encore eu signature de contrat, nous a dit M. Bona Arsenault.

Les soumissionnaires étaient au nombre de quatre ; les trois autres sont : "Murdock Lumber, de Chicoutimi ; Rosario Morin, de Chicoutimi-Nord ; et Quebec North Shore Co.", de Baie-Comeau.

Les prix proposés ont été portés à la connaissance du cabinet, mardi, par le député de Matapédia. Le conseil des ministres pense qu'il n'est pas dans l'intérêt public de divulguer les chiffres actuellement parce que des négociations sont en cours pour la vente du bois à des entreprises canadiennes et européennes. Lorsqu'un marchand est en voie de conclure une transaction, il ne fait pas étalage du coût de la marchandise qu'il cède.

De toute façon, les autorités provinciales veilleront, lors de l'écoulement du bois de la vallée de la Manicouagan, à ne pas perturber le marché.

On aura jusqu'à septembre 1962 pour couper les 300,000 cordes et pour transporter au Saint-Laurent les arbres abattus.

Le gouvernement du Québec a-t-il l'intention de récupérer la totalité des millions de cordes situées dans les territoires qui se trouveront submergés après l'érection des barrages sur la Manicouagan ?

Le ministre des Terres et Forêts ne croit pas qu'il sera possible de sauver les quatre ou cinq millions de cordes. La récupération se poursuivra seulement tant qu'elle assurera des bénéfices à l'administration provinciale.

La vente des premières 300,000 cordes de bois entrainera un profit de $4 à $5 par corde pour le Québec, soit au total $1,200,000 à $1,500,000.

Avant la signature du contrat, le cabinet devra faire adopter une loi par les chambres. C'est qu'il faudra faire certaines avances, la société ne pouvant disposer des $5,000,000 ou $6,000,000 nécessaires à la réalisation du projet.

Les travaux forestiers vont signifier de l'ouvrage pour quelque 2,500 à 3,000 hommes de la côte nord et de la Gaspésie. Ils entreront dans le cadre de la lutte du gouvernement provincial contre le chômage.

40% du bois récolté de la forêt privée

QUEBEC. (**J.M.**) — En 1959, les 40% du bois récolté dans la province de Québec sont provenus de la forêt privée, celle-ci étant constituée de grandes propriétés (9,000 m.c.) et de petites propriétés (17,000 m.c.), dont les bois de ferme (8,000 m.c.). Par catégories, les produits de la forêt privée sont : bois de chauffage, 96% ; bois à pâte, 29.5% ; bois pour sciage 20.7%.

Les prélèvements faits en forêt privée correspondent à 20 pieds cubes par acre, mais tombent à 14.3%, ou à 1/6 de corde environ, si l'on néglige le bois de chauffage. Comme ils sont presque totalement tirés de houppiers, d'arbres défectueux ou d'essences non commerciales, loin d'appauvrir la forêt, ils ne font que l'améliorer. Il reste donc, déclare le directeur du bureau de renseignements forestiers, que la récolte de 1959, avec un prélèvement de 1/6 de corde, doit être considérée comme ayant permis à la forêt privée de s'enrichir dans son ensemble.

Sociétés mises hors la loi en Indonésie

DJAKARTA. (AFP) — Le président Soukarno a promulgué, hier, un décret mettant hors la loi la Ligue démocratique et cinq autres organisations indonésiennes, parmi lesquelles le Rotary Club, la Société pour la vie divine, la loge maçonnique indonésienne et le Mouvement de réarmement moral, annonce l'agence "Antara".

Le décret précise que les principes et objectifs de la Ligue démocratique sont incompatibles avec le maintien de l'ordre et de la sécurité dans le pays.

En ce qui concerne les autres organisations, il leur est notamment reproché de préconiser des principes et objectifs étrangers à l'Indonésie.

A Marieville

Bénédiction d'une école secondaire

MARIEVILLE. (**C.D.**) — Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, présidera dimanche, le 5 mars, à la bénédiction de l'école secondaire Crevier, à Marieville. La cérémonie se tiendra à l'école même à compter de 2 h. 30, et coincidera avec la semaine nationale de l'éducation. L'organisation de cette cérémonie à laquelle le public est invité de même que de la semaine de l'éducation relève de la commission scolaire dont le président est M. L.-A. Mondou. Les professeurs ainsi que le Service des loisirs coopéreront également pour assurer le plein succès de cette semaine de promotion.

VERDICT

SUITE DE LA PAGE 54

la responsabilité criminelle des trois homicides au suicide, Giovanni Altieri.

M. Gauthier parlait au nom des quatres autres jurés, MM. Luc Presseault, Roland Lafontaine, Charles-Edouard Leblanc et Hervé Dufour.

La déposition la plus convaincante fut celle du Dr Jean-Paul Valcourt, pathologiste et médecin-légiste adjoint du laboratoire médico-légal de la Sûreté provinciale, à Montréal. A la demande de Me Raymond Raymond, procureur de la Couronne, le Dr Valcourt a expliqué qu'il avait pratiqué des autopsies sur les quatres cadavres.

Il a donné une description de la position des corps, dans la chambre à coucher où ils ont été trouvés. Mlle Amélia Altieri, Giovanni Ceniccola et Mme Giovanni Altieri ont succombé à une hémorragie interne et externe, à la suite des coups de couteau qu'ils ont reçus, principalement dans la région du coeur et du cou.

Quant à Giovanni Altieri, il portait plusieurs éraflures et contusions, principalement à la tête, comme une personne qui se bagarre. Il avait beaucoup de sang à la plante des pieds, comme une personne qui marche dans le sang. La marque la plus évidente qu'il s'est suicidé est la présence de deux larges entailles aux artères des bras, à la hauteur du coude. En plus, il portait deux coupures à l'abdomen, qui n'ont pas créé d'hémorragie interne. Le Dr Valcourt a expliqué que ces plaies ont probablement été causées après la coupure des artères et la victime aurait manqué de force pour s'infliger des blessures mortelles à l'abdomen. De plus, c'est la seule victime qui affichait la présence d'alcool dans le sang.

Poterie roumaine

LONDRES (PC) — Le gouvernement roumain vient de commander une fabrique complète de céramique à trois entreprises des Midlands, au prix de 500,000 livres sterling ($1,400,000 à peu près). L'usine doit ouvrir en juin 1962.

OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

VENTE

93e ANNIVERSAIRE

COMPLETS 2 PANTALONS dupuis



CAMISOLES 1.59 — CALEÇONS 1.79

2 pour 3.00 — 2 pour 3.50

TRICOT COTON INTERLOCK *par Windsor Wear*

Sous-vêtements pour la mi-saison. Coton peigné. Camisoles à manches courtes et encolure ronde. Caleçons à jambes longues, taille sur élastique. BLANC, tailles P.M.G.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

VI. 2-6171



MISSELS — 621 PAGES

Format de poche 3½" x 5¾". Reliure vinyle noir ou brun, fermant sur glissière. Caractères très lisibles. Offices des dimanches et fêtes, prières de la messe et autres dévotions.

1.48

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282



CONFECTION IRREPROCHABLE DANS UN TISSU WORSTED TOUT LAINE

économisez $15

AUBAINE ANNIVERSAIRE

64.50

• gris • brun • bleu • vert olive — tissu uni, aussi avec fins quadrillés ou motifs fantaisie. Styles nouveaux, très élégants, tous avec 2 pantalons. Le gilet à 3 boutons, revers aminci et fentes sur les côtes. Les pantalons avec plis et glissière. TAILLES : 35 à 46. Toutes statures : ordinaire, courte, élancée ou corpulente.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

GRAND PRIX DE $400 EN ARGENT ATTRIBUE CHAQUE JOUR

Déposez vos factures dans la boîte CONCOURS DUPUIS AU REZ-DE-CHAUSSEE

VOIR DETAILS PAGE 68

Les factures adressées par la poste devront l'être comme suit : PROMOTION DES VENTES, Dupuis Frères Limitée, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

Économisez 5.00 sur l'achat de

3 CHEMISES BROADCLOTH "Sanforized"

DUPUIS "LIFETIME"



	13½	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32	x	x	x	x	x	x	x		
33	x	x	x	x	x	x	x	x	x
34		x	x	x	x	x	x	x	x
35				x	x	x	x	x	x

$10

COL "FUSED" à pointes courtes, manchettes 2-façons très en faveur. Le col, les manchettes en tissu "Airplane Cloth" garanti pour la durée de la chemise. Belle qualité, broadcloth pré-rétréci, "Sanforized" — BLANC.

Pour encolures et longueurs de manches voir tableau.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

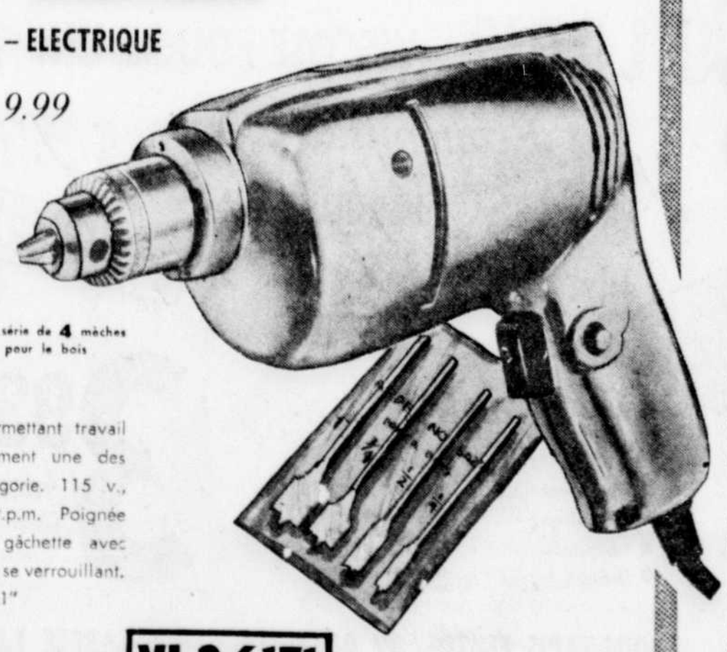
PERCEUSES ¼" SHOPMATE

MODELE K-740CG — ELECTRIQUE

Économie de 9.99

AUBAINE ANNIVERSAIRE

14.99 avec série de 4 mèches pour le bois



Compacte, puissante, permettant travail de précision. C'est vraiment une des meilleures dans sa catégorie. 115 v., 25-60 cy, AC — 2000 t.p.m. Poignée pistolet, interrupteur à gâchette avec déclenchement de sécurité se verrouillant. MECHES : ⅜", ½", ¾" et 1"

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

VI.2-6171

PANTALONS DE SKI EXTENSIBLES

Économie de 17.00

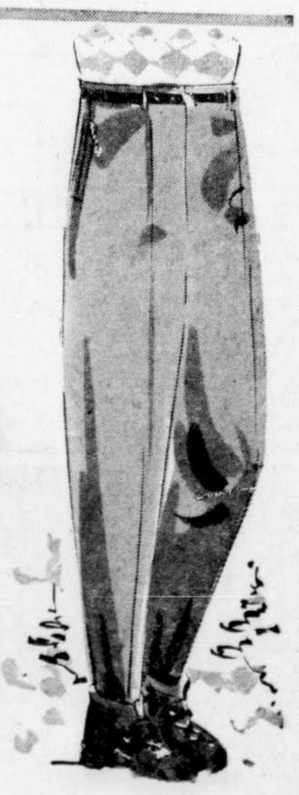
Tailles 34 à 40. Confection par PEDIGREE très recherchée. Bonne coupe, tissus de qualité, nuances diverses. — 120 SEULEMENT à ce prix.

12.95

35 GILETS "ANORAK"

ECONOMISEZ 7.00 sur chacun ! Tailles P. M. G. pour hommes et jeunes gens.

5.98



DUPUIS — MEZZANINE, RAYON DU SPORT (920)

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS — Dupuis Frères — 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 — AUTRES APPELS VI. 2-5151

La Ligue Nationale

HIER

Toronto 3 — Canadien 1
New-York 3 — Boston 1

CE SOIR

New-York à Chicago
Détroit à Boston

PARTIES GAGNEES ET PERDUES

	Can.	To.	Chi.	Dé.	N-Y	Bo.	Vi.
Canadien	—	7	4	5	10	8	34
Toronto	6	—	7	7	9	7	36
Chicago	4	4	—	6	3	4	25
Détroit	4	2	4	—	6	4	22
New-York	2	2	4	3	—	2	13
Boston	2	3	3	3	3	—	12
Défaites	18	17	22	24	32	26	149

JOUTES NULLES

	Can.	Chi.	N-Y	Bo.	Dé.	To.	Tot.
Canadien	—	4	1	2	3	0	10
Chicago	4	—	3	4	2	0	13
New-York	1	3	—	2	2	1	9
Boston	2	4	2	—	2	3	13
Détroit	3	3	2	2	—	5	15
Toronto	0	1	1	3	5	—	10
Total	10	15	9	13	15	10	73

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	63	36	17	10	211	158	82
Canadien	62	34	18	10	219	169	78
Chicago	62	25	22	15	171	160	65
Détroit	61	22	24	15	168	181	59
New York	61	20	32	9	174	207	49
Boston	61	12	36	13	151	219	37

Football en France

PARIS, (AFP) — Résultats du championnat de France de football, première division :

Nimes et Monaco, 1-1
Racing et Troyes 3-3
Saint-Etienne bat Reims 3-1
Angers et Grenoble, 2-2
Rouen et Stade Français 0-0
Nancy bat Sedan, 2-1
Toulouse et Lens, 0-0
Nice et Lyon, 2-2
Limoges et Rennes, 0-0
Valenciennes bat Le Havre, 1-0

CLASSEMENT

1—Monaco : 28 matches; 42 points; 2—Racing : 28, 40; 3—Reims : 28, 36; 4—Angers : 28, 34; 5—Rouen : 28, 34; 6—Sedan : 28, 32; 7—Nimes : 28, 32; 8—Saint-Etienne : 28, 29; 9—Toulouse : 27, 28; 10—Nice : 28, 27; 11—Lens : 27, 26; 12—Le Havre : 28, 26.
13—Nancy : 28, 25; 14—Rennes : 28, 25; 15—Lymn : 28, 24; 16—Limoges : 28, 23; 17—Grenoble : 27, 22; 18—Valenciennes : 28, 22; 19—Stade Français : 28, 19; 20—Troyes : 28, 12.

Résultats du championnat de France professionnels de football, 2ème division :

Toulon bat Sochaux, 4-1
Bordeaux bat Montpellier, 3-0
Cannes bat Strasbourg, 2-1
Metz bat Boulogne, 4-1
Béziers et Ales, 2-2
Marseille bat Roubaix, 3-1
Lille et Cherbourg, 1-1
Nantes bat Aix, 3-0
Besancon bat C. A. Paris, 3-1
Exempt : Forbach.

CLASSEMENT

1—Sochaux: 26 matches, 35 points; 2—Montpellier : 26, 34; 3—Strasbourg : 25, 33; 4—Metz : 26, 32; 5—Cannes : 26, 31; 6—Bordeaux : 26, 7—Marseille : 26, 28; 8—Beziers : 26, 28; 9—Lille : 25, 27; 10—Boulogne : 26, 27; 11—Nantes : 26, 26; 12—Roubaix : 25, 25; 13—Cherbourg: 26, 23; 14—Forbach : 25, 22; 15—Toulon : 26, 22; 16—Ales : 25, 19; 18—C. A. Paris : 26,16; 19—Aix : 26,16.

Victoire de l'Allemagne

GENEVE (AFP) — En prélude au tournoi mondial de hockey sur glace qui aura lieu simultanément sur les patinoires de Genève et de Lausanne, l'Allemagne de l'Ouest a battu la Suisse par 6 buts à 5, après prolongation en match de barrage.

Dans la dernière période, les Suisses attaquent et Reif (2e minute) ramène le score à 4-2. Sept minutes plus tard, Stambach envoie le disque dans les buts adverses : 4-3. Au changement de camp des 10 minutes, les Suisses profitent de deux fautes réception des arrières allemands et Naef égalise : 4-4.

A 5 minutes de la fin, Naef, toujours très actif, porte le score à 5-4 en faveur de la Suisse mais l'allemand Reif marque un nouveau but et les deux équipes sont à nouveau à égalité 5-5. On joue la prolongation et finalement l'Allemagne l'emportera par 6 buts à 5.

L'échec de John Thomas explicable

NEW-YORK, (PA) — Un officiel athlétique russe haut placé a pris la défense de l'Américain John Thomas pour avoir perdu deux duels épiques de sauts contre le Russe Valery Brumel.

"Voyons la chose sous un autre angle," a déclaré Leonid Khomenkov, de l'Union atalétique amateur de Russie, par l'intermédiaire d'un interprète. "Placez Brumel et Thomas dans une compétition avec n'importe quel autre sauteur au monde. L'autre sauteur finira automatiquement troisième. Ou Brumel ou Thomas gagnera chaque fois."

Brumel, âgé de 18 ans, a sauté 7 pieds, 3 pouces et Thomas 7 pieds et un pouce, lors de leur première rencontre. A la reprise, samedi dernier, Brumel a réussi 7 pieds et 2 pouces et Thomas, sept pieds.

Ils s'affronteront une troisième et dernière fois cette saison, vendredi soir.

"Pourquoi tant critiquer Thomas ?" se demande Khomenkov.

Puis Khomenkov ajoutait : "Je ne crois pas que Thomas ait rencontré une assez forte compétition. Il est parvenu à cette performance presque par lui-même. Il n'y avait presque personne ici pour lui faire la vie dure jusqu'à ce qu'il affronte Brumel."

Par contre, "Valery a rencontré une forte opposition. Il a dû vaincre plusieurs adversaires de fort calibre. Ainsi il a gagné graduellement une fraction de pouce et s'est amélioré. Il a fait remarquer que Thomas détient toujours le record mondial officiel de 7 pi. 3¾ pouces.

OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

93e ANNIVERSAIRE dupuis

PLUS QUE JAMAIS
vous obtenez PLUS pour votre argent



Économisez 2.00 et plus

BIJOUX EN VOGUE
importants plus que jamais

CHACUN
AUBAINE ANNIVERSAIRE
2.89

Une collection sans pareille. Un bas prix incomparable. **Colliers** de toutes sortes, **bracelets, boucles d'oreilles,** tous pouvant former des ensembles. Formes et coloris printemps-été.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Voici l'occasion d'acheter vos
TISSUS
AUBAINE ANNIVERSAIRE
la verge .99

"HONAN" IMPRIME 45"
La merveilleuse texture • soyeuse fini shantung • fleurs, motifs abstraits • pour robes, blouses, 2-pièces • fonds : beige • vert mousse • marine • rouge • turquoise • vison • brun • blanc • gris • royal • bleu Dior • rose, etc.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110

AUBAINE ANNIVERSAIRE
économie de 25%
1.89 la verge

TAFFETAS IMPRIME 36"
• IMPORTATION DE L'ESPAGNE
• texture soyeuse et souple
• infroissable, lavable à la main
• fleurs, motifs modernes
• dessins géométriques
• fond : • beige • lilas • rose
• beige • vert • bleu • gris
• rouge • vison • turquoise, etc.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110



Économie de 50%
nouveaux
ENSEMBLES
déshabillé et chemise de nuit
14.44 l'ensemble

DESHABILLE :
Petit col, le haut sur empiècement. Manches courtes bouffantes. Appliques de jolie dentelle, le bas à large volant bordé de dentelle. P.M.G.

CHEMISE DE NUIT :
Encolure ronde et larges épaulettes. Un ruban ceinture la taille. Coupe ample. Nylon double. Le bas à large volant plissé bordé de dentelle. P.M.G.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390



Économie de 2.06
GAINES
"ROSS"
BROCHE BLANC
5.44

LA BASE DU SUCCES DE VOS TOILETTES NOUVELLES

Ces gaines ROSS sont connues et recherchées des personnes désireuses de s'assurer un vêtement de base ajustant bien sans gêner la démarche. Broché de coton "Sanforized" lavable sans rétrécir. Modèle long, baleinage léger. Glissière de côté, bande de 3 pouces à la taille ne roulant pas sur elle-même. 4 jarretelles.

Tailles : 24 à 32

VI. 2-6171

(les vêtements de base ne sont pas échangeables)

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



Pour tailles fortes
38-40-42-44-46

ENSEMBLES "DÉTENTE"
VESTE WESTKIT — JUPE — PANTALON
3.88 — 4.88 — 5.88

Le parfait ensemble pouvant aussi se séparer pour compléter un chandail, une blouse, etc., TISSU "SEALSKIN" IMPORTE, en noir seulement.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540



commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. composez : VI. 2-6171



Valeur incomparable GANTS
DE NYLON "SIMPLEX" — LA PAIRE
1.55

Voyez à vous ganter avec élégance tout en épargnant. Pointures 6 à 7½. Coutures intérieures ou coutures cousues main. RIO ROSE, DARING PINK, TARRAGONE, VIOLET, OR, BEIGE, CHOCOLAT, ROSE PALE, ROUGE, VERT MONTAGNE, BLANC.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350



PARAPLUIES "TELESCO"
Modèle pliant logeant dans un fourreau de cuirette • bleu • rouge • vert • beige • gris • noir... Couverture acétate importée de France. Tons mélangés.
5.68

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 360

Economisez 3.11
ENSEMBLES
3 pièces pour enfants
7.88

LE GILET devant effet cuirette fini VINYL facile à nettoyer, le dos et les manches en velours côtelé CORDUROY Bambines : blanc/rouge et blanc/bleu français. Pour bambins : beige/brun et blanc/bleu français. AVEC UNE COIFFURE ET UN PANTALON équitation pour 2-3-3x ans (nombre restreint).

Extra spécial . . .
ENSEMBLES
pour les tout petits
6.33

3 PIECES
ETOFFE SUEDINE — Bambines en rose ou vert menthe. Bambins : chocolat ou bleu français.
LE PALETOT OU MANTEAU boutonne à gauche ou à droite.
COIFFURE pour convenir.

TAILLES POUR ENFANTS

Moyenne	Grande	Ex.grande
9 mois	12 mois	18 mois

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

93e ANNIVERSAIRE

dupuis

Votre tenue "printanière" à prix anniversaire



AUBAINE ANNIVERSAIRE

GRAND PRIX DE $400. EN ARGENT

ATTRIBUE CHAQUE JOUR DE CETTE VENTE ANNIVERSAIRE

d'ici au 18 mars inclusivement

CONDITIONS FACILES Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos de vos factures DUPUIS (ou fac similé acceptable) et déposez-les toutes dans la boîte CONCOURS ANNIVERSAIRE placée au rez-de-chaussée. L'attribution se fera chaque jour à 5 h. et le vendredi à 9 h., au rez-de-chaussée.

Les membres du personnel Dupuis et leur famille immédiate sont exclus de ce concours.

Les factures envoyées par la poste devront être adressées comme suit: PROMOTON DES VENTES; DUPUIS FRERES LIMITEE, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

GAGNANTE DU PRIX DE $400
ATTRIBUE MERCREDI 1er MARS
Madame R. PERIARD
4668, rue Berri — Montréal



AUBAINE ANNIVERSAIRE

Économie de 6.11

JOLIES ROBES D'APRES-MIDI

a) **LE CHIC 2-PIECES.** coton **ARNEL*** dans de frais imprimés. En jaune beige, vert, bleu. 12 à 20.
b) **"TERYLENE"*** **(CIL** Fibres Polyester) lavable sans repassage. Chemisier boutonné. Jupe plissée. Bleu, vert, beige 12 à 20.
c) **"CUPIONI"** effet shantung. Marine - noir - rose Tahiti 14 à 20.
d) Robe-manteau de coupe chemisier boutonnée jusqu'à la taille. Pli plat au dos. Motifs pois fond vert, beige. 7 à 15.

10.88

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

VI.2-6171



économie de 17.99
taille spécialisée 16½ à 24½
$32

AUBAINE ANNIVERSAIRE

Économie 50%

1.88

BLOUSES

Unies, imprimées
"peu de repassage"

TERYLENE* COTON SATINE

TEINTES UNIES blanc, rose, vert. FRAIS IMPRIMES, carreaux de tons pastels.

Manches courtes ou ¾, encolure fermée, ouverte, avec ou sans col.

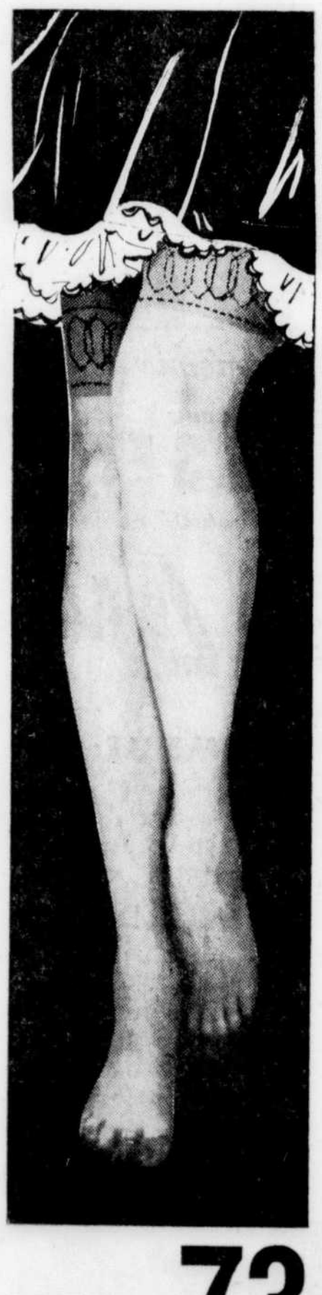
pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

COSTUMES *allure jeune*

Fine texture façonnée fantaisie

Choix de la jaquette crantée ou jaquette tombant droite sur les hanches. Jupe droite à pli de marche, le haut à demi-doublure de satin.
• noir • marine • brun vison • bleu Teal

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 511



la paire **.73**
3 paires **2.10**
6 paires **4.10**

NYLONS

avec couture haut dentelle

Texture populaire 45 jauges, 30 deniers. Semelle/talon/bout renforcés pour plus longue durée. Pointures: 8½ à 11.

BEIGE medium
BEIGE neutre, foncé
GRIS medium

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

économie de 4.33!

CHAPEAUX PRINTANIERS

6.66



Ce prix en vigueur VENDREDI SEULEMENT

VENEZ DES 9 H. 30 CHOISIR LE VOTRE... Une collection ravissante des plus nouveaux modèles pour le printemps et pour PAQUES. Et de merveilleux coloris COMPRENANT LE ROSE • LE VERT • LE BEIGE etc... Un seul jour POUR VOUS A CE BAS PRIX ANNIVERSAIRE.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341

AUBAINE ANNIVERSAIRE

Economie de 3.29 à 6.29

SACS MODERNES

Importés d'Italie

6.66

Nous illustrons trois des modèles. Tous en cuir vache lisse, intérieur doublé de reps. Ton brun ou tan. Fabrication solide, fermoir de métal et les cloutés de ton jaune or.

Le fond de ces sacs est plat et permet de ranger maints articles.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**